

Témoins de notre temps



*Edouard Calic*

# LE REICHSTAG BRULE !

■ 27 février 1933 ■ Le Reichstag en feu ■ Le grand signal Nazi  
■ Les véritables incendiaires et leurs complices ■ Parodie  
de justice à Leipzig ■ Le piège et le supplice ■ Témoins et  
vants parlent ■ Le dossier inédit de la plus grande  
cation du siècle ■

**STOCK**

LE REICHSTAG BRULE !

© 1969, Opera Mundi  
1969, Editions Stock

## Introduction

# Des flammes du Reichstag aux fours d'Auschwitz

*Victime des persécutions politiques nazies, j'ai subi les geôles et les camps de concentration de Himmler et de Heydrich, j'ai vu trop de misères et j'ai été témoin de trop de souffrances de mes compagnons pour n'avoir pas ressenti comme une obligation morale de procéder à des recherches sur les attentats perpétrés de sang-froid contre l'humanité par des fanatiques, et d'apporter le résultat comme mon offrande à la mémoire de millions de disparus.*

*J'ai cru devoir consacrer un ouvrage à l'incendie du Reichstag, qui fut un « signal » semblable à ceux des tribus primitives lorsqu'elles se ruent aux massacres. Les flammes qui s'élevaient de la coupole de l'édifice et illuminaient Berlin de leur clarté en cette nuit du 27 février 1933 n'ont-elles pas, elles aussi, été le prélude flamboyant d'une tentative de conquête du monde et de l'embrassement de cette planète ? Elles allumèrent aussi peu après le mazout des fours crématoires...*

*Que fut cet incendie ? Que représentait-il pour Hitler, pour l'Allemagne, l'Europe et le monde ?*

*Il est nécessaire de répondre à ces questions, puisque le tiers d'un siècle a passé et que déjà s'effacent des mémoires le souvenir des innocents, des faibles, de ceux qui n'ont pu se défendre, lorsqu'on les accusait de « crimes » en fardant la violence et l'iniquité des couleurs sereines de la Justice.*

*On doit aussi s'efforcer d'établir la vérité sur l'affaire du Reichstag, parce que ceux qui s'y sont essayés, soit qu'ils aient voulu disculper le gouvernement du III<sup>e</sup> Reich, soit que, de bonne foi, ils se soient laissés abuser ou se soient perdus dans la masse des documents contradictoires ou des témoignages plus ou moins tendancieux, ont complètement omis d'effectuer des recherches en Hollande ou en Bulgarie, deux pays dont les*

ressortissants ont été directement mêlés à ce drame, et les seuls où vivent encore des parents directement touchés par l'accusation, les souffrances, le martyre de leurs proches. On peut trouver, dans l'un d'eux, le dernier survivant des cinq accusés, victimes de cette colossale provocation, si subtilement montée que, si l'on n'en tient pas le fil, on s'y perd, ainsi que le souhaitaient ceux qui l'avaient conçue.

Ce fil m'a conduit auprès de la famille du jeune maçon hollandais, van der Lubbe, dont la tête tomba sous la hache du bourreau dans des conditions atroces, et en Bulgarie, auprès de Blagoï Popov qui, devant le tribunal de Leipzig et au cours de ce procès, sinistre parodie de la justice, fut tenu responsable, au même titre que le Hollandais, d'avoir mis le feu au palais du Parlement allemand.

Me fondant sur des documents et des témoignages directs incontestables, je les livre au public : au lecteur de se faire une opinion objective sur les véritables criminels, instigateurs de l'incendie, exécutants de ses préparatifs, complices obscurs allumant simultanément les foyers qui en quelques minutes devaient transformer le Reichstag en un brasier gigantesque ; et de même sur le procès monstre de Leipzig, qui, s'il ne fut qu'un bluff, évoquait encore l'apparence de ce grand idéal humain, la justice, alors que dix ans plus tard ce fantôme avait disparu, fumée aussi légère que celle qui s'échappait des cheminées d'Auschwitz lorsque se consumaient les corps des martyrs.

Les bombardements meurtriers de Varsovie, de Rotterdam, d'Anvers, de Coventry, de Rouen, de Belgrade, les saccages aux quatre coins de l'Europe et les massacres d'Oradour, de Lidice, d'Ascq, de Kragujevatz, de Lipa ne furent que le développement de cette première provocation que Heydrich dénommait « Signal », et dont ni les Allemands ni l'opinion mondiale n'ont pu tirer à temps les conséquences fatales.

L'incendie du Reichstag et le procès de Leipzig, riches en problèmes qui touchent les juristes, les experts en criminologie, chimie, calorimétrie, médecine, sociologie, les spécialistes des sciences politiques et les historiens sont restés jusqu'à ce jour des sujets très contestés et passionnément débattus.

Il m'a fallu compiler plus de 30 000 pages de documents et de procès-verbaux, une bibliographie considérable traitant de cette période et de ce problème, m'entretenir ou correspondre avec une centaine de témoins et d'experts qui vivent encore et qui ont de plus ou moins près connu ce drame, ses origines, son déroulement, ses conséquences dont les échos résonnent encore de nos jours. C'est en mai 1968 qu'un tribunal de Berlin-Ouest a infligé une peine posthume au présumé « incendiaire du Reichstag », Marinus van der Lubbe, fondée exclusivement sur des éléments d'enquête policière et d'instruction judiciaire fabriqués et déposés dans les archives par les agents et les juges du III<sup>e</sup> Reich.

*Introduction.*

*Aujourd'hui encore, des historiens s'efforcent d'établir que le Reichstagsbrand ne fut que le geste hasardeux d'un pyromane et que les juges de Leipzig ne pouvaient rendre d'autre sentence que celle qu'ils ont émise. C'est donc un devoir vis-à-vis du peuple allemand, trompé, abusé, que de tout révéler sur ce crime qui, s'il a donné au lendemain de l'incendie 55 millions de voix au Führer, a coûté par la suite autant de morts. Leurs cadavres qui jonchèrent la terre, de la Normandie aux pentes du Caucase, des glaces du Grand Nord aux sables du Sahara, clament encore, inapaisés : « Nous ne voulons pas que notre mort ait été inutile ! La vérité ! La vérité ! Nous l'exigeons ! »*

Edouard CALIC.

Paris, octobre 1968.

## I

# Le Reichstag brûle

## Ce soir-là, le 27 février 1933...

La nouvelle se répand déjà dans Berlin à la vitesse même du feu, mais dans les quartiers éloignés beaucoup ont peine à croire que l'immense leur, brutalement allumée en ce soir d'hiver, a jailli du palais du Reichstag, le bâtiment colossal que Guillaume I<sup>er</sup> a donné pour siège au Parlement allemand. A mesure que l'on s'approche, l'incertitude se dissipe au sinistre éclat de la torche gigantesque. Un tourbillon de feu s'élève de la coupole vitrée qui vient d'éclater à plus de 75 mètres du sol. Par moment on aperçoit virevoltant, des feuilles de papier, débris d'archives ou de dossiers que des courants ascendants emportent vers les nuages bas qui rougeoient.

La destruction du palais du Parlement, ce monument si représentatif du style du II<sup>e</sup> Reich, survenant six jours avant les élections décisives, fixées au 5 mars 1933, va bientôt provoquer une émotion générale dans la capitale comme dans l'Allemagne entière et dans tous les pays du monde.

Il n'y a que vingt-huit jours qu'Adolf Hitler, le Führer des nationaux-socialistes, a été nommé chancelier (président du gouvernement) par le président de la République, Hindenburg. Le nouveau chancelier a sur l'instant décidé que sa nomination doit être soumise à l'approbation du peuple.

C'est par le Reichstag, ce parlement d'essence populaire, que l'Allemagne devait obtenir un gouvernement stable, et des lois proposées par les représentants du peuple et votées par eux <sup>1</sup>.

---

1. Le nom *Reichstag* est composé de deux mots : Reich = empire et Tag = jour, mais dans sa signification métaphorique ou historique, c'est-à-dire jour où les notables de l'ancienne Germanie se réunissaient pour décider de la guerre et de la paix et d'autres questions concernant l'Etat, donc la session de l'empire.

La nomination d'un gouvernement à la tête duquel se trouvait Hitler avait suscité d'emblée les inquiétudes de l'opposition, mais aussi celles de toute l'opinion. L'homme de la rue, l'intellectuel, les politiciens se demandaient comment fonctionnerait ce régime parlementaire auquel Hitler avait prêté serment. On connaissait ses écrits, « Mein Kampf », et ses discours, enfin ses méthodes pour conduire les affaires de son parti n'étaient un secret pour personne. Avant qu'il ne fût nommé chancelier, on l'appelait « le dictateur brun », car la grande formation paramilitaire, les SA (Sturm-Abteilungen), les sections d'assaut, portaient des chemises brunes et un brassard rouge orné de la svastika noire. Ces « troupes de choc » s'étaient déjà distinguées par leurs procédés de violence et de terreur, dans les rues. Avant la prise du pouvoir, les formations paramilitaires fanatisées par Hitler se ruaient dans les cafés et restaurants pour attaquer les juifs, dispersaient à la matraque les réunions de leurs adversaires, incendiaient les appartements et les maisons des hommes politiques, et au besoin assassinaient les ennemis qu'ils jugeaient dangereux.

Les optimistes de l'opposition se demandaient pourquoi Hitler avait précipité les élections, alors que la mathématique électorale prouvait l'impossibilité d'obtenir la majorité puisqu'aux élections précédentes, en novembre 1932, il avait perdu 2 millions de voix, et que même avec les conservateurs il n'avait pu bloquer que 45 % des suffrages exprimés.

Hitler, qui promettait depuis longtemps de résoudre le problème du chômage, avait donné consigne à son commissaire pour l'*Arbeitsbeschaffung* (commissaire pour l'emploi de la main-d'œuvre), Günther Gereke, membre du gouvernement, d'expliquer à la presse avant les élections la façon dont le gouvernement envisageait de résoudre le problème du chômage. Evidemment, tout le monde s'intéressait à ce que serait la politique sociale, de construction et de l'habitat, du nouveau gouvernement. Le commissaire pour la main-d'œuvre voulait tenir une conférence de presse, le vendredi 24 février, au *Presse-Club*, mais un coup de téléphone provenant du chef de la presse, Funk, l'invita à reporter sa conférence au lundi 27 février, à 21 h, à la Maison de la presse. Le commissaire aurait auparavant la possibilité de discuter avec Hitler de ce qu'il conviendrait de dire aux journalistes, puisque le dernier point de l'ordre du jour du conseil des ministres qui se tiendrait le 27 dans l'après-midi s'y rapporterait.

La grande salle de la Maison de la presse, située dans la Tiergartenstrasse, séparée par un parc du Reichstag, était bourrée de journalistes allemands et étrangers, qui écoutaient attentivement le ministre exposer les grands projets des travaux publics et les perspectives de l'industrie allemande.

Au moment où Gereke parlait de la construction de logements et disait

qu'autrefois on construisait d'énormes bâtisses, un inconnu ouvrit la porte de la salle et cria : « Le Reichstag brûle ! » Tout le monde bondit. Personne n'écoutait plus le Reichskommissar. Les journalistes galopèrent à travers le Tiergarten en direction du Reichstag. Sur la chaussée de Charlottenburg, un cordon de police les arrêta. Ils montrèrent leur coupe-file, mais les policiers les informèrent que, par ordre de Gœring, tous les laissez-passer étaient supprimés. Par hasard, un fonctionnaire de police, plus compétent que les autres, les autorisa à gagner le Reichstag.

Les journalistes se rendirent vers la Kœnigsplatz, à l'endroit où s'affairaient les pompiers.

Grâce à cette conférence si bien organisée au moment voulu, les principaux correspondants des journaux allemands et étrangers purent être dirigés immédiatement vers le Reichstag en flammes, et se précipiter le soir même pour téléphoner leurs impressions sur ce « coup » dirigé contre le « palais de la démocratie ». Au lieu de rapporter l'opinion du gouvernement sur la lutte contre le chômage, ils durent informer leurs rédactions de la décision de Hitler de combattre les communistes, les incendiaires du Reichstag.

L'impact qu'eut l'événement sur les journalistes m'a également été rapporté en juillet 1968 par Robert M. W. Kempner. Ce juriste et homme de lettres avait été déboulonné le 18 février de ses fonctions au ministère de l'Intérieur de Prusse, et venait de trouver un emploi dans le groupe de presse Ullstein<sup>1</sup>. Kempner qui est aujourd'hui avocat à Francfort, a été au procès de Nuremberg l'adjoint du procureur général américain.

« Nous nous trouvions réunis au siège du groupe Ullstein pour faire nos adieux à un confrère nommé correspondant à Tokyo. Soudain, quelqu'un me demanda au téléphone : « Vite, venez tous, le Reichstag brûle ! » clamait un de mes amis à l'autre bout du fil. Immédiatement je transmis la nouvelle à mes confrères, et tout le monde voulait partir. Mais les deux reporters des « faits divers » s'opposèrent à un départ général, sous le prétexte que l'incendie était de leur ressort et que cet événement n'avait rien à voir avec la grande politique. Nous les avons laissés partir seuls... mais l'inquiétude avait saisi tous les journalistes présents.

Nous apprîmes par la suite que Hitler, Gœring et Goebbels se trouvaient sur les lieux de l'incendie. Nous nous précipitâmes au Reichstag. Nous avons compris que c'était la fin du parlementarisme, la fin de la presse libre. De loin, j'ai pu observer Diels, le nouveau responsable de la sécurité, qui tournait orgueilleusement autour de ses nouveaux patrons. Il ne faisait pas la mouche du coche, comme le croyaient certains de mes confrères.

1. La maison Ullstein éditait les grands quotidiens de la capitale et fut considérée comme une entreprise antinazie.

J'avais été un peu étonné du rôle important qui venait de lui incomber. Il s'occupait auparavant des questions concernant les chômeurs, les extrémistes, les émigrés, et coopérait dans ce domaine avec les commissaires compétents de la préfecture de police.

J'avais acquis la certitude que son dossier de surveillance des « extrémistes » avait servi à Gœring. L'avancement de Daluge dans la police d'ordre, et de Diels dans les services secrets a été dicté et déterminé par la préparation de l'incendie.

Par une extraordinaire coïncidence, les plus marquantes personnalités allemandes et étrangères du monde politique se trouvaient ce soir-là rassemblées à proximité du palais du Reichstag.

Hindenburg, à ce moment président de la République, assistait au Herren-Club à une réunion à laquelle participait des représentants de l'industrie, de la finance, de l'armée et de la science.

L'ambassadeur de France à Berlin, André François-Poncet, donnait un dîner en l'honneur de Schwerin-Krosigk, ministre des Finances du nouveau gouvernement.

Quant au maire de Berlin, Heinrich Sahn, il avait réuni chez lui von Neurath, ministre des Affaires étrangères ; le général von Rundstedt, commandant militaire de la région de Berlin, et le représentant de l'opposition nationale, Gottfried Reinhold Treviranus, ami de l'ex-chancelier Brüning, l'un des leaders les plus redoutables du Zentrum (Centre) et adversaire de la nouvelle coalition gouvernementale.

De plus, au Sportpalast, les sociaux-démocrates célébraient le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Karl Marx. Prétexte formidable pour justifier la mobilisation des forces de l'ordre et des formations paramilitaires.

Dans l'après-midi, le gouvernement avait siégé et discuté sur les problèmes concernant la sécurité en cas de troubles.

La diplomatie se tenait en état d'alerte, puisqu'un communiqué officiel avait annoncé dès le 24 que dans la Liebknecht-Haus, la police avait découvert des documents compromettants et prouvant que les communistes préparaient une révolution. Naturellement, ceux-ci avaient rétorqué qu'il s'agissait visiblement d'une provocation afin de justifier le déclenchement d'un pogrome contre les membres du P. C. et les sociaux-démocrates avant les élections.

Quant au grand manitou, Adolf Hitler, toujours si occupé, il n'avait, ce soir-là précisément, rien d'autre à faire qu'à écouter de la musique en privé, dans l'appartement de son attaché à la propagande, Goebbels... Dès le 10 février, Goebbels avait communiqué l'emploi du temps de son chef ; chaque jour, dans une ville différente, le Führer prononcerait un discours électoral, mais justement ce 27 il avait bien voulu accepter d'assister à une soirée artistique en petit comité... Sans doute, Hitler, convaincu de sa victoire, voulait-il écouter, en toute tranquillité, la célèbre marche

« Preussens Gloria » (Gloire de la Prusse). Il savait que le commissaire responsable de la sécurité — et aussi de la gloire — de la Prusse, Hermann Göring, veillait au grain dans son bureau, entouré de son état-major prêt à lancer ses ordres.

Au premier groupe de pompiers — le groupe 6 — arrivé dans l'affolement et qui pénétra d'abord dans le palais, le feu apparut immédiatement comme un sinistre inquiétant, un incendie volontaire provoqué par des motifs politiques.

Un des hommes de ce groupe était Fritz Polchow, à l'époque simple pompier, mais qui par la suite fit une carrière brillante puisqu'il devint Branddirektor, directeur des pompiers, à Berlin. Aujourd'hui à la retraite, il vit à Berlin-Ouest, et se passionne toujours pour l'incendie du Reichstag, l'événement de sa vie qu'il a évoqué pour nous avec une précision scrupuleuse et de nombreux documents à l'appui :

— Nous étions trois et jouions aux cartes au poste de la Linienstrasse lorsque sonna le téléphone. La supervision centrale du feu (*Hauptfeuerwache*) nous communiquait qu'un appel téléphonique provenant de la Maison des ingénieurs, juste en face du Reichstag, signalait qu'un feu avait pris naissance dans le Parlement. Ce qui, d'emblée, nous parut bizarre, voire incroyable, parce que le Reichstag était relié directement à notre station. Le concierge et le personnel de garde n'avaient donc nullement besoin, pour nous alerter, d'utiliser la ligne ordinaire. Nous n'attendîmes pas. Le chef des pompiers Puhle donna l'ordre de partir sur l'instant. Nous avons tous été d'accord sur le fait que l'alerte téléphonique s'était produite à 21 h 14. Et c'est à ce moment que Puhle cria : « Feu dans le bâtiment du Reichstag, communication par téléphone de la supervision centrale du feu ! » C'était l'ordre de départ.

« Trente secondes après, les quatre voitures de notre groupe 6 sortirent de la cour du 128-129 de la Linienstrasse et filèrent en direction de la Friedrichstrasse. Les sirènes attirèrent l'attention des rares promeneurs. Il est vrai qu'il faisait froid, mais à cette heure-là, dans le centre de la ville, où la circulation reste intense, des fenêtres s'ouvrirent. Des gens voulaient des renseignements. Je craignais un tour de mauvais plaisants et je demandai à mon collègue si, une fois les fenêtres refermées, les gens ne nous traitaient pas d'idiots. Que le concierge du Reichstag ait pu dormir, nous l'aurions compris, mais puisqu'il y a trois lignes individuelles d'avertissement automatique, comment se faisait-il qu'aucune n'avait fonctionné, et pourquoi nous avait-on avertis par téléphone ?

« De la Friedrichstrasse, le groupe 6 tourna vers la Sprée et la traversa par le Weidendammbrücke en passant par le Reichstagsufer. Un peu plus loin, au coin de la Friedrich-Ebert-Strasse, juste devant le portail nord, le V, un homme en civil portant un manteau sombre et des bottes, nous dirigea vers la partie orientale où il prétendait avoir vu le feu. Nos

doutes se confirmaient, puisque les deux entrées connues sous les numéros III et IV de la partie est du palais étaient fermées, et que toutes les fenêtres de l'énorme façade restaient obscures. Pourtant, nous descendîmes de nos voitures en essayant d'ouvrir les portes. Elles étaient fermées à clé. Nous gagnâmes en hâte le portail sud, le II, fermé lui aussi. Là, nous tournâmes par la suite vers la façade occidentale du palais, et nous vîmes à droite de la grande entrée, à l'étage principal, au-dessus du rez-de-chaussée, des fenêtres sur les vitres desquelles se reflétaient des flammes. Mais l'entrée de ce côté-ci était également fermée à clé. Le commandant du train, Puhle, donnait l'ordre : « Attaque par l'échelle à quatre étages par la deuxième fenêtre du portail principal à droite. »

« La fausse indication donnée par l'homme aux bottes nous avait fait perdre au moins une minute... Je suis entré par l'échelle avec Puhle exactement à 21 h 23, dans la pièce réservée aux collations des députés, ou, comme on l'appelait : le restaurant. Il nous est apparu assez surprenant que personne ne fût là pour nous indiquer l'endroit où le feu avait éclaté. Même l'homme qui nous avait inutilement fait faire le tour du palais avait disparu. Et à ce moment, chaque seconde comptait pour notre action... »

Le palais dans son ensemble est un énorme parallélépipède. Quatre tours d'angle, elles aussi en forme de parallélépipède, dépassant d'un étage environ la hauteur de la corniche de l'édifice. L'axe du palais dans sa longueur est nord-sud, c'est la raison pour laquelle on parle des côtés ouest, sud, est et nord.

Les façades est et ouest mesurent 130 m de longueur et 30 m de hauteur, celles du sud et du nord 90 × 30 mètres. De la corniche, la coupole et la couronne qui la domine s'élèvent encore à 45 m. L'édifice représente ainsi un monument très caractéristique de la capitale par sa massivité et son style. Chaque façade est divisée en deux parties par de grandes entrées. L'entrée principale est située du côté ouest. C'est la porte I qui était réservée à l'entrée des députés. Six énormes piliers portant une corniche triangulaire l'encadrent. De l'autre côté, à l'est, il y a deux entrées, III et IV, l'une réservée à l'entrée du chef d'Etat vers sa loge donnant sur la salle plénière, et l'autre au personnel. Du côté sud, se trouve la porte II, du côté nord la porte V, qui restait pratiquement ouverte pendant la nuit.

De l'extérieur, le palais ne comporte qu'un rez-de-chaussée et deux étages, mais l'immeuble possède encore une cave et deux étages supplémentaires donnant sur la cour. C'est donc en fait un énorme labyrinthe de six étages.

Une pente douce partant de la place de la République aboutit au premier étage. C'est donc à droite du portail principal, au premier étage, que l'on avait aperçu le feu. Lorsque les pompiers arrivèrent, les gens affluaient

L'aff  
prési  
anno  
répu  
et à  
incen  
flam

Éros  
les  
cen-  
nées  
Là,  
ous  
du  
des  
Le  
le à

fait  
uhle  
tés,  
sur-  
feu  
tour  
pour

atre  
d'un  
dans  
ôtés

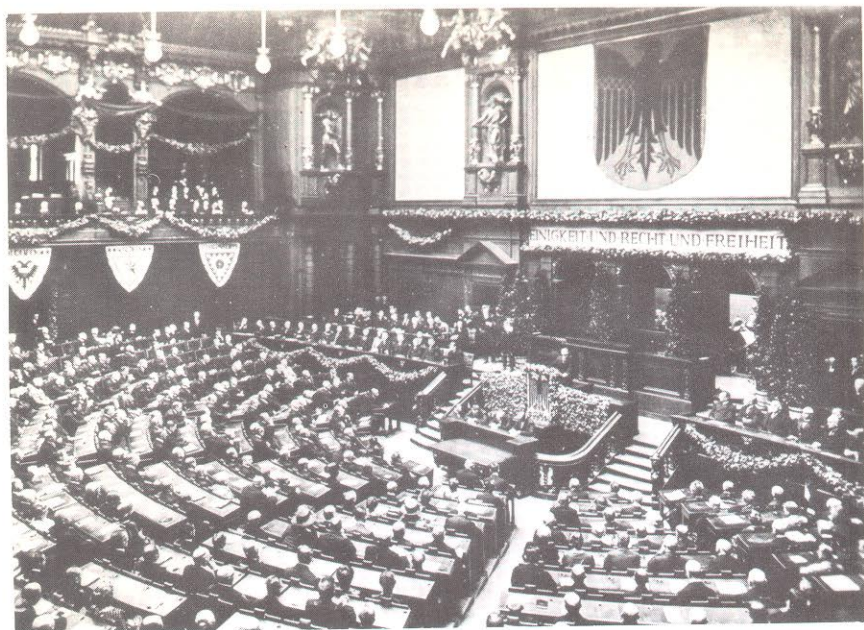
hau-  
pole  
pré-  
sa  
par  
c'est  
liers  
st, il  
vers  
sud,  
ment

deux  
plé-  
nthe

mier  
l'on  
aient



L'affiche que les partisans de Hindenburg avaient éditée en 1932, lors des élections présidentielles : "ça brûle... qui éteindra?"... Elle constituait la riposte aux affiches annonçant la destruction future du Reichstag diffusées par Goebbels. Les partis républicains, en faveur de la candidature de Hindenburg, exprimaient ainsi, face à Goebbels et à sa campagne pour la candidature de Hitler, leur résolution de combattre les incendiaires. Un an après cette campagne d'affiches, le Reichstag était la proie des flammes.



La salle plénière du Reichstag lors d'une session parlementaire. (Direction des Pompiers de Berlin-Ouest).

27 février 1933, le Reichstag brûle. De loin, un extraordinaire signal : un tourbillon de feu s'élève de la coupole vitrée qui a éclaté sous la chaleur de l'incendie (Ullstein).



déjà, attirés par les hurlements des sirènes. Un quart d'heure plus tard, les camions de police déchargeaient des hommes casqués et armés de fusils.

— Dès que nous arrivâmes devant les portes, à 21 h 18 et jusqu'à notre entrée dans le palais, à 21 h 22, poursuit Polchow, nous avons monté nos échelles et préparé les appareils pour la protection contre l'asphyxie. Quatre minutes s'étaient écoulées jusqu'au moment où Puhle et moi-même nous trouvâmes perchés sur l'échelle devant la fenêtre fermée. Nous constatâmes qu'il était impossible de briser les vitres à coups de coude ou de botte, tant elles étaient épaisses. Nous appelâmes à l'aide notre camarade Wiese, qui cassa la fenêtre à la hache. Il n'y parvint qu'au troisième coup... En entrant dans le restaurant, nous aperçûmes quatre foyers sur les tables de bois. En deux minutes nous avons pu éteindre ces feux avec le tuyau C.

Puhle et Polchow ont donc constaté qu'il s'agissait d'un incendie volontaire et comme après l'extinction de ces feux ils étaient restés dans l'obscurité, ils se mirent à la recherche des coupe-circuit. A l'ordinaire, dans les restaurants, ce dispositif se trouve derrière le buffet.

— Dans l'obscurité et la fumée, je tâtai le mur et me trouvai soudain devant la porte ouverte d'une petite chambre. On y stockait le linge pour le restaurant. Je constatai qu'on l'avait sorti des armoires et qu'on l'avait dispersé sur le sol. Toujours frôlant le mur, je parvins à un petit couloir, lequel débouchait sur des marches menant au rez-de-chaussée.

« C'était le petit escalier conduisant à la cuisine et au réfectoire du personnel, la seule descente possible vers le rez-de-chaussée dans cette partie de l'immeuble... J'avais à peine descendu quatre ou cinq marches que le réflecteur d'une lampe de poche m'aveugla. Des voix furieuses s'écrièrent : « N'avancez pas ! Un seul pas et nous tirons ! » Je pus distinguer deux hommes en uniformes neufs, coiffés du casque de la police d'ordre (Schupos), qui braquaient leur revolver sur moi. Je me suis retiré immédiatement, j'avais l'impression nette qu'ils étaient décidés à me descendre si je ne leur obéissais pas... Il était exactement 21 h 25 lorsque je rapportai l'incident à Puhle. »

A l'époque, Polchow avait vingt-cinq ans et ne manquait pas de courage. Trente ans après, il n'est pas encore revenu de sa stupeur d'avoir vu les policiers qui, d'ordinaire, sur les lieux d'un sinistre, se conforment aux ordres des pompiers, tenter de l'assassiner dans l'accomplissement de son devoir. Cette aventure qui marqua sa vie est sans doute unique dans les annales de tous les corps de pompiers du monde. Et que cela se fût passé au Reichstag, et que quatre portes qui donnaient accès au feu eussent été fermées à clé — il avait tenté en vain de les ouvrir — lui semblait encore inimaginable. Naturellement, il fit aussitôt un rapport

à ses chefs. Deux jours plus tard, il déposait, ainsi que ses camarades, devant les enquêteurs, et il eut alors une nouvelle surprise ! Et la plus singulière : après avoir entendu sa déposition, le commissaire en chef lui dit simplement en lui montrant la porte : « Quand vous aurez bien réfléchi sur ce que vous prétendez avoir vu, vous pourrez vous présenter de nouveau. »

Le temps de la réflexion passé, on voulut bien lui faire savoir que l'affaire intéressait la sécurité de l'Etat, qu'il avait par conséquent le devoir de se taire et de n'évoquer la soirée que lorsqu'il serait convoqué devant la commission chargée d'enquêter sur l'incendie. Polchow se promit de se souvenir que le silence était d'or et de rester bouche cousue. D'ailleurs, il ne fut jamais convoqué.

La prudence s'imposa bien plus encore quand le chef des pompiers, Walter Gempp, fut suspendu pour avoir voulu faire inscrire dans sa déposition que quelques-uns de ses hommes avaient observé, durant cette soirée du 27 février, certains faits étranges. Il fut par la suite arrêté, et six ans plus tard on devait annoncer qu'il s'était « suicidé » dans sa prison.

A 21 h 35, le palais était déjà cerné par de nombreux policiers, membres de la milice du parti, « Sturm » SA, « Scharen » SS. Des durs, les « Troupes d'assaut » et « Escouades de protection », s'employaient au mieux à protéger les pompiers et les voitures rouges de tout contact avec le public. D'ailleurs, les pompiers avaient fort à faire pour se rendre maîtres de l'incendie principal.

Pendant que les hommes des quatre voitures de la station 6 perdent de précieuses minutes à éteindre des foyers insignifiants, soudain, au milieu du palais, dans la salle plénière que plusieurs couloirs séparent de l'extérieur, c'est l'enfer. En un instant, la salle est remplie de gaz, de fumée, de flammes, toutes les boiseries, les sièges, les pupitres se mettent à flamber et dans cet immense amphithéâtre, les flammes s'élèvent jusqu'à la coupole, faisant éclater les vitres et, par là, créant un appel d'air qui ne fait qu'activer l'incendie. Un ronflement sinistre, un fracas de verre brisé ; les deux plafonds vitrés de la coupole viennent de s'effondrer. Le plafond dans toute sa superficie a positivement éclaté. La pression a été telle que plus tard on constatera que les traverses qui le supportent ont été tordues, *vers le haut*, comme si le métal avait tenté de s'échapper par la coupole et de se libérer des flammes qui maintenant s'élèvent pliées par le vent.

Fort heureusement le Reichstag, isolé, largement séparé des maisons les plus proches, ne présente malgré la violence du feu, aucun danger pour la ville. L'incendie ne peut se propager dans Berlin.

Devant le portail principal (ouest), la Königsplatz, où peuvent s'entasser facilement des centaines de milliers de personnes, est déserte. Des cordons

d'agents et de chemises brunes l'isolent. Pourtant, ils laissent passer, sans faire la moindre difficulté, journalistes, photographes et opérateurs des actualités filmées, sur la simple présentation de leur carte. Le service d'ordre les dirige même avec courtoisie vers l'entrée II, où on leur a réservé un emplacement afin de leur faciliter le travail.

Mais seuls les manitous du régime peuvent pénétrer à l'intérieur du palais. Les éclairs des flashes ne cessent pas ; nombreuses sont les personnalités accourues aux nouvelles, qui le nez en l'air contemplant les flammes jaillissant de la coupole découronnée.

Les hurlements des sirènes des pompiers déchirant la nuit ont aiguillonné l'intérêt et l'inquiétude des Berlinoises. Les quatre cents camions amenant les Schupos n'ont pas calmé l'angoisse. On veut savoir, on veut voir. Aussi la foule traverse-t-elle le Tiergarten, en direction de la Brandenburger Tor et du Reichstag. Dans les maisons de Unter den Linden, les balcons sont bondés de curieux, on est même monté sur les toits.

Jusqu'alors, quand les Berlinoises se trouvaient groupés pour une manifestation quelconque, on pouvait estimer le pourcentage de nazis et d'opposants respectivement, à 25 % et 75 %, soit un hitlérien sur quatre habitants. Ce soir-là, la proportion s'est sérieusement modifiée.

Les opposants à Hitler se sentent soudain en minorité parmi « la foule spontanée » rassemblée devant le Reichstag. Les bonnes places ont été prises par les formations paramilitaires en uniformes, mais derrière elles, des quantités de civils, d'étudiants, le bras levé, affirment leur conviction nationale-socialiste.

Un bruit court, se propage : les communistes ont mis le feu au Reichstag ! Cela ressemble tellement à un mot d'ordre que quelques plaisantins se mettent à siffloter l'air de Basile, « la Calomnie », du « Barbier de Séville ».

La musique n'adoucit pas toujours les mœurs. Devant l'hostilité de certains jeunes, qui hurlent : « Les communistes veulent déclencher la guerre civile ! », et qui s'apprêtent à faire un mauvais parti aux siffleurs, ceux-ci s'effacent prudemment et très vite dans l'ombre. Sur la place éclairée par les flammes, ils seraient vite repérés.

— Ah ! il n'était pas difficile de se rendre à ce spectacle gratuit et néronien. Les instruments sonores des pompiers, de la police et des SA vous y invitaient, me dit Karl Lehn, le tenancier de ce petit hôtel où j'ai plus tard habité, et auquel je demandais ses impressions sur cette nuit mémorable.

— J'ai fait comme tout le monde, j'ai suivi la foule. Ce qui m'a le plus frappé, c'était d'abord ces uniformes tout neufs que portaient les policiers du service d'ordre. Et le nombre de Berlinoises qui prêtaient l'oreille aux slogans des agitateurs de Hitler, qui lançaient fièrement :

« Vous voyez la frousse des élections qu'ont les sociaux-démocrates et les communistes... » J'étais à la fois un peu affolé et très amer.

« Un gars a dit en riant à un policier : « Il faudra punir les pompiers s'ils éteignent trop vite cette *Schwatzbude* (boîte de bavards). » Ça n'a pas traîné, deux types en civil l'ont immédiatement embarqué ! »

Madame Gertrud Wittstruck, jusqu'au 19 avril 1933 employée à la rédaction du journal social-démocrate « *Vorwärts* », qui de son bureau avait une vue panoramique sur les rues à proximité du palais, a de son observatoire remarqué le grand va-et-vient des SA et leur rassemblement dans la Neuenburger Strasse.

« Dans la matinée du 27 février 1933, un nombre considérable de SA en civil entraient dans un local pour en sortir après quelques instants. La plupart étaient très pressés et se dispersaient dans des directions différentes. Beaucoup d'entre eux avaient des bicyclettes. Je signalai le fait à mon chef. Comme tous mes camarades de bureau, il était convaincu que les SA donnaient des directives à leurs hommes et qu'ils préparaient un coup contre le journal. D'ailleurs ils avaient déjà tenté une fois de hisser le drapeau à la svastika sur l'immeuble. Dans l'après-midi, pourtant — le 27 était un jour ouvrable — soudain l'affluence cessa. J'allais partir, quand mon chef, qui avait constaté ce calme, me dit : « Qui sait ce qui nous attend pour cette nuit ! » Quand j'appris la nouvelle de l'incendie, je dis à mon mari : « Voilà pourquoi ils couraient toute la matinée, ils recevaient des ordres pour ce qu'ils auraient à faire au moment du feu. Il y en a qui ont revêtu des uniformes de la police, j'en ai vu partir d'autres vers le Reichstag, soi-disant pour maintenir l'ordre. On sait ce que ça signifie. »

Georg Freimark, qui à l'époque tenait un salon de coiffure dans la Mohren-strasse, m'a dit de son côté :

« Mon établissement se trouvait dans le quartier des ministères et des banques, aussi avais-je une clientèle très choisie. Le 28 février 1933, le lendemain, tous mes clients ne parlaient que de l'incendie. Parmi eux, bien sûr, des nazis ! Pourtant personne n'osait parler des énormes manchettes des journaux qui annonçaient en caractères d'affiches : « Les communistes ont incendié le Reichstag ! » Chacun de mes clients me prenait à part et me disait à mi-voix : « Ça devait arriver. Ils avaient raison ! »

Göering, ce bon vivant qui cumule les fonctions de président du Reichstag et de commissaire du ministère de l'Intérieur de Prusse, convoque pour le 27, après dîner, son intime Ludwig Grauert, le nouveau directeur de la sécurité. Les deux hommes discutent dans le bureau du ministère, Unter den Linden, des mesures à prendre pour le maintien de

l'ordre à Berlin. Ce soir, tout le monde se repose, seul le paresseux Gøring a décidé de travailler. Pressent-il un orage pour rester ainsi à la place du timonier ? Soudain, le capitaine de police Jacoby, ému, fait irruption et annonce brièvement :

— Le Reichstag brûle !

— *Das ist eine Riesenschweinerei !* C'est une gigantesque cochonnerie, réplique Gøring.

Tous deux sautent dans une voiture. Sans qu'ils aient eu besoin de donner une adresse au chauffeur, celui-ci fonce vers le Reichstag en flammes.

Gøring, lui non plus, n'hésite pas. Il lance à Grauert :

— *Brandstiftung !* Incendie volontaire ! Un crime communiste !

Ce sera le mot d'ordre de la propagande.

Quand le gros homme s'extrait de sa voiture, les hauts fonctionnaires de son ministère sont là pour l'accueillir. Tous en civil, comme lui d'ailleurs. Coïncidence ? Ou précaution ? Les photographes mitraillent le groupe. Gøring, complaisamment, fronce le front devant les flashes. Dans tous les journaux étrangers, les clichés paraîtront... L'incendie du Reichstag, contemplé par des « civils » courroucés. L'impression sera meilleure. Des groupes en uniforme auraient évoqué une manifestation, sinon militariste, du moins antiparlementaire.

Le témoignage du « friseur » Freimark, cité plus haut, est celui d'un Berlinois moyen, qui ignorait que le Reichstag fût si mal gardé. D'autres confirmeront que ce soir-là, comme les autres, on entrait dans le palais comme dans un moulin. Deux journalistes, Hans-Joachim Kausch, correspondant du « Hamburger Nachrichten » et du « Schlesische Zeitung », et Viktor Schiff, rédacteur du « Vorwärts » (organe de la social-démocratie) et correspondant du quotidien français « Paris-Soir », ont pénétré dans l'édifice par le portail V, le seul ouvert. Le journaliste Kausch m'explique l'aventure de cette soirée :

— Plusieurs journaux de province avaient leur rédaction dans la Linkstrasse, numéro 16, donc à proximité du Reichstag. Dès que j'appris que le Reichstag brûlait, je cours à travers la Potsdamer Platz vers la Brandenburger Tor et j'ai pu tranquillement entrer par le portail V, car la police n'avait pas encore établi de cordon de protection. Je suis monté vers les cabines téléphoniques qui se trouvaient non loin de la loge des journalistes, et je me suis mis à téléphoner à mon journal à Breslau (« Schlesische Zeitung »). Les lignes n'étaient pas coupées, aussi avais-je la possibilité de dire ce que je voulais. A côté de moi, mon confrère Schiff était en train de téléphoner à « Paris-Soir ». Je me souviens très bien qu'il parlait en français. J'éprouvai un choc en entendant Schiff transmettre son article. Il disait tout bonnement que le palais du Reichstag est relié par un couloir souterrain à la demeure du président Gøring...

Pour moi ce fut une révélation, car auparavant je ne savais rien de ce couloir et des possibilités de s'en servir pour entrer inaperçu dans le palais du Reichstag...

Autre témoignage, celui du concierge du palais, Albert Wendt : il était dans sa loge et n'a pas remarqué l'entrée du député national-socialiste Herbert Albrecht, accouru, dès qu'il apprit la nouvelle, pour sauver ses papiers.

Combien d'autres ont pu, comme lui, pénétrer ce soir-là par le portail V. Et s'enfuir, après avoir mis le feu ?

Au début du sinistre, Gœring ne se trouve donc ni dans son bureau du palais, ni dans la demeure qui, en face du Reichstag, est attribuée au président du Parlement, pas plus que dans son appartement privé sur le Kaiserdamm, mais dans son cabinet du ministère de la Prusse. (Le land de la Prusse, le plus grand de l'Allemagne, représente les deux tiers du Reich, et jouit pratiquement vis-à-vis du pouvoir central d'une autonomie totale).

Au ministère de Gœring sont rassemblés tous les dossiers concernant la subversion, les partis politiques, et c'est là aussi que se trouve le central des communications télégraphiques et radiophoniques.

Son appartement du Reichstag, Gœring l'a cédé pour un temps à deux personnalités assez étranges : le prince de Hesse, qui fera beaucoup parler de lui dans la haute société allemande, dans les cercles diplomatiques, et plus tard épousera la princesse Mafalda, la fille du roi d'Italie, qui mourra en déportation, — et le Dr Ernst Hanfstaengl, fort connu à l'époque sous le diminutif de « Putzi ».

Cette complaisance de Gœring valut par la suite à Putzi d'être considéré comme complice, ayant activement participé à la préparation de l'incendie.

Si le Reichstag, ce dernier bastion de la République, est tombé, disait-on, c'est par la trahison de l'entourage d'Hitler et de Gœring. Des gens se sont trouvés qui ont permis aux SA de passer par le souterrain qui conduit du palais présidentiel au Reichstag.

La presse internationale ayant divulgué ces rumeurs, Hanfstaengl devait porter plainte contre les diffamateurs et charger à Londres son avocat Kenneth Brown de défendre son honneur.

Pour qui connaît Hanfstaengl, son passé et son caractère répondent de lui. Aussi personne parmi les gens informés n'a pu croire un instant que Putzi avait été capable consciemment ou inconsciemment de monter des machinations.

Jamais le Führer n'eût confié un secret de cette importance à Hanfstaengl, qu'il savait incapable de le garder par-devers lui, et pour qui les relations mondaines passaient largement avant la *Weltanschauung*, la conception philosophique du monde germanique.

Il n'en avait pas moins été choisi pour jouer un rôle fort intéressant en cette soirée du 27 février. C'est le conseiller à la propagande, Goebbels, qui avait conçu le scénario.

Remarquablement doué intellectuellement, d'une forte culture, fin psychologue, Goebbels — il l'a prouvé — connaissait aussi bien l'art d'agir sur les foules que la mentalité d'Hitler, épris de romantisme germanique. Le chancelier se plaisait le soir à entendre de la musique en petit comité, et Goebbels estimait que la popularité du Führer ne pouvait que gagner à le faire savoir.

C'est ainsi que ce soir-là, Putzi Hanfstaengl, virtuose amateur, ami de Franklin Delano Roosevelt... et d'Adolf Hitler, fut invité à venir jouer du piano pour le Führer.

Issu d'une famille catholique, éditeur à Munich de livres chrétiens et de reproductions d'art, Hanfstaengl avait terminé ses études aux Etats-Unis, à Harvard. C'est dans cette université qu'il s'était lié avec Roosevelt, comme avec un certain nombre de ses condisciples, devenus avec les années des personnalités marquantes des Etats-Unis.

En 1923, par l'intermédiaire de Max Amann, responsable des éditions du parti, Hanfstaengl fit remettre à Hitler mille dollars, montant de la cession de sa Galerie d'art new-yorkaise. Après le putsch manqué de Munich, Hanfstaengl avait même donné quelque temps, asile au vaincu. C'est alors dans sa retraite forcée, qu'Hitler écrivit « *Mein Kampf* » (mon combat). Il mesura la vanité des putschs dans un Etat civilisé disposant de la police et de l'armée. Il résolut alors de mobiliser les masses, à quelque classe sociale qu'elles appartenissent ? Mais l'argent, s'il est le nerf de la guerre, est aussi celui de la révolution.

Pour faire pénétrer l'agitateur dans la bourgeoisie capitaliste, Hanfstaengl fut l'homme idéal. De belle prestance, parlant plusieurs langues étrangères, Putzi s'entendait aussi bien à discuter art et architecture qu'à montrer ses talents de pianiste, toutes choses qu'appréciait Hitler. Docteur en histoire, Putzi était en relation avec les partis germaniques, qui n'avaient guère de secrets pour lui. Son humanisme n'inspirait aucune inquiétude à quiconque, mais seulement de la sympathie. Il fit pénétrer Hitler dans des cercles très mondains ; on vit le Führer chez les Bechstein, les facteurs de pianos, chez Brückmann, l'éditeur de Juston Stewart Chamberlain, l'antisémite.

Hitler donnait de l'« *Altesse* » aux membres des familles princières, et laissait partout entendre qu'une fois au pouvoir il restaurerait la monarchie.

Hanfstaengl était sincèrement persuadé qu'il pourrait en temps opportun influencer Hitler. Cette idée lui était d'autant plus chère que dans l'entourage du Führer il trouvait un adversaire idéologique, cordialement détesté des aristocrates et des personnalités chrétiennes, et tout spécialement de lui-même, Alfred Rosenberg, l'auteur du « Mythe du xx<sup>e</sup> siècle ». Putzi, pour se rendre indispensable au Führer, et faire obstacle à l'influence de Rosenberg, lui avait fait connaître de nombreuses personnalités étrangères. Parmi elles, Randolph Churchill, Louis Lochner, correspondant de l'Associated Press, Harold Callender, du « New York Times ».

Goebbels avait convoqué Hanfstaengl pour la soirée du 27 février 1933 à 20 h 30 ; le Führer, fatigué de sa tournée électorale, serait heureux que son vieil ami de Munich se mît au piano. Le Führer se détendrait en l'entendant jouer, comme autrefois. Quoique cette invitation ne s'accordât guère avec la tension électorale, Putzi n'en fut pas autrement surpris, connaissant le caractère cyclique de Hitler. Il aurait pu pourtant s'étonner du ton particulièrement aimable d'une invitation venant de Goebbels, car depuis longtemps le pied-bot lui battait froid et n'aimait guère qu'il contrât le Führer ; question de prestige personnel, de jalousie aussi.

Goebbels brûlait de devenir le grand chef de la propagande, la guerre de l'esprit. Et autant qu'il en avait la possibilité, il circonvenait Hitler et écartait ceux qui pouvaient constituer une menace. Putzi était de ceux-là. On l'avait vu moins souvent à la Chancellerie, où des disques avaient peu à peu remplacé les instrumentistes et la musique même... des disques très particuliers, les enregistrements des plus récents discours de Hitler. Lorsque les éclats de voix, les apostrophes, la voix rauque mais fascinante se tassaient et que le disque était remis dans sa boîte, Goebbels faisait l'apologie du morceau d'éloquence, écouté avec recueillement par l'auditoire. Il exaltait la rhétorique de l'orateur, la pensée de l'homme d'Etat et sa vocation messianique.

Hitler ne pouvait se passer de Goebbels, par affinités mentales, peut-être, mais aussi parce que ce gnome, petit et brun, boitillant à ses côtés, lui servait de repoussoir devant les masses. En outre, Mme Goebbels lui avait amené nombre de ses amis, des gens « biens » qu'elle avait connus lorsqu'elle était la femme d'un grand industriel du textile, M. Quandt. Tout ce que Berlin comptait de sommités dans la noblesse, l'industrie, la finance et l'art se réunissait fréquemment, après le 30 janvier, dans l'immense salon de l'appartement de dix pièces que les Goebbels occupaient à la Reichskanzler Platz.

Le 25 février 1933, donc deux jours avant l'incendie, Putzi, en tant que chef de la presse pour l'étranger, avait déjeuné avec Sir Horace Rumboldt, l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, pour lui révéler, en exclusivité, le contenu des documents saisis la veille au siège du Comité central communiste ; il ne s'agissait de rien moins que de la révolution communiste en

Allemagne, et, par extension, dans les colonies anglaises, notamment aux Indes et en Extrême-Orient.

— Ce sont des territoires appartenant aux Britanniques, renseignez-vous auprès du gouvernement allemand, avait suggéré Putzi à Sir Horace.

Le jour prévu pour la soirée musicale, Hanfstaengl se trouva cloué au lit par une forte grippe. Il s'excusait de ne pouvoir venir et de n'avoir trouvé d'autre remède que des cachets d'aspirine accompagnés d'un grand bol de rhum chaud. Il recommanda à la direction du palais présidentiel, Frau Wanda Puschke, qu'on ne le dérangeât sous aucun prétexte.

Il commençait à transpirer lorsque Brükner, officier d'ordonnance du Führer, lui téléphona : « Hanfstaengl, le Führer tient absolument à ce que vous alliez ce soir chez les Goebbels. Il désire que vous lui jouiez du piano. » Le malade refusa poliment. A peine avait-il retrouvé la chaleur douillette de son lit, que le téléphone se fit de nouveau entendre. C'était Magda Goebbels, qui, au bout du fil, suppliait : « Mon cher Hanfstaengl, vous ne pouvez pas faire une chose pareille au Führer, votre absence va tout gâcher, habillez-vous immédiatement et chaudement, et venez. Vous vous soignerez en rentrant. »

Cette fois encore, Hanfstaengl refusait poliment, mais avec fermeté de se déplacer. Avec ses 40° de fièvre, il trouvait un peu excessif qu'on lui fit quitter deux fois son lit parce que le Führer voulait soudainement l'entendre jouer du piano.

Puis ce fut Frau Puschke en personne qui fit irruption dans la chambre du grippé : « Herr Doktor, Herr Doktor », lui dit-elle de sa voix suraiguë, « le Reichstag est en train de brûler. »

Hanfstaengl se précipita au téléphone, appela Goebbels dans l'intention de parler à Hitler personnellement. Mais Goebbels ne voulait pas passer Hitler. Perdant patience, Hanfstaengl cria d'un ton désespéré : « Dites-lui que le Reichstag est en feu. »

Et il entendit Goebbels lui répliquer sèchement :

— Hanfstaengl, c'est encore une de vos plaisanteries, je suppose !

— Si vous croyez que c'est une plaisanterie, venez ici et vous verrez bien, dit le malade furieux, en raccrochant l'écouteur.

Mais la nouvelle avait une telle importance qu'il crut bon d'avertir quelques journalistes étrangers. Il avait à peine reposé le récepteur que la sonnerie retentissait de nouveau. C'était encore une fois Goebbels.

— Ecoutez, Hanfstaengl, finie la plaisanterie ! Je viens de parler au Führer, il veut savoir de quoi il s'agit.

Exaspéré, Hanfstaengl hurlait :

— Venez, vous vous convaincrez vous-même que le Reichstag est en feu !

Au même instant, le prince de Hesse, qui habitait le palais, se précipitait dans la chambre de Hanfstaengl. Il voulait discuter de l'événement.

L'aristocrate, ami de Gœring, était accompagné du prince August-Wilhelm, appelé Auwi, fils de Guillaume II, propriétaire d'une villa à Potsdam où il habitait. Ce n'est que par hasard que ce dernier se trouvait invité par le prince de Hesse à une soirée de détente.

Mais Hanfstaengl était surtout affecté par l'insuccès de son traitement. Une seule chose consolait cet esthète qui naguère parlait architecture avec son ami Adolf : « Enfin cet ignoble *Blockhaus* est bel et bien fichu <sup>1</sup> ! » Les deux princes le quittèrent pour voir de près l'incendie. Ils rencontrèrent ainsi Gœring, Hitler et Goebbels, et furent fixés pour la postérité sur les clichés pris par Hoffmann, le photographe personnel du Führer. Les deux princes consternés devant le crime qu'ils contemplaient, n'étaient-ils pas le meilleur alibi pour Gœring, absent ce soir-là de son palais, et qui n'avait donc pu faciliter le passage des incendiaires, ni leur fuite par le couloir souterrain ?

Dans le journal de Goebbels, trouvé après la guerre, on peut lire :

« Ce soir, travaillé à la maison. Le Führer vint dîner à neuf heures. Nous avons bavardé et écouté de la musique. Coup de téléphone du Dr Hanfstaengl. Le Reichstag est en feu ! Je crois à une extravagante plaisanterie et refuse de communiquer la nouvelle au Führer. Je m'adresse partout où je peux avoir des nouvelles et obtiens enfin une confirmation du terrible événement. »

Goebbels sut immédiatement qu'il s'agissait d'une tentative des communistes pour renverser le pouvoir légal :

« L'information est exacte. La grande coupole n'est qu'un brasier. J'en informe le Führer, et ensemble nous descendons en trombe l'avenue de Charlottenburg jusqu'au Reichstag. Tout le bâtiment est en feu ! Un acte des incendiaires ! Enjambant de gros tuyaux alimentant les lances, nous franchissons la porte d'entrée n° 2 et atteignons le hall. Gœring nous rejoint sur le seuil, von Papen arrive à son tour. Une constatation a été faite en divers points : l'incendie est dû à la malveillance. Il est évident que les communistes ont procédé à une ultime tentative de semer le désordre en créant une atmosphère panique afin d'en profiter pour s'emparer du pouvoir. »

Hitler et Goebbels n'avaient qu'à descendre par la grande avenue, le Kaiserdamm, une distance d'à peu près cinq kilomètres pour que les SA leur ouvrirent le cordon devant le portail II. Les journalistes et les photographes se précipitèrent, mais les voitures étant protégées, ils n'avaient pas une grande chance. Ils protestèrent, voulurent suivre le chancelier. On refusa tout le monde. Un seul eut le privilège de suivre

1. Cette version des faits m'a été donnée par M. Hanfstaengl. Elle ne contredit en rien la version donnée par lui dans son livre : « *Hitler, les années obscures* », (Editions de Trévisse - Paris 1967).

le Führer : le correspondant du « Daily Express » de Londres, le britannique Sefton Delmer. Les autres reçurent le lendemain des photos, par les services de presse de Walter Funk, puisque Heinrich Hoffmann, photographe personnel du Führer, se trouvait « par hasard » au dîner de Goebbels et avait été conduit sur les lieux en leur compagnie.

Mais selon Paul Lœbe, ancien président du Reichstag, de 1902 à 1932, rien ne fut l'effet du hasard ce soir-là.

— Nous les sociaux-démocrates, nous n'étions pas encore par terre, à cette époque-là, nous avions aussi notre service de vigilance ; par lui, nous connaissions les programmes et les dates des discours et des déplacements de Hitler, jusqu'au 5 mars, jour des élections. Les grands manitous du nazisme avaient laissé deux jours vides, le dimanche 26 et lundi 27 février. Pour expliquer ces « trous » dans la succession des discours prononcés par leur chef, nous apprîmes qu'une réunion de ministres se tiendrait le 27. Des mesures retentissantes en matière économique et sociale, destinées à améliorer le niveau de vie des citoyens seraient annoncées, et cela pour influencer les élections. Quelles seraient ces mesures spectaculaires ? Une riposte à ces promesses s'imposait. Mais l'ordre du jour des réunions du gouvernement avait été tenu secret. Nous étions obligés d'observer les mouvements des hitlériens, car nous craignions des attaques brusques lors de nos rassemblements.

« Pour vous dire la vérité, étant un homme normal, je ne pouvais pas croire que des gens qui prétendaient faire de la politique pourraient commettre un acte aussi barbare. Lors de l'incendie, je me trouvais engagé dans la campagne électorale à Breslau, en Silésie. Aussitôt que j'appris la nouvelle, je me rendis immédiatement à Berlin, en tant que premier vice-président du Parlement. Je tiens à souligner que l'agence télégraphique Wolf, contrôlée déjà par les hitlériens annonçait dans son premier communiqué : « Le Reichstag brûle dans tous les coins ! » Lorsque je revins à Berlin, je me suis tout de suite rendu au Reichstag, et j'ai pu constater que dans l'ensemble il était intact, seule la coupole était en partie endommagée. Je pris immédiatement contact avec mes amis et c'est ainsi que j'appris que les chefs nazis avaient organisé trois grandes réunions. L'après-midi dans l'appartement de Goebbels à Kaiserplatz, le soir au ministère de l'Intérieur, Unter den Linden, et au Présidium de la police, à Alexanderplatz. Mes illusions s'envolèrent d'un coup. Plus tard, arrêté moi-même, je me suis demandé comment des hommes avaient pu commettre un forfait pareil. J'avais eu le temps de réfléchir sur les renseignements reçus le 28 février 1933 : entre 18 et 21 heures, le soir du 27 février, nos hommes avaient observé des allées et venues continues dans l'appartement de Goebbels. Pendant cette soirée agitée, on avait vu apparaître tour à tour, Hitler, Goering, Himmler, Ley. Les députés nazis Krüger, Daluge, le chef de la police au ministère de la Prusse, Hanke,

proche collaborateur de Goebbels et Diels, par la suite chef de la Gestapa<sup>1</sup>, s'étaient également rendus ce soir-là chez le chef de la propagande nazie. Comme Gauleiter de Berlin, Goebbels avait son mot à dire. Leur venue n'avait rien d'extraordinaire vu les élections, mais à la réflexion, la réunion de tant de personnalités importantes nous apparut comme une mobilisation pour cet événement que nous n'avions évidemment pas prévu dans le cadre de la campagne électorale. Ma conviction s'est renforcée du fait qu'étant le remplaçant de Gœring de par ma fonction parlementaire, j'avais remarqué quelques jours auparavant que les SS avaient relevé les SA comme gardes personnels de Hitler, mais aussi de Gœring. A l'époque, nous ne faisons pas une grande distinction entre les activités de ces deux groupes de matraqueurs. J'avais pourtant noté tout de suite que les SS jouissaient de plus de confiance que les SA et qu'ils étaient chargés de missions spéciales par la direction du parti. »

Otto von Heydebreck, journaliste du « Basler Nachrichten », avait un frère, Hans-Peter, à l'époque un des leaders SA, lieutenant très proche de Hitler et de Rœhm, célèbre pour sa bravoure dans les Corps Francs engagés contre les Polonais en 1921, bien qu'amputé d'une main depuis la Première Guerre mondiale. Il a suivi de près l'affaire de l'incendie du Reichstag. Il fut en butte à de sérieuses difficultés en raison des luttes intestines qui sévissaient après la prise du pouvoir entre les SA et les SS, et des rumeurs qui circulaient quant aux véritables auteurs de l'incendie. La presse mondiale avait dénoncé les SA comme responsables de l'incendie, et Hans-Peter von Heydebeck et surtout Rœhm et ses amis Heines et Ernst, se sentant visés, avaient réclamé de Hitler une enquête poussée pour les décharger de ce crime et des répercussions politiques qui en étaient résultées pour eux dans le pays et à l'étranger. Hans-Peter von Heydebreck avec ses amis SA, se livra lui-même à une enquête dont il confia les résultats à son frère Otto. Le 30 juin 1934, Hans-Peter von Heydebreck, Gruppenführer SA pour la Poméranie, était fusillé à la prison de Stadelheim. Heydrich l'avait accusé d'être le propagateur des rumeurs dans les rangs des SA sur « Gœring, l'incendiaire ». Même après la défaite de 1945, Gœring ne pardonna pas les difficultés que Heydebreck lui avait causées. A Nuremberg, répondant à l'adjoint du procureur américain, Robert Kempner, qui le questionnait sur l'affaire du Reichstag, Gœring reconnut que Hans-Peter von Heydebreck avait causé au parti des difficultés, sans spécifier la nature de celles-ci. J'ai interrogé Kempner à ce

1. Gœring créa le 26 avril 1933 la police secrète d'Etat appelée *Das Geheime Staatspolizei-Amt*, dont l'abréviation est Gestapa, résultant des quatre mots : *Geheimes* (secret), *Staats* (Etat), *Polizei* (police), *Amt* (service). Plus tard, le dernier mot Amt fut supprimé et l'institution policière s'intitulait : *Gestapo*.

sujet. Le juriste germano-américain m'a répondu : « J'avais compris que Gøring reprochait à Heydebreck son attitude lors de l'enquête sur l'incendie. Je n'ai pas insisté sur les démêlés entre les anciens dignitaires du III<sup>e</sup> Reich. Nous avons d'autres choses à faire, le Reichsmarchall avait commis des crimes bien plus graves. »

Naturellement, Otto von Heydebreck a cherché à connaître les circonstances de la mort de son frère Hans-Peter au cours de la purge du 30 juin 1934, et, cela va de soi, il a voulu éclaircir les dessous de l'incendie du Reichstag. Dans les notes qu'Otto von Heydebreck m'a données, on peut lire :

« Karl Ernst m'a renseigné. Dans l'après-midi du 27 déjà, à cinq heures. Daluge avait posté une vingtaine de SS pour protéger l'appartement de Goebbels, ce qui ne s'était jamais fait auparavant. D'autre part, plusieurs Sturm SA devaient être mis à la disposition de Ernst pour protéger l'avenue Kaiserdamm et la chaussée de Charlottenburg, sous prétexte que les opposants pourraient envahir le quartier des ministères après leur réunion qui se tenait au Sportpalast où ils célébraient le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Karl Marx. En vue des événements et en relation avec l'examen des documents trouvés dans la Liebknecht-Haus, Himmler et Heydrich ont conféré avec Daluge et Diels. Nous n'étions pas mobilisés pour soutenir l'action des commissaires de la criminalité placés sous les ordres de Diels et de Gøring. »

Otto von Heydebreck a failli, lui aussi, être fusillé le 30 juin 1934, soupçonné d'avoir recueilli des informations concernant l'incendie du Reichstag. Après la guerre, il m'a certifié qu'il fut « miraculeusement » sauvé par un confrère qui l'avait caché dans son bureau le jour de l'assaut des himmlériens. Ce journaliste, devenu depuis rédacteur du journal « Die Welt », à Berlin-Ouest, n'est autre que Kausch, le correspondant du « Schlesische Zeitung » qui, le 27 février 1933, avait réussi à se glisser dans le Reichstag en flammes avant l'arrivée de Gøring. Kausch m'a expliqué en 1968 comment il avait « logé » secrètement Otto dans son bureau du 16, Linkstrasse, et comment son confrère put éviter par la suite d'être arrêté.

Otto von Heydebreck n'aimait pas parler de son frère après 1945, vu la position de Hans-Peter dans le parti nazi. Il hésitait à me remettre les notes de son frère et les renseignements qu'il avait pu obtenir pendant des années de recherches sur l'incendie du Reichstag. « Mon intention, me disait-il, n'est de défendre ni les SA ni mon frère, mais la vérité historique exige qu'on connaisse les fuites provenant des sphères supérieures du parti et qui prouvent incontestablement que ce ne furent pas les SA qui ont incendié le Reichstag, mais un commando spécial de durs recruté à

Berlin, et qui se trouvait sous l'obédience du service secret du parti dirigé par Himmler et Heydrich. »

Même les premiers témoins, attirés par les sirènes des pompiers, constatèrent l'absence du personnel du Reichstag. Ils voyaient les pompiers et les policiers frapper aux portes fermées, et personne ne venait ouvrir. « L'immeuble doit être bien assuré et à une bonne compagnie d'assurances ! », raillait un badaud voyant les pompiers chercher une entrée. « Doucement, les gars ! ne vous pressez pas ! Le propriétaire a tout intérêt à ce que la boutique s'en aille en flammes. Après, il vous paiera un bon gueuleton !... »

Même si toutes les anecdotes qui circulaient à Berlin ne représentent pas une base pour la recherche criminologique de l'affaire, elles illustrent du moins ce que fut l'opinion générale, la vox populi, le soir où les pompiers cherchaient à percer le silence énigmatique du Reichstag.

Il est vrai que les entrées de l'énorme palais n'avaient pas à rester ouvertes pendant la nuit, bien qu'il fût vide et que normalement une entrée suffisait pour les entrées et sorties. Mais comment expliquer l'absence de toute surveillance alors qu'à plusieurs reprises on avait fait courir le bruit que des inconnus voulaient détruire le Reichstag — on avait même téléphoné anonymement à Gœring, en 1932, pour annoncer que le palais sauterait. A quoi servaient alors les trois systèmes de liaison directe, installés à trois des entrées, avec la station de pompiers la plus proche, celle de Linienstrasse ? Pourquoi les concierges des autres entrées, à part celle du portail V, n'étaient-ils pas à leur place, alors que du jour où la police avait fait une descente dans la Liebknecht-Haus, le 24 février, on avait fait savoir avec insistance que les communistes envisageaient des attentats contre les immeubles d'Etat : « Les documents saisis, disait-on, ont fait découvrir un vaste complot terroriste. »

Fait d'autant plus curieux que le gardien-chef de la Brandenburger Tor a témoigné plus tard que ce soir-là, avant l'incendie, il n'avait cessé de recevoir des appels téléphoniques de ses supérieurs, demandant s'il y avait quelque chose à signaler. Ce contrôle aurait été motivé par la réunion des sociaux-démocrates au Sportpalast, car si les manifestants devaient se diriger vers le quartier du gouvernement, ils seraient passés par la Potsdamer Platz, la chancellerie, vers la Brandenburger Tor et le Reichstag.

Comment se faisait-il qu'Alexander Skranowitz, homme à toute main de Gœring, inspecteur du Reichstag, et qui habitait dans une maison proche du palais, ait donné congé à ses hommes pour cette soirée à l'atmosphère si tendue ?

Ludwig Krieger, à l'époque sténographe, aujourd'hui retraité à Bonn, m'a déclaré en octobre 1967 avoir fait une démarche auprès du directeur

du Reichstag, Galle, pour lui indiquer que dans les couloirs menant vers la loge des sténographes officiels dans la salle plénière il n'y avait aucune porte et que par conséquent il était enfantin de s'introduire par un portail ouvert et de commettre un attentat dans le Reichstag.

« Lorsque j'expliquais à Galle ce danger, je ne pensais même pas à un incendie, mais à un attentat sur des personnes. Même aux périodes où les sessions étaient suspendues, les pièces réservées aux différents groupes de députés étaient toujours fréquentées, donc la protection s'imposait déjà à cause de nos avertissements. »

Le Dr Rudolf Eggeling, également sténographe et collègue de Ludwig Krieger, m'a fait une remarque analogue.

« Vu la mauvaise volonté avec laquelle on assurait la protection du palais dans les derniers jours de cette semaine agitée et surtout le 27 février, sur seize sténographes, dont dix attitrés et six aides ou débutants, douze avaient déclaré au lendemain de l'incendie que ç'avait été une provocation nazie contre la République. Les quatre restants, membres du parti ou sympathisants, n'ont même pas osé nous contredire. Skranowitz, confident de Gœring, fut pratiquement le seul du personnel à crier que le crime était signé : les communistes avaient fait le coup. Pour éviter des discussions avec lui à ce sujet, nous fuyions chaque occasion de le rencontrer. »

Donc personne n'a pu comprendre cette attitude d'un inspecteur responsable de la sécurité du palais.

Admettons que ces opinions aient été émises par des spectateurs peu qualifiés pour donner un jugement, étant donné qu'ils n'ont vu qu'une modeste fraction du grand spectacle, et n'étaient pas capables de saisir l'affaire dans son ensemble.

C'est pourquoi les conclusions de la commission d'enquête nous intéressent davantage.



## Le Führer contemple

### « le signal de la révolution mondiale »

*In hoc signo vinces !*

Dans l'expertise que Gustav Wagner, le nouveau chef des pompiers berlinois, (Branddirektor), a établie pour le tribunal, on constate que le typographe Werner Thaler fut le premier à se présenter au policier Karl Buwert qui accomplissait sa ronde de routine dans le quartier. Ce jeune homme communiqua, avec un accent bavarois très prononcé, qu'il venait de voir un ou deux hommes entrer dans le Reichstag et qu'il avait même entendu un bruit de vitres cassées. L'accent bavarois de Thaler empêcha Buwert d'agir immédiatement, il prétend ne pas avoir parfaitement compris ce qu'il disait.

Thaler, typographe au « Völkischer Beobachter », portait ce soir-là des pantalons et des bottes SA. Il paraît étonnant que sur quatre millions de Berlinoises ce fût justement un ouvrier travaillant dans un journal national-socialiste qui se soit trouvé sur les lieux. Buwert a affirmé que Thaler s'était présenté à lui, à 21 heures 04 ou à 21 heures 05. Dans son expertise, le Branddirektor Wagner s'exprime avec précaution : « Le témoin Werner Thaler prétend avoir entendu un bruit de vitres à 21 heures 07. »

Bien entendu, Wagner croit dur comme fer qu'un porteur d'uniforme ne saurait mentir, donc c'est la montre de Buwert qui décide. C'est pourquoi il en déduit qu'entre le moment où Thaler a vu les hommes entrer et entendu le bris de vitres jusqu'au moment où il a abordé Buwert, il n'a pu s'écouler plus d'une minute. Donc les inconnus vus par Thaler se sont introduits exactement à 21 h 03.

Qui furent ces deux hommes ?

Il n'était pas question pour Buwert d'entrer dans le palais, la porte étant fermée et la fenêtre trop haute. Les fenêtres du rez-de-chaussée étaient protégées par des grilles en fer très épaisses. Il arrêta un individu qui passait près de lui, un soldat de la Reichswehr. D'un ton énergique, il lui ordonna de se rendre immédiatement à la Brandenburger Tor pour avertir les policiers en service de l'incident qui venait d'avoir lieu. Le soldat accepta, sans hésiter, et lui promit de se rendre au commissariat. Mais au lieu de tenir sa promesse, il gagna la première station de tramway et disparut pour toujours. On l'a cherché, on l'a réclamé. Il n'a jamais donné signe de vie.

Qu'un soldat allemand, même d'une opinion contraire à celle du gouvernement, se fût enfui alors qu'il pouvait supposer que des voleurs avaient été surpris au moment où ils entraient par effraction dans le palais, — il n'était pas encore question d'incendiaires —, paraît anormal, quand on connaît les Allemands, toujours prêts à rendre service à la police.

Cette disparition paraissait à tout le monde plus que mystérieuse, d'autant qu'à 21 h 15 un homme essoufflé, vêtu d'un imperméable brun, se présenta au poste de police de la Brandenburger Tor et cria au lieutenant Emil Lateit : « Venez tout de suite, le Reichstag brûle ! » L'officier de police avec l'inconnu et deux Schupo, Græning et Losigkeit, après avoir noté sur son livre de bord : 21 h 15, se dirigea tout de suite vers la voiture qui stationnait devant la porte, le moteur en action. Deux minutes plus tard, les quatre hommes étaient déjà devant la porte V. Lateit remit un papier au Schupo Græning, sur lequel il écrivit 21 h 17 et l'envoya demander des renforts. L'inconnu si pressé qui apporta la nouvelle disparut soudain et ne donna, lui non plus, jamais signe de vie.

Il est impensable que Lateit n'ait pas voulu introduire cet homme dans le Reichstag alors qu'il l'a ramené en voiture avec lui, et que le barrage policier n'était pas encore établi (on ne peut donc supposer que l'homme ait été refoulé). Ce qui paraît plus extraordinaire encore est que Lateit n'ait pas relevé le nom de l'inconnu, ni lors de son arrivée au commissariat, ni dans la voiture, ni lorsqu'ils en sont descendus devant le Reichstag. Lateit affirma par la suite que l'homme avait subitement disparu. Omission grave, car on lui en fit grief. Le blâme ne vint pas des autorités, mais de ceux que l'on accusa d'être les responsables de l'incendie.

Lorsque le lieutenant Lateit arriva à la porte V chez Wendt, il apprit qu'il ne pouvait, faute de clés, pénétrer à l'intérieur du bâtiment. A ce moment précis, Skranowitz, l'inspecteur du Reichstag, se présenta venant de son appartement, les clés à la main. Surpris par l'animation bruyante de la rue, il avait cru bon d'appeler Wendt à l'appareil pour lui demander ce qui se passait. Renseigné, il courut au Reichstag et c'est grâce à ce

hasard  
dans l  
jambe

Lat  
petits  
aurait  
la por  
fantas  
lière  
chacu  
d'une  
de la  
pagn  
s'élev  
les p  
notif  
tour,  
s'arr  
nem  
cypr  
Sur  
de p  
haut

C  
fut

A

pre  
mal

A

d'en

ava

ent

par

cro

C'e

est

sat

leu

ra

le

hasard qu'il put remettre les clés au lieutenant Lateit qui se précipita dans le palais. Skranowitz s'efforça de le suivre, mais il n'avait plus des jambes de vingt ans...

Lateit et Skranowitz observèrent un peu partout dans les couloirs de petits feux. Lateit éteignit un paquet de tissu qui brûlait. Skranowitz aurait vu pour sa part, une torche sous un fauteuil. Puis Lateit ouvrit la porte de la salle plénière qui était plongée dans une obscurité percée de fantastiques lueurs. Sur la grande table du président, une flamme régulière montait, deux autres à gauche et à droite d'une largeur d'un mètre chacune et, rapporta Lateit, de véritables « orgues de flammes », chacune d'une hauteur de cinq à six mètres. Le pupitre des orateurs, juste en face de la table du président, brûlait aussi. Un autre policier qui les accompagnait, Losigkeit, remarqua des flammes analogues qui lui parurent s'élever de la loge des sténographes. Ils coururent tous deux pour appeler les pompiers, et Lateit eut vite fait d'aller à la Brandenburger Tor pour notifier à ses supérieurs ce qu'il avait vu. Il était 21 h 21. Lorsqu'à son tour, Skranowitz ouvrit la porte de la grande salle plénière, à 21 h 22, il s'arrêta, saisi, devant le stupéfiant spectacle. Auprès du bureau du gouvernement dont les boiseries s'étaient enflammées, s'élevaient deux immenses cyprès de feu, jaillis de chaque côté du pupitre réservé aux orateurs. Sur les bancs de la présidence et ceux du gouvernement, une quinzaine de petits foyers régulièrement disposés en pyramides de 50 à 60 cm de haut et dont la base mesurait 30 à 40 cm, flambaient allègrement.

Ces détails précis ont été confirmés dans le rapport des pompiers qui fut remis par la suite à la Commission d'enquête<sup>1</sup>.

Avant de partir, Lateit avait chargé le policier Poeschel, qui fut le premier à alerter le portier Wendt, de chercher avec Skranowitz si les malfaiteurs ne se cachaient pas quelque part dans le palais.

Avant même que Thaler ne communiquât à Buwert ce qu'il venait d'entendre et de voir, un autre passant, Hans Flöter, étudiant en théologie, avait informé ce même policier du bruit de vitres cassées qu'il avait entendu. Il avait même vu, dit-il, un homme qui entra dans le palais par la première fenêtre à droite de l'entrée, une lumière à la main. Flöter croyant avoir fait son devoir, partit tranquillement chez lui pour dîner. C'était son droit, mais cela paraît quand même un peu bizarre. L'essentiel est que Flöter et Thaler furent plus tard les principaux témoins de l'accusation ; ils avaient vu et entendu l'incendiaire entrer dans le palais. De leur déposition, il résulte que l'incendiaire n'avait pas pu se cacher auparavant dans le palais, car il lui eût fallu en ce cas des complicités dans le personnel.

1. Expertise du Branddirektor Wagner du 22-5-1933 (Bundesarchiv, Koblenz).

Ces deux témoignages ne firent pas l'affaire des experts. On n'entre pas avec une chandelle à la main lorsqu'on veut incendier le Reichstag. Ensuite, comment est-il possible que les pompiers du groupe 6 de la station « Stettin », Puhle, Polchow, Wiese, Nest et les autres n'aient pas vu la fenêtre cassée lorsqu'ils essayèrent d'entrer par le portail I ? Il leur fallut eux-mêmes casser la fenêtre voisine. Enigme aussi le fait que le policier Buwert, Thaler et d'autres qui se trouvaient là n'aient pas indiqué aux pompiers que la fenêtre était cassée. De plus, les pompiers disposaient de projecteurs, ils avaient éclairé plusieurs fenêtres avant d'entrer par la deuxième. Or, personne n'a vu les vitres cassées par lesquelles s'était introduit l'incendiaire.

Quelques instants avant l'arrivée des pompiers, un policier, Helmut Pöschel, alerté par Buwert, se rendit au portail V pour « réveiller » le concierge Wendt. A la nouvelle que le Reichstag brûlait, Wendt, au lieu de décrocher le levier pour alerter les pompiers sortit de l'immeuble pour aller se convaincre que le feu avait vraiment pris. Puis revenant dans sa loge, au lieu de prévenir les pompiers, ou l'inspecteur du Reichstag, Skranowitz, ou le directeur, Galle, il appela tout simplement Paul Adermann, le gardien de nuit du palais de Gœring, et lui fit part de la nouvelle. Celui-ci par la suite la transmet à la secrétaire de Gœring, Mlle Grundtmann, au ministère de l'Intérieur de Prusse où se trouvait le grand patron. Wendt prétendit plus tard qu'il avait tenté de joindre Skranowitz, mais que le téléphone n'avait pas sonné alors que l'inspecteur était chez lui. Il n'avait pas téléphoné à Galle, le directeur du Reichstag (le conservateur), qui fut informé par Adermann. Il est vrai que Wendt avait appelé le responsable de l'appareillage technique et de la tuyauterie, Mutzka, « mais sans succès ».

Lorsque Klotz, un pompier de la station Moabit, voulut observer, lui aussi, à 21 h 24, ce feu d'artifice, il ouvrit la porte, mais ne put rien voir. Il était trop tard. La salle était remplie d'une fumée épaisse, une véritable purée, une lave qui se déchaînait vers les portes, avec une violence inouïe. Il courut alerter son groupe et dans le grand hall, il rencontra son camarade Puhle et lui cria que la salle plénière brûlait. Trois minutes furent nécessaires pour que les deux pompiers alertassent leurs hommes et missent leur lances en batterie. A 21 h 27, Klotz, avant de pénétrer, jeta un coup d'œil à travers la fente de la porte. Les deux battants joignaient mal. La salle tout entière lui sembla rougeâtre. Il pensa que cette coloration de la fumée était due aux reflets des flammes. Mais lorsqu'il ouvrit la porte pour attaquer le feu, la salle était devenue en quelques instants une mer de feu dont les vagues de flammes montaient jusqu'au plafond. Une flambée soudaine de caractère explosif se produisit alors, si violente qu'elle tordit les deux grandes traverses métalliques sur lesquelles reposait le plafond vitré. Tout ce qu'il y avait de combustible

dans la  
et des

Polc  
et att

Le  
d'abai  
recher

Leu  
Bisma  
athlét  
dait t

—  
Le

Pl

au v

pant

qu'u

mais

poor

Pays

de p

le 1

les

L

être

or,

rôle

« f

I

Go

Jac

dia

no

ve

co

ur

ur

c'

sa

h

dans la salle, strapontins, boiseries, tapisseries et bancs du gouvernement et des députés, tout était la proie des flammes.

Polchow, Klotz et leurs camarades couraient pour dérouler les tuyaux et attaquer le sinistre...

Le Shupo Poeschel, revolver en main, suivit Skranowitz qui venait d'abaisser la manette commandant l'éclairage général. Ils se mirent à la recherche des incendiaires.

Leur quête ne fut pas longue. Sous les grands lustres de la salle Bismarck, dans la partie est de l'étage principal, un homme, d'aspect athlétique, torse nu, les cheveux blonds tombant sur le front, les attendait tranquillement. Il était exactement 21 h 26.

— Pourquoi as-tu fait ça ? hurle Skranowitz.

Le grand blond, l'air embarrassé, répondit avec un accent étranger :

— Protestation, protestation !

Plus tard, Skranowitz devait prétendre l'avoir frappé une ou deux fois au visage. L'inspecteur du palais et les policiers fouillèrent les poches du pantalon de l'inconnu, qui était visiblement l'incendiaire. Ils ne trouvèrent qu'une pièce d'identité. Rien d'autre. La photo n'était pas très bonne, mais il n'y avait pas de doute, c'était le passeport de l'homme. Le « Paspoort von het Koninkrijk der Nederlanden » (Passeport du Royaume des Pays-bas), n° 31 896, avait été délivré le 13 mars 1931 par la préfecture de police de Leyde. Il portait le nom « van der Lübbe, Marinus », né le 13-1-1909 à Leyde, profession : maçon. Le passeport était valable pour les pays « d'Europe et d'Asie » et expirait le 14 mars 1933.

Les policiers avaient immédiatement remarqué que le nom aurait dû être écrit correctement « Lubbe », mais était orthographié « Lübbe » : or, la langue hollandaise ne comporte pas le « ü ». Ce détail jouera un rôle important dans la campagne que la Gestapa développera contre les « falsificateurs » émigrés.

Etonnante conduite de Skranowitz et de Poeschel qui sachant que Goering devait arriver d'un moment à l'autre, son officier d'ordonnance Jacoby étant prévenu, décidèrent d'un commun accord d'envoyer l'incendiaire au commissariat de police de la Brandenburger Tor. Il eût été plus normal que les deux fonctionnaires montrassent leur prise à Goering.

Quoiqu'il en fût, le directeur général des pompiers, Walter Gempp, venu, constata que le sinistre était localisé dans l'immense cheminée que constituait la salle plénière. Le feu s'était propagé horizontalement avec une rapidité surprenante. — il était 21 h 35 et les flammes formaient un immense cône dont la pointe atteignait 40 à 45 mètres de hauteur, c'est-à-dire, le sommet de la coupole. Parfois même elles s'épanouissaient à l'extérieur, dépassant la cime d'une dizaine de mètres, soit une hauteur totale d'environ 75 mètres, compte tenu de ce que le foyer initial

était le plancher de la salle du premier étage du bâtiment principal du palais.

La tendance centrifuge et verticale des flammes s'expliquait par l'appel d'air chaud de la verrerie éclatée et les portes ouvertes obligatoirement par les pompiers pour attaquer le feu. Etant donné cette localisation du sinistre, la protection des autres parties du bâtiment principal et des étages supérieurs était relativement facile. Un seul des foyers minuscules dans la tribune de presse s'était développé et provoqua la destruction de trois pièces.

Lorsque Gœring arriva enfin, les pompiers étaient maîtres du feu. L'extinction totale n'était plus qu'une question de temps. La presque totalité du palais était pratiquement intacte. Voilà pourquoi Gœring a pu, en toute tranquillité, recevoir Hitler, Goebbels et von Papen dans son bureau, tout proche de la salle plénière.

Skranowitz et les policiers, que la disposition de la quinzaine de petits foyers de la salle des séances avait frappés, ne pouvaient admettre que leur prisonnier eût allumé seul l'incendie avec des allumettes et des ligots, comme l'inconnu prétendait l'avoir fait. De plus, Skranowitz avait découvert sous un fauteuil une vraie torche et un « coussin » qui ne se consumait pas d'une manière normale, puisqu'il « brûlait ». Ces spécialistes estimèrent qu'il s'agissait là d'un autre engin incendiaire.

On découvrit encore un béret, une cravate et un morceau de savon, le tout appartenant à van der Lubbe ; ce savon, on le suppose, devait servir à l'homme pour se laver les mains, sa « besogne » accomplie.

Grauert, l'ami de Gœring, directeur au ministère de l'Intérieur, affirmait à l'époque et même après la guerre que Gœring était parti vers le Reichstag sitôt que Jacoby lui avait transmis la nouvelle.

Comment est-il imaginable que Gœring, veillant sur la sécurité de Berlin, n'ait pas immédiatement averti Hitler, car il savait certainement où joindre le Führer.

Qui a dit la vérité ? Gœring et Grauert, ou Heydebreck, qui soutint qu'après la venue de Jacoby, Hitler, alerté par Hanfstaengl, avait immédiatement appelé Gœring ? « Le Reichstag brûle-t-il ? » demanda Hitler. Et Gœring aurait répondu : « Oui, mon Führer, le Reichstag brûle. »

Selon Heydebreck, il était convenu entre Hitler et Gœring que ce dernier ne demanderait au Führer de venir sur les lieux qu'une fois l'opération réussie. En fait, c'est par l'intermédiaire de Diels que Gœring, du palais du Reichstag, invita Hitler à s'y rendre. La vérité semble du côté de Heydebreck, qui a connu ces détails par Ernst, lequel les tenait lui-même de Diels. Car même les SA, lorsqu'on les accusait d'avoir incendié le palais, se réfèrent aux propos de Diels qui n'avait pas caché à son

ami Ernst l'inquiétude de Hitler posant la fameuse question à Gœring :  
« Le Reichstag brûle-t-il <sup>1</sup> ? »

Hitler reçut au plus tard à 21 h 20 la nouvelle de l'incendie, apportée par Hanfstaengl. Il attendit 40 minutes pour « se convaincre » de visu de l'incendie. Le chancelier, invité du chef de la propagande du parti qui disposait d'un système perfectionné de communications, avait toute possibilité de vérifier l'authenticité de l'information. Il avait d'autant plus d'intérêt à se renseigner qu'on avait découvert chez les communistes des « montagnes de documents », confirmant la préparation d'une série d'actes de terrorisme, qui seraient le point de départ de la rébellion armée dans toute l'Allemagne.

Seize minutes s'étaient passées depuis que Lateit s'était présenté au portail V et le portier Wendt ne se décidait toujours pas à utiliser les avertisseurs directs pour appeler les pompiers. C'est Wald, un des pompiers de la station 7 (Moabit) qui, à 21 h 33, déclencha l' « alerte du 10° degré <sup>2</sup> ».

Buwert, lui, était resté 15 minutes à tergiverser, sans se décider à lancer l'appel qui s'imposait. Et Buwert était un policier ! Bien mieux, il omit même d'exécuter l'ordre que lui avait donné Lateit de téléphoner aux pompiers.

Étonnant comportement, où la police perd 30 minutes pour alerter les pompiers et demander des renforts, dans une période de tension révolutionnaire. Pour expliquer ce fait, certains historiens vont jusqu'à affirmer que le lieutenant de police de la Brandenburger Tor ignorait comment réclamer le secours des pompiers et des renforts. Si un officier de police l'ignore, qui donc peut le savoir ? A quoi servent les avertisseurs automatiques et les lignes de téléphone directes ? Il ressort en tout cas de la façon dont l'affaire fut engagée que la police et même le chancelier étaient pour le moins bien peu préparés à riposter à une rébellion, selon eux, imminente.

Gœring, arrivant au Reichstag, ne montra pas le trouble que l'on aurait pu attendre d'un président du Reichstag, surtout doté du caractère explosif qu'on lui connaissait. Lorsqu'on lui communiqua l'arrestation d'un Hollandais, van der Lubbe, il apprit la nouvelle sans la moindre émotion et déclara : « Ainsi, c'est un communiste étranger ! » Un membre de son entourage ajouta : « Oui, on a trouvé sur lui une carte du parti communiste hollandais. » Est-ce encore un hasard que van der Lubbe ait été

1. Selon Otto von Heydebreck, le général von Choltitz aurait fait une entorse à la vérité historique en racontant l'ordre qu'il reçut de Hitler de détruire Paris. Le Führer n'aurait jamais donné l'ordre d'incendier Paris, et la phrase : « Paris brûle-t-il ? » qui lui est attribuée ne serait qu'une déformation de la question à propos du Reichstag.

2. Celle-ci mobilisait des convois supplémentaires : un total de 40. Mais Wendt avait déjà été alerté à 21 h 17 au plus tard, à l'arrivée du lieutenant Lateit.

immédiatement déclaré membre du parti communiste ? Gøring, parlant à la presse que répétait que l'homme arrêté était bien un communiste, il aurait eu sur lui la carte du parti. Plus tard, lorsqu'on constata que van der Lubbe n'était pas membre du parti, Gøring battit en retraite : « On m'a mal renseigné ! »

Gøring n'était pas curieux ! Au lieu de demander immédiatement à voir van der Lubbe, lui et son adjoint Grauert se renseignèrent auprès du concierge Wendt, pour savoir quels étaient les députés restés les derniers dans le Reichstag.

Lorsque Wendt répondit : « Les députés communistes Torgler et Kœnen, avec leur secrétaire, Mlle Anna Rehme », Gøring remarqua : « Très intéressant ! Il me faut immédiatement tous les détails concernant leur départ tardif. »

Or Gøring n'était pas sans savoir que les communistes, ayant perdu leur centre de réunion et de travail, la Liebknecht-Haus, fermée trois jours plus tôt par la police, leurs députés restaient dans les seuls locaux leur garantissant l'immunité parlementaire, les pièces réservées au groupe communiste, à l'intérieur du Reichstag. Il savait aussi que les communistes, pour incendier le Reichstag, n'auraient pas eu besoin de faire appel à un membre de leur parti venant de l'étranger, et surtout, ils se seraient bien gardés de rester les derniers dans leur bureau. On constata que les trois personnes avaient remis les clés au responsable de l'éclairage, Robert Scholz, exactement à 20 h 38.

Le préposé au vestiaire de l'entrée, Robert Kohl, se présenta à Gøring pour lui chanter son couplet. A 20 heures, il avait voulu téléphoner au bureau des communistes pour demander à Torgler de bien vouloir chercher son manteau car c'était l'heure de la fermeture des portes. Personne ne lui avait répondu. Fait extraordinaire, c'est la secrétaire, Mlle Rehme, qui, quelques instants plus tard, rappela Kohl et lui demanda de monter le manteau de M. Torgler dans son bureau. Ce qui est tout à fait normal, puisque celui qui désire rester encore quelques instants dans le palais peut sortir par le portail V. La secrétaire devait dire plus tard qu'elle avait quitté un instant son bureau pour prendre dans une autre pièce du matériel électoral pour le député Kœnen. En revenant, elle aurait entendu la sonnerie et elle s'était doutée qu'il s'agissait du manteau, c'est pourquoi elle avait appelé Kohl.

Les interrogatoires de Wendt et de Kohl furent payants. Torgler était le président du groupe parlementaire communiste qui comptait 100 députés au Reichstag, représentant 6 millions d'électeurs allemands. Kœnen, d'origine juive selon les nazis, faisait depuis quelques jours l'objet de vives attaques dans la presse, comme étant le meneur de l'opposition violente au national-socialisme. Pendant que Grauert et Diels menaient cette enquête sur mesure, Gøring s'enquêrait du sort de deux

grand  
proch  
lins !  
deux  
rédac  
socia  
télép  
de m

G  
avai  
reçu  
tapi  
mus  
très

F  
cier  
doc  
mid  
de  
des  
à  
anc  
le

de  
dé  
en  
na  
di  
re  
al  
G  
so  
à  
«  
q

r

v

o

r

grands Gobelins que le directeur Galle tenait cachés dans une pièce, proche de la tribune de la presse. « Il faut à tout prix sauver les Gobelins ! » lança le président du Reichstag. On vint informer Gøring que deux journalistes s'étaient faufilés dans le palais et téléphonaient à leurs rédactions. Apprenant que l'un des journalistes était le Dr Schiff, militant social-démocrate, Gøring le fit immédiatement expulser. Il l'accusa d'avoir téléphoné du Reichstag à ses amis que les nationaux-socialistes venaient de mettre le feu au palais. Pendant qu'on emmenait Schiff, Gøring hurlait :

— Ce valet des juifs a osé insinuer que j'ai incendié le Reichstag !

Gøring avait tout prévu. Il se doutait qu'il serait soupçonné. Mais il avait aussi son alibi. C'est au ministère de l'Intérieur de Prusse qu'il avait reçu la nouvelle. De plus, comment croire que lui, amateur éclairé de tapisseries et d'objets d'art, eût accepté de laisser détruire ce véritable musée. La bibliothèque seule contenait 300 000 volumes. Il est vrai que très peu d'entre eux célébraient la gloire du national-socialisme.

Fait curieux, un témoin, Heinz Oskar Wuttig, se souvient qu'un officier de police, aidé de quelques hommes, avait transporté des caisses de documents hors du Reichstag le jour précédent, c'est-à-dire dans l'après-midi du dimanche 26 février<sup>1</sup>. Selon certaines suppositions, cet officier de police fut le capitaine Jacoby accompagné de son commando chargé des affaires personnelles de Gøring. Diels, chef des services secrets, tenait à conserver certaines pièces des archives, concernant les activités des anciens députés de Weimar. Ce commando était autorisé à pénétrer dans le Reichstag comme bon lui semblait.

Lorsque le directeur des pompiers, Gempp, apprit que Gøring venait de faire son apparition dans le Reichstag, il se hâta de lui faire un rapport détaillé sur le sinistre. Mais Gøring, l'œil plein de mépris, après avoir entendu quelques précisions au sujet du moment où le feu avait pris naissance et le nombre de lances engagées, poursuivit son chemin en disant : « Ces questions vous regardent, les opérations se font sous votre responsabilité, pas sous la mienne. » L'unique souci de Gøring semblait alors de découvrir Galle, le conservateur du palais. Cela se comprend. Galle connaissait l'endroit où l'on avait caché les Gobelins. Le gros personnage avait alors fait preuve d'une activité extraordinaire. En prison à Nuremberg, douze ans plus tard, Gøring se vantera de cet exploit : « J'ai risqué ma vie pour préserver le Reichstag ! » Il prétendait même qu'il s'était blessé à la main.

Gøring gagna son bureau présidentiel. Dans quelques instants apparaîtrait Hitler entouré de figurants choisis, dont le vice-chancelier von

1. Lettre adressée par Wuttig à la revue « Der Monat » (Berlin, n° 166, juillet 1962). Wuttig se rappelle très bien que ces précautions discrètes avaient eu lieu le dimanche, car lundi, après qu'eut éclaté l'incendie, il discutait avec deux amis de cet « Aktentransport » de la veille qui lui paraissait très suspect vu qu'il s'accomplissait un jour férié.

Papen, qui, commissaire du Reich pour la Prusse, était hiérarchiquement supérieur à Gœring. Van der Lubbe, ce vilain incendiaire, était pour l'instant le dernier de ses soucis.

Thaler et Buwert allaient déclarer devant la commission d'enquête avoir vu courir l'inconnu dans la semi-obscurité du rez-de-chaussée, tenant en main des objets enflammés. Buwert aurait même tiré une balle dans la direction de l'homme après l'adjuration de Thaler : « Qu'attendez-vous ? tirez, bon Dieu ! »

Nous ne mettons pas en doute ces déclarations. Notons que ce fait allait être largement exploité par le juge d'instruction et par le tribunal, comme preuve que van der Lubbe n'avait pas pu être soutenu par les autorités du Reich, puisque, dès lors que les policiers pouvaient se servir de leur automatique, van der Lubbe aurait pu être tué même avant d'être entré dans le palais. Cette explication ne vaut rien. Chacun des grands chefs du Reich, à cette époque, avait sa police particulière, et la police urbaine n'avait rien à faire avec la police politique, la police secrète du parti, les SS. D'autre part, rien ne prouve que le comportement des techniciens chargés de mettre le feu dans la salle plénière n'avait pas été prévu pour le cas où van der Lubbe n'aurait pas réussi à pénétrer dans le Reichstag ou aurait été tué sur place.

D'après les dépositions des pompiers, on peut se demander si van der Lubbe est vraiment entré par la fenêtre comme il l'a « avoué » aux policiers, ou par le portail I. Du moment que van der Lubbe déclarait avoir « seul » incendié le Reichstag, il n'avait pas intérêt à « mouiller » ses complices, s'il en avait eu ; il aurait, ce faisant, transformé son acte de « protestation individuelle » en une action terroriste, organisée, punissable de mort.

L'attitude du policier Pœschel, qui, avec Skranowitz, avait arrêté van der Lubbe, n'est pas moins singulière. Il ordonna le transfert du prisonnier à la Brandenburger Tor où Lateit et ses chefs attendaient les directives de leurs supérieurs. N'est-il pas étonnant que Gœring n'ait pas ordonné qu'on lui amenât dans son bureau de la Présidence cet individu qui se disait coupable ? Telle aurait dû être la réaction logique de Gœring, commissaire aux Affaires intérieures de Prusse, d'autant qu'il s'octroya sur-le-champ la mission de mener personnellement, et sur place, l'enquête. Tout fonctionnaire chargé d'enquêter prend normalement aussitôt contact avec le criminel pour l'entendre et connaître de sa bouche les motifs qui l'ont conduit à commettre le crime. Gœring avait pourtant bien interrogé Scholz, le responsable de l'éclairage et Kohl, le préposé du vestiaire, tout de même moins importants que van der Lubbe.

Hitler, Goebbels, von Papen et les autres « sommités » ne manifestèrent pas plus que Gœring à leur arrivée, la curiosité de voir ce criminel

hors s  
à écha  
blaien  
tard !

Au  
comp  
plus  
miner  
sorte

Pe  
deux  
palas  
50°  
14 m  
rais  
pou  
ne t  
tou  
les  
cap  
tiqu  
une  
mo

rep  
ce  
ho  
vo  
m  
de  
cu  
m  
ch  
n  
H  
n  
e

hors série. Par contre, tous perdirent du temps à contempler les flammes, à échanger leurs impressions sur la signification de l'incendie. Ils semblaient attendre... Ils auraient tout loisir de voir van der Lubbe... plus tard !

Aux policiers qui le détenaient, van der Lubbe avait fait des « aveux complets ». Jamais plus il ne saurait expliquer son acte et sa réussite, pas plus aux juges qu'aux criminologistes qui auraient la charge de l'examiner, pour une raison bien simple : il serait désormais atteint d'une sorte d'impuissance de la parole.

Pendant que van der Lubbe pénétrait dans le Reichstag pour l'anéantir, deux réunions importantes pour Hitler se tenaient à Berlin. Au Sportpalast, Potsdamer Strasse, les sociaux-démocrates célébraient le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Karl Marx. Or, Karl Marx est mort le 14 mars 1883. Cette commémoration anticipée de quinze jours, avait ses raisons. Les socialistes savaient que Hitler et son ministre de l'Intérieur pour le Reich, Frick, comme son commissaire pour la Prusse, Gœring, ne toléreraient pas une grande manifestation de 10 à 12 000 opposants, tout disposés à attaquer le nouveau gouvernement, et cela, juste avant les élections. Hitler n'entendait pas subir une défaite électorale dans la capitale. Dans son parti même, nombre de membres de sa gauche le critiquaient déjà. Vis-à-vis de l'opinion mondiale, il était difficile d'interdire une réunion prévue pour commémorer Marx, que les socialistes dans le monde entier considèrent comme leur idéologie.

Une autre réunion, moins nombreuse rassemblait ce même soir les représentants de la finance, de l'industrie et de l'armée au Herren-Club, centre des Deutsch-nationaux. Elle commémorait, elle aussi, un grand homme de l'Allemagne : le 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort du comte Albert von Schlieffen, ancien organisateur de l'armée allemande et chef d'état-major du Reich, grand théoricien de la guerre mobile et totale. L'orateur devait être Franz von Papen, vice-chancelier, qui prononcerait son allocution en présence du président Hindenburg. C'était en quelque sorte la mise en condition des esprits en vue du réarmement et même d'un futur changement de la Constitution, selon les conceptions des Deutsch-nationaux et d'un groupe du centre dont von Papen était le représentant. Hitler n'avait pas non plus intérêt à ce que le vice-chancelier, son partenaire au gouvernement, renforçât sa position dans les cercles industriels et l'armée.

Lorsque Friedrich Stampfer, rédacteur en chef de l'organe social-démocrate « Vorwärts », parlant à ses auditeurs, affirma que « les marxistes sont obligés d'apprendre beaucoup et les non-marxistes pas du

tout », les rires éclatèrent au Sportpalast. Prétexe suffisant pour que la police donnât l'ordre de faire évacuer la salle <sup>1</sup>.

Les policiers soi-disant mobilisés pour maintenir l'ordre au Sportpalast n'ayant plus rien à y faire, s'en furent protéger le quartier des ministères et le Reichstag. Le « plan » de la soirée, on le voit, avait été établi avec soin ! On avait créé l'atmosphère tendue, nécessaire à l'emploi de la force, et cette force devenue inutile puisque la réunion des sociaux-démocrates était interrompue, devenait nécessaire ailleurs, là où le Reichstag brûlait. Il brûlait de si belle façon que lorsque les personnalités les plus éminentes du Herren-Club se furent assises autour de leur table, à travers les vitres des fenêtres donnant sur la Voss-Strasse, elles purent voir sans se déplacer le geyser de flammes jaillir vers le ciel.

Von Papen décrit ainsi la scène : « Soudain, nous remarquâmes par les fenêtres de la salle une immense lueur rouge et entendîmes des cris venant de la rue. Le Reichstag était en flammes. Je suggérai au maréchal de rentrer et je le conduisis dans ma voiture à la présidence <sup>2</sup>. »

De la Wilhelmstrasse, demeure du président, von Papen se rendit au Reichstag qu'il trouva déjà cerné par de forts contingents de police. Dans un couloir, il rencontra Gœring et ses collaborateurs surexcités. Voyant venir le vice-chancelier : « C'est un crime communiste contre le nouveau gouvernement », s'écria Gœring <sup>3</sup>.

Hitler et ses lieutenants, dès le début du mois de février, étaient au courant de la date choisie par le Herren-Club comme par les sociaux-démocrates. Ces derniers avaient dû retenir le Sportpalast et lancer les invitations pour être assurés que l'immense salle serait bondée. Et voilà que les participants aux deux réunions, qui, ni les uns, ni les autres, ne portaient les nazis dans leur cœur, étaient obligés d'assister à la mobilisation totale de l'appareil d'Etat et à la razzia contre les incendiaires.

Les chefs SA avaient pratiqué la division du travail. Un groupe sous les ordres de l'Oberführer Ernst et du comte Helldorff serait chargé de stimuler les Berlinoises contre les communistes, en donnant un coup de main aux policiers. Hitler craignait non sans raisons que sans la présence des SA, les trois quarts de la capitale, électorat antinazi, ne provoquassent des manifestations antigouvernementales devant le Reichstag en flammes. Il fallait que les membres du parti fussent présents à une écrasante majorité.

L'autre groupe des SA devait appuyer l'action des commissaires des polices politique et criminelle, dont l'état-major se réunirait dans l'Abteilung IA de la préfecture. A cette réunion assisterait le comte Helldorff,

1. Friedrich Stampfer : « Die Nacht des Reichstagsbrandes » (« Vorwärts », 12-12-57).

2. Franz von Papen : « Mémoires », Plon, Paris, 1953, page 198.

3. *Op. cit.*, p. 198.

au nom des SA. La préfecture se tenait en rapport direct avec l'Intérieur d'où Goering, Diels et Grauert lanceraient leurs directives.

La police d'ordre, les membres des organisations paramilitaires SA, SS, et Stahlhelm (casques d'acier) et l'Union des étudiants nazis avaient été avertis qu'à chaque instant il fallait s'attendre à une explosion de troubles provoquée par les communistes. Communistes et socialistes pouvaient très bien profiter du 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Karl Marx pour déclencher l'émeute.

Un hasard extraordinaire de plus ! Lorsque Hitler arriva en voiture devant le portail II du Reichstag et entra dans le monument, deux hommes le suivaient : Goebbels et Ernst (« Völkischer Beobachter », 28-2-1933). Comment Ernst s'était-il trouvé si vite là pour recevoir Hitler, personne ne peut l'expliquer. Les spectateurs présents, — ils étaient nombreux —, ovationnaient tous le Führer et hurlaient à qui mieux mieux : « Sieg Heil ! »

Le cérémonial de la destruction du palais, temple de cette hérésie, le parlementarisme, qui avait pris racine chez les Germains, devait s'accomplir comme un rite médiéval, avec un gigantesque autodafé.

Un témoin très bien informé des activités de Hitler à cette époque de la prise du pouvoir, le journaliste anglais, Sefton Delmer, avait assisté à l'arrivée du chancelier. Comme il l'avait suivi pendant la campagne électorale et en raison de l'autorité dont jouissait son journal le « Daily Express », Sepp Dietrich, le chef des gardes du corps de Hitler, l'avait laissé entrer dans le Reichstag avec le Führer. Delmer assista ainsi à la « rencontre surprise » entre Hitler et Goering.

— C'est indubitablement un coup des communistes, Monsieur le Chancelier. Plusieurs de leurs députés, vingt minutes avant l'incendie, étaient encore dans le bâtiment. Nous avons d'ailleurs pu arrêter un incendiaire.

— Qui est l'homme ? demanda Goebbels.

— Cela, nous ne le savons pas encore. Mais n'ayez crainte, Herr Doktor, nous allons le lui faire dire.

Il eût été normal, de la part de Hitler et de Goebbels, de demander alors où se trouvait cet homme, ou tout au moins de réclamer des renseignements plus précis à son sujet. Rien. Après ce bref échange, Hitler demanda encore à Goering :

— Les autres édifices publics sont-ils gardés ?

— J'ai pris toutes les mesures de sécurité possibles. J'ai mobilisé toute la police. Chaque bâtiment officiel dispose maintenant d'une protection policière spéciale, nous sommes préparés à tout.

Par la question posée par Hitler et la réponse donnée par Goering, on voit très bien le désir du Führer d'expliquer la mobilisation automatique de la police et la razzia en cours. Mais Delmer, qui nous rapporte cette conversation, écrit au sujet du comportement de Hitler et de ses hommes :

« Je suis convaincu qu'il était sérieux et qu'il ne jouait pas la comédie. Hitler comme Gœring redoutaient encore à cet instant la possibilité d'un coup d'Etat communiste<sup>1</sup>. »

S'il était vrai, comme l'affirment certains chroniqueurs, que Gœring se soit rendu immédiatement au Reichstag sans téléphoner à Hitler, ce serait la preuve qu'il ne croyait pas au déclenchement d'un mouvement révolutionnaire, car dans ce cas il n'aurait pas commis l'erreur de cacher un seul instant cette nouvelle à son Führer. Selon ces mêmes témoins, Gœring, alors qu'il se trouvait dans le Reichstag, n'avait pas non plus téléphoné au Führer. Il avait simplement demandé : « Le Führer est-il prévenu ? » Si Gœring, dans un moment aussi grave pour l'Etat, avait montré un pareil détachement, Hitler ne lui aurait jamais pardonné.

On ne peut mettre en doute les dires de Delmer, ni les précisions qu'il donne au sujet de la conversation entre Hitler et ses subordonnés. On ne peut lui accorder le même crédit lorsqu'il affirme qu'ils ne jouaient pas la comédie. Delmer est persuadé qu'ils croyaient à la possibilité d'un coup d'Etat communiste. Le journaliste britannique ne s'est pas demandé comment il se pouvait que dans une période révolutionnaire, Hitler et Goebbels n'eussent pas de soucis plus pressants que d'organiser des soirées musicales et, par-dessus le marché, d'attendre 40 minutes pour se mettre en route vers le Reichstag en flammes alors que leur devoir eût été de se précipiter soit à la chancellerie, soit au ministère de la Guerre. Le fait que Hitler, même après avoir vu le feu, restât sur les lieux et discutât tranquillement avec Delmer et un peu plus tard avec l'ambassadeur britannique, Sir Horace Rumboldt, prouve que sa fureur, quelques instants plus tôt, était feinte.

Mon enquête était déjà terminée lorsque je me suis décidé, à la fin de 1967, à écrire à Sefton Delmer. Comme il a vu Hitler furieux et au contraire von Papen calme, — car il ne croyait pas à un coup d'Etat communiste — et se dérobant au moment où Hitler lui demandait d'entrer dans le bureau de Gœring pour décider des mesures à prendre, je souhaitais avoir une explication de la bouche de l'éminent journaliste britannique. Quoique légèrement surpris par mes questions, sa réponse fut immédiate ; il me conseilla de m'adresser à « Putzi Hanfstaengl », car lui avait vécu de près cette soirée historique. Il me suggéra de relire le livre de Putzi, qui relate la surprise de Hitler et de Goebbels.

Je me mis immédiatement en rapport avec Ernst Hanfstaengl à Munich, où il vit. Il a 81 ans, mais est d'une étonnante fraîcheur d'esprit. « Pour interpréter correctement certaines pages de votre livre, lui dis-je au téléphone, et pour éviter tout malentendu, permettez-moi de vous poser quelques questions concrètes. »

1. Sefton Delmer : « Die Deutschen und ich », Homburg 1963, page 190.

Hanf  
parle av

— C

je jouai  
que Hit  
par sa  
soucis.

entre H  
gande

c'est pe  
aux pe

d'un té

amis, c

novell  
les tro

interpr  
quer c

« O

n'a der  
avait c

Gœring  
l'invité

sa cav  
son tu

clé de  
pu for

Pusch  
garde

nous  
assez

Le

—  
Ce n'

autre  
main,

jouai  
Ha

1. H  
n° 164  
Hanfst  
des inc  
possibi  
le rapt  
malade

Hanfstaengl, avec l'accent d'Oxford, qu'il s'amuse à exagérer lorsqu'il parle avec des étrangers, me répondit :

— Que diable voulez-vous interpréter dans mon livre ? Evidemment, je jouais convenablement du piano, mais je n'ai pas cru un seul instant que Hitler avait « besoin », le soir du 27 février, fatigué comme il l'était par sa tournée électorale, de m'écouter jouer du piano. Il avait d'autres soucis. Et ce n'était surtout pas Goebbels qui eût facilité une rencontre entre Hitler et moi. Goebbels n'était pas encore ministre de la Propagande et il faisait tout ce qu'il pouvait pour « embobiner » le Führer ; c'est pourquoi il l'attirait chez sa femme, la richissime Magda, qui était aux petits soins pour leur hôte. Hitler comme Goebbels avaient besoin d'un témoin qui se porterait garant qu'ils avaient passé la soirée entre amis, qu'ils étaient très détendus et qu'ils avaient été fort surpris par la nouvelle. De toute évidence, il s'agissait d'une énorme supercherie. Tous les trois, ils se sont vite rendu compte que je ne croyais guère à leur interprétation de l'incendie et ils se sont bien gardés de me faire convoquer comme témoin au procès de Leipzig.

« On ne m'a pas demandé mon témoignage à Leipzig, pas plus qu'on n'a demandé ceux des princes de Hohenzollern et de Hesse. Si l'on nous avait questionnés sur le souterrain qui menait de l'hôtel particulier de Gœring au Reichstag, nous n'aurions pu que répondre : « Lorsqu'on est l'invité de quelqu'un, on n'a pas pour habitude de descendre visiter sa cave. » D'ailleurs, même si Gœring avait jugé bon de nous montrer son tunnel, l'hôtel est tellement vaste que si un inconnu s'était procuré la clé de la cave et s'y était introduit, comment l'aurions-nous su ? Il aurait pu fort bien ne pas attirer notre attention, ni celle de Mme Wanda Puschke, qui fut la première à me prévenir de l'incendie. Gœring avait sa garde spéciale. Nous n'avions pas à nous mêler de sa sécurité. Cela ne nous regardait pas. Mes rapports avec les journalistes étrangers étaient assez voisins de ce qu'on appelle des « public relations <sup>1</sup>. »

Le 6 août 1968, j'étais assis dans le bureau de Hanfstaengl à Munich. — Goebbels avait besoin d'un alibi, l'alibi de la surprise, me dit-il. Ce n'est qu'au premier moment, car j'étais malade, que j'ai cru qu'un autre groupe politique avait pu incendier le Reichstag. Mais dès le lendemain, connaissant très bien l'entourage de Hitler, j'ai compris qu'ils jouaient tous la comédie. Ils jouaient trop... C'était du mauvais théâtre.

Hanfstaengl m'a dit encore :

1. Henrich Fraenkel, dans un article publié dans la revue « Der Monat », Berlin, n° 164, mai 1962, pense que Hitler et Goebbels ont voulu à tout prix faire quitter par Hanfstaengl la demeure présidentielle pour qu'il ne pût par hasard constater le passage des incendiaires par le couloir souterrain. Nous croyons plutôt que Hitler, connaissant les possibilités et les relations de Putzi, fut saisi à ce moment d'un seul souci : qui fera le rapport sur ma « surprise » aux diplomates étrangers ? Mais Hanfstaengl était tombé malade, ce qui n'était pas prévu dans le plan.

— Certains continuent de soutenir que van der Lubbe a mis seul le feu au Reichstag et avancent l'argument que j'ai été le témoin de la surprise de Goebbels. Or, j'ai vu et entendu ce clown de la politique faire son numéro en apprenant la nouvelle. Ce n'est pas du tout la même chose.

Donc Hanfstaengl contredit catégoriquement Delmer. Le journaliste britannique affirme que Hitler et Gøring « redoutaient encore à cet instant la possibilité d'un coup d'Etat ». Or, Delmer reconnaît lui-même être arrivé sur les lieux à 21 h 45 et avoir passé encore quelque temps, en se promenant, dans l'entourage du Reichstag jusqu'au moment où il a vu arriver Hanke, l'adjoint de Goebbels. Donc il pouvait être déjà 22 h, et Delmer est très précis lorsqu'il écrit : « A ce moment, Hitler envoya Hanke pour qu'il constate si Hanfstaengl avait dit la vérité <sup>1</sup>. »

Comment peut-on penser que le Führer ait attendu 20 minutes pour envoyer un homme de confiance au Reichstag afin de constater si Putzi ne « blaguait » pas ? Et cela en une période où Hitler s'attendait à un coup d'Etat communiste. De plus, de l'avis général, Hitler n'aurait jamais confié à Hanfstaengl les relations avec la presse étrangère si « Putzi » s'était permis de plaisanter dans des circonstances aussi graves. C'est le caractère spirituel et primesautier que « Putzi » manifestait dans l'intimité qui a permis à Goebbels d'inventer la fable de la « plaisanterie » dont il s'était cru la victime.

Hanfstaengl soupçonna au début Gøring d'avoir seul monté l'affaire sans en référer à Hitler.

— Je m'étais trompé, a-t-il reconnu, car jamais Gøring, n° 2 de la hiérarchie brune, n'aurait osé placer Hitler devant un tel fait accompli. Marcher contre le chef suprême, contre le propagandiste du parti, contre les nationaux dans le gouvernement et contre l'opposition réunie, jamais Gøring n'y avait songé.

Lorsque Gøring mit à la disposition de son ami Putzi le grand et luxueux palais, le « président du Reichstag » pensait déjà s'assurer un alibi supplémentaire pour le 27 février. Il désirait manifester devant tout le monde et surtout montrer à ce témoin valable qu'il ne se passait rien chez lui.

Et quand Goebbels insista pour le faire venir jouer chez lui, c'est que, comme Gøring, il tenait à ce que cet « ami de Roosevelt » constatât l'effet de surprise devant l'incendie et pût informer le président américain et le monde de l'alibi du Führer.

Ce qui importait, du moment où Hitler entra dans le Reichstag, c'était l'attitude à tenir devant les notabilités qui arrivaient. Van der Lubbe était récupéré vivant, c'était parfait : il n'y avait qu'à l'incarcérer et le

1. Delmer, *op. cit.*, p. 189.



Les ru  
puissan  
reste e  
résisté

Il le  
sur-  
aire  
ose.  
liste  
ins-  
ême  
mps,  
il a  
2 h,  
voya

pour  
Putzi  
à un  
mais  
tzi »  
est le  
l'inti-  
dont

ffaire

de la  
mpli.  
contre  
amais

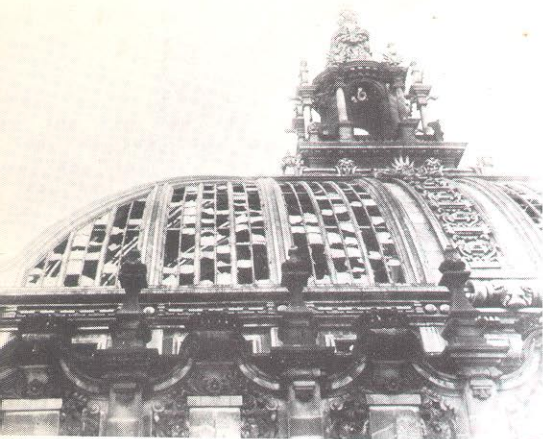
nd et  
er un  
t tout  
it rien

t que,  
nstatât  
améri-

c'était  
Lubbe  
r et le



Les ruines de la salle plénière, où seule l'armature métallique a résisté, suggèrent la puissance de l'incendie. Mais, à part la salle de l'Assemblée et quelques pièces attenantes, le reste est intact. Au grand dépit de ses détracteurs, le symbole du parlementarisme avait résisté à 90 % (Ullstein).



En haut, la coupole et la partie supérieure de la salle plénière au-dessus de la tribune de la présidence.

Au-dessous, une banquette préparée avec de la poudre dont le feu fut interrompu par l'arrivée des pompiers. La police criminelle et les services spéciaux confisquèrent immédiatement les meubles. Les pompiers ne purent jamais savoir pourquoi ces meubles furent mis sous séquestre et leur accès interdit aux experts du tribunal de Leipzig.



L'état de la porte du restaurant révèle qu'elle avait été imprégnée d'un liquide inflammable. Cette photo, prise par le service des pompiers, ne fut jamais montrée au procès de Leipzig. (Photos Direction des Pompiers de Berlin-Ouest).

« Le si

tenir au  
ferait d

Quar  
était le

Le p  
du Reich

— C  
d'orch  
les quin  
séances  
surveill  
tête bai  
vants, i  
zaine d  
léances  
compas  
arrange  
derrière

Silen  
j'ai vu  
Hitler s  
Göring  
cèrent  
les piec  
j'ai su

— E  
— V  
la com  
Polch

— C  
21 h 4  
20 voi  
déplie

— R  
compr

— C  
aussi e  
était d'  
mener  
Reichst  
Or, Ge  
Hitler,

tenir au secret. On avait du temps devant soi pour réfléchir à ce qu'on lui ferait dire.

Quand von Papen arriva, le trio s'efforça de le convaincre que l'incendie était le signal qui déclencherait l'émeute communiste.

Le pompier Polchow m'a confié ses impressions sur les grands chefs du Reich, qu'il avait approchés durant cette nuit tragique.

— Göring ne criait pas, il faisait de grands gestes comme un chef d'orchestre. Les camarades et moi, on a eu tout le temps de le regarder, les quinze lances mises en batterie contre le feu, dans la grande salle des séances, crachant à plein tube automatiquement, on n'avait qu'à les surveiller. Hitler, les mains enfoncées dans les poches de son imperméable, tête baissée, tournait en rond. Il avait l'air de réfléchir. A l'un des arrivants, il dit quelques mots. Je ne les ai pas compris, étant à une quinzaine de mètres. Il hochait la tête, il avait l'air de recevoir des condoléances. Autant Göring paraissait agité, autant Hitler semblait froid et compassé. Cette différence entre leurs comportements me surprit. Hitler arrangeait sa mèche et se tournait tout le temps vers Goebbels qui boitait derrière lui.

Silencieux, taciturne, Hitler semblait attendre quelqu'un. Tout à coup, j'ai vu un homme, un étranger s'avancer. Göring parlait toujours. Hitler se mit à gesticuler violemment, en hurlant quelque chose au gros. Göring s'est alors tu. Hitler a pris l'inconnu par le bras, ils commencèrent le tour de la grande salle, en faisant attention à ne pas se prendre les pieds dans les tuyaux des pompes... Goebbels suivait... Le lendemain, j'ai su que le nouveau venu était l'ambassadeur d'Angleterre.

— Et Von Papen ?

— Von Papen ? Oh oui, il avait l'air naturel. Il ne paraissait pas jouer la comédie comme les autres.

Polchow m'a paru sincère. Il a continué :

— Gempp, notre directeur, qui au début n'avait rien compris, donna à 21 h 42 l'ordre d'alerte du 15<sup>e</sup> degré. Cela voulait dire qu'il réclamait 20 voitures supplémentaires. Quand elles arrivèrent, c'était un sacré déploiement de pompiers, de policiers et de notables.

— Pourquoi venez-vous de dire que votre directeur n'avait rien compris ? ai-je demandé à Polchow.

— Gempp était pompier de métier, un as. Dans la profession, il était aussi estimé à l'étranger qu'en Allemagne, il a considéré que son devoir était d'éteindre le feu. Comme ancien officier, il se croyait assez fort pour mener une enquête indépendante sur la façon dont ça avait pris au Reichstag. Jusque-là, personne ne s'était mêlé des affaires des pompiers. Or, Gempp n'avait pas compris que depuis la prise du pouvoir par Hitler, les choses avaient changé. Gempp cherchait la vérité, les autres

s'étaient engagés dans le mensonge. Ils voulaient la destruction du Reichstag, et pas le succès des pompiers.

Evidemment, le point de vue de Polchow est quelque peu professionnel, mais son jugement sur le côté factice, théâtral, du comportement des grands du nazisme est celui d'un homme lucide et de bon sens, et il s'accorde avec celui de von Papen, plus politique, mais qui, dans la correspondance que j'ai échangée avec lui au sujet du Reichstag, a défini l'agitation de cette soirée comme une « mise en scène » organisée « par cette clique prête à tout ».

Le chef de la Gestapa à l'époque, Rudolf Diels, confident de Goering, a décrit aussi l'attitude de Hitler de façon utile, mais en vue de se justifier et de faire excuser sa présence et sa responsabilité dans les arrestations massives opérées dans la nuit du 27 au 28 février 1933. Selon lui, Hitler aurait été très énervé lorsqu'il conduisit l'ambassadeur Sir Horace Rumboldt et le prince August-Wilhelm, fils du dernier empereur, à travers les couloirs épargnés par le feu, et il rapporte dans le livre qu'il a publié les propos du chancelier : « C'est le commencement de l'insurrection communiste, ils vont déclencher la bagarre. Il n'y a pas une minute à perdre. Plus de pitié, qui se met sur notre chemin sera abattu... Chaque fonctionnaire communiste sera tué là où on le trouve. Les députés communistes devront être pendus cette nuit même... Pas de pitié non plus pour les sociaux-démocrates et les Reichsbanner<sup>1</sup>. »

Le commentaire dont Diels accompagne ces citations prête à rire : « Cette explosion de colère de Hitler n'était pas jouée, ce n'était pas un tonnerre de théâtre. » Autrement dit, ce n'était qu'une extériorisation des craintes de Hitler quant aux plans des communistes.

Notons toutefois, que d'après Sefton Delmer, Hitler ne paraissait pas tout à fait assuré qu'il s'agissait d'un attentat communiste. Delmer l'a entendu dire : « Dieu fasse que ce soit l'œuvre des communistes ! »

Et, toujours selon le journaliste anglais, Hitler se serait écrié devant von Papen : « C'est un signal donné par Dieu, Monsieur le Vice-Chancelier !... Si cet incendie est, comme je le crois, l'œuvre des communistes, nous devons écraser cette peste mortelle avec un poing de fer<sup>2</sup> ! »

Lorsque je rappelai à Hanfstaengl les citations de Diels et de Delmer, il s'exclama :

« Ceux qui ont trempé avec Hitler dans ce crime, comme complices ou comme simples compagnons de route pendant l'exploitation publicitaire de l'incendie ont tout intérêt à affirmer aujourd'hui que le Führer avait l'air d'être sincère ce soir-là. J'ai bien connu Hitler et son entourage, et leur façon de présenter les grands coups montés. Un jour, lorsqu'il préparait

1. Rudolf Diels : « *Luzifer ante portas* », Stuttgart, 1950, p. 193

2. « *Daily Express* », 21 juillet 1939.

le procè  
n'as pa  
crispa  
Goebbe  
leur alit

Le m  
au com  
homme  
peine é  
l'intérie

Cette  
ou tout  
part, av  
part, cl

Les  
scrupul  
dévelop  
homme  
prendre  
plénier  
normal  
la puré  
que la  
moins

minute  
salle é  
mise en  
cette fl  
Gempp  
été app  
les flan  
de loir  
estimè  
qui so  
pour r  
propic  
cendie  
un ext  
tion d  
redout

Ger

le procès avec tous ces faux témoins, j'ai dit à Gœring : « J'espère que tu n'as pas l'intention de m'inviter au procès de Leipzig. » Son visage se crispa et il répondit : « Il ne manquerait plus que cela ! » Gœring et Goebbels, pour plus de certitude, préféraient témoigner eux-mêmes de leur alibi. »

Le même soir, vers onze heures, l'ingénieur Paul Bogun se présentait au commissariat de la Brandenburger Tor. Il prétendait avoir vu un homme s'enfuir par le portail II dans la direction de la Königsplatz. A peine était-il sorti, que quelqu'un ferma la porte à clé derrière lui, de l'intérieur.

Cette déposition laisse entendre qu'il y eut deux équipes d'incendiaires, ou tout au moins que le « travail » a été effectué par des spécialistes d'une part, avec des complicités dans le Reichstag ; par van der Lubbe, d'autre part, choisi comme bouc émissaire, pour être pris.

Les observations relevées par les policiers et par les pompiers furent scrupuleusement notées par le Branddirektor Gempp, elles confirment le développement simultané de deux opérations. Pour Gempp et pour les hommes en service, aucun doute. Le feu, au restaurant, n'a pas pu prendre : ce fut un échec pour les incendiaires. Par contre, dans la salle plénière, réussite totale. Si, dans la grande salle, le feu avait pris de façon normale, jamais la combustion n'eût produit, en deux ou trois minutes, la purée de fumée qui stupéfia le pompier Klotz ; le temps nécessaire pour que la fumée atteignît cette densité dans un local aussi vaste eût été au moins d'une demi-heure, durant laquelle le feu aurait couvé. Or, une minute auparavant, Lateit, Losigkeit et Skranowitz n'avaient vu qu'une salle éclairée par des feux symétriques dont la disposition exigeait la mise en place par des spécialistes de la pyrotechnie. Et comment expliquer cette flambée soudaine, constatée par Klotz, Puhle, Ulbricht et Polchow ? Gempp et ses hommes en conclurent que les matières inflammables avaient été apportées en quantité calculée pour produire un feu dévastateur dont les flammes devaient s'élever à plus de 75 mètres, pour qu'on pût les voir de loin. A ces matières, avaient été mélangée de la poudre ou un explosif, estimèrent-ils, car le feu n'eût pas suffi à tordre les poutrelles de fer qui soutenaient le triple plafond vitré. Il a fallu une pression formidable pour réaliser cette destruction de la coupole et amener les conditions propices au développement brutal du feu, appel d'air transformant l'incendie en un gigantesque feu de cheminée dont les flammes semblaient un extraordinaire signal, ce qui, selon ses accusateurs, aurait été l'ambition de van der Lubbe. L'aspect du feu fut tel que Puhle s'était abrité, redoutant à chaque instant une déflagration.

Gempp ordonna la mobilisation de toutes les casernes de pompiers.

Et tandis que le personnel s'affairait dans le Reichstag et alentour, il fit devant le micro que lui tendaient les radio-reporters des déclarations sur ce qu'il avait constaté, et il crut bon de les compléter par une conférence impromptue à l'intention des journalistes. Il annonça fièrement le chiffre des voitures qu'il avait pu rassembler : 60, parla des deux péniches qui aspiraient sans relâche l'eau de la Sprée pour assurer aux pompes l'alimentation des milliers de litres déversés sur l'incendie et dans lesquels la foule pataugeait. Documentaire passionnant pour les opérateurs de cinéma, mais déplorable pour les planificateurs de l'incendie.

Non seulement, Hitler et Gœring avaient bien compté que les flammes anéantiraient la salle des séances, mais ils espéraient la destruction totale de l'édifice. En rêve, ils avaient vu le temple de la honte en ruines, dressant au-dessus de l'immense place un squelette de ferrailles et de pierres noircies, memento pour les générations à venir d'une époque d'avisilement.

Or, le malheur pour Gempp fut que sa maîtrise avait valu au Reichstag de maintenir son aspect extérieur ; seule la coupole aux vitres éclatées disait la puissance de l'incendie, mais l'armature métallique avait résisté. Et dans le palais, à part la salle de l'Assemblée et quelques pièces attenant détruites, le reste était intact. Le symbole du parlementarisme avait résisté à 90 %. De ce fait, les difficultés se multiplièrent pour le déroulement sans complication de l'enquête envisagée et menée personnellement par Gœring.

Impression fâcheuse dans le public, dont Gœring fut la cible morale. Lorsqu'au procès de Leipzig on jugea les incendiaires, Gœring se sentit visé au point qu'il s'efforça de rallier ses collègues ministres pour persuader Hitler de suivre rigoureusement la ligne de conduite que lui, responsable de la police, avait tracée, au prix de quels soucis !

Malgré les retentissants remerciements adressés aux pompiers et aux policiers pour avoir sauvé le Reichstag d'une complète destruction, les effectifs engagés dans l'opération sentaient bien que le cœur n'y était pas. Ils chuchotaient entre eux que leur travail avait été mal vu. Ils avaient raison.

Hitler et Gœring ne pardonnèrent pas à Gempp et à ses équipes le zèle qu'ils avaient déployé. En outre, Gœring savait que le Branddirektor avait mis à l'abri un dossier détaillé sur les conditions de l'apparition du feu et de son extension.

Gempp allait joindre à ce dossier plusieurs affiches représentant le Reichstag en flammes pendant que les députés et le gouvernement siégeaient dans la salle plénière. A travers le ciel rougeoyant et la salle noire, une inscription en blanc : *Es brennt...* (Ça brûle). Les républicains reprirent le même photomontage en ajoutant les mots : *Wer löscht ?* (Qui l'éteint ?) Cette affiche que Goebbels avait éditée en mars 1932, lors de la

« Le  
candi  
pour  
pou  
L'a  
Ge  
nation  
tenan  
Da  
pomp  
affirm  
rigidi  
l'arrê  
celui-  
Re  
lieute  
donn  
reche  
hâta  
Tor.  
saria  
Pe  
van  
dans  
téri  
blèm  
com  
par  
de s  
des l  
était  
les  
coup  
pou  
com  
part  
Polo  
—  
enc  
le s  
plus  
don  
ce r  
trou

candidature de Hitler à la présidence du Reich n'avait qu'une signification pour les électeurs : une fois Hitler président du Reich, le parlementarisme pourri serait extirpé par le feu.

L'affiche de l'année 1932 trahissait visiblement le programme nazi. Gempp suggéra que l'enquête s'étendît aussi aux membres du parti national-socialiste. Il émit l'opinion que des éléments irresponsables appartenant à la NSDAP avaient pu commettre ce crime.

Dans ces conditions et à ce moment-là, supprimer le directeur des pompiers pouvait être dangereux. L'endoctriner et lui faire rectifier ses affirmations, il n'y fallait pas songer. C'était un roc de droiture et de rigidité. On se limita à l'éliminer provisoirement, on le suspendit. Puis on l'arrêta. En 1939, la Gestapa communiqua à la famille de Gempp que celui-ci avait été trouvé pendu dans sa cellule.

Reprenons la chronologie des faits. Elle a une grande importance. Le lieutenant de police Lateit, après avoir vu le brasier dans la salle plénière, donna l'ordre à ses hommes, dont les effectifs étaient très réduits, de rechercher dans tous les recoins du palais d'éventuels incendiaires, et se hâta d'aller réclamer des renforts au commissariat de la Brandenburger Tor. Il a noté dans son journal l'heure exacte de son passage au commissariat. Quelques minutes plus tard, il revenait au Reichstag.

Pendant l'absence de Lateit, le Schupo Poeschel et Skranowitz arrêtaient van der Lubbe. A peu près au même moment, à l'autre bout du palais, dans le souterrain du restaurant, Polchow avait rencontré les deux mystérieux schupos qui lui avaient interdit d'accomplir son devoir. Ce problème doit être éclairci, car on pouvait facilement prétendre — et les commissaires nazis l'ont fait après 1945 — que les policiers rencontrés par Polchow auraient bien pu être ceux que Lateit avait envoyés avant de se rendre à la Brandenburger Tor. En admettant que Lateit ait envoyé des hommes pour rechercher dans le palais d'éventuels incendiaires, il leur était impossible d'être déjà arrivés à l'endroit où Polchow avait découvert les deux mystérieux hommes en uniforme qui lui barraient l'accès au coupe-circuit. Si ces policiers étaient vraiment des hommes de Lateit, pourquoi ne trouve-t-on nulle part leur nom dans le procès-verbal comme étant ceux des schupos chargés de fouiller le palais ? D'autre part, le procès-verbal ne fait pas état de la rencontre faite par le groupe Polchow.

— A cet instant, évoqua Polchow, les forces de police n'étaient pas encore arrivées. Les deux mystérieux schupos que j'avais rencontrés dans le souterrain avaient disparu. J'avais éteint le feu dans le restaurant au plus tard à 21 h 25 — c'étaient des petits foyers sans importance —, donc j'ai rencontré les deux policiers à 21 h 26. Aujourd'hui on sait qu'à ce moment-là, van der Lubbe était arrêté dans la salle Bismarck, qui se trouve au milieu du palais, également au premier étage. Comment deux

policiers auraient-ils pu parvenir si vite à l'autre bout du palais et descendre dans le souterrain plongé dans l'obscurité ? De plus, s'il y avait une chose à faire, puisque les forces de la police se trouvaient maintenant sur place et qu'elles avaient l'ordre de rechercher les complices éventuels de van der Lubbe, c'eût bien été d'examiner nos dépositions au sujet de ces deux schupos. Ils n'avaient été arrêtés ni à la porte V, ni à la porte II qu'on avait entre-temps ouverte ? Ils étaient donc encore dans le palais d'où ils se sont éloignés tout simplement en se mêlant aux forces de l'ordre. Or, on nous a fait taire à ce sujet. Pour moi, ces deux hommes étaient, soit des complices de van der Lubbe, déguisés en policiers, qui ont attendu cachés l'arrivée des forces de l'ordre pour se mêler à elles et s'en aller tranquillement, soit des hommes chargés de couvrir la fuite des incendiaires qui cherchaient à gagner le couloir souterrain menant à la résidence de Gøring, dont van der Lubbe n'avait pas connaissance...

« Ce n'est pas tout ! Deux jours plus tard, nous apprenions qu'il nous était interdit de donner des renseignements sur ce que nous avons vu, à quiconque, fût-ce un ministre, membre du gouvernement. Nous pouvions en revanche tout dire à la commission d'enquête présidée par Gøring. Mais on ne notait pas dans le procès-verbal ce que chacun de nous disait, on renvoyait ceux d'entre nous qui ne se conformaient pas strictement aux réponses suggérées par Gøring. Nous n'avons même pas pu faire état des résidus de matières que nous avons découverts dans les ailes incendiées, et que la police nous avait défendu de prélever. »

Dans le même temps, les commissaires de police poussaient Polchow à déclarer qu'il avait vu le manteau de van der Lubbe dans le couloir, non loin de la salle plénière.

« Lorsque nous accomplissons notre devoir, nous fouillons toujours l'endroit pour découvrir tous les indices possibles qui nous permettent d'expliquer le sinistre. Malheureusement, je n'ai pas vu le manteau de l'incendiaire et mes collègues non plus », affirmait Polchow aux membres de la commission deux jours après l'incendie. On ne trouve pas un seul mot à ce sujet dans le premier procès-verbal. Et pourtant, quatre camarades de Polchow confirment ce témoignage. Par contre, les commissaires se sont empressés de prendre note des observations faites par Polchow concernant « la véritable tempête » qui souffla dans les couloirs lorsque les portes de la salle plénière en flammes commencèrent à aspirer l'air relativement frais, oxygène pour le brasier s'élevant vers le faite de la coupole. « Le courant d'air fût si violent que je devais m'accrocher aux portes d'entrée de la salle plénière pour ne pas être projeté dans le bûcher...

« Cette déclaration, vous la trouverez dans le compte rendu de ma déposition devant la commission, seule observation qui intéressait la commission pour pouvoir développer la théorie que la salle plénière était

« Le  
une vr  
brasier  
Apr  
falsifia  
ont m  
der L  
monur  
été fu  
allema  
Gø  
un m  
pour  
nemer  
pas d  
La  
Haus  
des d  
semi-  
comp  
de le  
les n  
incen  
l'évén

une vraie cheminée, et que van der Lubbe avait bien pu allumer le grand brasier avec une seule allumette. »

Après la défaite de l'Allemagne, en 1945, ces mêmes commissaires qui falsifiaient le procès-verbal de l'incendie du Reichstag nous ont raconté, et ont même déposé devant les tribunaux de l'Allemagne fédérale, que van der Lubbe était un véritable Erostrate, qui avait voulu anéantir des monuments pour entrer dans l'histoire. Ils prétendent que Hitler aurait été furieux de voir la destruction d'une des merveilles de l'architecture allemande par un rebelle et pyromane étranger.

Göring ira jusqu'à dire à Nuremberg que l'incendie avait eu lieu à un moment inopportun, car le nouveau régime avait besoin d'une salle pour réunir les membres de l'assemblée. Privé du Reichstag, le gouvernement dut récupérer l'Opéra Kroll, alors que la capitale ne disposait pas d'un nombre suffisant de salles de théâtre.

La vérité est cependant tout autre. Le Reichstag, appelé « *Hoches Haus* » (Haute Maison), était devenu le dernier refuge pour les réunions des députés antinazis qui, à cause de la terreur brune, vivaient dans une semi-clandestinité, et, pour certains d'entre eux, dans une clandestinité complète. L'incendie devait expulser brutalement les adversaires de Hitler de leurs derniers locaux protégés par l'immunité parlementaire. Même si les nazis criaient : « Les communistes et les sociaux-démocrates ont incendié le Reichstag », en vérité, ils avaient tout lieu de se réjouir de l'événement.

## Le « Palais de la honte » voué à la destruction

Le Führer, solennellement et à plusieurs reprises, avait proclamé sa volonté de gouverner sans le détestable système parlementaire. Pour appuyer directement son régime sur le consentement du peuple, il fallait à Hitler une élection de plus, celle du 5 mars 1933. « La dernière ! » affirmèrent les hommes politiques. Le discrédit jeté par Hitler sur le Reichstag, qu'il avait proclamé le symbole de l'infortune et de l'abaissement national, ne permettait plus au parlementarisme de s'opposer résolument à ses prétentions. Ce temple de l'idolâtrie de l'empire du Kaiser et de la république allemande de Weimar devait disparaître.

Pour les nazis, tout commence avec le « chancelier de fer », le comte Otto von Bismarck. Déjà le grand historien allemand Ranke, en admiration devant l'unificateur, s'était exclamé : « L'historien peut apprendre de vous. » Dans la conversation qu'il eut en 1931 avec Richard Breiting, Hitler affirma : « Comme homme politique, j'ai beaucoup appris de Bismarck<sup>1</sup>. »

La guerre de 1871 avait été pour les Hohenzollern un test de leur volonté de puissance : accroître l'autorité du Reich fédéré et par là s'assurer le prestige de leur dynastie. Pour que la monarchie devînt héréditaire, il fallait une victoire comme celle de Sedan.

C'est par une provocation que Bismarck fournit à Guillaume I<sup>er</sup>, roi de Prusse, l'occasion de lancer l'armée allemande contre les bastions français. Le développement de l'industrie, surtout celle de la Ruhr, avait permis à la noblesse et à la finance l'acquisition de la puissance politique en Europe.

1. Richard Breiting fut le rédacteur en chef du grand quotidien allemand « Neuste Leipziger Nachrichten ».

En plein accord avec le Kaiser Guillaume I<sup>er</sup> (1797-1888), Bismarck décida au printemps 1871 de doter la représentation du Reich d'un grand palais qui serait en même temps un monument à la gloire de l'unité et un symbole de l'empire millénaire. Si la cathédrale de Cologne avait été l'expression concrète de l'influence et de la puissance de l'Eglise, le nouveau palais appelé « *Reichshalle* » ou « *Reichshaus* » — maison du Reich — serait la basilique du peuple et des princes, représentant les piliers du nouvel empire. Le « *Schloss* » (château impérial) et la *Reichshaus* évoqueraient la monarchie constitutionnelle. Les deux palais situés sur les bords de la Sprée, au centre même de la ville, seraient reliés par l'avenue triomphale Unter den Linden et séparés par la Brandenburger Tor, surmontée du quadrigé conduit par la déesse de la victoire tenant d'une main les rênes des chevaux, de l'autre un rameau de laurier encadrant la croix de fer, symbole des vertus militaires prussiennes.

Un concours fut organisé, cent quatre-vingt-trois projets furent élaborés, et soumis à un jury. Dès le printemps 1871, la construction du Reichstag était décidée sur la Königsplatz. Deux cents millions de marks furent immédiatement prévus, que ne devait pas excéder la réalisation du palais. A l'architecte L. Bohnstedt fut décerné le premier prix du concours, pour sa conception esthétique et financière du bâtiment. Mais des protestations s'élevèrent de partout.

Deuxième concours, en 1882. Le premier prix alla alors à un architecte de Francfort-sur-le-Main : Paul Wallot, mais il fut contraint de refaire deux autres projets, et ce n'est que le troisième qui emporta tous les suffrages. On le proclama digne du Reich et l'on prédit que son architecture lui assurerait l'immortalité.

Avant de se rendre, le 9 juin 1884, à la cérémonie de la mise en place de la première pierre, l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> tint à se faire préciser par Wallot la conception architecturale de l'édifice. Elle n'avait pas été imaginée comme un simple local, destiné à abriter les quatre cents sièges des réunions plénières, mais comme un trait d'union entre le peuple et le monarque. Aussi le Kaiser réclama-t-il une loge, d'où il dominerait l'Assemblée lors des réunions plénières, et une entrée spéciale à l'est lui permettant de venir du Schloss à l'Assemblée par la voie la plus directe. Mais les responsables du financement refusèrent le projet.

D'autre part, Guillaume I<sup>er</sup> jugea indispensable qu'en haut de l'escalier monumental menant au grand vestibule de la salle des séances, on tint compte de l'emplacement où serait érigée une statue représentant l'empereur debout, dans toute sa majesté.

Dix ans ont passé à l'horloge de l'histoire, le vieil empereur n'est plus. Guillaume II lui a succédé en 1888. La construction de l'édifice n° 2 du Reich, le n° 1 étant le Schloss, la demeure impériale, se poursuit

lentement. Plusieurs fois, incognito, Guillaume II se rend sur place pour se rendre compte de l'état d'avancement des travaux. Il a trente-cinq ans et règne depuis six ans. Un jour de l'automne 1894, il mande Wallot au Schloss.

— Trop haute ! cette coupole, tranche l'empereur. Sans doute avez-vous pensé que le Reichstag devait coiffer le Schloss ? Soixante-dix mètres, je veux bien, mais pas un de plus.

Au sommet de la coupole, Wallot adapta un kiosque, que surmontait la couronne des Hohenzollern. L'empereur n'avait plus de raison de se plaindre. Le 5 décembre 1894, l'Empire tout entier, la capitale surtout fêtent l'inauguration du nouveau palais.

Wallot attend la venue de l'empereur, dans le grand couloir. Il contemple son œuvre ; il en est fier, quoique la décoration du palais ne soit achevée ni à l'intérieur, ni même à l'extérieur. Ce palais de marbre, de granit et de bronze, qui affirmera la gloire éternelle du Reich n'aura coûté que deux cent trente millions de marks. Sur l'entrée principale, sous le triangle porté par six piliers monumentaux, au-dessus d'un bas-relief symbolisant la pensée impériale, sur l'architrave on remarque une place blanche restée sans inscription. Wallot, soutenu par des groupes politiques, ceux-là même qui avaient approuvé le budget, avait voulu y inscrire ces trois mots : « *Dem deutschen Volke* » (Au peuple allemand). Au dernier moment, le Kaiser a exprimé son veto.

Cette « maison » a-t-il dit à Wallot, n'est pas exclusivement réservée aux seuls représentants des masses, elle est celle aussi des notables des Länder et des princes de l'empire. L'inscription sera formulée ainsi : « Au peuple allemand et à ses princes. »

Les sociaux-démocrates réagirent : « Libre à vous, Sire, d'exiger ce texte, mais dans ce cas, veuillez ne pas compter sur notre présence, le jour de l'inauguration. Le Parlement ne peut éterniser le pouvoir des princes, le peuple est souverain. »

Pour éviter un scandale, et maintenir l'unité nécessaire à la cérémonie, équivalant à un couronnement, on transigea. La place réservée à l'inscription demeurerait vierge. Ce n'est qu'après 1918, après la proclamation de la république que fut posée la plaque où l'on peut lire : « Au peuple allemand. »

Evidemment, la naissance de ce palais ne s'est pas produite sous les auspices les plus heureux, même si le Kaiser rayonnait le 5 décembre, tandis que tonnaient les canons et que les musiques militaires jouaient le *Präsentiermarsch*. Il ne manquait à la fête que Bismarck, le vieux lion, le chancelier de fer, rongé par l'amertume de son brusque congédiement, était demeuré dans sa propriété de Friedrichsruh. Il était tout de même présent, en effigie. Guillaume II dut passer aux pieds de la statue de son vieil adversaire...

Un autre parchemin fut déposé dans une autre pierre : « Cet édifice sera le Mémorial d'une immense époque ! »

Depuis lors, le mausolée de la monarchie constitutionnelle a dominé Berlin. Le palais, observé de la face ouest donnant sur la Kœnigsplatz, avec sa lourde coupole que surplombe une couronne, surchargé de sculptures et de bronzes, souleva à l'époque l'ironie des Berlinoisi, qui, on le sait, ont la métaphore agressive. Dès le lendemain, ils l'avaient surnommé : « Corbillard de première classe. »

En décembre 1932, en tant que chef du parti national-socialiste, Hitler convoqua les députés et les Führer SA dans le palais situé près du Reichstag, qu'occupait Gœring en qualité de président du Parlement, et il leur fit savoir que ce palais avait été décoré en partie par un peintre juif, Max Seeliger, dont la sœur Ilse, une romancière, avait épousé Dernburg, un descendant du talmudiste rhénan, devenu le conseiller écouté de Guillaume II pour les questions coloniales.

Lorsqu'on mit le palais à la disposition des représentants du peuple et des Länder, toute la décoration manquait. On constata qu'il faudrait pour le moins cent millions de marks de granit et de marbre, si l'on voulait recouvrir les murs. Les députés se refusèrent à accorder les crédits supplémentaires pour leur « Haute Maison », nom sous lequel on désignait le palais pour bien marquer son importance dans l'Etat. Les sociaux-démocrates furent les plus intransigeants ; ils craignaient la critique des masses populaires. Il ne fut plus question des conceptions décoratives ruineuses auxquelles s'était complue l'imagination créatrice de Wallot. On lui accorda un ersatz. Les murs des couloirs et ceux des salles des séances seraient en stuc. Tollé général des esthètes germanistes. Sacrilège à l'encontre de la pierre taillée et surtout de la conception allemande de la beauté solide et minérale de la pierre et du marbre.

Un palais pour l'éternité, maquillé de plâtre, par une simple décision des députés ! Le Reich était-il si pauvre qu'il lui fallût économiser sur les cathédrales du nouvel empire ? Les conservateurs poussaient les hauts cris. Ils étaient choqués. Ils ne digéraient pas « ce plâtre » !

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'Allemagne, après avoir perdu deux millions de combattants, comptait ses blessés par millions et avait une population en majorité féminine (trente-quatre millions de femmes sur soixante-six millions d'Allemands). Elle n'avait pas su instaurer une politique sociale, était ravagée par la démagogie et vouée à devenir la proie des extrémistes de gauche ou de droite.

Parmi tant d'hommes déracinés, désillusionnés par la guerre perdue, ou se refusant à admettre la défaite, il s'en trouva un qui, lors des

premièr

« Nach

L'an

lation.

instruc

En

sozialis

avec s

allema

démoc

la dro

des po

Apr

15 jan

liquide

appart

par de

tombe

« M

plus »

interru

su org

déjà

répub

Si

il en

mieux

avec l

çait le

au p

systè

nistré

Le

les g

symb

peup

capit

magn

nove

le do

juifs

anéa

nisat

premières manifestations en faveur de la guerre, en 1914, avait crié :  
« *Nach Paris ! Nach Paris !* »

L'ancien caporal Adolf Hitler, dans le trouble consécutif à la capitulation, avait réussi à s'infiltrer dans l'état-major et à se faire nommer instructeur dans la faible armée allemande que tolérait l'armistice.

En 1920, l'Autrichien se trouvait déjà à la tête du « Nationalsozialistische Arbeiter-Partei, NSDAP », groupe minuscule, mais qui, avec son programme de vingt points avait décidé de bouleverser l'opinion allemande et de refaire à son idée l'Europe et le monde. La social-démocratie s'était montrée capable de gérer les affaires du Reich, mais la droite s'irritait de ce que les postes de commande fussent aux mains des politiciens du système, des sociaux-démocrates et des centristes.

Après les assassinats de Karl Liebknecht et de Rosa Luxemburg, le 15 janvier 1919, à la suite de la révolte spartakiste, la droite décida de liquider les chefs des autres partis. Erzberger, ministre des Finances, appartenant au centre, était assassiné dans la forêt Noire, en août 1921, par deux anciens officiers, Schulz et Tillessen. Rathenau, un an plus tard, tombait sous les coups de deux nationalistes, Kern et Fischer.

« Non, le Reichstag n'a pas porté chance au II<sup>e</sup> Reich, à nous non plus », me disait en 1940 Paul Lœbe, qui fut de 1920 à 1932, avec des interruptions insignifiantes, président du Reichstag. « Nous n'avons pas su organiser les masses comme l'a fait Hitler. Quand on l'a voulu, il était déjà trop tard. Nous n'avions pas cru que Hindenburg trahirait la république. »

Si Hitler n'avait pu envoyer au Reichstag en 1928 que douze députés, il en avait cent sept en 1930. Ces députés usaient de leurs votes pour mieux saboter le système. Le gouvernement ne pouvait plus gouverner avec la majorité législative, et le gouvernement Brüning en 1930 commençait le premier de profiter de l'article 48 de la Constitution, qui permettait au président de la république de se servir des décrets d'urgence. Le système parlementaire se maintenait donc au moyen des injections administrées par le président de la république.

Le parlement était surnommé « Schwatzbude », la boîte à bavardages, et les gens qui se croyaient patriotes considéraient cette maison comme le symbole d'un système qui ne correspondait pas aux vrais intérêts du peuple allemand, un gouvernement et un parlement responsables de la capitulation de 1918, comme on le répétait toujours et partout. L'Allemagne, victorieuse sur le front, a été poignardée par les traîtres de novembre, répétait sans cesse Hitler, et ce fut la thèse du poignard dans le dos (*Dolchstoss-These*). Toute la lutte déclenchée par Hitler contre les juifs a été menée de front avec la lutte contre le parlementarisme. Pour anéantir le Reichstag, il fallait une organisation. Et lorsque cette organisation décida d'entreprendre une telle action, les meneurs réfléchirent

aux conséquences. Pour Hitler, au summum de ses victoires électorales avant l'incendie, le pourcentage n'avait atteint que 37 %. Détruire le parlement dans ces conditions eût été une maladresse politique. La majorité, et même une partie de ses propres électeurs n'eussent pas compris. De plus, une enquête menée par les organismes d'Etat, un régime hostile au national-socialisme, eût été catastrophique pour Hitler.

Le Reichstag, qui n'a porté bonheur ni à la monarchie, celle des Hohenzollern, ni à la république de Weimar, celle d'Ebert, Lœbe et Hindenburg, devait être détruit comme le symbole de la trahison. Hitler voulait s'assurer aussi que l'enquête sur la destruction du palais parlementaire serait menée par les plus fidèles de ses sbires.

Devenu chancelier, le Führer, ne se ferait intrôniser ni au Reichstag, ni à Weimar, mais tout simplement dans l'église de la garnison de Potsdam, la ville du grand Frédéric. Les monuments, les villes et les traditions gardent toujours leur signification symbolique pour la gauche comme pour le centre et la droite.

Dès 1925, Hitler dénonçait dans « Mein Kampf » le Reichstag comme le type du monument bon marché et hideux :

« Alors qu'un seul navire de guerre représentait une valeur d'environ soixante millions (à l'époque), on approuva à peine la moitié de cette somme pour le premier bâtiment somptueux de l'empire, le palais du Reichstag, destiné à l'éternité. Oui, lorsqu'on dut décider de la question de l'embellissement intérieur, le Parlement vota contre l'emploi de la pierre et ordonna la doublure des murs en plâtre. Cette fois-ci les députés ont exceptionnellement et réellement bien agi : les murs de plâtre sont tout à fait propres à rassembler des têtes de plâtre <sup>1</sup>. »

En 1931 encore, Hitler affirmait à Breiting, le rédacteur en chef du « Neuste Leipziger Nachrichten », que la route du pouvoir passait par ce même Reichstag qui avait trahi la patrie en 1918 :

« Nous irons dans ce Reichstag — non parce que nous aimons cette institution juive, mais tout simplement parce que nous sommes des hommes politiques réalistes. Une fois le pouvoir pris en main par la voie légale, nous allons nous occuper de le maintenir dans nos mains pour toujours. Après, ce Reichstag pourra fermer ses portes. Le Reichstag, on pourra le transformer en un musée pour les générations futures. Là, nous voulons illustrer les méfaits de la juiverie, de la franc-maçonnerie, des partis marxistes et du Vatican. Nous édifierons un grand monument à la mémoire de la renaissance nationale. Les représentants du peuple se rassembleront à Nuremberg et c'est là qu'ils prendront leurs décisions <sup>2</sup>. »

1. Adolf Hitler : « Mein Kampf » (München, éd. 1941, p. 291).

2. Notons que c'est à Nuremberg que furent votées les lois raciales, connues dans l'histoire sous le nom « *Nürnberger Gesetze* » (les lois de Nuremberg).

Devant Breiting, représentant de la bourgeoisie et des forces conservatrices, Hitler exprimait son opinion ouvertement. Il discuta aussi d'art et d'architecture, ses thèmes préférés. Il lui dit ouvertement que la monarchie a laissé un grand nombre de palais hideux. « Comment trouvez-vous le palais Wallot ? » demanda-t-il à son hôte. Breiting répondit qu'il considèrerait le Reichstag comme un des édifices les plus intéressants de la capitale, et remarqua : « Vous-même, vous avez dit à l'instant que vous voudriez le transformer en un musée lorsque l'Allemagne n'aura plus besoin de Parlement. » A ce propos, Hitler répondit furieusement :

« Je vais être très franc, Monsieur Breiting : de bons musées ont besoin de bâtiments nouveaux et de villes nouvelles. Le palais Wallot est le symbole de notre décadence. Il est le conglomérat de quatre groupes de colonnes à la Parthénon, combiné d'une basilique romaine, d'un château fort arabe — l'ensemble donne l'impression d'une grande synagogue. Je vous le dis, le Reichstag est un bâtiment extrêmement laid, un lieu de rencontre, une boîte de bavards, pour les représentants de la bourgeoisie pourrie et des masses ouvrières désabusées. Ce bâtiment comme l'institution qu'il abrite, sont une honte pour le peuple allemand. Ils doivent disparaître un jour. Mon opinion est que plus vite on brûlera cette boîte de bavards, plus vite le peuple allemand sera libéré des influences étrangères. Je peux vous donner une assurance, M. Breiting : jamais je ne mettrai les pieds dans cette maison de traîtres<sup>1</sup>. »

Dans le rapport de Heydebreck sur le rassemblement des SA et des députés nazis qui eut lieu en décembre 1932, on peut lire :

« Après avoir dit en présence de Goebbels comment un juif, Seeliger, avait décoré le Reichstag, Hitler s'exclama : « Nous n'avons rien à chercher dans cette maison maudite vouée à la destruction. Je l'ai déjà écrit et je le répète, ce palais est bon pour des têtes de plâtre, mais pas pour des députés d'une Allemagne ressuscitée. »

— Et que faire avec le palais, demandai-je.

— Récupérer les pierres pour en édifier un autre, répondit promptement Goebbels. — Puis, voyant la surprise provoquée par sa réponse, le Reichsleiter ajouta cyniquement : — Il semble que vous ayez oublié les légendes chrétiennes que vous avez apprises à l'école. Vingt siècles avant nous le Christ avait chassé les pharisiens du temple. Il suffit de relire l'Evangile selon saint Matthieu et saint Luc pour se persuader qu'un Christ, fils de Dieu, prophétisait — sûrement car il le désirait — la destruction du temple de Jérusalem. »

Dix semaines plus tard, le Reichstag brûlait.

1. De fait, Hitler n'a mis les pieds au Reichstag que le 27 février 1933. Il y entra pour la première fois, et savait qu'il ne reconstruirait pas le palais. Pour lui, à ce moment, le Reichstag était déjà une ruine.

Dans toutes les polémiques au sujet du Reichstag, on n'utilise nulle part cet argument, pourtant porté dès 1925 dans la « Bible brune » : pour Hitler, le Reichstag est un galimatias architectural, un temple de la bourgeoisie enjuivée, un palais qu'il faut détruire. Avant d'avoir connu le texte rapporté par Breiting, j'avais toujours considéré avec un certain scepticisme les témoignages de Hermann Rauschning, et du général Franz Halder à propos des dires de Hitler et de Gœring.

Comme on le sait, Rauschning, l'ancien président de la Diète de Dantzig, avait écrit dans son livre :

« Peu après l'incendie du Reichstag, Hitler voulait avoir un rapport de moi sur la situation à Dantzig. Le Gauleiter Forster m'accompagnait. Avant qu'on nous laissât entrer dans la Chancellerie du Reich, nous avons eu l'occasion de parler avec quelques manitous du nazisme qui faisaient antichambre dans les couloirs de la Chancellerie, le bureau de service de Hitler, Gœring, Himmler, Frick et quelques Gauleiter s'entretenaient. Gœring racontait par le menu l'incendie du Reichstag. A cette époque, le secret de cet incendie a été strictement observé. Moi-même, je croyais que le crime avait été commis par les communistes ou du moins par des incendiaires incités par le Komintern. C'est seulement lors de cette conversation, que j'appris que le Reichstag avait été incendié exclusivement sur ordre de la direction nationale-socialiste <sup>1</sup>. »

Il me paraît tout à fait possible que les chefs nazis, ivres de pouvoir, une fois entre eux, aient librement discuté du coup monté.

Quant au général Halder, il est venu déposer à Nuremberg contre Gœring, assis à son banc d'accusé. Halder jura que le Reichsmarschall s'était vanté, lors d'une réunion chez Hitler, en 1942, d'avoir incendié le Reichstag. Hitler, entouré de ses généraux, aurait alors discuté de la valeur artistique du palais, « l'architecture étant son thème préféré ». Gœring se serait écrié, tout en frappant ses genoux de la main : « Vous discutez de la valeur artistique du Reichstag, je sais ce qu'elle vaut, puisque c'est moi qui ai incendié le Reichstag. » Que Gœring eût osé avouer sérieusement ce crime devant un auditoire du Führer me paraissait exagéré et peu croyable. Mais puisque le Führer n'estimait pas l'architecture du palais, Gœring, ayant bu un verre, aurait bien pu proclamer ironiquement que l'existence d'un tel palais ne se justifiait pas pour la capitale de cette nouvelle Allemagne.

Et Gœring fut précis : il n'a pas dit : « Comme le prétendent nos adversaires » ; il y avait au contraire une certaine fierté dans son comportement et dans sa voix, affirme Halder. Gœring parlait donc en amateur d'art et en parfaite connaissance des goûts de son Führer.

1. Hermann Rauschning : « *Gespräche mit Hitler* », (Zürich, 1940, p. 76).

Air  
l'incer  
cain,  
les co  
pas e  
avec  
ments  
phras  
voulu

Ken  
juridi  
Gœrin  
les m  
comp  
resta

Gœ

vingta

Lo  
collab  
Reich  
pelan  
lorsqu

—  
déjà,

l'orga  
tarism  
plus  
pourn  
somm  
10° a

Il  
édifié  
capita  
En ce  
la Ru

Ainsi, on comprend le raisonnement de Gøring lorsqu'il discuta de l'incendie du Reichstag à Nuremberg avec l'adjoint du procureur américain, Robert Kempner. « Vous avez incendié le Reichstag pour persécuter les communistes », lui reprocha Kempner. Gøring protesta que ce n'était pas exact, car les communistes auraient été poursuivis de toute façon, avec ou sans l'incendie ; Gøring résistait fermement à chacun des arguments qu'utilisait Kempner pour le faire avouer. A la fin, il lanca une phrase que Kempner et les historiens n'ont jamais comprise : « Si j'avais voulu détruire le Reichstag, je l'aurais fait pour une tout autre raison. »

Kempner, surpris, et qui s'attendait à une réponse d'ordre politique ou juridique, demanda à Gøring : « Quelles auraient été ces raisons ? » Gøring, tout fier, répondit : « Je l'aurais détruit simplement parce que les murs du palais étaient recouverts de plâtre. » Kempner, n'ayant rien compris à cette réplique inattendue, le dialogue sur le Reichstag en resta là.

Gøring, cependant, ne faisait que répéter l'opinion que son chef, une vingtaine d'années auparavant, avait exprimée dans « Mein Kampf ».

Lors de ma visite chez Hanfstaengl à Munich, je montrai à l'ancien collaborateur du Führer l'affiche du mois de mars 1932, représentant le Reichstag en flammes. Je lui parlai aussi du texte de Breiting en lui rappelant que Hitler avait jeté l'anathème sur le palais du Reichstag en 1925 lorsqu'il écrivait « Mein Kampf ».

— Mais vous parlez à un converti ! s'écria Hanfstaengl. En 1923 déjà, j'ai assisté à une conversation secrète entre Hitler et le général Seeckt, l'organisateur de la Reichswehr. Hitler en vint à parler du parlementarisme et de son programme national. « Mon général, s'exclama Hitler, plus vite on incendiera le Reichstag, ce nid de vipères, plus vite nous pourrons organiser une grande armée et un grand état-major. » En somme, en détruisant le Reichstag en février 1933, Hitler fêtait le 10<sup>e</sup> anniversaire de sa prophétie.

Il convient encore de remarquer que Hitler avait éliminé le palais, édifié en dix années par Guillaume I<sup>er</sup>, de sa vision grandiose d'une capitale réaménagée suivant ses propres plans, la métropole du continent. En cet endroit, Hitler songeait à faire construire un mausolée à sa gloire, la Ruhmeshalle<sup>1</sup>.

1. Voir : Edouard Calic : « Himmler et son Empire » (Stock, Paris, 1966, chap. II).

## Le chrétien von Papen, un paravent pour l'exploitation de l'incendie

« Faire de la propagande, c'est se battre dans tous les domaines où s'exprime la pensée ; il faut engendrer et détruire, multiplier et exterminer, construire et raser ! Une conception en détermine la voie : la race allemande, le sang qui coule dans nos veines et dans celles de la Nation ! »

Dr Joseph GOEBBELS.

Goebbels avait une raison toute personnelle pour pousser Hitler à la provocation. Le Führer l'avait nommé Gauleiter de Berlin, persuadé qu'il réussirait à changer l'opinion de la capitale. Berlin, de loin la plus grande ville de l'Allemagne, avec ses quatre millions d'habitants, qui renferme tous les services publics et fournit près d'un quart de la production industrielle du pays, représentait un point faible, très faible même pour le nazisme. En janvier 1933, les sondages d'opinion que pratiquaient les nazis eux-mêmes et les nationalistes de von Hugenberg avaient démontré que sur 1,5 million de votants, le maximum qui s'était prononcé pour le parti de Hitler n'atteignait pour l'ensemble des quartiers que la moyenne de 18 %. Encore était-il constaté que ces 18 % se rapportaient en grande partie à la petite bourgeoisie (commerçants et artisans) et aux fonctionnaires. Très peu d'ouvriers (à peine 5 %) s'étaient prononcés pour Hitler. Cet état de choses devait déjà être changé du fait que Hitler promettait à Hindenburg et à la grande bourgeoisie de leur amener le prolétariat si dangereux dans la capitale. Goebbels ne pouvait pas songer à obtenir un ministère important dans un cabinet de majorité conservatrice si son parti n'obtenait pas un succès manifeste dans la capitale, surtout après la prise du pouvoir. Aux dernières élections, le 6 novembre 1932, la situation électorale à Berlin était plus que précaire pour le national-socialisme.

Sur 1 472 142 votants pour l'ensemble des circonscriptions de la capitale, les différents partis avaient obtenu :

KPD (communistes) .....	450 793
SPD (sociaux-démocrates) .....	284 459
NSDAP (nazis) .....	269 194
DNVP (nationalistes) .....	105 397
Zentrum (chrétiens) .....	49 603
DVP (conservateurs) .....	6 493
Deutsche Staatspartei (démocrates) .....	12 917
Divers .....	16 000

Ces résultats prouvent que le parti de Hitler avec les nationalistes ne réunissait que 375 000 voix alors que l'opposition était en droit d'en espérer 820 000.

Un homme connaissant parfaitement la situation politique et parlementaire de l'époque, le professeur Karl-Dietrich Bracher, écrit à ce sujet : « Ici aussi le NSDAP resta en-dessous de la moyenne du Reich, une autre preuve que même avec une bonne organisation et un appareil de propagande combatif (Goebbels), on ne pouvait pas éliminer les conditions structurelles <sup>1</sup>. »

Il fallait donc trouver un « truc » qui stimulerait les sentiments patriotiques et mettrait le parti nazi au premier plan comme facteur de l'ordre et défenseur du patrimoine national. Comment en arriver là, alors que la radio était dominée par un appareil social-démocrate ou libéral, et que la presse du parti était sans force vis-à-vis des trusts des éditeurs de grands journaux d'information ?

La politique anticommuniste menée par les méthodes classiques n'avait pas apporté de résultats tangibles. Bien au contraire, les communistes avaient augmenté leurs voix entre juillet et novembre 1932. Il fallait donc à tout prix disqualifier les chefs communistes en les accusant devant la nation d'avoir décidé une insurrection armée contre le système démocratique et par là intimider une partie des électeurs communistes et socialistes. L'incendie permit au dictateur de renforcer sa position, mais quant au résultat psychologique dans la capitale, il ne fut pas celui que Goebbels avait escompté. De 269 194 en novembre 1932, les nazis passèrent à 368 687. Ils atteignaient à peine les 30 % auxquels ils aspiraient.

Goebbels avait raison de craindre une défaite, car les éléments gauchisants du mouvement, voyant se réaliser l'alliance entre Hitler et la haute finance, avaient perdu confiance dans le programme social. Sous

1. Karl-Dietrich Bracher : « Die Auflösung der Weimarer Republik », III Auflage, Villingen 1960, page 652.

le pré  
obteni  
région  
brune  
et qui  
battan

Cet  
police  
qu'il a  
La sit  
partic  
cas ap

contra  
marxi  
parti  
troub  
conse  
ne po  
Hind

La  
par l  
1 200  
de ga  
semb  
moye  
31 %  
empo  
teurs  
60 %  
natio

L'  
Reich  
comm  
suffra  
la pa  
police  
sphèr  
sans  
geois  
Hitler  
inter  
opér  
qui a

le prétexte du danger communiste qui planait sur la capitale et pour obtenir les bonnes grâces de Goering, Goebbels proposa d'amener des régions où les nazis étaient en majorité incontestable 50 000 « Chemises brunes », qui se tiendraient prêts comme police de secours (Hilfspolizei) et qui en bataillons marcheraient à travers le quartier ouvrier, tambour battant, dans le but d'intimider les habitants.

Cette idée ne déplaisait pas à Goering, qui songeait à dominer la police. Hitler lui-même voulait enfin démontrer à Hindenburg et à l'armée qu'il avait remporté la victoire contre le « Front Rouge » dans la capitale. La situation, précaire à Berlin, l'était aussi dans les autres grandes villes, particulièrement dans les centres industriels. Hitler ne voulait en aucun cas apparaître comme le fauteur de la colère des ouvriers, mais bien au contraire comme l'homme qui avait liquidé l'unité idéologique des marxistes et affaibli sensiblement les rangs de la social-démocratie et du parti communiste. La grande bourgeoisie voulait éviter à tout prix des troubles intérieurs et une conflagration internationale. Une partie des conservateurs, ainsi que les généraux, croyaient fermement que Hitler ne pourrait résoudre le problème économique et social, ce qui amènerait Hindenburg à suspendre son gouvernement par un décret-loi.

La précarité de la position de Hitler et de Goebbels à Berlin est établie par les résultats des élections du 5 mars, où malgré les arrestations de 1 200 fonctionnaires du P.C., des sociaux-démocrates et des intellectuels de gauche, c'est-à-dire 25 % de toutes les arrestations opérées sur l'ensemble du territoire, malgré l'incendie du Reichstag, l'usurpation des moyens d'expression, presse et radio, Hitler ne pouvait enregistrer que 31 % des voix, alors que les communistes et les sociaux-démocrates emportaient une victoire écrasante de 53 %. Même avec les conservateurs, Hitler n'atteignait que 40 %. Les Berlinoises s'étaient prononcés à 60 % contre le gouvernement de coalition, et 69 % avaient voté non au national-socialisme.

L'opinion générale prévalait que sans l'escroquerie de l'incendie du Reichstag, sans la Hilfspolizei, la terreur et les arrestations, Goebbels, comme Gauleiter de Berlin n'aurait obtenu pour son parti que 20 % des suffrages. Or, avec cette minorité manifeste, dépourvu de tout soutien de la part du prolétariat, le parti nazi serait apparu comme un instrument policier et fasciste, un groupement qui grignotait peu à peu dans les sphères des conservateurs, la petite clientèle des anciens combattants, artisans et commerçants et exigeait, par-dessus tout, que la grande bourgeoisie le récompensât par des fauteuils ministériels, sous prétexte que Hitler et ses hommes étaient indispensables pour éviter des troubles internes et sauvegarder l'autorité du Reich à l'étranger. Pour Goebbels, une opération s'imposait en vue de balayer toutes les spéculations possibles qui auraient tôt ou tard pu amener les communistes à soutenir n'importe

à ce que la commémoration de von Schlieffen au Herrenclub, par von Papen et Hindenburg fût interrompue.

En ce soir du 27 février, Hitler, Gœring, Goebbels prennent tout le temps de contempler le feu et de discuter avec les deux Britanniques, le journaliste Delmer et l'ambassadeur Sir Horace, des conséquences de l'attentat. Pourquoi agissent-ils ainsi ? C'est qu'ils sont persuadés que leur plan a été bien conçu : pas de cadavre, qu'on aurait pu leur reprocher d'avoir fait mettre dans le palais, mais un vivant, mieux, un étranger au passé communiste, un criminel pris en flagrant délit.

Ce n'est qu'après son commentaire, prononcé à la lueur des flammes, sur la menace révolutionnaire, que Hitler se rend chez Gœring, au ministère de l'Intérieur de Prusse, à une réunion à laquelle n'a été convoqué qu'un seul ministre, von Papen. Les autres participants, qui sont-ils ? Herbert Otto von Bismarck, secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur de Prusse, monarchiste notoire et partisan des mesures anticommunistes, Grauert, l'ami de Gœring, directeur au ministère de l'Intérieur, le SS Kurt Daluege, commissaire délégué aux missions spéciales. Les spécialistes de la répression antimarxiste, avec à leur tête l'amiral von Lewetzow, président de la police berlinoise, aristocrate issu d'une famille qui fournit un président au Reichstag à l'époque de son inauguration par Guillaume II.

L'atmosphère a été créée pour que von Papen, commissaire du Reich, accepte la thèse officielle. Gœring a communiqué qu'un témoin s'était présenté à la Brandenburger Tor, ayant vu courir des gens, des complices évidemment, venant du palais du Reichstag. Il indique que deux députés nationaux-socialistes, Berthold Karwahne (un rénégat du parti communiste) et Kurt Frey, ainsi que l'autrichien Stefan Kroyer, nazi notoire, déclarent avoir vu le député communiste Torgler dans l'après-midi au Reichstag en compagnie de l'incendiaire qui vient de leur être présenté : van der Lubbe. Il se trouvait en compagnie d'autres personnes, facilement repérables par les photos, car leurs physionomies sortaient de l'ordinaire. La preuve étant apportée que van der Lubbe avait passé l'après-midi avec Torgler, et Kohl ayant confirmé le départ tardif du député communiste, la grande rafle peut commencer.

Goebbels, lui, a expliqué au « Kaiserhof » la grande portée de l'événement, a annoncé immédiatement la liste des journaux à interdire, et il a prié les porte-parole du ministère des Affaires étrangères d'expliquer au corps diplomatique la signification des mesures de protection prises contre le danger communiste.

Hitler l'y rejoint après avoir quitté Gœring. Ayant fait le bilan de l'opé-

ration, ils se rendent au « *Völkischer Beobachter* » pour rédiger un communiqué fulgurant où l'on relève cette phrase : « Comme une torche brûlante s'élève au-dessus du pays les flammes rouges du Reichstag qui montrent à la Nation la voie de la Libération ! »

En bon tacticien, Hitler ne convoque que pour le lendemain le Conseil des ministres afin de mettre ceux-ci en présence du fait accompli. Von Papen est impressionné par les aveux de van der Lubbe, par la fuite de ses complices, par les documents provenant de l'Abteilung I de la préfecture. Il est persuadé que la carte du P.C. trouvée dans la poche de l'incendiaire est authentique. Il ne lui reste pas d'autre choix que d'accepter et d'approuver les mesures « limitées » que proposent à l'unanimité les policiers.

La position que prend von Papen dans la discussion sur l'incendie du Reichstag est d'une extrême importance étant donné ses multiples fonctions politiques à l'époque et sa haute valeur personnelle. J'avais lu ses Mémoires en français<sup>1</sup> « abrégés avec l'autorisation et le consentement de l'auteur », qui m'avaient paru suffisants pour me faire une opinion sur son attitude, en 1933 et après 1945, d'autant plus que certains commentateurs citent son œuvre en allemand<sup>2</sup> pour établir que le vice-chancelier voyait dans l'attentat un complot communiste « ... impressionné par l'opinion tout à fait admissible que le fanal du Reichstag en flammes devait déclencher une insurrection communiste, nous avons toute raison de croire que Moscou les avait engagés à la rébellion ouverte ».

De la correspondance que j'ai échangée avec von Papen en 1967, — il avait alors 88 ans — comme de ses Mémoires, publiés il y a quatorze ans, il résulte que le vice-chancelier s'est rallié aux exigences de Hitler durant la nuit de l'incendie. Il ne pouvait en être autrement, le Führer brandissait « les preuves du complot communiste » découvertes, disait-il, lors de la perquisition effectuée à la Liebknecht-Haus, centre du P.C. allemand, et les rapports sur les « aveux » de van der Lubbe.

Le sinistre maîtrisé, von Papen a pris conscience qu'il s'agissait là d'une démonstration à but politique. Sa conviction s'est renforcée du fait que l'homme découvert dans le bâtiment était un « communiste étranger ». Argument que Goering a sûrement mis en valeur et qui ne pouvait pas ne pas impressionner l'homme de droite qu'était von Papen.

Que les nazis aient monté une vaste provocation politique destinée à briser la puissance communiste ne lui a pas échappé, puisque dans ses Mémoires il affirme que pour obtenir la suppression du P.C. les nationaux-socialistes « recoururent à de faux témoignages<sup>3</sup> ».

Von Papen ajoute encore, et ses constatations prennent une importance

1. Franz von Papen, « Mémoires », Paris, 1953.

2. Franz von Papen, « *Der Wehrheit eine Gasse* », München, 1952.

3. Franz von Papen, « Mémoires », p. 199.

historique puisqu'elles émanent de l'homme le plus renseigné du moment : « Les chefs nationaux-socialistes persuadèrent Hindenburg que les flammes du Reichstag devaient être le signal d'un soulèvement communiste, et lui arrachèrent ainsi un décret proclamant l'état d'exception afin de sauvegarder la sécurité nationale... Grâce à la mise en scène hitlérienne, la menace communiste paraissait suffisamment grave pour justifier de telles mesures, d'autant plus qu'elles ne devaient être que temporaires <sup>1</sup>. »

Si ses convictions politiques et les pressions faites sur lui ont fait céder le vice-chancelier en cette journée du 27 février dans les deux Conseils des ministres tenus le lendemain, von Papen affirme avoir tenté de changer le cours des événements, mais, bien sûr, sans succès. Il sera lié aux mesures prises par Hitler, et dans son ouvrage on peut lire :

« A mon avis, l'interrogatoire de van der Lubbe et les résultats de la perquisition au siège du P.C. pouvaient seulement justifier davantage ces mesures <sup>2</sup>. »

L'incendie fut un moyen brutal mais efficace pour intimider les ministres non nationaux-socialistes. Après avoir quitté Hindenburg le soir, von Papen a pu constater dans les rues de Berlin que les mesures de protection prises par Gœring s'apparentaient à un coup d'Etat policier. Seule la Reichswehr aurait pu y porter un coup d'arrêt. Mais puisque plusieurs officiers de l'état-major avaient collaboré à la mise au point des dispositions prises contre les troubles éventuels et épaulé Hitler, séduits qu'ils étaient par sa politique étrangère et sa promesse de réarmement, pourquoi se seraient-ils rebellés contre le Führer, qui était en train d'abolir le parlementarisme ? Von Papen en a tiré les conséquences. « Très peu de gens ont su et ont eu la possibilité de savoir les méfaits de cette clique, arrivée au pouvoir pendant les jours en question », m'a-t-il écrit le 2 mai 1967, à propos des événements du Reichstag. La correspondance que j'ai échangée avec lui montre sa satisfaction des résultats de mes recherches. Il s'est complètement désolidarisé des affirmations des commissaires et de leur thèse : van der Lubbe seul coupable. Sa rencontre en 1945, dans un camp de prisonniers, avec le commissaire Heisig, qui avait interrogé van der Lubbe, et les propos tenus devant lui par ce policier, ont confirmé von Papen dans l'opinion dont il m'a fait part dans une lettre du 5 avril 1967, à savoir que « tous les efforts faits par les nazis d'accuser les communistes étaient sans fondement ». C'est von Papen qui nous affirme que c'est par une tromperie qu'on arracha à Hindenburg la signature du décret-loi. Comment peut-on penser que Hitler avait opéré sous l'impulsion de l'affolement ?

Von Papen croit si peu à une réelle surprise d'Hitler qu'il a préféré

1. Franz von Papen, « Mémoires », p. 199.

2. Franz von Papen, « Mémoires », p. 198.

passer l'incendie sous silence dans son nouveau livre, ainsi que les « confidences » que le commissaire Heisig lui avait faites au camp d'internement à Ratisbonne sur van der Lubbe « pyromane parfait ». Von Papen, violemment critiqué pour son attitude en 1933 et accusé d'avoir facilité le démantèlement de la république de Weimar en amenant Hitler au pouvoir, a réécrit ses Mémoires et spécialement ses souvenirs de 1930 à 1933, c'est-à-dire jusqu'aux votes des pleins pouvoirs par le Reichstag<sup>1</sup>. On ne trouve pas non plus une seule ligne sur le Reichstag et le rôle que l'incendie a joué dans l'instauration de la dictature brune. On comprend ce silence. Von Papen n'ose pas accuser Hitler de ce crime. Encourir le reproche d'être resté dans le gouvernement présidé par un vilain incendiaire anéantirait tous ses efforts pour se justifier d'avoir été toujours un bon démocrate.

Nous n'ignorons plus aujourd'hui, par les protocoles sommaires concernant la séance du gouvernement dans l'après-midi du 27 février, c'est-à-dire quelques heures avant l'incendie, que Hitler et ses deux ministres Gøring et Frick exigèrent le port du brassard à la svastika pour la police, et qu'ils imposèrent, en dehors de l'ordre du jour de la séance, l'abolition pure et simple du contrat existant entre la social-démocratie et le ministère des P.T.T., au sujet de l'utilisation de la radio.

Ce protocole découvert en 1945 permet de comprendre le but de Hitler en convoquant tous ses ministres à Berlin pour ce Conseil de cabinet du 27 février, sous prétexte d'examiner des problèmes d'ordre économique et social. En vérité, il voulait obtenir dans la légalité la fusion de ses organisations paramilitaires et de la police d'Etat, en prévision de l'événement dont il avait décidé l'accomplissement ce même soir. S'il n'a pas obtenu pour le premier point le succès qu'il escomptait, il eut en revanche toute satisfaction sur le second, la résiliation du contrat passé entre la république de Weimar et la radio. On sait que la radio, pour Goebbels, fut l'instrument le plus puissant de séduction des foules. Pour éviter qu'on ne l'accusât de violer les obligations prises par l'Etat, Hitler tenait à ce que ceux de ses fidèles qui s'empareraient du micro pussent s'adresser légalement aux auditeurs. Hindenburg n'aurait pas accepté que l'on procédât à la façon des militaires, qui, lors des putschs s'emparent de la radio. Un seul speaker social-démocrate, resté au micro, aurait pu dévoiler la machination.

Le lendemain, von Papen s'était incliné. Il affirme aujourd'hui qu'il croyait fermement à la promesse de Hitler de ne procéder qu'à des

1. Franz von Papen : « *Vom Scheitern einer Demokratie* », Mainz, 1968.

mesures temporaires, et en partie aux arguments des « nationaux-socialistes ».

Après l'incendie, lorsque les ministres discutaient du décret-loi et notamment de son article 2, la proposition des nationaux-socialistes Hitler, Gœring et Frick prévoyait l'octroi au ministre de l'Intérieur du pouvoir provisoire dans les différents Länder pour maintenir ou rétablir la sécurité et l'ordre. En d'autres termes, Hitler désirait imposer aux Länder qui avaient chacun son gouvernement non national-socialiste, les mesures autoritaires à prendre. Von Papen avait tout de suite déclaré son opposition, alléguant qu'un décret-loi de cet ordre provoquerait le mécontentement des gouvernements locaux et même de la population. Il exigea pour cette raison que ces mesures ne fussent prises que sous deux conditions : 1) lorsque le gouvernement régional se refuserait à assurer le maintien de l'ordre, 2) que les ordres prescrits aux gouvernements régionaux ne pussent émaner du seul ministre de l'Intérieur, comme le demandait Hitler, mais de l'ensemble du gouvernement.

Dans l'après-midi du 28 février, la question revint sur le tapis. Von Papen présenta de nouveaux arguments. Les Bavarois pouvaient fort bien proclamer une monarchie et faire monter sur le trône le prince Rupprecht pour éviter l'immixtion du pouvoir central dans leur compétence fédérative. Hitler, en minorité, dut accepter que l'article 2 ne comportât pas le terme « ministre de l'Intérieur du Reich », mais « le gouvernement du Reich », en ce qui concernait les prérogatives réservées au pouvoir central en cas de désordres.

Les nationaux-allemands croyaient ainsi avoir préservé le principe fédératif de la Constitution et avoir empêché que Frick, sous prétexte d'établir l'ordre, ne pratiquât une pression sur le contrôle électoral et n'influencât ainsi les élections.

Les deux protocoles concernant les deux séances du 28 février 1933, présidées par Hitler, établissent clairement que les ministres discutaient en toute tranquillité et qu'aucun d'eux ne pensait à une révolution imminente.

Cette affirmation est inexacte, non que Hitler et ses acolytes Gœring et Frick craignissent une ruée des communistes sur les ministères, mais parce qu'ils pensaient, eux, à une invasion brune dans les faubourgs rouges.

L'importance de la mobilisation policière montre que les chefs nazis avaient de longue date fixé l'heure H de l'Unternehmen Signal à 21 h, le 27 février. Hitler n'eût jamais laissé Gœring décider de la mobilisation de l'appareil nécessaire pour cette invasion si auparavant tous les détails n'avaient été bien préparés.

Gœring avait bien préparé aussi, selon son plan, l'arrestation de Torgler.

Cependant, on peut se demander pourquoi le député n'a pas été appréhendé comme les autres pendant la nuit du 27 au 28.

Torgler apprenant, dans la nuit, les accusations portées contre les communistes, avait tout fait pour éviter son arrestation précipitée. Il craignait en effet que son arrestation par une escouade de SS ne lui coûtât la vie. Il avait été non seulement le chef du groupe communiste parlementaire, mais aussi l'homme, qui, le dernier, avait quitté le Reichstag. Il jugeait moins scabreux de se présenter à la préfecture de police de Berlin pour affirmer son innocence, en présence de son avocat, bien qu'il se crût encore couvert par l'immunité parlementaire. En misant sur les sentiments humains ou la morale des policiers prussiens, Torgler s'était étrangement fourvoyé. Séance tenante, il fut arrêté.

Quand cette arrestation fut taxée, par l'étranger, d'abus de confiance à l'égard du député qui avait manifesté son loyalisme envers l'appareil d'Etat, Diels tint à déclarer dans un communiqué officiel que Torgler n'avait pas du tout été arrêté pour s'être rendu par hasard à la préfecture y jurer de son innocence, mais tout simplement parce que l'ordre de son arrestation avait été déjà lancé dans la nuit. Donc, les « constatations » faites par Gœring lui-même dans le Reichstag en flammes ne furent, en ce qui concerne Torgler, qu'une comédie.

Au lendemain de la rafle, le « Völkischer Beobachter » avait donné le chiffre de 130 arrestations, en vérité, les hordes brunes avaient « ramassé » 4 200 citoyens, dans toute l'Allemagne, et 1 200 rien qu'à Berlin. Ce nombre infime de 130 fut publié non pas pour calmer l'opinion et l'étranger, mais plutôt pour tromper « l'espionnage étranger », qui devant l'ampleur des préparatifs et l'importance de l'action aurait immédiatement conclu à un coup monté et méticuleusement préparé. Le chiffre exact des arrestations aurait prouvé que l'incendie n'était pas le fait du hasard.

La superficie de Berlin, à l'époque, équivalait à quatre fois celle de Paris. Du nord au sud, de l'ouest à l'est, la capitale mesure 40 sur 70 kilomètres. Pour arrêter à Berlin 1 200 militants antinazis, il ne suffit pas de sortir des listes à l'improviste des tiroirs ou des coffres-forts, et de marquer d'une croix les noms des gens à arrêter. Pour les amener, il faut prévoir au moins 1 200 commandos de trois hommes, dont le chef doit recevoir les adresses et l'itinéraire et l'identité des suspects. On ne pouvait pas envoyer un policier seul. De plus, les commissaires mêlés à l'opération reconnaissent que chaque équipe comportait trois hommes, dont deux portant fusil, ce qui représente pour le moins un effectif de 3 600 hommes, sans compter les groupes qui devaient cerner les maisons pour empêcher les fuites et barrer les routes. Ces sections policières, il fallut les transporter à pied d'œuvre et des autos et des camions étaient indispensables.

Aujourd'hui, on sait que déjà le 20 février, Magnus von Lewetzow,

prési  
cami  
été n  
des t  
garés  
neme  
cond  
parc  
l'ens  
hom  
et le  
port  
qu'à  
ciers  
et a  
la H  
beau  
de l'  
C  
para  
pour  
trou  
A  
les p  
conc  
pris  
la b  
rece  
fixé  
L  
von  
pas  
dev  
prop  
conf  
P.C  
dépe  
stag  
nan  
V  
où  
d'éc  
et l

président de la police, sur l'ordre de Gœring, avait reçu 400 voitures et camions avec leurs chauffeurs. Une grande partie de ces chauffeurs avait été mise à sa disposition par le SA Krüger, responsable de l'entraînement des troupes paramilitaires, sous le contrôle de la Reichswehr. Les camions, garés dans les casernes de l'armée régulière et dans les camps d'entraînement des SA, étaient mis à la disposition de Gœring. Si l'on compte les conducteurs et les techniciens nécessaires au bon fonctionnement de ce parc, on arrive à près du double du chiffre des commandos. Mais l'ensemble de la police d'ordre était en alerte. Elle comptait 20 000 hommes décidés à intervenir en cas de troubles. Il fallait barrer les routes et les rues par circonscription et assurer la protection des gares, des aéroports, des ponts et des édifices publics. En bref, 30 000 hommes rien qu'à Berlin ! Chiffre qui n'a rien d'exagéré, puisqu'on sait que 20 000 policiers de secours, 48 heures avant l'incendie, avaient déjà été convoqués et avaient reçu leurs ordres de service. Pour l'Allemagne tout entière, la Hilfspolizei comprenait 30 000 hommes et 100 000 auxiliaires, dont beaucoup de mouchards, qui serviraient comme courriers et observateurs de l'action. L'alerte touchait un million de SA et de SS.

Cette mobilisation n'aurait pas été possible le 27 février si tous les préparatifs n'avaient pas été terminés auparavant à l'état-major du parti. Voilà pourquoi Gœring, pendant que Hitler assistait à sa « soirée musicale », se trouvait au poste de commandement à son ministère de la Prusse.

A 3 heures du matin, sur des milliers de portes, les commissaires et les policiers frappaient. Ils amenaient leurs victimes dans des camps de concentration improvisés, en principe dans la Columbia-Haus, dans les prisons de la capitale et dans les cours de différentes usines situées dans la banlieue de Berlin. Cette nuit-là, Oranienburg, pour la première fois, recevait des Allemands derrière des barbelés. Ce fut la première offensive fixée par Hitler qui allait en décider tant d'autres pendant la guerre.

Le cabinet se réunit à nouveau le 28 février, à onze heures avec von Papen et von Bismarck. Des hommes de cette importance n'acceptent pas inconditionnellement des mesures pareilles. C'est pourquoi Hitler devait les amener à ses vues. Le protocole de cette séance résume les propos de Hitler en ces termes : « Le moment psychologique de la confrontation est arrivé. Il n'y a pas de raison d'attendre davantage. Le P.C. s'est montré décidé à l'extrême. La lutte contre lui ne devrait pas dépendre de motifs juridiques. Après l'événement de l'incendie du Reichstag, il ne doute plus que le gouvernement du Reich atteindra maintenant 51 % aux élections. »

Voilà le cadeau que Hitler apportait à ses ministres hésitants au moment où il venait de réaliser son coup d'Etat. Et pour prouver qu'il venait d'écraser le début d'un véritable soulèvement, il tint à féliciter les policiers et les pompiers d'avoir éteint le feu. Puis, il promit à ses ministres qu'il

reconstruirait le Reichstag. « Le palais du Reichstag doit être reconstruit immédiatement », s'exclama le Führer, et, chiffres en mains, il donna ces détails : la construction durerait de deux à quatre ans, et elle coûterait à la caisse du Reich de 3 à 4 millions de marks. Il annonça aussi qu'en attendant, les nouveaux élus se réuniraient au château de Potsdam. Mais jamais Hitler ne reconstruisit le Reichstag, plus jamais il ne remit les pieds dans le palais, après avoir contemplé l'effondrement de ces tonnes de plâtre et de bronze. Il choisit pour son entrée sur la scène la ville de Frédéric le Grand : Potsdam.

Pourtant, les ministres ne paraissaient pas très convaincus de la responsabilité des communistes. Sinon comment expliquer qu'après les discours de Hitler et de Gœring, qui faisaient état d'au moins six à huit incendiaires, nous pouvons lire dans le protocole : « La question se pose de savoir pourquoi les communistes ont conçu cet attentat. Le Reichsminister Gœring ne croit pas que l'attentat aurait été décidé à cause de la fermeture de la Liebknecht-Haus, mais tout simplement parce que Moscou avait menacé les communistes de leur couper les subsides financiers s'ils n'entreprenaient pas quelque chose pour saborder les élections. »

Hitler et Gœring ne vivaient donc pas dans la psychose de la révolution, mais se croyaient forcés d'expliquer aux ministres, leurs collègues, que les communistes s'étaient décidés à brûler le Reichstag, car ils avaient reçu un ultimatum de Moscou. Mais Gœring spécifiait que le matériel trouvé dans la Liebknecht-Haus prouvait que : « Les communistes ont créé des groupes pour détruire des maisons, piller des magasins, empoisonner la nourriture dans les cantines publiques, tuer les femmes et les enfants des ministres et kidnapper ou assassiner les personnalités politiques. »

Le procès-verbal de la réunion du cabinet prouve que les ministres n'étaient pas prêts pour autant à accorder le plein pouvoir au ministre de l'Intérieur Frick.

Pourtant, Hitler avait vu juste. Un cadeau lui tomba du ciel : aux élections du 5 mars, il obtint 44 % de l'ensemble des voix, celles des électeurs nationaux-socialistes ayant augmenté de près de 30 %. Avec les 8 % du parti national-allemand, celui de von Papen et de Hugenberg, la coalition du nazisme et des nationaux, Hitler avait le soutien de 52 % des électeurs. Il pouvait désormais s'attaquer en toute quiétude à l'hydre à sept têtes : le communisme, la social-démocratie, la juiverie, les religions, la franc-maçonnerie, la bourgeoisie libérale et la noblesse réactionnaire. Les sept têtes de l'hydre qui avaient saisi autrefois l'empire seraient coupées peu à peu dans la mesure où l'opportunité politique le permettrait. Le monstre polycéphale avait cru pouvoir élever celle de ses têtes surmontée de la couronne impériale, et Hitler ne manqua pas d'en profiter. Il obligea l'hydre à s'abaisser et à ramper à ses pieds.

«  
marc  
faveu  
fonct  
l'Inté

La  
la nu  
voulu

boom  
« Sta  
la H  
desti  
nalis  
l'org

Pa  
« Le  
D

son  
de te  
latio  
la p

Pe  
sanc  
car  
cont  
Le p  
sant  
Hitl  
la g  
ritai

Dès le 10 avril 1933, Gœring publiait un communiqué :

« Le secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur de la Prusse, von Bismarck, qui, il y a peu de temps, s'est exprimé dans un style éclatant en faveur de l'Etat monarchiste, a été mis en disponibilité pour d'autres fonctions. Son successeur élu est Grauert, directeur au ministère de l'Intérieur. »

La massue des décrets-lois que Frick et Grauert avaient fournie durant la nuit du 27 février, et dont le secrétaire d'Etat von Bismarck avait voulu se servir contre les communistes, frappait un mois après, tel un boomerang, les Deutsch-nationaux et Bismarck lui-même. Seldte, chef du « Stahlhelm », devenu ministre, affecta ses miliciens (casques d'acier) à la *Hilfspolizei*, la police de secours. Quand la mutation eut été faite, on destitua facilement Dusterberg, chef d'état-major de ce mouvement nationaliste, en raison des « difficultés » que créait sa présence au sommet de l'organisation nationale, étant donné « son origine non-aryenne ».

Par la suite, von Papen et Hugenberg seraient renvoyés à leur tour. « Le noir a fait son devoir, il peut s'en aller », disait déjà Schiller.

Dès lors, Hitler put consolider son pouvoir, instaurer la dictature de son parti, se faire proclamer comme l'homme providentiel, seul capable de tenir dans ses mains l'Administration et l'Armée, la Justice et la Législation. Ainsi pouvait-il décider de la vie d'un homme ou d'un parti, de la paix ou de la guerre.

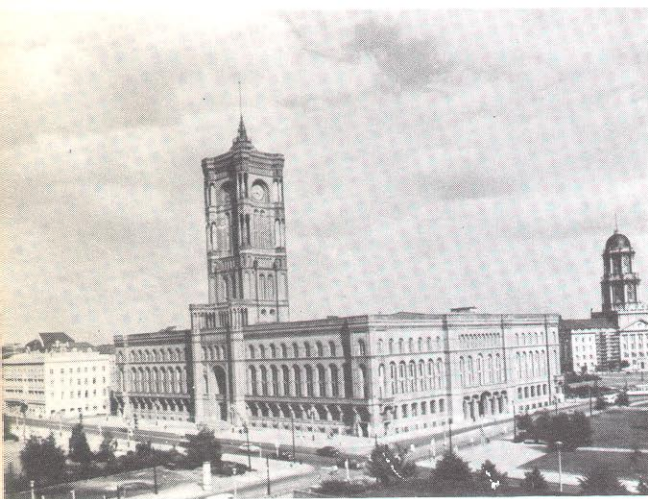
Pour Hitler, le 27 février, la veille du centième anniversaire de la naissance de Schlieffen, fut un jour de victoire à la fois politique et militaire, car de ce moment, la Reichswehr se trouvait pratiquement sous son contrôle. Aucun général ne résisterait plus à la puissance de son autorité. Le principe de Schlieffen : « Ne jamais attaquer de front un ennemi puissant et nombreux, l'essentiel est de couper les ailes du front de l'ennemi », Hitler l'a appliqué dans la lutte politique. Il a attaqué les ailes menaçantes, la gauche, puis la droite, sa minorité numérique devint par la suite majoritaire.



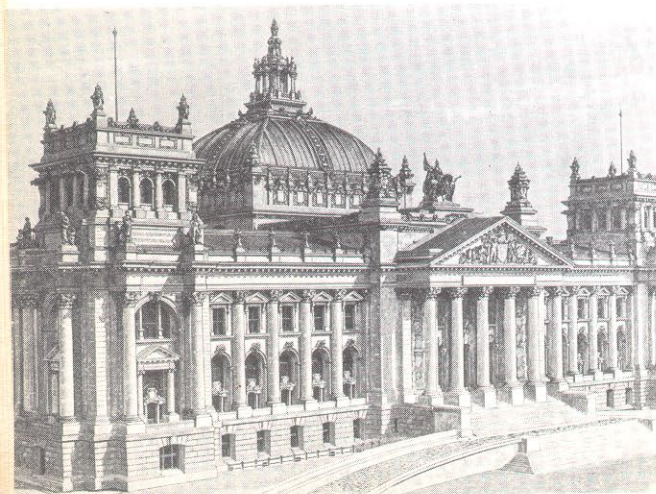
Pendant l'incendie du Reichstag : de gauche à droite : Hanke, Goebbels, le prince Auguste-Guillaume de Prusse, Schaub, Hitler, Sepp Dietrich, Goering. Hitler, d'après un témoin, tournait en rond, l'air méditatif ; il avait l'air de recevoir des condoléances. Autant Goering paraissait agité, autant Hitler, sans cesse tourné vers Goebbels qui boitait derrière lui, semblait froid et compassé (Ullstein).



Les trois palais monumentaux de Berlin que Van der Lubbe "voulait détruire" pour le compte des communistes : Le Château Impérial (Schloss), symbole de la monarchie des Hohenzollern, qu'Hitler n'avait jamais envisagé comme résidence du Führer et du Chancelier.



L'Hotel de Ville (Rathaus) de Gross Berlin où Goebbels, responsable du parti pour la capitale (Gauleiter), ne parvint jamais à abattre la majorité républicaine de la municipalité.



Le Palais du Parlement (Reichstag), autrefois symbole de la monarchie constitutionnelle, puis "le temple du parlementarisme pourri" de la République de Weimar où Göring ne croyait jamais pouvoir obtenir une majorité absolue pour le parti du Führer.

L  
tion  
con  
au p  
sou  
L  
d'ex  
la r  
sur  
déce  
—  
pres  
pas  
F  
von  
Edc  
obt  
mili  
le g  
I  
Fra  
pou  
de  
ava  
la R  
dira

## Hitler : « Boycottez les juifs, défenseurs des incendiaires »

Le « Signal » lumineux du Reichstag en flammes donnait aux formations paramilitaires de Hitler l'ordre de passer à l'offensive, pour la conquête totale de l'Allemagne. Ainsi débuta le *Gleichschaltung* — la mise au pas totale — condition même de la conquête du monde, comme l'avait souhaité Hitler.

Le signal du Reichstag en flammes a bien été conçu comme article d'exportation. Après s'être emparé de l'esprit des foules, par la presse et la radio, dans leurs demeures, il fallait étendre cet empire immédiatement sur les anciens alliés de 1914-1918, obtenir la sympathie des neutres et décourager les ennemis qui s'opposaient au réarmement allemand.

— Les Français et les Anglais, a dit Hitler dans ses déclarations à la presse, ne pourront pas se faire les alliés du communisme, qui ne répugne pas à de tels crimes !

Hitler avait besoin d'un acte aussi brutal, car en 1932, même un von Papen, avec toutes les ruses qu'il avait employées pour circonvenir Edouard Herriot à la Conférence du désarmement à Lausanne, n'avait pu obtenir l'accord du gouvernement français sur l'augmentation des effectifs militaires et l'annulation des indemnités de guerre, comme l'avait espéré le gouvernement allemand.

Il était nécessaire aussi qu'André François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin, vît de ses yeux le « Signal » de la révolution communiste pour envoyer à Paris un rapport demandant pour l'Allemagne le droit de se défendre contre les complots de l'étranger. Une grande réception avait lieu ce soir-là dans la résidence de l'ambassadeur de France, dans la Pariser Platz. Hitler désirait savoir à tout prix ce que François-Poncet dirait sur l'incendie et sur son coup d'Etat. La France allait-elle accepter

son spectacle comme une réalité politique, un danger communiste imminent et le droit du régime de se défendre ?

— Etrange coïncidence, le soir de l'incendie, je recevais le comte Schwerin-Krosigk, une personnalité de premier plan de la technocratie, ministre des Finances dans le cabinet de Hitler<sup>1</sup>. La réception avait lieu à l'ambassade. Lorsqu'on nous informa que le Reichstag brûlait, je m'attendais à une réaction émue de la part de ce personnage officiel, et quelle ne fut pas ma surprise lorsque je l'entendis s'exclamer : « Gott sei Dank ! » (Dieu soit loué !) Enfin, nous voilà débarrassés de cette ordure ! » Il remarqua notre étonnement, et se reprit. Il donnait l'impression de regretter cette extériorisation de son sentiment profond. « Je souhaite, dit-il, que l'étranger comprenne que des moyens d'auto-défense nous sont indispensables pour éviter une guerre civile et défendre l'Europe contre le bolchevisme. »

— Qu'avez-vous opposé à ces raisonnements ?

— Je n'ai pas caché ma surprise. J'ai répondu au ministre : « Pourquoi voulez-vous que l'opposition apporte de l'eau à votre moulin et travaille contre elle-même ? » Vous pouvez imaginer que ma logique ne lui convenait pas.

« Je suis persuadé que Krosigk était tout à fait en dehors de cette machination. Toutefois, son exclamation a clairement montré qu'il l'approuvait. En voyant les flammes illuminer la nuit, nous nous disions que les nazis avaient monté ce complot en vue des élections et pour pouvoir accuser l'opposition. Bien que nos hôtes fussent d'accord pour rendre responsables les communistes et les socialistes, je n'avait aucun doute sur l'origine policière et provocatrice de l'incendie.

« Un détail vous suffira : Pendant le feu, la radio avait alerté la population et, sur les lieux, des reporters assuraient l'information et interviewaient des personnalités.

« C'est ainsi que nous apprîmes l'arrestation de van der Lubbe et ses aveux. A la façon dont ils parlaient du personnage, il ressortait que le jeune Hollandais avait agi pour le compte des communistes. Il était évident que l'orchestration était préparée, mais comme on ne peut pas tout prévoir, un reporter tendit son micro au directeur des pompiers de Berlin, Walter Gempp.

« Mais lui, au lieu de se borner à déclarer que van der Lubbe avait mis le feu avec quelques complices, il précisa, en qualité d'expert, qu'il était impossible que van der Lubbe ait pu, en si peu de temps, mettre le feu en tant d'endroits. Je me souviens que le chef des pompiers avait déclaré au micro, je m'en souviens d'autant mieux que je l'ai noté

1. Graf Johann Ludwig Schwerin von Krosigk resta dans le cabinet de Hitler jusqu'à la fin de la guerre. Lors de la débâcle, il voulut créer avec Himmler un front national groupant les chrétiens, les nationalistes et les nationaux-socialistes.

imm  
parc  
infla

«  
alors  
et de  
point  
spéc  
secr  
fran  
en b  
sanc  
leme  
mur  
voul  
cher  
sitôt  
quée  
Nou  
ils s

A  
gén  
se s  
tout  
Rur  
con  
pilo  
gén  
une  
soir  
siti  
mai  
dict  
pro  
san  
les  
tion  
les  
gro  
Hei  
leur  
prè  
que

immédiatement pour mon rapport : « Ce feu n'a pu être provoqué que parce qu'on a d'avance apporté des quantités considérables de matières inflammables. »

« Là, le directeur avait commis une grande imprudence car il fallait alors remonter à ceux qui avaient mis en place ces matières inflammables, et de là jusqu'aux instigateurs. Par la suite, on n'est jamais revenu sur ce point. Quelques semaines après, j'appris le limogeage de Gempp. Les spécialistes étrangers ont tout de suite expliqué l'énigme. Les services secrets de Mussolini, pour commettre leurs sabotages sur des navires français, utilisaient des matières analogues. Les services secrets nazis, en bons rapports avec les services italiens, échangeaient leurs connaissances dans le domaine du sabotage. Le produit utilisable peut être facilement introduit dans un lieu, dans des pots de peinture. Etalé sur les murs ou versé sur le mobilier, il facilite l'extension du sinistre. Ce que voulaient les nazis, c'était compromettre les communistes et par là déclencher leur politique de répression et d'expansion. C'est pourquoi, j'ai aussitôt après le feu télégraphié à mon gouvernement : « L'affaire est fabriquée de toutes pièces, nous devons en tirer dès maintenant les conclusions. Nous savons à qui nous avons affaire. Ces hommes ne répugnent à rien, ils sont capables de tout. »

Après l'incendie du Reichstag, la propagande nazie ne mettait pas en général et exclusivement l'accent sur le danger communiste intérieur. Elle se souciait davantage du sort de l'Europe. Aussi, Hitler avait-il dédié tout son temps, dans la soirée du 27 février, à expliquer à Sir Horace Rumboldt et Sefton Delmer le danger communiste qui planait sur le continent. On comprend aussi mieux pourquoi le service secret avait piloté ce soir-là le ministre des Affaires étrangères, von Neurath, et le général von Rundstedt, commandant de la région militaire de Berlin, vers une autre soirée, organisée chez le maire de Berlin, le Dr Heinrich Sahn, soirée à laquelle devait participer des personnalités appartenant à l'opposition. Hitler craignait des réactions défavorables à Londres et à Paris, mais aussi dans les rangs des partis politiques bourgeois. Instaurer la dictature avant les élections n'était pas chose facile. Il s'attendait à des protestations vigoureuses de la part des personnalités politiques jouissant d'une renommée incontestable dans le pays et à l'étranger. A part les communistes et les sociaux-démocrates, il existait encore une opposition dans l'armée, personnifiée par le général Schleicher et ses amis, dans les rangs des Deutsch-nationaux, avec Ernst Oberfohren, président de leur groupe au Reichstag, la majorité des chrétiens (Zentrum) avec leur chef Heinrich Brüning, les nationaux qui se détachèrent de Hugenberg avec leur leader Gottfried Reinhold Treviranus. La bourgeoisie n'était pas prête à abandonner les positions acquises. Hitler avait reçu l'information que Brüning, Oberfohren, Treviranus et d'autres exerçaient une influence

négative sur son principal allié, Hugenberg. La majorité lui paraissait donc assez fragile, et il voulait connaître les réactions de ces mécontents.

Le Dr Sahn avait voulu réunir à la date du 27 février, à 20 h 30, Brüning et Treviranus avec von Neurath et les officiers supérieurs de la Reichswehr. Etonnante coïncidence : le ministre des Affaires étrangères, von Neurath, et le général von Rundstedt avaient décliné leurs invitations pour le Herrenclub où von Papen recevait le président Hindenburg : ils préféraient assister au dîner-gala du docteur Sahn, qui avait convié ses hôtes déjà trois semaines auparavant, c'est-à-dire une huitaine de jours après la prise du pouvoir par Hitler. Rien d'étonnant dans le choix de ce lundi. Goebbels avait publié le 10 janvier 1933 le programme des déplacements du Führer : Hitler parlait chaque jour dans une autre ville ; un seul « trou », les journées des 26 et 27 février. Pour ce lundi 27, Hitler avait prévu une réunion de son cabinet. Comme on le sait, on discutait du port de la svastika par les forces de l'ordre, et de la prise en main de la radio. Von Neurath prétendait n'être libre que ce lundi. Rencontrer l'adversaire principal du centre, Brüning, présentait pour le ministre des Affaires étrangères une opération extrêmement importante. Mais l'homme politique s'était excusé, étant trop chargé par ses activités à la veille des élections.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir le 18 janvier 1968, à Luxembourg, avec M. Treviranus, aujourd'hui directeur de l'Institut Goethe à Palerme, un homme très affable.

— Je ne sais pas pourquoi Sahn avait organisé ce dîner juste un lundi, me dit-il, mais je crois que von Neurath avait dit que ce serait le seul jour libre.

« Nous nous sommes entretenus cordialement, car nous n'étions pas encore arrivés aux thèmes politiques, aux élections, lorsque, vers 22 h, le fils de Sahn, très nerveux, fit irruption dans le salon et s'écria : « Le Reichstag brûle ! » Sans attendre la réaction des autres, spontanément je m'exclamai : « Si le Reichstag brûle, c'est Gœring qui l'a incendié. Lui et son gouvernement ont intérêt à détruire le palais pour mettre la Nation en face d'un fait accompli, avant les élections... » Von Neurath et von Rundstedt se sont tus, mais Mme von Neurath faisait mine d'approuver mes paroles. Etonnante conduite de ces dignitaires du III<sup>e</sup> Reich, qui, en apprenant cette nouvelle, restèrent à table. Bien que le général von Rundstedt eût jugé que l'incident de la soirée, suscité par mes propos, ne devait pas comporter de suites, le climat de la réunion risquait d'en être quelque peu affecté. Von Neurath, lui, irrité par la vivacité de ma réaction, avait pris une attitude froide à mon égard. Il avait l'air de réfléchir... Il n'en restait pas moins que le comportement des deux dignitaires reflétait assez bien leurs opinions. S'ils croyaient que j'avais exagéré en dénonçant Gœring, ils auraient dû afficher leur opposition, or, ils se sont tus. L'in-

transigeance de Hitler et de Gœring, prêts à tout, ne leur avait pas échappé... J'ai défendu par la suite très énergiquement mes convictions. Du côté allemand, on ne cessa, jusqu'à la purge des SA, dans l'été 1934, de répéter que ce fut un coup monté par Hitler et Gœring... »

Que pouvait penser von Neurath après l'exclamation de Treviranus ? Ne songeait-il pas à la proposition faite par Hitler au cours de la réunion des ministres à laquelle il avait assisté dans l'après-midi même, et pendant laquelle Hitler avait insisté sur le port de la svastika pour la police et la prise en main de la radio ?

— Le comportement de von Neurath et de von Rundstedt est significatif, reprit Treviranus. Ils ne se sont pas précipités pour aller contempler le Reichstag en flammes ou rejoindre leurs collègues. Non, seul le maire Sahm prit le chemin du Reichstag. Il en revint après une vingtaine de minutes pour nous expliquer qu'il avait vu Hitler lui certifier que le Reichstag avait été incendié par les communistes. « Quel intérêt auraient eu les communistes à se livrer à une telle opération qui ne peut leur causer que du tort ? » demandai-je aux dignitaires taciturnes. L'atmosphère devint très froide. A 23 h 15, nous nous levâmes...

Ces propos que j'ai pu recueillir de Treviranus, ancien ministre des Transports dans le gouvernement de Brüning, démontrent clairement comment von Neurath et von Rundstedt n'avait, pas plus que Krosigk, commis ce que plus tard les survivants définiraient comme « l'erreur de Hitler ». Ils n'avaient pas cru un seul instant que l'incendie pouvait être le fanal du coup d'Etat communiste.

L'opposition de Treviranus était bien connue de Hitler et de Himmler. Le 30 juin 1934, lors de l'action des « longs couteaux », les bourreaux SS se présentèrent chez Treviranus qui était en train de jouer au tennis. Sportif, il sauta sur quelques murs et disparut. Il réussit à gagner l'étranger.

Pour montrer que le terrorisme restait la politique de Moscou et pour stimuler un mouvement antikomintern, des attentats fictifs se succédèrent dans le Reich pendant les années 1933 et 1934. Procédé qui répond aux exigences de la première loi de la propagande formulée par Goebbels : Répéter, répéter, répéter toujours.

Après les élections, Hitler se hâta vers Munich pour y installer en grande pompe, le 12 mars, le général Ritter von Epp, commissaire en Bavière, mais surtout pour remettre l'administration et la police de ce Land dont il se considérait comme le fils, aux mains de Himmler et de Heydrich.

Avec l'accord de Hindenburg, il nomma Goebbels, le 13 mars, ministre de l' « Education du peuple et de la Propagande ». De ce jour, jusqu'à sa mort, le 1<sup>er</sup> mai 1945, Goebbels supervisa la presse, la radio, le cinéma, le théâtre et la littérature, et Himmler simultanément fit car-

rière en s'emparant peu à peu et discrètement de la police secrète de tous les Länder, et cela déjà pendant l'année 1933.

Le 16 mars, Hitler congédia le président de la Reichsbank, le Dr Hans Luther, et le remplaça par Hjalmar Schacht, l'homme avec lequel il s'était auparavant entendu sur « l'assainissement des finances ». Ils étaient ensemble convenus que l'industrie allemande et le potentiel de 20 millions d'ouvriers suffiraient en cinq ans à fournir le matériel nécessaire à une armée d'une puissance assez grande pour briser « l'encerclement de Versailles ».

Le nouveau chancelier ne perdit pas de temps. A Munich, il avait discuté avec ses lieutenants des « pleins pouvoirs » qu'il allait demander au Reichstag. Il s'entretint avec Ritter von Epp, Alfred Wagner, Gauleiter devenu chef de la police bavaroise, et Himmler, président de la police de Munich. Le 20, le voici de retour à Berlin. Il apportait à son cabinet « l'*Ermächtigungsgesetz* », cette loi des pleins-pouvoirs qu'il avait mise au point avec Hans Franck, spécialiste des questions de droit. Le 21, en frac et en haut-de-forme, il était instauré « chancelier élu par le peuple », en présence de Hindenburg, dans la Garnisonkirche de Potsdam, où reposent Friedrich-Wilhelm I<sup>er</sup> et Frédéric-le-Grand, Hitler avait voulu que la cérémonie fût entourée d'une pompe exceptionnelle. Le vieux président Hindenburg avait revêtu son grand uniforme de Feldmarschall. Autour de lui, le prince héritier August-Wilhelm, le Feldmarschall Mackensen, le Generaloberst von Seeckt, éminence grise du réarmement, et une bonne centaine de généraux de la Reichswehr, cravatés de Croix de fer et étalant sur leurs valeureuses poitrines des étages de décorations.

Hitler remercia le vieux président de la confiance qu'il lui avait accordée le 30 janvier, et le vieil homme lui répondit en lui souhaitant de bien travailler « dans l'esprit de la tradition prussienne ».

Le matin même, le « *Völkischer Beobachter* » publiait à Munich un communiqué signé Himmler, déclarant que le Reichskanzler Adolf Hitler avait manqué de peu d'être victime d'un attentat, devant le monument de Richard Wagner, lors de son séjour dans la capitale bavaroise, Hitler bénéficia pour la deuxième fois, le même jour, de la poignée de main du président Hindenburg et de ses félicitations pour avoir échappé aux « terroristes ».

Hindenburg n'avait pas été informé de cette nouvelle par la presse, mais directement de Munich par téléphone, à la veille de la grande cérémonie de Potsdam. On avait fait croire au vieux maréchal que trois terroristes appartenant à la « Tcheka », nom toujours utilisé par les journaux allemands pour désigner les services de renseignements soviétiques, « avaient été arrêtés ». Venant de Berlin, avec une voiture immatriculée IA, les trois hommes disposaient de plusieurs grenades et bombes à main. Ils

reco  
dam  
rens  
vaie  
et d  
par  
Berl  
occa  
com  
com  
le n  
l'enc  
une  
hom  
voqu  
ne s  
Him  
tena  
donn  
élem  
dans  
E  
plus  
proj  
pouv  
sans  
d'au  
n'hé  
l'Et  
H  
proc  
tueu  
dépu  
A  
disc  
mal  
les v  
du F  
ce q  
satar  
essa  
niste  
crim

reconnurent avoir déjà voulu assassiner Hitler avant la journée de Potsdam. L'un d'eux, un Russe, ne parlait pas un seul mot d'allemand. Ces renseignements laissaient entendre que les SS vigilants à Munich se trouvaient dans l'obligation de continuer à défendre leur Führer à Berlin et de mener une enquête dans la capitale même. Himmler devait assurer par cette manœuvre non seulement l'envoi des détachements spéciaux à Berlin, mais aussi sa présence à la cérémonie. Ç'allait être aussi une occasion pour lui de donner un « avertissement à la presse étrangère », comme l'annonça le « *Völkischer Beobachter* ». Les explications et le commentaire donnés par le Reichsführer SS sur l'attentat caractérisaient le nouveau responsable de la police munichoise qui, dans l'intérêt de l'enquête, se limita à des indications vagues, mais souligna que « même une balle qui ne toucherait pas le Führer, mais qui serait tirée sur cet homme envoyé par la providence au peuple allemand, risquerait de provoquer un soulèvement de protestation générale. Les forces de l'ordre ne seraient pas alors en mesure d'empêcher le massacre des ennemis ». Himmler ne désignait pas cet ennemi, mais puisque les coupables appartenaient à la Tcheka, il pensait aux communistes. Himmler cependant donnait aussi un « avertissement à la presse étrangère », il visait les éléments qui à l'étranger soutenaient la campagne anti-hitlérienne, que, dans son vocabulaire, il nommait « la juiverie mondiale ».

En fait, la publication de la nouvelle sur l'attentat était arrivée d'autant plus à point que ce même jour, Hitler allait soumettre à son cabinet le projet de « loi des pleins pouvoirs », selon laquelle le gouvernement pouvait décider par décret de toutes mesures, et légiférer à son gré, sans toutefois porter atteinte au Parlement et au Conseil d'Etat. Loi d'autant plus indispensable que le terrorisme ne désarmait pas et qu'il n'hésitait pas à s'attaquer maintenant à la plus haute personnalité de l'Etat : le chancelier.

Hitler, défendant le 23 la nouvelle loi, dans la salle de l'Opéra Kroll, proclama solennellement qu'en dépit des pouvoirs qu'il détenait, respectueux à l'extrême de la légalité, il se présenterait devant la Chambre des députés, lorsqu'il s'agirait de prendre des décisions capitales.

Avant de se laisser voter les pleins pouvoirs, Hitler attaqua dans son discours la connexion entre « les idées politiques et les agissements des malfaiteurs », qui allaient des pillages aux incendies, des attentats contre les voies ferrées aux assassinats des personnages politiques. « L'incendie du Reichstag est la preuve d'un essai non réussi qui n'est qu'un signe de ce que l'Europe aurait à attendre de la victoire d'un enseignement aussi satanique. Si une certaine presse, spécialement en dehors de l'Allemagne, essaie aujourd'hui par un mensonge politique, érigé par les communistes en principe politique, d'identifier la renaissance allemande avec le crime, je ne peux qu'être renforcé dans mes décisions de ne laisser aucun

délict sans enquête et de faire expier les crimes des incendiaires et de leurs complices par une pendaison publique. La puissance de l'organisation qui dirige ces entreprises criminelles est ignorée du peuple allemand et de l'étranger. Seule la riposte éclair du gouvernement s'est opposée à un développement qui aurait eu des conséquences catastrophiques pour l'Europe entière. Certains, que la haine de la renaissance nationale réunit en Allemagne et à l'étranger, seront les premières victimes de l'action que j'ai prévue. » Hitler annonçait ainsi solennellement sa volonté d'organiser lui-même le procès.

Pour amoindrir l'importance des élus du Reichstag, Hitler ne reconstruirait plus l'ancien palais, il ne ferait pas non plus siéger ses députés dans un château, comme il l'avait promis, il les rassemblerait simplement dans un théâtre, le Kroll-Oper, l'Opéra Kroll. Le nouveau Reichstag était une assemblée dépourvue d'autorité et de pouvoir, destinée à camoufler la légalité hitlérienne. Il n'est pas étonnant qu'aucun des députés ayant participé à la discussion concernant les pleins pouvoirs dans le Kroll-Oper, c'est-à-dire tous les députés à l'exception des communistes, absents, dont le mandat avait été aboli par décret, n'eussent fait la moindre allusion à l'incendie du Reichstag. Les honorables représentants du peuple préféraient se taire, l'incendie étant devenu le grand tabou. Or, le Kroll-Oper n'était-il pas le lieu le plus propice pour poser cette question à Hitler ? « Enfin, pourquoi nous avez-vous rassemblés dans ce théâtre ? Expliquez-nous les dessous de l'incendie du Reichstag ! »

Hitler obtint ce jour-là 441 voix. 94 députés seulement, les sociaux-démocrates, avaient voté contre.

Pourquoi cet éclat de colère de Hitler au sujet de l'incendie du Reichstag, pendant la discussion de la loi des pleins pouvoirs ? Tout simplement parce que le spectacle, commencé le 27 février, continuait à affoler les foules. Les adversaires du nazisme qui avaient réussi à franchir les frontières avaient relevé le drapeau de la liberté, et déclenché une campagne à Paris, Bruxelles, Amsterdam, Stockholm, Londres, New York et dans les autres villes du globe. Les émigrés accusaient le régime d'avoir incendié le Reichstag pour pouvoir étrangler plus facilement la république. Les services de renseignement du parti nazi n'ignoraient pas que les rumeurs répandues à Paris et Londres, et inspirées surtout par le publiciste allemand Willy Münzenberg, dans le but de mobiliser l'opinion mondiale, affirmaient que des gens dignes de confiance avaient vu van der Lubbe avant l'incendie en compagnie de Helldorff, chef des SA, matraqueur des juifs, nouveau président de la police de Potsdam. Ces mêmes cercles présentaient van der Lubbe comme agent provocateur à la solde du nazisme. Otto Katz, un des collaborateurs les plus proches de Münzenberg, s'était rendu immédiatement à Amsterdam pour rassembler tous les renseignements possibles concernant la personne de van

der  
détr  
réun  
eux  
quel  
Jef  
de M  
diar  
Katz  
consi  
ne te  
avait  
Il no  
cet i  
incer  
Lubb  
rage  
Lubb  
a acc  
van  
filles.  
posai  
piège  
procè  
ses c  
aux  
à cor  
juger  
d'aut  
Katz  
lande

Go  
recon  
férer  
de so  
mon  
Lubb  
dais  
des n  
tion

der Lubbe et les motifs qui l'avaient conduit à commettre ce crime au détriment de la démocratie allemande. Une fois à Amsterdam, Katz avait réuni ses amis et les hommes prétendant connaître van der Lubbe. Parmi eux, le sociologue néerlandais Jef Last, le poète Freek van Leeuwen et quelques artistes. Le rendez-vous eut lieu au café « la Couronne ». Jef Last, que l'on peut considérer comme un expert de la personnalité de Marinus van der Lubbe et qui a consacré une biographie à « l'incendiaire du Reichstag », il est vrai un peu trop romancée<sup>1</sup>, m'a déclaré que Katz avait fait son travail trop superficiellement, et causé ainsi un tort considérable à la lutte antifasciste. « Par ses opinions précipitées et qui ne tenaient pas compte de la réalité et de la vérité historique, Katz nous avait embarqués dans une galère qui naviguait sous le vent de Berlin. Il nous avait dit au café « la Couronne » : « Vous voyez, Hitler exploite cet ignoble individu pour prouver que ce furent les communistes qui incendièrent le Reichstag. Il nous faut à tout prix démontrer que van der Lubbe est un provocateur. Le chef des SA, Ernst, ainsi que son entourage sont des homosexuels notoires, il nous faut prouver que van der Lubbe en était un aussi. On comprendra ainsi plus facilement pourquoi il a accepté de servir leur cause. » Ce fut une grande erreur. Premièrement, van der Lubbe était un garçon normal et même très amoureux de jeunes filles, deuxièmement, ce mensonge nous faisait perdre la piste qu'on supposait dès le début, c'est-à-dire que van der Lubbe était tombé dans un piège et qu'il fallait attendre les résultats de l'enquête judiciaire et du procès. Non, Katz ne voulait rien admettre de ce qui ne cadrait pas avec ses conceptions préétablies à Paris. Son seul souci fut de causer du tort aux nazis en montrant leur société comme tout entière pourrie et prête à commettre n'importe quel crime. Nous étions tous d'accord quant au jugement à porter sur les nazis. Mais pour van der Lubbe, beaucoup d'autres éléments entraient en ligne de compte. La position prise par Katz a rendu service aux criminalistes allemands qui sont venus en Hollande en clamant : « Voyez combien mentent les émigrés !... »

Göring déclara aux journalistes, présents à Berlin, que l'inculpé avait reconnu son crime et qu'un grand procès dévoilerait les infamies proférées par l'étranger. L'arrestation de « l'incendiaire » sur le lieu même de son crime, à l'intérieur du Reichstag, causa un tel choc dans l'opinion mondiale, que bien peu de gens doutèrent de la culpabilité de van der Lubbe, d'autant que, selon des « indiscretions » des policiers, le Hollandais démentait avoir, comme l'affirmait Münzenberg, agi pour le compte des nazis. « Sa déposition signée sera bientôt transmise au juge d'instruction et les journalistes auront l'occasion de connaître la vérité. » Même

1. Jef Last : « Rinus van der Lubbe », en coopération avec Harry Wilde, Amsterdam, 1934, 1935 et 1967.

si van der Lubbe ne voulait pas accuser Torgler et Thälmann<sup>1</sup>, déjà arrêtés, ces mêmes policiers laissaient filtrer que ces hommes auraient été tout à fait capables de commettre de pareils crimes.

Conformément au plan qu'il s'était fixé, Hitler, nouveau Siegfried, tranchait l'une des têtes du dragon : le communisme. Il s'attaquerait ensuite aux deux autres : la social-démocratie et la « juiverie ».

La presse internationale publiait des informations sur l'établissement de camps de concentration, la persécution des adversaires politiques et les attaques organisées contre les juifs à leur domicile ou dans la rue.

Le 13 mars, Goebbels lançait son premier communiqué officiel. Il y vitupérait la *Greuelpropaganda* (propagande de l'horreur), de la presse étrangère. Il démentait qu'en Allemagne des innocents eussent été bestialement maltraités et proclamait que ces calomnies des ennemis du Reich n'avaient d'autre but que de discréditer le nouveau gouvernement : « Les excès isolés qui sont le fait de provocateurs, feront désormais l'objet de mesures de contrôle rigoureuses. Le commissaire du Reich pour la Bavière a mis sur pied un service spécial de protection, étant donné que des agents et des mouchards communistes, en uniformes SA, se sont livrés à des provocations dans des magasins, qu'ils ont pénétré dans des appartements en utilisant de fausses clés ou qu'ils en ont forcé l'entrée sous la menace des armes. »

Ce démenti du ministère de la propagande suffit à nous renseigner sur la façon dont les hordes en uniformes bruns avaient pris, par un phénomène de daltonisme volontaire, les feux rouges du Reichstag pour le feu vert leur donnant toute liberté de piller sous la menace des armes, les commerces des juifs et les appartements de leurs adversaires politiques.

Mais la campagne antinazie, loin de cesser, devenait de jour en jour plus violente et le régime commença à s'en inquiéter.

Aussi, le 25 mars, le commissaire au ministère de l'Intérieur de la Prusse, Gœring, alla jusqu'à se présenter devant les correspondants de la presse étrangère accrédités à Berlin, pour fulminer une fois de plus contre la « propagande de l'horreur ». Le communiqué officiel dit :

« Gœring ne nie pas que dans le coup de filet ont été pris plusieurs milliers de responsables communistes, mais leur traitement sera celui de tout autre prisonnier. Le gouvernement et moi-même ne tolérons jamais que quelqu'un soit poursuivi pour la simple raison qu'il est juif. Si ce gouvernement entend des mesures contre le pullulement des éléments juifs, cela, c'est son affaire. On ne doit pas oublier que dans le peuple existe un sentiment antisémite puissant ».

Pour apaiser le corps diplomatique et l'étranger, Goebbels se servit une fois de plus, du vice-chancelier, le catholique von Papen, considéré

1. Thälmann avait été arrêté le 3 mars 1933.

comme le porte-parole de l'aristocratie. Aussi décida-t-il d'organiser sur la Wilhelm-Platz, dans les somptueux salons qu'avait construits au XVIII<sup>e</sup> siècle l'architecte Schinkel, une soirée de gala, offerte par le vice-chancelier von Papen à l'aristocratie de la capitale. Cette réception eut lieu un mois après l'incendie du Reichstag et au moment où l'appareil du parti organisait fièvreusement le « boycott des juifs » : C'était la méthode chère à Hitler, frapper d'une main et caresser de l'autre, « construire et raser ». Von Papen avait eu le droit d'inviter non seulement la noblesse de sang et d'argent, mais aussi quelques personnalités de la société juive. Parmi elles, Mme André, sœur de l'ancien ministre Walter Rathenau, assassiné par les ultras en 1922. Quelques journalistes de la maison Ullstein se mêlaient à la foule des invités. Hitler, devenu mondain, vint en frac et baisa la main de toutes les dames, sans distinction de sang. ce qui provoqua des remous parmi les SS présents. Mais Goebbels les calma en leur expliquant que la grande campagne déclenchée à l'étranger au sujet de l'incendie du Reichstag devait s'apaiser devant ce geste de conciliation.

Mais comme la *Greuelpropaganda* de l'étranger persistait à soutenir que les hommes politiques arrêtés après l'incendie du Reichstag avaient été soumis à une torture inhumaine, Diels, en sa qualité de chef des services secrets, amena quelques journalistes dans la prison de l'Alexanderplatz pour leur montrer le bon traitement dont bénéficiaient les « clients ». Grâce à cette idée, H.R. Knickerbocker, célèbre reporter américain, eut l'occasion de voir Thälmann dans sa cellule. Celui-ci n'avait, toutefois, pas voulu répondre aux questions posées, parce qu'il semblait visiblement convaincu qu'il s'agissait d'une manœuvre de diversion. Diels profita de cette attitude de Thälmann pour expliquer à Knickerbocker et aux autres journalistes : « Voyez, Messieurs, ces hommes sont des bêtes sauvages, ils sont faits pour rester dans une cage. » Les gens de la presse avaient au contraire été fort impressionnés par le courage et la dignité manifestés par les détenus. Parmi ces derniers, certains avaient ouvertement protesté contre leur arrestation injustifiée : « Les incendiaires du Reichstag, vous devez les chercher dans les rangs de nos geôliers », s'exclama l'un des détenus.

Gøring et Goebbels n'avaient pas informé la presse — un oubli sans doute — qu'un comité national pour le boycottage des juifs avait été constitué au quartier général à Munich. Tous les moyens de propagande de l'appareil nazi, la presse, les affiches, la radio avaient déjà déclenché la campagne antisémite. Dans des milliers de réunions, des agitateurs professionnels dénonçaient ces usuriers et ces « brigands juifs » qui se servaient du communisme pour incendier le Reichstag. Derrière ce crime, disaient les orateurs, se cache la finance juive, laquelle explique en outre le déchaînement à l'étranger de la *Greuelpropaganda* contre le Reich,

artificiellement entretenue par les écrivains et les journalistes juifs. Ce fut Hitler lui-même qui lança le slogan : Boycottez les juifs, les défenseurs des incendiaires du Reichstag !

Des agents de la police secrète se rendirent dans les institutions culturelles et religieuses israélites et obligèrent leurs dirigeants à se désolidariser officiellement de la « propagande étrangère ». Les premiers groupements contraints de capituler furent « L'Association centrale des citoyens allemands de religion juive » et la « Fédération allemande des combattants juifs ». Les leaders de bien d'autres organisations juives durent faire des déclarations du même ordre pour éviter la dissolution de leurs groupements et leur propre arrestation.

Le 28 mars 1933, la Représentation des juifs du Reich adressa une lettre au président Hindenburg, à Hitler et à ses ministres, par laquelle elle se désolidarisait aussi de la campagne et du boycottage étrangers. La lettre soulignait que sur 500 000 juifs allemands, 12 000 étaient morts pour la patrie. Elle exprimait la conviction que le président du Reich et le gouvernement sauraient appliquer aux juifs l'égalité garantie par la loi et qu'ils leur permettraient de vivre en paix.

Le jour même où cette missive parvenait à ses destinataires, Hitler fit publier un manifeste sur les raisons et la nécessité d'organiser pour le 1<sup>er</sup> avril le « *Judenboykott* », le boycottage des juifs. Il demandait que les mouvements de protestation fussent organisés dans la dignité et la discipline allemandes, mais il soulignait en même temps que les responsables des crimes commis contre le Reich devaient être châtiés, et « que les responsables sont les juifs en Allemagne. La juiverie doit comprendre qu'une guerre juive contre l'Allemagne la frappera en Allemagne même ».

Ce fut la réponse de Hitler aux meetings de protestation qui avaient lieu à Paris, Amsterdam, Londres et New York où se mêlaient fraternellement ouvriers et intellectuels, ainsi qu'aux télégrammes adressés à la suite de ces meetings à Hindenburg et au gouvernement du Reich, s'élevant contre les arrestations commises le 27 février et la préparation d'un pogrom contre les juifs.

Pour montrer sa détermination, le 31 mars 1933, un jour avant le boycottage, le gouvernement mettait en application la loi approuvée deux jours auparavant, d'après laquelle les crimes commis entre le 31 janvier et le 28 février 1933 seraient châtiés par la pendaison. Cette loi de circonstance devait être appliquée aux « incendiaires du Reichstag ».

Le 1<sup>er</sup> avril, jour du début du boycottage, la radio allemande donna pour la première fois les noms des complices de van der Lubbe, arrêtés le 9 mars : il s'agissait de trois communistes bulgares, Georgi Dimitrov, Wassili Konstantinov Tanev et Blagoï Siminov Popov. Tous trois étaient des « éléments extrémistes de gauche » et avaient pour mission de tra-

vail  
l'inc

I  
vert  
à la  
gne

P  
si b  
aux  
pist  
le s  
qu'  
à e  
juiv  
con  
ava

C  
Rei  
la c  
Mo  
et t

I  
l'op  
vai  
par

A  
Fü  
Lu  
19  
22  
van

Ge  
vai  
de  
été  
pa  
Co  
ava

1  
2  
kist

vailler à Berlin dans l'illégalité, « ils étaient en relations directes avec l'incendiaire du Reichstag, van der Lubbe<sup>1</sup> ».

Dans Berlin tout entier, les murs étaient depuis quelques jours recouverts d'affiches avec les photos des trois Bulgares. La police demandait à la population de fournir à la commission d'enquête tous les renseignements concernant ces malfaiteurs.

Pourquoi Hitler avait-il attendu vingt jours pour lancer l'annonce d'une si belle prise ? Certainement pas pour éviter de fournir des indications aux malfaiteurs impliqués dans l'affaire, leur permettant de brouiller les pistes, car dans ce cas, on pouvait dire qu'il y avait intérêt à prolonger le silence. La publication des noms, lancés en pâture au public n'était qu'une étape nouvelle de la campagne de propagande planifiée destinée à exploiter l'incendie en l'associant aux activités « subversives » de la juiverie contre le Reich. Goebbels avait entre-temps reçu les rapports concernant le curieux « attentat » préparé à Munich le 19 mars, juste avant l'intronisation de Hitler à Potsdam<sup>2</sup>.

Ce qui devait implicitement confirmer, venant après l'incendie du Reichstag l'existence des plans communistes découverts à Berlin, lors de la descente dans la cave de la Liebknecht-Haus. Il s'ensuivait donc que Moscou et les juifs avaient trempé ensemble dans l'incendie du Reichstag et dans l'attentat contre Hitler.

Les nazis croyaient ainsi avoir révélé des éléments suffisants pour que l'opinion internationale se rendît compte que la police allemande se trouvait engagée dans une lutte réelle contre le terrorisme bolchevique appuyé par les juifs.

Après le communiqué de Himmler concernant l'attentat contre le Führer, la publication de l'information sur les complices de van der Lubbe, présentés comme les mêmes « barbares » qui avaient détruit en 1925 la cathédrale Sveta Nedelja, à Sofia, avait renseigné le public, le 22 mars, comme nous. En livrant le 1<sup>er</sup> avril les noms des complices de van der Lubbe, on espérait susciter des renseignements supplémentaires.

Par les services du ministère des Affaires étrangères et ceux de la Gestapa, on avait laissé percer « des secrets » selon lesquels on se trouvait sur les traces de quelques complices juifs que la police était en train de rechercher. Selon ces mêmes indiscretions, des juifs bulgares avaient été également mêlés à l'attentat de Sveta Nedelja. La police laissa propager le bruit qu'elle recherchait des juifs étrangers en relation avec le Comité central du P.C.A. et qu'elle savait s'être réunis quelques jours avant l'incendie. Si l'on analyse les communiqués et les bruits répandus,

1. Communiqué officiel publié dans l'ensemble de la presse allemande.

2. Hindenburg fut confidentiellement avisé de l'arrestation de trois terroristes « tchékistes ». Nouvelle rectifiée peu après : les trois hommes avaient réussi à prendre la fuite.

les déclarations de Hitler, Gœring et Goebbels, on constate avec quelle précision et quel dosage ils ont traité l'opinion internationale, persuadée que le chantage exercé sur la communauté juive obligerait la presse et les gouvernements étrangers à épouser les affirmations nazies concernant l'incendie du Reichstag. Ainsi s'explique le fait que Hitler n'avait pas voulu arrêter immédiatement les Bulgares ni révéler leurs noms, et en même temps accuser les juifs de complicité. Il tenait les juifs en réserve, comme le montre l'arrestation, huit jours plus tard, de deux d'entre eux, Singer et Kempner, à la suite de la « déposition » de l'agent Grothe.

Au procès de Nuremberg, Gœring déclara qu'une faute avait été commise en n'ayant pas immédiatement mis au banc des accusés Ernst Thälmann, le secrétaire général du P.C.A. La vérité est que Gœring voulait accuser, en plus de Dimitrov, Thälmann et les juifs pour démontrer l'existence d'un vaste complot judéo-bolchevique.

Il est difficile de comprendre le complexe, l'incendie du Reichstag sans prendre en considération le rôle du « problème juif », mis en chantier par Goebbels. Sur l'opération *Reichstagsbrand* (incendie du Reichstag), Hitler n'a pas laissé de document qui prouverait, par sa signature et le tampon de la chancellerie, qu'il avait ordonné la destruction du palais. Mais la connection des activités antisémites qui se sont manifestées après l'incendie du Reichstag, avec l'état-major à Munich (Maison brune), nous apprend que la provocation dans son ensemble n'était pas concue et exécutée par l'état-major des SA comme on l'a cru à l'époque et jusqu'à ce jour, mais par les services spéciaux des SS, dirigés par Himmler, Heydrich et leur délégué à Berlin, Daluege.

Une fois les « pleins pouvoirs » approuvés par son « parlement » et par Hindenburg, Hitler retourna à Munich et convint avec la direction du parti que le moment était venu de commencer la campagne contre les juifs. Jusqu'à la promulgation des pouvoirs spéciaux (*Ermächtigungsgesetz*), il s'était abstenu de toute déclaration antisémite en public. Mais le 28, un mois après le décret, il donna ses directives pour le boycottage des juifs. Des « comités d'action » étaient organisés dans tout le pays, de la capitale aux plus petits villages, et Hitler fit approuver ces mesures par son cabinet. Le 29, le « *Völkischer Beobachter* », rapportant le compte rendu de la séance, écrivait : « Le Führer a parlé des mesures de défense contre la « propagande de l'horreur » à l'étranger. Il fallait organiser la défense, sinon le peuple pourrait réagir lui-même et cette défense pouvait prendre des formes inopportunes. Avec les mesures prises, l'organisation de défense reste sous contrôle, les discriminations et les actes de violence seront évités. La juiverie cependant doit savoir qu'une guerre juive contre l'Allemagne frappera la juiverie allemande de toute sa violence. »

Cet avertissement permettait à Hitler de clamer sa conviction que le

monde occidental était dominé par les juifs, et que, de même qu'il appartenait aux communautés israélites d'Allemagne de donner à leurs membres des conseils de modération, de même les juifs allemands devaient faire appel aux juifs vivant à l'étranger, et les convaincre de ne pas mener une campagne contre le national-socialisme pour ne pas provoquer des dégâts en Allemagne. En d'autres termes, par ce chantage, Hitler pensait obtenir que les juifs, importante force économique et spirituelle en Allemagne et en Europe, lui donneraient carte blanche pour « sa politique de redressement », en vue d'une guerre. Or, l'incendie du Reichstag avait tout au contraire fourni aux forces démocratiques à l'étranger les raisons de déclencher une campagne contre le nazisme qui ne répugnait pas pour réaliser ses fins à se servir d'incendies, d'arrestations et d'actes de terrorisme contre les juifs.

Himmler et Heydrich, pour ne pas être les cibles d'éventuelles attaques, avaient constitué en accord avec Bormann et Hess, un *Zentralkomitee*, un comité central, à Munich, présidé par Julius Streicher, bien connu pour ses discours et ses pamphlets antisémites. Le boycottage commença le samedi 1<sup>er</sup> avril à 10 heures, annoncé par des tracts et affiches et par la mise en place de gardiens devant les magasins et les immeubles abritant les bureaux des avocats, des ingénieurs, les cabinets de médecins. Les affiches annonçaient : « Les juifs sont responsables de la croisade du mensonge et des offenses proférées contre la nation allemande. L'hospitalité accordée à ces étrangers ingrats doit prendre fin ! » Le choix de la date du 1<sup>er</sup> avril visait à tourner les juifs en dérision.

Hitler pensait, par le déclenchement de cette action, pouvoir attirer dans ses rangs les industriels, les avocats et les médecins non-juifs. Par l'incinération de livres écrits par des juifs, il souhaitait se concilier les intellectuels. Il espérait isoler les juifs, mais il lui fallait constater, par les réactions en Allemagne et à l'étranger, que pour sa politique ces mesures n'étaient pas payantes.

L'impression de choc causée sur les masses par l'incendie du Reichstag tendait à se dissiper, et beaucoup étaient désormais convaincus, comme le reconnaît von Papen, que ce boycottage était aussi un « coup monté », un tragique poisson d'avril.

Des voix s'élevaient, au sein même du Cabinet, et Hitler s'était vu contraint de faire marche arrière. Le boycottage « spontané » des juifs avait provoqué dans le monde entier une indignation générale.

« Pour l'instant, le gouvernement décide de ne pas reprendre le boycottage », écrit Goebbels dans son journal.

Goebbels s'était arrangé pour que l'Association de la presse étrangère

invitât le 6 avril, Hitler et Mgr Orsenigo, le nonce apostolique en Allemagne.

Le boycottage, expliqua Hitler au nonce, avait été provoqué par les juifs eux-mêmes, qui s'étaient refusés à admettre le mouvement nazi comme l'expression d'une volonté de redressement national contre le nihilisme bolchevique, manifesté dans l'incendie du Reichstag. Hitler avait insisté sur le sang-froid montré par les SS et la police pour la protection des juifs dans ce climat difficile, et donna des assurances au nonce : rien de grave ne se produirait.

Puis Hitler décida de mettre « la question juive » en veilleuse, et il se limita à affirmer que son combat restait avant tout antibolchevique et que les juifs seraient eux-mêmes responsables s'ils se mêlaient de l'affaire du Reichstag.

Revenons à ce premier communiqué concernant l'arrestation de Dimitrov et de ses camarades, publié à la veille du 1<sup>er</sup> avril 1933, jour fixé pour le boycottage des juifs. Coïncidence bien calculée quand on sait avec quelle précision et quel raffinement Goebbels « renseignait » le peuple allemand et l'opinion internationale. La « révélation » que Dimitrov, chef du Komintern pour l'Europe occidentale, était l'instigateur de l'incendie, ne pouvait manquer de provoquer, pensait le chef de la propagande hitlérienne, l'indignation des Allemands avant voté communiste, celle des autres partis de gauche et du centre, comme des intellectuels à l'étranger, avec lesquels l'homme politique bulgare entretenait de bonnes relations. Dimitrov avait même réussi à mobiliser les personnalités les plus en vue dans le monde entier contre la dictature policière en Bulgarie.

Par le communiqué, d'une concision remarquable, publié le 1<sup>er</sup> avril, on apprenait que le juge d'instruction du tribunal d'Etat avait inculpé :

- « 1) Georgi Dimitrov, né le 18 juin 1882, à Radomir ;
- 2) Wassili Tanev, né le 21 novembre 1897, à Ghewgheli ;
- 3) Blagoï Simeonov Popov, né le 28 novembre 1902, à Drjan.

« ...Les trois inculpés vivaient depuis un certain temps en Allemagne, surtout à Berlin, sans avoir été enregistrés par la police. Politiquement, ils se sont montrés d' « extrême gauche ».

« Ils ont entretenu des relations avec l'incendiaire du Reichstag.

« ...Dimitrov détenait sur lui un faux passeport, au nom de Rudolf Jan Hediger, né le 20 août 1884, à Aarau (Suisse). De temps en temps, il utilisait également le nom de Dr Jan Schaafsma. Tanev se servait aussi du nom de Nikola Penev, né le 15 décembre 1900, à Pleven (Bulgarie).

Mêler les juifs à l'incendie paraissait se justifier puisqu'un des « techniciens » de l'attentat de Sofia se nommait Friedmann, d'origine juive. Il fut condamné à mort et pendu en Bulgarie, en même temps que le sacristain Zagorski et le Dr Kojey.

Le  
avait  
cents  
son  
de to  
Mais  
(Star  
cont  
Gœr  
du l  
expl  
Alle  
cière  
craig  
pas  
com  
les p  
taire  
à Be  
C  
en  
mag  
Rei  
dire  
L  
l'arr  
« H

I  
des  
Vo  
ner  
cor  
tiqu  
au  
ave  
dél

Leur bombe à retardement posée dans la coupole de Sveta Nedelja avait éclaté le 16 avril 1925, à 15 h 20, faisant cinquante morts et cinq cents blessés. Ce massacre avait pour but l'assassinat du roi Boris et de son entourage. L'attentat souleva l'émotion générale et même celle de toutes les organisations révolutionnaires, y compris le P. C. bulgare. Mais la police de Diels avait inscrit sur ses fiches le nom de Stefan (Stanke) Dimitrov, auteur présumé de l'attentat, condamné à mort par contumace et qui vivait à Moscou. Selon la police bulgare, Hitler, Gering et Goebbels auraient cru que Georgi Dimitrov, l'un des chefs du Komintern, n'était autre que Stefan Dimitrov et que l'on pourrait exploiter l'arrestation de Dimitrov d'un point de vue psychologique en Allemagne, et aussi pour renforcer les relations diplomatiques et politiques avec l'étranger. (Lutte commune contre le Komintern). Hitler craignait des conflats internationales alors que son régime n'était pas encore solidement installé. Il fallait donc jouer à tout prix sur les complaisances de la Reichswehr et les sentiments anticommunistes dans les pays européens : « Voilà le travail auquel se livrait Dimitrov, secrétaire du Bureau exécutif de l'Internationale communiste avec son siège à Berlin, qui rassemblait les délégués des P. C. de l'Europe occidentale. »

Ce plan bien préparé, visait à isoler le Kremlin de Paris et de Londres, en frappant Dimitrov et justifiait le réarmement « partiel » de l'Allemagne. Pour des raisons de politique extérieure, le soutien de la Reichswehr était déjà assuré à Hitler. La publicité faite à « l'action directe » de Moscou venait à point nommé.

Le parti, Hitler et Himmler pouvaient ainsi influencer le peuple, l'armée et Hindenburg. Diels l'a admis après 1945 dans ses Mémoires : « Himmler avait besoin d'attentats <sup>1</sup> ! »

Il n'était pas si facile de persuader les ministres de la coalition que des députés communistes se mettaient soudain à démolir les monuments. Voilà pourquoi Gering s'était vu obligé de préparer la majorité gouvernementale à l'accusation de Thälmann et des autres « instigateurs et complices » de l'incendie. Le 2 mars, trois jours après la nuit dramatique, Gering déclara en réunion du cabinet que le Kremlin aurait lancé au P. C. allemand un véritable ultimatum :

« D'après les documents saisis, on peut constater la liaison étroite avec Moscou. On aurait donné aux communistes allemands un court délai dans lequel ils auraient été obligés d'entreprendre quelque chose.

1. Rudolf Diels, *op. cit.*, p. 73.

Faute de quoi, on leur aurait coupé les soutiens financiers. » (Compte rendu de la séance du cabinet du 2 mars 1933 <sup>1</sup>.)

Pour appuyer ses dires, Gøring eut recours au témoignage d'un ex-policier, Olschowi, qui, poursuivi comme malfaiteur, avait obtenu la possibilité de se racheter par les « services » qu'il rendait à l'Etat. Olschowi rapporta au tribunal de Bochum que son compagnon de cellule, Lierhaus, lui avait confié avoir suivi en U.R.S.S. un cours de terrorisme.

Plus tard, après le procès de Leipzig, quand Gøring devait se disculper de l'accusation de faux témoignages, il s'en tiendrait aux autres rapports fabriqués par la police de la Ruhr, et affirmerait qu'Olschowi avait indignement trompé les autorités.

Lorsque Gøring voulut faire part à ses collègues de « la nouvelle politique » russe, les ministres, en particulier les Deutsch-nationaux, étaient déjà au courant de la visite qu'avait faite le 1<sup>er</sup> mars à von Neurath le commissaire aux Affaires étrangères de l'U.R.S.S., Maxime Litvinov, accompagné de l'ambassadeur soviétique à Berlin, Lew Chintchouk, pour protester contre les mesures prises à l'égard de la délégation commerciale soviétique à Berlin, installée Unter den Linden.

Dans les documents trouvés après la guerre au ministère des Affaires étrangères du Reich, on peut lire la réponse de von Neurath : « Vu les événements qui viennent de se dérouler, le gouvernement du Reich se voit obligé de considérer avec une certaine méfiance les ressortissants étrangers du parti communiste. »

Les Russes étant ainsi officiellement informés de l'existence d'un complot fomenté par les communistes étrangers, et les ministres du Reich renseignés sur les « dossiers secrets », rien ne s'opposait plus à ce que l'on inculpât Thälmann. Si Hitler n'avait pas fait arrêter les communistes étrangers et juifs, dont les noms figuraient dans les dossiers politiques des services secrets, c'est qu'il avait bien flairé que ce succès policier eût été trop éclatant. Il était largement suffisant de tenir un coupable, de mettre en alerte l'appareil répressif du Reich pour la recherche et la découverte des complices du criminel : on pouvait ainsi atteindre la date des élections.

Ensuite, on déciderait des mesures définitives. Tout dépendrait des voix des communistes. S'ils ne devaient recueillir qu'un faible nombre de voix, l'opposition perdrait sa force combative. Dans ce cas, nul besoin de décisions antidémocratiques, impopulaires et critiquées à l'étranger. Si le P. C. réussissait, malgré la campagne d'intimidation, à envoyer une

1. Du protocole de la séance, il résulte que Gøring était en possession d'un « manuel pour l'action » et de plans détaillés qu'il promit de transmettre confidentiellement aux ministres. « Il estime dangereuse la publication de document, qui pourrait stimuler les actes de sabotage. »

centaine de  
ainsi que la s  
un problème  
au terrorisme

L'interdicti  
ristes bulgare  
d'électeurs, m  
au Reichstag

Gøring, d  
les terroristes  
puisque'ils ava

Selon la v  
dans l'illégal  
l'attentat de  
compagnie d  
confiance, de  
contres. De  
l'alternative  
par la Const  
à l'annulation  
par le « dos

Donc, ava  
mesure, intir  
accusés d'av  
Reichstag, C  
pleins pouvo  
que les autre  
contre le R  
raison des v  
mais aussi p  
pourquoi l'o  
28 février le  
le Reichstag  
gouvernemen  
chance : ou  
des pleins p  
cas où ils  
suivraient pa  
menée par le

Avec des  
connaissance  
tique « légal  
s'accompliss

centaine de députés au Parlement, la dissolution du parti s'imposerait, ainsi que la suppression de ses sièges au Parlement, ce qui ne serait pas un problème puisque les communistes seraient accusés d'avoir fait appel au terrorisme.

L'interdiction du P. C., survint un jour après l'arrestation des « terroristes bulgares ». Les communistes avaient, le 5 mars, perdu un million d'électeurs, mais avec leurs effectifs, 4 848 000, ils envoyèrent 81 députés au Reichstag.

Gœring, dossier en main, tout glorieux, confiait aux ministres que les terroristes arrêtés étaient des spécialistes de la destruction des édifices, puisqu'ils avaient trempé dans l'attentat de Sofia.

Selon la version officielle, les terroristes communistes avaient vécu dans l'illégalité, et reconnu leur véritable identité. Condamnés pour l'attentat de la cathédrale Sveta Nedelja à Sofia, ils avaient été vus en compagnie de van der Lubbe et de Torgler, et des Allemands dignes de confiance, dont deux membres du Parlement, avaient confirmé ces rencontres. De même que, le 28 février, le cabinet avait été placé devant l'alternative d'accepter le décret qui supprimait les libertés garanties par la Constitution, de même le 10 mars, les ministres qui s'opposaient à l'annulation des mandats des députés communistes capitulaient, fascinés par le « dossier Dimitrov » présenté par Gœring.

Donc, avant le vote des pleins pouvoirs, Hitler espérait, par cette mesure, intimider les sociaux-démocrates. Après les avoir violemment accusés d'avoir collaboré avec Moscou dans l'affaire de l'incendie du Reichstag, Gœring laissa publier, à la veille de la discussion sur les pleins pouvoirs, un communiqué selon lequel l'enquête aurait prouvé que les autres partis du Parlement n'étaient nullement mêlés à l'attentat contre le Reichstag. Ce communiqué ne s'imposait pas seulement en raison des votes parlementaires, qui auraient lieu deux jours plus tard, mais aussi pour des motifs juridiques. Beaucoup demandaient, en effet, pourquoi l'on interdisait le seul parti communiste, alors que les 27 et 28 février le parti social-démocrate aussi était accusé d'avoir incendié le Reichstag. Evidemment, Hitler, ne disposant pas de la majorité au gouvernement, ne pouvait interdire deux partis. Il préférait tenter la chance : ou bien les sociaux-démocrates se diviseraient lors du vote des pleins pouvoirs, ou peut-être s'abstiendraient-ils, et même dans le cas où ils voteraient contre la proposition, les autres partis ne les suivraient pas pour ne pas se désolidariser de la lutte anticommuniste menée par le gouvernement.

Avec des moyens primitifs, brutaux et cyniques, mais aussi une connaissance parfaite du jeu parlementaire, Hitler poursuivait sa politique « légale ». Ses prophéties sur la prise du pouvoir par la « légalité » s'accomplissaient.

On voudrait nous faire croire que Hitler, chancelier en un moment décisif de l'histoire de l'Allemagne, fut la victime d'un accident historique sans précédent, unique, qui lui a fait croire que la révolution venait d'être déclenchée, alors qu'il a bel et bien provoqué l'accident pour accuser les communistes d'avoir mis le feu au Reichstag et pouvoir mettre à exécution son plan de sabotage de la république de Weimar. Mais sur 39 millions d'inscrits, 22 millions ont voté contre Hitler et sa coalition. Hitler ne fut pas content de ses 44 %.

Il fallait, selon le plan, liquider aussi les autres partis. Il organisa l'un des plus grands procès de l'histoire avec le nombre impressionnant de cent soixante et onze témoins et pensa l'exploiter comme la deuxième phase de son opération commencée le 27 février. Il fallait tenir les foules en haleine et convaincre le peuple allemand et le monde entier de sa mission providentielle : n'avait-il pas sauvé le Reich et l'Europe de la catastrophe ? L'ensemble que forment l'incendie et le procès nous dévoile la technique du coup d'Etat larvé. Tout est compartimenté, dosé et bien prémédité. Pour aboutir à ces fins, l'hystérie des foules, provoquée par l'incendie, devait se prolonger quelques mois encore. Aux juifs, pour des raisons de tactique, Hitler concéda un moratoire, jusqu'à la persécution brutale de novembre 1938, lors de la « Nuit de Cristal », lorsqu'il lancerait l'anathème contre « l'éternel Juda », et annoncerait la « solution finale » en faisant incendier toutes les synagogues d'Allemagne.

Mais pour la fin de l'année 1933, Hitler ne s'était fixé qu'un seul but : obtenir 95 % des voix lors du plébiscite qu'il organiserait pour approuver sa politique. Afin de préparer les esprits, le dictateur allait se servir de l'enquête policière et du procès de l'incendie du Reichstag, et aussi, bien entendu, de la polémique qui éclata avec l'étranger, unanime dans la défense des accusés. Le vrai drame commençait.

Van

Les pomp  
juste un qua  
leur bureau,  
brûle ! »

Au même  
vingt-quatre  
ligots, se ser  
de pied des v  
casser plus t  
n'atteignait  
d'un hôpital  
dans le ser  
ligots, allum  
ouvrière du  
diraient les

Pendant s  
rideaux, ni  
dernières m  
trouva au c  
tapisseries,  
dessein fant  
demi-aveugl  
de cartons  
les noms de  
d'une laque  
de combusti  
l'estrade et

## Van der Lubbe « avoue » son crime

Les pompiers de la station « Stettin » (groupe 6) jouaient aux cartes, juste un quart d'heure avant que la sonnerie du téléphone retentît dans leur bureau, et qu'une voix inconnue leur annonçât : « Le Reichstag brûle ! »

Au même moment, dans l'obscurité du palais, un jeune homme de vingt-quatre ans, allumettes à la main, ayant auparavant acheté quelques ligots, se serait glissé seul dans le bâtiment en cassant d'un seul coup de pied des vitres épaisses, semblables à celles que les pompiers devraient casser plus tard à coups de hache. Pour comble, la vue de cet individu n'atteignait que 25 % de la normale et il était sorti un mois plus tôt d'un hôpital de Leyde où il venait d'être opéré pour la troisième fois dans le service d'ophtalmologie. Cet homme aurait, à la lueur des ligots, allumé tout seul une soixantaine de feux « afin de libérer la classe ouvrière du joug nazi ». C'était en outre la première fois, comme le diraient les commissaires, qu'il pénétrait dans le Reichstag.

Pendant seize minutes il perdit son temps, car ni les meubles, ni les rideaux, ni les portes n'avaient voulu prendre feu et pendant les deux dernières minutes (donnons-lui en une de plus), la chance le servit. Il trouva au dernier moment la salle plénière avec ses boiseries et ses tapisseries, avec ses courants d'air, endroit propice pour réaliser son dessein fantastique : la destruction du Reichstag. Quelle chance eut ce demi-aveugle de trouver, derrière l'estrade du président, un bon millier de cartons longs d'un mètre environ sur lesquels étaient imprimés les noms des députés. Comme par hasard, les cartons étaient enduits d'une laque inflammable. Cette masse représentait cent cinquante kilos de combustibles ! En moins d'une minute, notre taupe les étala sur toute l'estrade et ils flambèrent comme des « orgues de feu ».

Les policiers soutinrent que van der Lubbe avait décidé de faire un grand feu qui se vît de loin, car il était persuadé que les ouvriers allemands se révolteraient et suivraient son exemple, mettant le feu à des maisons et à des centaines d'édifices publics.

Comme incendiaire amateur, disposant de moyens primitifs, le myope van der Lubbe battait tous les records de pyromanes. Il réussit en seize minutes à parcourir huit cents mètres de couloirs en pleine obscurité, à accomplir pour le moins deux cents gestes différents, allant du bris des vitres à la fouille des armoires et à l'effraction des portes fermées. Il a pu encore enflammer des rideaux et des boiseries, se déshabiller en partie pour se servir de ses vêtements en guise d'amadou. Toutes opérations qui pendant seize minutes ne donnèrent aucun résultat, mais lui permirent dans les deux dernières minutes d'obtenir un succès à cent pour cent dans la grande salle plénière.

Pendant trente minutes, le témoin Thaler ne fut pas capable de téléphoner aux pompiers. Le portier Wendt ne réussit pas à tirer la manivelle entre l'instant où il a bien voulu se laisser « réveiller » par le Schupo Poeschel et celui de l'alerte donnée par le Brandmeister Wald, c'est-à-dire quinze minutes après l'arrivée du premier groupe. Quant au lieutenant Lateit, incompetent pour les alertes, bien qu'il veillât au commissariat de la Brandenburger Tor pour prévenir ses supérieurs des troubles qu'ils attendaient, il ne savait tout simplement pas comment appeler les pompiers.

Non moins surprenante, cette scène qui s'était déroulée une heure et demie auparavant, selon des témoins, au carrefour de la Grosser Stern (la grande étoile), proche du Reichstag. Là se trouvaient rassemblés plusieurs communistes allemands et étrangers, dont Thälmann, le secrétaire général du P.C.A., et Torgler, président du groupe des députés communistes. A côté d'eux, dans l'obscurité, sur un banc, étaient assis le juif hongrois Singer, un « communiste dangereux », le bulgare Popov, professeur de sabotage, venu de Moscou, le « communiste » hollandais van der Lubbe et le courrier du parti Kempner, un apatride. Ils étaient tous là pour remettre à Popov la serviette, ou la petite valise, contenant les matières inflammables, pour incendier le Reichstag. De plus, Thälmann voulait admirer les flammes, comme autrefois Napoléon à Moscou. Il voulait livrer la bataille décisive, la seule possible, au parlementarisme allemand. Cette nuit de Walpurgis était son ultime espoir.

« Ce fut un fiasco lamentable », dira un mouchard de la police politique devant le tribunal de Leipzig. « La riposte éclair du Führer a contrecarré le plan de l'insurrection. Les copains qui attendaient le signal se sont tout simplement dégonflés. »

Mais alors, qui a mis le feu ? Van der Lubbe seul ou avec des complices ? Les affirmations des policiers ne furent pas très claires à

l'époque. L'enquête des opérations

Van der Lubbe « parfait » qu'il a doublé d'un d'une mémoire inconnu dans

« Un seul Kausch, la seule réussite à pénétrer « D'après ce qu'il a vu avoir au moins

En 1968, à l'époque par la reconstruction plus précis :

« Lors de pendant la nuit courant tout

Cette recon

— Comme Reichstag, ait lieu du palais couloirs pour ravant. Pour différents feu dit que le Ho

Avec ses s atteignait 60 portes innombrables cinq kilomètre

Ludwig Krüger sténographe a posé une que

— Dans c s'orienter per le huissier, com du présidium

Et de mêm

— Comme la journée da à entrer seul l'obscurité et

l'époque. L'enquête établit que l'incendiaire avait exécuté seul l'ensemble des opérations dans le Reichstag, mais mandaté par les communistes.

Van der Lubbe était, selon les enquêteurs, un « instrument humain parfait » que le Komintern avait dépêché de Hollande, un fanatique doublé d'un sportif, bricoleur de surcroît, un improvisateur disposant d'une mémoire extraordinaire et d'un sens de l'orientation jusqu'alors inconnu dans les annales du crime.

« Un seul exécutant ! Laissez-moi rire » me dit en 1967 le journaliste Kausch, la seule « personne privée » avec son collègue Schiff, qui ait réussi à pénétrer dans le Reichstag en flammes avant l'arrivée de Goering. « D'après ce que j'ai pu voir sur le lieu du sinistre, van der Lubbe devait avoir au moins deux ou trois complices. »

En 1968, lors de ma deuxième rencontre avec Kausch, qui fut choisi à l'époque par les autorités pour assister comme « citoyen indépendant » à la reconstitution de l'exploit de van der Lubbe, le journaliste fut encore plus précis :

« Lors de la reconstitution, faite, je le souligne en plein jour et non pendant la nuit van der Lubbe avait effectué son trajet en quinze minutes, courant tout le temps, bien entendu, comme un dératé... »

Cette reconstitution du crime n'a pas convaincu Kausch.

— Comment voulez-vous que cet étranger, qui n'avait jamais été au Reichstag, ait pu s'orienter dans cette énorme ruche ? Moi-même, familier du palais comme correspondant de presse, je me perdais dans les couloirs pour retrouver les lieux que j'avais visité plusieurs fois auparavant. Pour sortir, n'en parlons pas. Et puis, il y a le mystère des différents feux. Mon simple bon sens et mon flair de journaliste m'ont dit que le Hollandais avait des complices...

Avec ses six étages, la superficie des locaux et des halls du Reichstag atteignait 6 000 mètres carrés. Les couloirs compartimentés par des portes innombrables et les escaliers mesuraient au total à peu près cinq kilomètres.

Ludwig Krieger, ancien sténographe du Reichstag, et, de 1942 à 1945, sténographe personnel du Führer, attaché à son quartier général, s'est posé une question similaire :

— Dans cet énorme blockhaus, véritable labyrinthe, où l'on ne pouvait s'orienter pendant la journée qu'avec un plan du bâtiment ou l'aide d'un huissier, comment van der Lubbe a-t-il trouvé l'entrée près des tables du présidium dans la salle plénière ?

Et de même l'ancien pompier Polchow :

— Comment cet étranger, cet homme malade, après avoir flâné toute la journée dans le froid, — il faisait moins six degrés —, s'était-il risqué à entrer seul dans cette gigantesque fourmilière désertée, plongée dans l'obscurité et le silence ? Et cela avec un ligot flambant à la main, alors

que le vent soufflant de l'est tourbillonnait autour du palais ? Nous, avec toute notre expérience et nos projecteurs, nous avons eu bien du mal à nous y orienter.

A toutes ces remarques, on peut encore ajouter :

Comment van der Lubbe avait-il conçu l'idée de se rendre au Reichstag, précisément à 21 h, au moment où les gardiens s'étaient absentés pour quelques instants ? Et quelle coïncidence : van der Lubbe décida de détruire le palais le seul jour de la campagne électorale où le Führer et tous les ministres se trouvaient à Berlin, le jour et l'heure où toute une série de dîners importants avaient lieu.

Van der Lubbe entra dans le palais alors que l'ambassadeur britannique, Sir Horace Rumbolt, était prévenu depuis deux jours que l'on attendait des événements graves. Ce qui lui valut d'être le seul reçu par le Führer sur les marches du palais en flammes !

Ce fut Helmut Heisig, commissaire responsable des affaires concernant la gauche, qui recueillit auprès de van der Lubbe les premiers « aveux » indispensables pour convaincre les quelques ministres réticents réunis dans la matinée et l'après-midi du 28 février. Diels, chef de la police politique, avait quelques raisons de témoigner sa confiance à Heisig. Cet homme dépourvu de scrupules, comme allait le prouver le procès, avait quelques fautes à racheter. On disait qu'il avait naguère coupé la parole à Gœring lors d'une réunion nazie au Sportpalast.

Chaque mot de l'interrogatoire de van der Lubbe fut enregistré et sténographié. Heisig devait pourtant affirmer par la suite qu'il n'avait pas été rédigé de procès-verbal de ces premières déclarations de van der Lubbe, et même que l'on n'avait pas eu besoin d'interprète, le garçon sachant très bien l'allemand.

En réalité, van der Lubbe, après son arrestation avait été conduit au commissariat de police de la Porte de Brandebourg, et, de là, chez Diels. A ce moment Diels se trouvait en compagnie de Heller, haut fonctionnaire de la police, chargé des affaires communistes. Ce n'est que plus tard que Diels et Heller chargèrent Heisig de rédiger le premier « topo » de l'interrogatoire. Cette version initiale de « première main » fut transmise à un spécialiste de la rédaction des procès-verbaux, le commissaire Walter Zirpins. Le procès-verbal que ce Zirpins mit deux jours et demi à « rédiger » remplaça celui qui s'était « perdu ». Le procès-verbal Zirpins contient les « aveux complets » de van der Lubbe.

Par la suite, van der Lubbe ne sera jamais présenté à quiconque, et surtout pas à la presse qui demandait à le voir ou à le photographier. Le procès-verbal de Zirpins montre van der Lubbe comme un personnage habile, débrouillard, possédant toutes les qualités nécessaires pour accomplir la mission qui lui avait été confiée par le Kremlin. Il avait même dessiné le plan du Reichstag. Donc le Komintern ne l'avait pas

choisi au hasard, allés le chercher après la prise. C'est du moins le 27 nuit du 27, archives de

Dans ce Dr. Wussmann déjà, van der un cours d'er

Le procès-à pouvoir ser publique : le ayant décidé mettre le par

Zirpins, c des SS à la p verbal sur ce La conclusio l'incendie du macabre dans le ghetto de bibliothèques Dans la revue SS-Obersturm pour « désh chercher de de vue huma Zirpins<sup>1</sup>.

Il devint p à Berlin, Hey schulung (fo hauptamt » « solution fir

Il faut sou convenable e Saxe, particip incendiaires » criminologiste à la barre d incendiaire et

1. « Kriminal

choisi au hasard. Il avait été trié sur le volet. Les communistes étaient allés le chercher à Amsterdam, où Moscou avait installé sa succursale, après la prise du pouvoir par les nationaux-socialistes en Allemagne. C'est du moins ce qui résulte d'un document officiel fabriqué dans la nuit du 27 au 28 février 1933, et dont l'original se trouve dans les archives de la République fédérale, à Coblenze.

Dans ce document, un télégramme de la police d'Essen, signé Dr. Wussmann, se trouve cette phrase clé : « A l'âge de dix-neuf ans déjà, van der Lubbe est membre du parti communiste. Il suit à Moscou, un cours d'entraînement spécial dans une école d'agitateurs. »

Le procès-verbal des aveux de van der Lubbe a été conçu de façon à pouvoir servir aux explications devant le tribunal et convaincre l'opinion publique : le « criminel » aurait agi par procuration, les communistes ayant décidé de se dissimuler derrière un fanatique pour ne pas compromettre le parti et le Komintern.

Zirpins, criminaliste jouissant de la confiance des cellules secrètes des SS à la préfecture et au ministère de l'Intérieur, terminait le procès-verbal sur ces mots : « La complicité des communistes est évidente ! » La conclusion de cet expert avalisait les persécutions dans la nuit de l'incendie du Reichstag. Ce travail valut à Zirpins de faire une carrière macabre dans le commando « pour combattre la criminalité juive » dans le ghetto de Lodz où périrent 200 000 juifs. Zirpins a laissé dans les bibliothèques les traces de son « travail scientifique et expérimental ». Dans la revue « Kriminalistik » que rédigeait Heydrich, en 1940, le SS-Obersturmbannführer Walter Zirpins décrivait la méthode à utiliser pour « déshabiller les juifs », déchiqueter leurs chaussures, afin d'y chercher de l'or et des devises. « Ce travail est réconfortant du point de vue humain et satisfaisant du point de vue professionnel », concluait Zirpins <sup>1</sup>.

Il devint par la suite « professeur de sabotage » à l'école de la Gestapo à Berlin, Heydrich le gratifia du titre de « responsable pour la *Sonder-schulung* (formation spéciale des cadres) dans la *Reichssicherheits-hauptamt* » (la sûreté centrale du Reich) dont l'organisateur de la « solution finale » fut le chef suprême.

Il faut souligner que Zirpins, qui vit à Hanovre et touche une pension convenable en sa qualité d'ex-directeur pour la criminalité de la Basse-Saxe, participe à la campagne contre « la légende de Hitler et Gœring, incendiaires » en tant que témoin direct de la nuit de l'incendie et comme criminologiste réputé. Il donne des interviews aux journalistes et vient à la barre des tribunaux pour jurer que van der Lubbe fut le seul incendiaire et que cela avait été son opinion de toujours. On l'appelle

1. « Kriminalistik », n° 9-10, 1940.

le « Kronzeuge », témoin principal, pour la réhabilitation posthume des chefs nazis. En 1961, il s'est présenté devant le juge de Hanovre avec une demi-douzaine d'anciens matraqueurs SA et SS pour faire entendre, une fois de plus, ce vieux disque nazi : van der Lubbe seul incendiaire. Malheureusement pour Zirpins et tant d'autres, les documents mêmes les accusent de fabrication de faux et de faux serments en 1933 au sujet de « van der Lubbe, instrument des communistes ».

Avant d'analyser le procès-verbal, il faut bien connaître cette équipe choisie par Diels. Le quatuor de la nuit de l'incendie du Reichstag se composait de Heller, Heisig et Zirpins, déjà cités, avec, comme coordinateur de la commission, Rudolf Braschwitz, lui aussi « criminaliste réputé ».

Pendant la nuit de l'incendie, Heller a fait du « bon » travail et par la suite, tout au long de l'information judiciaire et du procès, il recruta des « moutons » dans les geôles, des criminels notoires, pour les envoyer déposer devant les juges. Dans les dossiers retrouvés, lorsque Diels recommanda l'avancement de Heller, il vanta les grands services rendus par lui au III<sup>e</sup> Reich lors du procès de l'incendie du Reichstag<sup>1</sup>.

Ces fonctionnaires de la république de Weimar ont agi comme mouchards pour le compte des SS, et il n'est pas étonnant que les gens arrêtés dans la nuit de l'incendie aient forgé un dicton les stigmatisant : « Dans l'ancienne Grèce, on connaissait les chevaux de Troie, dans l'Allemagne moderne, on connaît les cochons de Troie. »

Le procès-verbal de Zirpins est d'une lucidité extraordinaire : terminé le 3 mars, il prévoit déjà les « instigateurs directs » venant de Moscou et qui ne seront arrêtés que six jours plus tard. Ce seront les trois bulgares Dimitrov, Popov et Tanev.

Zirpins en conclut que les communistes avaient besoin d'un fanatique tel que van der Lubbe : « C'est un garçon tout à fait disposé à préparer des machinations révolutionnaires ; il ne pouvait qu'être le bienvenu pour le parti communiste et ses objectifs. Dans ses mains, van der Lubbe était un instrument excellent qui, croyant se pousser seul, a été poussé. Rien d'étonnant à ce que le P. C. s'en soit allègrement servi d'autant qu'il lui eût été possible plus tard de se désolidariser de son action. »

Après la guerre, Heisig, Braschwitz et Zirpins ne savaient pas que leurs rapports et leurs dépositions devant le tribunal seraient un jour retrouvés. Aussi ont-ils affirmé qu'ils ne croyaient pas que van der Lubbe ait eu des complices. Ils se seraient même défendus d'étendre à d'autres les soupçons, ce qui, à l'époque, constitua pour eux un grand danger,

1. Lettre de Diels du 16-4-1934 à Göring, Archives secrètes de la Prusse, à Berlin-Ouest.

et seuls Göring et la poursuite de

Or, Zirpins, complices de des députés le Reichstag, van der Lubbe physique de v

Zirpins saignie de deux aux deux HOL billets de band

Zirpins dis Walter Arl e elle allait être erronée, van que le 18 fév

Il est exact amis dans ce dont il était « Vaterland » plein d'attrac d'échapper a se perdait et tant, avait ce a permis de à deux pas manteau et l Merten et A ces gens rép l'étranger av

Et sur le « Nous l' de chiffres, temps remis

Voyons c de leur prop confirmer c cryptographi incroyable. chement de de police d Bien que

et seuls Gøring, Hitler et Goebbels, pour des raisons politiques exigèrent la poursuite des communistes.

Or, Zirpins écrivait dans le procès-verbal (point C) au sujet des complices de van der Lubbe : « Il existe une suspicion certaine à l'égard des députés Torgler et Kœnen qui ont passé la dernière journée dans le Reichstag, où ils ont été vus par trois témoins en compagnie de van der Lubbe. Une erreur de ces témoins est exclue étant donné le physique de van der Lubbe. »

Zirpins sait même que « le 17-2-1933, un Russe a été vu en compagnie de deux Hollandais à la Potsdamer Platz ». Le « Russe » remettait aux deux Hollandais « dans des conditions suspectes » quatre paquets de billets de banque. Ensuite le « Russe » est entré dans le café « Vaterland ».

Zirpins disposait de deux témoins pour confirmer son affirmation : Walter Arlt et Paul Merten. Cette fable a paru par la suite trop poussée, elle allait être rejetée par le procureur, parce que la date indiquée était erronée, van der Lubbe n'étant arrivé à Glindow, à proximité de Berlin, que le 18 février.

Il est exact que, le 17 février, Dimitrov avait donné rendez-vous à ses amis dans ce café Wiener, Potsdamer Platz, voisin du « Vaterland », dont il était un habitué. Quittant ses amis, il était réellement entré au « Vaterland ». Et pour cause... Dans cet établissement de plusieurs étages plein d'attractions, la foule était toujours dense, ce qui lui permettait d'échapper aux filatures dont il pouvait être l'objet. Dans la cohue, il se perdait et sortait inaperçu. Mais la chance, à laquelle la police doit tant, avait ce soir-là particulièrement favorisé Merten et Arlt. Elle leur a permis de « voir » dans l'obscurité, derrière le kiosque de journaux, à deux pas du bureau de poste, le « Russe » sortir de l'argent de son manteau et le remettre à des Hollandais. C'étaient bien des Hollandais, Merten et Arlt s'en sont rendu compte. Ils ont « entendu plusieurs fois », ces gens répéter le mot « van »... et remarqué en outre un papier que l'étranger avait laissé tomber de sa poche...

Et sur le rapport de Zirpins, on lit encore :

« Nous l'avons ramassé peu après et nous avons vu une combinaison de chiffres, de points et de signes de ponctuation. Nous avons en même temps remis ce document et nos observations à la police. »

Voyons cela de plus près : que deux citoyens allemands se rendent de leur propre gré, à deux reprises, dans les bureaux de la police pour y confirmer ce qu'ils ont vu et entendu, et qu'ils remettent une feuille cryptographiée aux autorités, — avant l'incendie du Reichstag —, paraît incroyable. Mieux encore, cette dénonciation a lieu avant le déclenchement de la répression anticommuniste, qui commence par la descente de police dans la Liebknecht-Haus, le 24 février.

Bien que le procureur ait rejeté ces pièces comme étant un travail trop

visible de la police (ces pièces n'ont d'ailleurs pas été utilisées au procès contre Dimitrov), elles ont une importance exceptionnelle pour la recherche de la vérité, d'autant que Zirpins a inclus ces « révélations » dans son procès-verbal sur la base duquel les communistes ont été persécutés.

Quant au fameux chiffon de papier avec tous ses chiffres et sa cryptographie, il a disparu, mais on a peine à croire qu'il n'ait pas été soigneusement conservé dans les archives de la police et remis à la disposition de la commission d'enquête.

Zirpins seul pourrait dire ce qu'étaient ces deux témoins que l'on n'a jamais vus, et ces papiers disparus, morceaux de puzzle qu'il a si ingénieusement « composé ». Trop ingénieusement peut-être, car quelqu'un au-dessus de lui s'est aperçu que leur utilisation serait pour des adversaires la preuve de la provocation, comme il en fut pour la carte de membre du P. C. trouvée dans la poche de van der Lubbe, qui avait été fabriquée dans les ateliers de la police et qui disparut lorsqu'on se rendit compte de la possibilité de constater la falsification.

Au procès de Leipzig, Arlt et Merten ne sont pas mentionnés sur la liste des témoins. Or le 22 février, ils étaient venus signaler à la police la présence à Berlin de trois étrangers suspects. On ne saurait admettre que la police politique ne les ait pas recherchés.

Arlt et Merten étaient encore à Berlin le 1<sup>er</sup> mars, deux jours après l'incendie, puisque le procès-verbal de cette date porte leurs noms ; depuis, ces deux « témoins » se sont volatilisés.

Zirpins a laissé substituer un grand vide dans son procès-verbal. Il s'agit de la prétendue marche à pied de Marinus van der Lubbe, de Leyde à Berlin, qui — si elle avait vraiment eu lieu — aurait duré au moins trois semaines. Vide aussi sur ce qu'a fait van der Lubbe le 18 février, jour de son arrivée à Glindow, non loin de Berlin, et le 27 février, jour de l'incendie. Quelques annotations insignifiantes sur son passage dans les asiles, mais pas un seul mot sur les amis qui l'avaient invité à se rendre à Berlin, rien non plus sur les « copains » qui l'avaient accompagné et piloté pendant ces neuf jours. Par contre, l'accusation comporte une dizaine de pages de conversations que van der Lubbe aurait eues avec des communistes sur la nécessité d'incendier des bâtiments publics. Déclarations infirmées et par van der Lubbe et par les communistes.

Lorsque Zirpins s'est vu obligé de révéler l'endroit où van der Lubbe avait passé la dernière nuit avant son arrestation, dans l'asile de la police à Henningsdorf, on constata qu'un mystérieux individu, Franz Watschinski, avait demandé à dormir cette même nuit dans ce refuge. Bien que Watschinski ait été obligé de s'inscrire sur le fichier destiné à la police, et de remettre aux policiers sa carte d'identité, la police n'a jamais

pu retrouver ce  
de van der Lu  
pacité de retro  
lement que l'  
carte d'identité  
être un vagab  
hasard dans ce

Ainsi le hasa  
son passeport,  
police sous un  
Lubbe de se r  
à une manifest  
jusqu'à Henni  
kilomètres le  
cette invraisem  
son procès-ver  
usine AEG de  
Ce qu'en reva  
raison pour la  
de Watschinsk  
Watschinski jo  
Leipzig, car D

Comment e  
l'incendiaire po  
aucun résultat  
grande salle a

Or, si le pr  
de van der Lu  
sement :

« Je n'ai co  
séances (Plena  
distinguer un g  
églises. En ava  
un grand morc  
côté de la salle  
j'en ai arraché  
un couloir... »

Van der Lu  
Ensuite, il a e

pu retrouver cet homme, disparu au matin, après être sorti en compagnie de van der Lubbe. Aux reproches adressés à la police pour son incapacité de retrouver Watschinski, les commissaires répondirent tranquillement que l'individu avait pu vraisemblablement fournir une fausse carte d'identité au policier de service. Selon eux, Watschinski devait être un vagabond quelconque que van der Lubbe avait rencontré par hasard dans cet asile.

Ainsi le hasard voulait que le Hollandais ait remis aux policiers de l'asile son passeport, tandis que son compagnon osait se faire héberger par la police sous une fausse identité. Décision non moins étonnante de van der Lubbe de se rendre à Spandau, à 20 kilomètres de Berlin, pour assister à une manifestation des SS, et faire par la suite deux heures de marche jusqu'à Henningsdorf pour y dormir, et parcourir encore une fois 30 kilomètres le lendemain, pour se rendre au Reichstag. Afin de parer à cette invraisemblance, le commissaire Braschwitz laissa entendre dans son procès-verbal que van der Lubbe avait voulu détruire la grande usine AEG de constructions électriques, qui se trouve à Henningsdorf. Ce qu'en revanche Braschwitz n'a pas expliqué, lui non plus, c'est la raison pour laquelle la police n'a pas trouvé de traces de l'existence de Watschinski, ni avant la nuit passée à l'asile, ni après. Ce mystérieux Watschinski joua un rôle important pour la défense des co-accusés à Leipzig, car Dimitrov reprocha amèrement cette omission aux policiers.

Comment est-il admissible que les quatorze minutes employées par l'incendiaire pour tenter de créer plusieurs foyers d'incendie n'aient donné aucun résultat, alors que son action de deux à trois minutes dans la grande salle a transformé le Reichstag en un brasier gigantesque ?

Or, si le procès-verbal abonde en détails sur l'itinéraire et l'activité de van der Lubbe, il se limite à quelques phrases sur le grand embrasement :

« Je n'ai constaté qu'hier, sur les lieux, qu'il s'agissait de la salle des séances (Plenarsaal). Le feu que j'avais allumé à la porte m'a permis de distinguer un grand espace, surmonté d'une coupole rappelant celles des églises. En avant, les places étaient basses, plus hautes derrière. J'ai pris un grand morceau de la porte (embrasée) et j'ai couru le porter de l'autre côté de la salle où je l'ai jeté. J'ai de nouveau couru à la première porte, j'en ai arraché un autre morceau, puis j'ai traversé, toujours en courant, un couloir... »

Van der Lubbe eut encore le temps de mettre le feu à un divan. Ensuite, il a entendu des voix. Comme le dit le procès-verbal :

« Je me suis douté que ces voix étaient celles de policiers, je me suis arrêté et je les ai attendus. »

Comme le spécifie le procès-verbal, dans la soirée du 25 février, van der Lubbe s'était en vain efforcé d'incendier les locaux de l'Assistance sociale à Neukölln, le château impérial et l'Hôtel de Ville avec des ligots dont on se sert pour allumer le charbon. Le résultat avait été un insuccès total. Il est étrange qu'après ces trois tentatives infructueuses, van der Lubbe n'ait pas envisagé pour la quatrième, l'incendie du Reichstag, des moyens plus efficaces que les ligots, de l'essence par exemple.

Van der Lubbe affirma qu'après avoir allumé le grand feu dans la salle plénière, il se rendit dans la salle Bismarck. Les enquêteurs ne cherchèrent pas davantage à expliquer le phénomène qui transforma l'immense amphithéâtre en un brasier énorme, en quelques instants.

On ne voit pas non plus pourquoi van der Lubbe effectua dans le palais, avec sa vue déplorable, des circuits tels que pour les relater il fallut trente-quatre pages, tandis que pour ses « mises à feu » il signalait simplement le jet de quelques ligots.

Si les policiers se sont gardés de demander à van der Lubbe pourquoi il est resté si peu de temps dans la salle des séances, c'est que sachant que les matières inflammables, phosphore, essence, magnésium, soufre, avaient été déposées auparavant, ils ne tenaient pas à l'entendre dire : « Le feu a pris avec une rapidité telle qu'il m'a fallu partir au plus vite. »

Les experts des questions calorifiques émettent l'opinion que tout avait été préparé avant l'arrivée de van der Lubbe, dans la salle plénière. Selon eux, le déclenchement de l'incendie aurait pu être commandé automatiquement par un contact électrique. On est en droit d'être persuadé que le prétendu itinéraire auquel la cour accorda une importance telle que les murs de la salle d'audience étaient tapissés de plans des souterrains, du premier étage et de la salle des sessions du Parlement, n'était qu'une énorme fumisterie, une mise en scène destinée à éblouir l'opinion.

Les procédés policiers n'ont en somme convaincu personne. La récapitulation chronométrée du parcours plaidait contre eux. On a été contraint de recourir à des spécialistes. Ils ont affirmé qu'il était impossible que, seul, van der Lubbe eût pu accomplir cet autodafé.

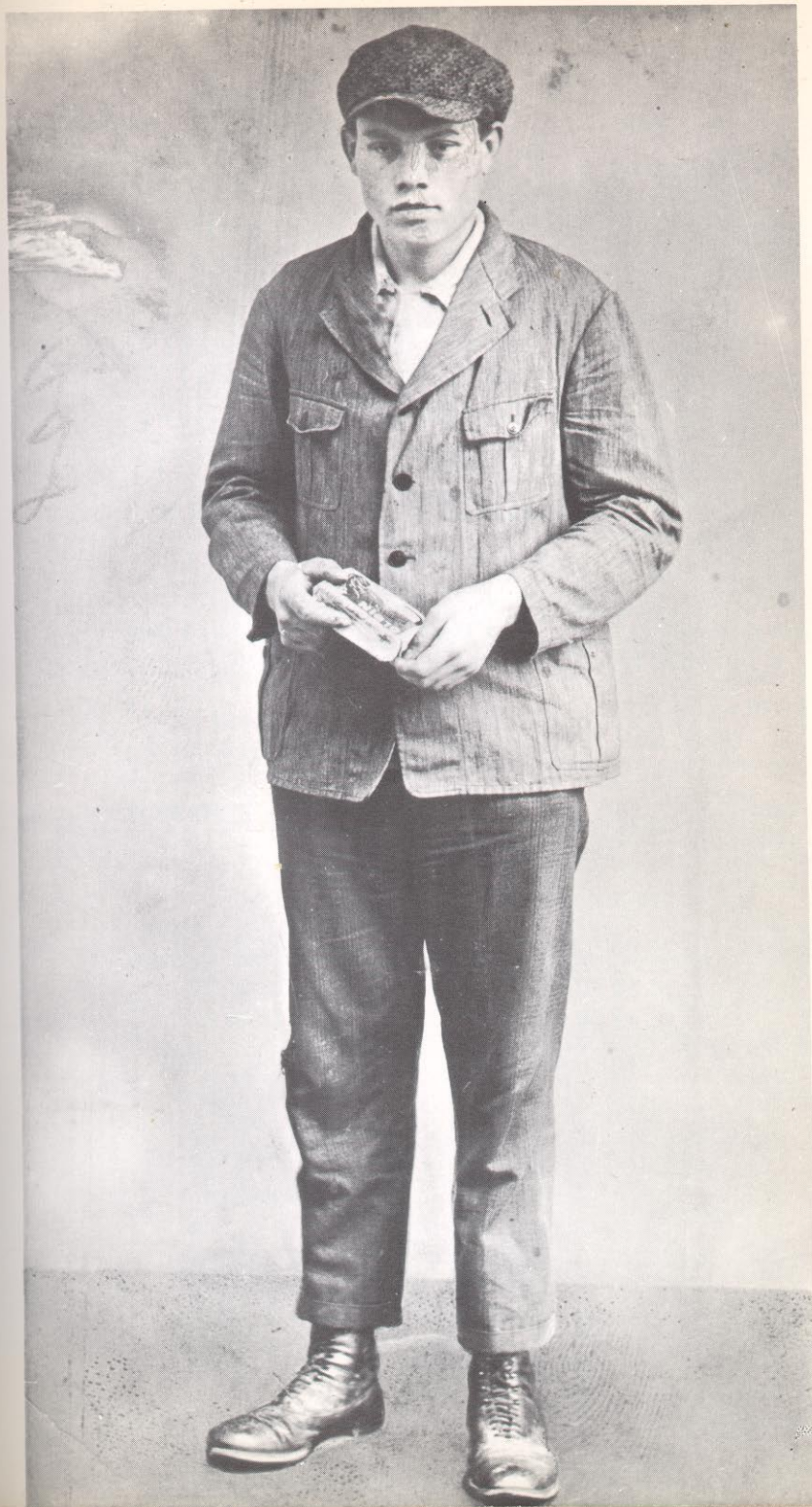
Le régime n'était pas encore suffisamment puissant pour contraindre tous les Allemands sans exception, à parler selon ses désirs. On ne pouvait pas non plus bafouer le règlement de la procédure juridique au moment où l'on désirait montrer au monde qu'un tribunal indépendant était chargé de constater la vérité scientifique. Aussi dut-on faire appel aux professeurs de pyrotechnie et au nouveau chef des pompiers, l'ingénieur August Wagner, qui tous déclareraient devant le tribunal que

van der Lubbe  
les moyens pr

En fin de c  
que les experts  
pu mettre le f  
s'enquérir aup

van der Lubbe n'avait pas pu incendier seul le Reichstag, surtout avec les moyens primitifs dont il disposait.

En fin de compte, tout cela faisait l'affaire de la police. Car, pendant que les experts s'opposaient sur le point de savoir si van der Lubbe avait pu mettre le feu par lui-même, on oubliait totalement d'aller à Leyde s'enquérir auprès de sa famille des circonstances de sa disparition.



Marinus  
van der  
Lubbe  
(Ullstein).



Octobre 1933. Les accusés du procès de Leipzig arrivent au Reichstag à Berlin, pour la reconstitution de l'attentat. Ci-dessus entre les policiers : Popov et Van der Lubbe. Au-dessous, les accusés étroitement surveillés dans le grand hall du Reichstag (Ullstein).



Marinus van  
famille du peti  
Francis Corne  
Peuthe, une fe  
ménage sont is  
Marinus, appel  
douze ans lors  
premier maria  
quelque temps  
lins et des enf  
trouve le garço  
fessionnelle pro  
scolaire moyen  
Rinus d'appren  
Marinus, de Jo  
narrateur et d'  
enfants Sjardij  
toires et des bl  
seize ans, Rinu  
nent les sentime  
plus tard. Le t  
quente les bibli  
le mettent en c  
son dévouement  
nesse. Comme l  
lution totale :

## Itinéraire d'un idéaliste

Marinus van der Lubbe naquit le 9 janvier 1909, à Leyde dans la famille du petit commerçant ambulancier Francis Cornelis van der Lubbe. Francis Cornelis, père de Marinus, épousa Petronella van Handel-Peuthé, une femme divorcée, mère de quatre enfants. De ce nouveau ménage sont issus trois fils, Marcus-Johannes, appelé Jan, Cornelis et Marinus, appelé Rinus, diminutif désignant le benjamin. Rinus n'a que douze ans lorsque sa mère meurt, en 1921. Sa demi-sœur Anni, née du premier mariage de la mère, s'occupe du jeune garçon. Rinus passe quelque temps à l'école Projuventute, fondée pour l'éducation des orphelins et des enfants de familles pauvres. Son instituteur, van der Meene, trouve le garçon assez doué. Par la suite, Marinus fréquente l'école professionnelle protestante. Il n'est pas question de lui donner une éducation scolaire moyenne. Le mari d'Anni, Sjardijn, décide qu'il est temps pour Rinus d'apprendre un métier. Il sera maçon. Un autre instituteur de Marinus, de Jongh, affirme que Rinus manifestait des dispositions de narrateur et d'acteur. Aussi, dans la famille de sa demi-sœur, les trois enfants Sjardijn ne pleuraient jamais, car Rinus leur racontait des histoires et des blagues qui les faisaient rire jusqu'à se rouler par terre. A seize ans, Rinus adhère aux Jeunesses communistes, qui, pour lui, incarnent les sentiments de son entourage et de sa classe, comme il le déclarera plus tard. Le temps qu'il a de libre, il le consacre à la lecture. Il fréquente les bibliothèques publiques. La vie du parti et de ses organisations le mettent en contact avec les personnalités politiques, qui ont remarqué son dévouement et ses capacités : il est bon orateur et meneur de la jeunesse. Comme les maçons, ses camarades, il croit à la révolution, la révolution totale : « S'il le faut, nous irons aux barricades », dit-il.

Sjardijn n'approuve pas le goût de Rinus pour la politique, et le force à quitter son logement à Oegsgeest.

Pendant son travail, Marinus est victime d'un accident. Un camarade, en plaisantant, le coiffe d'un seau qui malheureusement contenait de la chaux. Ses yeux sont brûlés, et il doit rester pendant cinq mois à l'hôpital. Comme handicapé, il obtient une pension de 7,44 florins par semaine. Il continue à s'occuper des jeunes. En 1928, il fait la connaissance d'un dissident du parti, l'étudiant Piet van Albada. Van der Lubbe et lui sympathisent, discutent souvent de l'action de la gauche hollandaise. Van Albada offre à son camarade, le maçon, de partager le logement qu'il occupe à Leyde. La même année se tient, à Amsterdam, la grande manifestation sportive des mouvements ouvriers, la « Spartakiade », manifestation concurrente des Jeux Olympiques qui sont considérés comme un instrument de la bourgeoisie et de l'impérialisme. Rinus est un sportif, bon nageur et même lutteur : on le surnomme « Dempsey », du nom du grand champion poids lourd américain de boxe. Il fait connaissance de nombreux Allemands. Parmi les camarades venus de Berlin, se trouve un certain « Fritz », dont le nom de famille restera un mystère.

Influencé par l'étudiant Albada, van der Lubbe estime périmée la structure du parti. Il entre en conflit avec la direction du parti, on ne veut plus l'élire président de la jeunesse à Leyde, comme il l'aurait désiré. Il se fâche et exprime son désir de se rendre en U.R.S.S. pour apprendre la langue russe et pour travailler. On le lui déconseille, et c'est la séparation. En janvier 1929, il est rayé de la liste des membres du parti. Il s'approche alors du groupe d'Albada, qui s'appelle « opposition ouvrière de gauche en Hollande ». Ce groupe édite un hebdomadaire intitulé « Spartacus », dont le rédacteur est Sirach, ancien meneur de la première révolte sur le croiseur « De Zeven Provinciën », Marinus croit avoir trouvé un mouvement révolutionnaire qui fera tache d'huile dans le prolétariat hollandais et international.

Un autre groupe animé par quelques intellectuels dont Lo Cardoso, édite, lui aussi, un bulletin idéologique critiquant le système soviétique et le manque d'enthousiasme révolutionnaire du mouvement communiste international. Cette association a son siège à Rotterdam, s'intitule « groupe communiste international » et professe une action directe dirigée contre le système capitaliste et impérialiste. Ce groupuscule d'Amsterdam comme celui de Rotterdam considère que le sort du monde se jouera en Allemagne, où le nazisme ne cesse de progresser. Le relais idéologique ou la filiale de ce mouvement hollandais pour l'Allemagne se trouve à Berlin et porte le nom « Allgemeine Arbeiter-Union » (AAU). La succursale de Berlin édite des brochures et des périodiques remplis de conseils provenant d'Amsterdam et de Rotterdam.

Cette activité  
lung I de la p  
tique du Reich  
policiers allem  
« la ligne de  
d'espionnage a  
1928, le grou  
commettre de  
Prusse.

Entre-temps  
maison à Ley  
le nom de «  
rences et des  
de Leyde, il  
moyens, la « M  
landais offre l  
la Manche. R  
France pour é  
à renoncer. Il  
français, il ne

Dans l'hiver  
d'entreprendre  
où à Moscou s  
Dépourvu de  
subsistance pe  
postale les rep  
le poing levé.  
voyages d'étud  
via Berlin, le p  
disposant de  
démêlés avec  
nazisme. Il dis  
l'Allemagne. Il  
ment avec le c  
pourquoi, Hov  
l'homme de la  
ses camarades  
voyage est tro  
retourner aux  
moment où il  
« propagande  
une amende d  
de régler l'ame

Cette activité entre Berlin et la Hollande est bien observée par l'Abteilung I de la préfecture de police à Berlin, c'est-à-dire par la police politique du Reich. Les attaques contre le parti communiste conviennent aux policiers allemands, mais par contre, ils sont obligés de contrôler de près « la ligne de l'action directe » professée par les meneurs. Le centre d'espionnage allemand dispose des agents à Amsterdam et à Berlin. Dès 1928, le groupe hollandais, considéré comme dangereux et capable de commettre des attentats, a son dossier au ministère de l'Intérieur de Prusse.

Entre-temps, Marinus van der Lubbe est passé à l'action. Il a loué une maison à Leyde pour installer un secrétariat du mouvement. Il lui donne le nom de « Maison Lénine ». Il édite des tracts, organise des conférences et des défilés de chômeurs. S'il est très connu de tous les habitants de Leyde, il l'est bien davantage des autorités de sécurité. Faute de moyens, la « Maison Lénine » ferme ses portes. En 1930, un journal hollandais offre le prix de 5 000 florins au nageur qui le premier traversera la Manche. Rinus se croit capable de réussir la traversée, il se rend en France pour étudier les possibilités de succès. Mais une tempête l'oblige à renoncer. Il voudrait bien rester en France, mais ne parlant pas le français, il ne trouve pas de travail, et rentre dans son pays.

Dans l'hiver 1930-31, il décide, avec son camarade Hendrik Hoverda, d'entreprendre au printemps un grand voyage en direction de l'U.R.S.S., où à Moscou se tiendra au cours de l'été 1931, la prochaine spartakiade. Dépourvu de ressources, il effectuera le trajet à pied. Pour assurer leur subsistance pendant le voyage, les deux camarades ont édité une carte postale les représentant sous une étoile, celle de l'U.R.S.S., qu'ils saluent le poing levé. Sur la carte, une seule inscription : Ouvriers, sports, voyages d'étude. Lorsque van der Lubbe décide de se rendre à Moscou, via Berlin, le parti national-socialiste est devenu un mouvement très fort, disposant de 107 députés au Reichstag. Rinus est prêt à oublier ses démêlés avec le parti communiste pour agir exclusivement contre le nazisme. Il discute vivement avec ses camarades de tout ce qui concerne l'Allemagne. Il correspond régulièrement avec ses amis à Berlin et notamment avec le camarade « Fritz » de l'AAU. Avant le départ, on ne sait pourquoi, Hoverda se « dégonfle ». Mais Marinus, tout en discutant avec l'homme de la rue et en vendant ses cartes, arrive à Berlin. Il écrit à ses camarades qu'il a obtenu tous les visas pour Moscou, mais que le voyage est trop cher. Faute d'argent, il renonce à son projet et veut retourner aux Pays-Bas. A Gronau, en Westphalie, il est arrêté au moment où il propose pour quelques Pfennigs aux passants sa carte de « propagande communiste ». Le 13 mai 1931, le juge le condamne à une amende de 50 marks ou dix jours de prison. Dans l'impossibilité de régler l'amende, il lui faut rester dix jours sous les verrous, puis on

l'expulse. Plus tard, cette vente illicite de cartes postales sera présentée par la presse nazie comme vagabondage et agitation communiste.

Pour vivre, Marinus accepte tout travail qui lui est offert. Il est successivement garçon d'hôtel, ouvrier agricole, vendeur de pommes de terre, marin sur un caboteur. Le travail ne lui fait pas peur. Mais où il passe, bientôt des troubles éclatent. Il sait très bien relier les revendications des chômeurs et des ouvriers aux problèmes politiques intérieurs et internationaux. Il voudrait à tout prix aller en U.R.S.S. ou en Chine (il condamne l'agression japonaise contre la Chine), là où le sort du monde se décidera. A pied, en passant par les Balkans ou par la Turquie et le Caucase, peut-être pourrait-il réaliser son rêve ? Il va tenter l'aventure via la Rhénanie et la Bavière, après avoir cassé au cours d'une manifestation ouvrière les vitres de la Bourse du Travail à Gravenhaag, délit pour lequel il est condamné à trois mois de prison.

En automne 1931, il est parvenu en Bavière. Il demande un peu de nourriture à un paysan de Berchtesgaden qui le dénonce. Quatre jours de prison et de nouveau l'expulsion, cette fois-ci vers l'Autriche. Il traverse la Yougoslavie et se dirige selon toutes probabilités vers la Bulgarie. Sur la page 25 de son passeport, il a noté au crayon son passage à « Tschacovetz, Koprivnica, Osjek ». Le 18 octobre, il est à Zaétschar, et le 21 à Kladovo. Les tampons du chef de ce district prouvent qu'il comptait passer la frontière vers la Bulgarie ou la Roumanie. Il est refoulé, car soudain, le voici à Belgrade. Il obtient de la légation royale de Hongrie le 24 octobre 1931 un visa de transit, « pour un seul voyage ».

Le 29 octobre, il passe la frontière à Horgoch. Qu'a-t-il fait en Hongrie ? Une note inscrite dans son passeport en date du 5 novembre 1931, prouve qu'il a obtenu du consul général hollandais à Budapest 116,50 pengö pour le voyage et 13,50 pengö pour le ravitaillement, à condition qu'il rebrousse immédiatement chemin vers son pays natal. Mais comme on le voit par les tampons dans le passeport, s'il rentre en Hollande, c'est pour repartir aussitôt qu'il le peut pour Budapest. Le 13 février 1932, il obtient à Vienne un visa de transit pour un seul voyage en Hongrie. Le 15 mars, son passeport porte déjà le tampon du poste de contrôle de Brücknendorf, à la frontière autrichienne. Le lendemain, à Petrzalka, c'est le policier tchécoslovaque qui a tamponné ses papiers. Van der Lubbe est-il passé par la Tchécoslovaquie pour se rendre en Hongrie, ou bien par la Tchécoslovaquie voulait-il gagner l'U.R.S.S. ? Aucune trace sur son passeport d'un second séjour à Budapest<sup>1</sup>. Peut-être a-t-il passé illégalement la frontière pour éviter les formalités qui s'imposent

1. Le passeport de van der Lubbe a été mis à notre disposition par la direction du musée Georgi Dimitrov, à Leipzig.

à celui qui n'a  
le 23 février m  
a séjourné tou  
lande, on a  
tend qu'il vou  
connu l'identit

Toujours est  
à Sörnewitz, n  
fonctionnaires  
dais se serait  
subsidés. Plus  
donné ce rense  
tenait pas à fa  
rités policières  
devant ses juge  
localités. « J'ai  
me suis jama  
socialiste. »

A son arriv  
infligée pour l'  
2 octobre 1932  
estime injustifi  
de la faim. Au  
et le jeûne n'  
14 novembre  
gique. A peine  
tiques. Le 22  
harangue les  
action n'est pa  
conseiller d'an  
gouvernement  
ments le prou  
escomptés par  
le 4 et le 28 j  
une interventio  
capacité norma  
et c'est son frè  
ramener dans l  
Ce geste de l'a  
les deux frères  
devait subir un  
été profondéme  
lement la vue.

à celui qui n'a qu'un visa de transit. Pourtant son visa obtenu à Vienne le 23 février n'expirait que le 30 avril. Il faut croire que van der Lubbe a séjourné tout ce temps en Hongrie, car dans ses affaires restées en Hollande, on a trouvé une photographie d'une jeune Hongroise. On prétend qu'il voulait l'épouser et l'emmener en Hollande, mais on n'a jamais connu l'identité de la jeune fille.

Toujours est-il que, rentrant de Hongrie en Allemagne, van der Lubbe, à Sörnewitz, non loin de Meissen, a des difficultés avec les nazis. Des fonctionnaires du parti hitlérien certifieront plus tard que le jeune Hollandais se serait présenté comme national-socialiste pour extorquer des subsides. Plus tard, devant le tribunal, les mêmes personnes qui avaient donné ce renseignement, prétendront qu'il s'agissait d'une erreur. On ne tenait pas à faire savoir que van der Lubbe avait été fiché par les autorités policières et le ministère de l'Intérieur de la Saxe. Van der Lubbe devant ses juges à Leipzig, déclarera ne pas se souvenir être passé par ces localités. « J'ai fait tant de voyages, donne-t-il comme excuse, mais je ne me suis jamais présenté à qui que ce soit comme étant national-socialiste. »

A son arrivée en Hollande, il est arrêté. Il lui faut purger la peine infligée pour l'incident survenu à la Bourse du Travail. Du 12 juillet au 2 octobre 1932, il reste en prison. Pour protester contre cette peine qu'il estime injustifiée, et contre le traitement qui lui est infligé, il fait la grève de la faim. Au bout de onze jours, on le transfère à l'hôpital. La prison et le jeûne n'ont pas amélioré son ophtalmie. Loin de là ! Du 9 au 14 novembre 1932, il est hospitalisé pour une opération ophtalmologique. A peine a-t-il quitté l'hôpital qu'il participe à des meetings politiques. Le 22 décembre, lors de la grève des chauffeurs de taxi, il harangue les grévistes et tient un discours violemment antinazi. Son action n'est pas restée ignorée de l'ambassade allemande à La Haye. Le conseiller d'ambassade responsable des questions politiques notifie au gouvernement allemand les propos tenus par van der Lubbe. Des documents le prouvent. Une seconde opération ne donne pas les résultats escomptés par le médecin de la clinique académique de La Haye. Entre le 4 et le 28 janvier, van der Lubbe se soumet pour la troisième fois à une intervention chirurgicale. Ne disposant plus que de 25 % de la capacité normale de vision, il est incapable de se diriger dans les rues, et c'est son frère Jan qui doit l'accompagner le 29 janvier 1933 pour le ramener dans la chambre meublée que Marinus habite chez Madame Zijn. Ce geste de l'aîné est bien naturel, étant donné l'extrême cordialité entre les deux frères, ils n'ont rien à se cacher. En apprenant que Marinus devait subir une troisième intervention ophtalmologique, sa famille avait été profondément secouée. Elle était convaincue que Rinus perdrait totalement la vue. En plein hiver, Marinus, à peine remis de son opération,

ne songe nullement à quitter son pays et encore moins à gagner l'Allemagne où Hitler vient de prendre le pouvoir.

Assis dans son fauteuil et goûtant le café que sa femme nous a préparé dans leur appartement d'Amsterdam, Jan précise :

— Marinus, il est vrai, avait raconté lors de la dernière visite d'Anni, notre demi-sœur, que des choses graves se passaient en Allemagne. Il a même dit que ses amis l'appelaient à Berlin. Après son arrestation, nous avons trouvé une carte, toujours de ce mystérieux « Fritz » qui lui promettait un séjour dans la capitale. Mais nous n'avons pas pris les choses au sérieux, nous étions persuadés qu'il resterait tranquille...

— Après avoir ramené votre frère chez lui, l'avez-vous revu ?

— Non. C'est par les journaux qu'un mois après, j'appris qu'il avait été arrêté à Berlin et qu'on l'accusait d'avoir mis le feu au Reichstag. Je sais très bien qu'après son retour de l'hôpital il est resté deux semaines chez lui. Soudain, il a disparu. Son départ précipité ne nous a nullement paru extraordinaire. Il partait quelquefois dans une autre ville pour quelques jours. C'est pourquoi, lorsque j'appris la nouvelle de son arrestation, j'ai pensé que c'était stupide et qu'il s'agissait d'une erreur. Une chose pourtant me préoccupait : comment Marinus pouvait-il se trouver à Berlin ? Il ne serait jamais parti aussi loin sans me prévenir, nous étions trop bien ensemble. C'est lui qui m'avait demandé de venir le chercher, à sa sortie de l'hôpital. Je croyais si peu à la véracité de cette nouvelle, que je suis allé spécialement le chercher et j'ai été rudement étonné d'apprendre qu'il était absent depuis quinze jours. Il était parti sans nous dire au revoir et sans laisser d'adresse. Quand les journaux ont confirmé qu'il était en prison et que la police l'avait appréhendé dans le Reichstag, j'ai tout de suite pensé que mon frère était victime d'une machination. Il était tombé dans un piège, tendu par ce Fritz qu'il considérait comme un ami. De plus, pour n'être pas venu nous dire au revoir, alors qu'il partait pour Berlin tenter un coup pareil, il fallait que déjà il eût été l'objet de sérieuses pressions. Il ignorait tout du Reichstag, comment aurait-il pu s'orienter dans la nuit dans ce palais immense ? On disait aussi qu'il avait reconnu avoir voulu détruire l'Hôtel de Ville, le palais impérial et l'immeuble de l'Assistance sociale. C'est trop ! Tenez ! voici la photo du Reichstag ! Songer à le détruire ! une folie. Pour l'Assistance sociale, je veux bien l'admettre. Ce fut vraisemblablement l'appât que lui tendirent les provocateurs qui l'ont ensuite piloté à travers la capitale. Quant aux monuments, c'est une escroquerie de la Gestapo !

— Alors, comment expliquez-vous son départ subit ? Pensez-vous qu'il ait été influencé par l'approche des élections allemandes ?

— Je doute fort qu'il se soit fait une idée quelconque de l'importance de ces élections. Il m'en aurait parlé. Ma conviction est qu'un type se disant son ami, qu'il avait peut-être connu dans des réunions politiques,

l'avait attiré et emmené. Passé les services secrets, n'ignorent rien. Essen, à Dusseldorf.

— Mais vous ne comptez pas quantant des millions d'hommes.

— Quelle chance !

Jan hausse les épaules.

— Marinus n'est pas le mal. Il voyait bien plus mal que nous, il avait laissé prendre, en 1939, de la frontière.

La vedette allemande provoqua en Hollande de Marinus » conduit là. L'événement vers la capitale à Berlin puisqu'à Glindow, à côté van der Lubbe incendier le Reichstag et selon les comptes Hollandais ne s'expliquent après l'incendie l'essentiel était

— Seuls les nazis ne voulaient pas parler au pluriel mesure de caméras

« Personne ne mande ne voulait que la situation était qu'il s'agit aujourd'hui un

« Evidemment, le visite et un représentant ne pouvaient trouver plus vierge, aussi

« Qui eût cru que les nazis é

l'avait attiré en Allemagne sous un prétexte quelconque, et l'avait emmené. Passé la frontière, mon frère avait alors été « travaillé » par les services secrets, comme ceux-ci le font avec un homme dont ils n'ignorent rien. Je savais qu'il avait aussi de soi-disant camarades à Essen, à Dusseldorf et même à Munich.

— Mais votre frère n'était plus un gamin. Un garçon de 24 ans, fréquentant des milieux politiques, acquiert une certaine connaissance des hommes.

— Quelle connaissance des hommes ?

Jan hausse les épaules. Il continue :

— Marinus était un garçon ouvert, un idéaliste, incapable de concevoir le mal. Il voyait tout à travers son idéologie... Et puis d'autres que lui, bien plus malins et au courant des ruses des services secrets s'y sont laissé prendre, et combien de fois ! Rappelons-nous l'affaire de Venlo, où en 1939, deux officiers de l'Intelligence Service se sont fait cueillir sur la frontière néerlandaise par les agents allemands.

La vedette accordée dans la presse mondiale à Marinus van der Lubbe provoqua en Hollande une émotion générale. Ni la famille, ni les « amis de Marinus » ne savaient expliquer son geste et les motifs qui l'avaient conduit là. L'émoi s'accrut du fait qu'on ne savait rien de son voyage vers la capitale allemande ni de la façon dont il avait vécu neuf jours à Berlin puisqu'il est arrivé, d'après le rapport de la police, le 18 février à Glindow, à côté de Potsdam. Ceci implique que, sitôt sorti de l'hôpital, van der Lubbe n'a rien eu de plus pressé que de se rendre à Berlin pour incendier le Reichstag. La police allemande avait toute raison d'enquêter, et selon les conventions internationales concernant la criminalité, les Hollandais ne s'y seraient pas opposés. Jan attendit la police chaque jour après l'incendie, mais personne n'est jamais venu l'interroger. Et pourtant l'essentiel était de découvrir les complices.

— Seuls les Allemands savaient comment mon frère était parti, mais ils ne voulaient pas « mouiller » leur agent à Leyde. Ils s'en tenaient simplement au plan de la provocation ou négligeaient d'entreprendre cette mesure de camouflage indispensable.

« Personne n'a rien su du rapt de Rinus, et comme la police allemande ne voulait livrer aucun détail sur son séjour à Berlin, notre conviction était qu'il s'agissait d'un enlèvement pur et simple, ce qu'on appelle aujourd'hui un kidnapping... » C'est Jan qui parle ainsi.

« Evidemment, si les services secrets allemands cherchaient un activiste et un repris de justice pour prouver la réalité de leur affirmation, ils ne pouvaient trouver mieux que Marinus, dont le casier judiciaire n'était plus vierge, aussi bien en Hollande qu'en Allemagne.

« Qui eût cru en 1933, un mois seulement après la prise du pouvoir, que les nazis étaient capables d'aussi monstrueuses machinations ! On

nous traitait de fous, quand nous exprimions notre certitude d'un coup monté qui avait débuté par la disparition inattendue de Rinus. Pour un esprit normal, Leyde était trop loin de Berlin, les nazis trop haut, ils gouvernaient un grand Etat et nous n'étions qu'une famille d'ouvriers. Il était tout naturel qu'on nous rétorquât : « De quoi s'est mêlé votre frère, il a compromis la Hollande. » Même les avocats dont c'est le métier, se refusaient à nous prêter leur concours, bien qu'il se trouvât des gens prêts à régler leurs honoraires, persuadés eux aussi que « le mensonge a les jambes courtes ». L'expérience a montré que pour les nazis le mensonge chausse les bottes de sept lieues. Je peux certifier que Rinus n'avait pas vendu son âme au diable. »

Une autre question se pose : comment un homme à moitié aveugle et à peine sorti de l'hôpital a-t-il pu se rendre, en plein hiver et à pied, de Leyde à Berlin ? Cette affirmation se trouve dans le procès-verbal rédigé par Zirpins. Selon ce procès-verbal, Marinus aurait quitté l'hôpital au début de janvier ? Or, le registre de l'hôpital prouve qu'il en est sorti le 28. Et le 18 février, il est à Glindow, dans la grande banlieue de Berlin. Il lui aurait donc fallu faire à pied un trajet de près de 1 000 km en 18 jours, soit 55 km par jour ! Sans un sou en poche, pas encore entièrement guéri, il doit s'occuper à la fois de sa nourriture, de son logement et de son itinéraire. Et d'après le procès-verbal, il trouve le moyen de s'arrêter encore ici et là pour tenir des discours politiques...

La sentence, par prudence, acceptera la date du « début de février », comme celle du départ de van der Lubbe pour l'Allemagne.

« Marinus était-il capable de concevoir un attentat de cette envergure et avait-il des « connaissances techniques » suffisantes pour l'accomplir ? ai-je demandé à Jan.

— Il n'a jamais commis un acte de sabotage, je ne l'ai jamais entendu parler d'attentats, et pas davantage d'entreprendre une action terroriste contre les nazis. Le fait qu'il ait disparu si mystérieusement et que l'on nous a interdit de le voir durant son incarcération ou durant le procès, c'est-à-dire pendant onze mois, alors qu'il n'y avait aucun risque de « fuites » puisqu'il avait tout reconnu devant les policiers et admis qu'il était le seul incendiaire, tout cela montre que l'on a voulu cacher quelque chose. Nous aurions tout de suite, si nous avions pu le voir, demandé comment, malade, il était arrivé à Berlin, nous aurions exigé également qu'il révèle immédiatement l'existence de ses soi-disant amis. Voilà pourquoi nous n'étions pas intéressants pour le commissaire Heisig, venu enquêter en Hollande... »

Heisig a prétendu devant le tribunal de Leipzig avoir fait une enquête consciencieuse. Devant le même tribunal, puis après la guerre, il a ajouté que cette affaire lui avait été confiée tout à fait par hasard, elle serait

tombée sous  
(chargé d'office

— Pourquoi  
n'a-t-il pas pro  
qu'il était allé  
mon frère avai  
par la suite dé  
de Leipzig ont

— Comment

— Je ne pe  
moment que Ri  
tendre un piège  
allé voir Sirach,  
adresses à Berli  
à Leipzig, pas  
avons continué

D'autres tém  
cieux sur Marin

a dit :

— Marinus é  
des attentats. De  
ait reconnu avoi  
faut le prouver.  
j'ai parlé avec le  
grève. Les trois  
meneurs ne se  
savaient pas qu  
van der Lubbe,  
si vous voulez, c  
que je le défend  
mentales. Mais n  
qu'il était persua  
faire pour lui. »

Pendant ses v  
faites, ses rencon  
de détails insignif  
pensée et son ser  
de pauvres.

L'écrivain et so  
des recherches ap  
déclare :

— Nous avons  
économique, le ch

tombée sous sa compétence puisqu'il était à l'époque le *Dezernent* (chargé d'office) pour les questions communistes.

— Pourquoi, oui pourquoi, Heisig n'est-il pas venu me voir ? Pourquoi n'a-t-il pas proposé de me convoquer comme témoin au procès ? Alors qu'il était allé voir quelques amis de Marinus qui auraient déclaré que mon frère avait été abusé par les communistes. Ces personnes avaient par la suite démenti ce mensonge de Heisig, mais les honorables juges de Leipzig ont cru ce que colportaient les commissaires...

— Comment croyez-vous que ce kidnapping a pu se produire ?

— Je ne pense pas que l'on ait d'emblée employé la force. Du moment que Rinus faisait confiance à « ses amis », il était facile de lui tendre un piège. Avant son départ, nous l'avons vu depuis, il est même allé voir Sirach, le rédacteur de « Spartakus », qui lui a donné quelques adresses à Berlin. Sirach, lui non plus, n'a pas été appelé comme témoin à Leipzig, pas plus que les soi-disant amis de mon frère. Mais nous avons continué de lutter...

D'autres témoins hollandais nous ont fourni des renseignements précieux sur Marinus van der Lubbe. L'avocat de la famille, Stomps, nous a dit :

— Marinus était un brave garçon, il n'a jamais eu l'idée d'accomplir des attentats. Des protestations sociales — c'est autre chose ! Le fait qu'il ait reconnu avoir seul incendié le Reichstag ne signifie rien du tout. Il faut le prouver. Un jour, avant de me rendre à Leipzig pour l'y défendre, j'ai parlé avec le directeur d'une usine de conserves où avait éclaté une grève. Les trois mille ouvriers ont été menacés d'un lock-out si les meneurs ne se présentaient pas immédiatement. Or, les meneurs ne savaient pas quoi faire. Ils étaient une cinquantaine. Un seul, Marinus van der Lubbe, se présenta à la direction et dit : « Je suis le meneur, si vous voulez, congédiez-moi ! » Lorsque Marinus a refusé d'accepter que je le défende à Leipzig, il était privé de ses facultés physiques et mentales. Mais même s'il avait pu décider de quelque chose, je suis sûr qu'il était persuadé, vu les dessous de l'affaire, que je ne pourrais rien faire pour lui. »

Pendant ses voyages, Marinus notait les localités et les observations faites, ses rencontres avec les gens. Dans son journal, on trouve quantité de détails insignifiants, mais aussi de petites descriptions qui illustrent sa pensée et son sens social. A chaque page, il déplore de rencontrer tant de pauvres.

L'écrivain et sociologue Jef Last, qui fut un ami d'André Gide, a fait des recherches approfondies sur la vie et l'activité de van der Lubbe. Il déclare :

— Nous avons eu à cette époque-là de nombreux Marinus. La crise économique, le chômage poussaient la jeunesse vers la révolte. L'appa-

rition du nazisme les incitait à lutter contre les préparatifs de la guerre impérialiste. Le Japon se battait contre la Chine. Les jeunes de gauche, en Hollande, étaient persuadés que Hitler ferait la même chose en Europe. Moi aussi, dès que j'eus reçu la nouvelle de l'arrestation de van der Lubbe à Berlin, je me suis dit : C'est une provocation, ils ont abusé d'un de nos jeunes. Ils ont pris celui qu'ils connaissaient déjà. J'avais appris par Sirach que van der Lubbe avait des amis en Allemagne et nous avons trouvé parmi ses papiers la carte d'un nommé « Fritz » qui l'invitait à Berlin. Je suis allé voir Madame Zijn et je fus bien étonné lorsqu'elle me raconta qu'un Allemand était venu chercher Rinus pendant qu'il se soignait à l'hôpital. Selon cette dame, l'Allemand aurait voulu rester un moment dans la chambre de Marinus, vraisemblablement pour ramasser des documents, mais elle lui aurait interdit d'y entrer. On n'a jamais su qui était cet Allemand que Madame Zijn considérait comme un individu suspect. En revanche, elle connaissait « Fritz » qui était venu passer, en décembre 1932, plusieurs jours à Leyde. Selon elle, c'était un étudiant de Berlin, très sympathique, qui inspirait confiance.

L'homme qui a pu le mieux observer le comportement de van der Lubbe pendant sa détention est le seul survivant des cinq accusés de l'incendie du Reichstag, Blagoï Popov. Ce Bulgare était inculpé d'avoir mis le feu au palais en même temps que van der Lubbe.

Depuis trente-cinq ans, son esprit travaille à la solution du problème posé par son arrestation, le 9 mars 1933.

Popov m'a accordé deux longs entretiens sur l'incendie du Reichstag. De plus, il m'a remis un texte de 60 pages inédites, qui prouve l'action des nazis et dévoile les procédés de leur provocation.

— Monsieur Popov, croyez-vous que van der Lubbe fut un criminel ?

— Je ne pense pas que van der Lubbe fut un criminel, un vagabond non plus, mais un pauvre diable d'ouvrier hollandais, honnête, un peu simple. Sa jeunesse fut triste et remplie de déceptions. C'était même un invalide du travail. Les nazis l'ont choisi comme victime, en raison de ses voyages précédents en Allemagne et des démêlés qu'il avait eus alors avec la police. Je l'ai observé pendant le procès, et lorsque je ne comprenais pas ce qu'il disait, mon interprète Tarapanov me traduisait ses paroles. C'était pénible de le voir assis dans son état lamentable. Ce n'était pas un communiste, mais un dissident, quand même fanatiquement engagé contre les nazis. A notre avis, ses « amis », en fait des hommes de la police allemande, jouant sur son ingénuité politique, l'ont persuadé que s'il incendiait le Reichstag, son geste serait une démonstration spectaculaire contre le nazisme. Convaincu d'accomplir un geste libérateur, ce diminué physique se débarrassait de ses complexes d'infériorité, d'autant plus qu'il pensait agir seul, et qu'il ne croyait pas finir sur l'échafaud

puisqu'au moment  
comme châtim

Popov m'a e  
nisé le rapt de  
délit, van der  
ne pouvait, si r  
au cours du pr  
qu'il reconnaît  
de son geste...

« Il était rel  
stag, mais il le  
prêter à cette b  
branle, il leur f  
était une, mais  
était un instrum  
parler en le dr

La chevelure  
Son visage éma  
de son passage

Il connaît les  
annihiler toute

— Dans la p  
avons appris la  
Croyez-moi, lui  
l'impression que  
présente comme

J'ai expliqué à

— Voyez-vous  
sur le même pro

puisqu'au moment où il a exécuté son acte, la loi ne prévoyait pas la mort comme châtement.

Popov m'a encore affirmé : « Les services secrets allemands ont organisé le rapt du jeune homme parce qu'ils estimaient que, pris en flagrant délit, van der Lubbe accepterait, pour se tirer de cette situation, dont il ne pouvait, si naïf qu'il fût, ignorer la gravité, admettre sur-le-champ ou au cours du procès qu'il travaillait pour les communistes ! Et par suite, qu'il reconnaîtrait en Torgler et en nous, les Bulgares, les instigateurs de son geste... »

« Il était relativement facile aux nazis de faire mettre le feu au Reichstag, mais il leur fut bien difficile de convaincre van der Lubbe de se prêter à cette besogne. Quand ils s'en sont aperçus, la machine était en branle, il leur fallait trouver une solution. Supprimer van der Lubbe en était une, mais impraticable. Le monde entier eût été convaincu qu'il était un instrument des hitlériens. On le mit donc dans l'impossibilité de parler en le droguant. »

La chevelure noire de Popov est aujourd'hui d'une blancheur d'argent. Son visage émacié et sa santé délicate sont les suites de sa vie agitée, et de son passage dans les geôles de Hitler.

Il connaît les procédés utilisés par les services secrets allemands pour annihiler toute réaction de défense du jeune homme.

— Dans la prison où nous nous trouvions enfermés, m'a-t-il dit, nous avons appris la grande affection que portait à Marinus son frère Jan. Croyez-moi, lui doit savoir de quoi ce frère cadet était capable. J'avais l'impression que les Allemands avaient tout évité pour que le frère se présente comme témoin au procès.

J'ai expliqué à Popov l'opinion de Jan. Popov rayonnait, tout content.

— Voyez-vous, que l'on soit Bulgare ou Hollandais, lorsqu'on réfléchit sur le même problème, on arrive aux mêmes conclusions.

## Dimitrov attendait le déclenchement du pogrome

« Deux têtes au moins devaient tomber sous la hache du bourreau, celle de Marinus van der Lubbe et la mienne. Si le 27 février 1933, van der Lubbe a été arrêté sur les lieux de l'incendie, il ne faut pas oublier que durant les interrogatoires de la police, l'instruction et le procès, j'étais accusé d'être le collaborateur immédiat du crime. On me tenait pour l'incendiaire le plus dangereux, d'autant que j'avais pu m'enfuir du palais, alors que ce *corpus delicti* vivant se débattait comme un « hérisson sauvage », selon le mot de Goering, dans les couloirs du Reichstag... »

L'homme qui me parle d'une voix tranquille est Blagoï Popov, un sexagénaire maigre, de haute taille, aujourd'hui retraité. Nous sommes assis face à face dans le bureau du directeur de l'Agence télégraphique bulgare à Sofia. C'est la première fois que Popov, après trente-trois ans, parle sans ambages de l'incendie du Reichstag et du procès. Pour ce rendez-vous, il a apporté une quantité de documents, de photographies, car il tient à me fournir des preuves nouvelles de la véracité de ses dires<sup>1</sup>.

— On avait trouvé des témoins qui juraient que l'après-midi de l'incendie, vers 16 h, on m'avait vu avec mon complice, le Hollandais, préparer le coup et m'avoir vu sortir par la porte n° 2, quand les flammes illuminaient le ciel de Berlin, à l'instant même où les policiers tombaient sur van der Lubbe. Si le jour de cette grotesque comédie, arrangée par les nazis, la peine de mort n'existait pas pour l'incendie volontaire, un mois plus tard, un décret l'établissait. Comme les témoins à charge étaient d'honorables députés, des officiers de réserve, des intellectuels, j'avais à ce moment toute raison de croire que le gouvernement

---

1. J'ai eu deux longs entretiens avec Popov, le premier le 5 septembre 1965, qui a duré quatre heures. Le second le 24 mars 1966, qui s'est prolongé durant cinq heures.

du Reich avait décidé de me pendre, comme le prévoyait la nouvelle loi. J'ai vécu un an enchaîné, avec la potence pour perspective.

Dès le début de notre conversation avec Popov, nous sommes au cœur du sujet<sup>1</sup>. Comment Hitler a-t-il organisé la provocation, et comment les Bulgares Georgi Dimitrov, Vassili Tanev et Blagoï Popov ont-ils pu être choisis comme vedettes de cette affaire qui troubla le monde entier.

— Notre arrestation et notre mise en accusation devant le tribunal ne furent pas fortuites comme l'ont cru la plupart des commentateurs. Mon ami Georgi Dimitrov était membre du Comité central du parti communiste bulgare, et, en même temps, membre du Comité exécutif de l'Internationale communiste. Détesté et persécuté par les fascistes bulgares, condamné à mort en 1923 pour avoir dirigé l'activité révolutionnaire, il fut obligé de vivre à l'étranger sous un faux nom, et de se cacher des terroristes envoyés par la police bulgare au service du roi Boris III...

A la question que je pose à Popov sur ses activités à Berlin au moment de l'incendie du Reichstag, il me répond :

— J'étais un des militants du parti communiste bulgare, membre de son Comité central, dont les relations avec le bureau à l'étranger et le Comité exécutif du Komintern étaient constantes. A cet effet, nous avions organisé à Berlin un bureau clandestin. En 1932, le responsable de la section en Allemagne, Guéorgui Lambrev, fut arrêté par la police de von Papen, et notre parti dut interrompre ses relations avec l'étranger et l'Internationale communiste. Par décision du bureau à l'étranger, il me fallut partir sans tarder pour Berlin, chargé de la réorganisation de ce centre. Le 30 octobre 1932, j'arrivai sous un faux nom venant de Moscou à Berlin, où je résidai jusqu'à mon arrestation. Je gérais dans la clandestinité un secteur de l'organisation universitaire communiste.

« Le bureau de Berlin retrouva rapidement son activité. La police bulgare connaissait son existence et déployait des efforts désespérés pour le découvrir, dépister ses relations avec le Comité central et découvrir ainsi le C. C. du parti communiste bulgare, qui se trouvait en Bulgarie à l'intérieur du pays, sur le territoire national. Pour cette raison, j'étais obligé de vivre dans la plus profonde clandestinité, et cela vaut d'être noté, la police allemande n'a jamais connu nos différents domiciles. »

Le premier point que je voulais éclaircir se rapportait précisément au fait que, dès le début de la conversation, Popov lui-même avait souligné que ce n'était point par hasard que la police allemande avait mis la

1. Popov, collaborateur le plus proche de Georgi Dimitrov, leader communiste bulgare, personnalité particulièrement visée dans le procès de Leipzig, est le seul qui puisse parler en connaissance de cause de cet événement historique, puisque Dimitrov n'a rien publié sur son arrestation jusqu'à sa mort, survenue en 1949.

main sur les III<sup>e</sup> Reich et l

— En effet, cherché à l'éta que l'incendie devaient appa

Qui, mieux aujourd'hui re de se taire. I tourmentée.

Le 9 juin 1933, le chef du mouvement populaire de Berlin, le typographe Georgi Dimitrov, restèrent neutres, les communistes

Georgi Dimitrov, déclencha le déploiement de la police, contraint, avec le général Youg

Cette même année, le parti communiste (Komintern) devint aussi le mouvement d'organisation communiste dans le bureau exécutif de l'Internationale communiste.

En cette période, le mouvement allemand, français, et britannique, entendus des dirigeants du mouvement, rappelle qu'à la fin de la guerre, la voix et que le mouvement avec les socialistes, 12 à 14 millions de personnes. Donc une force vers le pouvoir

1. Le mouvement communiste de 1931, également à l'origine de la lutte contre l'impérialisme

main sur les trois bulgares, comme l'ont prétendu les policiers du III<sup>e</sup> Reich et l'affirment aujourd'hui les historiens communistes.

— En effet, il ne s'agit pas d'une simple coïncidence, comme ont cherché à l'établir les témoins du procès, cette triple arrestation implique que l'incendie du Reichstag était bien un coup monté et que les Bulgares devaient apparaître comme ayant été chargés de l'attentat par Moscou.

Qui, mieux que Popov, peut nous donner des éclaircissements, car, aujourd'hui retraité et pensionné dans son pays, il n'a plus aucune raison de se taire. Il n'en fut pas toujours de même au long d'une carrière tourmentée.

Le 9 juin 1923, un groupe d'officiers, soutenu par le roi Boris, assassinait le chef du gouvernement Alexander Stambolojski, leader très populaire de la paysannerie. Les soldats et les policiers monarchistes massacrèrent des milliers de ses fidèles. Le chef du P. C. bulgare, le typographe Georgi Dimitrov donna l'ordre aux membres de son parti de rester neutres, ce qui n'empêcha pas les policiers de traiter avec rigueur les communistes et leurs sympathisants.

Georgi Dimitrov, qui était un des élus du parti communiste au Parlement, déclencha le 23 septembre 1923 une insurrection armée. Devant le déploiement considérable des forces gouvernementales, Dimitrov fut contraint, avec ses partisans, d'évacuer le territoire bulgare et de se réfugier en Yougoslavie. De là il gagna Moscou.

Cette même année, le V<sup>e</sup> Congrès mondial de l'Internationale communiste (Komintern) élit Dimitrov comme candidat de son Comité exécutif. Il devint aussi secrétaire de la Fédération communiste des Balkans, groupant les partis bulgare, grec, yougoslave, roumain et albanais. L'esprit d'organisation dont il témoigna dans les Balkans le fit progresser rapidement dans la hiérarchie communiste. Puis il fut nommé responsable du bureau exécutif de l'Internationale communiste pour l'Europe occidentale.

En cette qualité, il coordonna les activités des partis communistes allemand, français, polonais, italien, hongrois, autrichien, belge, et bien entendu des Balkans. Il s'agit là de fonctions considérables et l'on se rappelle qu'à cette époque, le P. C. allemand obtenait 7 millions de voix et que les communistes s'efforçaient de former un front commun avec les sociaux-démocrates capable de réunir sous ses étendards, de 12 à 14 millions d'ouvriers, d'employés et de paysans en Allemagne<sup>1</sup>. Donc une force considérable, capable de s'opposer à la marche des nazis vers le pouvoir, force qui, en 1932, obtenait 13 745 000 voix.

1. Le mouvement communiste organisa à Berlin en 1930 un Congrès de paysans, et en 1931, également à Berlin, un Congrès de la jeunesse, ainsi qu'une réunion internationale contre l'impérialisme et la guerre, à Amsterdam, en 1932.

Jusqu'en 1929, Dimitrov dirigea ses activités de Vienne, et à dater de cette année, il s'installa à Berlin. Antérieurement, ses voyages lui avaient fait fort bien connaître l'Allemagne.

Au moment dramatique où Hitler allait prendre le pouvoir, Dimitrov avait eu plusieurs rendez-vous clandestins avec Ernst Thälmann, chef du P. C. allemand.

Etonnante affirmation de la police du Reich qui prétend n'avoir jamais eu entre les mains le dossier de cet « agitateur et comploteur », alors qu'il a résidé pendant quelque dix ans à Berlin, et que pendant sa présence dans la capitale, il a changé d'appartements quatorze fois, ainsi que j'ai pu moi-même le constater. Sans entrer dans les procédés policiers, qui consistent à noyauter les milieux considérés comme dangereux (Thälmann ne fut arrêté, à la suite de l'incendie, disent les communistes, que par trahison), il est peu croyable que la police ignorât la présence de Dimitrov à Berlin. Mais j'ai d'autres preuves que la police était parfaitement au courant, je les fournirai par la suite. Dimitrov était l'ennemi public n° 1 par ses qualités psychologiques, reconnues même par les juges de Leipzig, capable d'influencer les masses, par son sang-froid et son calme dans les moments critiques.

Les communistes bulgares diront : « Ce n'était pas la fonction de Dimitrov que de se mêler des affaires intérieures de l'Allemagne », et donneront pour preuve qu'il a été arrêté « par hasard ». Je répondrai à cela que Dimitrov, épié par les services secrets, a été choisi pour être accusé de l'incendie du Reichstag à cause de son passé, de ses relations personnelles avec Staline, et parce que son activité politique aurait pu compromettre l'action des nazis entreprise auprès du président Hindenburg. Était-ce pas hasard que le chef de la police de Berlin, Melcher, avait arrêté le responsable du bureau bulgare en Allemagne, Georgi Lambrev, en octobre 1932 ? Par la suite, le dossier Lambrev fut remis au président de la police de Hitler, von Levetzov. Ce furent les spécialistes Diels et Heller qui notifièrent à Göring l'importance de leur « trouvaille ». Ainsi naquit le mystère Dimitrov.

La police politique de Weimar avait des agents partout. Heller s'était inscrit au parti démocrate (juin 1930) et à l'Association professionnelle démocrate, comme il le dit lui-même, pour empêcher que des commissaires marxistes — lisons sociaux-démocrates — pussent occuper des places importantes dans la section « Bekämpfung des Kommunismus », de la lutte anticommuniste<sup>1</sup>.

C'est en connexion avec l'affaire du Reichstag que Diels adresse à Heller des louanges au sujet de ses mérites lors du « Reichstagsbrandprozess » et que le chef des services secrets de Göring révéla les raisons

1. Lettre de Diels à Göring du 16-IV-1934.

pour lesquelles ne fut pas le succès l'activit

L'arrestation important pou Hitler...

Pendant ma parler de ce q Il préfère parle niste n'a jama suites regretta vivant clandes

Dimitrov s' régulièrement Presse-Korresp Julius Alpari, mande, mais a articles concer Bulgarie : l'au L'arrestation police politique quatre mois a

Popov me p pu constituer s'élever contre

Selon les re obtenir de Ju Berlin aurait d'incendiaires, Ernst et Hella sa police secré dans la salle p et du soufre. L sentants diplom tère des Affair

1. Ce fait fut arrêté avec sa fer hausen, où il fut les activités d'Alp codétenus, on l' l'affaire de l'ince que les services s à Berlin, avant l mann, en février, sentait un crime

pour lesquelles son ami s'était infiltré dans le parti démocrate. Heller ne fut pas le seul à jouer les antinazis pour espionner avec plus de succès l'activité communiste.

L'arrestation de Lambrev en 1932 fut un coup de filet extrêmement important pour la police de von Papen qui fut par la suite celle de Hitler...

Pendant ma conversation avec Popov, je sens qu'il ne désire pas parler de ce que Lambrev aurait pu révéler à Heller et ses subaternes. Il préfère parler de l'incendie en tant que provocation. Le parti communiste n'a jamais révélé les détails de l'arrestation de Lambrev et des suites regrettables que ce succès de Heller avait eu pour les Bulgares vivant clandestinement à Berlin.

Dimitrov s'était signalé à la police allemande du fait qu'il écrivait régulièrement dans le bulletin destiné aux journaux « Internationale Presse-Korrespondenz » (Imprecor), dont le rédacteur en chef était Julius Alpari, un communiste hongrois. Non seulement la police allemande, mais aussi l'ambassade bulgare avaient remarqué la qualité des articles concernant la situation dans les Etats balkaniques, surtout en Bulgarie : l'auteur, qui se dissimulait sous un pseudonyme, était Dimitrov. L'arrestation de Lambrev, collaborateur de Dimitrov prouve que la police politique de Prusse connaissait l'existence de Dimitrov au moins quatre mois avant l'incendie du Reichstag<sup>1</sup>.

Popov me paraît hésiter à parler des dossiers que la police allemande a pu constituer sur Dimitrov et ses amis. Je le comprends, il ne veut pas s'élever contre l'assertion de son parti.

Selon les renseignements que les communistes allemands avaient pu obtenir de Julius Alpari à Sachsenhausen, l'ambassade soviétique à Berlin aurait été informée dès le 28 février 1933 qu'un petit groupe d'incendiaires, deux ou trois hommes, appartenant à l'entourage de Ernst et Helldorff, chef des SA, tous deux aux ordres de Gœring et de sa police secrète, avaient utilisé le couloir souterrain pour mettre le feu dans la salle plénière au moyen d'une mixture contenant du phosphore et du soufre. Les Russes transmirent ce renseignement à quelques représentants diplomatiques, ce qui provoqua la colère de Gœring et du ministère des Affaires étrangères. Les communistes auraient obtenu ce rensei-

1. Ce fait fut confirmé par Julius Alpari, le rédacteur en chef de IMPRECOR qui fut arrêté avec sa femme en 1941, à Paris et transféré au camp de concentration de Sachsenhausen, où il fut tué le 17 juillet 1941. La Gestapo avait mené une sérieuse enquête sur les activités d'Alpari à Berlin, et, d'après les confidences qu'il fit avant de mourir à ses codétenus, on l'avait surtout interrogé pour constater s'il connaissait les dessous de l'affaire de l'incendie. De l'interrogatoire qu'il subit avant d'être assassiné, il résultait que les services secrets étaient au courant de son action et du rôle que Dimitrov jouait à Berlin, avant l'accession de Hitler à la Chancellerie, et de ses rencontres avec Thälmann, en février, avant l'incendie. Connaître le secret de l'incendie du Reichstag représentait un crime impardonnable qui méritait d'être puni de la peine capitale.

nement par certains collaborateurs du directeur des pompiers, Gempp, et ce fut la raison pour laquelle on peut lire dans le communiqué annonçant sa disgrâce : « Le chef des pompiers avait toléré des menées communistes dans son entourage. »

Le communiste le plus compromis dans cette affaire fut l'ex-député Ernst Schneller arrêté le 28 février 1933 et détenu dans le camp de Sachsenhausen où il fut fusillé en octobre 1944. De l'interrogatoire qu'Alpari devait subir avant d'être liquidé dans le crématoire de Sachsenhausen, il résulte que les Soviétiques avaient renseigné l'ambassadeur français à Berlin, André François-Poncet, sur le passage des hommes d'Ernst et de Helldorff par le couloir souterrain. De fait, André François-Poncet, dans ses Mémoires, confirme le témoignage d'Alpari, collaborateur hongrois du bureau du Komintern pour l'Europe occidentale et dont Dimitrov fut le chef.

Au procès de Leipzig, le procureur essaya à plusieurs reprises de démontrer que Dimitrov et les communistes allemands se servaient d'Alpari comme intermédiaire. On accusa même le député Neubauer d'avoir conduit Dimitrov au Reichstag le 23 ou le 25 mars. Le choix de Neubauer n'était pas fortuit : c'était un ami d'Alpari, et le « dossier Neubauer » à la police politique l'indiquait comme « terroriste de l'époque trouble de 1923 ».

Les informations concernant le passage d'un petit groupe d'hommes de main par le couloir souterrain furent modifiées par l'opposition. La campagne antihitlérienne une fois déchaînée, on ne parlait que d'un grand nombre d'incendiaires qui, torche à la main, avaient allumé des tonnes de matières inflammables, transportées au palais du Parlement par des camions de SA. Cet écart entre des renseignements fondés et des bruits visant à accuser Hitler et Gœring permirent à Goebbels de taxer toutes ces informations de « falsifications communistes ».

Le discrédit qui fut jeté sur les SA par ces bruits servait la Reichswehr, qui craignait l'état-major de Rœhm et ses lieutenants, désireux de soumettre à leur contrôle l'armée régulière. François-Poncet, renseigné sur la rivalité entre les SA et la Reichswehr, informait son gouvernement sur les possibilités de heurts entre les militaires et les miliciens. Ces rumeurs faisaient le jeu de Hitler. Il en convint lui-même devant ses généraux en disant que les rapports d'André François-Poncet venaient à point ; tablant sur cette discorde, les puissances occidentales n'ont pu intervenir dans les affaires intérieures de l'Allemagne, comme les nazis pouvaient le craindre<sup>1</sup>. Cela prouve que Hitler a très bien su exploiter

1. Henri Picker : *Hitler Tischgespräche im Führerhauptquartier 1941-1942*, Bonn, 1951, p. 105.

la fumée auto  
politiques env

Hitler a dû  
communiste, à  
soutenir n'imp  
ration d'un ré  
de l'Europe o  
général Dimitr  
la coopération  
à prendre vis-

Popov m'a

— Lorsque  
tres clandestin  
communistes d  
allemande viv  
aussi, des rela  
passage à Be

« Trois jo  
Vassili Tanev,  
de l'étranger e  
présentait pou  
tous trois, le 2  
strasse et de  
étions pas vus  
dura assez lon  
Tanev je suis  
film : *Die Ins*  
Sobetski m'av  
lendemain 28  
retrouver Dim  
elle l'était la  
avait été fixé a  
J'arrive, Dim  
Dimitrov, sans

« En premi  
titré : « L'inc  
tourne vers D  
tombez tous d  
et je suis au c  
arrêtés, et vo

1. Popov avait  
Il avait donc un  
ne se souvint pl

la fumée autour de l'incendie du Reichstag pour camoufler ses desseins politiques envers l'étranger.

Hitler a dû être au courant de la « nouvelle ligne de conduite » communiste, à savoir que Moscou avait conseillé au P. C. allemand de soutenir n'importe quel gouvernement du Reich pour empêcher l'instauration d'un régime autoritaire de type italien. Les partis communistes de l'Europe occidentale et leur « bureau exécutif » avec leur secrétaire général Dimitrov, avaient eux aussi leur mot à dire en ce qui concernait la coopération du mouvement communiste international et les positions à prendre vis-à-vis du nazisme.

Popov m'a précisé à ce sujet :

— Lorsque Dimitrov se trouvait à Berlin, je lui organisais des rencontres clandestines. Outre les Bulgares, il rencontrait aussi les dirigeants communistes des autres pays balkaniques. A cette époque dans la capitale allemande vivait le camarade Vladimir Poptomov, qui entretenait, lui aussi, des relations suivies avec Dimitrov et les communistes bulgares de passage à Berlin.

« Trois jours avant l'incendie, arrivait justement notre camarade Vassili Tanev, membre du Comité central du P. C. bulgare. Il revenait de l'étranger et s'arrêtait à Berlin avant de regagner la Bulgarie. Sa venue présentait pour Poptomov un grand intérêt. A cette occasion, nous eûmes tous trois, le 27 février, rendez-vous dans un café au coin de la Friedrichstrasse et de la Leipzigerstrasse. Comme Poptomov et moi ne nous étions pas vus depuis quelques années, la conversation fut intéressante et dura assez longtemps. Vers 6 heures du soir, nous nous séparâmes. Avec Tanev je suis allé au cinéma de la Nollendorfplatz. Nous avons vu le film : *Die Insel der Dâmonen* (l'Île des Démons), que ma logeuse Frau Sobetski m'avait recommandé, puis nous rentrâmes tranquillement<sup>1</sup>. Le lendemain 28, comme je me rendais au rendez-vous où nous devions retrouver Dimitrov, la rue semblait aussi calme que d'habitude, comme elle l'était la veille quand nous étions sortis du cinéma. Le rendez-vous avait été fixé au Wiener café, Potsdamer-Platz, pas très loin du Reichstag. J'arrive, Dimitrov et Tanev sont déjà là. Tandis que je m'asseois, Dimitrov, sans mot dire, me tend un journal, il secoue la tête.

« En première page, sous d'énormes manchettes, des photos. Et c'est titré : « L'incendie du Reichstag. » Je connais très mal l'allemand, je me tourne vers Dimitrov pour des explications. Il hausse les épaules : « Vous tombez tous deux de la lune, nous dit-il. J'arrive de Munich cette nuit et je suis au courant. Je sais déjà que beaucoup de nos camarades sont arrêtés, et vous, vous n'en savez rien ! »

1. Popov avait oublié ses gants dans le cinéma. Il retourna les chercher. On les lui remit. Il avait donc un alibi valable pour cette soirée. La police s'arrangea pour que l'ouvreuse ne se souvint plus du jour où la remise des gants avait été effectuée.

« Dimitrov nous précise que Gœring a déjà annoncé qu'un membre du parti communiste hollandais a été arrêté dans le Reichstag en flammes. On a trouvé sur lui sa carte du parti, et il aurait avoué qu'il était venu spécialement pour brûler le Reichstag. La presse annonçait déjà que le P. C. allemand, par ordre de l'étranger, l'avait aidé dans son entreprise.

« Et blaguant, car Dimitrov avait le sens de l'humour même dans les moments les plus graves, il nous dit :

« Si la police nous trouvait tous les trois, rassemblés dans ce café, nous serions frais. Ils prétendraient que nous sommes les étrangers qu'ils recherchent.

« Puis Dimitrov revint sur une information qu'il nous avait donnée au cours d'une précédente rencontre, le 25 février, c'est-à-dire deux jours avant l'incendie, et le jour même où il partait pour Munich, où il devait rester les 26 et 27, pour participer à d'importantes conversations avec des délégués des P. C. italien et yougoslave. »

Je demande à Popov :

— Que vous avait dit Dimitrov, le 25 ?

— Il nous avait confié que Ernst Thälmann et le Comité central du P. C. allemand avaient été informés par des activistes de l'opposition bourgeoise que la police de Gœring montait une grande provocation pour obtenir de Hindenburg des pouvoirs spéciaux pour agir contre les communistes et assurer ainsi à Hitler la victoire aux élections du 5 mars. On ne savait pas quelle forme prendrait la provocation, mais puisque les SA diffusaient le bruit que l'opposition voulait assassiner le nouveau chancelier Adolf Hitler pour empêcher le déroulement normal des élections, on avait tout lieu de croire qu'il s'agissait d'un attentat truqué.

« Pour démasquer ce plan de provocation, le parti communiste allemand avait organisé trois meetings à Berlin, où les orateurs avaient conseillé aux militants de ne pas se laisser entraîner à des gestes désespérés, les nazis comptant sur des désordres pour forcer la main à Hindenburg et persécuter par la suite les communistes. Un de ces accusateurs publics fut le député Ernst Torgler, ce qui lui valut d'être inculpé comme complice de van der Lubbe.

« Et voilà, nous dit Dimitrov, la provocation est désormais un fait accompli, seulement au lieu d'un attentat contre Hitler ils ont trouvé bon d'incendier le Reichstag. Ils ont déjà arrêté des milliers des nôtres, et parmi eux Torgler, car il a osé démasquer leur intention avant l'incendie. »

Dimitrov, ce gaillard typiquement bulgare avec sa chevelure noire et drue, parlait bien l'allemand, mais avec un accent slave assez marqué. Il n'échappait pas à l'attention de ceux qui le croisaient. Si l'on songe que la police possédait sa photo, même dans un Berlin qui couvre une super-

ficie quatre f  
sensiblement  
camouflés n'a

S'il connais  
issues, déguis  
rabattu sur le  
pour en desc  
en sens invers  
mettre un bille  
des promeneu  
chard quise  
différents cer  
aussitôt.

La police r  
comme « l'œil  
connaître ses r  
entre les doigt

— Le 28,  
9 mars, au m  
Entre-temps, l  
le développem

En vérité, le  
des drames les  
par les format  
et la victoire é  
mands. Nomb  
manifeste, le  
cendie et prote

Le changem  
remplaçant le  
(200 000 homm  
exercé contre l  
l'opposition. O  
s'attendait avec  
Il craignait auss  
risquât d'être in  
nels. Pour cett  
appartement qu  
que pourrait pr  
toire allemande  
de Bismarck. L  
1878 contre le

ficie quatre fois plus grande que Paris pour une population à l'époque sensiblement égale, quelles que fussent ses précautions, les policiers camouflés n'avaient aucune peine à le prendre en filature.

S'il connaissait tous les trucs de la lutte clandestine, maisons à deux issues, déguisements, lunettes noires et barbe postiche, chapeau à bord rabattu sur les yeux, embarquement à la dernière minute dans le métro pour en descendre en voltige à la station suivante, reprendre une rame en sens inverse ; sauter dans un taxi et profiter d'un encombrement pour mettre un billet dans la main du chauffeur et pour se perdre dans la foule des promeneurs, toutes ces précautions n'avaient aucun sens. Un moucharad qui se serait introduit dans le groupe bulgare ou dans l'un des différents cercles avec lesquels il était en contact, l'aurait reconnu aussitôt.

La police n'avait aucun intérêt à arrêter celui que l'on considérait comme « l'œil de Staline », il lui semblait préférable de le suivre pour connaître ses relations, elle était certaine que le Bulgare ne lui filerait pas entre les doigts.

— Le 28, nous avons décidé avec Dimitrov de nous rencontrer le 9 mars, au matin, pour décider du pays où nous allions nous réfugier. Entre-temps, les élections auraient eu lieu, nous verrions clairement le développement de la situation.

En vérité, les trois Bulgares ont été témoins durant ces dix jours d'un des drames les plus hallucinants que l'histoire ait connus : la répression par les formations paramilitaires nazies, de toute opposition au régime, et la victoire électorale de Hitler, approuvée par dix-sept millions d'Allemands. Nombreux parmi ceux votant pour le gouvernement légal crurent manifester, le 5 mars, leur opposition au désordre provoqué par l'incendie et protester ainsi contre les terroristes étrangers.

Le changement opéré dans la hiérarchie policière, le SS Daluege remplaçant le catholique Dr. Klausener à la tête de la police de Prusse (200 000 hommes), l'apparition des cortèges de SA et de SS, le chantage exercé contre les hommes politiques pour les intimider mirent en éveil l'opposition. On sentait qu'une provocation se préparait, et Dimitrov s'attendait avec raison au déclenchement d'un pogrome anticommuniste. Il craignait aussi qu'en ce moment chaque étranger à l'aspect non-allemand risquât d'être interpellé ou même frappé par les matraqueurs professionnels. Pour cette raison, il évitait tout déplacement inutile. Dans son appartement qu'il croyait inconnu de la police, il méditait sur la forme que pourrait prendre la provocation. Il connaissait admirablement l'histoire allemande du dernier demi-siècle. Il revenait toujours à l'attitude de Bismarck. Le bulgare se souvenait que les deux attentats commis en 1878 contre le Kaiser avaient donné au chancelier un prétexte pour pro-

mulguer le *Sozialisten-Gesetz* (la loi socialiste), c'est-à-dire la persécution des sociaux-démocrates et la violation des règles parlementaires.

Si Dimitrov avait su que les spécialistes de la criminalité avaient préparé un dossier sur les différents attentats, que la police bulgare en rapport avec les policiers nazis recherchait ou poursuivait un « certain Stéphane Dimitrov », accusé et condamné à mort par contumace pour avoir mis une bombe à retardement dans la cathédrale de Sofia, il aurait pu penser aux autres aspects que pouvait prendre la provocation préparée par Hitler et ses services secrets. La police bulgare, à la suite de l'attentat de Sveta Nedelja, avait eu les mains libres pour exercer une répression sanglante contre les communistes et les paysans qui groupaient des masses populaires considérables, prêtes à se soulever contre le régime du roi Boris.

Avec cet attentat de Sveta Nedelja, les monarchies avaient beau jeu de se disculper des massacres commis par les policiers le 9 juin 1923, lors du putsch contre le gouvernement légal de Stambolijski. La presse bulgare écrivait : « Sveta Nedelja n'est qu'une phase du plan de destruction de tous les monuments : églises et monastères bulgares, par les communistes. »

Le parti communiste bulgare avait immédiatement condamné cet acte de terrorisme comme une manœuvre de la police qui s'était servie d'une poignée de révolutionnaires gauchistes pour l'identifier à l'opposition dans le pays.

Alors que Dimitrov, le 25 février, avant de se rendre à Munich, disait à Popov : « Vous verrez, avant les élections, nous aurons l'occasion de lire en grosse manchette : « Comment un communiste a voulu assassiner Hitler. Celui-ci emploiera les méthodes de Bismarck. » Lorsqu'il émettait cette prévision, Dimitrov ne pensait pas que les services secrets prendraient comme modèle pour leur provocation l'attentat de Sofia, et l'accuseraient un mois plus tard d'être Stéphane Dimitrov, instigateur de la destruction de la basilique bulgare, attentat qui avait pour le monde entier symbolisé le terrorisme balkanique. Personne à Berlin ne pensait qu'un jeune hollandais infirme rôdait depuis quelques jours dans la ville, traînant dans les asiles, affamé, misérable, songeant à mettre le feu et « à détruire ainsi les monuments de la capitale pour le compte des communistes », comme devait le déclarer Goering au matin du 28, quand déjà van der Lubbe se trouvait dans sa cellule, dans un isolement total.

Dimitrov avait appris la nouvelle de l'incendie dans le train de nuit qui le ramenait de Munich à Berlin. A l'une des dernières stations, des vendeurs de journaux avaient longé le train. Les voyageurs s'étaient rués

sur les quotidiens. « Reichstag. »

Voilà pour le journal la d... lui sa carte du... pu dire à ses... sous peu, ils s...

Dix jours p... hypothèse, ma...

Le 9 mars, Wiener Café... compagnie de...

« Quand n... notre départ... et suis rentré... l'endroit lui p... rejoindrait, le... Strasse. Quan... un de nos lieu... demi-heure pl... poursuivants... laissée le 28... donné la situa...

« Quinze o... vinrent s'asse... policiers, ils e... lance. Après... policiers nous... dire de plus, i... allaient nous... l'Alexander P... nous emmené... sion, la comm... étaient des er...

« Nous noi... nous impliqu... avant notre a... disant que la... seul, qu'il y... était à leurs...

— Dans q...

— On ne... incendie. Les p...

sur les quotidiens que barraient des manchettes énormes : « Incendie du Reichstag. »

Voilà pourquoi le 28, à son retour de Munich, Dimitrov, lisant dans le journal la déclaration de Gœring selon laquelle l'incendiaire portait sur lui sa carte du P.C. hollandais, et que l'on recherchait ses complices, avait pu dire à ses amis bulgares, avec un humour amer, que si on les arrêtait sous peu, ils seraient embarqués dans cette galère.

Dix jours plus tard, l'arrestation des trois Bulgares ne serait plus une hypothèse, mais un fait.

Le 9 mars, jour où devaient se retrouver les trois Bulgares, dans le Wiener Café de la Potsdamer Platz, à 9 heures, Popov s'y rendit en compagnie de Tanev, pour rencontrer Dimitrov.

« Quand nous arrivâmes devant le café où nous devions discuter de notre départ de l'Allemagne, évoque Popov, j'ai laissé Tanev au-dehors et suis rentré seul dans le café. Dimitrov était déjà là. Il était inquiet, l'endroit lui paraissait suspect. Il m'indiqua un autre local où il nous rejoindrait, le restaurant « Bayernhof », tout à côté, dans la Potsdamer Strasse. Quand Tanev et moi entrâmes dans le restaurant, qui était aussi un de nos lieux de rencontres, il était presque vide. Dimitrov arriva une demi-heure plus tard. Il avait fait des zigzags, pour dépister les éventuels poursuivants. Assis à la table, nous reprîmes la discussion où nous l'avions laissée le 28 février au matin ; nous n'avions rien d'autre à faire, étant donné la situation, que de passer au plus vite dans un autre pays.

« Quinze ou vingt minutes après l'arrivée de Dimitrov, deux individus vinrent s'asseoir non loin de notre table. Ce ne pouvait être que des policiers, ils en avaient la mine, nous faisons les frais de leur surveillance. Après avoir réglé l'addition, nous partîmes. Au vestiaire, les deux policiers nous accostèrent et nous demandèrent nos papiers. Sans rien dire de plus, ils déclarèrent : « Vous êtes arrêtés ! » Nous pensions qu'ils allaient nous emmener à la présidence de police, la prison centrale de l'Alexander Platz, connue de tous les Berlinoïses. A notre stupéfaction, ils nous emmenèrent au Reichstag. Là, se tenait la Reichstagsbrandkommission, la commission de l'incendie du Reichstag, dont les deux hommes étaient des enquêteurs.

« Nous nous demandâmes si l'intention de ces policiers n'était pas de nous impliquer dans l'incendie du Reichstag, d'autant que deux jours avant notre arrestation la presse allemande avait publié un communiqué disant que la « police savait très bien que van der Lubbe n'était pas seul, qu'il y avait avec lui des communistes étrangers, et que la police était à leurs trousses ».

— Dans quels termes vous a-t-on interrogés sur l'incendie ?

— On ne nous a posé aucune question ayant un rapport avec l'incendie. Les policiers s'intéressaient exclusivement à nous. Ils nous deman-

daient les raisons de notre venue à Berlin et ce que nous y faisons. Nous avons eu alors la nette impression que leurs droits d'instruction étaient limités et qu'ils attendaient des ordres supérieurs. Pour nous rassurer, ils laissaient entendre qu'il s'agissait d'une simple expulsion vers la Bulgarie. Immédiatement, on nous sépara les uns des autres. Qu'avait pu demander le policier à mes camarades, quelles avaient été leurs réponses, je n'en savais rien.

« Quand on a fermé sur moi les verrous de la cellule de l'Alexander Platz, surtout après les assurances données par les policiers, j'étais à cent lieues de m'imaginer que mes amis et moi serions accusés d'avoir fomenté l'incendie, qu'il y avait sur le bureau de Goering un dossier et des dépositions de députés nationaux-socialistes prétendant avoir vu un homme de mon aspect converser l'après-midi dans les couloirs du Reichstag — où je n'avais jamais mis les pieds — avec ce van der Lubbe — dont je n'avais jamais soupçonné l'existence avant d'avoir lu les journaux du lendemain de l'incendie.

« Je pensais encore avoir été pris dans une des rafles organisées contre les communistes, mais en réfléchissant sur notre passage par le Reichstag, par la salle Bismarck, je me suis souvenu de la phrase que Dimitrov avait lancée comme une grosse plaisanterie : « Nous risquons d'être inculpés dans l'affaire. » Mais j'avais la conscience si tranquille que j'étais convaincu qu'il serait facile de prouver notre bonne foi. Nous avons dû déchanter. Moi en particulier, que l'on a mis dans le bain au même titre que van der Lubbe, puisque l'accusation m'imputait d'avoir, de mes mains, allumé l'incendie. »

Le communiqué du 28, annonçant que les organismes de sécurité recherchaient les complices de van der Lubbe et qu'il fallait s'attendre à la découverte d'un complot des communistes allemands et étrangers, puis l'arrestation du secrétaire général du P.C. Ernst Thälmann, le 3 mars, quatre jours après l'incendie, avaient fait croire à l'imminence d'une nouvelle sensationnelle lancée par le gouvernement : le leader communiste allemand avait piloté le maçon hollandais pour commettre son crime !

« Ce n'est un secret pour personne, reprend Popov, que le procès était monté surtout pour mettre en cause le parti communiste allemand, dont l'importance numérique et l'action s'opposaient aux vues ambitieuses de Hitler. Sur la préparation du plan, les nazis étaient tous d'accord ; on imputerait le crime aux communistes allemands, avant l'incendie même. Ils ont appuyé sur la chanterelle et ont voulu embarquer dans l'affaire l'Internationale communiste tout entière, qui avait son bureau exécutif pour l'Europe occidentale à Berlin et dont le secrétaire était Dimitrov. Aussi leur propagande s'est-elle mise à intensifier ses affirmations, prétendant que les incendiaires avaient été inspirés et dirigés par des éléments étrangers. On voulait ainsi ouvrir les yeux des adhérents du P.C. allemand

sur l'ingérence aux élections de deux des dess flamme nation ressentaient e

« Ernst Th de l'impliquer du but que l communistes,

J'interromp

— Ce que nelle, mais le l'incendie, pro le procès au m

— Cela n'e que l'on a che sation, et le m c'est-à-dire fai

— Pouvez-

— Après n ment de la pr cérés, comme nous avait don nous ne puissi

« La mienn de la mienne é un jour, en ré moments différ graphes rassem

« Qui pouva la presse ? Le avant de regag reconnu, c'éta connaissais de

« La présen avait voulu mor aux poignets. A aussi, comme i

« Le lenden j'entrai dans la ne pouvais pas heure « à la pr au secret le plu

sur l'ingérence de Moscou ; les fascistes comptaient par ce moyen obtenir aux élections les voix de nombreux communistes, chez lesquels la grandeur des desseins de la III<sup>e</sup> Internationale n'avait pas suffi à éteindre la flamme nationaliste et qui, anciens combattants de la Grande Guerre, ressentaient encore l'amertume de la défaite, raisonnait Hitler.

« Ernst Thälmann fut arrêté le 3 mars 1933, mais il était bien difficile de l'impliquer dans l'affaire. De plus, s'y décider, c'était aller à l'encontre du but que l'on se proposait : attirer au national-socialisme des voix communistes, vu la popularité de Thälmann dans le prolétariat allemand. »

J'interromps Popov :

— Ce que vous me dites n'est sans doute que votre opinion personnelle, mais le fait que Thälmann ait été lui aussi arrêté quatre jours après l'incendie, prouve que la police avait bien l'intention de l'impliquer dans le procès au même titre que Dimitrov.

— Cela n'est pas douteux. Un incident peu connu montre d'ailleurs que l'on a cherché à exploiter les moindres prétextes pour fonder l'accusation, et le mettre dans le même bain que van der Lubbe et moi-même, c'est-à-dire faire de lui l'un des auteurs actifs de l'incendie.

— Pouvez-vous en donner un exemple ?

— Après notre arrestation, on nous transférait chaque jour séparément de la prison de l'Alexander Platz, où nous avons tous été incarcérés, comme je vous l'ai dit, au Reichstag, pour l'interrogatoire. On nous avait donné des cellules très éloignées les unes des autres pour que nous ne puissions pas communiquer.

« La mienne était au bout d'un couloir. Celle qui se trouvait vis-à-vis de la mienne était occupée. Ce devait être un prisonnier important. Car un jour, en remontant de la « promenade » que nous faisons à des moments différents dans la cour de la prison, je vis des reporters photographes rassemblés devant la porte.

« Qui pouvait être ce mystérieux prisonnier pour lequel on mobilisait la presse ? Le lendemain, ayant exprès traîné un peu dans le couloir, avant de regagner ma cellule, je vis sortir le détenu de la sienne. Je le reconnus, c'était Thälmann. Je ne lui avais jamais parlé, mais je le connaissais de vue.

« La présence des photographes, rassemblés la veille, s'expliquait. On avait voulu montrer Thälmann, l'incendiaire, dans sa cellule, les menottes aux poignets. A ce moment je ne savais pas encore que je figurais, moi aussi, comme incendiaire dans le dossier. On ne m'avait rien dit.

« Le lendemain, quand on m'eut conduit à la promenade, lorsque j'entrai dans la cour, Thälmann s'y trouvait. Cela me parut bizarre. Je ne pouvais pas comprendre pourquoi on nous avait envoyés à la même heure « à la promenade » alors que Thälmann et moi étions jusqu'alors au secret le plus rigoureux.

« Il vint à moi. Le gardien qui nous surveillait ne broncha pas. Thälmann me demanda qui j'étais. Je lui dis mon nom et expliquai dans mon allemand approximatif que j'avais été arrêté avec Dimitrov le 9 mars.

« S'il ne me connaissait pas, Thälmann connaissait bien Dimitrov, pour l'avoir rencontré dans des meetings internationaux. Il me regarda pensivement, puis me demanda : « Pourquoi êtes-vous ici ? »

« Arrêté six jours avant nous, Thälmann ignorait complètement notre arrestation. Naturellement, au secret, on n'a pas droit aux journaux.

« En quelques mots, accompagnés de gestes de la main, je lui fis comprendre que nous serions extradés et ramenés en Bulgarie. Le temps de la promenade était terminé. Le gardien nous ramena dans nos cellules respectives.

« J'étais au courant des procédés en usage dans les prisons. Si l'on m'avait mis en présence de Thälmann, c'était pour savoir si je le connaissais et quel était le degré de nos relations.

— Je comprends. Si vous vous étiez bien connus, cela aurait donné un prétexte à la police pour mettre Thälmann sur le même plan que van der Lubbe et vous et pour l'impliquer dans l'incendie.

— Vous pouvez imaginer les conséquences de ce truc policier ! Une petite provocation dans la grande.

— La police a-t-elle renouvelé sa manœuvre avec vos amis ?

— Elle n'a jamais facilité de « rencontre » entre Torgler, van der Lubbe et nous. C'était regrettable pour nous. Cela eût permis de faire éclater la vérité sur notre cas. Mais les nazis tenaient à leur plan. Pour eux, j'étais l'homme « inconnu » que des « témoins importants » déclaraient « avoir vu en compagnie de Torgler au Reichstag durant l'après-midi », témoins qui signaient comme un seul homme, dès 23 heures, leur déposition à la police. Ils n'avaient pas perdu de temps !

— Dimitrov, à votre connaissance, a-t-il dans les mêmes conditions que vous été « confronté » avec Thälmann ?

— Oui, trois fois. Au mois de mars, à la prison de l'Alexander Platz, à peu près à l'époque où l'on me mettait en présence de Thälmann, et plus tard, deux fois dans la prison de Moabit. En toutes ces occasions, les caméras dissimulées ont dû marcher... Les films que prenaient les nazis constituaient les preuves de la collusion du chef du P.C. allemand avec les Bulgares.

— Avec pour décor les murs de la prison et les barreaux des fenêtres, c'est douteux !

Popov se mit à rire :

— On voit bien que vous n'êtes qu'un photographe amateur, c'est

l'enfance de l'homme, qu'ils soient, que le chef du P.C. allemand, hommes. Dimitrov Thälmann, m... Deux lions en... à monter en... blesser les fo... poison de ce... démocrates a...

— Je rema... mais fort peu...

— Son cas... fraction com... c'était une aff... moment des... caractère et s... à toute action... relations, il av... des meetings r... des « dangere... aux reproches... naïvement, ré... cussion juridic... son mandat d... pendant le pr... refusait à se... nous le crois... déposer en fa... mand lui pro... fournir un dé... idéaux. C'était... l'inculpé rêvé.

« Il n'en é... qu'au procès l... un paysan all... détruire par le... tendaient à le... Quant à nou... « avaler ». N... niques, sortis... destructeurs d...

l'enfance de l'art que de truquer une photo. Et les services secrets, d'où qu'ils soient, ne s'en privent pas. Quels beaux clichés pour la propagande que le chef du Komintern en Occident, s'entretenant avec le leader du P.C. allemand ! En tout cas, ils ont dû être fixés sur l'énergie des deux hommes. Dimitrov m'a dit à quel point il avait admiré la volonté de Thälmann, malgré les souffrances physiques et morales qu'il endurait. Deux lions en cage ! Ces photos de Dimitrov et de moi-même servaient à monter en épingle la responsabilité des Balkaniques, ces barbares, sans blesser les foules communistes que les hitlériens pensaient récupérer. Le poison de cette propagande insidieuse agissait. Déjà plusieurs sociaux-démocrates avaient tourné bride.

— Je remarque que vous parlez de Dimitrov, de vous, de Thälmann, mais fort peu de Torgler. Il a pourtant été inculpé lui aussi.

— Son cas est sensiblement différent des nôtres. Chef adjoint de la fraction communiste au Reichstag, il avait un bureau dans le palais, et c'était une affaire pour les nazis que de mettre dans le coup, surtout au moment des élections, un homme comme lui. La police connaissait son caractère et son passé. Elle savait que l'homme se refusait obstinément à toute action violente et ne se prêtait qu'aux méthodes légales. Par ses relations, il avait obtenu, lors du gouvernement Schleicher, l'interdiction des meetings nationaux-socialistes. Aussi son nom était-il porté sur la liste des « dangereux » qu'il convenait d'arrêter. Le 28 février, pour répondre aux reproches qu'on lui faisait d'avoir rencontré van der Lubbe, il croyait naïvement, régler l'affaire en faisant valoir un alibi, au cours d'une discussion juridique. Il avait toute confiance dans l'immunité que lui assurait son mandat d'élu du peuple, et un respect inné des institutions. Même pendant le procès, avec une certaine crainte de « se mouiller », il se refusait à se solidariser avec nous, les Bulgares. Dans la prison, quand nous le croisons, il évitait tout geste amical. Au procès, il n'osait pas déposer en faveur de Dimitrov. Plus fort encore, bien que le P.C. allemand lui proposât de renoncer à l'avocat d'office, un nazi, et de lui fournir un défenseur, il fit la sourde oreille. Il ne partageait pas nos idéaux. C'était pour nous un homme d'un autre bord, et, pour la police, l'inculpé rêvé. Il cadrait admirablement avec son plan.

« Il n'en était pas de même de Thälmann et de nous. On craignait qu'au procès la popularité de Thälmann n'augmentât. Pas un ouvrier ou un paysan allemand, n'eût pu le croire capable de donner l'ordre de détruire par le feu le Reichstag et d'autres monuments historiques comme tendaient à le prouver les documents qui s'accumulaient dans les dossiers. Quant à nous, notre inculpation était beaucoup plus facile à faire « avaler ». Nous n'étions présentés à l'opinion que comme des Balkaniques, sortis de leurs montagnes, des terroristes notoires, les affreux destructeurs de la Sveta Nedelja. »

Pour le triomphe du germanisme, Hitler a préparé les esprits à la lutte contre les barbares de l'Est et cette préparation débute en 1933, avec l'incendie du Reichstag.

C'est la formule même qu'emploiera Gøring devant le tribunal pour qualifier Dimitrov : « Ce brigand venu de l'Est pour incendier Berlin. » A quoi, courageux et narquois, Dimitrov répondra : « Et le fascisme, dans un autre pays, n'est pas barbare et sauvage ! » et il continuera : « Au temps où l'empereur Charles V se vantait de ne parler l'allemand qu'avec ses chevaux et où la noblesse germanique ne s'exprimait qu'en latin et avait honte de parler l'allemand, dans la « barbare Bulgarie » les hommes retrouvaient, enseignés par Cyrille et Méthode, la langue de leurs ancêtres et l'écriture de l'ancienne Bulgarie<sup>1</sup>. »

Vingt jours séparèrent l'arrestation des Bulgares du début de l'instruction judiciaire. Popov définit cette période comme l'incubation :

— Quand le 28 mars, la voiture nous déposa exceptionnellement à l'entrée principale du Reichstag, ce fut pour nous permettre de constater que de grandes affiches avaient été collées sur la porte, avec nos photographies en pied et cette légende : « Qui connaît ces gens ? » On invitait le peuple à apporter toutes indications sur nous aux commissariats de police ou à la Commission de l'incendie. Une prime de 20 000 marks était promise. Pour faciliter la besogne des indicateurs bénévoles, nous figurions à côté l'un de l'autre, cela précisait nos proportions.

« Le soir même on nous transférait à la prison criminelle de la Turmstrasse à Moabit. On nous donna des cellules séparées, et on voulut bien nous informer que nous étions en détention préventive, accusés d'avoir participé à l'incendie du Reichstag.

« Il n'avait fallu à la police que 19 jours pour réunir des « éléments » et des « témoins » pour étayer cette incroyable accusation.

« Chaque jour nous étions extraits de nos cellules et amenés devant une vingtaine de témoins qui, tournaient autour de nous et nous examinaient de la tête aux pieds pour « rafraîchir leur mémoire ». Quant aux témoins bénévoles, attirés par l'appât des 20 000 marks et pour avoir leur photo dans le journal, ils furent innombrables. Il arrivait chaque jour 6 000 lettres et coups de téléphone. Nous comprîmes bien vite que tout cela n'était que pour amuser la galerie et nous en riions nous-mêmes.

« Nous rîmes moins le 4 avril : ce jour-là, on nous mit des menottes reliées par des chaînes à nos ceintures après nous avoir donné connaissance de l'acte d'accusation. Nous n'avions plus affaire aux policiers Heisig, Zirpins, Heller et Nebe, mais à un juge d'instruction, Vogt, le pire

des nazis. A n  
personnalités de  
notre gardien s  
eux, des gens e

« Chacun d  
Il sortait une n  
dossiers devena  
au peigne fin l  
truction, il eût  
aucune des piè  
pourtant sa bibl  
put trouver. On  
et de numéros c  
prendre chez l  
Berlin, du Reic  
de Berlin.

« C'est dire  
tion, car les ca  
dessein de détr

« Toute cett  
lait expliquer a  
plan de Berlin c  
stag, du châtea  
endroits ont été  
sait d'un consp  
codés avait été  
police d'Essen  
document fabric  
ligne » de Mos  
du télégramme  
van der Lubbe

« La simplifi  
tage, selon Goe  
Des milliers de

« Il nous fal  
documents per  
convoquer d'aut  
capitale « des c  
quait, je n'étais

La police, ne  
Allemagne, s'éta  
de problèmes à  
difficultés inatte

1. Les apôtres slaves Cyrille et Méthode, au x<sup>e</sup> siècle créèrent l'écriture glagolitique et utilisèrent la langue slave, pour les livres de l'Écriture sainte. Aujourd'hui, dans la Bulgarie socialiste, les personnalités éminentes dans le domaine culturel sont décorées de l'ordre de Cyrille et Méthode.

des nazis. A nos interrogatoires, assistaient des civils, bien entendu des personnalités de la Gestapa et du ministère, puisque, lorsqu'ils arrivaient, notre gardien se mettait au garde-à-vous. Parfois aussi, on voyait parmi eux, des gens en uniformes.

« Chacun d'eux avait toujours une question préparée à nous poser. Il sortait une note de son portefeuille et il nous fallait lui répondre. Nos dossiers devenaient énormes. D'autant plus que les policiers avaient passé au peigne fin l'appartement de Dimitrov. Bien que dès le début de l'instruction, il eût spécifié qu'il ne considérait comme valable pour le procès aucune des pièces des documents découverts en son absence, on saisit pourtant sa bibliothèque, toute sa fierté, et tous les documents écrits qu'on put trouver. On saisit aussi ses papiers personnels, et ses carnets d'adresses et de numéros de téléphone. Ils furent épluchés avec soin. On alla jusqu'à prendre chez lui une bonne douzaine de cartes postales illustrées de Berlin, du Reichstag, du château et d'autres édifices ainsi qu'un plan de Berlin.

« C'est dire le côté grotesque et néanmoins dramatique de l'instruction, car les cartes postales et le plan étaient destinés à prouver notre dessein de détruire les monuments historiques.

« Toute cette construction policière est très primitive puisqu'elle voulait expliquer aux juges et à l'opinion publique comment Dimitrov, le plan de Berlin en main, montrait au Hollandais l'emplacement du Reichstag, du château et même de la légation néerlandaise, puisque ces trois endroits ont été marqués d'une croix. Quant à Dimitrov, l'idée qu'il s'agissait d'un conspirateur distrait qui perdait ses feuilles remplies de signes codés avait été abandonnée. En revanche, un télégramme du préfet de police d'Essen fut maintenu jusqu'à la fin du procès. Il s'agissait d'un document fabriqué, daté du 28 février, où il était question de la « nouvelle ligne » de Moscou : la mise en œuvre des méthodes terroristes. L'esprit du télégramme trouvera son reflet jusque dans la sentence du tribunal : van der Lubbe a agi pour le compte des communistes.

« La simplification la plus élémentaire, la plus stupide, portait davantage, selon Goebbels, que les analyses et les rapports des criminalistes. Des milliers de cartes furent distribuées à travers le pays.

« Il nous fallait lutter pied à pied, nous défendre, car chacun de ces documents permettait à l'instruction de prolonger les enquêtes et de convoquer d'autres témoins. L'un d'eux déposa que j'avais tenu dans la capitale « des cours de sabotage ! » Heureusement, à l'époque qu'il indiquait, je n'étais pas encore à Berlin, je pus le prouver. »

La police, ne connaissant pas la date exacte de l'entrée de Popov en Allemagne, s'était trompée encore une fois. Mise en face d'une multitude de problèmes à résoudre, elle ne pouvait coordonner et prévoir toutes les difficultés inattendues qui surgirent lors de l'information et du procès.

Dès le moment où les flammes apparurent au-dessus de la coupole du Reichstag, une avalanche de fautes et de problèmes difficiles à résoudre submergèrent Goering et ses commissaires. Le responsable des services de presse pour la Prusse, Martin Sommerfeld, le confirme. Sommerfeld, éveillé le 27 février à onze heures du soir, se précipita au Reichstag. Lorsqu'il voulut rédiger son communiqué sur la base des renseignements fournis par les directeurs des pompiers, il en fut empêché, puisqu'au moment où il dictait son rapport, un homme de confiance de Goebbels, Alfred Ingemar Berndt, se présenta avec un dossier à la main ; le communiqué pour la presse. Sommerfeld, un peu surpris se rendit en compagnie de Berndt à l'Alexanderplatz pour y trouver Diels et les commissaires. Berndt, cet inconnu pour le chef de la presse, savait tout sur l'incendie du Reichstag. Sommerfeld, ne pouvant cacher son étonnement, lui dit : « Comme je vois, vous en savez davantage que moi-même ! » Sommerfeld se sentait fort, vu sa position et le fait qu'il venait du Reichstag et disposait des rapports du chef des pompiers.

A la sortie du présidium, Sommerfeld croisa dans la cour le grand manitou de la criminalité. Arthur Nebe. Il lui raconta comment il avait reçu un communiqué préfabriqué par les services de Goebbels, où l'on savait tout des incendiaires, les communistes. Il était impossible que tout ce travail de propagande eût été effectué pendant que les pompiers éteignaient les flammes. Nebe, qui parlait à un ami, remarque : *Regiefehler*, « Une faute de mise en scène ! » Et puis, pour calmer le chef de presse pour la Prusse, il ajoute : « Si le ministre affirme que les incendiaires sont les communistes, qui d'autre aurait pu mettre le feu ? »

La m

Grâce à l'incendie, il a pu avoir des voix supplémentaires que Goebbels a utilisées. L'expérience, n'ayant pas été faite, n'aurait pas été possible. L'expérience, n'ayant pas été faite, n'aurait pas été possible. L'expérience, n'ayant pas été faite, n'aurait pas été possible.

Le seul survivant de l'incendie est l'existence.

— Nous étions en train de discuter de l'incendie au moment où les pièces attenantes à la salle Bismarck furent brûlées. Le cabinet pour l'incendie civil ou en uniforme.

« Les policiers ont été tués par quelque chose.

« J'avais l'impression que les subalternes. déraillent, puisqu'ils ont gardé à l'incendie. Dimitrov a été tué plus longtemps. Le sonnage principal.

Je montre à

## La mise en condition des accusés

Grâce à l'incendie du Reichstag, Hitler avait obtenu 5,5 millions de voix supplémentaires. Ce don magnifique, il le devait aux cinq détenus que Goebbels avait su présenter comme barbares criminels. Le monde expérier, n'ayant pas cru aux accusations nazies, déchaîna une violente campagne pour démasquer la provocation. Afin de combattre les « calomnies » de l'étranger, la « *Greuelpropaganda* », les chefs nazis préparaient un procès monstre à van der Lubbe et à ses « complices ». En même temps, ils espéraient stimuler davantage encore le peuple allemand en faveur de la « renaissance nationale ».

Le seul survivant des cinq inculpés, me décrit ce qu'était alors leur existence.

— Nous étions interrogés sans relâche, toujours dans le Reichstag, car si l'incendie avait bien détruit la salle des séances, il avait épargné les pièces attenantes. Ainsi une grande chambre au premier étage, à côté de la salle Bismarck où siégeait le commissaire Dr Braschwitz, servait de cabinet pour l'instruction. Chaque jour, plusieurs personnes, policiers en civil ou en uniforme, assistaient à l'interrogatoire.

« Les policiers avaient beau se taire, je sentais qu'il se préparait contre nous quelque chose de perfide.

« J'avais l'impression que ceux qui nous interrogeaient n'étaient que des subalternes. Par contre les « civils » semblaient des personnages considérables, puisque devant eux, tous claquaient des talons et se mettaient au garde-à-vous lorsqu'ils venaient assister à une partie de l'interrogatoire. Dimitrov m'a raconté, après notre libération, que ces gens restaient plus longtemps lorsque c'était son tour d'être interrogé. Il était le personnage principal et parlait l'allemand... »

Je montre à Popov des photos que j'ai apportées. Il reconnaît immé-

diatement Rudolf Diels, Arthur Nebe, Hermann Behrends, le comte Hellendorf, mais aussi Heydrich, et, à ma surprise, Gisevius. J'insiste au sujet de ce dernier. Popov me dit que 8 à 10 jours après son arrestation, le groupe conduit par Heydrich et Nebe avait fait une courte apparition durant l'interrogatoire, puis était parti.

A ma remarque que Gisevius ne faisait pas partie à cette époque de la Gestapa, où il n'entra qu'au mois d'août, Popov admet le fait, mais il se sent incapable de préciser quand il a vu « l'homme blond, un peu gras ». Pour la visite de Heydrich et de Nebe, il est au contraire sûr de lui, et certifie qu'il les a bien vus. Il sait aussi que le commissaire chargé du procès-verbal l'adressait à Rudolf Diels, qui avait son bureau dans la Karl Liebknecht-Haus, où il s'était installé le 8 mars, c'est-à-dire un jour avant l'arrestation des Bulgares. Les commissaires de la commission de l'incendie, comptait tous parmi les membres de la police politique et criminelle, contrôlée par la Gestapa.

Hans Bernard Gisevius, dans une conversation que j'ai eue avec lui à Berlin-Ouest au mois d'avril 1968, m'a certifié que Rudolf Braschwitz lui aurait révélé après 1945 que Dimitrov fut mêlé à l'affaire du Reichstag, sur la base des dossiers existants. « Après l'incendie, j'ai pris en main le dossier et j'ai trouvé le nom de Dimitrov », aurait déclaré Braschwitz. Braschwitz n'avait sans doute pas inventé ce fait pour Gisevius. Mais il révélait ainsi involontairement un fait que nous venons d'exposer : l'existence du nom du « terroriste Dimitrov » dans le fichier de la police politique. Diels et Heller, qui détenaient ce dossier, l'avaient remis à Braschwitz pour qu'il en fit l'usage nécessaire. On explique ainsi l'arrestation par hasard de Dimitrov sur la dénonciation du garçon de café Helmer et l'apparition des terroristes devant Braschwitz. Comme on le sait, les hommes de Braschwitz trouvèrent par la suite, lors de la perquisition dans le logement de Dimitrov, la carte de Berlin avec les croix aux emplacements du Reichstag, de l'Hôtel de Ville et du château, ainsi que d'autres documents « compromettants ». Une fabrication de Braschwitz, comme le prouverait Dimitrov.

Au jour de son arrestation, la Gestapa connaissait tous les domiciles de Dimitrov. Elle était aussi au courant de l'arrivée de Tanev qui, venant de l'U.R.S.S., passa la frontière allemande à Tilsit, le 24 février.

« On cherchait par des affiches à nous montrer comme des terroristes et des brigands et à donner à l'opinion mondiale l'impression que les gens appelés à témoigner ne s'étaient présentés qu'après avoir vu les affiches, alors que chacun d'eux était déjà bien choisi et préparé par la Gestapa. Evidemment, des amateurs sont venus, et ils étaient des milliers. On les faisait défiler devant nous et nous étions obligés de nous lever, de nous tourner. Ils nous regardaient dans les yeux et de profil. Les commissaires eux-mêmes finissaient par rire. Les choses les plus



Devant le tribunal  
droite à gauche, D  
(caché).

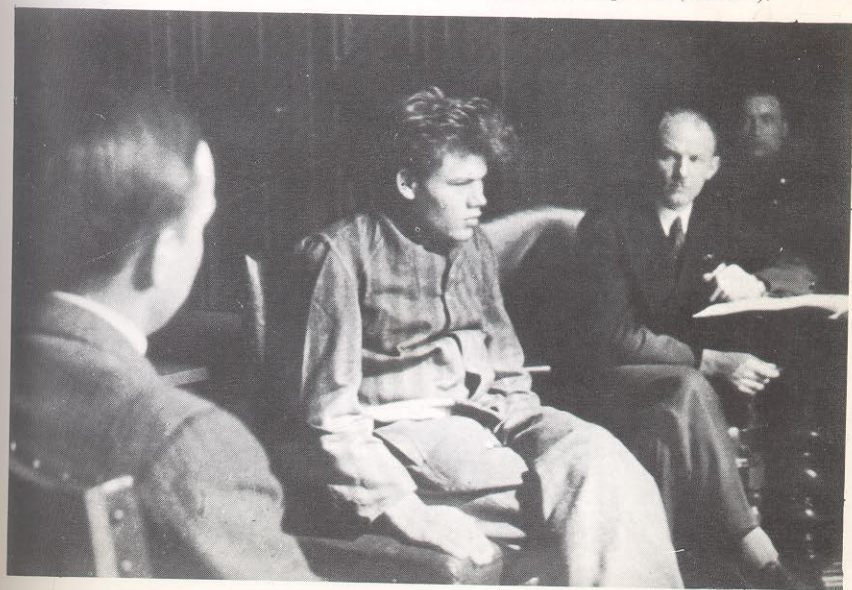
Van der Lubbe dans





Devant le tribunal de Leipzig les accusés : trois bulgares, un hollandais, un allemand. De droite à gauche, Dimitrov, Van der Lubbe, Tanev (en partie caché), Torgler et Popov (caché).

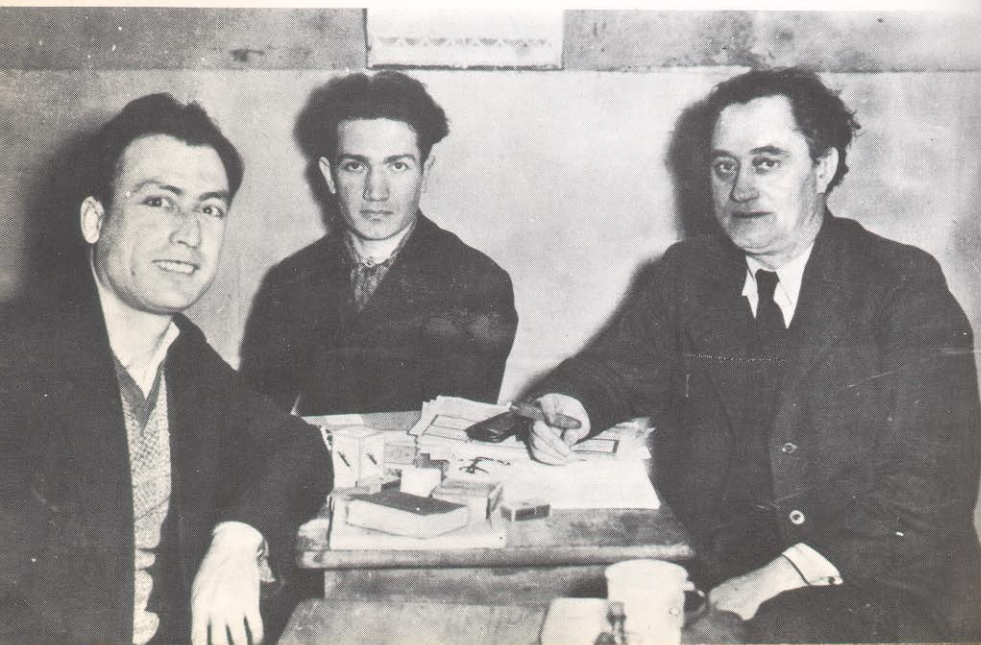
Van der Lubbe dans son attitude prostrée et accablée au cours du procès (Ullstein).





L'accusé allemand, Ernst Torgler, président du groupe communiste au Reichstag.

Les accusés bulgares : de gauche à droite, Tanev, Popov et Dimitrov (Ullstein).



La mise en

ridicules se p  
avec van der  
bras-dessus, h  
encore m'accu  
nion commun

« Toute l'ex  
« vrais témoin  
ainsi que cet  
après notre ar  
que nous avie  
détention pré  
Moabit, la pl  
en briques ro  
sur des coulo  
établir des co

« Pendant  
qui firent irr  
un objet que  
c'étaient des  
moment je n'a

« Les men  
enchaînaient  
étaient fermée  
se refermait e  
en outre, relié  
J'étais enchaîn

« J'avais le  
nazis. J'ai rep  
journaux, ava  
chargé de not  
ni Dimitrov, n  
Ce régime du

On peut s  
machine de l  
L'instruction  
Mais en appa  
d'empire, qui  
aux désirs de  
mystérieux ch  
se permit de n  
le commissair  
Franck, plus  
Pologne.

ridicules se produisaient. Une femme prétendait m'avoir vu dans un café avec van der Lubbe. Une autre affirma que le Hollandais se promenait bras-dessus, bras-dessous avec moi dans la Friedrichstrasse, et une autre encore m'accusa d'avoir frappé son chien, alors que je sortais d'une réunion communiste.

« Toute l'enquête policière n'était qu'une fumisterie. Les dépositions des « vrais témoins » étaient fabriquées dans la Karl Liebknecht-Haus. C'est ainsi que cet énorme dossier a pu être terminé le 28 mars, dix-neuf jours après notre arrestation. On nous communiqua que les preuves étaient là, que nous avions incendié le Reichstag, et on nous mit au régime de la détention préventive. Ce jour-là, nous fûmes transférés à la prison de Moabit, la plus grande prison criminelle de Berlin, une vraie forteresse en briques rouges. On nous enferma dans des cellules séparées, donnant sur des couloirs différents, pour que nous ne puissions pas nous voir et établir des contacts entre nous.

« Pendant la nuit du 4 avril, je fus réveillé par un groupe de geôliers qui firent irruption dans ma cellule. L'un d'eux avait dans les mains un objet que dans mon demi-sommeil je n'ai pas tout de suite reconnu : c'étaient des menottes qu'on referma sur mes poignets... Jusqu'à ce moment je n'avais ni vu ni porté des fers.

« Les menottes ressemblaient aux pinces d'un immense insecte qui enchaînaient mes deux poignets placés l'un en face de l'autre, et qui étaient fermées à clef. En les appuyant par hasard, une nouvelle « dent » se refermait et elles serraient encore plus fort les poignets. Elles étaient, en outre, reliées à une ceinture en cuir de 10 cm qui entourait ma taille. J'étais enchaîné solidement. C'était une véritable torture.

« J'avais le droit de me demander ce que comptaient faire de moi les nazis. J'ai repensé à la photo de van der Lubbe que j'avais vu dans les journaux, avant mon arrestation. Je pensais que c'était un provocateur chargé de nous signaler comme les instigateurs du crime. Je ne voyais ni Dimitrov, ni Tanev et j'étais sûr qu'ils subissaient les mêmes tortures. Ce régime dura cinq mois, et cela s'appelait l'instruction judiciaire. »

On peut s'imaginer la situation des cinq détenus quand toute la machine de l'Etat travaillait à prouver qu'ils étaient des incendiaires. L'instruction était dirigée par Göring lui-même et ses services secrets. Mais en apparence, elle était présidée par le conseiller du Tribunal d'empire, qui avait son siège à Leipzig, le Dr Vogt. Il devait se conformer aux désirs de la police. La liste des témoins lui était communiquée par le mystérieux chef de la Brandkommission. Pas question que le Dr Vogt se permit de ne pas se conformer aux directives élaborées à Munich par le commissaire pour les questions judiciaires du parti : le Dr Hans Franck, plus tard ministre de la Justice du Reich et gouverneur en Pologne.

Avec les « témoins », Vogt joua le jeu. Il se comporta en véritable inquisiteur. Le cortège des accusateurs recommença.

« D'ignobles individus, dit Popov, avides de gains faciles, proposaient leurs services.

« Vogt collabora avec la police politique de Gœring et avec le SD<sup>1</sup>. Beaucoup de personnes nous connaissaient, mais pas une n'est venue témoigner contre nous. C'est pourquoi le commissaire de la commission de l'incendie avait besoin de recourir aux faux témoins. Il y avait des jours où on nous confrontait avec vingt, trente témoins. Vogt nous faisait amener, séparément, dans une chambre spéciale, où on nous montrait aux personnes désirant témoigner. Les « levez-vous ! » « tournez-vous ! » recommençaient. Je me demandais comment un juge allemand pouvait tomber si bas vis-à-vis de la police. Jusque-là, j'avais eu une haute opinion des juges allemands, et je croyais que devant le tribunal, nous serions mieux traités que devant la Brandkommission. »

Hélas ! trop de personnes sont toujours prêtes à vendre leur conscience pour un plat de lentilles. Le juge Vogt appartenait à cette catégorie. Son attitude déjà était déterminée par l'ordre d'arrestation qu'il avait remis à Georgi Dimitrov le 31 mars.

« Georges Dimitrov (alias Rudolf Hediger, alias Schaafsma), typographe et publiciste, qui a dernièrement habité à Lingtorstrasse 96, Berlin-Steglitz dans la demeure de Mansfeld, né le 18 juin 1882 à Radomir, Bulgarie, marié, sujet bulgare, qui depuis le 9 mars 1933 se trouve incarcéré à la prison de police auprès du présidium de la police de Berlin, doit être transféré à la prison de détention préventive, étant donné qu'il est fortement suspect d'avoir, à Berlin et en un temps qui, jusqu'au moment présent, n'est point couvert par le délai de prescription, précisément le 27 février 1933, ensemble avec le maçon Marinus van der Lubbe :

a) tenté de renverser par la violence les institutions politiques de l'Allemagne ;

b) incendié avec préméditation l'édifice du Reichstag, qui sert de logement à des personnes, l'incendie ayant été commis dans l'intention de provoquer une insurrection — crimes prévus aux paragraphes 81 n° 2, 82, 306 n° 2, 307 n° 2, 47, 73 du Code Pénal — et étant donné qu'il y a lieu de craindre une fuite et une complication de l'instruction.

1. Le SD (Sicherheitsdienst) était le service secret du parti, dirigé par Heydrich, rival de Gœring et de Diels, chef de la Gestapa en Prusse. Le SD était le noyau du futur « Reichssicherheitshauptamt » (Sûreté générale du Reich), dont la Gestapa ne fut que le Bureau IV.

Le prés  
légale.

Avec l'ass  
chwitz et ave  
Vogt a fabriq  
tard défilér d

— Les pri  
vocateurs en  
jamais les cor  
l'acte d'accusa

« Au mois  
graphie. On n  
le plus grand  
les « témoins

« Nous pr  
échanger que  
pensent-ils fai  
juger pour l'in  
identité et de  
questions du p

« On ne no  
suffisait. Pen  
conformés à c

« Selon le  
der Lubbe et  
les incendiaire  
début de l'ins  
ciper à l'incen  
jours à Muni  
ils n'avaient c  
elle n'était pa  
pouvait tout

« Pour vér  
Munich, où le  
qu'il avait vra  
à Munich, et  
Outre les hô

Le présent mandat d'arrêt peut faire l'objet de recours par voie légale.

Berlin, le 31 mars 1933.

Juge d'instruction auprès de la Cour d'empire :

Vogt,

Conseiller à la Cour d'empire.

Avec l'assistance des commissaires Heller, Zirpins, Heisig, Brschwitz et avec celle d'Arthur Nebe et les services secrets de Heydrich, Vogt a fabriqué un nombre considérable de « témoins » qu'il ferait plus tard défilé devant la Haute Cour.

— Les principaux faux témoins dont se servait Vogt étaient des provocateurs endurcis. Ce juge d'instruction les interrogeait, mais sans jamais les confronter avec nous. Je n'ai connu leurs dépositions que par l'acte d'accusation, et leurs visages qu'au procès.

« Au mois de mai, Vogt nous fit conduire tous les trois à la photographie. On nous plaça l'un à côté de l'autre, de façon à bien montrer le plus grand, le plus gros, le plus maigre. C'est d'après ces clichés que les « témoins » nous reconnaissaient.

« Nous profitâmes de cette rencontre inattendue et réussîmes à échanger quelques paroles. J'ai demandé à Georges Dimitrov : « Que pensent-ils faire de nous ? » Il me répondit : « Il est clair qu'on va nous juger pour l'incendie du Reichstag. Nous devons dévoiler notre véritable identité et de quoi nous nous occupons à Berlin. Nous nous occupons des questions du parti communiste bulgare. Ce sera notre meilleure défense. »

« On ne nous permit plus de parler, mais ce que nous nous étions dit suffisait. Pendant toute la durée de l'instruction, nous nous sommes conformés à ces quelques paroles échangées avec Georges Dimitrov.

« Selon le plan de la police, nous, les trois Bulgares, le Hollandais van der Lubbe et l'Allemand Ernst Torgler, étions choisis pour figurer comme les incendiaires directs du Reichstag. Or, Dimitrov avait déclaré dès le début de l'instruction, qu'il n'aurait pu, même s'il l'avait voulu, participer à l'incendie, car à ce moment, les 26 et 27, il se trouvait pour deux jours à Munich. C'était le meilleur des alibis. S'ils ne le croyaient pas, ils n'avaient qu'à vérifier ses dires. Or la police doutait de ce voyage, elle n'était pas au courant de son déplacement à Munich. La police ne pouvait tout savoir.

« Pour vérifier les assertions de Dimitrov, on le conduisit jusqu'à Munich, où le propriétaire de l'hôtel et tout son personnel confirmèrent qu'il avait vraiment, sous le nom du Dr Rudolf Hediger, passé deux jours à Munich, et que le soir même de l'incendie, il était parti pour Berlin. Outre les hôteliers, la police avait trouvé, sans s'en rendre compte,

encore deux témoins en faveur de Georges Dimitrov, ce qui embrouilla complètement les cartes du juge d'instruction. Lors de la perquisition, les policiers avaient trouvé sur Dimitrov un carnet d'adresses et de numéros de téléphone, qu'ils vérifièrent très attentivement. Sous un numéro de téléphone figurait une signature portant la date de 27 février. Les policiers s'étaient réjouis d'avance en croyant avoir découvert encore un autre complice de Dimitrov. Or, la vérité était tout autre.

« Le numéro de téléphone et la signature étaient ceux d'une dame, qui avait voyagé le même soir dans le même wagon du *D-Zug* (express), en wagons-lits, en compagnie de Dimitrov, de Munich à Berlin. En apprenant à une gare que le Reichstag avait été incendié, Dimitrov avait déclaré à sa voisine : « Voilà une provocation politique ! » C'est à l'occasion de ce voyage que la dame avait fait la connaissance de Dimitrov, qui s'était présenté comme Suisse et lui avait donné son numéro de téléphone à Berlin.

« La dame Irma Rössler, retrouvée par la police, — elle habitait Schillerstrasse 9 — confirma les faits à l'instruction, qui n'a pas pu éviter qu'elle fût convoquée pour déposer devant le tribunal. Ainsi, le juge d'instruction Vogt ne put plus retenir contre Dimitrov l'accusation de participation directe à l'incendie. Mais le juge d'instruction et la police pouvaient-ils laisser échapper une telle prise ? Ils trouvèrent une autre accusation : « Vous avez fait préparer l'incendie par van der Lubbe, Popov et Tanev, et vous êtes parti pour Munich pour brouiller les pistes », avait déclaré avec autorité le juge d'instruction à Dimitrov.

« Et l'on a exigé de moi de confirmer cette assertion. Je m'y refusai. Vogt se tourna vers Tanev. Pour le décider, on exerça sur lui des sévices au point que, dans un accès de dépression, il tenta de se suicider. Mais ce refus catégorique de notre part ne suffit pas à empêcher Vogt de continuer à s'en tenir à ce mensonge, qui servait la police et par là le gouvernement.

« Cette thèse lui servit à construire l'accusation. »

Je demande à Popov ce qu'il a reconnu devant le magistrat instructeur.

— Le lendemain de notre rencontre au service de l'identité judiciaire, j'ai adressé au procureur, conformément aux directives de Dimitrov, données en quelques phrases, une demande pour être interrogé à nouveau, afin d'apporter certaines précisions à mes précédentes dépositions. Je déclarai à Vogt : « Je suis membre du Comité central du parti communiste bulgare et c'est sur son ordre que je suis venu à Berlin, où je me suis occupé uniquement des questions bulgares. Je voyais souvent Dimitrov, avec qui nous discussions de tout ce qui concernait le parti communiste bulgare. Il en était de même avec Tanev. Je suis arrivé à Berlin le 1<sup>er</sup> novembre 1932, venant de l'U.R.S.S. »

« Je décrisis en détail ma vie en U.R.S.S. J'indiquai aussi les personnes

capables de con  
venir de l'Union  
proches à Mosc  
pour déposer.  
tion, afin qu'i  
témoignage.

« Dimitrov e  
dont on chercha  
déclaré qu'il n'a  
tinité sous de fa  
leurs adversaire

Le document  
en bulgare et re  
tion prise par l  
mieux connaître

1. — « ..  
tiques, je ne  
contraint de  
Hediger, au

2. — Au  
posée par l'o  
sonnes cond  
question dom  
l'U.R.S.S. où  
pouvoir part  
pleine amnis  
Berlin et d'ic  
dam, à Paris  
nalités marqu  
Needli et au  
autres en Fr  
rentes organi  
leur appui m  
rédigé des m  
lettres adress  
à des rédact  
économique  
extérieure, d  
nationale Pr  
anglais à Lo

1. Correspondant  
communiste.

capables de confirmer mes dires, en demandant au procureur de les faire venir de l'Union soviétique pour les interroger. J'écrivis également à mes proches à Moscou, leur demandant de prier mes amis de venir à Berlin pour déposer. J'envoyai la lettre par l'intermédiaire du juge d'instruction, afin qu'il ne pût m'accuser par la suite de leur avoir dicté leur témoignage.

« Dimitrov en a fait autant, et a vivement protesté contre la façon dont on cherchait à nous assimiler à van der Lubbe pris sur le fait. Il a déclaré qu'il n'avait commis d'autre délit que de vivre dans la clandestinité sous de faux noms, comme tous ceux dont la vie est menacée par leurs adversaires à cause de leur appartenance politique ou raciale. »

Le document retrouvé après la guerre, écrit de la main de Dimitrov en bulgare et remis le 20 mars à la Brandkommission démontre la position prise par les Bulgares. Voici quelques passages qui permettent de mieux connaître l'inculpé n° 1, que visait le gouvernement du Reich.

1. — « ... Menacé d'assassinat à l'étranger par mes adversaires politiques, je ne pouvais vivre en Europe sous mon propre nom et j'étais contraint de me servir d'autres noms, comme celui de Dr Rudolf Hediger, auquel je répondais lorsque je fus arrêté.

2. — Au printemps de 1932, alors qu'en Bulgarie fut de nouveau posée par l'ordre du jour la question de l'amnistie du reste des personnes condamnées à la suite des événements de 1923, et que cette question donnait lieu à une âpre lutte politique, je résolus de quitter l'U.R.S.S. où je me trouvais alors, et de retourner en Europe pour pouvoir participer directement de l'étranger à la campagne pour une pleine amnistie politique. Vers la fin de juin 1932, je suis venu à Berlin et d'ici j'ai entrepris des voyages à Vienne, à Prague, à Amsterdam, à Paris et à Bruxelles, où je m'efforçais d'intéresser des personnalités marquantes comme Zweig et autres en Autriche, le professeur Needli et autres en Tchécoslovaquie, Barbusse, Romain Rolland et autres en France, des rédactions de divers journaux et revues, différentes organisations — culturelles, scientifiques et autres, et d'assurer leur appui moral et politique à la demande d'amnistie. A cet effet, j'ai rédigé des mémorandums sur la question de l'amnistie, j'ai publié des lettres adressées à des personnalités éminentes, à des organisations et à des rédactions, et j'ai écrit toute une série d'articles sur la situation économique et politique de la Bulgarie, sur sa politique intérieure et extérieure, destinés à la presse étrangère, ainsi qu'à la revue « Internationale Pressekorrespondenz <sup>1</sup> », paraissant en français à Paris, en anglais à Londres et en allemand à Berlin. Dans ce but, je suivais la

1. Correspondance de la presse internationale - Imprecor, organe de l'Internationale communiste.

presse et la littérature bulgares, les écrits sur la Bulgarie dans la presse étrangère, je recueillais des matériaux statistiques et autres à la bibliothèque prussienne et dans d'autres établissements, comme on peut le constater par la présence de journaux bulgares et autres, de revues, de livres, de coupures de journaux et d'autres publications trouvées à mon domicile.

3. — Je couvrais mes frais d'existence et frais de voyages avec les honoraires que je recevais pour mes articles et traductions du russe et de l'allemand. La somme trouvée sur moi lors de mon arrestation — 350 marks et 10 dollars — constitue toute ma fortune après ma longue émigration de dix ans.

4. — Durant mon séjour en Allemagne, je ne me suis pas immiscé dans les affaires intérieures allemandes. Je n'ai pris aucune part aux luttes politiques de ce pays, ni directement, ni indirectement. Je m'étais entièrement consacré à une tâche qui, pour moi, en tant qu'homme politique bulgare, constitue une *Lebensfrage*<sup>1</sup> : contribuer dans la mesure de mes moyens à l'obtention la plus rapide d'une pleine amnistie politique en Bulgarie, afin de pouvoir regagner librement mon pays après dix ans d'émigration et y servir mon peuple conformément à mes convictions et à mon idéal... »

A son avocat, il écrivit le 8 août 1933 :

« En ce qui concerne la recevabilité des preuves, je vous communique ce qui suit :

Depuis 1921, je n'ai pas été une seule fois au Reichstag. Je n'ai jamais (même jusqu'à ce jour) vu Torgler personnellement. Durant tout le temps qu'a duré l'instruction, on ne nous a même pas confrontés. »

Mais à quoi servaient toutes les lettres qu'il envoyait à son avocat nommé d'office, le Dr Teichert, ou au juge d'instruction Vogt ? Le plan préétabli pour le procès ne pouvait être modifié.

— Ils étaient décidés à nous faire passer en Haute Cour — transformée par Franck et le SD en vrai guignol. Pourtant, nous avons cru avoir au moins le droit de choisir nos avocats, me dit Popov.

— Qui avez-vous donc choisi ?

— Je connaissais un avocat berlinois, auquel je pouvais me fier. C'était le célèbre socialiste indépendant Kurt Rosenfeld, qui avait défendu, peu de temps avant, quelques communistes. Je me suis adressé à lui.

« Sa fille, avocate elle-même, est venue m'informer qu'elle et son père acceptaient de se charger de ma défense. Peu de temps après, elle est

1. Question vitale.

revenue pour m  
d'avocats et que  
Elle pensait au  
défenseurs juifs,  
premières mesu  
défense juridiq  
Dr Wille. Après  
même pas été a  
toute une liste  
accordé le droi  
« services » et  
parmi nous à p  
allemands. Vog  
m'envoyer sans

« L'entrevue  
paroles. Vogt v  
Dimitrov les av  
notre défense.  
choisir des avoc  
l'avocat Stefan  
moi du parti co  
avec le Comité  
il m'indiquerait

« Le Comit  
avocats Stefan  
règles du jeu  
nous voir, nou  
les autorisa pas  
mand Paul Te  
mettre en rapp

« Nous avor  
Giafferi, Marc  
gher, etc., qui  
tribunal de les  
Comme le fure  
nent député a  
défendre Dimi

« Ce rejet g  
Nous ne voulion  
nommés d'offic

1. En tout vingt  
été admis.

revenue pour me dire qu'étant juifs, ils étaient déchus de leurs droits d'avocats et que par conséquent ils ne pouvaient pas assumer ma défense. Elle pensait aussi que ce n'était pas le moment de faire appel à des défenseurs juifs, alors que leurs coreligionnaires étaient visés. Une des premières mesures de Hitler avait été de priver les juifs du droit de défense juridique. La fille de Rosenfeld me recommanda un certain Dr Wille. Après deux rencontres, il refusa, lui aussi. D'ailleurs, il n'avait même pas été agréé comme défenseur par le tribunal. On me soumit alors toute une liste d'avocats, tous des membres du parti, auxquels on avait accordé le droit de plaider devant le tribunal d'empire. Je refusai leurs « services » et je demandai l'autorisation de parler à Dimitrov, le seul parmi nous à parler l'allemand et qui connaissait peut-être des avocats allemands. Vogt fut bien contraint de me l'accorder. Il ne pouvait pas m'envoyer sans défenseur devant un auditoire international.

« L'entrevue eut lieu en sa présence. Un interprète traduisait nos paroles. Vogt veillait à ce que nous ne parlions pas d'autre chose. Selon Dimitrov les avocats allemands ne seraient pas autorisés à se charger de notre défense. Nous décidâmes alors d'insister pour être autorisés à choisir des avocats bulgares. J'écrivis à mes parents en Bulgarie de prier l'avocat Stefan Detchev de se charger de ma défense. Membre comme moi du parti communiste bulgare clandestin, il avait des relations étroites avec le Comité central. S'il ne lui était pas possible d'assumer ma défense, il m'indiquerait un autre avocat.

« Le Comité central du parti communiste bulgare nous envoya les avocats Stefan Detchev et Petar Grigorov. Les Allemands jouaient les règles du jeu de la procédure judiciaire. Les deux avocats sont venus nous voir, nous nous sommes entretenus avec eux, mais le tribunal ne les autorisa pas à nous défendre. On nous imposa d'office l'avocat allemand Paul Teichert, mais on permit à nos compatriotes avocats de se mettre en rapport avec Teichert.

« Nous avons reçu des lettres d'avocats français : Henry Torrès, Moro-Giafferi, Marcel Willard et américains : Arthur Garfield, Léo Gallagher, etc., qui désiraient être nos défenseurs. Nous avons demandé au tribunal de les inscrire comme nos défenseurs, mais tous ont été rejetés. Comme le furent aussi le célèbre avocat suédois Georg Branting, l'éminent député anglais Denis Nowell Pritt qui s'étaient proposés pour défendre Dimitrov<sup>1</sup>.

« Ce rejet général prouve combien les plans nazis étaient bien établis. Nous ne voulions et ne pouvions guère compter sur les avocats allemands, nommés d'office. Notre confiance était limitée. »

1. En tout vingt-cinq avocats se sont présentés pour défendre les accusés, mais aucun n'a été admis.

— Qui défendait Torgler et van der Lubbe ?

— A van der Lubbe, on avait donné un défenseur à part, le docteur Seuffert. Torgler choisit le docteur Sack, fasciste notoire et membre du parti nazi.

— Avez-vous su que van der Lubbe avait refusé d'être défendu par un avocat hollandais, envoyé par un Comité qui ne croyait pas à sa culpabilité ?

— Oui, j'en ai entendu parler, et je peux m'imaginer que van der Lubbe avait été bien préparé pour accepter l'avocat souhaité par les services secrets. Un autre comportement lui eût valu d'être descendu dans la prison, ce qu'on eût qualifié de suicide. Nous ne savions rien de van der Lubbe, nous étions convaincus qu'au procès il nous accuserait d'avoir été ses complices directs. Si les Allemands l'avaient arrêté dans le Reichstag et le tenaient tellement au secret, il ne pouvait être à nos yeux qu'un provocateur. Vous pensez bien que notre avocat d'office se montrait respectueux de ce tabou.

Dimitrov se sentait surtout blessé par le fait que Teichert n'avait rien entrepris pour démasquer un faux fabriqué par la police allemande en vue de le discréditer dans sa vie privée. Ce document sorti d'une imprimerie nazie avait été mis dans le dossier de Dimitrov et permettait à l'accusation (page 23) d'affirmer :

« Bien que Dimitrov soit marié, il est fiancé sous le nom de Schaafsma-Schmidt avec Madame Anna Krüger, divorcée, et il a fait imprimer des cartes de faire-part de ses fiançailles. Une pareille carte se trouve dans le dossier, V. II, feuillet 132 d des actes. »

C'est pourquoi dans sa lettre du 4 août, adressée à son avocat, il protesta en ces termes :

« Je déclare de façon tout à fait catégorique que « la carte de faire-part de fiançailles » mentionnée est une lâche falsification, car, sous quelque nom que ce soit, je ne me suis pas fiancé et j'ai encore moins fait imprimer des cartes de faire-part de fiançailles.

« Il est inutile que vous vous demandiez quand et dans quel but a été conçue cette falsification, sans admettre la réalité d'une intention tentant à humilier moralement l'accusé d'une façon aussi abusive. Je vous prie de vérifier personnellement la carte mentionnée dans l'acte et d'établir d'où et de qui provient cette « preuve. »

Lorsque le tribunal lui imposa de nouveau le Dr Teichert comme avocat d'office, Dimitrov proclama devant le tribunal qu'il renonçait à la défense du docteur Teichert et qu'il se défendrait seul.

Tanev et moi-même avons suivi l'exemple de Dimitrov ; nous renonçâmes à Teichert. Mais assurer nous-mêmes notre défense tant bien que mal, Tanev ignorant l'allemand et moi-même le parlant à peine, était

*La mise en c*

très difficile p  
l'ensemble de l

— Etiez-vous

— Vous av  
ne souffre pas  
lement, des inte  
électrique plac  
Nos mains étar  
de sorte que no  
La nourriture  
notre argent et  
manger.

Les lettres qu  
gnent de la rigu

Le 5 avril 19

« Le pire  
ne dispose pa  
taire indispen

« Je vous  
Rolland, car j'i  
« Avec me

« P.S. On p

a) mon arg  
pas d'un pfen  
frais de poste

b) je ne rec

c) un mois

d) on n'aut

e) on est al

Dimitrov envo  
chaleureuse à sa  
il écrivait :

« Il va de s

je porterai ma  
santé ne se dét

En ce qui co  
lettre de protesta  
il lui donnait le t  
d'empire », et ou

très difficile pour nous. Nous n'avons pas voulu gêner Dimitrov pour l'ensemble de la défense.

— Etiez-vous maltraités au point de vue physique ?

— Vous avez été emprisonné vous-même. Vous savez donc qu'on ne souffre pas seulement physiquement, mais des humiliations, de l'isolement, des interrogatoires sans fin, des appels en pleine nuit, de l'ampoule électrique placée devant les yeux et qui reste allumée du soir au matin. Nos mains étant enchaînées, nous ne pouvions dormir que sur le dos, de sorte que nous ne pouvions pas éviter le tourment de la sale ampoule. La nourriture était extrêmement insuffisante. La police avait confisqué notre argent et nous n'avions pas un sou pour nous procurer de quoi manger.

Les lettres que Dimitrov envoyait aux personnalités à l'étranger témoignent de la rigueur de notre régime de détention.

Le 5 avril 1933, Dimitrov écrivit à Henri Barbusse entre autres :

« Le pire est que ma santé était déjà fort délabrée, et en outre je ne dispose pas actuellement de moyens pour la nourriture supplémentaire indispensable et pour satisfaire d'autres besoins personnels.

« Je vous prie de faire connaître ma situation actuelle à Romain Rolland, car j'ignore son adresse actuelle.

« Avec mes salutations les plus cordiales.

G. Dimitrov.

« P.S. On peut juger de la conduite à mon égard par les faits suivants :

a) mon argent personnel est confisqué et je ne dispose pratiquement pas d'un pfennig, n'ayant souvent pas même la possibilité de payer mes frais de poste ;

b) je ne reçois pas de journaux ;

c) un mois s'est déjà écoulé, et je n'ai toujours pas de défenseur ;

d) on n'autorise aucune visite auprès de moi ;

e) on est allé jusqu'à me prendre mes lunettes. »

Dimitrov envoya le 10 mai 1933 de sa prison de Moabit une lettre chaleureuse à sa mère Parachkeva et à sa sœur Magdalena Baramova, où il écrivait :

« Il va de soi que « comme l'apôtre Paul », ainsi que l'écrit maman, je porterai ma croix avec courage, patience et fermeté. Pourvu que la santé ne se détériore pas — tout le reste s'arrangera... »

En ce qui concerne le régime de détention, Dimitrov adressa une lettre de protestation au juge d'instruction le 4 mai 1933, dans laquelle il lui donnait le titre de « très honoré Monsieur le Conseiller à la Cour d'empire », et où l'on peut lire :

« ... Autant que je sache, même les accusés d'assassinat ne se trouvent pas dans une situation pareille. Et c'est à vous que je dois tout cela ! »

Depuis la fin du mois de mars jusqu'au mois de septembre 1933 dans la prison de Moabit à Berlin, les Bulgares demeurèrent enchaînés. On voulait briser leur moral pour qu'ils fussent en condition à Leipzig. Mais on ne put faire d'eux autant que de van der Lubbe. Il est vrai qu'un autre rôle était assigné à ce malheureux.

De sa cellule de Moabit, Dimitrov à peine capable de tenir son crayon de sa main enchaînée, écrivait infatigablement à ses amis pour leur démontrer qu'il ne songeait pas à capituler<sup>1</sup>. Ses correspondants faisaient connaître les lettres de Dimitrov. En modifiant la formule fameuse « les amis de nos amis sont nos amis », en « l'ennemi de mon ennemi est mon ami », même à la bourgeoisie occidentale ce farouche communiste apparaissait comme un champion exemplaire contre le pouvoir personnel et la répression brutale en Allemagne. Tout le monde se rendait compte « de quoi est capable Hitler » comme le câblait le 28 février 1933 l'ambassadeur de France à Berlin, André François-Poncet. Partout dans le monde se constituèrent pour la défense des accusés de Leipzig des comités d'éminentes personnalités de la vie publique, écrivains, juristes, syndicalistes, hommes politiques de tous les partis et ecclésiastiques de toutes confessions<sup>2</sup>. Des meetings de protestations se tenaient à travers l'Europe et dans le monde entier. Les foules se ruaient le matin sur les journaux qui apportaient des nouvelles du procès. La sœur de Dimitrov, Helena, fut reçue en véritable ambassadrice à Paris et à Londres. De longs articles rapportaient la vie du révolutionnaire bulgare, et le public apprenait que l'incarcéré de Berlin rendait à sa mère, une paysanne fervente chrétienne, la vénération qu'elle lui portait. La Bible à la main, elle se rendait à l'ambassade allemande de Sofia et demandait à voir le représentant de Hitler. Comme on refusait de la recevoir, imperturbable, elle s'asseyait sur les marches à l'entrée de l'ambassade et déclarait aux passants qui lui demandaient ce qu'elle faisait : « Rien, mes amis, j'attends qu'on me donne un visa pour aller voir mon fils. »

Au même moment, dans sa prison, son fils Georges, dans l'attente de sa comparution, écrivait en allemand à une jeune femme qui l'estimait pour sa volonté combative :

1. De sa prison de Moabit, Dimitrov a envoyé en tout dix-huit lettres à ses amis : Henri Barbusse, Marcel Cachin, Romain Rolland, à sa famille, aux avocats et au juge d'instruction.

2. En Angleterre, un comité très représentatif présidé par lord Marley, vice-président de la Chambre des Lords, s'était constitué pour la défense des accusés. En France, des personnalités très connues telles que Henri Barbusse, Paul Langevin, André Gide, André Malraux, Marcel Prenant, et Romain Rolland formèrent un comité pour la libération des victimes arrêtées après l'incendie du Reichstag.

« Je m'e  
en prison,  
détaillée de  
instructive,  
du peuple  
concernent  
préhension  
retour, sous

« Quant  
Je me sens  
peut s'en se

Je suis  
on ne  
si l'on  
si l'on  
comme

« Et qua  
à mi-voix la

Pensées  
peur de  
ni ne t  
Pour ré  
ne t'inc  
appelle

« Et le su  
Perds-t  
perds-t  
perds-t

« Oui, c'e  
rage ! Et en

« Entre-t  
maladie inc  
morte, la pa  
ses poésies c  
monument<sup>1</sup>.

Je voulais sa  
de l'orage de p  
question à Pop

1. Pendant son  
une jeune couturièr  
adopta un orphelin  
chinoise du nom d  
8 mai 1933 à Mos

« Je m'efforce, autant qu'il est possible, de profiter de mon séjour en prison, et depuis quelques mois, je m'occupe surtout de l'étude détaillée de l'histoire allemande. Cette étude est très intéressante et instructive ; en outre, elle démontre clairement le lien entre le passé du peuple allemand et les événements actuels en Allemagne, qui concernent le monde entier ; elle contribue beaucoup à la bonne compréhension de ces événements et de leur caractère passager, tel un retour, sous beaucoup de rapports, au passé.

« Quant à moi, personnellement, ma situation n'est guère facile. Je me sens souvent comme un oiseau captif, qui a des ailes, mais ne peut s'en servir. Je me rappelle souvent les vers spirituels de Byron :

Je suis plus désarmé que ne peut le désirer le diable,  
on ne gagnerait plus rien si l'on me damnait,  
si l'on me tirait à terre comme un poisson pris à l'hameçon,  
si l'on me traînait à la boucherie  
comme un agneau qui n'a pu se sauver du boucher.

« Et quand parfois je me sens particulièrement triste, je fredonne à mi-voix la remarquable poésie de Gœthe :

Pensées lâches, hésitation craintive,  
peur de femme, plaintes timides ne te tirent pas du malheur.  
ni ne te rendent libre.

Pour résister à toutes les violences,  
ne t'incline jamais, montre-toi fort,  
appelle l'aide des dieux ! »

« Et le superbe aphorisme de Gœthe me console particulièrement :

Perds-tu ta fortune — tu perds peu ;  
perds-tu ton honneur — tu perds beaucoup ;  
perds-tu ton courage — tu perds tout !

« Oui, c'est comme ça, du courage, du courage et toujours du courage ! Et en avant, à toute vapeur — malgré tout !...

« Entre-temps ma femme est morte, le 8 mai, après une longue maladie incurable. Durant les dernières années elle a vécu et elle est morte, la pauvre, en véritable martyre ! A présent ma sœur recueillera ses poésies et les publiera dans un petit livre qui sera mon meilleur monument <sup>1</sup>. »

Je voulais savoir si Dimitrov et ses compagnons avaient été au courant de l'orage de protestations provoqué par leur arrestation. J'ai posé la question à Popov :

1. Pendant son activité dans le mouvement ouvrier, Dimitrov avait connu à Plovdiv une jeune couturière serbe, Ljuba Ivochevitch qu'il épousa en 1906. Sans enfants, Georges adopta un orphelin bulgare, Boïko, dont la police avait abattu les parents, et une jeune chinoise du nom de Fanny, fille d'un mineur. Très malade, Ljuba Ivochevitch mourut le 8 mai 1933 à Moscou, et cette nouvelle parvint à Dimitrov à la prison de Moabit.

— Bien sûr, car on discutait des prétendus mensonges répandus par les comités et les commissions formés à l'étranger. Dès l'ouverture du procès, le tribunal a fait tout son possible pour prouver que les gens qui prenaient notre défense à l'étranger n'étaient que de vilains menteurs. Evidemment, les gens qui nous défendaient ne connaissaient pas la provocation dans ses détails, cependant ils étaient persuadés que nous étions innocents. Ces « menteurs » furent très efficaces, car le régime a fini par leur donner des visas pour entrer en Allemagne et enfin Goebbels lui-même avait dû les recevoir. En outre le procureur général correspondait avec l'avocat suédois Branting. Nous devons une reconnaissance spéciale à André Gide et à André Malraux, qui eurent le courage de se rendre à Berlin pour demander notre libération. Ils furent reçus par Goebbels.

— Avez-vous eu le droit de lire les journaux ?

— Exténués par la nourriture déplorable de la prison et le harcèlement incessant de l'instruction, nous n'avions même pas la possibilité de lire les journaux. Pourtant les prévenus ont le droit d'en faire acheter. Malheureusement, lors de notre arrestation on nous avait raflé le peu que nous avions sur nous, nous étions sans un pfennig. Ce n'est que lorsque nos parents nous firent parvenir de l'argent de Bulgarie que nous avons pu, l'instruction terminée améliorer l'ordinaire, recevoir des journaux et prendre enfin connaissance de ce qui se passait dans le monde.

« On a voulu de toutes les manières nous préparer pour les séances publiques et, par ces agissements, nous faire comprendre que seule notre capitulation pourrait nous valoir la clémence des juges. Torgler a marché à cent pour cent avec son avocat d'office. Mais nous qui n'avons pas cédé, nous ne pouvions espérer un acquittement qui aurait prouvé que le P.C. allemand et le mouvement communiste international n'avaient pas la moindre responsabilité dans l'incendie.

« Depuis plus de trois mois, je n'avais pas vu Dimitrov. Le connaissant bien, j'étais convaincu qu'il mènerait une lutte intrépide et avec abnégation jusqu'au bout. Au cours de la bataille gigantesque du procès, il surpassa toutes les attentes, il montra un courage et une intelligence qui lui valurent l'admiration du monde.

« C'est dans cet atmosphère que, le 3 août, Vogt m'a fait venir dans son cabinet. Mon interprète était présent. Il me tendit un volume imprimé de 235 pages, l'acte d'accusation, en disant : « Vous avez commis le crime le plus grave de l'histoire mondiale ! » Le regard de l'interprète trahissait sa conviction de l'énormité de mon crime. L'interprète, un Bulgare, Tarapanov, né à Choumen, avait fait des études à Berlin, où il s'était marié et continuait à vivre. Agé de soixante-dix ans et sourd d'une oreille, il enseignait à l'université de Berlin la philologie slave. C'est lui qui me renseigna sur le contenu de l'accusation. Il avait l'air de croire ce qu'il traduisait. Un policier était presque toujours présent, ne sortant

que de temps  
renseignement  
nies dont nou  
il réussit à m  
ment les incer  
a été inventé  
demment, j'é  
confiance de

Vers la fin  
en plus fréqu  
sentait que le  
mondiale.

La date du  
la Cour supr

Popov évo  
des débats.

— Le 18  
voyage. Pour  
On me dirige  
cas de tentativ  
j'étais libéré  
depuis la remi  
l'avis lu. Les  
peu particuliè  
aux « bracele  
mains pour m  
meute de poli  
la gare. Je re  
le quai. J'avan  
des wagons, s  
me voir... Sile

« On me fi  
compartiment  
vient me fit co  
timents voisins

« A Leipzi  
enchaînés, s  
foule, qui nou  
découvertes, e  
tage à un cor  
montrer aux j

« Ce qui  
m'attendais à

que de temps à autre. Mais Taparanov ne voulait nous fournir aucun renseignement. Ce n'est qu'à la fin du procès qu'il s'indigna des calomnies dont nous étions l'objet : et manifestant enfin son patriotisme blessé, il réussit à me dire à l'oreille : « Au début, je croyais que vous étiez vraiment les incendiaires, mais maintenant je me rends compte que tout cela a été inventé d'un bout à l'autre pour discréditer les Bulgares ! » Evidemment, j'étais sur la défensive, je le considérais comme un homme de confiance de la police. Aujourd'hui j'ai la conviction de sa sincérité ! »

Vers la fin de l'été 1933, la presse avait commencé à publier de plus en plus fréquemment des informations sur l'imminence du procès. On sentait que les hitlériens feraient tout pour lui donner une importance mondiale.

La date du 21 septembre 1933 fut fixée pour la première séance de la Cour suprême de l'Allemagne à Leipzig.

Popov évoque les journées dramatiques qui précédèrent l'ouverture des débats.

— Le 18 septembre on me donna l'ordre de me préparer pour le voyage. Pour un détenu, ces préparatifs ne durèrent que quelques minutes. On me dirigea vers l'entrée de la prison, où l'on me lut cet avis : « En cas de tentative d'évasion, le prisonnier sera abattu sur place. » Alors que j'étais libéré des fers depuis le commencement du mois, c'est-à-dire, depuis la remise de l'acte d'accusation, on m'enchaîna à nouveau une fois l'avis lu. Les menottes étaient de modèle récent — toutes neuves, un peu particulières, nickelées, elles brillaient... de vrais bijoux ! On adapta aux « bracelets » une longue chaîne en fer, qu'un policier prit dans ses mains pour m'entraîner comme un fauve qu'on vient de capturer. Une meute de policiers m'entourait. Des voitures fermées nous emmenèrent à la gare. Je remarquai un grand déploiement de police quand je fus sur le quai. J'avançai entre deux trains bondés de voyageurs. Aux fenêtres des wagons, sur les marchepieds, une foule de gens se bousculaient pour me voir... Silence de mort... Pas un cri d'hostilité. C'était déjà un succès.

« On me fit monter dans un wagon ordinaire de voyageurs, dans un compartiment réservé. Cinq policiers s'installèrent avec moi. Leur va-et-vient me fit comprendre que Dimitrov et Tanev étaient dans les compartiments voisins, mais je ne réussis pas à les voir.

« A Leipzig, répétition de la même opération : on nous fit traverser, enchaînés, séparément, les quais de la gare : même attroupement de la foule, qui nous regardait bouche bée. On traversa la ville en voitures découvertes, entourés d'une nombreuse escorte. Cela ressemblait davantage à un cortège triomphal qu'à un convoi de prisonniers. On voulait montrer aux journalistes rassemblés comme nous étions bien traités.

« Ce qui me surprenait, c'était l'absence de van der Lubbe. Je m'attendais à le voir, à la première audience, se lever, me montrer du

doigt... Puisque l'accusation portait : « van der Lubbe et complices »... et que d'après la traduction de Tarapanov, plusieurs témoins affirmaient m'avoir vu en sa compagnie, quelques jours avant l'attentat et l'après-midi même. Dimitrov devait me dire plus tard que le même souci l'avait saisi. Aussi, quand je me trouvai seul dans la cellule de la prison de Leipzig, du 18 au soir au 21 au matin, je ne pensais qu'à ce qu'allait pouvoir soutenir ce mystérieux personnage, que jamais nous n'avions vu et que je ne connaissais que par son nom : Marinus van der Lubbe.

Le procès commence le 21 septembre, dans le grand immeuble en pierre taillée du Reichsgericht, la Cour suprême de l'empire. La grande salle, à la décoration de bois sculpté, est pleine à craquer.

Sur l'estrade surélevée, les membres du tribunal dans leurs longues toges rouges. Le président Bünger et ses assesseurs Coenders, Fröhlich, Rusch, Lersch. Le procureur général Werner, son adjoint Parisius et un assistant. Tous trois en robes noires occupent une table à part. Face à eux, les avocats et les cinq accusés sur les bancs, séparés les uns des autres par des policiers, car ils ne doivent pas communiquer.

Sur les 350 journalistes qui ont demandé le droit de pouvoir suivre le procès, 125 seulement ont pu trouver place. Dans les galeries bondées, le public qui depuis 8 heures du matin a fait la queue. Hors de la salle, une cabine d'enregistrement installée par ordre de Goebbels, desservant des micros qui sont installés devant les juges, les procureurs, les avocats. Le programme établi par le ministère de la Propagande prévoit les enregistrements à réaliser. 700 disques en tout seront utilisés pour rendre sur les ondes l'atmosphère du procès.

Les regards des journalistes sont braqués sur van der Lubbe, Torgler et les Bulgares. Lorsqu'il entre dans la salle vers 9 heures, le jeune Hollandais, enchaîné, paraît sûr de lui. On a l'impression qu'il est décidé à se défendre.

Mais peu après, dès qu'il a pris place entre deux policiers, il prend une attitude accablée. Les nombreux correspondants des journaux hollandais, voyant entrer les autres accusés non enchaînés, s'étonnent du traitement spécial infligé à leur compatriote qui porte le bourgeron rayé des détenus alors que le gouvernement allemand a contribué lui-même à répandre la version selon laquelle van der Lubbe n'a été qu'un instrument dans les mains des instigateurs de l'attentat. L'apathie, la pâleur du jeune homme inspirent la pitié et donnent à penser qu'il a subi des sévices. Les critiques de la presse étrangère provoqueront une décision du tribunal, et aux séances suivantes van der Lubbe ne sera plus enchaîné.

Le public semble surpris aussi de l'attitude du défenseur de Torgler, le docteur Sack : monocle à l'œil, entouré d'une cohorte de secrétaires, et

dominant une...  
Il est plus pr...  
proclame ouv...  
lieu de l'exam...  
tique où il se...  
s'efforce de cr...  
l'objectivité de...  
ne se laissera...  
en pleine cons...  
du procès et t...

Le président...  
tances de l'ir...  
combattre la c...  
si oui ou non...  
qu'il attaque,  
le « Livre bru...  
à prouver que...

Cette mise...  
politique, mor...  
service du mi...  
à montrer que...  
concerté avec...  
pouvait, de sa...

Chose bien...  
de Paris, le dé...

Aussi les d...  
ils apporter a...  
moral, puisqu...

Le procureur...  
führer SA He...  
d'avoir été l'u...  
télégramme co...  
s'est trouvé du...  
électorale. Le...  
sur van der L...  
néerlandaises...  
du passeport...  
l'opinion, les...  
landaises à ne...  
difficultés entr...  
diaire, pris sur...

Comment l...  
telle faute ?

dominant une montagne de dossiers, il « paraît vouloir tout régenter ». Il est plus président que le président Büniger lui-même, qui se lève et proclame ouverte la session. Contrairement à la procédure judiciaire, au lieu de l'examen (personalia) des accusés, il se livre à un discours politique où il se dresse contre la campagne de calomnies qui à l'étranger s'efforce de créer un climat défavorable au procès, et émet des doutes sur l'objectivité des membres du tribunal, « mais la Haute Cour allemande ne se laissera pas influencer. En toute indépendance et sans parti pris, en pleine conscience et devant le public, elle examinera toute la matière du procès et toutes questions qui pourront se poser ».

Le président Büniger, au lieu de commencer par l'examen des circonstances de l'incendie, a préparé un programme de deux jours pour combattre la campagne calomnieuse de l'étranger. Il ne tente pas d'établir si oui ou non van der Lubbe a une part capitale dans l'incendie. Ceux qu'il attaque, ce sont les émigrés qui, à Paris, ont rédigé le *Braunbuch*, le « Livre brun », compilation des documents et des témoignages tendant à prouver que l'incendie est l'œuvre de Gering et de ses subalternes.

Cette mise en accusation, cette polémique publique contre un livre politique, montre à quel point le tribunal s'est laissé transformer en un service du ministère de la Propagande. Si Büniger emploie deux journées à montrer que le « Livre brun » a menti, il ne peut le faire qu'après s'être concerté avec le gouvernement et avoir pris ses directives puisqu'il ne pouvait, de sa seule initiative, violer la procédure judiciaire.

Chose bien curieuse, à cette offensive contre les émigrés de Londres et de Paris, le défenseur de Torgler, le docteur Sack, apportera son concours.

Aussi les deux jours réservés à l'audition de van der Lubbe doivent-ils apporter au gouvernement, devant l'opinion mondiale, un bénéfice moral, puisqu'ils sont destinés à neutraliser la campagne antihitlérienne.

Le procureur Parisius brandit au tribunal un télégramme du Gruppenführer SA Heines, accusé par le « Livre brun » et la presse étrangère d'avoir été l'un des principaux incendiaires du 27 février à Berlin. Le télégramme contient un démenti catégorique : Heines, absent de Berlin, s'est trouvé du 26 février au 1<sup>er</sup> mars à Gleiwitz où il menait la campagne électorale. Le « Livre brun » affirmait aussi que le passeport découvert sur van der Lubbe était un faux, fabriqué par les nazis ; or les autorités néerlandaises reconnaissent l'authenticité de ce passeport. La question du passeport a joué un rôle important puisqu'elle a établi, vis-à-vis de l'opinion, les mensonges du « Livre brun » et a incité les autorités hollandaises à ne rendre aucun service aux émigrés, pour ne pas créer de difficultés entre les deux gouvernements à propos d'un vagabond, incendiaire, pris sur le fait.

Comment les auteurs du « Livre brun » ont-ils pu commettre une telle faute ? Les services secrets hitlériens ont sans doute lancé une

« fuite » vers Paris, destinée à être démentie plus tard, avec le témoignage du ministère de l'Intérieur des Pays-Bas. Si les auteurs s'y sont laissé prendre, c'est en raison de l'habileté des spécialistes allemands. La photocopie du passeport montrait sur le document : *Naam van den houde* (nom du porteur) van der Lübbe, ce qui faisait croire à une falsification puisqu'en néerlandais le « ü » n'existe pas. Ce fait rendait impossible pour les spécialistes, l'authentification de la signature de van der Lubbe à l'ouverture du procès. On demande à van der Lubbe la provenance de ces ratures. Il répond que ce sont ses amis dans l'asile où il a couché qui les ont faites.

On voit mal comment van der Lubbe eût confié à ses « amis » de rencontre, les clochards de l'asile, son passeport auquel il tenait au point de le porter toujours sur lui, puisque c'est dans une de ses poches que la police a découvert ce document à l'instant même où elle venait de procéder à l'arrestation du Hollandais.

Le document authentique dans les mains de la police a pu lui servir à d'autres provocations, par exemple à affirmer comme elle l'a fait, que van der Lubbe était en possession d'une carte de membre du P.C. hollandais, comme le disait Gœring au début. C'est l'enfance de l'art pour les spécialistes que de maquiller un document, à toutes fins utiles, sans que l'intéressé puisse s'en douter. Vraisemblablement, lorsqu'on a montré au procès le passeport raturé, van der Lubbe, soit de bonne foi, soit qu'il ait été décidé par la police ne pouvait qu'affirmer que des tiers, sans son accord, se sont permis de griffonner sur un document officiel.

La presse hitlérienne a pu jubiler : l'authenticité du passeport proclamé faux par Londres et Paris, est reconnue par le gouvernement hollandais.

Glissons sur ce hasard supplémentaire voulant que l'incendiaire du Reichstag ait été victime, dans un asile allemand, d'amis de rencontre, qui « s'amuse » à raturer son passeport. Le « Livre brun » accusait le comte Helldorf, président de police de Potsdam et chef des SA à Berlin, d'avoir rencontré spécialement van der Lubbe à la veille de l'incendie. Un des premiers actes du tribunal est de confronter Helldorf et van der Lubbe.

— Connaissez-vous cet homme ? demande le président à l'accusé. Celui-ci, la tête obstinément baissée, ne répond ni oui ni non, il se tait. Visiblement agacé, de sa voix de commandement, Helldorf clame : « Van der Lubbe lève la tête ! » L'interpellé tressaille, lève la tête, fixe le comte, il va parler : « Non ! » Puis le voici de nouveau prostré, la tête baissée.

Dimitrov, qui est encore convaincu que le Hollandais est un agent nazi, s'exclame bruyamment. « Il a reconnu la voix de son maître ! » Rires dans la salle... Réprimande furieuse du président Büniger à Dimi-

trov. Dans l'en désarme pas. P

L'Internation raiement en Allen à 9 heures du rection. Les in gares, Georges Ernst Torgler lieux du crime signal, et c'est les SA et les S et étouffé dès sauvées du con

Taciturne, a Comment expl que par le fait avait émis l'o scopolamine. n'avait pas a directs. De ce soixante et on « Si van der auraient suffi, sommeiller per

Le Holland gouvernement fabriqués » et « non » de van voulu être obj de Dimitrov e à ceux-ci un r

Si Büniger de la justice e les ordres reg Malgré les in Goebbels et C indispensable. portées contre par l'opinion prendre par la intérieure et c complices de v

trov. Dans l'ensemble, l'opinion allemande, en dépit de cet incident, ne désarme pas. Pour elle, l'accusation paraît juste. On peut la résumer ainsi :

L'Internationale communiste et le parti communiste allemand préparaient en Allemagne un soulèvement armé qui devait éclater le 27 février à 9 heures du soir. L'incendie du Reichstag servirait de signal à l'insurrection. Les incendiaires du Reichstag sont les trois communistes bulgares, Georges Dimitrov, Blagoï Popov et Vassili Tanev, l'Allemand Ernst Torgler et le Hollandais Marinus van der Lubbe, arrêté sur les lieux du crime. Le P.C. allemand était aux aguets et n'attendait que le signal, et c'est grâce aux mesures énergiques de la police soutenue par les SA et les SS au moment de l'incendie, que le soulèvement fut paralysé et étouffé dès le début. Ainsi l'Allemagne et, avec elle, l'Europe ont été sauvées du communisme.

Taciturne, apathique, van der Lubbe donnait l'impression d'un malade. Comment expliquer son étrange comportement, son mutisme autrement que par le fait qu'il était manipulé par l'emploi des toxiques ? L'étranger avait émis l'opinion que van der Lubbe était « drogué » avec de la scopolamine. Selon Popov, van der Lubbe devait être drogué, car il n'avait pas accepté de dénoncer les communistes comme complices directs. De ce fait, les nazis ont dû recourir à tant de témoins, cent soixante et onze, pour « prouver » les affirmations du procureur général. « Si van der Lubbe avait dit ce qu'on attendait de lui, deux ou trois auraient suffi, affirme Popov. Van der Lubbe devait obligatoirement sommeiller pendant le défilé des témoins. »

Le Hollandais se refusant à accuser ses « camarades », a obligé le gouvernement à exiger de ses policiers et de ses juges des « témoins fabriqués » et le tribunal ne pouvait que s'en tenir à cet ordre. Après le « non » de van der Lubbe devant le tribunal, le président Büniger, s'il avait voulu être objectif, aurait pu dans l'instant vérifier auprès des témoins de Dimitrov et de ses compagnons l'exactitude de leurs alibis, accorder à ceux-ci un non-lieu, et le procès eût été terminé en huit jours.

Si Büniger et le tribunal ont accepté de transformer la majesté de la justice en un instrument de la politique gouvernementale, c'est que les ordres reçus leur imposaient de faire traîner le procès en longueur. Malgré les inconvénients judiciaires qui pouvaient en résulter, Hitler, Goebbels et Gœring prirent le risque, car ils tenaient le procès pour indispensable. Il devait leur permettre de se justifier des accusations portées contre eux, au sujet de l'incendie, et de tenter de faire accepter par l'opinion mondiale les mesures de répression qu'ils comptaient prendre par la suite. Donc, le procès visait à la fois à servir la politique intérieure et extérieure de Hitler. Il ne s'agissait pas de chercher les complices de van der Lubbe, mais de compromettre Dimitrov et les com-

munistes et, par la multitude des témoins, de prouver que tous les indices concouraient à établir leur responsabilité.

Déjà, les deux premières audiences montraient la voie dans laquelle s'engageait le tribunal.

Le tribunal procède à l'interrogatoire du Hollandais. Stupeur générale. Van der Lubbe reconnaît et sa participation à l'incendie et son arrestation en flagrant délit. Les Bulgares, qui, tous, ont nié avoir pris une part quelconque à l'attentat, ne sont pas les moins étonnés. L'attitude de van der Lubbe est si étrange, si anormale, l'émotion qu'elle soulève dans le public si forte que l'on doute des assurances données par les experts médicaux, et l'alternative se pose : fou ou drogué ?

A la question du président, qui montre à van der Lubbe les Bulgares : « Connaissez-vous l'un de ces hommes ? » le garçon les regarde longuement, puis clame : « Non ! non, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus ! »

Voici les termes dans lesquels Popov, trente-trois ans plus tard, décrit son impression :

« Nous étions bouleversés par la résolution avec laquelle van der Lubbe avait jeté ses « non ». Nous sentions qu'on avait fait pression sur lui pour qu'il dise le contraire. Mais l'homme s'y était refusé. Sûrement la police et le tribunal s'attendaient qu'il répondrait non, car ils se sont préparés à se défendre contre ce non. Avant l'incendie, ils ont sûrement cru qu'un vagabond, sous les pressions et les promesses, accepterait d'accuser les communistes. Par le fait qu'il dit non devant le tribunal, on peut déduire que parmi les provocateurs, le vrai chef d'orchestre n'avait pas dévoilé à van der Lubbe le but de l'incendie, car si on lui avait confié que les flammes seraient le signal de la persécution des communistes, le jeune maçon, quoique évincé du parti, n'aurait pas accepté de servir à une telle besogne. Il aurait d'autant plus refusé, en pleine liberté, que devant la police et au tribunal, il se refusait à nous accuser, sachant pourtant qu'il risquait sa tête. »

C'est un grand problème que de savoir ce qu'ont dit ses « vrais complices » pour décider van der Lubbe à mettre le feu au Palais. Au procès, en se refusant une fois de plus, ainsi qu'il l'avait fait au cours de l'instruction, à donner leurs noms, l'accusé servait le gouvernement du Reich. Il permettait à l'accusation de prouver à sa façon par le truchement de ses cent soixante et onze témoins, que malgré les démentis du Hollandais, les Bulgares et lui étaient bien les incendiaires.

Les services secrets de Diels ne pouvaient supprimer van der Lubbe pendant sa détention préventive. Tout le monde eût pensé qu'on lui « avait fermé la bouche », que Hitler avait « voulu » l'incendie et que ses agents, par les promesses et les menaces, avaient engagé, pour exécuter l'opération, un naïf que par la suite il pourrait liquider. De

plus, Hitler s'éta  
à Sefton Delmer  
aussi exploiter le

Quand s'ouvri  
agenda les dates  
Il a désigné les  
cite. Il a fixé le  
avec les déposit  
de Hitler que le  
des juristes alle  
Führer ne vient  
que son interve  
mille juristes ra

Ces rapproch  
procès a été co  
consommation i  
ne comptaient g  
de Goebbels. A  
bolchevique »  
l'agressivité de  
breux, alors qu  
groupe de terre  
avait permis d'a  
serment que ces  
pour se livrer à  
des journalistes  
de carrière, des  
constance et de

A l'approche  
d'objectivité, le  
intactes du Re  
fois encore, ma  
de police, cortè

La diffusion  
séance de Berli  
dans le Reichst  
se montrent sat  
qui se produis  
ciaire ne parvie

Ce qui intér  
du réarmement

plus, Hitler s'était engagé dans l'interview retentissante qu'il avait donnée à Sefton Delmer, à faire juger publiquement van der Lubbe. Il voulait aussi exploiter le procès et la « justice » pour sa propagande électorale.

Quand s'ouvre le procès le 21 septembre, Hitler a porté sur son agenda les dates de ses activités politiques jusqu'à la fin de l'année 1933. Il a désigné les témoins qui viendront à la barre avant et après le plébiscite. Il a fixé les dates du procès à Leipzig et à Berlin, en concordance avec les dépositions de Gœring et de Goebbels. C'est encore sur le vœu de Hitler que le docteur Franck organise à Leipzig le premier Congrès des juristes allemands au moment même où se déroule le procès. Si le Führer ne vient pas en personne témoigner lui aussi, à la barre, c'est que son intervention et son discours du 5 octobre devant les quatorze mille juristes rassemblés à Leipzig, lui semblent suffisants.

Ces rapprochements de faits et de dates démontrent comment le procès a été conçu pour fournir une masse de nouvelles, destinées à la consommation intérieure et extérieure. Les « non » de van der Lubbe ne comptaient guère face au martèlement de la machine de propagande de Goebbels. A longueur de journée, celle-ci dénonçait « la barbarie bolchevique » et l'encerclement de l'Allemagne, preuve manifeste de l'agressivité de l'Occident qui osait accuser le Reich de desseins ténébreux, alors que la justice allait sereinement juger l'incendiaire et le groupe de terroristes professionnels que la vigilance du gouvernement avait permis d'appréhender, les nombreux témoins allaient déclarer sous serment que ces étrangers, ces Bulgares n'étaient venus en Allemagne que pour se livrer à leurs odieux sabotages. Or ces témoins à charge étaient des journalistes du parti, des députés nationaux-socialistes, des policiers de carrière, des criminels que l'on avait extraits des prisons pour la circonstance et des membres du gouvernement.

A l'approche du 12 novembre, pour rendre plus évidente sa volonté d'objectivité, le tribunal siège maintenant à Berlin, dans les salles encore intactes du Reichstag. Pour mieux influencer l'opinion mondiale, cette fois encore, manifestations spectaculaires diverses, déploiement des forces de police, cortège d'autos, etc.

La diffusion de la photo prise lors de la reconstitution, au cours de la séance de Berlin, de l'effraction qui a permis à van der Lubbe de pénétrer dans le Reichstag, impressionne si favorablement les foules que les nazis se montrent satisfaits du déroulement du procès. D'ailleurs les « pannes » qui se produisent dans le fonctionnement de l'immense machine judiciaire ne parviennent pas à la connaissance du public.

Ce qui intéresse surtout Hitler, c'est la préparation des esprits en vue du réarmement et de la guerre d'expansion qu'il envisage.

Si le SD a permis à Diels de figurer comme l'as de la police, c'est quand même l'organisation de Himmler et de Heydrich qui tire les ficelles. Le procès dans son ensemble est contrôlé de Munich. Pour toutes les questions concernant la sécurité et les témoins, Franck se concerta avec Heydrich, qui dispose d'un réseau de contrôle secret à Berlin. Les rivalités entre les clans de Diels et de Heydrich vont éclater à la fin du procès.

Des auteurs estiment qu'au début du procès, le président Bünger comptait commencer les interrogatoires par les Bulgares, et non par Torgler, comme l'avait prévu l'accusation, mais Torgler ayant insisté pour ne répondre qu'après les auditions de Dimitrov, de Popov et de Tanev, le président se décida à modifier l'ordre des horaires, car l'accusation avait été mûrement réfléchie et le président ne se fût pas avisé, de sa propre initiative, de changer l'ordre établi. On avait en haut lieu considéré comme plus avantageux, après deux jours consacrés à des démentis politiques du « Livre brun » de faire apparaître devant le monde un Georges Dimitrov agitateur bolchevique indomptable et toujours prêt à glorifier la lutte révolutionnaire et les actes qu'elle entraîne.

Tout bien pesé, un homme tel que lui pouvait facilement être présenté comme un fanatique, très capable de recruter des terroristes pour qu'ils assassinent Hitler et les membres de son gouvernement. On s'était arrangé pour que l'interrogatoire de Dimitrov tombât exactement le jour où dix ans plus tôt, le 23 septembre 1923, Dimitrov avait mené dans son pays le soulèvement armé qui s'était terminé en catastrophe.

Lorsque Dimitrov prit la parole, il proclama : « Je suis fier de ce soulèvement héroïque ! Je regrette seulement qu'à ce moment, nous ne fussions pas encore de vrais bolcheviques. Pour cette raison, nous ne sommes pas parvenus à organiser et à mener à bonne fin ce soulèvement populaire historique, combat d'avant-garde du prolétariat<sup>1</sup>. »

Cette assurance, cette voix, cette terminologie où les mots « bolcheviques » et « prolétariat » sonnent comme les cloches du Kremlin, que de possibilités elles offrent à la propagande de Goebbels pour montrer au peuple allemand le fanatisme de cet intrus balkanique. L'habile ministre se gardait bien, en revanche, de laisser passer dans les journaux le catégorique démenti de Dimitrov affirmant la condamnation du terrorisme par son parti. A l'appui de ses dires, Dimitrov citait le texte du P. C. bulgare réprouvant l'attentat commis en avril 1925 contre la basi-

1. Dès le début du procès, Dimitrov manifeste son opposition à la procédure ; il considère les séances comme une grande farce judiciaire, un guignol de la SD, qui, organisant un procès public pour juger des « criminels », vise des buts politiques. Il décide immédiatement de saisir l'occasion, il transforme dès le début le procès en grand symposium politique. Ce sera son succès.

lique de Sveta  
communiste.

L'acte d'acc  
état d'une par  
comme le fait  
de mort par p

Il ne fallait  
pages qu'il av  
demeurât vair  
devant les av  
prouver sa dé  
comme il l'av

C'est donc  
annonce la r  
Bulgares. Il  
Torgler, vice-  
hélas ! égaré,  
extrémistes du  
gare, le comp  
cette compara  
vernement et  
que la mise e  
son élu, parta  
nant le « Livre  
Le régime v  
ouvrière et j  
tenait, commu  
et les droits  
longues anné

« Nous ne  
sociales raiso  
d'une clique  
sionnels ! »

Pour appu  
ancien memb  
cateur de la  
un des « prin  
Cet « expert  
nologie révol  
l'incendie du  
conforme au  
décidé à aba

lique de Sveta Nedelja, à Sofia, et le programme de la III<sup>e</sup> Internationale communiste.

L'acte d'accusation rédigé par le procureur général Werner faisait état d'une participation directe à l'incendie de quatre des accusés, et, comme le fait était prouvé, en vertu de la loi du 29 mars 1933, la peine de mort par pendaison, il réclamait pour eux son application.

Il ne fallait pas que le travail de Werner, les deux cent trente-cinq pages qu'il avait noircies, en conformité avec cette loi de circonstance, demeurât vain. Hitler ne s'était pas rendu à Leipzig pour s'incliner devant les avis des quatorze mille juristes allemands, mais bien pour prouver sa détermination de pendre les accusés sur une place publique, comme il l'avait déclaré le 23 mars, devant le Parlement.

C'est donc en concordance avec cette ligne générale que le président annonce la remise de l'audition de Torgler après l'interrogatoire des Bulgares. Il faut que le peuple allemand comprenne que même un Torgler, vice-président du groupe communiste au Parlement, un modéré, hélas ! égaré, désapprouve la politique de Dimitrov et les positions extrémistes du communisme international. Après la véhémence du Bulgare, le comportement plus réservé de Torgler ressortira davantage. Par cette comparaison qui ne peut pas manquer de venir à l'esprit, le gouvernement et le tribunal veulent démontrer à la classe ouvrière allemande que la mise en accusation de Dimitrov ne la vise pas, puisque Torgler, son élu, partageant leur idéologie, tient à garder ses distances en condamnant le « Livre brun » et la campagne antithitlérienne menée à l'étranger. Le régime veut faire excuser les atteintes qu'il a portées à la classe ouvrière et justifier ainsi l'interdiction des partis auxquels elle appartenait, communisme et social-démocratie, la suppression de ses syndicats et les droits qu'elle s'est acquis par de lourds sacrifices pendant de longues années et d'opiniâtres luttes sociales.

« Nous ne sommes pas contre la classe ouvrière et ses demandes sociales raisonnables, mais contre ses politiciens qui se mettent au service d'une clique internationale de révolutionnaires et de terroristes professionnels ! » Tel est le ton des commentaires officiels.

Pour appuyer cette thèse, ce tribunal « objectif » fait comparaître un ancien membre du parti communiste allemand, devenu agent provocateur de la police secrète, un certain Grothe. Il vient à la barre comme un des « principaux témoins ». Son audition durera une journée et demie. Cet « expert » qui parle en connaissance de cause en utilisant une terminologie révolutionnaire, apportera « et la conviction et la preuve » que l'incendie du Reichstag est une manifestation spectaculaire tout à fait conforme aux méthodes bolcheviques et terroristes, méthodes qui l'ont décidé à abandonner le parti.

Le gouvernement, le procureur et le tribunal ont misé sur ce faux témoin. Ils croient que Dimitrov ignore son passé et ses avatars. Mais le leader bulgare, après avoir écouté patiemment la déposition remarquablement « documentée » de Grothe, demande au président, en raison de l'utilité que ces faits présentent pour sa défense, de préciser que le témoin appartient au groupe sectaire du parti, et que, d'autre part, il a séjourné quelque temps dans une clinique psychiatrique. Le tribunal ne peut démentir un fait si éclatant, car tout le monde, dans l'entourage de Grothe, le sait atteint d'une maladie mentale.

La police, parfaitement au courant, en prenant Grothe comme témoin, visait surtout l'effet que provoquerait sa déposition à la radio, quand le peuple allemand entendrait le repentir sincère de cet homme enfin récupéré par la communauté allemande !

Les remarques et l'ardeur des plaidoyers de Dimitrov provoquèrent un tollé général de la presse allemande et une vive approbation de la presse étrangère. Il est intéressant de savoir ce qu'écrivit de Dimitrov le « *Leipziger Neueste Nachrichten* » :

« Dimitrov se montre, en toutes circonstances, un remarquable psychologue. Pour venir à bout de cet accusé volcanique, qui saute sur les micros placés devant lui, et en abuse, le docteur Bünger a fort à faire. Sans cesse, Dimitrov, prenant à témoin les correspondants étrangers, cherche en eux un écho à ses propos. Pour peu que l'on jette un coup d'œil sur la presse étrangère, on s'aperçoit qu'il en a trouvé. »

Notons que les éclats de Dimitrov ne passaient pas en direct sur les antennes des postes de radio, les micros permettaient au public entassé dans la salle de ne rien perdre des débats, amplifiés par les haut-parleurs, et aux techniciens d'effectuer les enregistrements dont Goebbels se servait pour ses montages.

Par sa connaissance profonde de tout le matériel volumineux du procès, par ses remarques ironiques et pertinentes qu'il adressait à tout bout de champ aux juges, aux procureurs, aux témoins, et que sténographiaient les reporters pour les monter en épingle dans leurs articles quotidiens, Dimitrov, d'accusé devint accusateur. Le président Bünger lui-même ressentit cette impression, car il réagit à plusieurs reprises : « C'est moi qui préside ici ! » et encore : « Dimitrov, taisez-vous ! La presse étrangère dit déjà que c'est vous qui menez les débats ! » Pour l'opinion mondiale, le procès s'était transformé en un affrontement de deux idéologies.

Les autorités allemandes ne s'attendaient pas à la verve, à la mémoire, au courage de Dimitrov, qui, sans avocat, ceux qu'il avait proposés n'ayant pas été admis à prendre la parole, dut présenter lui-même sa défense. Il montra qu'il connaissait aussi bien que ses juges les moindres

détails de la prison. Il int s'enfermer et complexes du les énigmes t put démontrer gnages, « ce l'accusation e

détails de la procédure judiciaire allemande, qu'il avait étudiée en prison. Il interrogeait adroitement les témoins pour les contraindre à s'enfermer et à soulever eux-mêmes devant le tribunal les problèmes complexes du mystérieux van der Lubbe et de son mutisme, ainsi que les énigmes techniques de l'incendie. Par la logique de ses arguments, il put démontrer le mécanisme de la construction minutieuse des témoignages, « ce cercle satanique » comme il le qualifia, fabriqué par l'accusation et suivi avec rigueur par le tribunal.

## La technique du coup d'état « légal »

*Gøring* : Le juriste le plus haut placé dans l'Etat, c'est moi !<sup>1</sup>

Pour faire ressortir le soin avec lequel les Bulgares, van der Lubbe et Torgler avaient décidé et préparé l'incendie du Reichstag, sur lequel ils comptaient pour provoquer les troubles et s'emparer, avec leurs groupes de choc, des édifices publics, les rédacteurs de l'acte d'accusation, dirigés par le docteur Parisius, adjoint du procureur suprême, Werner, mobilisèrent tous les spécialistes de l'anticommunisme. Ils annexèrent les archives du ministère de l'Intérieur concernant les activités de l'extrême-gauche et pour mieux compromettre les accusés, tirèrent des prisons, après les avoir sérieusement triés, une trentaine de criminels de tendances politiques différentes, qui, par leurs déclarations détaillées, mettraient en lumière les basses méthodes du communisme et du socialisme.

Dans l'ensemble de l'affaire, on mesure la volonté du gouvernement de clouer au pilori un malheureux taciturne, hébété, qui, obsédé par ses scrupules, se refusait à trahir ses complices. Hitler lui-même, dans son discours du 23 mars, avait solennellement proclamé que l'incendie était l'œuvre détestable des communistes. Pour montrer une telle certitude, une telle virulence, Hitler devait, ou bien être persuadé de la puissance des éléments révolutionnaires ou avoir en main les preuves irréfutables de la conjuration communiste personnifiée par les cinq accusés. Or, si l'on passe au crible les milliers de « preuves » fournies au tribunal sur la culpabilité de van der Lubbe et des communistes, on constate que pas un instant Hitler n'a cru à la responsabilité des accusés. Pour qu'il en ait été persuadé, il aurait fallu qu'à tous les degrés de la pyramide hitlérienne, depuis les grands protagonistes, Goebbels, Gøring, jusqu'aux plus infimes

1. « Der höchste Jurist im Staate bin ich » (*Gøring*). Dok. PS-2523.

utilités jouant un rôle dans le drame, on lui eût menti. Impossibilité matérielle et psychologique, Hitler étant à la fois le dieu du mouvement et de l'Etat national-socialiste.

La stratégie des services secrets a consisté à prouver que van der Lubbe, révolutionnaire et depuis de longues années en rapport avec les communistes allemands et, à travers eux, avec l'exécutif du Komintern en Occident — représenté par Dimitrov et ses amis, avait incendié le Reichstag.

Ce postulat de la police secrète devint celui de la police de l'ordre, de la Brandkommission, des juges d'instruction, de l'accusation, de la Haute-Cour. Pour le rendre admissible et l'imposer au public allemand et étranger, et puisque van der Lubbe se refusait à charger les communistes, il fallait qu'il se tût, et l'intoxication nécessaire, psychologique et médicale, dépendait nécessairement du service de la Criminalité.

Sur son comportement, pas de problème, les professeurs les plus éminents de la faculté de médecine fournirent leur diagnostic. Excellent état physique et mental. Conséquence logique : l'homme cachait un secret, le but de la Révolution, ce qui en entraînait une autre : les noms de ses complices. On continua de s'assurer de son mutisme par la promesse d'une peine légère conjuguée avec un moyen plus direct et plus efficace, l'intoxication continue et dosée de façon que le « vagabond » ne pût comprendre l'accusation ni exiger des avocats néerlandais, et qu'il fût obligé de suivre le procès dans une indifférence tout à fait insolite pour un révolutionnaire et un antinazi.

Pour répondre à l'énigme manifeste que posait au public le comportement de van der Lubbe, pour convaincre l'opinion de sa culpabilité et de celle de ses complices, cent soixante et onze témoins furent ingénieusement choisis, avec un grand souci de la hiérarchie des valeurs<sup>1</sup>.

1°) On fit appel à des témoins dont on ne pouvait discuter les mérites et l'importance sociale : députés du Parlement en fonctions, officiers, journalistes, auxquels on adjoignit quelques hommes du peuple. Un régime neuf doit attirer à lui les masses, et le régime de Hitler se conforme à la règle. Ne se proclamait-il pas « socialiste » ? Tous affirmèrent avoir vu, avant l'incendie, van der Lubbe en compagnie des autres accusés, « la main de Moscou en Allemagne ».

2°) Le témoin Lebermann vint dire que Torgler avait voulu l'acheter pour incendier le Reichstag.

3°) Cités comme témoins, les commissaires Heisig et Zirpins certifièrent que van der Lubbe était le type même du révolutionnaire.

1. La liste des témoins comporte cent soixante noms écrits à la machine et neuf à la main. Deux personnes choisies pour être accusées avec Thälmann, Singer et Kempner furent citées comme témoins, ce qui porte le nombre de témoins à cent soixante et onze.

4°) Des témoins  
Popov avait pu  
actes de terro

5°) Des témoins  
le palais antéri  
l'avoir vu sort

6°) Un poli

Il est exclu  
Mais avant l'i  
pousser van de  
qu'il en sortit  
n'avait pas eu  
dans un procès  
d'un van der I  
stag à la dynar

Les historien  
taculaires de l  
cours des trois  
publicitaire. Il  
rythme.

Du 23 septem  
le convoi se tra  
la voie est libre  
aux approches

Le 12 novemb  
Hitler que celle  
autorité dans le  
10<sup>e</sup> anniversaire  
témoigner le pe  
une action plus  
hésitants des tr

Le 7 mars, il  
Johann Helmer  
les conspirateur  
que la dépositio  
Au même mom  
le Reichstag en  
curieuse, les tro  
soir, soit deux  
dossiers de Gern

4°) Des témoins, dont Grothe, « prouvèrent » par des documents que Popov avait pour mission de recruter des cadres, en vue de réaliser des actes de terrorisme.

5°) Des témoins déclarèrent que ce même Popov avait été vu dans le palais antérieurement à l'incendie. L'un d'eux, Bogun, prétendit même l'avoir vu sortir de l'édifice en flammes.

6°) Un policier, Braschwitz, trouva le plan des terroristes.

Il est exclu que ces six points n'aient pas reçu l'approbation de Hitler. Mais *avant* l'incendie, non *après*. Les promoteurs du crime n'ont pu pousser van der Lubbe dans le Reichstag en flammes et s'arranger pour qu'il en sortît vivant, sans avoir su qui l'on accuserait avec lui. Si l'on n'avait pas eu le dessein d'atteindre un ennemi distinct et de l'embarquer dans un procès commun avec van der Lubbe, on ne se serait pas servi d'un van der Lubbe, mais on aurait tranquillement fait sauter le Reichstag à la dynamite.

Les historiens ont été généralement frappés par les déplacements spectaculaires de la cour de justice. Leipzig-Berlin et retour à Leipzig, au cours des trois mois du procès, qui constitua un extraordinaire train publicitaire. Ils semblent en avoir moins considéré les périodes et le rythme.

Du 23 septembre au 12 novembre, c'est l'aller, on est dans la brume, le convoi se traîne, puis du 13 novembre au 23 décembre, c'est le retour, la voie est libre, on peut prendre de la vitesse et même un peu ralentir aux approches du terminus.

Le 12 novembre, ont lieu des élections presque aussi importantes pour Hitler que celles du 5 mars. Les élections du 5 mars ont renforcé son autorité dans le pays, mais le « plébiscite » du 12 novembre marque le 10<sup>e</sup> anniversaire du putsch manqué de Munich, et la confiance que va témoigner le peuple à la politique du Führer lui permettra d'entreprendre une action plus virulente contre les gouvernements étrangers, défenseurs hésitants des traités de Versailles.

Le 7 mars, il est venu à l'idée d'un garçon de la brasserie Bayernhof, Johann Helmer, de venir déclarer à la police qu'il connaît parfaitement les conspirateurs qui se cachent derrière van der Lubbe. Remarquons que la déposition de Helmer a été faite deux jours après les élections. Au même moment, la police enquête sur trois inconnus qu'on a vus dans le Reichstag en compagnie de van der Lubbe avant l'incendie. Et, chose curieuse, les trois inconnus figuraient déjà le 27 février à 11 heures du soir, soit deux heures après l'arrestation de van der Lubbe, dans les dossiers de Goering et de Daluge, ce qui aura permis à Goering, malgré

les dénégations de l' « incendiaire » qui se refuse obstinément à mettre les communistes en cause, d'accuser dès le 28 au matin, van der Lubbe d'être l' « instrument du communisme », et d'ordonner l'arrestation de Torgler, président de la fraction communiste du Parlement, dont l'identité relevée par deux témoins, deux de ses collègues députés, ne fait pas de doute. Torgler a bien été vu au Reichstag avec trois inconnus et van der Lubbe.

Voici le texte du procès-verbal de la première déposition de Helmer, le garçon de la brasserie Bayernhof.

Dans l'affaire van der Lubbe et complices.

Procès-verbal d'instruction préliminaire. Berlin le 7 mars 1933. HELMER Johann, garçon de café, né le 10-11-1902 à Munich, demeurant à Berlin-Charlottenburg, Kleiststrasse 11, s'est présenté à nos services et a déclaré :

« Je suis employé comme garçon depuis longtemps à la brasserie Bayernhof, Potsdamerstrasse 10-11. De trois à six personnes, dont certaines étaient russes ou polonaises, y sont venues à plusieurs reprises jusqu'à ces temps derniers. En ma présence, ces hommes interrompaient leurs discussions. Mais je pouvais constater qu'ils lisaient exclusivement des journaux de gauche (« Rôte Fahne », « Weit am Abend ») et qu'ils discutaient sur des dossiers qu'ils apportaient avec eux. Dans ce groupe, je crois pouvoir reconnaître van der Lubbe, l'incendiaire, sur la base de la photo qui m'a été présentée. J'ai vu celui-ci déjà avant Noël de l'année passée.

« Après la journée de l'incendie du Reichstag, je n'ai pas revu ces personnes. Autant que je m'en souviens, van der Lubbe portait à l'époque un costume sombre et un manteau léger, sombre également. Dans ce groupe, l'homme qui menait toujours la discussion était âgé d'une cinquantaine d'années, de taille moyenne, assez corpulent, le visage rond, les cheveux grisonnants, peignés en arrière. Je pense pouvoir reconnaître cet homme et plusieurs d'entre les autres si on les confrontait avec moi. »

Johann Helmer

Holzhäuser, Kriminalass.

(Adjoint aux affaires criminelles).

La suite, on la connaît. Le 9 mars, Dimitrov et ses amis sont arrêtés.

Les deux députés nationaux-socialistes Karwahne et Frey, en compagnie d'un national-socialiste autrichien, Kroyer, se sont rendus au Parlement le 27 février, à trois heures de l'après-midi. En passant dans les couloirs, Karwahne a vu le député communiste Torgler, et derrière lui, à sa droite, van der Lubbe. Ils étaient près de la salle de la commission

générale. Frey, l'incendie, il a remarqué cet hor Lors d'un second nerveux, il discut ni les caractérist ne va pas plus lo correspondrait pa circuit dans les rabattu sur ses y troisième homme avec Frey, celui-l'après-midi, en c

Les témoignag vu van der Lubb matif, il lui semb van der Lubbe. M qu'il a vu Popov

On peut const Popov. Ce que l borne prudemme génération. Mais en n'ont pas vu, on présence de Torg midi du 27 février

Dimitrov, dans extraordinaire obs Il rédigea à ce s témoins », et le remarque.

Le but visé es chemin à suivre Torgler a amené inflammable et l' à allumer ; pour portail II, qui n'e

L'accusation a Tanev et van der ont senti l'odeur d s'enfuir à 21 h 1

Tout a été mir par le seul van d van der Lubbe ac

générale. Frey, lui, a remarqué un inconnu que par la suite, après l'incendie, il a reconnu être van der Lubbe. Kroyer, tout comme Frey, a remarqué cet homme et le soir l'a identifié comme étant van der Lubbe. Lors d'un second passage dans le couloir, Kroyer a vu Torgler. Pâle, nerveux, il discutait avec un homme dont il ne pouvait retenir ni les traits ni les caractéristiques : pourtant, ce n'était pas van der Lubbe. Kroyer ne va pas plus loin, une trop grande précision pourrait être suspecte et ne correspondrait pas au but recherché. Frey, lui, au cours de ce second circuit dans les couloirs, malgré l'obscurité et bien que cet homme eût rabattu sur ses yeux les bords de son feutre, a retenu les traits de ce troisième homme. A ce point que lorsque Popov arrêté a été confronté avec Frey, celui-ci, sans hésiter, a reconnu l'homme qu'il a vu durant l'après-midi, en compagnie de Torgler.

Les témoignages des trois hommes concordent sur un point : ils ont vu van der Lubbe dans l'après-midi par deux fois. Frey n'est pas affirmatif, il lui semble seulement que l'homme accompagnant Torgler était van der Lubbe. Mais le soir, il en est certain. Il peut en revanche assurer qu'il a vu Popov.

On peut constater que les témoins ont vu Torgler, van der Lubbe et Popov. Ce que l'on ne peut mettre en doute, puisque chacun d'eux se borne prudemment à dire ce qu'il a vu et ne peut donc être taxé d'exagération. Mais en faisant le décompte de ce que ces témoins ont vu ou n'ont pas vu, on obtient par déduction logique la preuve formelle de la présence de Torgler, Popov et van der Lubbe au Reichstag dans l'après-midi du 27 février.

Dimitrov, dans sa prison, a concentré toute son attention à cette extraordinaire observation visuelle, si bien venue jusque dans ses lacunes. Il rédigea à ce sujet un schéma sous le titre « Le cercle satanique des témoins », et le remit au président Büniger, qui l'étudia et ne fit aucune remarque.

Le but visé est d'établir que Torgler a montré à van der Lubbe le chemin à suivre dans les couloirs, une fois entré dans l'édifice, et que Torgler a amené Popov dans son bureau pour lui remettre le matériel inflammable et l'aider à préparer les foyers que van der Lubbe aurait à allumer ; pour montrer à celui-ci comment il pourrait s'enfuir par le portail II, qui n'est fermé que par un verrou.

L'accusation a prévu fort astucieusement deux témoins qui auront vu Tanev et van der Lubbe porter une caisse, et dont le flair est tel qu'ils ont senti l'odeur de l'essence. Il en est même un troisième qui a vu Popov s'enfuir à 21 h 10.

Tout a été minutieusement préparé pour que l'incendie du Reichstag par le seul van der Lubbe puisse être expliqué au public. Ainsi, quand van der Lubbe accuserait les communistes, ce que l'on considère comme

acquis, on ne pourrait le faire passer pour un agent provocateur nazi, plusieurs témoins l'ayant vu avec les communistes.

L'importance de Karwahne, Frey et Kroyer est telle que nous allons les retrouver encore. Ils restent, dans le temps et dans l'espace, liés à la provocation.

De même que tous trois ont « vu » Torgler, Popov et van der Lubbe au Reichstag, ils sont au soir de la même journée, restés dans le voisinage du Palais, à 900 ou 1 000 mètres environ, pour se trouver chez Gøring, une heure et demie après le début de l'incendie. Coïncidence que Gøring reconnaîtra par la suite avoir été une faute : lors de sa comparution devant le tribunal, il prétendra que sa mémoire est en défaut et qu'il ne se souvient plus si Karwahne et Frey sont venus le 27 au soir ou le 28 au matin.

Il n'est pas croyable que Gøring, ministre de l'Intérieur de la Prusse, ait oublié l'instant où deux députés, ses collègues, sont venus chez lui et lui ont annoncé les premiers avoir vu Torgler avec van der Lubbe et un inconnu que Frey identifierait comme étant Popov.

La préparation de l'affaire est devenue d'une subtilité telle que le moindre impondérable suffit à gêner son fonctionnement, voulant construire une mécanique parfaite, on l'a rendue vulnérable.

Pour ce qui est de la venue des deux députés chez Gøring, les logiciens nazis ont trop bien préparé leur affaire. Ils ont décidé que Karwahne et Frey devaient se présenter chez Gøring au moment où ils pourraient connaître de lui les premières déclarations de van der Lubbe, afin que leurs dépositions cadrent avec l'orientation de l'enquête menée sur le Hollandais. Leurs déclarations avaient tant d'importance qu'ils allèrent les réitérer chez Daluge, où elles furent enregistrées. Il semblerait tout à fait normal que Zirpins auquel on a repassé van der Lubbe, s'intéresse à l'emploi du temps du Hollandais durant les journées et les heures qui ont précédé la flambée. Or, l'on ne trouve aucune trace dans son procès-verbal de ce que van der Lubbe a pu faire le lundi matin et l'après-midi. Il n'a pas à s'en occuper, cela ne le regarde pas. Sa besogne est de faire concorder les dires de van der Lubbe avec le procès-verbal préparé et de ne pas chercher à remplir les « vides » qu'il peut relever dans ce document, mais surtout de le faire signer par l'incendiaire.

Les responsables des différentes séquences de la provocation sont bien restés dans les limites de leurs attributions. Les séquences ont été elles-mêmes fractionnées afin qu'un élément ou un témoignage ne nuise pas aux autres.

De même, les témoins ont eux aussi reçu l'ordre de se limiter strictement à certains points. C'est ainsi que l'on retrouve dans le Reichstag des groupes de témoins qui ont « vu » des gens ou des faits qui ne sont

pas les mêmes que les confirment ; Lubbe, d'autres à l'extérieur du

Ces groupes e point d'une extrê ouvrage et recons sion de l'incendie

Pour persuad mis en réserve ce qui se présentera

Ainsi ce témor presse du parti reconnu lui auss discuter avec To Balkans a baptisé a permis de se sou fait sauter la bas à mort par contu

Or, une simple mettre dans l'em se trouvent pas n Dimitrov, l'homn phane Dimitrov, l

Ce même Dro longeant les burea *farinae*, à l'odora Weberstadt. Lui : Torgler. Et le cor a « vu » le samed Le grand portait der Lubbe. Quan

Conclusions du terrorisme, a util celui des commu Popov. Et la « c témoignage d'un venues suspectes

Par une attentio ouvrière, que le F le portier du Reich Dimitrov ; le liftie

pas les mêmes que ceux vus par les députés nationaux-socialistes, mais les confirment ; d'autres révèlent les activités communistes de van der Lubbe, d'autres encore s'attachent aux gestes de Popov, à l'intérieur et à l'extérieur du palais.

Ces groupes et leurs divers rôles constituent une tapisserie au petit point d'une extrême minutie. On a peine à croire que pour défaire cet ouvrage et reconstituer les écheveaux de laine, il n'ait fallu à la Commission de l'incendie que 19 jours.

Pour persuader l'opinion que le procès n'était pas « préparé », on a mis en réserve certains témoins, dont les dépositions seraient tardives et qui se présenteraient pendant l'instruction et même au cours du procès.

Ainsi ce témoin fort important, le docteur Dræschler, qui dans la presse du parti est un « spécialiste des questions balkaniques », reconnu lui aussi en Dimitrov l'homme de grande prestance qu'il a vu discuter avec Torgler. Jusque-là, rien à dire. Mais le spécialiste des Balkans a baptisé Stéphane le Dimitrov en question, car son métier lui a permis de se souvenir que c'est ce terroriste qui, à Sofia, en avril 1925, a fait sauter la basilique Sveta Nedelja, qu'il s'est enfui, a été condamné à mort par contumace et est recherché par la police bulgare.

Or, une simple confrontation avec l'accusé Dimitrov aurait évité de mettre dans l'embarras l'accusation et le tribunal. Les services secrets ne se trouvent pas moins en défaut, qui ne se sont pas avisés que Georges Dimitrov, l'homme qu'ils cherchent à abattre, peut ne pas être Stéphane Dimitrov, le « dynamiteur de cathédrales ».

Ce même Dræschler, au Reichstag, a senti une odeur d'essence en longeant les bureaux réservés aux communistes. Un autre témoin, *ejusdem farinae*, à l'odorat non moins aiguisé, est le commandant de réserve Weberstadt. Lui aussi a flairé l'essence en passant auprès du bureau de Torgler. Et le commandant à la vue aussi exercée que l'odorat, puisqu'il a « vu » le samedi 25 ou le lundi 27 deux hommes, un grand et un petit. Le grand portait sur son dos une caisse, il est certain que c'était van der Lubbe. Quant au petit, c'était « Tanev » !

Conclusions du tribunal : le Komintern, pour préparer ses actes de terrorisme, a utilisé les bureaux réservés aux députés : le bureau 36, celui des communistes et la pièce 038, où Torgler s'est entretenu avec Popov. Et la « conviction » du tribunal s'est trouvée renforcée par le témoignage d'un député, le Dr Ruppin, qui a remarqué les allées et venues suspectes de ses collègues communistes.

Par une attention délicate, on a aussi convoqué, pour satisfaire la classe ouvrière, que le Führer veut se concilier, des gens de modeste condition : le portier du Reichstag, Hornermann, qui a remarqué souvent la venue de Dimitrov ; le liftier Kaufmann, qui a « vu », le 23 ou le 25 février, Dimi-

trov descendre en compagnie du député communiste Neubauer<sup>1</sup>; et l'huissier de la fraction sociale-démocrate, Denschel, qui, pour sa part, déclare au procès que Popov a au Reichstag ses grandes et petites entrées.

L'ingénieur Bogun est un mathématicien, un homme précis, il sait compter jusqu'à deux, il a vu sortir du Reichstag en feu, par le portail n° II, Popov que deux femmes attendaient sur le trottoir d'en face.

Parmi les témoins, un certain Kunzack, qui se prétend un ex-agent de liaison des communistes, et Panknin, un patriote qui s'est senti le devoir de signaler les agissements des terroristes communistes. Il a connu van der Lubbe vers 1925, le Hollandais avait alors 16 ans. Il était déjà en contact avec les communistes allemands qui voulaient en faire un incendiaire. « Si Panknin a été sorti de prison pour venir témoigner, dit le procureur, on doit le croire, les renseignements qu'il fournit ne peuvent qu'être exacts. » Pour les appuyer, Panknin cite deux noms, ceux des hommes qui établissaient la liaison entre van der Lubbe et le Comité central communiste. L'un d'eux aurait même dit : « Nous avons besoin de ce gars-là ! » C'est encore Panknin et un autre renégat, Hinze, animé de la même flamme toute neuve de national-socialisme, que leur ardeur de néophytes entraîne à révéler les propos révolutionnaires et anarchistes du vagabond.

L'accusation est plus discrète sur les hommes qui ont accompagné van der Lubbe dans les asiles et l'ont mis en contact avec les témoins ci-dessus nommés. L'audition de ces témoins aura prouvé le remarquable travail de la police et le fait qu'elle était parfaitement au courant des activités « subversives » de van der Lubbe. Elle a poussé son enquête tellement à fond qu'elle remet au tribunal deux trouvailles capitales ! L'une est la déposition sensationnelle qu'a faite dans la cellule de la prison de Lübeck, où il est détenu, le voleur August Lebermann. En janvier 1932, le député communiste Torgler lui a offert 14 000 marks pour incendier le Reichstag. Par patriotisme et par conscience professionnelle, Lebermann a repoussé avec horreur cet « or rouge » qu'il aurait trop facilement gagné. Comme, un an plus tard, Torgler a vu ses flamboyants desseins réalisés, la Cour n'a aucune raison de douter de la véracité de Lebermann, cette branche du vieux chêne allemand qui reverdit un peu tardivement peut-être, mais « mieux vaut tard que jamais ». Aussi Lebermann ne sera-t-il pas inculpé pour avoir caché si longtemps les épouvantables projets de Torgler et des bolcheviks, ses amis.

L'autre prise est un document unique trouvé caché dans les papiers saisis chez Dimitrov. Un opuscule imprimé, « Der bewaffnete Aufstand »<sup>2</sup>, contenant des articles des doctrinaires socialistes et commu-

1. Or, le Dr Neubauer fut mêlé en 1933 aux troubles communistes en Thuringe que les nazis avaient appelés l'affaire de la Tchéka.

2. L'insurrection armée.



Spectaculaire affrontement de Goering et Dimitrov pendant la séance du procès. Derrière eux, au fond debout dans le tribunal, se trouve Dimitrov (Museum für Geschichte Berlin-Est).

Une attitude de Goering pendant sa déposition. Excédé par l'attitude de Goering, le président du tribunal qui lui tient courtoisement ses propos, Goering perdra tout son sang-froid (Ullstein).



Spectaculaire affrontement entre Goering et Dimitrov au cours d'une séance du procès. De dos : Goering, au fond debout dans le box, Dimitrov (Museum für deutsche Geschichte Berlin-Est).



Une attitude de Goering pendant sa déposition. Excédé par Dimitrov qui lui tient courageusement tête Goering perdra tout sang froid (Ullstein).



L'accusé Dimitrov face à Goering vu par John Hartfield dans son montage photographique : "Dimitrov rencontre Goering". Ce photomontage fut répandu dans le monde entier par le comité de défense des accusés de Leipzig.

La technique du

nistes des XIX<sup>e</sup> e  
clament que le p  
les crises, le chô  
forger une nouve  
preuve de la vol  
chure a été saisie  
il l'était, ait con  
Dimitrov a protes  
refusé de reconn  
Berlin, signalant

D'après l'accus  
27, jour de l'incer  
en Allemagne. «  
Bulgares et il ne  
le garçon de café  
dans le Bayernho  
dans la Düsseldo  
n'était pas sur le  
tion physique agi  
leur œuvre et pou

L'accusation p  
communistes ne  
« preuves » app  
ses membres, au  
n'a donc convoq  
niers juifs Singe  
modeste perman  
d'avoir apporté a  
dans une machine  
Ces trois témoin  
communistes.

On comprend  
faire pression sur  
l'opinion les juifs  
moins sympathisa  
en avril Singer et  
les accuser d'être  
prendre à Dimitro  
vique dont la pr  
rendit compte qu  
pas donné, loin d  
juifs comme tém

nistes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, disciples de Marx et de Engels, qui proclament que le prolétariat n'a devant lui qu'une alternative, ou périr par les crises, le chômage et la guerre ou monter sur les barricades pour forger une nouvelle société. Bien que la brochure ne contienne aucune preuve de la volonté révolutionnaire de Dimitrov, le fait est là, la brochure a été saisie chez lui. On peut douter que Dimitrov, prudent comme il l'était, ait conservé chez lui ces textes compromettants. En tous cas, Dimitrov a protesté contre cette accusation comme il avait précédemment refusé de reconnaître avoir dessiné les croix figurant sur son plan de Berlin, signalant les monuments à détruire.

D'après l'accusation, ces documents et l'absence voulue de Dimitrov le 27, jour de l'incendie, prouvent que Dimitrov est le cerveau du terrorisme en Allemagne. « Il est le plus intelligent, le plus dangereux des trois Bulgares et il ne cache pas ses opinions extrémistes. » Et puisque Helmer, le garçon de café, a vu six fois Dimitrov en compagnie de van der Lubbe dans le Bayernhof, puisqu'une femme l'a rencontré avec van der Lubbe dans la Düsseldorf Strasse, l'accusation conclut : « Même si Dimitrov n'était pas sur les lieux... il a dû par ses conseils ou par son intervention physique agir sur les autres accusés pour leur demander d'accomplir leur œuvre et pour renforcer leur volonté. »

L'accusation prend ses précautions. Elle craint que certains témoins communistes ne s'avisent devant la Cour de démentir publiquement les « preuves » apportées, étant donné les directives données par le P.C. à ses membres, au sujet de leur comportement dans un cas pénal. Elle n'a donc convoqué que quelques communistes notoires, dont les prisonniers juifs Singer et Kempner, et aussi un certain Rudolf Bernstein, modeste permanent du parti communiste, mais juif lui aussi. On l'accuse d'avoir apporté au Reichstag avec Tanev une machine infernale camouflée dans une machine à écrire, et d'avoir été complice de Popov et de Tanev. Ces trois témoins doivent servir à démontrer les accointances judéo-communistes.

On comprend mieux aujourd'hui la méthode des nazis. Elle servait à faire pression sur la communauté juive en compromettant vis-à-vis de l'opinion les juifs comme membres actifs du communisme ou tout au moins sympathisants et lui apportant tout l'appui possible. En arrêtant en avril Singer et Kempner, les hitlériens ont envisagé tout d'abord de les accuser d'être membres du Komintern, d'où la possibilité de s'en prendre à Dimitrov. On tenait en outre à créer ce terme de judéo-bolchevique dont la propagande abuserait plus tard. Mais quand Hitler se rendit compte que l'action brutale du 1<sup>er</sup> avril contre les juifs n'avait pas donné, loin de là, les résultats escomptés, il décida d'utiliser deux juifs comme témoins, mais aussi comme suspects avec Bernstein, et sous

la baguette magique du Führer, la machine à écrire explosive se volatilisa en vapeurs d'essence et de benzol.

Bünger, ancien président du gouvernement de la Saxe, autrefois membre du Deutsche Volkspartei (parti allemand populaire)<sup>1</sup>, mettait toute son expérience au service des représentants du gouvernement et de l'accusation. Cela n'empêcha pas quelques accrocs. Ce fut le cas lorsque Helmer, le garçon de café, dûment endoctriné, déclara qu'il avait vu six fois Dimitrov avec van der Lubbe, et même le 27 février. C'était une fois de trop, puisque ce jour-là Dimitrov était à Munich. Helmer étant l'homme que l'accusation représentait comme le patriote convaincu qui pratiquement avait déclenché la mise en marche de la machine judiciaire, le confondre était pour Dimitrov d'une importance capitale et cela lui était facile. Si facile que le président l'expulsa et que Helmer put déposer en toute tranquillité, et la radio lancer sur les ondes les révélations de ce modeste citoyen dont la conscience germanique avait permis à la police d'appréhender les Balkaniques.

L'expulsion de Dimitrov évita au président d'avoir à poser à Helmer la question : « Comment vous, qui connaissez vos devoirs vis-à-vis du gouvernement, avez-vous pu attendre huit jours pour faire savoir que vous connaissez les agents de la subversion qu'on recherche, alors que l'Allemagne entière ne parle que de l'affaire ? D'autant plus que vos renseignements vous permettaient de toucher la prime de 20 000 marks ? »

L'explosion de la basilique de Sofia, Sveta Nedelja, a joué dans le procès un rôle considérable. On le constate dans les dossiers et les procès-verbaux. La destruction de la cathédrale, avec les pertes de vies humaines et l'importance des personnalités visées dans cet attentat, le roi Boris et sa cour, avait en 1925, bouleversé le monde. Dimitrov et ses amis n'eurent connaissance qu'au mois de novembre de l'importance que les nazis y attachaient.

— Soudain, ce fut la découverte d'un monde, me dit Popov. Pourquoi ce moratoire de huit mois du dossier de Sveta Nedelja ?

Pour résoudre ce problème, je suis allé voir la cathédrale de Sofia. J'ai demandé aux survivants de la répression qui s'ensuivit d'évoquer leurs souvenirs. Considérant leurs récits comme fantaisistes, ainsi que le chiffre, avancé par eux, de 2 000 victimes de la répression, je voulus approfondir la question.

La police bulgare à l'époque avait communiqué aux polices des divers

1. Le Deutsche Volkspartei fut le parti du grand homme d'Etat Stresemann, de tendance démocrate libérale.

pays les renseignements pratiqué et était on avait imputé provocation de la situation la plus agitée tant pour les nazis de Sofia, ne fut-ce que cela : Goering avait plébiscité était f

Dimitrov, chargé qui donnait les déclarations

Aussi, après le docteur Dräescher au parlement avait le président Bünger

« Il (le D

dirigeant comme la peine capitale de Sofia, ainsi que la guerre bulgare tandis qu'à p Dans sa lettre

« Je propo

Stéphane Dir vantes :

Il doit pro

1. Stéphane l'attentat à l

2. Stéphane férentes ;

3. Georges cet attentat à

Dräescher avait

qu'il l'affaire de Dräescher l'avait ce qui présentait outre identifié e cathédrale de S

Dimitrov envoyé de Sveta Nedelja signé J. Zimmer confirmait les as

pays les renseignements sur l'attentat et sur les terroristes qui l'avaient pratiqué et étaient parvenus à s'enfuir. Les communistes bulgares à qui on avait imputé le crime répétèrent sans relâche qu'il s'agissait d'une provocation de la police, pour permettre au régime de massacrer l'opposition la plus agissante au monarcho-fascisme. Si cet atout que représentait pour les nazis la connaissance en 1933 de tous les détails de l'attentat de Sofia, ne fut utilisé qu'au début de novembre, il y a deux raisons à cela : Gœring allait venir faire le bilan de l'incendie du Reichstag et le plébiscite était fixé au 12 du mois.

Dimitrov, chaque matin, après la lecture du « *Völkischer Beobachter* », qui donnait les comptes rendus des débats, méditait à tête reposée sur les déclarations des témoins.

Aussi, après avoir lu dans le numéro du 31 octobre la déposition du docteur Drœscher, un rédacteur du journal du parti, assurant l'avoir vu au parlement avant l'incendie en conversation avec Torgler, il écrivit au président Bünger une lettre de protestation. Il avait lu textuellement :

« Il (le Dr Drœscher) a reconnu en la personne de Dimitrov le dirigeant communiste bien en vue, lequel a été condamné, à Sofia, à la peine capitale par contumace, à la suite de l'attentat à la cathédrale de Sofia, ainsi que de l'attentat contre le roi Boris et le ministre de la guerre bulgare. Cet homme portait alors le nom de Stéphane Dimitrov, tandis qu'à présent, il dit s'appeler Georges Dimitrov. »

Dans sa lettre à Bünger, il écrivait le 1<sup>er</sup> novembre :

« Je propose que soit interrogé en tant que témoin l'émigré bulgare Stéphane Dimitrov (actuellement à Moscou) sur les questions suivantes :

Il doit prouver que :

1. Stéphane Dimitrov a été condamné par contumace à la suite de l'attentat à la cathédrale.
2. Stéphane Dimitrov et Georges Dimitrov sont deux personnes différentes ;
3. Georges Dimitrov n'a été ni accusé ni condamné à la suite de cet attentat à la cathédrale.

Drœscher avait dès le début de l'activité de la Brandkommission évoqué l'affaire de Sveta Nedelja, sans que Dimitrov en eût été informé. Drœscher l'avait reconnu comme l'homme qui discutait avec Torgler, et, ce qui présentait plus d'intérêt pour les dossiers de Gœring, il avait en outre identifié en Dimitrov le terroriste responsable de l'explosion de la cathédrale de Sofia.

Dimitrov envoyait une seconde lettre, le 2 novembre, toujours au sujet de Sveta Nedelja. Dans l'organe du parti nazi, il avait lu un autre article, signé J. Zimmermann, qui lui paraissait très significatif. Zimmermann confirmait les assertions de Drœscher dans les termes suivants :

« Peu après la pendaison de l'employé à l'église et des deux autres complices, arrêtés par la police, je fus reçu au Parlement par de nombreux hommes politiques, bien en vue dans le pays, ainsi que par le président du Conseil d'alors, Liaptchev.

« Je fus également reçu par le roi Boris, grâce à l'intervention du ministre plénipotentiaire allemand, Rümelin.

« Le monarque et le président du Conseil ont à plusieurs reprises exprimé leur profonde indignation et leur révolte du fait que les véritables organisateurs de l'attentat, les chefs effectifs de l'insurrection, agissant dans la coulisse, avaient pu, au moment opportun, échapper à la punition de l'Etat et laisser leurs acolytes trompés en faire les frais.

« Parmi ces instigateurs, ils ont, en premier lieu, nommé le député communiste d'alors et actuel accusé Dimitrov. Celui-ci avait été condamné par contumace à la pendaison par le tribunal militaire de Sofia. Un avis concernant sa fuite, ainsi que sa photo, se trouvaient collés sur les murs de tous les édifices gouvernementaux et publics. Voilà ce que représente ce monsieur qui n'a pu alors être pendu, mais qui joue actuellement le rôle d'innocent outragé et celui d'adversaire pacifiste des insurrections. »

En réplique à ce texte qui le visait, Dimitrov avait écrit :

« Je m'attends à ce que le procureur convoque M. Zimmermann comme témoin, afin que celui-ci puisse en personne faire devant la Cour d'aussi importantes révélations.

« Il se peut qu'il ait été déjà convoqué, mais ne disposant jusqu'à présent d'aucune information à ce sujet, je propose de mon côté que soit interrogé en tant que témoin M. Zimmermann, membre de la rédaction du journal « Völkischer Beobachter ».

Respectueusement,

G. Dimitrov. »

Tout le monde était convaincu que Gøring se servirait de l'identification de Dimitrov dans la déposition tant attendue qu'il viendrait faire le 4 novembre. Mais la lettre où Dimitrov, le 1<sup>er</sup> novembre, affirmait n'être pas Stéphane Dimitrov, et celle du 2 dans laquelle il réclamait la convocation de Zimmermann, avaient mis le président et le procureur dans le plus grand embarras. Dimitrov avait tout de suite pensé que Zimmermann et Drøescher, ayant commis la même erreur, pouvaient n'être qu'un seul et même homme. Comment une telle erreur avait-elle pu se produire et être relevée par l'accusé si tardivement dans de telles conditions ? Pour calmer Dimitrov (Georges) exigeant d'être confronté avec Job Zimmermann qui connaissait Dimitrov (Stéphane) et fréquen-

tait le roi Boris Dimitrov, le p l'affaire au pro d'office de Dir du Dr Drøesch saire Heisig ad mermann, et no

L'un ou l'aut dans le procès

Le tribunal, n système de l'in Zimmermann p La Cour aurait Drøescher et le Zimmermann, c

A la fin du p

« Le doct et qui collab mermann... »

Mais le prési démontré. » Di trov est l'organ été démenti, et voix, Dimitrov Drøescher et Zim

Le président prouvé ! »

Que doit-on p à convoquer un que la chose n'é pas confronter

Nul n'est om Prusse. Celui-ci mais aussi les e par Heller, Geo seul et même ho

On peut ima des explications neuf mois après ignorait son ide

entre Hitler et Heydrich et pour tâche que

tait le roi Boris, lequel n'ignorait pas l'existence de l'un et de l'autre Dimitrov, le président Bünger crut avoir trouvé un remède. Il remit l'affaire au procureur, et celui-ci la confia à l'avocat Teichert, défenseur d'office de Dimitrov, pour montrer à son client les fiches signalétiques du Dr Dræschler et du journaliste Zimmermann. Mais le commissaire Heisig adressa à Teichert la carte d'un autre journaliste, Willi Zimmermann, et non celle de Job Zimmermann.

L'un ou l'autre de ces journalistes pouvaient confirmer que l'accusé dans le procès n'était pas Stéphane mais Georges Dimitrov.

Le tribunal, ne doutant pas de la sincérité de l'accusé, préféra le vieux système de l'inertie. Le président ne pouvant convoquer Dræschler et Zimmermann puisqu'il ne s'agissait que d'une seule et même personne. La Cour aurait été contrainte de constater le faux serment du docteur Dræschler et le fait que celui-ci avait menti, sous le pseudonyme de Job Zimmermann, dans le « *Völkischer Beobachter* ».

A la fin du procès, Dimitrov reprocha au président son attitude :

« Le docteur Dræschler, qui est intervenu ici en qualité de témoin, et qui collabore au « *Völkischer Beobachter* » sous le nom de Zimmermann... »

Mais le président Bünger l'interrompit et protesta : « Cela n'est pas démontré. » Dimitrov insista : « Dræschler a affirmé que Georgi Dimitrov est l'organisateur de l'explosion à la cathédrale de Sofia, ce qui a été démenti, et il m'aurait vu avec Torgler au Reichstag ! » Elevant la voix, Dimitrov s'exclama : « Je déclare avec une certitude absolue que Dræschler et Zimmermann ne sont qu'une même personne ! »

Le président joua l'indignation et protesta : « Je le nie ! Ce n'est pas prouvé ! »

Que doit-on penser de ce président de tribunal se refusant obstinément à convoquer un homme qu'il savait avoir menti et se contentant de dire que la chose n'était pas prouvée : pour la bonne raison qu'il ne pouvait pas confronter Zimmermann-Dræschler avec Dimitrov ?

Nul n'est omniscient, pas même le chef des services secrets de la Prusse. Celui-ci reprit les renseignements des anciens dossiers, les bons, mais aussi les erronés. Or, au fichier de la *Zentralstelle* à Berlin, dirigé par Heller, Georgi Dimitrov et Stéphane Dimitrov figurent comme un seul et même homme.

On peut imaginer l'entretien dans lequel Hitler demanda à Gœring des explications sur les faiblesses de l'enquête de sa police secrète qui, neuf mois après la prise du pouvoir, et détenant Dimitrov en prison, ignorait son identité exacte. Cette erreur allait provoquer des disputes entre Hitler et Gœring.

Heydrich et ses services n'étaient pas en cause, puisqu'ils n'avaient pour tâche que l'exécution du plan, l'exploitation politique et judiciaire

étant réservée à Gœring, en tant que ministre de l'Intérieur de Prusse, et à Franck, responsable de la Justice à la « maison brune ». Il n'appartenait pas à Heydrich de se mêler du problème des témoins. Toutefois, sachant que Gœring ne voulait pas laisser l'affaire passer à Himmler et à lui-même, Heydrich a sans nul doute passé au crible l'expertise de Drœscher.

Comme on connaît l'homme, il a certainement procédé à une vérification, car il avait aussi ses « confidentes » à l'ambassade bulgare, comme il ressort d'une lettre de Diels, adressée le 20 décembre 1933 au SD pour connaître l'attitude du gouvernement bulgare. On apprend ainsi que le SD était renseigné par un « ami », le major Makatiev. Si Heydrich a découvert l'erreur commise par les services de Gœring, comme il est vraisemblable, Himmler s'est bien gardé d'en avertir Gœring, dont il convoitait les prérogatives de ministre de l'Intérieur.

Aussi n'est-il pas surprenant de voir Hitler collaborer directement avec l'homme de Heydrich, Nebe, sur le sort réservé aux Bulgares, plutôt qu'avec Diels, confident de Gœring.

Pourquoi la dénonciation de Helmer faite « par hasard » n'eut-elle lieu que le mardi 7 mars ? Certains peuvent estimer que ce retard constitue une objection grave à la thèse de la responsabilité nazie. Il peut paraître inexplicable que Hitler n'ait pas voulu profiter de la lancée contre le communisme qu'ont dû stimuler sa presse et sa radio.

En fait, ce retard n'était dû qu'à la subtilité machiavélique de Hitler. Arrêter les Bulgares avant le 5 mars, date des élections, eût semblé à bien des gens une coïncidence par trop excessive. Une journée de battement pour mesurer l'amplitude du succès, soit le lundi 6 ; et le mardi 7, c'était le coup de téléphone permettant l'arrestation des Bulgares. Il est impossible que Helmer — connu comme un mouchard avéré parmi ses collègues, les autres garçons du café du Bayernhof — sachant que l'on recherchait les amis de van der Lubbe, n'ait pas sauté sur le téléphone dès le 28 février.

Toujours est-il que Helmer déposa devant les juges avant les élections du 12 novembre et hors de la présence de Dimitrov, expulsé.

Qu'on me permette d'ajouter sur Helmer un témoignage personnel que j'ai reçu en 1940, de Carl Lehn, le propriétaire de la pension où j'habitais, dans la Saarlandstrasse, longtemps secrétaire du syndicat des garçons d'hôtels, de restaurants, de cafés. Il m'emmena un soir au Bayernhof. Il était un habitué de cette brasserie, voisine de chez lui, où un orchestre jouait à grand fracas de cuivres.

— Saluez

C'est celle au  
on les arrêta

— C'est p

— Par has

employé rest

Helmer exerç

— Il a su

Devant nous,

un coup de t

Lehn m'a aus

il avait vu Hel

empêcher les ge

une pancarte :

(Allemands ! dé

Dimitrov, sep

et de Heydrich

Popov me dit

expulsion n'ava

tranquillemen

remis le sténo

président Bün

« Je voud

séance du 7

la confrontat

M. le docteur

m'avait été

Docteur Teic

dès le lenden

je désire être

L'importance

mander à Teich

devait assumer.

Il ne faut pa

dans une atmos

sarcastiques de

répondre à la f

tives imposées

qui sort parfois

le défilé de tém

— Saluez ! me dit Lehn avec solennité. C'est une table historique ! C'est celle autour de laquelle Dimitrov et ses amis étaient assis, quand on les arrêta !

— C'est par hasard que...

— Par hasard ! par hasard ! répondit-il en riant. Il appela un ancien employé resté dans la maison. Le garçon assura que depuis des mois, Helmer exerçait une surveillance sur les Bulgares.

— Il a surgi comme témoin le jour où la police a eu besoin de lui. Devant nous, il n'était pas très fier, je peux vous l'assurer. C'est sur un coup de téléphone de ce salaud que la police a rappliqué.

Lehn m'a aussi certifié que lors du boycott des juifs, le 1<sup>er</sup> avril 1933, il avait vu Helmer, dans son quartier, à la tête d'une escouade de SA, empêcher les gens d'entrer chez les commerçants juifs en leur montrant une pancarte : « Deutsche wehrt euch ! Kauft nicht bei Juden ! » (Allemands ! défendez-vous ! n'achetez rien chez les juifs !)

Dimitrov, sept ans auparavant, ne se doutait pas que l'œil de Diels et de Heydrich comptait les verres de bière qu'il buvait au Bayernhof.

Popov me dit la fureur de Dimitrov quand il se rendit compte que son expulsion n'avait servi qu'à permettre à Helmer de faire sa déposition tranquillement. Il ne fut pas moins furieux du retard avec lequel lui fut remis le sténogramme de la séance. Il adressa alors ce reproche au président Bünger :

« Je voudrais faire une remarque : l'important sténogramme de la séance du 7 novembre, comprenant la déposition du témoin Helmer et la confrontation, ne m'a été remis que le 13 ou le 14 novembre par M. le docteur Teichert. En rapprochant ce fait de l'assurance qui m'avait été donnée d'être traité avec correction, je m'étonne que le Docteur Teichert n'ait pas jugé bon de me remettre ce procès-verbal dès le lendemain, ou tout au moins le jour suivant. C'est pour cela que je désire être affranchi de cette tutelle... »

L'importance de cette « omission » décida en effet Dimitrov à demander à Teichert, l'avocat d'office, de se décharger de la tâche qu'il devait assumer.

Il ne faut pas croire que le procès se déroule pendant ces trois mois dans une atmosphère imposante et sinistre. Les questions inattendues et sarcastiques de Dimitrov, les efforts désespérés du président Bünger pour répondre à la fois à ces deux impératifs contradictoires : obéir aux directives imposées et à celles de sa conscience, l'attitude de van der Lubbe qui sort parfois de sa torpeur pour rire ou lancer des phrases sibyllines, le défilé de témoins cocasses dont les maladresses incitent à l'hilarité un

public tendu à l'extrême, transformant par moments l'austère prétoire en une sorte de cirque.

Le portier du Reichstag, Hornemann, tout fier d'être le point de mire des caméras et des centaines de regards braqués sur lui, lève la main avec tant d'ostentation pour prêter son faux serment que Dimitrov sourit. L'homme, vexé, rabaisse son bras et, braquant son index, il désigne d'un doigt vengeur le Bulgare et déclare : « Celui-là que je vois rire, je le reconnais, il était au Reichstag le 27. » La salle s'esclaffe.

Encore un auquel la police a oublié de dire que Dimitrov passait son week-end à Munich.

Voici l'ingénieur Bogun : un témoin de première importance. Il n'a pas vu van der Lubbe pénétrer dans le Reichstag, mais il a vu sortir Popov. Il a commis une seule faute, celle d'alerter la police deux heures plus tard. Au début, il a déclaré avoir vu Popov à 21 h 10, mais puisqu'on s'est rendu compte qu'un terroriste qui a préparé les matériaux ne resterait pas si longtemps dans le palais, d'autant qu'on disposait de van der Lubbe, Bogun se souvient que Popov a quitté le palais à 20 h 55. « Non, il n'était pas 9 h 10 maintenant je me souviens, il était exactement 9 heures moins cinq. » Et lorsqu'il reconnaît Popov au banc des accusés, Dimitrov, facétieux, lui pose une question : « L'homme qui courait autour du Reichstag portait-il des lunettes ? » « Sûrement pas ! » Or, Popov a ôté ses lunettes avant l'entrée du témoin. On rit. Dimitrov vitupère le témoin : « D'après vos titres, je vous croyais ingénieur, vous n'êtes qu'un romancier. »

Les répliques de Dimitrov font balle. Lorsque le commandant Weberstædt vient déposer, les tribunes sont pleines pour écouter ce témoignage à sensation. Weberstædt est chef des services de la presse nazie au Parlement, il est major de réserve, commandant prussien. Sa parole ne saurait être mise en doute. Quand Dimitrov le questionne sur le fait que le 25 février il a vu van der Lubbe et Tanev porter la caisse d'essence, il déclare être allé se présenter à la commission de l'incendie pour faire sa déposition, mais son audition avait alors été fixée au 20 mars. Dimitrov a constaté que Dræschler et Weberstædt ont fait concorder leurs témoignages par une technique analogue à celle de Karwahne, Frey et Kroyer. Pour en être sûr, il pose la question à Weberstædt : « Vous êtes-vous entretenu avec Dræschler de cette affaire ? » Weberstædt avec naturel répond : « Nous en avons parlé, tout simplement. » Dimitrov réplique : « Je voulais savoir comment se conduisent aujourd'hui les officiers prussiens. »

Au docteur Rupin, député social-démocrate, qui a témoigné avoir remarqué un grand remue-ménage dans les bureaux des communistes, Dimitrov demande à quel parti il appartient. L'homme hésite, Dimitrov

en profite pour répondre : natio

Tout le monde mande sèche

Lorsque se posent questions : « Co de van der Lubbe ne l'avez-vous p ment, vous, hom

Le président raîte un témoin Dimitrov fait re députés, les jou parti, un voleur président. Pour venir Lebermann que Torgler lui président laisse

« Le 13 oc être entendu, l'incendie du il n'est pas u à la suite de fait ces lâche

Le président (s'adressant à qu'un ?

Lebermann

Le président

Dimitrov : témoin !

Lorsque, le 4 la tenue verte de à la romaine. A ministre de l'Int lui seront posées Gøring préfère lité de ministre destruction voul salué par des ap par une bonne passe aux questi Gøring, calme a

en profite pour lancer : « J'espère que vous n'avez pas honte de répondre : national-socialiste ! »

Tout le monde a compris, le président aussi. Il ne peut que réprimander sèchement Dimitrov. Trop tard. Le coup a porté.

Lorsque se présente le chauvin Panknin, Dimitrov lance en rafales les questions : « Comment, vous, avez-vous pu seulement écouter les propos de van der Lubbe ? Pourquoi avez-vous joué les agents, l'avez-vous filé et ne l'avez-vous pas dénoncé sur-le-champ ? Je ne comprends pas comment, vous, homme de droite, n'obéissez pas aux ordres de M. Gøring ! »

Le président préfère suspendre la séance et ne plus jamais faire apparaître un témoin gênant. Le 31 octobre Lebermann vient à la barre. Dimitrov fait remarquer que le cercle des témoins est bouclé. Après les députés, les journalistes, les nationaux-socialistes, et du menu fretin du parti, un voleur ! Protestations indignées du procureur général et du président. Pourtant, malgré les efforts du procureur Parisius, qui a fait venir Lebermann de Lübeck où il est détenu, pour qu'il répète à la barre que Torgler lui a proposé 14 000 marks pour incendier le Reichstag, le président laisse Dimitrov poser sa question :

« Le 13 octobre, comme il a été constaté, Lebermann a demandé à être entendu, après avoir été informé par les journaux du procès sur l'incendie du Reichstag. Il l'a d'ailleurs dit lui-même. Il est en prison, il n'est pas un homme libre. Il espère maintenant sa mise en liberté à la suite de ses mensonges ici. Je demande à l'instigation de qui il a fait ces lâches, ces infâmes...

*Le président* l'interrompant : Silence ! n'insultez pas les témoins... (s'adressant à Lebermann) : Avez-vous agi à l'instigation de quelqu'un ?

*Lebermann* : Personne ne m'a influencé.

*Le président* : Il a été répondu à la question.

*Dimitrov* : Je vous félicite, Monsieur le Procureur, au sujet de ce témoin !

Lorsque, le 4 novembre, Gøring se présente devant le tribunal, dans la tenue verte de forestier, botté, le public se lève et le tribunal le salue à la romaine. Après cette entrée spectaculaire, le président demande au ministre de l'Intérieur de Prusse s'il entend répondre aux questions qui lui seront posées ou s'il tient à présenter un exposé général de l'affaire. Gøring préfère commencer par sa diatribe antibolchevique. En sa qualité de ministre de l'Intérieur de Prusse, il a sauvé l'Allemagne d'une destruction voulue par la barbarie de l'Est. Le discours de Gøring est salué par des applaudissements nourris et prolongés du public et même par une bonne partie des correspondants de presse présents. Puis on passe aux questions. Alors le « sauvage » Bulgare gâche l'atmosphère. Gøring, calme au début, perd soudain son sang-froid. Et c'est la célèbre

controverse Dimitrov-Gœring, entrée dans les annales judiciaires comme l'exemple le plus éclatant de « l'objectivité » du ministre nazi.

*Dimitrov* : Le comte Helldorf a témoigné ici que le 27 février vers 11 heures, ils s'étaient rendus au ministère de l'Intérieur de Prusse, les leaders et les fonctionnaires communistes et sociaux-démocrates fussent arrêtés. Je demande maintenant à Monsieur le Président<sup>1</sup> : le comte Helldorf a-t-il parlé alors de cette mesure avec Monsieur Gœring, oui ou non ?

*Gœring* : A proprement parler, il a déjà été répondu à cette question. Lorsque le comte Helldorf entendit parler de l'incendie, il était parfaitement clair pour lui, comme pour chacun de nous, que cela devait être l'œuvre du parti communiste. Il avait déjà donné des instructions à ses plus proches collaborateurs. Mais je le souligne encore une fois : je l'ai naturellement appelé et lui ai dit que je devais désormais le prier de mettre aussi à notre disposition ses SA ; il a répondu qu'il avait déjà donné certaines instructions dans ce sens. J'ai assumé ainsi la responsabilité des instructions qu'il avait données, mais qui n'étaient pas encore entrées en vigueur, et je l'ai appuyé encore une fois de l'autorité de l'Etat.

*Dimitrov* : Je voudrais seulement savoir si entre 11 heures et minuit un entretien personnel s'est déroulé entre le comte Helldorf et le président Gœring.

*Gœring* : Vous venez de l'entendre : il était chez moi<sup>2</sup>.

*Dimitrov* : Les députés du parti national-socialiste au Reichstag, Monsieur Karwahne et Monsieur Frey, ont témoigné ici que, vers 11 heures, ils s'étaient rendus au ministère de l'Intérieur de Prusse, où ils avaient annoncé qu'eux-mêmes et le national-socialiste autrichien Kroyer auraient vu Torgler avec van der Lubbe le jour de l'incendie. Ces députés au Reichstag ont-ils alors parlé avec Monsieur le président Gœring ?

*Gœring* : Non.

*Dimitrov* : Monsieur le Président savait-il que Monsieur Karwahne et Monsieur Frey avaient fait une telle communication ?

*Gœring* : Le lendemain de l'incendie, j'appris qu'ils avaient communiqué cela.

*Dimitrov* : Le matin ou pendant la nuit ?

*Gœring* : Avant midi ou peut-être l'après-midi.

*Dimitrov* : Donc avant midi ou l'après-midi ?

1. Gœring occupa simultanément les fonctions de ministre de l'Intérieur de Prusse et de ministre président de Prusse.

2. Dans son témoignage devant la cour de Leipzig, Helldorf niait cette rencontre avec Gœring.

*Gœring*  
qués per

*Dimitrov*  
question  
commun

*Gœring*  
des emp  
a pu av  
quand i

*Dimitrov*  
view su  
l'arresta  
le passe  
le prési  
carte de

*Gœring*  
tellemen  
rendus.

*Dimitrov*  
la quest  
temps, à  
Je ne c  
des gens  
son enq  
résultats

*Dimitrov*  
arrêté v  
déclaré  
carte de  
commun

*Gœring*  
m'a été  
quait de  
parmi c  
dépositi  
parti et  
blement  
J'ai tran  
rogatoir

*Gøring* : Le moment auquel ces témoignages me furent communiqués peut être établi par l'audition du conseiller ministériel Diels <sup>1</sup>.

*Dimitrov* : Je voudrais qu'on établisse cela exactement, car à ma question Karwahne a répondu catégoriquement qu'il avait fait sa communication après minuit, aussitôt après l'incendie.

*Gøring* : Tous trois ont fait leurs déclarations au ministère devant des employés, et non devant moi. Je puis même ne pas le savoir. Cela a pu avoir lieu pendant la nuit ou avant midi. Je ne me rappelle pas quand ils me l'ont annoncé.

*Dimitrov* : Le 28 février, le président Gøring a donné une interview sur l'incendie du Reichstag dans laquelle il est dit : Lors de l'arrestation du communiste hollandais van der Lubbe, on a saisi, outre le passeport, sa carte de membre de parti. Comment donc Monsieur le président Gøring savait-il que van der Lubbe portait sur lui une carte de membre du parti communiste ?

*Gøring* : Je dois dire que jusqu'à présent je ne m'intéressais pas tellement à ce procès, c'est-à-dire que je ne lisais pas tous les comptes rendus. Parfois seulement j'entendais dire que vous (s'adressant à Dimitrov) étiez un homme particulièrement rusé. Je supposais donc que la question que vous avez posée était éclaircie pour vous depuis longtemps, à savoir que je ne m'occupe guère de l'enquête de cette affaire. Je ne cours pas par-ci par-là et je ne fouille pas dans les poches des gens. Si vous ne savez pas cela, je vous le dis : la police procède à son enquête sur tous les grands criminels et m'en communique les résultats.

*Dimitrov* : Les trois fonctionnaires de la police judiciaire qui ont arrêté van der Lubbe et procédé à ses premiers interrogatoires ont déclaré unanimement que l'on n'avait trouvé sur le Hollandais aucune carte de membre de parti. Je voudrais donc savoir d'où émane la communication concernant la carte.

*Gøring* : Je puis vous le dire avec précision. Cette communication m'a été faite officiellement. Si durant cette première nuit on communiquait des choses qui ne pouvaient pas être vérifiées sur-le-champ, si parmi certains fonctionnaires il était question, peut-être sur la foi des dépositions, que Lubbe aurait été porteur d'une carte de membre de parti et que cela ne pouvait être vérifié, ils le considéraient probablement comme un fait établi, et, bien entendu, me le communiquaient. J'ai transmis cette communication dès le lendemain avant midi ; l'interrogatoire définitif n'avait pas encore pris fin à ce moment. Cela n'a pas

1. A ce moment chef de la Gestapa.

d'importance en soi, car ici, au procès, il semble qu'il ait été établi que van der Lubbe n'avait pas de carte de membre de parti<sup>1</sup>.

*Dimitrov* : Le témoin est ministre président, ministre de l'Intérieur et président du Reichstag ; le ministre est-il responsable de sa police ?

*Gering* : Oui !

*Dimitrov* : Je demande : qu'a fait Monsieur le Ministre de l'Intérieur les 28 et 29 février ou les jours suivants pour que l'enquête policière établît le chemin suivi par van der Lubbe de Berlin à Hennigsdorf, son séjour à l'asile de Hennigsdorf, le fait qu'il y avait fait connaissance de deux autres personnes, et pour qu'on pût de cette manière découvrir ses véritables complices ? Qu'a fait votre police ?

*Gering* : En ma qualité de ministre, je n'ai pas suivi bien entendu les traces à la manière d'un détective ; j'ai pour cela ma police.

*Dimitrov* : Après que vous eûtes, en qualité de ministre président et de ministre de l'Intérieur, déclaré que les incendiaires étaient des communistes, que le parti communiste allemand avait fait cela avec l'aide de van der Lubbe comme communiste étranger, cette déclaration faite par vous n'a-t-elle pas servi à orienter l'enquête de la police et, plus tard, l'instruction judiciaire dans un sens déterminé, et à exclure ainsi la possibilité de chercher d'autres voies afin de découvrir les véritables incendiaires du Reichstag ?

*Gering* : Tout d'abord la loi prescrit à la police judiciaire de mener son enquête, pour tous les crimes, dans toutes les directions, où qu'elles puissent mener, partout où l'on perçoit des traces. Toutefois, je ne suis pas un fonctionnaire de la police judiciaire, mais un ministre responsable. Aussi n'était-il pas tellement important pour moi de démasquer un criminel de petite envergure, mais le parti, la conception du monde qui en étaient responsables. La police judiciaire suivra toutes les traces, soyez tranquille. Je devais seulement établir s'il s'agissait ou non d'un crime politique. Pour moi, c'était là un crime politique, et j'étais également convaincu qu'il fallait rechercher les criminels dans votre (s'adressant à Dimitrov) parti. (Menaçant du poing Dimitrov et vociférant) : Votre parti est un parti de criminels qui doit être supprimé ! Et si l'instruction judiciaire s'est orientée dans cette voie, elle n'a fait que suivre la bonne piste.

1. Admirez ce policier qui laisse communiquer à son ministre de fausses informations. Les choses sont plus simples. Le plan avait prévu une carte de membre du parti communiste, elle fut même fabriquée. Mais on renonça à cette ruse lorsqu'on s'aperçut qu'il serait facile de prouver la nature apocryphe du document. Ce même jour, le 28 février 1933, Otto von Heydebreck avait obtenu, grâce à ses relations, son frère étant haut dignitaire du parti, une photocopie de la carte de membre du parti communiste « appartenant » à van der Lubbe et éditée à Leyde. Le même jour, deux commissaires de police étaient venus retirer la photocopie, affirmant que la publication en était interdite jusqu'à l'ouverture de l'instruction judiciaire.

*Dimitrov*  
parti, qui  
globe, à sa  
entretient  
l'Allemagne  
d'un intérêt

*Le prés*  
de la prop

*Dimitrov*  
socialiste !  
sont impos  
du monde,  
en la perso

*Gering*  
Le peuple  
que vous ê  
venu ici po  
si vous étie  
qu'un malh

*Le prés*  
ici de la p  
ner si Mo  
rement de  
tions qui s

*Dimitrov*  
*Le prés*  
tement éga

*Dimitrov*  
au procès.

*Le prés*  
*Gering*

*Le prés*  
*Dimitrov*

le Président

*Gering*  
prenez gar

sorti de la

La phrase  
tions, Monsie  
photo-montag  
son box et int  
lien, vociféran  
ment antihitl

*Dimitrov* : Monsieur le Président a-t-il connaissance du fait que ce parti, qui doit être « supprimé » étend son pouvoir sur un sixième du globe, à savoir l'Union Soviétique, et que cette même Union Soviétique entretient des relations diplomatiques, politiques et économiques avec l'Allemagne et que ses commandes de fournitures économiques sont d'un intérêt vital pour des centaines de milliers d'ouvriers allemands ?

*Le président* (s'adressant à Dimitrov) : Je vous interdis de faire ici de la propagande communiste.

*Dimitrov* : Monsieur Gœring fait bien ici de la propagande national-socialiste ! (Puis s'adressant à Gœring) : Les idées du communisme se sont imposées en Union Soviétique, le plus grand et le meilleur pays du monde, et ici même, en Allemagne, elles ont des millions d'adeptes, en la personne des meilleurs fils du peuple allemand. Le savez-vous...

*Gœring* : Je vais vous dire, moi, ce que sait le peuple allemand. Le peuple allemand sait que vous vous tenez ici de façon insolente et que vous êtes venu ici pour incendier le Reichstag. Mais je ne suis pas venu ici pour vous permettre de me faire subir un interrogatoire comme si vous étiez un juge, et de me réprimander ! A mes yeux, vous n'êtes qu'un malfaiteur qui doit être pendu haut et court.

*Le président* : Dimitrov, je vous ai déjà dit qu'il ne fallait pas faire ici de la propagande communiste. Aussi ne devez-vous pas vous étonner si Monsieur le témoin est tellement ému ! Je vous interdis sévèrement de faire de la propagande. Vous ne pouvez poser que des questions qui se rapportent au procès.

*Dimitrov* : Je suis très satisfait de la réponse, Monsieur le Ministre.

*Le président* : Que vous soyez satisfait ou non, cela m'est parfaitement égal. Maintenant, je vous ôte la parole.

*Dimitrov* : Je voudrais poser encore une question qui se rapporte au procès.

*Le président* : Je vous ôte la parole.

*Gœring* : Dehors, scélérat !

*Le président* (s'adressant aux policiers) : Emmenez-le !

*Dimitrov* : Vous avez sans doute peur de mes questions, Monsieur le Président ?

*Gœring* (criant à Dimitrov qu'on emmène) : Faites bien attention, prenez garde, je vais vous régler votre compte, aussitôt que vous serez sorti de la salle d'audience ! Scélérat !

La phrase de Dimitrov : « Vous avez sans doute peur de mes questions, Monsieur le Président » allait servir à John Heartfield pour son photo-montage, représentant un Dimitrov immense penché au-dessus de son box et interpellant un petit homme massif, Gœring, en costume tyrolien, vociférant des injures. Ce photo-montage allait fournir au mouvement antihitlérien des affiches diffusées dans le monde entier.

Après cette déposition de Gøring, destinée à démasquer Dimitrov, la séance du 6 novembre tendit à démontrer que Popov était bien l'homme qu'avaient décrit Karwahne, Boghun, Helmer, etc. Neuf témoins défilerent pour prouver que Popov pratiquait l'enseignement du sabotage dans l'appartement du communiste Kämpfer.

Le percepteur Jung, voisin de Kämpfer, l'y avait vu venir au moins trente ou quarante fois. Quant à Mme Jung, sa grande occupation était d'observer à la jumelle ce qui se passait chez leur voisin. Le SA Ahrens reconnut en Popov l'homme qu'il tenait pour un juif russe, instructeur de saboteurs. Les SA Müller et Althaber affirmèrent très bien connaître ce chef de groupe terroriste. Tous pouvaient s'en donner à cœur joie ; ce n'était pas Kämpfer qui s'aviserait de les contredire, il s'était « échappé » du camp de concentration où on l'avait mis.

Quatre jours avant le déferlement vers les urnes, le numéro 3 du régime, Goebbels vint expliquer avec sa froide éloquence qu'en sa qualité de ministre de la Propagande, il avait d'autres moyens de combattre les communistes que de concevoir le plan que lui attribuait le « Livre Brun » édité à Paris. Une telle accusation, selon Goebbels, ne prouvait que le manque total de fantaisie de la propagande communiste : « Qui peut croire que je n'aie pas d'autres moyens de propagande contre les communistes qu'un tel incendie ? »

Goebbels savait parler pathétiquement lorsqu'il mentait.

Dimitrov lui demanda « si le Conseil des ministres du Reich avait pris des décisions pour mobiliser et utiliser l'ensemble des forces armées en vue de faire face à l'insurrection armée des communistes et des sociaux-démocrates ». Goebbels, alors, chercha surtout à réhabiliter son collègue Gøring, en lui rendant hommage d'avoir agi en toute liberté et dans le cadre de son ressort :

— Je dois apporter ici un éclaircissement : il n'entre nullement dans les attributions du Cabinet de s'occuper du danger communiste. C'est là la tâche du ministre de la Police. Dans un cabinet national-socialiste, il n'est pas d'usage qu'un ministre chargé d'un domaine déterminé se retranche derrière la majorité du Cabinet. Le ministre de la Police a pour tâche de prévenir et de conjurer toute menace sérieuse et toute infraction à l'ordre public. Si une action s'impose, alors le ministre de la Police met en action ses forces de police. Les détails de cette opération n'intéressent pas le Cabinet, mais le ministre est tenu de communiquer au Cabinet les mesures qu'il aura prises.

Quand Dimitrov fit observer à Goebbels que d'après le discours et les lettres circulaires du ministre de la Propagande, ainsi que les exposés de Gøring et des autres ministres, il résultait clairement que le gouvernement n'avait pas visé seulement le parti communiste, mais aussi le parti social-démocrate, le président Büniger se fâcha :

— M  
la quest

— D  
rapport

— G  
que je r

au réal

veut fai

commun

pondre

essaie d

il n'y ar

« Le

gateur c

parti co

nous ne

il existen

et le par

des quat

entre ce

dans les

avons dé

commun

auteurs

fait nous

du mond

Après av

de la Propa

— Je  
trov, aux  
que j'évi  
raison de  
tions de  
Dimitrov

Dimitr  
que dirig  
que la r  
magne e  
Espagne,  
Goebb  
mot : No  
Dimitr  
jusqu'à la

— Mais enfin, voulez-vous nous dire quel rapport a tout cela avec la question de savoir qui a incendié le Reichstag ?

— *Dimitrov* : Tout cela a un rapport, Monsieur le Président, un rapport très étroit.

— *Goebbels* : Monsieur le Président, c'est avec le plus grand plaisir que je me déclare prêt à répondre à cette question. Mais je voudrais au préalable faire une remarque. J'ai l'impression que l'accusé Dimitrov veut faire ici, devant la Cour, de la propagande en faveur du parti communiste et du parti social-démocrate. A cela je pourrais lui répondre : je sais ce que c'est que la propagande et il est inutile qu'il essaie de me faire perdre patience en me posant de telles questions, il n'y arrivera pas.

« Lorsque nous avons accusé le parti communiste d'être l'instigateur de l'incendie du Reichstag, la ligne ininterrompue allant du parti communiste au parti social-démocrate était clairement tracée ; car nous ne partageons pas le point de vue de la bourgeoisie selon lequel il existerait une différence fondamentale entre le parti social-démocrate et le parti communiste, ce qui a été confirmé par la politique allemande des quatorze dernières années. Pour nous, la seule différence existant entre ces deux partis réside dans la tactique, dans la cadence et non dans les principes, dans les positions fondamentales. Alors, quand nous avons dénoncé le marxisme en général et sa forme la plus aiguë — le communisme, comme étant les instigateurs spirituels et, peut-être, les auteurs effectifs de l'incendie du Reichstag, il est évident que de ce fait nous avons pour tâche nationale d'anéantir, de rayer de la face du monde le parti communiste et le parti social-démocrate. »

Après avoir répondu à plusieurs questions de Dimitrov, le ministre de la Propagande s'exclame :

— Je réponds aux questions pour enlever toute possibilité à Dimitrov, aux gens qui sont derrière lui et à la presse mondiale d'affirmer que j'évite de répondre ou que j'élude les questions. J'ai déjà eu raison de beaucoup d'autres personnes pour ne pas craindre les questions de ce petit agitateur communiste.

Dimitrov s'adressa alors au président Bünger :

*Dimitrov* : Monsieur le Président, je demande au témoin, en tant que dirigeant de la propagande de l'Etat, s'il a connaissance du fait que la revue « Internationale Pressekorrespondenz » paraît en Allemagne en langue allemande, en français en France, en espagnol en Espagne, en anglais en Angleterre et en tchèque en Tchécoslovaquie ?

*Goebbels* : A cette longue question, je peux répondre par un seul mot : Non !

*Dimitrov* : Le témoin sait-il que cette revue est légalement autorisée jusqu'à la fin du mois de février ?

*Le président* : Le témoin vient de vous répondre : Non ! Il ignore tout de cette revue. Avec cette réponse, la question est épuisée.

Goebbels préférait passer devant le tribunal pour un ministre de la Propagande mal renseigné. Il se gardait bien de révéler quoi que ce fût au sujet de Dimitrov, qui était en fait l'animateur de cette revue.

Il n'y eut pas un mot dans la presse ou la radio allemande sur le ministre mal renseigné. La radio fut en revanche intarissable sur la manière dont Goebbels avait réduit au silence le « petit agitateur bolchevique ».

Le 11 novembre, Kämpfer, l'« évadé », était repris à la frontière sarroise à l'instant même où il allait passer en France. La radio put annoncer à la veille des élections la grosse prise que venait de faire la police dont on soulignait la vigilance. Kämpfer, précisait-on, avait avoué avoir hébergé Popov et travaillé avec lui, pour le compte du Komintern et du P.C.A.<sup>1</sup>.

1. La fuite de Kämpfer a sans doute été organisée par la police secrète pour le prendre en flagrant délit « de fuite et de trahison ». Encore une petite provocation à côté de la grande. Kämpfer qui jusque-là avait toujours nié connaître Popov se souvint soudain qu'il ne lui restait pas d'autre ressource pour sauver sa tête que « ses aveux ».

La publi  
au Reichst  
séance) mit  
dait au pro  
vée à la co

Derrière  
ductions de  
mieux illus  
l'auditoire  
Face au tr  
participant  
nationale. A  
les experts  
quante cir  
rendus des  
la guerre,  
de la Prop  
ondes trois  
dique, crim  
accusés éta  
Il est vrai  
récepteurs,  
d'auditeurs  
magne tout  
les cantine

## II

### La sentence à double tranchant

La publicité tapageuse dont furent entourées les séances qui se tinrent au Reichstag du 10 octobre au 10 novembre 1933 (de la 13<sup>e</sup> à la 41<sup>e</sup> séance) mit en lumière l'importance que le gouvernement de Hitler accordait au procès. La salle aménagée pour la cour était autrefois celle réservée à la commission du budget.

Derrière les juges en toge rouge, les parois étaient ornées de reproductions de plans du souterrain et de l'étage principal du Reichstag pour mieux illustrer « le trajet de van der Lubbe ». On suggérait ainsi à l'auditoire que le Hollandais était vraiment passé par la salle plénière. Face au tribunal, les places réservées au gouvernement et aux autorités participant au procès. Derrière elles, les 125 places de la presse internationale. A droite du podium de la cour, le pupitre pour les témoins et les experts, à gauche les bancs des accusés et de leurs défenseurs. Cinquante circuits téléphoniques assuraient les transmissions des comptes rendus des journalistes. La radio allemande enregistrait les séances. Après la guerre, on découvrit 7 000 disques stockés par les soins du ministère de la Propagande. Les dépositions des témoins étaient diffusées sur les ondes trois fois par jour. De plus, de longs commentaires d'ordre juridique, criminologique et bien entendu des tirades sur la « bestialité » des accusés étaient offerts à quelque 30 millions d'auditeurs de la Rundfunk. Il est vrai qu'à cette époque, la radio ne comptait que 5,2 millions de récepteurs, qui suffisaient toutefois à assurer une écoute de 30 millions d'auditeurs, car le ministère de la Propagande avait organisé dans l'Allemagne tout entière des salles d'écoute, surtout dans les usines, les bureaux, les cantines, les camps de travail, les casernes et les auberges de la jeu-

nesse<sup>1</sup>. Aux auditeurs, s'ajoutaient les dizaines de millions de lecteurs de la presse quotidienne et hebdomadaire.

Le procès fut un événement unique, une chance inouïe pour Goebbels et ses méthodes en vue de conditionner les esprits. C'est ce que nous a déclaré le professeur Emil Dovifat, l'expert le plus connu de la propagande du III<sup>e</sup> Reich, devenu après la guerre directeur de l'Institut de presse à l'université de Berlin-Ouest.

Goebbels n'a pas manqué cette occasion d'exploiter au maximum la radio. L'incendie du 27 février et le spectacle judiciaire forment un tout sur le plan de la propagande, une seule machination bien coordonnée et orchestrée par le chef de la propagande nazie. Ce sont deux pièces écrites par le même auteur : Goebbels. Le peuple n'a pas pu résister au monopole et aux lois de la propagande conçues par Goebbels.

La propagande atteignit son apogée le 11 novembre avec la déposition du commissaire principal, Braschwitz, qui accusa Dimitrov d'avoir voulu détruire le Reichstag et le château impérial. En sa personne c'était la police de la république de Weimar venant à la barre jurer que Hitler avait sauvé le monde de la barbarie menaçante, introduite en Allemagne par l'étranger.

Dimitrov, dans ses notes écrites en prison, s'était plaint d'avoir été un jour amené dans le préau de la prison de Moabit pour être confronté avec une femme qu'il n'avait jamais vue. Elle le toisa de la tête aux pieds, avec dédain, puis déclara catégoriquement qu'elle le reconnaissait pour l'individu qui, le 27 février vers 15 heures, discutait mystérieusement dans un café de la Dusseldorfer Strasse avec l'incendiaire van der Lubbe.

Quand Braschwitz rédigeait consciencieusement son rapport sur le rendez-vous du 27 février entre Dimitrov et le Hollandais, en spécifiant que cette rencontre avait eu lieu « six heures avant que l'incendiaire ne se soit rendu au Reichstag », il ignorait que ce jour-là Dimitrov se trouvait à Munich où il assistait à une réunion du P.C. yougoslave qui dura deux jours, les 26 et 27, et dont la police de Berlin n'avait pas eu connaissance. Quand Dimitrov put prouver que la femme mentait, Braschwitz, prudent, raya simplement le nom de la femme de sa liste des témoins<sup>2</sup>.

Cette femme, tout comme le garçon de café Helmer, Grothe et tant d'autres était une indicatrice de la police.

Dimitrov n'avait pas été tiré de l'anonymat où il se tenait par la dénon-

1. La radio allemande atteignait dès le 1<sup>er</sup> janvier 1934 le nombre de 5 526 007 récepteurs. Goebbels avait d'ailleurs lancé un petit récepteur à bon marché appelé « Volksempfänger ».

2. Mais Dimitrov a écrit à ce sujet : « Nous pouvons imaginer quel rôle important aurait joué sa déposition (celle de la femme) si je n'avais pas été à Munich ces jours-là, mais à Berlin ». *Der Leipziger Prozess*, Berlin, 1946, p. 27.

ciation d'  
celle-ci av

Le cara  
lumière à  
chwitz vin  
Dimitrov,  
plusieurs  
où étaient  
cement de  
du châtea  
als nation  
Reichstag  
3 mars 19  
(service d

Il est e  
l'Allemag  
qu'était B  
ignorer q  
naïves et

Dimitro  
lui avait-  
affirma q  
dont Dim

Pour a  
les comm

Pour p  
soutint av  
le commi  
le Reichs  
l'adjoint  
signalait  
découvert

« J  
à reco  
visible  
et déc

Il ne p  
fonctionn

Brasch  
hasard, il  
la serviet  
que Dim  
Lubbe l'a

ciation d'un garçon de café, mais tout simplement par la police, quand celle-ci avait jugé l'instant propice.

Le caractère et le rôle du commissaire Braschwitz apparurent en pleine lumière à la 36<sup>e</sup> séance du procès, le 11 novembre 1933, à Berlin. Braschwitz vint déclarer qu'au cours des perquisitions dans l'appartement de Dimitrov, à la suite de son arrestation, on avait trouvé dans ses papiers plusieurs pièces à conviction. Notamment un plan de la ville de Berlin où étaient indiqués par des croix les monuments à détruire et l'emplacement de la légation des Pays-Bas, des cartes postales du Reichstag et du château impérial, et enfin un tract intitulé « Die Reichstagbrandstiftung als nationalsozialistische Provokationsstück entlarvt » (L'incendie du Reichstag dévoilé comme une provocation national-socialiste), daté du 3 mars 1933, émanant du « Pressestelle des Zentralkomitees des KPD » (service de presse du Comité central du P.C. d'Allemagne).

Il est exclu qu'un homme comme Dimitrov, ayant décidé de quitter l'Allemagne, détînt chez lui de pareils documents. Et le policier averti qu'était Braschwitz, chargé de réprimer les activités de gauche, ne pouvait ignorer qu'un militant chevronné ne garde pas chez lui des armes aussi naïves et nuisibles pour lui.

Dimitrov nia formellement les assertions de Braschwitz. Pourquoi ne lui avait-on pas montré ce tract lors de son arrestation ? Braschwitz affirma qu'il l'avait fait, — ce que signalait d'ailleurs le procès-verbal dont Dimitrov aurait lu le texte mais qu'il se serait refusé à signer.

Pour authentifier ses dires, Braschwitz disposait de deux sous-ordres : les commissaires Holzhäuser et Gast, qui avaient arrêté Dimitrov.

Pour prouver l'authenticité des pièces soumises au tribunal, Braschwitz soutint avoir aussitôt déposé dans son coffre-fort le matériel apporté par le commissaire Steinbach, qui avait remarqué d'emblée la croix indiquant le Reichstag. Braschwitz avait ensuite confié les pièces pour examen à l'adjoint en criminologie Kynast, qui à son tour découvrit qu'une croix signalait la légation néerlandaise. Braschwitz, auquel Kynast fit part de sa découverte, déclara au tribunal :

« J'avais déjà étudié une fois le matériel, les signes étaient difficiles à reconnaître car ils étaient très fins, exécutés au crayon. Ils n'étaient visibles qu'avec une loupe. J'ai de nouveau étudié le plan à la loupe, et découvert d'autres signes marquant le château. »

Il ne pouvait être question d'incriminer de falsification ou d'erreur trois fonctionnaires ayant, séparément, constaté à peu près les mêmes faits.

Braschwitz ne s'en tint pas là. Ces croix pouvant être l'effet d'un hasard, il avait déposé au dossier deux cartes postales « trouvées » dans la serviette de Dimitrov : le Reichstag et le château. Il fallait en déduire que Dimitrov, le plan à la main, avait montré sur les cartes à van der Lubbe l'aspect des palais qu'il lui faudrait détruire.

Braschwitz, toutefois, n'avait soufflé mot de l'Hôtel de Ville que pourtant on avait tenté d'incendier. C'eût été un peu trop.

Dimitrov réfuta les affirmations de Braschwitz. Non, il n'avait pas eu de plan de Berlin, marqué de croix. Quant aux cartes postales, il en avait acheté une série qu'il adressait au fur et à mesure à ses amis. Il ajouta que, jusque-là, l'accusation ne lui avait jamais fait valoir ces faits. Réponse de Braschwitz : « Je n'ai rien à dire de plus là-dessus. » Et comme Dimitrov insistait sur cette construction artificielle et sur les mensonges du témoin, le commissaire fit ce commentaire dédaigneux :

— J'ai l'impression qu'il veut se donner de l'importance.

Le président se contenta de constater que le témoin ne démordait pas de ses déclarations !

C'est le 11 novembre 1933, à la veille des élections imposées par Hitler pour faire plébisciter par le peuple sa politique antibolchevique, le réarmement et l'abolition du « diktat » de Versailles, que Dimitrov fut mis en cause de cette façon inattendue. On espérait que, pris de court, il ne pourrait pas répondre à cette attaque et qu'ainsi on impressionnerait les masses. En effet, à la radio, le commentateur de Goebbels insistait sur les dépositions des policiers. Elles avaient prouvé que Dimitrov était l'instigateur des attaques de van der Lubbe contre le Reichstag.

Après la guerre, Braschwitz allait totalement oublier le rôle qu'il avait tenu devant la Brandkommission. Il affirmerait avoir toujours été convaincu que van der Lubbe avait été l'unique incendiaire : il en avait informé Gœring, mais celui-ci lui avait répondu que personne ne prendrait cette accusation au sérieux. Il assurerait avoir désapprouvé les directives de Gœring et la façon dont fut organisé le procès.

Le Führer avait annoncé le dimanche 14 octobre que son pays cessait de siéger à la Conférence du désarmement à Genève et que le Reich allait sortir de la S.D.N., enfin que les élections auraient lieu le 12 novembre.

Durant quatre semaines, la propagande donna à plein. On gava le peuple allemand de la gigantesque aventure judiciaire et policière de l'incendie du Reichstag.

L'arrestation à la frontière du dangereux « traître » Kämpfer, qui avoua sa collaboration avec Popov, vint juste à point.

Le lendemain, le dimanche 12, le peuple allemand allait devoir se prononcer sur un texte ainsi conçu : « Approuves-tu, toi, homme allemand, et toi, femme allemande, la politique de ton gouvernement du Reich ? Es-tu prêt à reconnaître solennellement qu'elle est l'expression de ta propre conception et de ta propre volonté ? » Les Allemands allaient devoir aussi élire un nouveau Reichstag. Un seul parti était reconnu et

admis à p  
allemand,

40 500  
2 100 000  
la politique  
d'opposan

Le lend  
de tout se  
d'amour e

Le chef  
férentes a  
commenta  
de protest  
mulaient  
parmi eux  
leurs voix  
dénonçant

L'ensembl  
« livre rév  
et André  
contre la  
venir à l'a  
il exprima  
libérer les

Le 1<sup>er</sup>  
commissio  
Lutétia, à  
méthodes

Meeting  
ambassade

Dès le  
à New Yo  
et le pog  
100 000.  
des buts  
une persé  
tisme.

D'autre  
préparé le  
trouvait à  
dans l'été  
ne convai  
un psycho

admis à prendre part à ces élections : le parti national-socialiste ouvrier allemand, le mouvement de Hitler.

40 500 000 allemands votèrent oui, soit 95,1 % des électeurs. 2 100 000, soit 4,9 % votèrent non sur la question de l'approbation de la politique. Et 39 600 000 donnèrent leurs voix à la liste unique. Pas d'opposants. 3 300 000 bulletins furent déclarés « nuls ».

Le lendemain, Hitler remercia le peuple allemand de « s'être prononcé de tout son cœur et d'une façon éclatante pour une politique sincère d'amour et de paix ».

Le chef des services de presse pour l'étranger, Hanfstaengl, et les différentes ambassades du Reich rapportaient chaque jour à Hitler les commentaires du procès provenant des cinq continents. Les télégrammes de protestations et les pétitions envoyés de différentes capitales s'accumulaient sur le bureau du chancelier. Les esprits les plus illustres, et parmi eux les émigrés tels qu'Albert Einstein et Thomas Mann, élevèrent leurs voix. Le « Livre brun » édité par un groupe d'émigrés à Paris, dénonçant la provocation du Reichstag, fut traduit en quinze langues. L'ensemble de la presse mondiale reprenait de larges extraits de ce « livre révélateur ». Le comité de Paris où Romain Rolland, André Gide et André Malraux déployèrent une grande activité, mobilisait la France contre la terreur brune. Le 17 juin déjà, Romain Rolland avait fait parvenir à l'ambassadeur allemand à Paris, Kœster, une lettre dans laquelle il exprimait au nom du comité antifasciste le désir de voir au plus tôt libérer les accusés.

Le 1<sup>er</sup> septembre, le juriste suédois Georg Branting, au nom de la commission de défense, avait tenu une conférence de presse à l'Hôtel Lutétia, à Paris, dans laquelle il attaqua en termes très violents les méthodes de l'enquête et les « faux » présentés au procès de Leipzig.

Meetings et manifestations se multiplièrent, notamment devant les ambassades et les consulats allemands.

Dès le 5 avril, 20 000 hommes avaient manifesté à Madison Square, à New York, contre les arrestations opérées après l'incendie du Reichstag et le pogrome antisémite. Les manifestants, depuis, se comptaient par 100 000. Cette agitation déçut fortement Hitler, en lui démontrant l'échec des buts qu'il s'était fixés avec le procès : l'opinion se montrait rétive à une persécution brutale de ses adversaires et à une flambée d'antisémitisme.

D'autre part, Hitler s'était rendu compte que ses policiers avaient mal préparé les dossiers du procès. Dimitrov n'était pas « Stefan » ; il se trouvait à Munich, le jour de l'incendie ; Popov n'était pas encore à Berlin dans l'été 1932 ; les cartes postales et les « croix » sur le plan de Berlin ne convainquaient personne ; le témoin-vedette de Heisig, Grothe, était un psychopathe ; l'absence de matières inflammables invoquée au départ,

ne résistait pas aux expertises de Gemp, le directeur des pompiers, et d'autres spécialistes ; les accusations contre Thälmann et les juifs ne tenaient pas davantage. Il eût été par trop dangereux de poursuivre sur ce sol glissant. Hitler, pour le moment, ne voulait plus heurter l'opinion mondiale. Il cherchait au contraire à lui offrir des apaisements tangibles. Libérer les accusés qui ne savaient rien du secret de l'incendie ne présentait aucun risque. Hitler, tout au contraire, faisait ainsi un geste « humain et généreux ».

Pour la Noël, on apprendrait donc que le procès s'était terminé de façon honorable par la condamnation d'un criminel, et que la Haute Cour de Leipzig ne condamnait jamais lorsqu'il existait le moindre doute en faveur des accusés. Plus question d'accuser Thälmann et les juifs Singer, Kempner et Bernstein.

Oui, décidément, tout avait changé. La politique était différente. Faut-il attribuer l'attitude du tribunal aux protestations venues de l'étranger, comme l'affirment les communistes, ou à l'objectivité des juges, comme le prétendirent les nazis ? J'ai voulu en avoir le cœur net et j'ai posé la question à Popov.

— Assurément, m'a-t-il répondu, les protestations ont joué un rôle, mais elles n'atteignaient pas le tribunal ; quant à son objectivité, laissez-moi rire ! Faites le compte. Les deux juges d'instruction, Vogt et Læsche étaient des hommes du régime. Sur les cent soixante-dix témoins convoqués par le procureur, une bonne douzaine étaient des fonctionnaires de la police politique et criminelle et environ une vingtaine des détenus politiques, avec tout ce que ces deux mots accolés peuvent représenter de pressions. A mon avis, le changement fut le fait de Dimitrov. Non pas à cause de l'embarras dans lequel il a souvent jeté les juges : cela les aurait plutôt incités à se montrer plus durs. Mais c'est surtout parce que Dimitrov a défendu ouvertement ses positions politiques qu'il a impressionné les foules et obtenu l'appui du gouvernement et du peuple soviétiques. Hitler n'a pu faire condamner un personnage de cette classe. De plus, il a dû constater que malgré toute leur astuce, les juges et les policiers avaient finalement mal organisé le procès.

Soudain, Dimitrov put plaisanter avec le président sans avoir à craindre d'être expulsé de la salle. Avant le 14 novembre, le Bulgare l'avait été à cinq reprises, mais pas une seule fois après cette date, bien que ses attaques fussent plus violentes et plus mordantes. Le 16 novembre, Dimitrov pouvait recevoir dans sa cellule sa mère venue de Bulgarie. Faveur que l'on avait refusée à van der Lubbe dont l'isolement demeurerait total.

Popov m'explique comment, dès le lendemain des élections, il s'est aperçu que le vent avait changé. On avait bien voulu convoquer sa logeuse et le mari de celle-ci, les Sobetski, pour vérifier l'alibi qu'il avait

donné : «  
de me tr

Comm  
pour at  
conseiller  
ce qu'il e

—  
cinq r  
Dimitr  
interp  
ainsi !  
l'aura  
mais i  
foi av

Le 13  
durant tr  
on l'ente  
Par là m  
venue en  
soulèvem  
il réclam  
tement n  
la voie d

Le pr  
Or, celu  
aurait d  
donné so  
en raison  
à une so

Cette  
tique ex  
nieuse »  
secret si  
long du  
ble de s  
Seuffert,  
instrume  
tribunal  
général,  
avec les  
sants. P  
formule  
croire à

donné : « Le 27 au soir, j'ai passé la soirée au cinéma, d'où impossibilité de me trouver avec van der Lubbe. »

Comme j'avais remarqué que le tribunal s'était arrangé, dès ce moment, pour atténuer la gravité des reproches que Dimitrov adressait à Vogt, conseiller à la cour et chef de l'enquête judiciaire, je demandai à Popov ce qu'il en pensait. Un incident lui revint aussitôt en mémoire :

— Dimitrov voulait savoir pourquoi Vogt nous avait gardés pendant cinq mois, les mains enchaînées. Vogt se défendit en soutenant que Dimitrov l'avait attaqué physiquement. Sur quoi, Tarapanov, notre interprète, déclara catégoriquement : « Jamais Dimitrov n'a pu agir ainsi ! » Et bien, ça n'a pas été plus loin. Huit jours plus tôt, Tarapanov l'aurait senti passer !... Tarapanov était employé par les Allemands mais il était Bulgare avant tout. Il n'avait pas pu supporter la mauvaise foi avec laquelle Vogt s'en était pris à Dimitrov et à nous.

Le 13 décembre, le procureur prononçait son réquisitoire. Alors que durant trois mois, la presse et la radio avaient vitupéré les trois Bulgares, on l'entendit demander leur acquittement, « faute de preuves suffisantes ». Par là même, il abandonnait l'accusation portée contre eux : à savoir leur venue en Allemagne comme émissaires du Komintern pour préparer le soulèvement que l'incendie du Reichstag devait déclencher. En revanche, il réclama contre Torgler la peine capitale. Ainsi l'affaire devenait strictement nationale, et l'on avait évité de continuer à mettre en cause, par la voie du Komintern, la III<sup>e</sup> Internationale.

Le procureur requit également la peine capitale contre van der Lubbe. Or, celui-ci, présenté par la police comme manœuvré par les Bulgares, aurait dû comme eux bénéficier de la « clémence du tribunal », étant donné son inexpérience politique, les influences qu'il avait subies et aussi en raison de son appartenance, suivant les conceptions raciales des nazis, à une souche d'origine germanique : les Néerlandais.

Cette « clémence » eût mieux cadré avec les vues de Hitler en politique extérieure et donné un démenti éclatant à la campagne « calomnieuse » de l'étranger prétendant que le jeune homme était détenteur d'un secret si grave que, pour le faire taire, les nazis l'avaient drogué tout au long du procès. Durant les dernières audiences, il n'était plus guère capable de se défendre, encore moins de se disculper. Son avocat d'office, Seuffert, semblait s'appliquer à prouver qu'il avait agi « seul », mais comme instrument de forces subversives, et c'est sous cet angle qu'il invita le tribunal à la bienveillance. Il ne combattit pas la thèse du procureur général, bien qu'il eût été établi que van der Lubbe n'avait aucun rapport avec les Bulgares, le parti communiste et les autres organisations d'opposants. Pour mettre hors de cause le gouvernement, il utilisa cette habile formule : « Quand Goebbels apprit la nouvelle de l'incendie, il n'a pu croire à une chose si monstrueuse. »

Le président, excédé de la longueur de l'intervention de Dimitrov en faveur de ses coïnculpés, l'interrompt : « Vous devez passer à votre défense personnelle, sans quoi le temps vous fera défaut. » Mais Dimitrov continua à tenter d'éclaircir le cas de van der Lubbe. Dans son ultime déclaration, il s'écria :

« Qui est van der Lubbe ? Un communiste ? Pas du tout ! Un anarchiste ? Non ! C'est un ouvrier déclassé, c'est une épave rebelle de la société, une créature dont on a abusé, qu'on a utilisée contre la classe ouvrière. Non, il n'est pas communiste ! Il n'est pas anarchiste ! Pas un seul communiste au monde, pas un seul anarchiste ne se comporterait devant la cour comme le fait van der Lubbe. Les anarchistes commettent souvent des actes insensés, mais, devant les juges, ils revendiquent toujours leurs responsabilités et expliquent leurs buts. Si un communiste faisait quelque chose d'analogue, il ne se tairait pas devant la cour, alors que quatre innocents sont au banc des accusés à ses côtés. Non, van der Lubbe n'est pas un communiste, ni un anarchiste — il est l'instrument dont a abusé le fascisme !

« Certes, le malheureux dont on a abusé, que l'on a utilisé au préjudice du communisme, ne peut rien avoir de commun ni avec le président de la fraction communiste au Reichstag, ni avec les communistes bulgares !

« Je dois rappeler ici que le 28 février au matin, Gøring a publié un communiqué sur l'incendie. Ce communiqué annonçait que Torgler et Kœnen s'étaient enfuis des locaux du Reichstag à 10 heures du soir. Cette nouvelle fut répandue dans tout le pays. Le communiqué disait que l'incendie avait été allumé par des communistes. Toutefois, on n'a pas fait d'enquête sur les agissements de van der Lubbe à Henningsdorf. L'homme qui passa la nuit avec van der Lubbe à l'asile de police n'a pas été retrouvé... »<sup>1</sup>

La police laissa durant onze mois van der Lubbe jouer son rôle d'auguste tragique, sûre qu'elle était que la loi spécialement élaborée pour son cas serait appliquée dans toute sa rigueur.

Pendant trois mois, le tribunal eut en face de lui un infirme, à peine capable de répondre par des oui ou des non aux questions qui lui étaient posées, bredouillant des bribes de phrases qu'il fallait lui arracher. Alors que dans les deux jours consécutifs à l'incendie, les policiers avaient tiré de lui plus de trente pages d'aveux minutieux et précis, comme si l'inculpé avait tenu à « s'enfoncer » lui-même davantage, en employant

1. « Le procès de Leipzig », Sofia, 1964, pp. 180, 181.

une logiq  
que van d  
mais ne l

Au pr  
Joachim  
et les «  
dance de

Pourqu  
de la poli  
mer que  
selon la l  
soumise.

« Rinus,  
peine de

C'est s  
jusqu'à e  
aussi rem

Dans l  
dre aux q  
pour le c

— Pou  
Lubbe, d  
léthargie ?

—  
pain n  
sieurs

sur l'a  
de pai

— L

Il n'éta

— L  
gues a  
par acc  
avec le  
autres  
comme

— S  
comme

— C  
commis  
comme  
les ave  
songe,

une logique et des termes de criminalité. Et cela, sans interprète, alors que van der Lubbe, on le sait désormais, comprenait assez bien l'allemand, mais ne le parlait qu'à peine.

Au procès, on avait convoqué un interprète de langue hollandaise, Joachim Meyer-Collings, qui, consciencieusement, traduisait les « oui » et les « non », émis par van der Lubbe. Les apparences de l'indépendance de la justice étaient sauvées.

Pourquoi n'avait-on pas fait appel à un interprète durant l'interrogatoire de la police ? Les commissaires qui y procédèrent ont eu le front d'affirmer que le « criminel » s'exprimait admirablement en allemand et que, selon la loi, il avait lui-même lu et signé la déposition qui lui avait été soumise. Or, son frère Jan et ses amis sont tous d'accord pour déclarer : « Rinus, après toutes les opérations qu'il avait subies, et qui sortait à peine de l'hôpital, était bien incapable de lire quoi que ce soit. »

C'est sur cette déposition préparée, au sujet de laquelle le tribunal alla jusqu'à exprimer aux policiers sa satisfaction d'un « travail technique aussi remarquable », que van der Lubbe fut jugé.

Dans l'état de prostration où il se trouvait, l'accusé n'avait pu répondre aux questions posées par l'avocat néerlandais, envoyé par ses parents pour le défendre.

— Pouvez-vous, ai-je demandé à Popov, confirmer que van der Lubbe, durant le procès, était continuellement maintenu en état de léthargie ? En avez-vous des preuves ?

— Dimitrov et moi en étions sûrs. Le SS qui nous apportait le pain nous passait à travers le guichet l'assiette où se trouvaient plusieurs morceaux ; nous pouvions prendre un de ces morceaux, mais sur l'assiette il y avait aussi un sac en papier contenant une tranche de pain et marqué van der Lubbe.

— Mais van der Lubbe aurait pu remarquer cette discrimination. Il n'était pas stupide.

— Il n'était pas stupide, non, mais déjà abruti. L'action des drogues absorbées quotidiennement, même en faibles quantités, s'accroît par accumulation. D'ailleurs, nous l'avons entendu se disputer parfois avec le SS, à propos du pain : « Donnez-moi du pain, le même qu'aux autres ! » disait-il. Il voulait prendre un des morceaux dans l'assiette, comme nous. Le gardien lui refusait : « Ce n'est pas pour vous ! »

— S'imaginait-il, comme on l'a dit, qu'il entrerait dans l'histoire comme un personnage exceptionnel ?

— C'est une fumisterie, lancée par les nazis et surtout par le commissaire Heisig, qui a présenté van der Lubbe devant le tribunal comme un révolutionnaire fanatique, capable de se jeter dans toutes les aventures d'ordre politique. Les nazis avaient besoin de ce mensonge, pour se tirer de l'impasse.

— Vous qui êtes un ancien révolutionnaire, pensez-vous qu'un garçon de vingt-trois ans qui risque un tel coup puisse soudain tomber dans une crise de dépression aussi profonde que celle où il semblait être plongé, devant la cour de justice ?

— En tout cas, comme révolutionnaire, je condamne la propagande par l'action terroriste. Mais il me semble que si van der Lubbe avait agi de la sorte pour un groupe de terroristes ou pour son propre compte, il aurait eu une autre attitude, d'autant qu'il s'était laissé prendre sur le fait et qu'il avait reconnu son crime. Il a donné au contraire l'impression de ne pas vouloir se vanter de son acte. En tout cas, il montrait visiblement qu'il ne l'approuvait plus.

— Etait-il en mesure de se prononcer contre cet acte ?

— C'est une question très importante. S'il avait ouvertement exprimé ses regrets, il aurait fallu chercher les motifs, les complices, mais puisqu'il se taisait, sauf de brèves réponses, le tribunal n'avait qu'à faire comparaître les commissaires. Pourquoi ce révolutionnaire fanatique se serait-il montré plus explicite devant les policiers que devant le tribunal, cette tribune où il aurait pu expliquer son geste ? Dimitrov ne s'en est pas privé. Van der Lubbe avait devant lui un bon exemple. Je crois au van der Lubbe que j'ai vu et non à celui que Heisig nous a présenté.

Pourtant, le 23 novembre, van der Lubbe émergea de son apathie. Ce fut une lutte désespérée, tragique, celle d'un homme désabusé, d'un malheureux intoxiqué :

« Nous avons eu trois procès, une fois à Leipzig, une deuxième à Berlin et nous voilà encore à Leipzig. Quand la sentence sera-t-elle prononcée et exécutée... ? Oui, j'ai incendié le Reichstag, mais comment j'y suis arrivé, cela, c'est autre chose... Ça dure maintenant depuis huit mois ! Je ne suis pas du tout d'accord avec le procès comme vous le menez ! J'attendais un autre procès. J'ai incendié avec ma veste la salle des séances. C'était très simple. Mais tout ce qui se passe autour, c'est une autre affaire... Sur la question de la culpabilité non plus, je ne peux pas être d'accord... »

Comme on lui demandait s'il avait allumé seul les multiples foyers dans la salle des séances, il répondit : « Je n'ai jamais dit ça ! »

Le président Büniger, qui savait l'importance attachée au procès par le régime et l'incapacité où se trouvait l'accusé d'expliquer comment le grand feu avait pu prendre dans la salle plénière, osa poser la question :

« Dans ce cas, qui l'a fait ? »

Le président s'attendait à entendre répondre l'accusé, comme il l'avait fait jusque-là : Moi !

Mais van der Lubbe, après un instant de réflexion, balbutia :

« Je n  
Et Bün  
comprom  
maintenan

« Je  
l'humai  
tous le  
deman  
prison.

Van de  
aussi cont  
à faire ét  
cherchait  
der Lubbe  
aux autre  
conditions

Naturel  
mettre à l  
van der L  
la courte  
venu inof  
avoir le d  
à van der

« Q  
le prés.  
Les ext  
sont rével  
che de la

Dim  
étudié,  
du pro  
d'accus  
tous le

Le p  
procès.  
concern  
d'autre  
vous a  
L'avez-  
vous a

L'int  
« lorst  
ensuite

« Je ne peux pas le dire, demandez... aux autres ! »

Et Bünger, au lieu d'insister, posa en hâte d'autres questions moins compromettantes, mais van der Lubbe qui se sentait traqué, convaincu maintenant qu'on voulait lui faire payer les pots cassés, s'écria :

« Je n'en peux plus ! Ce qui se passe ici est une trahison contre l'humanité. Je réclame ma sentence, je n'en peux plus ! Je ne veux pas tous les jours cinq fois le même plat, et que chaque fois l'on me demande s'il est bon !... Je ne peux pas continuer cette lutte dans la prison. »

Van der Lubbe ne protestait pas seulement contre la nourriture, mais aussi contre la tournure du procès. Il comprenait qu'on voulait l'obliger à faire étalage de sa seule responsabilité, et, lors même que le tribunal cherchait à obtenir un aveu plus clair, afin de réfuter les critiques, van der Lubbe trouva enfin la force de prononcer cette phrase : « Demandez... aux autres ! », et de s'élever contre les méthodes du tribunal et les conditions de sa détention.

Naturellement, Bünger décida une suspension d'audience pour permettre à l'accusé de se remettre de sa fatigue. Lorsque l'audience reprit, van der Lubbe était de nouveau tombé dans sa torpeur, ayant, pendant la courte pause, été « réconforté » par un morceau de pain. Il était redevenu inoffensif, au moment où, d'après la procédure, Dimitrov allait avoir le droit de lui demander des explications. Les questions de Dimitrov à van der Lubbe tombèrent dans le vide.

« Questionnez par mon entremise et non de façon directe ! » ordonna le président.

Les extraits suivants du compte rendu sténographique de cette audience sont révélateurs des conditions dans lesquelles s'est poursuivie la « recherche de la vérité ».

*Dimitrov* : Avant tout, je voudrais savoir si van der Lubbe a étudié, s'il a lu et bien compris l'acte d'accusation avant l'ouverture du procès. A-t-il reçu une traduction en langue hollandaise de l'acte d'accusation, ou ne dispose-t-il que du texte en allemand, comme tous les autres accusés ?

*Le président* : Cette question n'a absolument rien à voir avec le procès. Les questions que le code de procédure pénale envisage ne concernent, comme je l'ai dit, que la question de la culpabilité et rien d'autre. Mais, malgré cela, van der Lubbe, je veux vous demander si vous avez bien compris l'acte d'accusation qui vous a été remis ? L'avez-vous compris tout seul, ou vous l'a-t-on traduit, ou enfin vous a-t-on communiqué l'essentiel de son contenu ?

*L'interprète* : Il a commencé par dire : « acte d'accusation ». Puis : « lorsqu'on m'a arrêté, je me le représentais très clairement ». Il a ensuite prononcé des bouts de phrases incohérentes, qu'il n'achevait

pas, et puis il a dit : « En prison, il se passait quelque chose avec l'humeur ou les voix des gens. Après cela, je ne pouvais plus le lire seul, parce que les gardiens étaient là. Mais je l'ai lu quand même jusqu'au bout. »

*Le président* : A-t-il compris tout ce qui le concerne ?

*Van der Lubbe* : Non, pas tout à fait ! Ce que j'ai lu dans l'acte d'accusation, je ne l'ai pas compris tout à fait...

*Le président* : Mais il a été maintes fois interrogé au cours de l'instruction préalable. On a dû lui communiquer tout cela ?

*Dimitrov* : Monsieur l'interprète hollandais a-t-il été chargé de traduire l'acte d'accusation en hollandais à l'intention de van der Lubbe ?

*Le président* : Peut-être, Monsieur l'avocat Seuffert pourrait-il nous expliquer comment cela s'est passé. Vous avez souvent parlé avec l'accusé.

*L'avocat Seuffert* : J'ai essayé une fois, mais il a catégoriquement refusé. Il refusait en général de me parler, et à chaque occasion, il déclinait mes offres de service.

*Le président* : Ah oui, il a en effet déclaré qu'il ne voulait aucun défenseur<sup>1</sup>.

*Dimitrov* : Il n'a donc pas compris l'acte d'accusation.

*Le président* : Il n'a pas dit cela. Monsieur l'interprète, voulez-vous répéter ce qu'il a dit. A-t-il compris tout ce qui le concerne ?

*L'interprète* : Il a d'abord dit : « Pas tout à fait. » Maintenant, il dit : « Je ne l'ai pas compris tout à fait. »

*Le président* : Mais il a dit une fois qu'il en avait lu tout seul la moitié. Cela n'a aucune importance en soi, parce que ce dont il a été inculpé n'a jamais été un secret pour lui. Il a parfaitement compris toutes les circonstances du procès qui le concernent.

*Dimitrov* : Van der Lubbe a-t-il compris à la lecture de l'acte d'accusation que la thèse selon laquelle l'incendie du Reichstag est le prélude ou le signal d'une insurrection armée, est élaborée ou fondée sur ses prétendues dépositions au cours de l'instruction ? A-t-il bien compris cela ?

*Le président* : Avez-vous compris que l'acte d'accusation contient quelque chose de ce genre — je vous l'ai déjà demandé aujourd'hui — que cet incendie devait être le signal d'une insurrection ?

*Van der Lubbe* : Non, ça, je ne l'ai pas compris.

*Dimitrov* : A-t-il compris au cours de l'audience de l'après-midi et durant son interrogatoire, que c'est sur la base de ses dépositions que

1. La façon dont ce procès fut conduit est illustrée par cette phrase. Bünger, après avoir présidé quarante et une séances, ignorait que van der Lubbe n'avait pas parlé une seule fois avec son avocat.

l'on s  
accusé  
n'a-t-il

L'in  
forces  
je peu  
s'il vo

Le  
moi q  
deman  
dans l  
signal

Van  
Le

blabler  
du mo  
la situ  
(Dimit  
Ne vo  
lorsqu'  
la situ  
lement

Van  
Dim

cière,  
fait au

Le  
nombre  
le sien,

un « c  
Van

dire. T  
Le p

Dim  
pas pl  
van de

Le p  
C'est i

Dim  
que je

1. Van  
aurait dictés

l'on soutient ici une telle thèse, une telle accusation contre cinq accusés, et s'il l'a compris, pourquoi ne l'a-t-il pas démenti, pourquoi n'a-t-il pas dit dès le début ce qu'il vient de nous dire ici aujourd'hui ?

*L'interprète* : A cela, van der Lubbe répond : « Ceci dépasse les forces d'un homme. Avant je pouvais vous » (et ensuite) « maintenant je peux vous » (s'adressant au président) « répondre ». Je ne sais pas s'il voulait dire encore quelque chose.

*Le président* : Dites-lui que c'est à moi qu'il doit répondre, c'est moi qui vais lui poser les questions. Van der Lubbe, je veux vous demander encore une fois : Avez-vous compris qu'il est mentionné dans l'acte d'accusation que l'incendie du Reichstag devait être le signal du début de l'insurrection ?

*Van der Lubbe* : Non.

*Le président* : La question posée par Dimitrov signifie vraisemblablement ceci : l'accusé se rend-il compte qu'avec cette déposition, du moins telle qu'elle est exposée dans l'acte d'accusation, il aggrave la situation des autres accusés ? Est-ce là le sens de votre question ? (Dimitrov : oui, c'est bien cela.) Van der Lubbe, l'avez-vous compris ? Ne vous êtes-vous pas dit lorsque vous avez vu l'acte d'accusation ou lorsqu'on vous a communiqué son contenu, que vous aggraviez ainsi la situation des quatre autres accusés ? D'après moi, ce n'est pas seulement leur situation qui est aggravée, mais aussi la vôtre.

*Van der Lubbe* : Ça, je ne l'ai pas dit. Je n'ai jamais parlé d'eux.

*Dimitrov* : Est-ce que van der Lubbe, au cours de l'enquête policière, parle en allemand, de façon aussi « compréhensible » qu'il le fait aujourd'hui, ou bien autrement ?

*Le président* : Sur cette question, nous avons les témoignages de nombreux fonctionnaires de la police, et même si l'accusé y ajoutait le sien, cela ne prouverait absolument rien. Et même s'il répondait par un « oui » ou par un « non », cela ne prouverait absolument rien.

*Van der Lubbe* : J'ai fait mes dépositions sur ce que je viens de vous dire. Tout ce que j'avais dit, vous avez pu l'entendre ici<sup>1</sup>.

*Le président* : J'estime que cette question est épuisée.

*Dimitrov* : C'est un fait, en tous cas, que personne, nous-mêmes pas plus que les juges ni les défenseurs, n'a compris l'allemand de van der Lubbe.

*Le président* : Ne nous placez pas au même rang que les accusés ! C'est inadmissible !

*Dimitrov* : Je vous en prie, Monsieur le président, il est évident que je n'y songe pas !

1. Van der Lubbe, de toute évidence, n'est pas capable de répéter les textes qu'il aurait dictés aux commissaires lors de son interrogatoire.

On peut s'étonner que le défenseur de van der Lubbe, Seuffert, ait continué à vouloir représenter l'accusé, alors qu'il reconnaissait n'avoir jamais eu l'occasion de parler avec lui de son inculpation. Et de même, que le président, après deux mois de débats, ignorât un fait si contraire à toute justice. Cela démontre l'indifférence imposée au tribunal à l'égard de l'accusé principal. Bünger et Seuffert n'avaient pas à savoir quels secrets détenait cet homme condamné à l'avance.

Le tribunal, vu l'état physique de van der Lubbe et le peu de renseignements obtenus de lui sur son acte et le mystère qui l'entourait, aurait dû — s'il n'avait pas « marché aux ordres », suspendre le procès jusqu'au rétablissement du principal accusé.

En somme, le tribunal n'avait rien fait pour expliquer comment van der Lubbe était venu en Allemagne, dans quelles conditions il avait décidé d'incendier le Reichstag, pourquoi il l'avait fait et comment il s'y était pris. Rien ne fut entrepris non plus pour découvrir si son geste devait marquer ou non le début d'une révolution communiste, comme l'affirmait le gouvernement allemand.

Autant d'offenses aux principes humains les plus élémentaires, qui furent présentées d'une manière tout à fait fautive au peuple allemand par la presse et la radio en 1933, et en 1967 encore, par la télévision<sup>1</sup>.

L'incapacité de s'exprimer de van der Lubbe était pourtant flagrante, bien qu'inexplicable pour beaucoup.

« Pour nous autres, m'a dit Popov, le comportement de van der Lubbe fut au début une énigme. Etant donné le poids du crime qu'on nous avait mis sur le dos, nous étions obligés de veiller au grain.

Dès le début de notre incarcération, nous étions tous persuadés que Hitler préparait un coup et qu'il se servirait de van der Lubbe, en le faisant témoigner contre nous. Par la suite, nous nous sommes rendu compte que la réalité était tout autre. Van der Lubbe n'était pas disposé à nous accuser. Nous avons aussi pensé qu'il pratiquait une sorte de grève passive, mais, en l'observant, nous pûmes constater qu'il ne suivait pas du tout le procès et nous étions convaincus que les juges et les médecins le savaient. C'est pourquoi Dimitrov a osé s'exclamer à l'adresse du professeur Bonhöffer : « Voyons, Monsieur le Professeur, comment pouvez-vous prétendre que cet homme est normal ! »

D'après leurs notes, les psychiatres le trouvaient assis sur sa chaise

1. Dans un film présenté les 21 et 23 février 1967 à la télévision de l'Allemagne Fédérale, van der Lubbe parle couramment l'allemand, bien entendu sans interprète, et il mime son forfait. L'auteur du film, Michaël Mansfeld, est allé jusqu'à affirmer que van der Lubbe pouvait déposer à la 42<sup>e</sup> séance pendant huit heures (« Die Welt », 7-4-1967). En réalité, la séance n'a duré que quatre heures, et les rares phrases qu'a pu prononcer van der Lubbe étaient loin d'être une confession ; ses paroles n'ont été comprises de personne.

ou sur  
mot d

—  
profes  
prouve

—  
que d  
Donc,  
leur se  
mis le  
crime,  
profère  
main  
maladi  
qu'on

—  
sa pro

—  
se révé  
qui se  
trouvé  
qu'il a

Son  
de cor  
avait a  
contrep  
l'amèn  
avait n  
qui le  
le teni  
en n'û  
minim  
bre 19

Mai  
d'aucu  
s'étaie  
a ouve  
procès  
parler  
ce qui  
de mo  
sorti d  
Il veut

ou sur son lit, la tête sur les genoux. « Un cadavre vivant. » C'est le mot d'un des geôliers en parlant de lui.

— Pourtant, ai-je objecté, le professeur Zutt, ancien assistant du professeur Bonhoeffer, m'a dit que son réveil, son extraordinaire réveil, prouverait le contraire.

— Ce jour-là, ce fut vraiment une exception. Et encore, il faut savoir que depuis quatre ou cinq jours, nous n'avions pas eu de séances. Donc, les geôliers ont eu tout le temps de le préparer comme bon leur semblait. Puisqu'il n'a jamais dit un mot sur la façon dont il a mis le feu ni expliqué les motifs qui l'ont conduit à commettre son crime, le tribunal s'est trouvé dans l'obligation de lui faire au moins proférer quelques mots pour pouvoir justifier ce comportement inhumain adopté vis-à-vis d'un malade. Non, non, il ne simulait pas. Sa maladie bien réelle était la conséquence du traitement et des toxiques qu'on lui infligeait.

— Soit, mais il a pu quand même s'imaginer qu'il manifestait ainsi sa protestation contre la voie où s'était engagé le procès.

— Nous avons cru cela, nous aussi. Mais pour protester et pour se révolter contre les méthodes judiciaires nazies, un homme d'action qui se vantait d'être toujours capable d'agir mieux que les autres aurait trouvé une forme plus efficace et moins déshonorante que l'attitude qu'il a montrée au public.

Son absence mentale au procès servait les nazis en raison du tissu de contradictions où ils se trouvaient empêtrés. Si van der Lubbe avait accepté de simuler l'abrutissement, il ne l'aurait pas fait sans une contrepartie sérieuse puisqu'il devait se rendre compte que son mutisme l'amènerait tôt ou tard à l'échafaud. Par contre, si son comportement avait nui aux intérêts du Reich, alors le tribunal et les commissaires qui le gardaient ainsi que les légistes auraient trouvé le moyen, soit de le tenir à l'écart des séances, soit de le réveiller, comme ils l'ont fait en n'utilisant que de faibles doses de toxiques, qui lui permettaient un minimum de lucidité, juste pour les besoins de la cause, le 23 novembre 1933.

Mais même s'il avait retrouvé toute sa lucidité, cela n'eût été d'aucun secours. Il n'avait aucune idée de l'identité des gens qui s'étaient fait passer auprès de lui pour ses amis politiques. Dimitrov a ouvertement exprimé cette thèse devant le tribunal. Vu la durée du procès et la façon dont il était monté, si van der Lubbe avait voulu parler devant le tribunal et reconnaître qu'il avait eu des complices, ce qui n'était pourtant pas son intérêt, puisque, dans ce cas, la peine de mort pour la complicité lui eût été appliquée, il n'en serait rien sorti de grave pour les nazis. Bien mieux, ils auraient dit : « Il ment. Il veut gagner du temps ! »

L'exposition de cet être abruti contribuait en outre à desservir les méthodes inhumaines pratiquées par les communistes, qui avaient pris un être handicapé pour l'abandonner plus facilement, comme les commissaires essayaient de le prouver par tous les moyens. »

Hitler lui-même, peu de jours après l'incendie, s'était plaint devant le journaliste anglais Sefton Delmer : « Cet incendiaire aurait déjà dû payer, mais puisqu'on nous accuse de l'avoir utilisé comme agent, le procès et le jugement montreront qu'il n'était pas notre agent, mais celui des communistes. »

Dans son plaidoyer final, Dimitrov mit en relief cet objectif précis, qui avait déjà fait exploiter d'autres actions du même ordre, notamment l'assassinat du président de la République française Paul Doumer, par Gorgulov, en 1932. Dans ce cas aussi, on avait écrit à foison qu'il fallait voir dans cet attentat la main des communistes. Gorgulov était présenté comme un communiste, un agent soviétique. Or, cet attentat s'est trouvé être organisé par les gardes-blancs, et Gorgulov s'est révélé un provocateur qui voulait obtenir la rupture des relations entre l'Union Soviétique et la France...

Dans l'acte d'accusation, le procureur général avait ainsi défini les activités de Dimitrov :

« Si Dimitrov n'a pas été pris sur le lieu du crime, il n'en a pas moins participé à la préparation de l'incendie du Reichstag. Il s'était rendu à Munich pour se ménager un alibi. Les brochures trouvées chez Dimitrov montrent qu'il participait au mouvement communiste d'Allemagne. »

Dimitrov, citant ce passage, s'exclama : « Telle est la base de cette accusation hâtive qui s'est révélée une fausse couche. »

Le président interrompit Dimitrov :

« Vous ne devez pas employer ces expressions irrespectueuses en parlant de l'accusation. »

Dimitrov insistait dans son plaidoyer sur le fait que van der Lubbe n'avait pu incendier seul le Reichstag :

« L'incendie allumé par van der Lubbe et l'incendie dans la salle des séances ne coïncident que dans le temps ; pour le reste, ils sont foncièrement différents. Le plus probable, c'est que van der Lubbe a été l'instrument inconscient de ces gens, instrument dont on a abusé. Van der Lubbe ne dit pas toute la vérité ici. Maintenant encore, il persiste dans son mutisme. Bien qu'il ait eu des complices, ce fait ne décide pas du sort des autres accusés. Van der Lubbe n'a pas été seul, c'est vrai, mais ceux qui étaient avec lui n'étaient ni Torgler, ni Popov, ni Tanev, ni Dimitrov. »

Et, montrant du doigt van der Lubbe, Dimitrov s'écria :



En bourgeois participation anormale qu'il sera exécuté



En bourgeron rayé de détenu, Van der Lubbe devant ses juges. Il reconnaît et sa participation à l'incendie et son arrestation en flagrant délit. Son attitude est si étrange, si anormale que l'on se demande s'il n'a pas été drogué. Condamné à mort à l'issue du procès il sera exécuté dans d'atroces conditions le 10 janvier 1934 (Ullstein).



8 novembre 1933, Goebbels dépose devant le tribunal. Plus habile que Goering, il se garde de tout écart dans sa déposition (Ullstein).

La senten

« L  
cendie.  
qu'ici  
Méphis  
Dimitro

« L  
importa  
pas été  
L'affirm  
avec de  
un tém  
dorf a  
élucidé  
de déco

« L'  
de Bran  
Reichst  
L'instru  
Dimitro

lieu de ce

« Je  
Cet att  
mais ce  
ouvriers  
bandes  
la cathé

« Le  
qui est  
sous le

Le p

Dimi

de la ca  
Torgler  
que Dre

Le prési

1. Tobias  
présenté le 1  
l'aurait renv  
la liste des t  
accusés des i  
« Je vous int  
aurait sans  
Tobias avait

« Le provocateur inconnu a veillé à tous les préparatifs de l'incendie. Ce Méphisto a su disparaître sans laisser de traces. Et voilà qu'ici se trouve l'instrument stupide, le pitoyable Faust, tandis que Méphisto a disparu. »

Dimitrov :

« La question de ce qui s'est passé à Henningsdorf est extrêmement importante. Watschinski, qui a passé la nuit avec van der Lubbe, n'a pas été retrouvé. Ma proposition de le découvrir a été jugée inutile. L'affirmation selon laquelle van der Lubbe s'est trouvé à Henningsdorf avec des communistes est un mensonge monté par le coiffeur Grave, un témoin national-socialiste. Si van der Lubbe avait été à Henningsdorf avec des communistes, la chose aurait été depuis longtemps élucidée, Monsieur le Président. Mais personne ne s'est préoccupé de découvrir Watschinski.

« L'homme en civil qui s'était présenté au commissariat de la porte de Brandebourg pour apporter, le premier, la nouvelle de l'incendie du Reichstag, n'a pas été recherché ; il reste jusqu'à présent inconnu. L'instruction a suivi une fausse voie. »<sup>1</sup>

Dimitrov reprocha encore au tribunal d'avoir suivi la piste de Sofia au lieu de celle de Berlin et de Henningsdorf :

« Je rappellerai aussi l'attentat qui a fait sauter la cathédrale de Sofia. Cet attentat n'avait pas été organisé par le parti communiste bulgare, mais ce dernier n'en a pas moins été l'objet de persécutions. Deux mille ouvriers, paysans et intellectuels furent sauvagement assassinés par les bandes fascistes, sous le prétexte que les communistes avaient fait sauter la cathédrale. Or, l'attentat était une provocation de la police bulgare...

« Le docteur Drœscher, qui est intervenu ici en qualité de témoin et qui est en même temps collaborateur au « Völkischer Beobachter », sous le nom de Zimmermann...

*Le président* : Cela n'est pas démontré.

*Dimitrov* : ... a affirmé que Dimitrov est l'organisateur de l'explosion de la cathédrale de Sofia, ce qui a été démenti, et il m'aurait vu avec Torgler au Reichstag. Je déclare, avec une certitude à cent pour cent, que Drœscher et Zimmermann, ce n'est qu'une même personne... »

Le président, visiblement irrité lorsque Dimitrov parla de la cathédrale

1. Tobias a écrit que ce mystérieux témoin était un certain Neumann qui se serait présenté le 10 octobre au procureur du tribunal. Mais puisqu'il n'avait rien à dire, on l'aurait renvoyé. (*Reichstagbrand*, p. 566). Le nom de cet homme ne figure pas dans la liste des témoins. Lorsque Dimitrov reprocha au tribunal d'avoir mis sur le banc des accusés des incendiaires « Ersatz » du Reichstag, au lieu des disparus, le président intima : « Je vous interdis de dire cela et je vous donne encore dix minutes. » Le président Bünger aurait sans doute aimé pouvoir alléguer alors de l'existence du témoin Neumann. Si Tobias avait lu le procès-verbal de l'instruction, il n'aurait pas commis cette erreur.

de Sofia et de « l'expert pour les Balkans », Dröescher, alias Zimmermann, l'interrompt :

« Je le nie, cela n'est pas prouvé... »

Le procureur général avait proposé d'acquitter les prévenus bulgares, faute de preuves. Pour Torgler et van der Lubbe, il avait demandé la peine capitale. Mais Dimitrov ne se contenta pas de la proposition du procureur. Il proposa de rendre le jugement suivant :

1. La Cour Suprême reconnaît notre innocence dans cette affaire et l'accusation comme injustifiée ; ceci est vrai pour moi, Torgler, Popov et Tanev ;

2. Déclare que van der Lubbe a été utilisé comme un instrument au détriment de la classe ouvrière ;

3. Que les coupables de l'accusation non fondée contre nous doivent être traduits en justice ;

4. Enfin, que nous serons dédommagés aux dépens de ces coupables pour le temps perdu, la santé compromise et les souffrances endurées.

A ces quatre points de Dimitrov, le président rétorqua :

« Au cours de la délibération sur le verdict, la cour tiendra compte de ce que vous appelez vos propositions. »

Pendant le plaidoyer de Dimitrov, van der Lubbe continuait à sommeiller. On l'avait réveillé pour demander s'il avait quelque chose à dire après la proposition du procureur. Il avait simplement répondu : « Non. » La sentence fut prononcée le 23 décembre. Le Cour Suprême de l'empire acquittait les trois Bulgares et Torgler par manque de preuves et condamnait à mort van der Lubbe.

Les attendus du président Bünger sur la condamnation à mort de van der Lubbe et l'acquiescement de Dimitrov, Popov, Tanev et Torgler sont rédigés en ces termes :

« Selon l'opinion de la cour, le feu n'a pu être l'œuvre d'une seule personne, mais de la collaboration d'autres individus, ne serait-ce qu'en raison des difficultés et de l'importance du sinistre. »

Et encore ceci :

« L'accusé van der Lubbe a ainsi incendié consciemment et volontairement le Reichstag avec la collaboration d'autres individus. »

Dans la sentence même, on lit : « Par ce procès, il est prouvé que l'incendie du Reichstag est l'œuvre des communistes et des organisations qui leur sont proches ou parallèles en vue de déclencher la guerre civile. »

Immédiatement après que le président Bünger eut terminé la lecture de la sentence, Dimitrov se leva pour protester contre ce qu'il appelait un acte politique et de propagande. Les policiers l'empoignèrent et le forcèrent à se rasseoir. Le président et la cour se retirèrent. Le procès de Leipzig avait pris fin.

Dimitrov  
président  
devaient  
struction »

Le Völ  
de mort  
Bulgares  
ouvrier s  
allemand

Ainsi,  
du peuple  
nale.

La mis  
Führer au  
continuait

L'acqui  
manœuvre  
du tribuna

J'ai dis  
la volonté

— I  
acquitt

— A  
rerait T

que le

de nou

Torgler

et en l'

et ses c

malgré

sont pe

pour s

aux cin

Torgler  
son avo  
aurait f

1. Après  
de magistrat  
à Nurember  
vait : « Nou  
dominé par  
(Die Zeit, 4-  
rigoureuses

Dimitrov et ses camarades, au lieu d'être libérés, reçurent un ordre du président de la police de Leipzig selon lequel lui et ses compagnons devaient être mis en état de détention préventive « jusqu'à nouvelle instruction ».

Le *Völkischer Beobachter*, dans son numéro de Noël, titra : « La peine de mort pour van der Lubbe. Mise hors de cause de Torgler et des Bulgares ! » A côté de cette grande manchette, un dessin montrait un ouvrier serrant la main d'un bourgeois avec la légende : « Le Noël allemand 1933. Le cadeau du Führer : un seul peuple. »

Ainsi, on avait prévu que la sentence du 23 décembre serait connue du peuple allemand le jour de Noël comme l'expression de l'unité nationale.

La mise hors de cause de Torgler fut le don de joyeux avènement du Führer aux ouvriers communistes, mais on avait bien réaffirmé que l'on continuait à considérer le parti communiste comme responsable<sup>1</sup>.

L'acquittement de Torgler qui, par son attitude, avait facilité la manœuvre de Hitler, servit aux nazis comme preuve de l'indépendance du tribunal. Les néo-nazis ont repris cet argument.

J'ai discuté avec Popov de cet acquittement, soi-disant prononcé contre la volonté du procureur.

— Le procureur a aussi réclamé la mort pour Torgler qui a été acquitté par manque de preuves, dis-je à Popov.

— Allons ! Allons ! Le procureur savait parfaitement qu'on libérerait Torgler, mais il fallait bien tenir compte de toutes « les invitations que le tribunal avait lancées » ! Si l'on faisait une exception en faveur de nous autres, étrangers, on ne pouvait infliger, en condamnant Torgler, un coup très dur aux communistes allemands. En l'épargnant et en l'acquittant, le gouvernement entendait démontrer que le président et ses collègues étaient absolument libres dans leurs jugements, puisque, malgré la demande explicite du procureur, le défenseur du Reich, ils se sont permis de juger en toute conscience ; ce n'était qu'une hypocrisie pour sauver le prestige de la cour et prouver en outre sa générosité aux cinq millions de communistes. Enfin, on récompensait l'attitude de Torgler pendant le procès qui n'avait pas été très reluisante puisque son avocat, le docteur Sack, put affirmer dans sa plaidoirie que Torgler aurait fait un excellent socialiste — il pensait national-socialiste — si

1. Après la guerre, de trop nombreux juristes ont vu dans cette sentence le mérite de magistrats qui résistaient à Hitler. Le procureur américain Jackson allait même saluer à Nuremberg « les juges courageux qui avaient libéré les communistes » et Torgler écrivait : « Nous, les accusés, avons eu la chance que le tribunal du peuple ne fût pas encore dominé par Freissler (le procureur-juge sanguinaire de la fin de la guerre, 1944-1945) (*Die Zeit*, 4-XI-1948), mais en fait Hitler n'avait pas encore besoin, en 1933, de sentences rigoureuses à l'extrême.

les circonstances d'après-guerre ne l'avaient pas mené comme tant d'autres sur le mauvais chemin...

« Quant à la condamnation du Hollandais, elle permettait de présenter à l'opinion un coupable, jugé librement par le tribunal, tout en laissant planer le soupçon de la participation communiste à l'attentat.

« A mon point de vue, et j'ai beaucoup réfléchi là-dessus, l'incendie, le procès, le réquisitoire du procureur, le jugement de la cour ne sont que des phases d'une même action politique, d'une même provocation. »

Que le tribunal ait rendu une sentence politique, on le constate plus encore dans le fait qu'il a aussi dépassé volontairement les principes sacrés de l'indépendance et s'est soumis à la volonté de Hitler, en appliquant la loi du 29 mars, la « loi van der Lubbe ». La Cour Suprême allait à l'encontre du droit positif, violé par Hitler. Elle est allée jusqu'à affirmer dans les attendus concernant la peine de mort de van der Lubbe, que le législateur pouvait, selon la Constitution, rédiger une telle loi. Elle voulait ainsi mettre fin aux controverses qu'avait suscitées cette loi, et en l'appliquant, la cour frayait le chemin à la justice sanguinaire. L'année suivante, Hitler allait instaurer le Volksgerichtshof, la cour du peuple, qui s'en tiendrait strictement à la jurisprudence instituée par la Haute Cour de l'empire en ce qui concerne les lois d'urgence des 28 février et 29 mars 1933.

Les principaux délits reprochés à van der Lubbe avant la promulgation de la nouvelle loi n'étaient punissables que de peines de prison ou de réclusion à vie. L'accusation du 27 juillet 1933 exigeait pour van der Lubbe et ses coaccusés l'application des articles 81 et 82 du Code pénal, articles concernant les crimes commis dans le but de changer la Constitution par la force, puis des articles 306, 307 et 73 sur les incendies constituant un danger pour des vies humaines. Selon le procureur général, les accusés avaient agi de concert pour détruire le palais du Reichstag, en vue de déclencher une révolution communiste et d'établir un Etat de type bolchevique. A la liste de délits commis par van der Lubbe, on ajouta une tentative d'incendie de la maison de l'Assistance sociale à Neukölln (articles 308 et 44) et une préméditation d'incendie pouvant causer mort d'homme, au château et à l'Hôtel de Ville (articles 306, 307).

La sentence s'appuya sur les aveux passés par van der Lubbe devant les commissaires, selon lesquels son acte visait à déclencher une révolte « sur le modèle de la révolution d'octobre ». D'après la nouvelle loi du 28 février, renforcée le 29 mars pour les crimes commis à partir du 30 janvier, date de la constitution du nouveau gouvernement, van der Lubbe fut condamné à mort. Bien que la Constitution garantît le principe de la non-rétroactivité des lois (article 116) et bien que le Code pénal dise qu'une peine ne peut pas être infligée si le crime prévu par la loi est commis avant l'entrée en vigueur de la loi (article 2), Hitler, s'appuyant sur l'opinion des trois pro-

fesseurs 1  
à la volo

Bünger  
regrets qu

On pe  
Bünger la

Wilhelm  
un memb  
dont le ch  
des Affair  
les peuple  
de tendan  
Hindenbu  
cour du R  
fait l'avoc  
depuis 19  
nement, e  
devoir de  
communis  
délicate :  
même qu'  
la politici

Dans le  
remarque  
ne sont ni

Les nar  
propagan  
article, ce  
Dimitrov  
rienne ! »

Le gouv  
que pour  
défiler cet  
le commu  
du Reich.  
la dictatu  
donner l'u  
peuple, un

fesseurs<sup>1</sup>, en exigea l'application à van der Lubbe. Le tribunal se soumit à la volonté du gouvernement.

Bünger devait par la suite mesurer son erreur et en concevoir de tels regrets qu'il en mourut trois ans plus tard, rongé par le remords.

On peut se demander quels motifs ont poussé Hitler à confier à Bünger la présidence du tribunal.

Wilhelm Bünger, ancien président du gouvernement de la Saxe, avait été un membre influent du Deutsche Volkspartei (parti populaire allemand), dont le chef fut Gustav Stresemann, chancelier en 1923 et plus tard ministre des Affaires étrangères, combattant pour la paix et la compréhension entre les peuples. Stresemann obtint en 1926 le prix Nobel de la paix. Son parti de tendance nationale-libérale s'étant effondré, Bünger se fit nommer par Hindenburg, en juin 1931, président d'une chambre du tribunal de la cour du Reich à Leipzig. Il est vrai que le groupe Bünger-Breiting s'était fait l'avocat d'une politique de compréhension entre Hitler et la bourgeoisie depuis 1931. Le président de la cour, ancien antinazi, se trouvait soudainement, en 1933, en conflit entre son devoir de juge, sa conscience et son devoir de patriote mis à l'épreuve par cette spectaculaire affaire de complot communiste contre l'Etat. De plus, Bünger se trouvait dans une position délicate : sa carrière était menacée en raison de son passé républicain, alors même qu'il ne devait son entrée dans la magistrature qu'à son échec dans la politique.

Dans les notes rédigées par Dimitrov après la sentence, on trouve la remarque suivante : Si van der Lubbe a eu des complices et si ces complices ne sont ni Torgler, ni les autres accusés, qui sont-ils donc ?

Les nazis s'enorgueillissaient de la sentence. Ainsi Gunther d'Alquen, propagandiste SS, porte-parole de Himmler et de Heydrich, lança, dans un article, cette affirmation : « Jamais devant un tribunal britannique, Dimitrov n'aurait pu parler comme il l'a fait dans l'Allemagne hitlérienne ! »

Le gouvernement et le tribunal n'avaient permis à Dimitrov de s'exprimer que pour prouver la tolérance des juges qui, d'autre part, faisaient défiler cette cohorte de témoins, tous décidés à défendre le Reich contre le communisme, le terrorisme et l'immixtion de l'étranger dans les affaires du Reich. Le procès a permis au Führer d'octroyer au peuple allemand la dictature, ou, comme l'affirme le « Volkischer Beobachter », lui donner l'unité entre les ouvriers et les bourgeois, autrement dit : « Un peuple, un Reich, un Führer ! »

1. Fridrich Ætker, Johannes Nagler et Hellmuth von Weber.

Les rares documents échappés à la destruction qui nous sont parvenus suffisent à nous informer de l'agitation du gouvernement et des services secrets du III<sup>e</sup> Reich tandis que Dimitrov, Popov, Tanev attendaient leur condamnation et ne savaient pas ce qu'ils allaient devenir.

La sentence n'était pas encore prononcée que le secrétaire d'Etat Körner faisait savoir au Kriminalrat Heisig, le 15 décembre 1933, qu'en vue de l'éventuelle libération de Dimitrov et de ses amis, il fallait prendre des mesures administratives pour prolonger leur emprisonnement<sup>1</sup>.

La nouvelle parvint aux oreilles du SS-Standartenführer Kobelinski. Celui-ci, au 16-18 Eichenallee, à Berlin, dirigeait officiellement le bureau du SD. « Officiellement », parce que le responsable du bureau du SD, à Berlin, n'était que toléré par l'état-major des SS de Munich et ses chefs Himmler et Heydrich : expert des problèmes de l'Est, Kobelinski était en effet un ami de Diels, donc un protégé de Göring. Heydrich avait à Berlin ses propres hommes, qui, tout en contrôlant les activités de Kobelinski, surveillaient aussi celles de Diels. Une lettre de Kobelinski à Diels, en date du 16 décembre 1933, prouve combien ce « chef des services » était mal renseigné. Dans sa lettre, anxieux, il demande : « Où en est l'affaire des Bulgares ? »

Dans une autre lettre de Diels au Kriminalrat Heller, écrite le 20 décembre, on voit que le chef des services secrets de la Prusse montre son embarras et se pose des questions sur le sort des Bulgares. Il voudrait connaître la position de l'ambassade bulgare à Berlin, par les « amis » que les services de renseignements SD ont dans cette ambassade.

Le 22, donc un jour avant la sentence, Pfundtner, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, écrivait une lettre « urgente » à transmettre « par fonctionnaire spécial » à l'Oberregierungsrat Nebe (conseiller supérieur du gouvernement), par laquelle il communiquait que selon les désirs du chancelier du Reich, les détenus bulgares ne seraient pas transférés à la police secrète à Berlin, mais resteraient emprisonnés à Leipzig jusqu'à nouvel ordre. Cette confiance manifestée par Hitler à Nebe prouve la position spéciale de l'Oberregierungsrat vis-à-vis de son chef Diels.

Un protocole du 4 janvier 1934, émanant du ministère de l'Intérieur et rendant compte d'une réunion présidée par Pfundtner, à laquelle les ministères intéressés au procès de Leipzig, l'Intérieur, la Justice et les Affaires étrangères, avaient envoyé chacun deux délégués, auxquels s'étaient joints Diels et Heller, donne une idée de l'isolement où se trouvait Göring. Il ignorait, lui aussi, le sort définitif réservé aux Bul-

1. Popov, dans sa lettre de protestation contre l'émission télévisée de février 1967, affirme savoir que Hitler avait ordonné la libération des accusés le 14 novembre 1933, donc deux jours après le référendum.

gares. Fri  
tionnaires  
Bulgares.  
Diels et à  
souhaitait  
des Bulga  
trov, pers  
saient à l'  
sentiments  
« Toute a  
que mène  
daire d'un  
prît fin po

Pfundtn  
ministre F  
la marche  
Diels, affo  
le même j  
sans porte  
arguments  
Diels peno

« Mun

Cher c

Je vous  
je m'enga  
ministre-pr

Le tam  
le 17 janv  
lettre de D  
d'une impo

Himme  
connaissai  
aussi sur l  
instruction  
Göring et  
ou une év

Le 22 d  
bassadeur

gares. Frick, le ministre de l'Intérieur, n'avait rassemblé ces hauts fonctionnaires que pour les inviter à préparer les esprits à l'extradition des Bulgares. Il tenait aussi à faire connaître les dispositions adoptées à Diels et à Heller, représentant les services secrets prussiens. Diels, qui souhaitait que cette réunion apportât une décision opposée à l'expulsion des Bulgares, n'obtint pas gain de cause. Il fit valoir en vain que Dimitrov, personnalité internationale communiste, dont les agissements nuisaient à l'Allemagne, était un ennemi personnel de Gœring, et que, vu les sentiments du peuple, il fallait l'interner dans un camp de concentration. « Toute autre décision serait une inconséquence et le désaveu de la lutte que mène Gœring contre le communisme. » Diels se déclare même solidaire d'une politique de bons rapports avec les Russes, mais sans que prit fin pour autant la lutte anticommuniste. Il ne convainquit personne.

Pfundtner, qui connaissait les opinions personnelles de Hitler et de son ministre Frick leva la séance. Elle ne pouvait avoir aucune action sur la marche des événements, la décision incombant au seul gouvernement. Diels, affolé par la tournure que prenait l'extradition des Bulgares, écrivit le même jour deux longues lettres, l'une à Röhm, chef des SA et ministre sans portefeuille, l'autre à Himmler, Reichsführer SS, en exposant les arguments en faveur de l'internement des Bulgares. Himmler laissa mijoter Diels pendant dix jours avant de lui répondre en ces termes :

« Munich, le 15-1-1934.

Cher camarade Diels,

Je vous confirme votre lettre du 5-1. Il est tout à fait normal que je m'engage dans l'affaire « Dimitrov » dans le même esprit que le ministre-président Gœring et vous.

Heil Hitler !

Heinrich Himmler. »

Le tampon prouve que la réception du courrier a enregistré cette lettre le 17 janvier 1934 ; il s'était donc écoulé trois jours entre l'envoi de la lettre de Diels et la réception de la réponse de Himmler, dans une affaire d'une importance capitale pour Gœring ! Et quelle réponse ! Deux lignes !

Himmler, qui s'était assurément mis en rapport à ce sujet avec Hitler, connaissait très bien les idées du Führer sur « l'affaire Dimitrov », mais aussi sur la police secrète de la Prusse. Hitler, en donnant à Nebe des instructions directes pour la protection des Bulgares, craignait que Gœring et Diels ne fissent assassiner Dimitrov, en prétextant un suicide ou une évasion. Hitler connaissait les méthodes de ses polices.

Le 22 décembre 1933, le jour de la sentence, William E. Dodd, l'ambassadeur américain à Berlin, inscrivait dans son journal : « Un journa-

liste, dont les informations se sont jusqu'à présent montrées justes, mais dont je n'ose pas même mentionner le nom dans mon journal, est venu ce matin et m'a dit qu'un haut fonctionnaire allemand, à mon avis le chef de la police secrète d'Etat, Rudolph Diels, lui aurait communiqué que le tribunal du Reich libérerait tous les communistes, sauf van der Lubbe, accusés dans le procès de l'incendie du Reichstag qui dure déjà depuis septembre. Georges Dimitrov, le communiste bulgare, expulsé de son pays, sera tué avant de quitter l'Allemagne sur l'ordre du ministre-président prussien Gœring. L'informateur de mon ami a ajouté : « En vous parlant, je mets ma vie en danger, je le sais, mais je viens de passer quelques nuits terribles et je tenais à vous avertir. Peut-être pouvez-vous entreprendre quelque chose pour faire annuler cet ordre. » Mon ami du journal était bouleversé, il s'est refusé à me dire le nom de son informateur officiel, mais il était convaincu que Dimitrov serait sûrement assassiné si rien n'était tenté pour informer le monde de ce crime en puissance. »

Le jour suivant, ce même journaliste informait l'ambassadeur américain que la presse anglaise et américaine avait publié l'information. Il lui montrait un communiqué de Goebbels pour la presse étrangère, dans lequel le chef de la propagande du III<sup>e</sup> Reich niait toute l'affaire, mais en même temps mettait en cause par des allusions indiscrettes son complice Gœring.

Ce texte de l'ambassadeur américain nous convainc que le gouvernement redoutait vraiment une action brutale de Gœring.

Après la guerre, Diels écrivit un livre intitulé : « Luzifer ante portas », dans lequel il essaya d'expliquer comment son activité dans la police politique avait été favorable à la cause des démocrates et même des communistes. L'auteur n'est pas à un mensonge près ; il écrit qu'un groupe de SA aurait voulu assassiner Dimitrov, Popov, Tanev et Torgler lors d'un transfert d'une prison à l'autre, mais que grâce à son intervention le complot a pu être déjoué. Toujours selon lui, Dimitrov et les autres accusés devaient lui être reconnaissants car il s'était engagé avec Gœring en faveur de la libération de Dimitrov, intervention qui lui valut la disgrâce. Les mensonges de Diels après 1945 sont notoires et nous n'avons pas besoin de nous étendre à ce sujet.

Hitler, ayant compris qu'une condamnation des Bulgares lui créerait des difficultés imprévisibles à l'étranger, préférait donc régler cette affaire « à l'amiable ».

Il laissa entendre que le maintien de la détention après l'acquiescement n'était qu'une mesure provisoire dans l'intérêt des acquittés, et que le but final était le transfert des détenus vers l'étranger. Mais personne ne croyait aux promesses du Führer. Les protestations redoublèrent.

Hitler se contenta d'organiser des visites de journalistes auprès des

détenus. L'échec et du III<sup>e</sup> Reich

Les « calomniateurs » avaient soulevés les membres en faveur de

André C. et des pers. Goebbels.

Répondant à diate des gouvernements Cour Suprême

dance.

Hitler n'aurait-il préféré l'internationalisme, car, en vérité, rôles distribués

détenus. Les photos montrant Dimitrov et ses compagnons jouant aux échecs et fumant des cigares, témoignaient de l'humanisme de la police du III<sup>e</sup> Reich.

Les « odieux représentants de la campagne antihitlérienne », ces calomniateurs qui avaient causé tant de tort au prestige du nouveau Reich avaient soudain le droit de passer les frontières pour se présenter devant les membres du gouvernement et leur remettre des mémorandums en faveur de Dimitrov et de ses compagnons.

André Gide et André Malraux, apportant une pétition des intellectuels et des personnalités françaises, furent même reçus très courtoisement par Goebbels.

Répondant aux deux écrivains qui demandaient la libération immédiate des quatre acquittés, le ministre de la propagande déclara que le gouvernement n'envisageait pas d'agir à l'encontre de la sentence de la Cour Suprême de l'empire qui avait réglé l'affaire en pleine indépendance.

Hitler n'avait pas suivi Gøring, lui conseillant de liquider Dimitrov : il préférait régler la question d'une façon politique. Devant l'opinion internationale, il pouvait se soumettre à la sentence du tribunal de Leipzig, car, en vérité, la Haute Cour et le gouvernement n'avaient joué que des rôles distribués selon le scénario prévu.

## La décapitation de van der Lubbe et l'expulsion des Bulgares

Au matin du 10 janvier 1934, dans la cour de l'*Untersuchungs-haftanstalt* Leipzig II, la prison des justiciables du tribunal d'Etat de Leipzig, un billot, auprès duquel se tient un immense gaillard en habit. Son frac s'ouvre sur une chemise impeccablement amidonnée. Il porte un haut-de-forme et ses mains sont gantées de blanc. Sa tenue de cérémonie détonne dans ce cadre sévère, tout autant que le groupe des juges du tribunal du Reich, s'efforçant de retenir leur toge rouge et noire que gonfle le vent glacial d'hiver...

Le président de la IV<sup>e</sup> chambre du *Reichsgerichtshof*, Cour Suprême de l'Etat, le docteur Wilhelm Bünger, mène cette délégation. Il semble nerveux, inquiet. A ceux qui lui adressent la parole, il ne répond que par de brefs signes de tête. Pourquoi est-il si pâle ? C'est que cet homme d'une soixantaine d'années, ce père de famille, ce juge scrupuleusement honnête est en proie à un terrible drame de conscience. Il a dû accepter, à son corps défendant, d'assister à l'exécution qui, dans quelques instants, va avoir lieu. Il a prétexté la maladie, fourni des certificats médicaux, mais avant d'avoir reçu la visite de Heller, chef des services secrets du Reich pour cette affaire, qui lui a déclaré : « Les fonctions du président du tribunal d'Etat lui imposent d'être présent à la décapitation par la hache d'un aussi vil criminel. Il doit, s'il est nécessaire, s'y faire porter sur une civière. Tout autre comportement sera considéré par notre Führer comme un acte de lâcheté, comme une désertion dans le combat que le Reich mène contre la juiverie mondiale. » Il ne restait au respectable président d'autre choix que de répondre : « Je me sens mieux. Faites savoir au Führer que j'assisterai à l'exécution du criminel incendiaire du Reichstag. »

Donc, le grand juge est là. Avec lui, le procureur d'Etat, les juges,

les avocats, les médecins, et des hommes en uniformes, bottés, dont on ignore les fonctions.

Tandis que tous ces gens, rassemblés dans la cour de la prison, ne quittent pas des yeux la porte par où passera l'homme qui va mourir, van der Lubbe se débat dans les couloirs avec les gardiens qui l'entraînent enchaîné vers le billot où il lui faudra poser sa tête.

Ce même van der Lubbe, qui avait donné pendant le procès l'impression d'être un faible d'esprit, et à quelques « sceptiques » celle d'avoir été drogué, se révèle tout autre dans cette ultime rencontre solennelle avec les juristes, devant ces nombreux policiers en armes, devant ces bourreaux, car l'homme en frac a maintenant près de lui ses deux adjoints.

« Verbrecher (brigands) ! hurle van der Lubbe dès qu'il a franchi la porte. Oui ! j'ai incendié le Reichstag ! Mais les autres... On m'a trompé... La vérité... Les autres... »

Tout en criant, le garçon résiste aux gardiens qui le traînent vers l'abattoir. Dans la lutte, la chemise en papier qu'on lui a fait revêtir conformément au règlement pénitentiaire pour les exécutions capitales, se déchire. Les aides du bourreau, vêtus de noir eux aussi, interviennent, ils se saisissent du malheureux, l'empoignent par la tête et par les jambes et le poussent sur le billot.

Le président Bünger prononce d'une voix hésitante la formule sacramentelle : « Bourreau, faites votre devoir ! » ; déjà la grande hache dont l'acier étincelle sous la lumière des projecteurs, s'est abattue sur le cou du jeune homme haletant, qui, jusqu'au dernier instant, a manifesté son ardeur de vivre...

Il est hors de doute que van der Lubbe souhaitait faire, avant de mourir, une déclaration pour la postérité. On le lui avait interdit. Mais son attitude en face du billot fatal fit qu'on apporta la plus extrême diligence à l'exécution. La vérité ne devait en aucun cas être révélée, même devant les seuls témoins de cette scène atroce.

Le président Bünger marqua de façon si évidente l'émotion qui le bouleversait qu'un rapport concernant son attitude devait être transmis directement à Hitler, insistant sur la conduite lâche de l'homme qui avait eu l'honneur d'être promu par le Führer aux plus hautes fonctions judiciaires.

Le médecin légiste désigné montre du doigt la tête du supplicié séparée du corps et affirme à l'adresse du président et du procureur : « Marinus van der Lubbe est mort. »

On place le corps tronçonné et la tête dans un cercueil de bois que Nebe, chef du service criminel, prend en charge. C'est à lui qu'incombe

la resp  
dans un

Si nu  
à cette  
ce qui  
juges e  
aux ob  
van de

Les  
trouvés  
10 jan  
Aucun  
sence d

Seul  
convain

fut vict

faire ap

C'est

Leipzig

mands,

sur les

d'une t

il envo

« van c

et le m

sauter

« tomb

eu l'au

« Gehe

le proc

On s

l'exéc

été inte

rendre

la press

à oreill

exécuté

bluff gi

van der

le tribu

le Reich

Certa

Leipzig

la responsabilité de l'autopsie et de l'enterrement des restes du condamné dans un lieu strictement secret.

Si nul, à l'exception des personnalités prévues par la loi, n'a assisté à cette réunion macabre, les consignes ont été plus strictes encore en ce qui concerne l'endroit où serait enseveli van der Lubbe, puisque les juges eux-mêmes et le procureur n'assistèrent, ni à la mise en bière, ni aux obsèques. Il importait que la tombe où reposerait la dépouille de van der Lubbe demeurât une énigme.

Les chefs nazis eurent lieu d'être satisfaits. Tous ceux qui s'étaient trouvés dans la cour de la prison de Leipzig, en ce matin sinistre du 10 janvier 1934, se rappelèrent prudemment que le silence est d'or. Aucun n'a soufflé mot de la révolte indignée de van der Lubbe en présence de la mort et des conditions atroces de l'exécution.

Seul le président Büniger, d'autant plus bouleversé qu'il avait été convaincu que la sentence prononcée par lui ne serait jamais appliquée, fut victime d'une crise de dépression si violente que l'on crut bon de faire appel aux meilleurs de ses amis pour l'encourager et le remonter.

C'est ainsi que le plus intime d'entre eux, Richard Breiting, du *Leipziger Neueste Nachrichten*, l'un des trois principaux journaux allemands, obtint en confiance du président Wilhelm Büniger des précisions sur les derniers moments de van der Lubbe. Il pensa qu'une information d'une telle valeur méritait d'être portée à la connaissance du public et il envoya à la composition un article révélant sur deux colonnes que « van der Lubbe ne voulait pas mourir ». La police secrète en eut vent, et le ministère de la propagande, indigné de ce geste d'indépendance, fit sauter l'article au dernier moment, juste avant que le journal ne « tombât ». Par la suite, il créa à Breiting les pires difficultés pour avoir eu l'audace de vouloir rendre publics les détails d'une affaire proclamée « *Geheime Reichssache* » (secret d'Etat n° 1). Mais dans l'opinion que le procès avait durant des mois tenue en haleine, des bruits couraient...

On s'étonnait qu'un communiqué de deux lignes seulement annonçât l'exécution du seul van der Lubbe, alors que le procès de Leipzig avait été intenté contre « les cinq incendiaires du Reichstag », et que, pour rendre compte des débats, on avait accrédité cent vingt journalistes de la presse écrite et de la radio, et mobilisé les cinéastes : aussi, de bouche à oreille, la nouvelle se propagea que van der Lubbe n'avait pas été exécuté, et que sa condamnation à mort du 23 décembre n'avait été qu'un bluff gigantesque destiné à tromper l'opinion. On alla jusqu'à dire que van der Lubbe avait été grâcié par Hitler, en raison de son attitude devant le tribunal, favorable au Reich, et surtout pour avoir accepté d'incendier le Reichstag pour le compte des nazis...

Certains faits confirmaient ces rumeurs : la suppression de l'article du *Leipziger Neueste Nachrichten*, si discrète qu'elle eût été, n'avait pas

été ignorée de tout le personnel du journal qui comptait des adversaires du régime. Il y avait eu des « fuites » au sujet de la « défaillance » du président Bünger. Mais ce qui intrigua plus que tout fut la contradiction entre l'exécution de van der Lubbe et la loi promulguée spécialement dans ce but. En effet, la « lex van der Lubbe », du 29 mars 1933, qui introduisait en Allemagne la peine de mort pour la répression des incendies volontaires, prévoyait la mort « par pendaison ». Or, l'on savait, d'après les indiscretions de certains médecins de l'Institut pathologique de Leipzig, que la tête du supplicié avait été apportée à l'Institut par les services de la police secrète pour qu'on pratiquât « l'examen du cerveau du criminel ». Van der Lubbe n'avait pas été pendu comme l'exigeait la loi, mais décapité à la hache. A cela s'ajoutait que les gardiens du cimetière de Leipzig, pour peu qu'on les pressât, reconnaissaient que quelques jours après le 10 janvier, on leur avait remis un cercueil mystérieux, pour lequel ils n'avaient porté qu'un numéro dans leur registre d'entrées, le nom du défunt ne leur ayant pas été donné.

Pourquoi Hitler a-t-il de sa propre volonté décidé de substituer la décapitation à la hache à la pendaison « légale » de van der Lubbe, se sont demandé ceux que leurs fonctions avaient amenés à se réunir dans la cour de la prison en ce matin glacial de janvier.

Il faut savoir que la pendaison a toujours été considérée en Allemagne comme la peine la plus infamante qui puisse être infligée.

Si la mort du soldat devant le peloton d'exécution est pour le coupable l'occasion de se racheter par son courage, la décollation est depuis longtemps le procédé des exécutions des condamnés à mort allemands de droit commun.

Marinus van der Lubbe, Néerlandais, avait donc bénéficié de la mort honorable sous la hache, réservée aux Allemands. Mais si cette « clémence » trahissait certaines inquiétudes des dirigeants du III<sup>e</sup> Reich concernant la peine méritée par un incendiaire, elle n'avait pas apaisé la conscience de certains des juges, surtout celle du président Bünger.

Ils n'ignoraient pas que cette « faveur » n'avait été accordée que pour tranquilliser la famille du supplicié et éviter ses réactions, et surtout pour montrer au gouvernement hollandais de quelle correction on avait usé à l'égard de son ressortissant, puisque l'on était allé jusqu'à « violer la loi », une loi qui n'avait été promulguée que pour punir un crime « exceptionnel ».

Quelques jours après l'exécution de Marinus van der Lubbe, en janvier 1934, deux hommes sonnent à la prison d'Etat de Leipzig. La lourde porte s'entrouvre. Le fonctionnaire a vu qu'un taxi, immatriculé en Hollande, les a amenés. Ils sont tous deux en proie à la plus vive émotion.

Ils jet  
L'hon—  
ses pa  
nomIls  
que le  
signe—  
L'h  
étrang—  
Son c  
famillC'e  
Jansaven  
Lubbevienne  
LeipzL'e  
bouleRinus  
menacDes r  
Ilsmand  
senter—  
De—  
Il vle mo  
(conseconse  
persoLes  
tousjunifo  
autor—  
cadav

—

Ils jettent des phrases où les mots néerlandais se mêlent à l'allemand. L'homme en uniforme a toutes les peines du monde à les comprendre.

— Nous venons chercher le cadavre de Rinus. Vous avez promis à ses parents de leur rendre le corps de leur enfant. Nous venons en leur nom. Rendez-nous Rinus. Nous sommes de la famille.

Ils brandissent des passeports, des documents. Leur exaltation est telle que le fonctionnaire en uniforme de la police recule inquiet. Il leur fait signe de se calmer.

— Nous voulons enterrer le garçon dans notre pays.

L'homme a compris. Il a des ordres. Il tente de les communiquer aux étrangers :

— *Nicht möglich!* Impossible ! Le condamné à mort a été exécuté. Son cadavre restera en Allemagne. Il est interdit de le remettre à la famille.

C'est un dialogue de sourds.

Jan et Piet Peute, proches parents du supplicié rassemblent ce qu'ils savent d'allemand. Ils essaient d'expliquer que toute la famille van der Lubbe s'est saignée aux quatre veines pour louer le taxi dans lequel ils viennent de faire les 1 000 km de Leyde, près d'Amsterdam, jusqu'à Leipzig, apportant un cercueil.

L'employé sent qu'il ne pourra jamais se débarrasser de ces hommes bouleversés qui n'évoquent leur cousin que par son diminutif familier : Rinus. Loin de se calmer, de plus en plus frénétiques maintenant, ils menacent. Ils parlent de se rendre à l'ambassade des Pays-Bas à Berlin. Des mots éclatent : presse ! journaux ! S'ils allaient faire un esclandre !

Ils montrent une lettre officielle de l'administration pénitentiaire allemande, certifiant que si les parents de Marinus van der Lubbe se présentent rapidement, le corps leur sera remis.

— Vos chefs ont-ils promis, oui ou non ?

Devant l'insistance des Hollandais, le gardien les fait asseoir.

— Un moment.

Il va en référer à ses supérieurs avec d'autant plus d'empressement que le mort a été mis sous « la protection » d'un mystérieux *Oberregierungsrat* (conseiller supérieur du gouvernement). Les visiteurs ignorent si le conseiller en question est un juge de la cour de Leipzig ou un haut personnage du ministère de la Justice à Berlin.

Les Hollandais sont là, assis sur leur banc. Le taximètre tourne toujours. Après deux ou trois heures, arrive un petit homme noiraud, en uniforme de SS, qui vient d'arriver en voiture de Berlin et déclare avec autorité :

— Par ordre du gouvernement, interdiction absolue de transférer le cadavre.

— Mais le tribunal ?... Nous voulons voir les juges !

— La question n'est pas de leur compétence.

De nouveau, les Hollandais déplient la lettre officielle, timbrée de l'aigle du III<sup>e</sup> Reich. L'argument paraît porter.

C'est que le mystérieux personnage connaît l'affaire mieux que personne. Il a suivi l'instruction, les innombrables interrogatoires subis par l'incendiaire. Ce sont des hommes à lui qui ont eu la charge de surveiller l'isolement, la nourriture du prisonnier et son comportement à toute heure du jour et de la nuit. Il a assisté à l'exécution et dispose de droits « discrétionnaires » sur le cadavre... Il prend ses ordres de Hitler lui-même, en-dehors du tribunal et de l'appareil policier.

Le délégué du gouvernement ne paraît pas du tout s'étonner d'entendre les deux Hollandais parler de leur parents comme d'un héros ou d'un martyr, et réclamer son corps avec tant de vigueur... Assurément, les van der Lubbe comptent qu'après avoir récupéré la dépouille, ils pourront prouver l'innocence de « Rinus ». Quelle sensation si l'autopsie effectuée en Hollande apportait la preuve que la drogue avait mis Rinus dans un état comateux et l'avait rendu incapable de se défendre et de dévoiler ainsi la vérité !

— Montrez-nous au moins le cadavre ! supplient les Peute.

— Soit ! finit par dire le haut fonctionnaire, mais donnez-moi votre parole de ne révéler à qui que ce soit que, sous ma propre responsabilité, je vous ai autorisés à voir le mort.

Il tient manifestement à prouver que cette faveur dépend uniquement de lui. Les Hollandais s'apaisent. On les guide vers la sortie, qui se trouve face au Palais de Justice où leur cousin a entendu la sentence de mort.

On les pousse dans une voiture noire. Où les mène-t-on ? Ils l'ignorent. L'auto s'arrête. On les fait entrer dans une pièce nue, où sur une table gît un cadavre que recouvre une couverture grise. Où sont-ils ? Dans l'enceinte d'un cimetière, dans la morgue d'une prison ? Mystère.

On soulève la couverture. Les parents du supplicié constatent, horrifiés, que la tête a été tant bien que mal rapprochée du tronc. Une serviette masque la section du cou. A la hauteur de la poitrine, des taches et des traînées de sang maculent la chemise en papier qu'on a fait endosser à leur cousin suivant le règlement. Ils veulent découvrir la partie inférieure du corps. On s'y oppose.

— Comment a-t-il été exécuté ?

Pas de réponse.

— Où sera-t-il enterré ?

Cette question reste, elle aussi, sans réponse. Déjà on les presse, on les prend par le bras, on les entraîne poliment vers la sortie.

— Nous ne pouvons rester ici davantage, vous devez le comprendre.

On les pousse dans la voiture noire. Elle stoppe auprès de leur taxi

auqu  
décha

J'a

la G

long

la qu

articl

l'ince

vrir l

pense

de to

jour

mon

tenir

stag,

de g

dema

aussi

J'i

mêm

à par

conv

vaille

mon

j'atte

rever

reme

de pa

«

subal

notifi

dépa

un d

cédés

vais

auquel on donne l'ordre de retourner à Leyde. Le cercueil avait été déchargé entre-temps.

J'ai demandé à Jan van der Lubbe :

— Avez-vous été inquiété lors de l'entrée de l'armée allemande et de la Gestapo en Hollande ?

— Non, dit-il, alors que je m'attendais à une perquisition suivie d'un long interrogatoire. Ils préféreraient, ce qui est significatif, ne pas soulever la question. Ils s'en tenaient à leur enquête, à leur procès fabriqué.

— Avez-vous des documents ou des écrits de votre frère ?

— Malheureusement non ! J'avais ramassé tous ces papiers et tous les articles parus dans la presse hollandaise et les lettres de Rinus sur l'incendie du Reichstag, persuadé qu'un jour j'aurais l'occasion de découvrir la vérité. Mais lorsque les Allemands attaquèrent notre pays, j'ai dû penser à ma famille et j'ai décidé de tout brûler. Il était dur de se séparer de tous ces souvenirs, mais j'étais préparé au pire. Je m'attendais chaque jour à l'arrivée de la Gestapo. Ils ne sont jamais venus.

— Ils vous ont donc oublié ?

— Non ! Je ne crois pas que la minutieuse police allemande ait oublié mon existence, mais les policiers savaient mieux que moi à quoi s'en tenir sur la façon dont Marinus avait été kidnappé, poussé dans le Reichstag, empoisonné par les drogues au procès et enfin décapité. Très peu de gens en Allemagne ont été mouillés dans cette affaire, et je me demande si ceux qui ont eu à s'occuper de mon frère n'ont pas, eux aussi, été exécutés en tant que détenteurs de secrets.

J'insiste auprès du frère de Marinus :

— Alors, vraiment, vous êtes sûr que l'on ne vous a pas oublié ?

— Les nazis connaissaient très bien mon existence. En 1942, j'ai même reçu de l'administration locale en Hollande, l'ordre de me préparer à partir en Allemagne, pour le travail obligatoire. Je me suis rendu à la convocation et j'ai simplement dit que je n'étais pas disposé à aller travailler en Allemagne, puisqu'en son temps, on avait injustement exécuté mon frère. L'employé affolé est allé en référer à ses chefs. Pendant que j'attendais, le téléphone fonctionnait sans arrêt. Quand l'homme est revenu, je l'ai entendu me dire d'un ton fort aimable : « Nous vous remercions de nous avoir signalé votre identité. Vous n'avez pas besoin de partir pour l'Allemagne ! »

« Il va de soi que cette décision n'a pas été prise par un employé subalterne, mais par la Gestapo aussitôt informée. On s'est empressé de notifier à Berlin ma présence... Dès lors, je n'entendis plus parler de départ. Si Marinus avait été, comme ont voulu le faire croire les nazis, un dangereux criminel, j'aurais connu les camps de concentration, précédés d'un interrogatoire renforcé pour tirer de moi tout ce que je pouvais savoir. Ceux qui ont embarqué mon frère étaient assurés qu'il était

parti sans me voir et que son départ brusque avait stupéfié toute la famille, moi y compris.

« Je ne peux que regretter la disparition des documents que j'ai dû détruire par crainte de perquisitions de la Gestapo. J'aurais sûrement, si on les avait trouvés, été expédié pour le moins dans un camp de concentration, puisque j'y manifestais des doutes sur la disparition et la mort de mon frère. Si j'avais pu vous montrer les lettres qu'il m'a écrites, vous auriez pu juger de la différence de style et d'écriture entre celles qu'il m'envoyait durant ses voyages et les trois lettres de lui qui me sont parvenues, portant le cachet de la prison de Berlin.

« Si les nazis se sont refusés à remettre le cadavre de mon frère aux Peute, c'est qu'ils étaient persuadés que les médecins légistes qui l'examineraient n'hésiteraient pas « à truquer les résultats de l'autopsie ». En fait, si une commission composée de personnalités médicales marquantes avait révélé l'ingestion de drogues, et la continuelle intoxication de mon frère, un coup mortel aurait été porté au III<sup>e</sup> Reich, en prouvant son immoralité. »

Tout cela pourrait passer pour un tissu d'hypothèses et de suppositions des membres de la famille, obsédée par le destin de Marinus. Mais un document trouvé après 1945 donne à penser que le traitement spécial imposé à van der Lubbe pendant le procès et jusqu'à son exécution a causé des ennuis au gouvernement allemand. L'Oberregierungsrat Heller, qui allait acquérir une triste renommée à la tête du Dezernat III b de la Gestapo, service qui s'occupait de l'extermination de la gauche, faisait parvenir, le 3 février 1934, au conseiller ministériel Diels l'information suivante : « Dès l'exécution de van der Lubbe, le cadavre a été transporté à l'académie de l'université, où on l'a soumis à un traitement d'injections pour le conserver dans un but anatomique. Lorsque fut connue la demande de la famille de van der Lubbe de transporter le cadavre dans son pays, on a aussitôt enlevé le corps de l'Institut, mais on ne pouvait plus effacer les traces de l'embaumement. Les parents n'ont rien remarqué, sauf la tête rattachée. Malheureusement, ainsi préparé, le corps restera conservé pour trente ans. De plus, le cadavre a été placé dans le cercueil de bois doublé de zinc, apporté par les parents. Il est ainsi très bien protégé contre les conditions normales de décomposition. Le chef de la police a exprimé la crainte que, vu les conditions de conservation, le cadavre ne soit exhumé par des communistes. Le chef de la police a eu ce souci aussitôt après l'enterrement, alors qu'il n'était pas possible d'envisager une incinération. De plus, la tombe a retenu un certain temps l'attention des parents et amis de Dimitrov. Pour empêcher toute intervention, la sépulture est gardée — pendant la journée par des fonctionnaires de la sécurité, pendant la nuit par des sentinelles de la police — situation intolérable à la longue. Une exhumation officielle

et l'im  
à Leip  
des r

Par  
sans  
jamai

C'e  
famill  
Diels  
cette  
tère d  
Reich

Aff  
allema  
comp  
faire

Bie  
pas f  
avaie  
bait a  
omiss

Dir  
écriv  
en pr  
et lui  
ou en  
Hitler  
avant

Hi  
Albr  
d'une  
naux  
mêm  
consa  
qu'on  
gares  
étran

1. A  
gouver  
fert d

et l'incinération du cadavre dépendent maintenant du consul hollandais à Leipzig. D'ailleurs, des démarches officielles provoqueront inutilement des remous. »

Par cette lettre, Heller demande l'autorisation d'exhumer le cadavre sans avertir la famille et le consul des Pays-Bas, pour anéantir à tout jamais les traces des drogues<sup>1</sup>.

C'est la crainte de remous éventuels provoqués par l'insistance de la famille van der Lubbe auprès du gouvernement hollandais qui poussa Diels à demander cette lettre à son substitut Heller. Diels voulait régler cette affaire avant son changement de fonctions, en prouvant au ministère des Affaires étrangères que l'incinération s'imposait dans l'intérêt du Reich.

Afin de combattre les rumeurs d'empoisonnement, le gouvernement allemand aurait dû normalement constituer une commission mixte, comportant autant de savants allemands que d'étrangers, ou simplement faire appel à une commission de la Croix-Rouge internationale.

Bien loin d'adopter cette solution d'arbitrage, les nazis n'ont même pas fourni les résultats des examens pratiqués par leurs savants. Ils avaient toujours une porte de sortie : affirmer que la faute incombait aux services administratifs ou diplomatiques qui avaient péché par omission.

Dimitrov, révolté par la prolongation injustifiable de sa détention, écrivit, le 28 décembre, une lettre au président de la police de Leipzig, en protestant contre la détention abusive que subissaient ses camarades et lui-même. Il réclamait le transfert des Bulgares en Tchécoslovaquie ou en France. Mais Dimitrov allait rester encore deux mois en prison, car Hitler voulait exploiter la libération des accusés de la manière la plus avantageuse pour ses buts politiques.

Hitler ordonna d'abord leur transfert à Berlin, à la prison Prinz Albrecht Strasse, qui était contrôlée par les SS. Par la suite, au cours d'une discussion avec Gœring, Hitler aurait montré des coupures de journaux étrangers mentionnant l'accueil favorable fait à la sentence. Par la même occasion, il le déchargeait de la police de Prusse, pour qu'il se consacrat à l'aviation et à l'économie. Gœring avait pourtant demandé qu'on lui laissât la police, pour la forme, jusqu'à l'extradition des Bulgares, pour prouver le caractère fallacieux des campagnes de la presse étrangère sur son projet d'assassiner Dimitrov. Diels avait tenu à faire

1. Au fond les policiers redoutaient une campagne à l'étranger, ou les démarches du gouvernement hollandais pour transporter le corps aux Pays-Bas. Evidemment, le transfert du corps aurait été suivi d'une autopsie par les médecins légistes hollandais.

prendre des photos des Bulgares à la Prinz Albrecht Strasse, la prison de Leipzig, afin de montrer qu'ils étaient bien traités. Goering permit même aux reporters du « Daily Express » d'interviewer Dimitrov, en présence du commissaire Heller. Le détenu bulgare osa parler, à cette occasion, des intentions du ministre-président prussien :

« ... Je comprends que Goering voudrait mon exécution, et j'en aurais fait autant si j'avais été membre du gouvernement allemand, mais continuer à tenir un homme en état d'arrestation après la sentence d'acquiescement, voilà ce que je ne comprends pas. Je proteste contre de pareils procédés et je crois que vous allez protester, vous aussi, en ma faveur <sup>1</sup>. »

Dimitrov, ignorant les motifs de la prolongation de sa détention, écrivit au ministre de l'Intérieur, Frick, une lettre où l'on peut lire :

« ... A en juger d'après les allusions faites par différents fonctionnaires, plusieurs explications sont plausibles, notamment :

« 1. Notre détention continue parce que nos personnes présenteraient un danger politique pour le gouvernement.

« 2. On continue à nous tenir en état de détention pour des raisons touchant à notre sécurité.

« 3. Nous demeurons encore en prison parce que les pourparlers requis avec les pays étrangers au sujet de notre transfert ne seraient pas terminés.

« La première explication ne saurait être prise au sérieux. Un gouvernement se sentant fort ne saurait courir aucun danger du fait de la mise en liberté et de l'expulsion de trois émigrés politiques bulgares.

« La deuxième explication est sans fondement, car on ne saurait admettre qu'un national-socialiste soit capable de commettre de son chef une agression contre un communiste étranger innocent.

« La troisième explication se trouve démentie par le simple fait que la Pologne, comme il a été déjà constaté, est prête à nous octroyer un visa de transit, tandis que l'Union Soviétique est disposée à nous accueillir en tant qu'émigrés politiques.

« Si, en dépit de tout, on prolonge notre détention, nous sommes d'avis que cela ne pourrait s'expliquer que par la poursuite des buts suivants : nous réduire progressivement à l'état d'invalides, tant pour le physique que pour le moral, ou nous liquider au moment « opportun », en recourant à des éléments « irresponsables ».

« J'estime que cette solution ne serait d'aucun intérêt politique pour le gouvernement, et pour cette raison j'attends tous les jours que soit mis un terme à notre affaire par notre transfert immédiat en Union Soviétique ou dans un pays voisin.

1. « Daily Express », 7-2-1934.

« A  
recour  
cents  
titre  
santé  
affreu

« I

En  
contra  
aurait  
trer c  
vérité  
habile

Les  
Tanev  
revues  
cigare  
de dé

Dir  
jouer

« .  
photo  
quitté

Si l  
à Go  
struct  
Prusse  
pour  
du pl  
foncti

Die  
police  
rensei

Tom

Du  
tracta  
bulga

« Au cas où, par malheur, cela n'arrivait pas, il ne me resterait qu'à recourir à l'unique moyen de défense à la disposition des détenus innocents — la grève de la faim. Je déclare cela ouvertement et non pas à titre de menace, étant donné que cette option me serait imposée. Ma santé et mes réserves de santé sont près de s'épuiser. Plutôt une fin affreuse qu'une terreur sans fin !

« Il y a déjà onze mois que je me trouve dans cette horrible prison <sup>1</sup> ! »

En vérité, la période dangereuse était terminée, Goering ayant été contraint par Hitler d'oublier sa menace. Il laissait courir le bruit qu'il aurait bien volontiers invité Dimitrov à une partie de chasse pour montrer combien les informations données sur lui étaient contraires à la vérité. La libération des Bulgares serait, à son avis, un geste des plus habiles. Elle réservait l'avenir.

Les journaux allemands et étrangers publièrent des photos représentant Tanev, Popov et Dimitrov dans la prison, jouant aux échecs, lisant des revues, écrivant des lettres, et une de Dimitrov, seul, fumant un énorme cigare. De quoi donner l'idée que la Prinz Albrecht Strasse était un lieu de délices.

Dimitrov devait exprimer ses regrets, à Moscou, d'avoir accepté de jouer les figurants.

« ... Nous avons consenti en croyant que l'on publierait à la fois les photos et notre protestation contre notre maintien en prison après l'acquiescement, en somme contre toute cette histoire inouïe. »

Si l'incendie du Reichstag a facilité l'endoctrinement des foules grâce à Goebbels et à sa propagande de haine, il a sérieusement ébranlé la structure interne du parti. Goering perdit les affaires intérieures de la Prusse, alors qu'il espérait qu'un jour elles lui serviraient de tremplin pour contrôler le Reich tout entier. Il dut se contenter de l'aviation et du plan de quatre ans, et d'un titre disproportionné par rapport à ses fonctions : Reichsmarschall.

Diels fut éloigné de Berlin et expédié comme haut fonctionnaire de la police en Rhénanie où il contrôla les industriels pour les services de renseignements privés de Goering.

Tous les commissaires chargés de l'enquête reçurent de l'avancement.

Durant le temps de la détention de Dimitrov, se poursuivaient des tractations pour le transfert des Bulgares vers Moscou, le gouvernement bulgare s'étant refusé à accueillir ces hommes privés de citoyenneté de

1. Lettre écrite le 7 février 1934 au ministre de l'Intérieur Frick.

leur pays natal. Il y avait deux raisons à cette surprenante attitude d'un régime policier envers des ennemis de la monarchie, condamnés à des peines d'emprisonnement pour leurs activités antérieures : le procès avait provoqué une grande émotion dans le monde et le peuple bulgare dans son ensemble ne l'approuvait pas, se sentant offensé qu'on eût présenté des Bulgares comme des incendiaires et des barbares.

D'autre part, la visite que devait faire le roi Boris à Hitler était déjà annoncé. Le souverain désirait éviter qu'on pût lui reprocher de s'être emparé de ses ennemis par la voie de la Gestapo. De plus, une entrée triomphale de Dimitrov en Bulgarie, comme le leader le souhaitait, risquait de mettre la monarchie en péril.

Les trois Bulgares demandaient leur expulsion dans un pays étranger, mais les SS, si bien disposés qu'ils fussent, ne pouvaient que leur conseiller la patience. La décision ne dépendait que du gouvernement qui, Popov le reconnaît, se montrait moins sévère envers les prisonniers. Le régime était tout autre qu'à Moabit. Mme Parachkeva, mère de Dimitrov, avait obtenu l'autorisation de visites.

— Nous décidâmes, dit Popov, de nous adresser au gouvernement de l'U.R.S.S., en le priant de nous accepter comme citoyens de l'Union Soviétique et de demander notre libération.

« Pour que la police allemande ne pût faire échouer ce plan, nous avons exprimé notre demande au gouvernement soviétique oralement, par le truchement de la mère de Dimitrov et de la femme de Tanev, dès notre première entrevue avec elles. Elles avaient transmis immédiatement notre demande à l'ambassade soviétique de Berlin. Comme nous l'avons appris par la suite, le gouvernement soviétique avait accédé le jour même à notre demande, c'est-à-dire le 15 février 1934 et avait adressé immédiatement au gouvernement allemand une note pour demander notre libération.

« Le jour suivant, le 16 février, nos proches sont venus, rayonnants, pour nous annoncer que nous étions admis comme sujets soviétiques et qu'une note était adressée au gouvernement allemand.

« Notre joie ne connaissait pas de bornes. L'Union Soviétique intervenait ouvertement et officiellement pour demander notre libération en tant que citoyens soviétiques. Le gouvernement allemand ne pouvait pas ne pas tenir compte de ce fait.

« Le gouvernement nazi ne répondit pas à la note soviétique. Dix jours après la première note, le gouvernement soviétique en adressa une deuxième. Les nazis devaient prendre une décision. »

Popov, aujourd'hui encore, croit que Hitler fut « obligé » de le remettre avec ses deux compagnons aux Russes. C'est exact mais il le fit aussi pour favoriser sa politique du moment, la détente internationale.

Avant le départ des Bulgares, Nebe tint à rencontrer Dimitrov. Sous

préte  
le dé  
et in  
se ta  
qu'en  
dire  
la têt

Se  
l'infl  
neme  
Dimit  
mais  
frapp  
ni H  
trov

Hi  
des a

Pe

reco

«

une  
riant  
mêm  
surve  
denc  
soir,

«

part

«

Qui

prêts

«

les r

facil

par

«

nous

lui p

pour

—

1. H

Heyd

prétexte de s'informer de sa santé, et en lui promettant qu'on faciliterait le départ de sa famille, le SS amena la conversation sur van der Lubbe et insista sur la déception que lui avait causé la perpétuelle volonté de se taire du jeune homme, car, jusqu'à la dernière minute, il avait pensé qu'en face de la mort, Marinus van der Lubbe parlerait ; or, c'est sans dire un mot, assurait-il, que, le 10 janvier, le jeune hollandais avait posé la tête sur le billot et attendu le coup fatal.

Selon Dimitrov, en tenant ces propos, Nebe n'avait qu'un seul but, l'influencer, lui imposer son point de vue et par là disculper le gouvernement allemand. Hanté par son désir de sortir au plus vite de la prison, Dimitrov avait mieux à faire que d'entamer une discussion avec Nebe, mais la mort de van der Lubbe, que lui avait annoncée le SS, l'avait frappé. Le seul témoin valable avait bien vite disparu. Que ni le tribunal, ni Hitler, ne lui eussent épargné la mort, renforça le sentiment de Dimitrov : on avait puni le jeune homme de n'avoir pas obéi aux ordres.

Hitler choisit une date symbolique pour « l'expulsion administrative » des acquittés de Leipzig : l'anniversaire de l'incendie du Reichstag.

Popov décrit ainsi la journée du 27 février 1934.

— Ce jour, toute une meute de hauts fonctionnaires policiers, dont je reconnaissais quelques-uns, Heller, Nebe, s'était massée devant ma porte.

« Nebe nous dit : « Levez-vous, faites vos bagages, vous partez dans une demi-heure. » Quand je lui demandais où j'allais, il répondit en souriant : « Nous ne le savons pas, mais bientôt vous l'apprendrez vous-même. » Et tous nous quittèrent. Quelques minutes après est venu un surveillant SS qui conversait souvent avec nous, et qui me dit en confidence : « Vous partez pour l'Union Soviétique. Je le savais depuis hier soir, mais j'hésitais à vous l'apprendre. »

« Je me suis habillé et je suis allé voir Georges Dimitrov. Je lui fis part de ce que le surveillant m'avait dit.

« Il m'a dit la même chose — dit Dimitrov — mais peut-on le croire ? Qui sait, c'est peut-être la vérité... Dans tous les cas, nous devons être prêts à tout... »

« Durant toute une année, nous avons été littéralement suffoqués par les mensonges, les tromperies et les calomnies. Pouvait-on les croire si facilement ? Nous étions surpris que la nouvelle ne nous fût pas apportée par Diels<sup>1</sup>.

« Mais quelques minutes après, le Dr Diels, le chef de la Gestapo, nous convoqua dans la chambre du surveillant. Avant que nous pussions lui poser une question, il nous déclara : « Vous partez immédiatement pour l'Union Soviétique ! » Il nous remit de suite des « passeports » spé-

1. Popov et Dimitrov ne savaient pas que Hitler lui-même avait chargé un homme de Heydrich, Arthur Nebe, de veiller sur eux.

ciaux, attestant notre expulsion administrative de l'Allemagne. C'est seulement alors que nous avons été convaincus de notre départ de l'Allemagne.

« Dans la camionnette de la police qui nous emmenait à l'aérodrome de Tempelhof, montèrent avec nous quelques policiers et le docteur Diels. L'attente à l'aéroport ne fut pas longue. Trois fonctionnaires de la police, dont Heller montèrent avec nous dans l'avion.

« Lorsque l'appareil s'éleva dans le ciel, nous nous demandions encore si nous partions pour Moscou, ou ailleurs...

« Après une heure, nous avons atterri à l'aéroport de Königsberg (aujourd'hui Kaliningrad). Là, on nous transféra dans un autre avion, également allemand. Le tout dura dix minutes. Les policiers qui nous accompagnaient depuis Berlin ne montèrent pas dans ce second avion. Au moment du départ, le policier le plus élevé en grade, Heller, avait dit : « Dimitrov, soyez objectif quand vous serez à Moscou et revenez quand vous le voulez en Allemagne. » Dimitrov, en souriant, répondit : « Au revoir ! Mais je reviendrai un jour comme hôte d'un gouvernement socialiste allemand. »

« Il était près de sept heures du soir quand apparut à l'horizon l'immense sphère des lumières de Moscou.

« L'avion atterrissait doucement. Je regardai par le hublot, et vis un cordon de soldats se tenant par la main, retenant difficilement la foule.

« Un général soviétique monta à bord de l'appareil, s'arrêta un moment, nous scruta et cria à deux hommes qui l'escortaient : « Ce sont eux ! Ce sont eux ! »

« Aux journalistes venus nous voir à l'hôtel, Dimitrov déclara :

« Notre procès était une provocation au même titre que l'incendie du Reichstag. Le procès de Leipzig avait pour but de masquer les véritables incendiaires. Les nazis voulaient rejeter leur propre responsabilité sur d'autres... Conçu comme un procès anticomuniste, il se transforma en une grandiose manifestation antifasciste. L'incendie avait pour but de convaincre le peuple que les communistes sont des incendiaires. Or, le procès prouve que c'est une légende. »

Ap  
de G  
façon  
1953  
les c  
(Krin  
stag  
son i  
après  
stimu  
senta  
rait n  
ce m  
salle  
empl  
feu j  
M  
pléni  
pins,  
En c  
landa  
regre  
accor  
pour

## Le complot des commissaires

Après la guerre, tous les commissaires qui ont travaillé pour le compte de Goering surgirent l'un après l'autre de l'anonymat pour proclamer de façon catégorique que Goering et Heisig n'avaient dit que la vérité. En 1953, un article de la « Süddeutsche Zeitung » fit sensation en rapportant les confidences d'un certain « commissaire X de la police criminelle » (Kriminalkommissar X), qui « dévoilait le secret de l'incendie du Reichstag ». Ce policier devait avoir ses raisons pour garder l'anonymat. Dans son interview, il affirmait que van der Lubbe, interrogé immédiatement après son arrestation, avait reconnu qu'il avait mis tout seul le feu, pour stimuler la révolte des ouvriers allemands. Le « commissaire X » présentait Marinus van der Lubbe comme un pyromane qui jusque-là ignorait même la disposition des lieux. Lors de la reconstitution du crime par ce même commissaire, van der Lubbe lui aurait déclaré, lorsqu'il vit la salle plénière : « Si j'avais bien connu le Reichstag et si je n'avais pas employé tous mes ligots avant d'entrer dans la salle plénière, quel beau feu j'aurais allumé<sup>1</sup> ! »

Mais alors, avec quoi a-t-il incendié, et avec tant de succès, la salle plénière ? Ce commissaire X n'est autre que le SS-Sturmbannführer Zirpins, le rédacteur des procès-verbaux des « aveux » de van der Lubbe. En créant cet épisode de toutes pièces, Zirpins voulait présenter le Hollandais comme un cynique, tout fier de l'acte qu'il avait commis, et regrettant même de n'avoir pas détruit le Reichstag en totalité. Lorsqu'il accorda cette interview, Zirpins ne se doutait pas qu'il donnait des verges pour se faire fouetter. Plus tard, en 1961, lors du procès d'un ancien SA,

1. « Süddeutsche Zeitung », 22-12-1953.

Heinrich Gewehr, accusé d'être un des incendiaires, Zirpins, en qualité de témoins de Gewehr, se présenta à la barre pour affirmer une fois de plus la culpabilité du seul van der Lubbe. On en vint à discuter des propos du commissaire X. Zirpins reconnut avoir donné une interview publiée sous l'anonymat. Il ne se souvenait pas toutefois avoir spécifié que van der Lubbe lui avait dit avoir brûlé tous les ligots avant d'entrer dans la salle plénière. Le correspondant de Hanovre, Josef Schmidt, qui avait interviewé Zirpins, a cependant maintenu que ce dernier avait méticuleusement revu l'article avant sa publication.

Comment expliquer cette contradiction ? En 1953, Zirpins tenait à démontrer la culpabilité de van der Lubbe ; en 1961, il devait prouver que l'homme avait la possibilité matérielle de détruire le Reichstag, et par conséquent démentir ses déclarations de 1953.

La thèse de l'innocence des nazis fut aussitôt claironnée par la grande presse d'information. Toujours dans le « Süddeutsche Zeitung », l'ancien chef de la Gestapo, Rudolf Diels, qualifiait van der Lubbe de pyromane fantaisiste. De son côté, le professeur Jürg Zutt, directeur de la clinique psychiatrique de Francfort, ancien collaborateur du professeur Bonhöffer, l'expert psychiatre au procès de 1933, vint apporter sa caution morale aux policiers en déclarant que van der Lubbe aurait pu commettre tout seul son crime et que son comportement devant le tribunal n'était pas dû à l'action de drogues toxiques ni à l'hypnose, mais simplement à « sa personnalité et à la réaction de son entêtement <sup>1</sup> ». Il ne restait plus qu'à refaire le procès de Leipzig afin de corriger les fautes commises alors pour blanchir Hitler, Gœring et Goebbels.

Le commissaire Heisig qui avait pour sa part joué un rôle très important dans l'accusation de complicité des communistes avec van der Lubbe, essaya de se décharger de sa responsabilité après la défaite de 1945 devant les autorités et l'opinion de la République fédérale. Tout comme Zirpins, il se présenta en professionnel de la police qui n'a jamais fait que son métier.

Il prétendit qu'on l'accusait injustement d'avoir glissé dans la poche de van der Lubbe un tract communiste. Pourtant le policier Pœschel avait fouillé les poches de van der Lubbe lors de son arrestation et n'avait rien trouvé. Les défenseurs de Heisig prétendront que Pœschel et son collègue Skranowitz, dans la bousculade et l'excitation générale, avaient procédé à la fouille d'une manière hâtive. Or, le Hollandais, au moment de son arrestation, ne portait que son pantalon. Et ils ne trouvèrent dans ses trois poches que son passeport.

Les auteurs qui ont défendu Heisig, notamment Fritz Tobias et Mommsen, ont soutenu que ce policier modèle ne pouvait avoir commis

1. « Süddeutsche Zeitung », 22-12-1953.

l'acte  
l'incer  
n'ont  
révèle  
schwi

Ma  
d'un p  
He  
que C

Co  
la nu  
lorsqu  
panta  
nent  
qu'il  
mains

Qu  
Holla  
landa  
acqui

Da  
avoir  
région  
verba

L'u  
Alba  
group  
naux  
Alba  
ses ic  
se re  
p. 35

Se  
tique  
d'Alb  
du P  
son a  
nesse

1. I  
Nation  
saires  
la non  
docum  
public

l'acte répréhensible de mettre un tract communiste dans la poche de l'incendiaire pour prouver ses relations avec le P.C. Mais, ce faisant, ils n'ont pas tenu compte des procès-verbaux du tribunal de Leipzig, qui révèlent les véritables rôles des commissaires Heisig, Zirpins et Brschwitz au cours de l'enquête et du procès<sup>1</sup>.

Mais Heisig a fait bien pire que l'introduction d'un tract dans la poche d'un pauvre type abusé. En voici deux exemples :

Heisig était en service le 27 février, dans la nuit. C'est à lui et à Diels que Gœring avait confié la mission d'entendre van der Lubbe.

Comme on le sait, Heisig prétend s'être trouvé « par hasard » dans la nuit du 27 février 1933 dans son bureau à onze heures et demie, lorsque deux policiers lui amenèrent un homme torse nu, retenant son pantalon d'une main. Notons au passage que Heisig était le « Dezerent », le chef du service antimarxiste. « Immédiatement, je constatai qu'il s'agissait d'un communiste ; aussi l'affaire resta-t-elle dans mes mains. »

Quel fut le rôle de Heisig ? Envoyé quelques jours après l'incendie en Hollande pour y enquêter, il lui aurait fallu interroger les policiers hollandais, la famille et les amis de van der Lubbe. Comment Heisig s'est-il acquitté de sa mission ?

Dans sa déposition du 22 septembre 1933, le commissaire déclare avoir commencé son enquête chez les communistes de Leyde et de cette région et chez les amis « les plus proches de van der Lubbe ». (Procès-verbal du 22 septembre 1933, p. 34.)

L'une des premières personnes interrogées par Heisig fut Piet van Albada, un universitaire qui parlait très bien l'allemand. Il dirigeait un groupe d'une vingtaine d'hommes s'intitulant « communistes internationaux ». A Leyde, ce groupe ne comptait que cinq membres, aurait dit Albada à Heisig. Ce groupe ne se distinguait du parti communiste ni par ses idées, ni par son programme, mais par sa seule indépendance. « Ils se refusaient à recevoir des directives de Moscou. » (Procès-Verbal, p. 35).

Selon Albada, ses amis et lui appliquaient un « communisme pratique », mais les buts politiques étaient les mêmes. Heisig aurait appris d'Albada que van der Lubbe, connu de lui depuis 1928 comme membre du P.C. hollandais, avait acquis une certaine réputation dans le parti par son action désintéressée et les conférences faites aux réunions des jeunesses communistes. Albada avait quitté le parti auquel il reprochait son

1. Dans une interview accordée par Fritz Tobias au journal néo-nazi « Deutsche National und Soldaten-Zeitung » (1<sup>er</sup> mars 1963), le défenseur de la thèse des commissaires soutient que les communistes n'étaient pas capables de réfuter ses arguments sur la non-participation des nazis à l'affaire du Reichstag, car ils n'avaient pas fait état des documents permettant de le démentir. Or, ces pièces se trouvent à la disposition du public au musée de Leipzig.

autoritarisme, et avait préféré former son propre groupe. Les déclarations d'Albada à Heisig, si on les tient pour véridiques, ont eu une importance décisive pour le destin de van der Lubbe.

« Il (Albada) était persuadé que van der Lubbe avait été un instrument approprié pour le P.C. hollandais, spécialement doué pour l'exécution des actions, et qu'il s'était laissé séduire et abuser pour causer des troubles. Dans ce cas, il n'aurait pas été important pour lui de compter dès le début sur un succès ou non. » (Procès-verbal, p. 41.)

Il paraît excessif qu'un ami de van der Lubbe, qui prétend poursuivre les mêmes buts que le parti communiste dans sa lutte contre les nazis, ait spontanément mouchardé en l'accusant d'un complot contre l'Etat, crime puni de mort, simplement pour rendre service à la police de Gœring. Un homme politique cultivé comme Albada devait être conscient, s'il a prononcé les propos que lui prête Heisig, qu'il rendait un fier service au gouvernement du Reich qui à ce moment accusait van der Lubbe d'avoir été un instrument au service du P.C.

Heisig est allé plus loin dans son rapport. Van der Lubbe, qui avait quitté le P.C. dès 1931, est présenté comme ayant obtenu l'ordre du parti de s'effacer pour mieux accomplir les missions secrètes dont on le chargeait, sans pour autant exposer le parti. Ces missions secrètes étant bien entendu des actes de terrorisme analogues à ceux accomplis à Berlin par van der Lubbe.

Devant le tribunal, Heisig affirma sous serment au sujet de l'abandon du parti par van der Lubbe :

« Il (Albada) ne savait pas ce qui était arrivé à la fin, il ne croit même pas que van der Lubbe aurait donné suite à la demande (d'abandonner le parti), car il continua à travailler complètement dans le sens du parti communiste hollandais, même s'il ne le faisait plus avec la même ardeur que dans le passé. » (Procès-verbal, p. 42.)

Et encore : « Albada m'a dit qu'il avait constaté et avait même acquis la conviction que van der Lubbe avait été l'instrument approprié du parti, qu'il se laissait influencer et entraîner à créer des troubles et à exécuter les actions qu'exigeait le parti, mais que celui-ci souhaitait rester à l'arrière-plan. » (Procès-verbal, p. 49.)

Albada n'ayant pas été en mesure de révéler les vrais motifs de départ de van der Lubbe pour Berlin, question tabou pour Heisig, le commissaire enquêteur chercha en revanche à expliquer comment le malade avait pu s'orienter dans l'obscurité du Reichstag. Heisig affirma que, lors de la reconstitution de l'incendie, van der Lubbe ne pouvait donner tous les détails d'une façon précise, il se « corrigeait » souvent et « il n'était pas trop sûr de son affaire. » (Procès-verbal, p. 65.) Et pourtant, c'était la troisième fois que van der Lubbe refaisait le trajet : la première lors de

l'ince  
sième

L'

sur

s'orie

son é

de ce

tation

cette

jours

vait t

Su

«

organ

qu'un

expri

stag ?

He

Il

van d

de se

dépit

mettr

Touj

confi

holla

décla

«

avait

aurai

(Proc

He

Lubb

comm

nistes

He

panti

1. C  
être de  
van de  
verbal,  
l'histor  
précisi  
diques

l'incendie, la deuxième dans la journée suivante avec Zirpins, et la troisième avec Heisig et le professeur Brüning<sup>1</sup>.

L'objection faite dans le « Livre brun » et dans la presse internationale sur la quasi-impossibilité pour un homme aux trois quarts aveugle de s'orienter dans l'obscurité du Reichstag devait obligatoirement trouver son écho dans la séance publique. Bien sûr : « Albada a parlé également de ce fait qu'il (van der Lubbe) possédait une excellente faculté d'orientation ; il expliquait qu'il avait développé à cause de sa maladie des yeux cette facilité qu'il avait de longue date constatée parce qu'il prenait toujours très vite conscience des lieux qui lui étaient étrangers, et qu'il pouvait très bien s'orienter. » (Procès-verbal, p. 56.)

Sur cette déposition, le président conclut :

« Albada pensait que van der Lubbe devait compter sur d'autres organes pour tâter dans une certaine mesure, pour s'orienter plus vite qu'un homme à la vue normale. En tous cas, c'est ainsi qu'Albada s'est exprimé. Vous pensez, vous aussi, qu'il aurait pu s'orienter dans le Reichstag ? » (Procès-verbal, p. 56.)

Heisig approuva : « Oui. »

Il faut déduire de la déposition de Heisig au sujet des dires d'Albada : van der Lubbe, resté membre du parti communiste, fut choisi en raison de son caractère pour accomplir une action spectaculaire, et cela en dépit de la faiblesse de sa vue. On avait estimé que son toucher lui permettrait de s'orienter dans l'immense palais, fût-il plongé dans l'obscurité. Toujours selon le policier, les affirmations précises d'Albada ont été confirmées par Jacobus Vink, ami de van der Lubbe et membre du P.C. hollandais. Interrogé sur la sortie de van der Lubbe du parti, il aurait déclaré :

« ... qu'il ne la connaissait pas. Il n'y croyait pas, car van der Lubbe avait continué à travailler pour le P.C. hollandais : or, quelqu'un qui aurait quitté le parti pour des raisons personnelles n'aurait pu le faire. » (Procès-verbal, p. 45.)

Heisig a aussi démenti catégoriquement l'appartenance de van der Lubbe au groupe d'Albada. Van der Lubbe ne pouvait être qu'un communiste hollandais, puisqu'il avait travaillé avec des militants communistes notoires, comme Wijnkop et Visser.

Heisig a tout fait pour établir que van der Lubbe n'avait été qu'un pantin dans les mains des communistes. Pas plus que les juges, il n'a

1. Ces hésitations de van der Lubbe lors du 3<sup>e</sup> parcours dans le Reichstag n'ont pu être démenties par Heisig, étant donné que le professeur Brüning avait pu constater que van der Lubbe s'était empêtré dans des contradictions lors de la reconstitution (procès-verbal, p. 55). Cela n'a pas empêché la Deutschlandfunk, la Radio allemande, ainsi que l'historien Tobias, d'affirmer en 1967 que les policiers avaient été impressionnés par les précisions que van der Lubbe avait données et qui s'étaient montrées parfaitement véridiques lors de la reconstitution de ses trajets.

cherché à éclaircir les raisons pour lesquelles van der Lubbe s'était rendu en Allemagne, à ce moment-là, ni à savoir de ses nombreux amis quels étaient ceux qui l'avaient incité à cette action. Heisig se borna à rapporter une autre déclaration d'un certain Vink, sur le désir exprimé par van der Lubbe, alors qu'il était encore à l'hôpital, de se rendre en Allemagne où la situation était tendue, pour y étudier la possibilité de déclencher des grèves. Heisig a poursuivi son enquête auprès des policiers hollandais qui, dans leurs réponses, se comportèrent comme si Heisig avait été leur supérieur.

Tous les témoignages recueillis par le commissaire ont concordé sur l'appartenance de van der Lubbe au P.C. A Vorhout, il a questionné un gendarme qui lui a répondu :

« Bien sûr, nous connaissons van der Lubbe, ses frères habitent ici, à Leyde, il est connu, surtout des autorités et de la police, comme un meneur communiste. »

Mais Heisig s'est bien gardé de voir le frère de Marinus pour lequel le garçon n'avait pas de secrets.

Si le commissaire a agi ainsi, c'est qu'il n'avait été envoyé en Hollande que pour pouvoir affirmer à son retour que van der Lubbe était demeuré sous l'obédience du P.C., de l'aveu même de ses propres amis. De plus, Heisig n'a nullement cherché à faire le point des relations amicales ou lointaines que van der Lubbe avait pu avoir en Allemagne. Heisig conclut que son enquête a confirmé l'aveu de van der Lubbe, reconnaissant après son arrestation appartenir au P. C. (procès-verbal, p. 61), aveu que les personnes présentes ont entendu comme lui.

Ces « personnes », Heisig évita de les nommer à la séance du 22 septembre 1933. Et pour cause, puisqu'elles se nommaient Daluege, Diels et Lewetzow. On n'allait pas déranger ces « spécialistes » pour se borner à confirmer l'aveu de van der Lubbe sur son appartenance au P.C. La déposition d'un commissaire de police du Reich ne saurait être mise en doute. Pourtant, l'accusé Torgler, parfaitement renseigné sur les groupements communistes existant dans tous les pays, exigea de son avocat de poser à Heisig une question concrète : « Albada est-il un communiste d'obédience bolchevique ? »

La réponse textuelle de Heisig fut la suivante :

« Albada était jusqu'en 1929 membre révolutionnaire du P.C. hollandais et fondait après cette date son propre groupe. Il est à la tête de ce groupe de communistes internationaux, qui compte environ 20 hommes et qui existe exclusivement en Hollande. » (Procès-verbal, p. 66.)

Pourquoi cette réponse immédiate ? Heisig voulait prévenir toute autre question, et écarter les soupçons sur la complicité de ce groupe dans l'incendie. Ce qui renforçait d'autant les accusations contre le P.C.

Ce que les nazis voulaient souligner à ce moment, c'est que le P.C.

n'ayan  
plir la  
ristes

Inte  
Heisig  
le Dr  
l'amba  
notes  
Dr Bo  
jeune  
Ainsi,  
envoy  
gereux  
pas ex

Le  
auque  
Lubbe  
Uiters  
collèg  
p. 64.  
et de  
intern  
diplom  
group  
et l'on  
ment

Ici  
Allem  
d'Ams  
vrier)  
(Union  
périod  
hollan

Spé  
longte  
vert d  
toutes  
de la  
affirm  
nation

n'ayant pas trouvé dans ses propres rangs des Allemands prêts à accomplir la besogne, il avait fait appel à des « spécialistes » des actes terroristes à l'étranger.

Interrogé sur les actions précédentes commises par van der Lubbe, Heisig répondit que le conseiller de l'ambassade allemande à La Haye, le Dr Boltze, « lui aurait certifié que van der Lubbe était connu à l'ambassade comme communiste et qu'il avait à son sujet envoyé des notes au ministère des Affaires étrangères. » (Procès-verbal, p. 63.) Le Dr Boltze avait même pu lui donner des détails sur la participation du jeune fanatique à la grève des chauffeurs de taxi du 20 décembre 1932. Ainsi, deux mois avant l'incendie, les services diplomatiques allemands envoyaient à Berlin des rapports sur van der Lubbe, cet individu dangereux qui s'était mal conduit vis-à-vis des policiers hollandais. N'est-ce pas extraordinaire ?

Le tribunal réserva un accueil favorable aux dépositions de Heisig, auquel il ne reprocha pas de n'avoir pas enquêté sur le départ de van der Lubbe auprès du frère de celui-ci. Ni auprès de sa logeuse à Leyde, Uiterste Gracht 56, alors que le policier s'y était fait conduire par ses collègues hollandais pour voir la maison de l'extérieur. (Procès-verbal, p. 64.) Les juges se sont satisfaits des prétendues déclarations d'Albada et de Vink, déclarations démenties par eux dans la presse hollandaise et internationale. Un tribunal objectif aurait fait citer ces témoins par voie diplomatique. Mais l'on n'aurait pu éviter la venue à la barre d'un groupe de témoins appartenant à l'Union générale des ouvriers de Berlin, et l'on n'aurait pu alors cacher que van der Lubbe s'était inconsciemment jeté dans la gueule du loup.

Ici Heisig se permet un mensonge grossier. La police savait qu'en Allemagne existait une filiale ou une organisation similaire à celle d'Amsterdam, le *Kommunistische Arbeiter-Partei* (parti communiste ouvrier) contrôlant l'organisation syndicaliste *Allgemeine Arbeiter-Union* (Union générale des ouvriers). Ce groupe éditait à Berlin des publications périodiques et des livres pour la plupart rédigés par des « camarades hollandais ».

Spécialiste des questions d'extrême gauche, Heisig connaissait depuis longtemps l'existence du groupe berlinois. De plus, en 1945, on a découvert dans les archives de la Reichssicherheitshauptamt<sup>1</sup> tous les livres et toutes les publications soigneusement rangés, provenant de la présidence de la police berlinoise. Pourquoi Heisig a-t-il menti si effrontément en affirmant qu'il n'avait pas eu connaissance d'un groupe communiste international à Berlin, en liaison avec celui d'Amsterdam ?

1. Le R.S.H.A., correspondant au ministère de l'Intérieur et comprenant les services spéciaux.

Heisig a préféré se limiter aux fausses confidences d'Albada et de Vink. Il a nié l'existence du groupe de communistes internationaux allemands à Berlin pour empêcher qu'on enquêtât auprès d'eux sur l'arrivée de van der Lubbe, sur le journal illégal « Proletarier », confisqué après l'incendie du Reichstag par le commissaire Heisig lui-même, et sur lequel, en dernière page, comme le veut la loi, figurait le nom du rédacteur en chef Piet van Albada, d'Amsterdam. Jamais, ni dans l'interrogatoire d'Albada en Hollande, ni au cours du procès, ce fait n'a été révélé.

Pourquoi ce tabou ? Parce qu'on aurait su que ce n'était pas le P.C. hollandais qui se servait de van der Lubbe comme d'un instrument, mais bien le service secret du parti nazi qui avait ses agents dans l'*Allgemeine Arbeiter-Union*, et qui a profité de la maladie et de l'idéalisme du jeune maçon révolutionnaire pour l'attirer dans un piège. Mais Gœring, faisant confiance aux commissaires, tomba dans un piège lui aussi...

C'est grâce à Heisig et avec l'approbation de Gœring qu'on a imposé au procureur général un témoin comme Otto Grothe, qui aurait dû jouer un rôle décisif, vu ses antécédents communistes, mais dont l'audition se solda par un fiasco complet.

Dès la mi-avril, Gœring constata que ses témoins qui ont « vu » le Hollandais en compagnie de Torgler, Dimitrov et Popov, selon l'opinion générale, ne prouvaient pas encore d'une manière juridiquement irréfuttable que les accusés avaient été les instigateurs et les complices de van der Lubbe. Pour remédier à cette faille, Gœring n'hésita pas à exposer devant l'opinion publique un de ses agents qui travaillait pour le compte de la police politique dès avant la prise du pouvoir par Hitler, le maçon Otto Grothe, un ancien membre du P.C., qui recevait des subsides de la police pour la renseigner sur les communistes étrangers qu'il hébergeait.

Le 22 février, Grothe était déjà fixé. Il savait comment Thälmann et Torgler avaient préparé l'incendie avec la complicité de deux juifs étrangers et des agents venus de l'U.R.S.S., notamment le « Russe » Popov ! Pour s'en assurer, il suffit de lire l'acte d'accusation, la déposition de Grothe à la séance du tribunal du 17 novembre 1933, et de connaître les renseignements que nous a fournis Popov sur son interrogatoire par le juge d'instruction Vogt.

Que Grothe fut un témoin clé, sa déposition volumineuse le prouve, mais aussi le « hasard » qui a voulu que sa conscience de bon Allemand ne se réveillât que le 19 avril 1933, lorsqu'il se présenta au Kriminalassistent de la commission de l'incendie, Feind, pour faire connaître des « choses extraordinaires » concernant l'affaire « car il ne pouvait plus supporter qu'on accusât le chancelier Hitler d'avoir incendié le Reichstag ».

Comme détenteur des secrets du P.C., Grothe s'estimait en mesure de proclamer sans équivoque que c'était bien le parti communiste qui avait



Dimitroff  
mai 1933  
tribune  
gauche  
novitch  
dreiev,  
deutsch

Dimitroff  
régime  
Bulgarie  
bulgare  
rieusem  
voyage  
deutsch

ink.  
ands  
e de  
près  
quel,  
r en  
toire

P.C.  
mais  
eine  
eune  
isant

posé  
ouer  
en se

» le  
inion  
réfu-  
s de  
poser  
mpte  
açon  
de la  
geait.  
n et  
tran-  
pov!  
n de  
aître  
e par

ouve,  
mand  
al-as-  
e des  
plus  
Leich-

re de  
avait



Dimitrov (en chapeau) fête le 1er mai 1937 à Moscou. Avec lui, sur la tribune du Mausolée de Lénine, de gauche à droite : Staline, Kaganovitch, (en partie caché) Andreiev, Vorochilov (Museum für deutsche Geschichte Berlin-Est).



Dimitrov après l'établissement du régime de démocratie populaire en Bulgarie. Il fut Président du Conseil bulgare de 1946 à sa mort, mystérieusement survenue au cours d'un voyage à Moscou (Museum für deutsche Geschichte Berlin-Est).

de 21 h. 04  
aucun pol  
alerté les



2  
Hitler, Go  
jouent  
compl

A not  
lui qu  
a prév  
Buwer  
mysté  
pompi  
Lateit  
selon  
appré



L'auteur montre à Jan Van der Lubbe, le protocole des "aveux" de son frère Marinus Van der Lubbe (Articapress). A sa droite, Me Stomps, l'avocat de Jan Van der Lubbe.

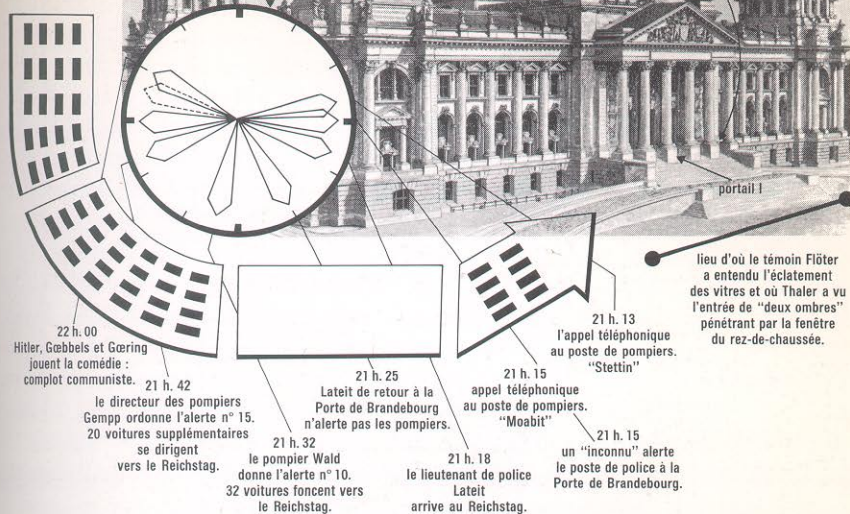


Une photo de Blagoï Popov au cours d'un entretien avec l'auteur. Le Bulgare inculpé d'avoir mis le feu au palais en même temps que Van der Lubbe est aujourd'hui le seul survivant des cinq accusés de l'incendie du Reichstag (Pressefoto Sofia).

## L'HORAIRE DU GRAND SPECTACLE

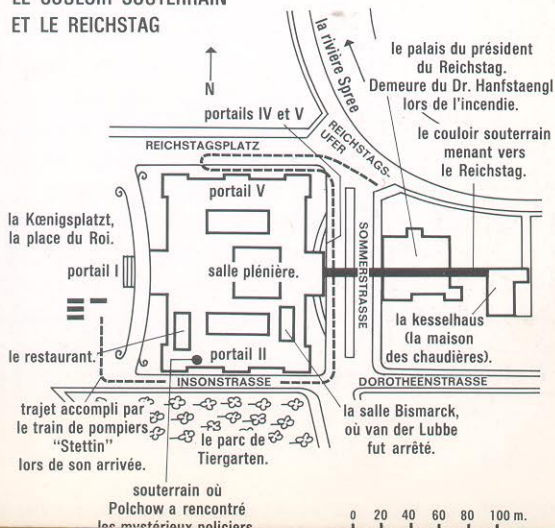
### LE CHRONOMÈTRE DE L'ACTION DES POMPIERS

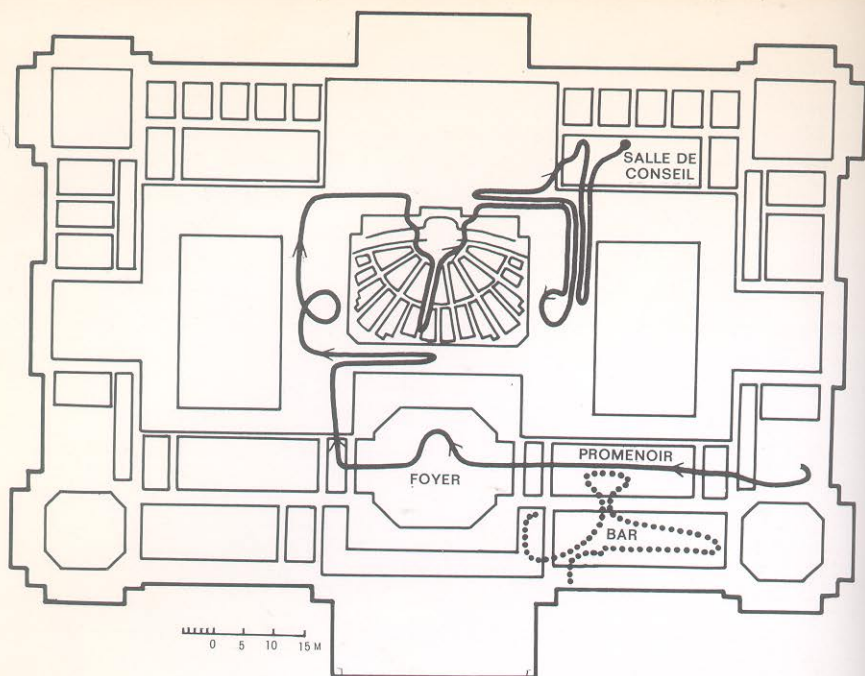
de 21 h. 04 à 21 h. 42 aucun policier n'a alerté les pompiers.



A noter : 1.) Le témoin Flöter qui a entendu les éclats de vitres avait préféré rentrer chez lui que d'observer le spectacle. 2.) Le témoin Thaler qui a vu entrer "deux ombres" et qui a prévenu le policier Buwert n'a pas téléphoné pour appeler les pompiers. 3.) Le policier Buwert, lui non plus, n'a pas téléphoné pour demander le secours des pompiers. 4.) Le mystérieux soldat de la Reichwehr que Buwert avait rencontré et prié d'alerter les pompiers avait disparu. 5.) Le mystérieux inconnu qui avait prévenu le lieutenant de police Lateit s'était volatilisé. On est en droit de se demander si ce courrier ne fut pas chargé selon le plan, d'appeler la police pour la protection de Van der Lubbe, qui devait être appréhendé vivant.

### LE COULOIR SOUTERRAIN ET LE REICHSTAG

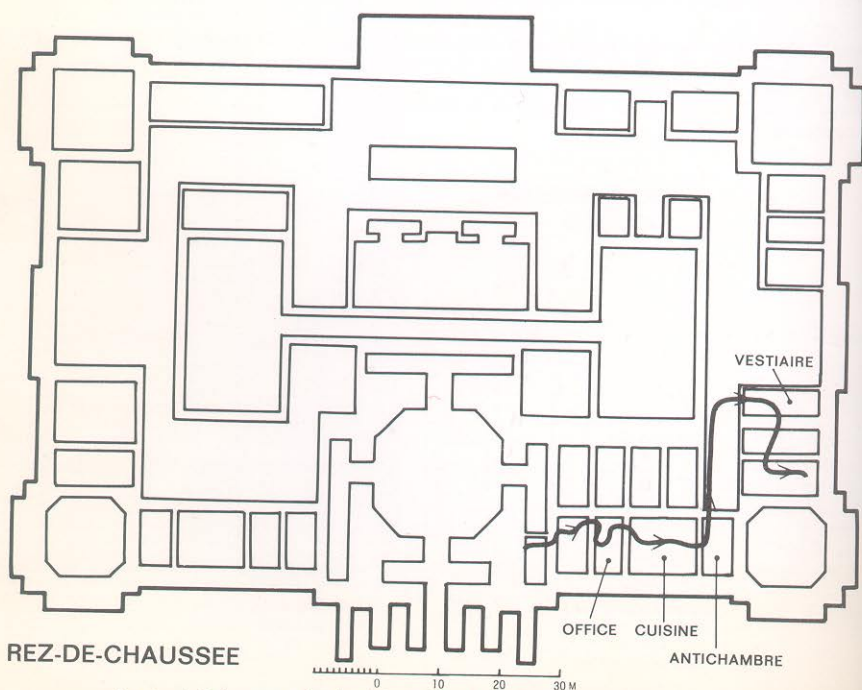




**LE TRAJET DE VAN DER LUBBE DANS L'ETAGE PRINCIPAL (HAUPTGESCHOSS)**

..... Le premier trajet dans l'étage principal avant sa descente au rez-de-chaussée.

———— Le second trajet après sa montée du rez-de-chaussée. (selon le commissaire Zirpins)



REZ-DE-CHAUSSEE

———— Le trajet de van der Lubbe lors de sa descente au rez-de-chaussée. (selon le commissaire Zirpins)

Le co  
 décid  
 Gœrin  
 plus  
 comp  
 enreg  
 qui r  
 Heisig  
 que C  
 sur le  
 mais  
 Gœ  
 Groth  
 nation  
 der L  
 avait  
 serait  
 rait la  
 Gro  
 comm  
 l'illéga  
 métho  
 secret  
 Berlin  
 comm  
 Gro  
 précis  
 ce fut  
 Haus,  
 armée  
 et cell  
 « I  
 gneme  
 des ar  
 Tou  
 d'alert  
 camar  
 se dég  
 et du  
 Gro  
 der L  
 à Zag  
 avait  
 roriste

décidé et fait exécuter le crime. Donc Grothe était un atout maître de Gøring. Pour que ce réveil de sa conscience parût plus spontané, partant plus véridique, ce n'est pas le commissaire Heisig, pourtant le plus compétent dans toutes les affaires concernant les communistes, qui eut à enregistrer la première déposition de Grothe. C'est le commissaire Feind qui releva ces déclarations sensationnelles de Grothe. Mais « ensuite », Heisig prit en main le dossier et convoqua Grothe six fois. On constate que Grothe pouvait déposer devant le juge d'instruction non seulement sur les faits concernant les décisions insurrectionnelles prises par le P.C., mais aussi sur la technique de la préparation et de l'exécution.

Gøring et Heisig se sont trouvés dans une situation délicate, puisque Grothe avait pour mission d'étayer les dépositions des deux députés nationaux-socialistes, Karwahne et Frey, qui prétendaient avoir vu van der Lubbe et les autres accusés, l'après-midi, dans le Reichstag. Gøring avait pensé que des témoignages émanant de deux députés du parti nazi seraient suspects et que la déclaration d'un ancien communiste apporterait la preuve décisive de la participation directe du P.C.

Grothe était apparu aux commissaires d'abord, ensuite à Gøring comme le témoin rêvé. L'ex-membre du P.C. avait hébergé chez lui dans l'illégalité des responsables du parti. Il en connaissait beaucoup. Et les méthodes comme aussi la constitution des cellules n'avaient guère de secrets pour lui. En 1925, il avait organisé une exposition bulgare à Berlin, ce qui prouvait une certaine bienveillance de la part des leaders communistes de Sofia.

Grothe fit preuve dans sa déposition devant le policier d'une extrême précision, mais devant le tribunal, il se montra des plus confus. Selon lui, ce fut le 22 février, au cours d'une conférence secrète dans la Liebknecht-Haus, qu'on fit choix de l'incendie comme « signal d'une insurrection armée » qui attaquerait en premier lieu les casernes de la Reichswehr et celles des formations du parti nazi.

« Le 22 février, nos fonctionnaires supérieurs reçurent le renseignement confidentiel que, le 23 février, le parti distribuerait officiellement des armes, ce qui fut fait partiellement » constate le procureur.

Tous les membres des sections de combat du P.C. furent mis en état d'alerte. Grothe lui-même se trouva dans l'obligation de veiller avec ses camarades le 27 février jusqu'à onze heures du soir, l'instant où l'affaire se dégonfla en raison du mauvais fonctionnement du service de liaison et du découragement général des participants.

Grothe connaissait même les noms des principaux complices de van der Lubbe : Ernst Thälmann, Ernst Torgler, Hans Singer, un juif né à Zagreb, d'origine hongroise, Max Kempner, un apatride, que Grothe avait hébergé pendant près de six ans, et bien sûr, Blagoï Popov, le terroriste de Sofia. D'où avait-il obtenu ces confidences ? Tout simplement

Grothe était un ami intime de Kempner, il l'avait rencontré par un pur hasard en avril 1933 sur la Leopoldplatz. Kempner, démoralisé par la défaite, voulait s'enfuir d'Allemagne, il avait demandé à son ami de lui procurer une bicyclette. Ce jour-là, Kempner se plaignait à Grothe que la décision prise par le parti d'incendier le Reichstag se fût soldée par un fiasco total :

« S'il avait su que l'incendie du Reichstag aboutirait à une telle défaite, il n'aurait jamais prêté la main pour y travailler comme complice ! »

« Oui, j'avais moi-même transporté les matières inflammables au Reichstag », aurait encore dit Kempner à Grothe.

Kempner avait également donné d'autres détails à Grothe. Le matériel, des cordes trempées dans le soufre, provenait de la Veteranenstrasse où il avait été fabriqué selon un procédé artisanal. Le tout était dissimulé dans une valise que Kempner devait remettre à Torgler devant le portail du Reichstag. « Il a remis la valise à Torgler. » (Procès-verbal, p. 61.) Grothe avait entre-temps oublié que, dans sa déposition devant le juge d'instruction, il avait dit que Kempner l'avait informé en confidence de la remise de cette valise au « grand brun », c'est-à-dire au bulgare Popov. Lorsque le président lui fit remarquer cette faute, constatée naturellement par Dimitrov, Grothe corrigea immédiatement : « Oui, oui, il s'agissait de Popov, le grand brun que j'avais rencontré au « Secours rouge » (Rote Hilfe). » Aussi lisons-nous une page plus loin que Kempner lui aurait dit : « J'ai remis le matériel inflammable au grand brun. » (Procès-verbal, p. 62.)

Le président Büniger fit alors raconter à Grothe comment il avait rencontré, un jour de décembre 1932 ou de janvier 1933, au « Secours rouge », Popov et Kempner qui parlaient en espéranto. Cependant Grothe avait compris que les deux hommes avaient prononcé le mot « Sofia » et Kempner lui aurait expliqué en avril 1933 lors de leur rencontre : « ... qu'ils avaient parlé à ce moment-là de la cathédrale de Sofia... » (Procès-verbal, p. 66.) En d'autres termes, la déposition de Grothe mettait les points sur les i. Même les moins avertis devaient comprendre qu'en décembre ou janvier déjà, ce furent les Bulgares, notamment Popov, qui avaient expliqué à Kempner la manière de faire sauter un édifice. L'audition par hasard du mot « Sofia » en espéranto et les confidences de Kempner ne furent pas une extravagance, mais un dialogue tout à fait logique, affirma Grothe puisque l'apatride Kempner savait très bien : « ... que j'avais été l'organisateur, quelques années plus tôt, d'une exposition bulgare à Wedding. C'est pourquoi il m'a dit qu'il m'avait parlé de Sofia. »

Puis Grothe expliqua que l'exposition fut organisée après l'attentat commis dans la cathédrale de Sofia et comment les communistes furent persécutés. Les émigrés bulgares avaient en effet organisé une exposition

itinér  
de S  
comm

Da  
23 fé  
il dev  
Torgl

«

flam  
quatr  
et He  
de la

Gr

« Gro

Or

de ta

de G

nau

Sel

les c

réuss

To

« l'ho

«

que l'

déclar

Ce

lors d

de l'i

en pr

Comi

Le

rense

tenait

l'avis

la pr

de l'a

trique

rétabl

et ay

penda

itinérante à Leipzig et à Berlin, démontrant la destruction de la cathédrale de Sofia « commise par la police » pour motiver la persécution des communistes.

Dans les séances secrètes tenues dans la Karl-Liebknecht-Haus le 23 février 1933, Kempner aurait même confié à Grothe l'heure à laquelle il devait donner la serviette à Popov le 27 au soir, à 19 h 30. Les députés Torgler et Kœnen devaient « couvrir » Popov pour lui faciliter la tâche.

« Les cordes incendiaires — ce sont des cordes qui développent des flammes intenses en plusieurs endroits, et il suffit de les allumer sur quatre ou cinq points. » Ce détail technique étant destiné à aider Gœring et Heisig à expliquer les foyers réguliers qui flambaient sur les bancs de la présidence, et qu'avaient observés Lateit et Skranowitz.

Grothe affirma que Kempner lui aurait aussi parlé d'un autre Bulgare « Grogev » ou « Gorgev », il ne se souvenait plus exactement.

Or, Grothe, qui avait organisé une exposition bulgare et se souvenait de tant de détails, ne pouvait pas ignorer que la forme bulgare du nom de Georges est Georgi. De plus, il avait dû lire mille fois dans les journaux avant sa déposition le nom de Georgi Dimitrov.

Selon Grothe, van der Lubbe aurait eu la malchance de se perdre dans les couloirs du Reichstag. Il avait dû rester là tandis que ses complices réussissaient à s'enfuir.

Tous ces renseignements lui avaient été fournis par Kempner, « l'homme de liaison entre la centrale (du P.C.) et le Reichstag. »

« En tant que courrier de la centrale, il (Kempner) aurait été informé que l'incendie du Reichstag devait être le signal de l'insurrection », avait déclaré Grothe le 1<sup>er</sup> juillet au juge d'instruction.

Ce renseignement, Grothe l'avait obtenu directement de Singer qui, lors d'une réunion de cellule (le 3 avril 1933), avait déclaré que le plan de l'incendie s'était discuté le 22 ou le 23 février à la Liebknecht-Haus, en présence d'Ernst Thälmann et du communiste Scheer, membre du Comité central.

Le 17 novembre, date à laquelle le président et ses assesseurs bien renseignés savaient que Hitler avait ordonné le repli, le président ne tenait plus à faire passer Grothe pour un témoin « sérieux ». Il émit l'avis que son défaut d'articulation était congénital, que, de plus, durant la première guerre, il était tombé d'une échelle en réparant une étable de l'armée. D'ailleurs le témoin ayant subi plusieurs examens psychiatriques, le président Bünger tenait à le présenter comme entièrement rétabli, n'ayant subi aucune condamnation, ayant quitté le P.C. librement et ayant fait officiellement des aveux devant les autorités. Un juge indépendant aurait dans l'instant renvoyé le témoin à sa place.

Si la décision n'avait pas été prise par Hitler de libérer les Bulgares, Popov n'aurait certainement pas eu la possibilité de déclarer, comme il le fit :

« De ma vie, je n'ai vu ce monsieur. Je le vois pour la première fois dans cette salle. Je ne suis jamais allé au « Secours rouge ». Je ne sais pas un seul mot d'espéranto. Il a déjà été prouvé devant ce tribunal que je n'ai absolument rien de commun avec l'attentat contre la cathédrale de Sofia. Ce que le témoin a déclaré sur son entretien avec M. Kempner, il l'a lu il y a quelque temps dans les journaux. Tout ce qu'il raconte sur moi n'est que mensonge. »

— Quel était, à votre avis, le rôle de Grothe ? ai-je demandé à Popov.

— Pour moi, Grothe était un agent secret. A partir du 19 avril, lorsqu'il alla se présenter à la police, et même bien avant cette date, il travaillait pour la Gestapa. Et si cet agent provocateur n'a pas surgi comme témoin immédiatement après le feu pour dénoncer le complot des juifs, des étrangers et du P.C., c'est que les nazis pensaient avoir suffisamment de preuves, sans « griller » leur agent. Le gouvernement s'étant soudain abstenu à la fin du procès d'accuser Singer et Kempner comme incendiaires et mes complices directs, cette volte-face de Hitler a coûté cher à Gœring. Hitler a profité de l'occasion pour débarquer Gœring et Diels de leurs fonctions policières...

En mars 1967, je reçus la photocopie d'une lettre d'un certain Georg Kœppen vivant à Berlin-Spandau, qui faisait savoir au gouvernement hollandais qu'il voulait révéler enfin certains secrets concernant l'incendie du Reichstag.

Lors de la visite qu'il m'a rendue le 16 avril 1967, Kœppen m'expliqua qu'il avait vu à la télévision comment des historiens s'évertuaient à découvrir les dessous de l'incendie, et il pensait pouvoir indiquer quelques pistes utiles à la recherche de la vérité. Kœppen, un ancien boulanger, vit comme retraité à Berlin. Autrefois membre du parti nazi, il est devenu très croyant. Il est désormais persuadé que le peuple allemand à le droit d'être renseigné sur la façon dont il a été trompé.

— Mon père était Deutsch-national, il m'avait élevé dans l'esprit nationaliste. Je n'ai jamais fait de mal à personne, bien que j'aie porté l'insigne d'or du parti. C'est mon père qui m'avait poussé très tôt vers les SA.

« En 1943, il était propriétaire d'une boulangerie à Berlin, dans la partie est de la ville. A la suite d'un bombardement, il eut besoin d'un maçon pour réparer les dégâts dans son fournil. Vu l'importance d'une boulangerie pour la population et sa situation dans le parti, le service du travail lui envoya une équipe, dirigée par un artisan maçon consciencieux et patriote : Otto Grothe. L'entrepreneur savait qu'il allait travailler pour un membre porteur de l'insigne d'or. « Je suis maçon main-

tenant  
a tou  
du qu

« C  
tiens  
Gœrin

Cet  
agitato  
la pol  
il entr  
un sup

—  
l'incen  
même

« J  
as-tu  
comm  
politic  
valu l

Kœ  
les dé  
révéla

—  
gneme  
saire  
devan  
Gœrin

Kœ  
fait en  
la suit  
interro  
étant

Ces  
grâce  
tomba  
prouve  
confid  
ce que

Ma  
reprise

tenant, mais, moi aussi, j'ai servi le parti, je suis un vétéran... » Et Grothe a tout fait pour acquérir l'amitié de Kœppen, ce personnage influent du quartier. Un jour, lorsque Kœppen lui offrit une bière, Grothe lui dit :

« C'est la guerre, il faut travailler car nos soldats se battent, mais je tiens à vous dire que je suis un ami personnel du Reichsmarschall Gœring. »

Cette confiance ne surprit par Kœppen, Grothe parlait le langage des agitateurs politiques et connaissait énormément de gens appartenant à la police et à la Gestapo, Kœppen pensa que dans l'affabilité de Grothe il entraînait un peu d'intérêt : le pain étant rationné, il pouvait espérer un supplément pour ses ouvriers et ses « amis » les policiers.

— Je fus profondément frappé le jour où Grothe m'affirma que l'incendie du Reichstag avait été l'œuvre de Gœring, et qu'il y avait lui-même pris part.

« J'ai demandé à Grothe : « D'où connais-tu ce secret et comment as-tu fait la connaissance de Gœring ? » Grothe me dit qu'il observait les communistes pour le compte de Gœring et qu'en entente avec la police politique, le cas échéant, il hébergeait des communistes, ce qui lui avait valu la confiance du P.C. »

Kœppen, je tiens à le souligner, ignorait que j'avais entre les mains les dépositions de Grothe à Leipzig, et que je pouvais recouper ses révélations.

— Grothe a même ajouté qu'il avait commencé à faire du renseignement pour Gœring, avant la prise du pouvoir, et qu'avec le commissaire responsable pour le procès, il avait appris le rôle qu'il aurait à jouer devant la Cour de l'empire, rôle qu'il a une fois répété en présence de Gœring.

Kœppen m'a remis lors de sa visite la copie du long rapport qu'il avait fait en 1945 pour les autorités d'administration du Gross-Berlin et par la suite pour le service d'occupation britannique, mais il ne fut jamais interrogé. Tout est entré dans l'oubli, l'affaire était classée, Gœring étant mort à Nuremberg.

Ces faits, comme de nombreux autres, furent connus après 1945 grâce aux vantardises d'hommes qui, en toute occasion et surtout lorsqu'ils tombaient en disgrâce, faisaient valoir leurs exploits criminels pour prouver leur attachement à la Weltanschauung. Pourquoi douter des confidences de Grothe à Kœppen, alors qu'elles ne font que confirmer ce que nous savons déjà par les procès-verbaux ?

Mais ce sont malheureusement les thèses des policiers qui ont été reprises par Fritz Tobias, aujourd'hui membre de la sécurité d'Etat de

la Basse-Saxe. Ne tenant aucun compte des procès-verbaux de Leipzig, celui-ci a préféré collaborer, pour son ouvrage sur l'affaire, « Reichstagsbrand », avec le Dr Paul Schmidt<sup>1</sup> et avec les commissaires Zirpins et Braschwitz. A son tour, Hans Mommsen, à l'époque chargé des cours d'histoire contemporaine à l'université de Heidelberg et actuellement professeur d'histoire à l'université de Bochum, a fait écho aux versions des commissaires et de Tobias, perpétuant ainsi la légende de « van der Lubbe seul incendiaire ».

Rarement dans l'Histoire, tant d'éloges auront été accordés à des fonctionnaires qui jouèrent un rôle aussi nuisible pour leur pays. Ces mêmes hommes se trouvent réunis aujourd'hui, en dépit de tous les documents qui les contredisent, dans la même entreprise de mystification.

Ni Tobias, ni Mommsen n'ont parlé du numéro de prestidigitation exécuté par Braschwitz au procès avec « son plan, ses croix et ses cartes postales », alors que ce fut un des points essentiels de l'accusation. En citant les journaux nazis de l'époque et non les documents du procès, Tobias présenta ces faits comme un malentendu causé par le procureur général, qui s'entêtait sur ces faits insignifiants.

En fait, les commissaires n'ont cessé de se contredire eux-mêmes ou d'être démentis par les faits. C'est ainsi que Heisig et Zirpins dépeignaient en ces termes van der Lubbe à l'instant de son arrestation et de son premier interrogatoire : « Il riait, il était tout rayonnant lorsqu'il parlait du feu. Il voulait que j'insère dans le procès-verbal de longues tirades communistes. » (Zirpins, 27-9-1933.)

Or, durant le procès, ce fougueux accusé, ce communiste fanatique se refusa à proclamer son attachement aux idées de la classe ouvrière, il démentit avoir voulu pousser le prolétariat à un mouvement insurrectionnel. Au point que le président crut devoir rappeler à la barre les policiers, qui, non sans hésitations, réaffirmèrent la véracité des déclarations faites par l'incendiaire dans les premiers instants de son arrestation.

Au sujet du premier interrogatoire auquel Heisig avait soumis le suspect, le commissaire avait dit :

« Il n'avait pas été discuté à fond cette nuit-là des foyers épars... Les questions ont été posées pêle-mêle, parce que dans les premières heures, on ne pouvait que très mal comprendre van der Lubbe. »

Et plus loin : « Il s'exprimait alors en hollandais. »

En parlant des ligots, Heisig déclarait :

« Je ne me souviens plus très bien comment il s'exprimait. » (Procès-verbal, p. 26.)

Zirpins expliqua pourquoi van der Lubbe avait été interrogé sans

1. Il ne s'agit pas du Dr Paul Schmidt qui fut l'interprète de Hitler. Celui dont il est question ici, son homonyme, fut sous le régime nazi un membre des SS et le bras droit de von Ribbentrop pour la presse et l'information.

interp  
sitôt,

Po  
mière

de cu

« ... I

dit, c'

finess

langa

(Proc

Pou

et qu'

un in

sion s

A c

utilisé

savon

et qu'

der L

Au

effect

tout c

questi

Cit

verbal

I

été

2

I

ou

2

nui

nor

I

Re

nui

2

c'é

I

2

Ains

déplac

interprète et sans témoins : « Lorsque quelqu'un entrait, il se taisait aussitôt, et il était très difficile de le faire parler de nouveau. »

Pourtant, Heisig lui-même avait indiqué que, durant les deux premières heures, van der Lubbe se racontait en présence d'une salle remplie de curieux. Et le commissaire Zirpins parlant de van der Lubbe, déclara : « ... Il comprend très bien l'allemand, et il a tout compris. Comme je l'ai dit, c'est lui qui a corrigé les procès-verbaux. Il se permettait même des finesses de style, allant jusqu'à rectifier chez les autres les erreurs de langage. C'est pourquoi nous n'avions pas besoin d'un interprète. » (Procès-verbal, p. 56.)

Pour calmer Dimitrov, le président souligna qu'il croyait les policiers et qu'en outre, « dans le développement des affaires judiciaires, l'appel à un interprète n'est nécessaire que lorsqu'il n'existe pas une compréhension suffisante de la langue ».

A quoi Dimitrov rétorqua que le juge d'instruction avait constamment utilisé l'interprète lorsqu'il lui fallait parler avec van der Lubbe. Nous savons qu'au procès, l'interprète se tenait toujours aux côtés de l'accusé et que malgré ses efforts, il lui était impossible de comprendre van der Lubbe.

Au sujet des rues qu'il avait parcourues ou des trajets qu'il avait effectués, van der Lubbe savait si bien s'expliquer, affirma Zirpins, « que tout correspondait parfaitement quand nous visitions les endroits en question ». (Procès-verbal, p. 55.)

Citons encore cet important moment du procès, qui figure au procès-verbal 6, à la page 51 :

*Le président* : Est-ce que van der Lubbe vous a dit aussi qu'il aurait été pendant une nuit à Henningsdorf ?

*Zirpins* : Je ne sais pas.

*Le président* : Il dormait en général la nuit dans des asiles de nuit ou des abris de ce genre.

*Zirpins* : C'est dans un endroit proche de Potsdam qu'il a passé la nuit, mais il ne pouvait plus dire le nom. Je crois qu'il ne figure pas non plus au procès-verbal.

*Le président* : Je l'ai ici, mais cela ne touche que l'incendie du Reichstag. Je voudrais établir tout de suite le lieu où il a passé la nuit. Il est arrivé à Henningsdorf et est reparti le lendemain matin.

*Zirpins* : Oui. Nous avons tout de suite demandé par téléphone si c'était exact.

*Le président* : Et c'était exact ?

*Zirpins* : Oui.

Ainsi, Zirpins n'a pas jugé que cette précision cruciale méritait un déplacement. Il s'est contenté d'une vérification par téléphone...

Après l'acquittement des Bulgares, les commissaires conçurent quelque amertume du revirement de Hitler à l'égard de certains des accusés.

L'intention de leur chef Diels, les documents le prouvent, était de diriger tous les accusés vers un camp de concentration pour qu'ils y fussent « liquidés ». Mais une fois la guerre terminée, les commissaires soutinrent exactement le contraire.

En vérité, ce qu'ils ne pardonnent pas à leur maître, c'est d'avoir jugé que leur travail avait été conduit de façon maladroite, stupide même, et qu'il ait décidé pour cette raison, la libération des Bulgares. La sentence reflète le dilemme du tribunal, placé dans l'obligation de ne pas désavouer publiquement les commissaires qui avaient prêté serment, tout en se conformant à l'appréciation dédaigneuse de Hitler sur la façon dont des policiers incapables avaient bâclé l'affaire.

Le  
de Le  
des m  
néerla

La  
semen  
amis d

Le  
tèrent  
les cor  
fisante

Le  
Sumat  
march  
2 heur

Le  
Le cro  
et « P  
sur le

1. Da  
endroit  
avait de  
mutineri  
du crois

2. « I  
en souv  
divisée

## Le piège où tomba van der Lubbe

Le procès-verbal de l'interrogatoire des témoins communistes au procès de Leipzig montre que van der Lubbe a beaucoup parlé de la mutinerie des marins hollandais qui s'est produite à cette époque sur le croiseur néerlandais « De Zeven Provinciën »<sup>1</sup>.

La révolte des marins du « Zeven Provinciën »<sup>2</sup> eut un grand retentissement dans les mouvements ouvriers internationaux, donc auprès des amis de van der Lubbe.

Le 4 février 1933, vers 22 heures, les marins du croiseur se révoltèrent en prétextant les mauvais traitements infligés par les officiers, les conditions insupportables du service ainsi que la paie nettement insuffisante pour subvenir aux besoins des hommes de mer.

Le navire de guerre se trouvait ancré dans le port d'Oleh-Leh, à Sumatra, avec plusieurs petites unités. Les marins mirent les machines en marche, levèrent l'ancre et quittèrent le port d'Oleh-Leh le 5 février, vers 2 heures du matin.

Le navire rebelle se dirigeait vers le sud le long des côtes de Sumatra. Le croiseur « Java » de la flottille des Célèbes et les escorteurs « Evertsen » et « Piet Hein » se lancèrent à la poursuite des révoltés qui faisaient route sur le port de Batavia, aujourd'hui Djakarta. Le 10 février 1933, vers

1. Dans le procès-verbal de la 42<sup>e</sup> séance (23 novembre 1933), on peut trouver à un endroit que l'avocat de Torgler, le Dr Sack, insiste sur le fait que le témoin Jahnecke avait déjà déposé sur les conversations menées avec van der Lubbe au sujet de la mutinerie. « Il (Jahnecke) dit qu'il se serait entretenu avec van der Lubbe au sujet du croiseur « De Zeven Provinciën » (p. 235).

2. « De Zeven Provinciën » (« Les sept provinces »), nom du croiseur ainsi baptisé en souvenir de l'administration territoriale du xvi<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, la Hollande est divisée en onze provinces.

9 heures du matin, le « Java » rencontra le « Zeven Provinciën » dans le canal de Soenda, qui sépare Java de Sumatra.

Quelques instants après la dernière sommation, le même jour, un hydravion lança une bombe de cinquante kilos qui fit dix-huit morts (quinze Indonésiens et trois Néerlandais), et vingt-cinq blessés. Les mutins n'attendirent pas une seconde bombe, ils se rendirent.

Rien ne prouve que la rébellion avait été fomentée par des « communistes internationaux » ou par le parti communiste hollandais. La presse nazie le dépeignit toutefois comme un événement typiquement révolutionnaire, visant à provoquer des troubles dans la colonie néerlandaise d'Indonésie. Le « Völkischer Beobachter » profita de l'occasion pour conseiller au gouvernement des Pays-Bas de coordonner la défense contre les forces communistes sous l'obédience de Moscou.

La nouvelle de la mutinerie, connue en Hollande dès le 5 février, date à laquelle elle avait débuté, y fit sensation. Il est aisé de comprendre que les groupuscules gauchistes d'Amsterdam — comme le prouvent les articles de « Spartacus » — auraient été bien heureux, de leur côté, de pouvoir porter à leur compte l'action directe des marins hollandais : un exemple pour les navires de guerre de tous les pays, première tentative d'exportation des « conseils de soldats » de la révolution bolchevique.

L'ambassade allemande à La Haye et surtout les services de renseignements de l'Abwehr et du SD furent vite au courant de l'enthousiasme provoqué par cette mutinerie dans les petits groupes en rivalité avec le P. C. hollandais. Pourtant c'est un fait qu'aucun membre du groupe des « communistes internationaux » ou de « Spartacus » n'était mêlé à cette action, ni comme exécutant, ni comme instigateur. Il n'en est pas de même de l'éditeur de « Spartacus » Sirach, que van der Lubbe avait vu avant son départ pour Berlin.

Quant à l'ami et collaborateur de Sirach, un certain Velzel, lui aussi un « vétéran de la première rébellion » qui entretenait de bonnes relations avec les groupes de même opinion agissant en Allemagne et qui s'était montré antinazi virulent, il fut au courant de certaines entreprises préparées en Allemagne, mais dont van der Lubbe n'a jamais soufflé mot devant le tribunal. Aussi quelle stupéfaction pour les camarades de « Spartacus » lorsque les troupes allemandes entrèrent en Hollande et que Velzel, au lieu d'être persécuté, se révéla *persona grata* auprès de l'occupant, puis collaborateur notoire. Or, l'on sait que la logeuse de van der Lubbe à Leyde, Mme van Zijp, disposait d'une carte d'invitation d'un certain « Fritz », carte provenant de Berlin et dans laquelle l'ami mystérieux de van der Lubbe lui offrait un séjour dans la capitale. Par la suite, Mme Zijp avait reçu la visite d'un Allemand « très suspect » comme elle disait, et qui voulait séjourner un ou deux jours chez elle. Mais la

loge  
le re

D  
pose  
liais  
avai  
pem  
ques  
parl  
ses  
dem  
dit :  
ente  
semb  
men  
en H  
cour  
dit q  
mais  
géné  
avai

U  
de c

—  
rend  
caus  
es s

L  
de c  
par  
tend  
des  
niste  
élec

—  
mieu  
disp  
reso  
été

A

logeuse ayant refusé de louer une chambre à cet homme, van der Lubbe le rencontra à l'extérieur.

Devant l'insistance de Torgler, le président Bünger se sentit obligé de poser quelques questions à van der Lubbe au sujet de ses éventuelles liaisons avec les groupes de même opinion en Allemagne. Van der Lubbe avait catégoriquement démenti avoir eu connaissance d'un pareil groupement. Mais lorsque Torgler poussa son avocat à insister sur cette question, van der Lubbe alla plus loin encore, il nia avoir entendu parler de l'Union générale ouvrière à Berlin, lors de son séjour et de ses démêlés dans les quartiers des chômeurs. Lorsque le président lui demanda : « Savez-vous ce que signifie ce nom ? » van der Lubbe répondit : « Non, non. » Le président demanda encore : « N'avez-vous jamais entendu parler de cette organisation ? » Van der Lubbe, craignant vraisemblablement l'audition d'autres témoins susceptibles de prouver son mensonge, finit par dire : « J'avais entendu parler de cette organisation en Hollande. » Cependant, selon la déclaration du témoin Jahnecke au cours de la huitième séance du procès de Leipzig, van der Lubbe lui aurait dit qu'en Allemagne il n'existait pas un parti politique défendant ses idées, mais « une organisation qui travaille dans cet ordre d'idées : l'Union générale ouvrière <sup>1</sup> ». C'est devant ce même Jahnecke que van der Lubbe avait évoqué la lutte héroïque des mutins à bord du « Zeven Provinciën ».

Un témoin vivant encore, le responsable des relations internationales de cette organisation à Berlin. Alfred Weiland, dit à ce sujet :

— Lors de notre rencontre avec van der Lubbe, nous nous sommes rendu compte qu'il préconisait des actions ne pouvant servir que la cause nazie. Aussi lui avons-nous dit, le 25 février : « Fais attention, tu es sûrement tombé entre les mains de provocateurs ! »

L'*Allgemeine Arbeiter-Union* était en droit de croire à une manœuvre de diversion puisqu'un de ses membres, Paul Voss, avait été assassiné par les SS, ou par la police, au début de février, pour s'être opposé à la tendance d'un groupe de provocateurs qui se prétendaient précisément des « durs ». La police avait besoin de groupements fantômes communistes et de provocateurs, pour justifier ses razzias au cours des réunions électorales des partis démocrates.

— Mais van der Lubbe croyait que les amis qui le pilotaient étaient mieux organisés que l'A.A.-U, me dit Weiland. Il était convaincu qu'ils disposaient d'un grand mouvement illégal, dont les membres, des hommes résolus, étaient tous partisans de l'action directe. L'Allemagne aurait été mûre pour se soulever, il aurait suffi de faire jaillir l'étincelle.

Aussi, le 23 février, van der Lubbe commençait à accuser les hommes

1. Procès-verbal de la 8<sup>e</sup> séance, déposition du témoin Jahnecke, pp. 59-60.

de l'A.A.-U. de manquer de courage et même de trahir la cause commune<sup>1</sup>.

Au dernier rendez-vous qui eut lieu entre les hommes de l'A.A.-U. le 25 février 1933 à Berlin-Neukölln, c'est-à-dire deux jours avant l'incendie, van der Lubbe taxa de lâcheté le délégué de cette organisation.

— Nous étions persuadés que van der Lubbe, prisonnier des provocateurs, ne pouvait être amené à modifier sa ligne de conduite en notre faveur, aussi nous décidâmes de le laisser aller vers son destin, dit encore Weiland.

A ma question : — Qui vous a persuadés que van der Lubbe se trouvait dans les griffes des provocateurs ? Weiland m'a répondu : — Van der Lubbe n'était pas inconnu des policiers nazis. Et nous avons une grande expérience de la lutte de la classe ouvrière contre la police. Aussi avions-nous tout de suite senti que Hitler voulait exploiter quelques individus pour provoquer des troubles, pour mieux pouvoir charger les communistes. Il nous est apparu tout à fait évident que van der Lubbe avait des attaches en dehors de notre groupement, car tous nos avertissements sont restés sans effet, et d'autre part nous savions que la police s'était infiltrée partout, donc chez nous aussi. Certains de nos membres qui avaient disparu après le 27 février 1933 n'ont pas été persécutés par la police, mais peu après ils ont montré leurs couleurs. Un étudiant appartenant à ce groupe, van Owen, est même devenu SS-Sturmbannführer. Quelques-uns vivent encore aujourd'hui, et la question se pose de leur appartenance à la police secrète dirigée par Diels, Heisig et autres agents mêlés à l'affaire de l'incendie du Reichstag.

La Gestapa, en effet, ne possédait pas le monopole des provocations. Même la police de Weimar avait montré du zèle et des talents pour combattre et contrôler les mouvements d'extrême-gauche.

Certains témoignages nous prouvent que Heydrich, après être devenu le responsable de la sécurité du parti nazi, dans l'été 1931, avait commencé tout de suite à apprendre le russe. Les livres trouvés dans l'Amt VI prouvent que Heydrich s'intéressait personnellement aux méthodes de travail du théoricien anarchiste Mikhaïl Bakounine et au combat que l'Okhrana, la police secrète du tsar, avait mené contre les terroristes.

Heydrich, en étudiant l'histoire du terrorisme russe, avait aussi constaté que l'opposition était allée jusqu'à commettre, en 1906, un attentat contre

1. Dans l'acte d'accusation, on peut lire qu'après avoir dormi chez le garçon de café Starker, van der Lubbe eut l'idée d'entreprendre quelque chose contre les nationaux-socialistes. C'est pourquoi il s'est rendu à Neukölln pour discuter avec un groupe de jeunes gens et leur expliquer que les ouvriers se devaient de manifester et d'organiser une action contre les nationaux-socialistes. Cette discussion eut lieu dans la Prinz-Handjery-Strasse, rue qui m'a été indiquée aussi par des membres de l'Union générale ouvrière. Pendant le procès de Leipzig, on n'a pas pu ou voulu dévoiler les noms des interlocuteurs de van der Lubbe. Evidemment, les commissaires ne tenaient pas à amener sur le banc des accusés les représentants d'un groupuscule anticommuniste noyauté par leurs agents.

la D  
toit  
le su  
antit

La  
avaie  
donie  
Certa  
maît  
de l

Il  
Reic  
histo  
ces r  
pas r  
parv  
impo  
à un

Su  
se so  
expi  
grou  
« Sp  
d'act  
fract  
appe  
plus  
Arbe  
entre  
l'avo  
ancie

To  
« un  
ques  
existe  
lui-m  
appe  
passé

Or  
Prole

la Douma, le Parlement, en sciant les traverses en bois qui soutenaient le toit du palais. Cet attentat contre le palais du parlement n'avait pas eu le succès recherché, mais avait attiré l'attention mondiale sur l'opposition antitsariste.

Les théories russes, prises dans leur « catéchisme de la violence », avaient été appliquées par les mouvements révisionnistes hongrois, macédonien, croate, mais également par les fascistes italiens et allemands. Certains policiers weimariens, — nous l'avons dit —, avaient acquis une maîtrise de la subversion telle que les nazis ne pouvaient plus se passer de leur concours.

Il existe donc tout un aspect politique de l'affaire de l'incendie du Reichstag qui n'a été étudié ni par le tribunal de Leipzig, ni par les historiens et qui nous amène à la conclusion que Hitler avait fait siennes ces méthodes. Il avait déjà souligné dans « Mein Kampf » qu'on ne fait pas marcher l'histoire, comme l'affirmait Marx, avec une révolution qui parvient à maturité au sommet de la crise, mais avec un événement d'une importance nationale, capable d'impressionner et de fanatiser les foules à un point tel que la nation elle-même devient un « instrument ».

Sur le terrain de la spontanéité des foules, les nationaux-socialistes se sont rapprochés, et dans leur théorie et dans leur expérience, des rêves exprimés par les groupes communistes appelé « gauchistes », tels « les groupes de communistes internationaux », le mouvement hollandais « Spartacus », de tendances similaires, qui, tous, disposaient de noyaux d'action à Amsterdam, à Berlin et à Essen. L'aile allemande de cette fraction antimoscovite s'était développée par le détachement du groupe appelé *Kommunistische Arbeiterpartei* (parti communiste ouvrier), devenu plus tard l'union des ouvriers communistes, et finalement *Allgemeine Arbeiter-Union* (Union générale ouvrière), dont les responsables de Berlin entretenaient des relations avec les dirigeants d'Amsterdam, comme nous l'avons vu. Les idées de ces gens séduisirent Marinus van der Lubbe, ancien membre du P. C.

Torgler, entre autres, connaissait bien entendu l'existence de cette « union » au nom ronflant qui, selon lui, n'était composée que de quelques sectaires. Quant à Heisig, il prétendait ignorer complètement son existence. Le tribunal se garda bien de discuter de cette affaire. Weiland lui-même, arrêté en novembre 1933 et conduit à Leipzig, n'a pas été appelé comme témoin, bien que tout le matériel venant de Hollande passât par ses mains.

Omission d'autant plus surprenante que l'éditeur<sup>1</sup> du périodique « Der Proletarier », diffusé par Weiland, était Piet van Albada, ami de van der

1. Le terme d'éditeur désignant en Allemagne le propriétaire du journal.

Lubbe, dont l'arrivée était attendue par les membres dirigeants de l'Union générale ouvrière.

— Nous avons été très surpris, m'a dit Weiland, lorsqu'au lieu de Piet van Albada nous nous vîmes en face de Marinus van der Lubbe qui, quoique connu comme militant, nous paraissait quelque peu suspect, car il avait refusé que nous nous occupions de son voyage et de son séjour. Il ne nous semblait pas normal que van der Lubbe ne fût pas disposé à nous présenter les amis qui l'avaient pris en charge. Nous ne savions ni où il dormait, ni la façon dont il se déplaçait. Il prétendait être arrivé à pied de Leyde, ce qui était impossible étant donné qu'il était à demi-aveugle. D'autre part, il ne pouvait circuler à pied d'un bout à l'autre de la capitale. Aussi étions-nous persuadés que ses amis le transportaient secrètement en voiture.

Cette opinion de Weiland sur l'arrivée et les déplacements de van der Lubbe à Berlin mérite que l'on y prête attention, car l'acte d'accusation est très discret sur le séjour de van der Lubbe à Berlin. En revanche, les conversations de van der Lubbe avec les communistes de Neukölln représentent quinze pages ! Elles mettent en évidence la construction policière destinée à expliquer la collaboration de van der Lubbe avec des communistes qui professaient l'action directe et les attentats.

Déjà le mercredi 22 février, le mouchard Panknin avait rapporté que le Hollandais suspect s'entretenait avec les communistes Læwe, Zachow et Bienge. Zachow, membre du parti, lui aurait alors déclaré : « Nous devons incendier les maisons publiques pour alerter les ouvriers et leur faire connaître le moment du déclenchement de l'insurrection. » A quoi Bienge, lui aussi membre du parti, rétorqua : « Comme nous n'avons besoin ni du Reichstag, ni du château, commençons par là. » Van der Lubbe, dans un élan, s'exclama : « Voilà ce que nous devons faire. » Bienge, tout content, donna un coup de coude à Zachow en disant : « Ça, c'est un gars dont nous avons besoin. » Panknin avait aussi entendu van der Lubbe demander avec insistance où se trouvait le quartier-général du parti communiste (acte d'accusation, p. 34). Van der Lubbe resta ensuite avec Zachow pour comploter.

Pour prouver que Panknin n'avait pas menti, le procureur cita le commissaire Braschwitz devant lequel van der Lubbe aurait admis avoir parlé de la nécessité d'incendier des édifices publics. Van der Lubbe démentit catégoriquement, comme il l'avait déjà fait devant le juge d'instruction. Mais Braschwitz avait une autre couverture, le commissaire Marowsky, qui certifia lui aussi, avoir obtenu les aveux du communiste Zachow en présence de Panknin : « Au cours de cette confrontation, Zachow avait confirmé les aveux faits par van der Lubbe à Braschwitz. » Zachow et Bienge, par la suite, ont nié avoir fait de tels aveux aux policiers.

De l'interrogatoire de van der Lubbe, il résulte qu'il fut piloté et dirigé vers les communistes par un ami inconnu dont il n'a jamais voulu révéler le nom. C'est cet inconnu qui l'avait amené dans le milieu des chômeurs de Neukölln et dans le bistrot « Schaffke » où se réunissaient les chômeurs et les communistes. C'est là que van der Lubbe prêcha la révolution par la voie de la violence. On ne sait d'ailleurs par pourquoi le jeune homme qui ne voulait dormir que dans des asiles installés par l'administration et sous contrôle policier, a accepté de passer la nuit du 22 au 23 chez le garçon de café Starker. Van der Lubbe a sans doute cru trouver en Starker un camarade dans lequel il pouvait avoir confiance, puisqu'une fois arrêté, il ne voulut pas reconnaître avoir été l'hôte de Starker. La police, bien renseignée sur tous ses déplacements, avait « constaté le fait ». Finalement van der Lubbe, mis au pied du mur, reconnu être allé chez Starker et avoir obtenu une aide de ses amis ; mais il réaffirma n'avoir pas parlé de la révolution. Starker, déposant devant le tribunal de Leipzig, déclara qu'il n'avait pas pris au sérieux van der Lubbe puisqu'il parlait de « trois groupes de la bourgeoisie ». Il avait tout de suite compris que van der Lubbe n'était par un marxiste. Starker n'a pu expliquer ces termes sibyllins : « les trois groupements de la bourgeoisie ».

Par les notes de Heydebreck, nous apprenons que les agents de la police politique avaient persuadé van der Lubbe qu'un signal suffirait à alerter non seulement les ouvriers, mais encore une bonne partie de la bourgeoisie, très divisée en ce qui concerne le nouveau gouvernement de Hitler. Une minorité de la bourgeoisie le soutenait. Une bonne partie, libérale et nationale, était contre lui, et l'armée soutenait plutôt Hindenburg. Le troisième groupe était composé des juifs qui, étant les premiers visés, s'opposaient naturellement au nazisme.

Admirons la minutie du travail de la police politique. Lorsque Starker se présenta à la barre, on constata que ce chômeur qui avait offert l'hospitalité à van der Lubbe avait été inscrit au parti communiste jusqu'en novembre 1932. Chose plus suspecte, il avait été auparavant employé de la Compagnie des wagons-lits allemands « Mitropa » et faisait souvent la navette entre Berlin et le terminus de la ligne en Hollande : Høek van Holland. Le procureur lui reprocha de n'avoir pas donné ce renseignement à l'instruction. Starker répondit : « On ne me l'a pas demandé. » L'audition de Starker laissa entendre à la cour que ce fut bien par l'intermédiaire d'un communiste comme Starker que van der Lubbe avait été amené à Berlin et dirigé sur le quartier général du parti communiste. N'était-ce pas une preuve flagrante ? Après avoir passé la nuit chez Starker, van der Lubbe prêcha aux ouvriers la nécessité d'organiser des troubles et se décida même à assister à la réunion électorale tenue le 23 février par Wilhelm Pieck au Sportpalast. Selon les

témoins de l'accusation, van der Lubbe avait préparé un discours et était décidé à y prendre la parole. Il ne put toutefois intervenir, car dès le début de la réunion des bagarres éclatèrent et le rassemblement fut dissous par la police.

Le procureur a rempli quinze pages de pareilles sornettes fournies par les policiers Braschwitz, Marowsky, Panknin, et consorts, pour prouver que van der Lubbe fut recruté par le parti communiste. On peut se demander pourquoi Løwe, Zachow, Bienge et Starker, qui encourageaient van der Lubbe, n'ont pas participé à l'incendie du Reichstag ? Or, ils n'ont même pas été accusés d'avoir poussé à l'action le terroriste hollandais.

En fait, leurs témoignages n'étaient destinés qu'à illustrer l'activité de van der Lubbe et ses préparatifs pour incendier le Reichstag.

Les orateurs nazis ne cessaient de répéter aux réunions électorales de février 1933 le danger que présentait pour le monde civilisé la préparation de mutineries semblables à celle du croiseur « De Zeven Provincien ». Ils prétendaient même que cette rébellion était le signe avant-coureur d'une nouvelle politique de violence et de subversion prônée par Moscou.

Le professeur Emil Dovifat, pendant de longues années directeur de l'Institut de journalisme à l'université de Berlin, considéré par Goebbels lui-même comme le meilleur expert de la propagande du III<sup>e</sup> Reich, m'a certifié que lors d'une réception les conseillers de Hitler pour la conduite des masses lui avaient déclaré que « le Cuirassé Potemkine », le film d'Eisenstein sur la mutinerie des marins russes, avait fortement impressionné le Führer : ces images montrent en effet comment les foules peuvent être mues par un événement insignifiant qui provoquera un soulèvement général. Goebbels avait même ordonné au professeur Dovifat de se procurer une copie du film soviétique et de la présenter à ses élèves avec un commentaire adéquat, en soulignant la nécessité pour la propagande nationale-socialiste dans la presse, à la radio et au cinéma de s'inspirer de la loi de la spontanéité et de l'action directe des masses dans les rues et dans les usines.

Goebbels inspira probablement un article du « Völkischer Beobachter » sur la révolte du « Zeven Provincien », paru le 8 février 1933, sous le titre : « La Hollande, elle aussi, se défend contre la subversion marxiste. »

Tout cela prouve que Hitler désirait exploiter, à l'intérieur du Reich et à l'étranger, les « révoltes communistes » qui guettaient l'Allemagne ressuscitée.

Curieusement la NSDAP, organisation d'extrême-droite, et « Spartacus », groupe d'extrême-gauche, se mirent chacun pour son compte à exploiter la mutinerie des marins hollandais.

« Bravo ! voilà la bombe qu'il faudrait lâcher sur la Karl-Liebknicht-

Hau  
quan  
SA I

Q

posa  
comm

Et

cism

direc

Aller

que

qu'il

autre

H

conc

de s

à Be

du «

(A.A

qui f

Heis

I A,

« Sp

son

La

inter

déjà

par l

L

des

seme

et de

sécur

1. «  
titre «  
mouv  
soulè  
révolt  
« Spa  
du «

2. «

3. «

menta

Arbei

comm

«

Neuer

Haus ! » s'était exclamé le comte Helldorff au meeting électoral du quartier de l'Anhalterbahnhof, lorsqu'il expliquait le 11 février 1933 aux SA la reddition sans condition des marins révoltés.

Quant au mouvement « Spartacus », celui de van der Lubbe, il s'opposait ouvertement au système parlementaire et concevait l'action directe comme seule valable<sup>1</sup>.

Etonnante concordance d'idées entre les extrémistes rouges et le fascisme brun. Les uns croyaient aveuglément à l'efficacité de l'action directe, les autres en avaient besoin pour mieux frapper la gauche en Allemagne. Par la lecture du périodique « Spartacus », on peut constater que le mouvement du même nom avait des adeptes en Allemagne, et qu'il existait un groupe de mêmes conceptions politiques à Berlin, et un autre à Essen<sup>2</sup>.

Heisig ayant déclaré au procès de Leipzig que toutes les affaires concernant les communistes et la gauche lui incombaient d'office, il va de soi qu'il s'occupa du mouvement d'extrême-gauche en Hollande et à Berlin. Pour le prouver, il suffit de constater que le noyau berlinois du « mouvement des conseils ouvriers », la *Allgemeine Arbeiter-Union* (A.A.-U.) publiait à Berlin son organe « Kampfruf » (l'appel au combat), qui fut interdit par la police berlinoise avant même la prise du pouvoir : Heisig, en raison de ses importantes fonctions dans l'Abteilung (le Bureau) IA, une place de choix, s'occupait des mouvements extrémistes de gauche. « Spartacus » à Amsterdam, s'était fait l'écho de cette interdiction dans son numéro du 13 janvier 1933.

La communion d'idées entre le groupe des soi-disant communistes internationaux de Berlin et d'Amsterdam existait depuis plusieurs années déjà. En 1930, le groupe berlinois édita des ouvrages idéologiques rédigés par le collectif hollandais<sup>3</sup>.

Les collections de journaux et de livres édités en collaboration par des groupements d'Amsterdam et de Berlin ont été retrouvés soigneusement classées dans l'Amt VII, bureau des recherches idéologiques et des archives, de la Reichssicherheitshauptamt, le bureau central de la sécurité.

1. « Spartacus », n° 17 du 10-2-1933, consacre sa première page tout entière, sous le titre « Hitler », à la prise du pouvoir par les nationaux-socialistes. La rédaction exige du mouvement l'emploi de nouvelles méthodes de propagande et d'action, fait l'éloge du soulèvement des marins du « Zeven Provincien » et compare ce mouvement « à la révolte héroïque des matelots russes qui se soulevèrent à bord du cuirassé Potemkine ». « Spartacus », trois jours avant l'incendie du Reichstag, revient sur l'exemple courageux du « Zeven Provincien » (n° 18 du 24-2-1933).

2. « Spartacus », n° 7, 23-9-1932.

3. « Grundprinzipien kommunistischer Produktion und Verteilung » (Principes fondamentaux de la production et de la distribution communistes) édité par la *Allgemeine Arbeiter-Union*, Berlin 1930, rédigé par un collectif des Groupes internationaux des communistes hollandais.

« Entwicklung in der Landwirtschaft » (Développement de l'agriculture), édité par Neuer Arbeiter-Verlag, Berlin.

Ces documents récupérés faisaient partie d'une bibliothèque du parti nazi à Munich et d'une autre appartenant au président de police de Berlin, avant la prise du pouvoir. Ainsi, la surveillance de ces groupes d'extrême-gauche, en Allemagne et à l'étranger, est plus que manifeste.

Dans ces archives, on trouve aussi un exemplaire du périodique « Der Proletarier », dont la sortie fut annoncée après l'interdiction de « Kampftruf ». Le premier numéro de ce périodique illégal a dû paraître en janvier 1933, mais Hitler ayant accédé au pouvoir, sa parution fut retardée, et il ne fut distribué à Berlin qu'au début de février 1933. Bien que le journal portât mention d'une origine hollandaise<sup>1</sup>, mes recherches m'ont amené à constater que « Der Proletarier » a été imprimé à Berlin dans l'imprimerie qui sortait auparavant les livres pour la même organisation. Il s'agit de l'imprimerie Willy Iszdonat, Berlin O, Langestrasse 79, où un groupe de typographes avait composé les textes et imprimé le journal en dehors des heures de travail.

Mais les survivants de l'*Allgemeine Arbeiter-Union* que j'ai pu contacter affirment que des mouchards s'étaient glissés dans le mouvement et qu'un travail pareil, exigeant la traduction et la dactylographie des textes hollandais, l'impression et la distribution des journaux, n'avait pas pu rester secret pour la police qui avait déjà confisqué « Kampftruf ». De plus, vu la conjoncture politique, on avait fiché un certain nombre de renégats. Or, le rédacteur en chef du « Proletarier » en Allemagne, « Fritz », ami de van der Lubbe, qui avait même séjourné chez lui en Hollande pendant plusieurs semaines avant la parution du périodique, disparut le matin même de l'incendie du Reichstag. Aucun des membres de l'*Arbeiter-Union* n'a été interrogé par la police, et pourtant un stock de cinq cents exemplaires du « Proletarier » avait été saisi dans l'imprimerie d'Iszdonat, caché dans une cave sous de vieux papiers. Tout prouve que la police connaissait bien les activités de Fritz H... et du cercle « Proletarier ». Cependant, elle se garda de rien entreprendre avant l'incendie du Reichstag. Si le groupe était tombé par hasard entre les mains de la police, au cours de la razzia entreprise le 27 février dans la nuit, pourquoi n'aurait-on pas arrêté les autres membres de l'*Allgemeine Arbeiter-Union* ? Il n'y eut aucune enquête à Berlin pour établir les relations entre van der Lubbe et ce mouvement, pas plus que sur la provenance des fonds pour le journal. Une seule fois le nom de l'organisation est sorti de la bouche du président du tribunal de Leipzig, lorsque van der Lubbe se défendit d'appartenir au parti communiste ou à un mouvement communiste (42<sup>e</sup> session, 23 novembre 1933). Encore le président ne fit-il cette réflexion que pour souligner que van der Lubbe

1. *Herausgeber : Gruppe Internationaler Kommunisten Hollands. Verlag : P. v. Albada, Berberisstraat 43, Amsterdam.*

aurait pu avoir des camarades allemands à Berlin, ce qui eût déchargé les nationaux-socialistes de toute complicité. Rien n'était plus facile que de recourir aux témoignages des membres de cette organisation qu'ils fussent libres ou en prison. Pourquoi cette omission ?

La réponse est simple. On aurait pu constater que « Fritz » avait bien passé des journées en Hollande chez van der Lubbe, qu'il l'avait invité à venir en Allemagne et que le jeune maçon fut accompagné par des « amis » que l'opinion demandait à connaître. Ni la police, ni le tribunal n'avaient intérêt à mener une enquête dans cette direction. On aurait vu que la police était au courant de la venue de van der Lubbe à Berlin, et d'autre part que ses relations se trouvaient exclusivement dans le groupe de la gauche antimoscovite. On sait cependant que « l'enquête » s'efforçait de trouver un lien secret entre van der Lubbe et le Comité central du P. C. allemand.

— Nous nous en sommes tenus à notre ligne de conduite de l'action directe des conseils ouvriers et de la mobilisation des foules contre les nazis, mais nous nous sommes résolument refusés à une action irréflechie qui aurait pu servir exclusivement aux nazis et desservir les intérêts de la classe ouvrière, m'a déclaré Alfred Weiland en 1967.

Ernst Biedermann, lui aussi de l'A.A.-U. et Alfred Weiland ont notifié les circonstances de la parution du « Proletarier » au ministère de l'Intérieur de la République fédérale par une lettre en date du 2 mai 1967. Ils y affirment que Marinus van der Lubbe avait été délégué à Berlin pour la parution du premier numéro du « Proletarier » et qu'il devait être accompagné par le responsable hollandais de l'édition, c'est-à-dire Piet van Albada, Berberisstraat 43, à Amsterdam. Mais étant donné que le nom d'Albada figurait dans le journal comme rédacteur en chef de la publication, il lui était difficile d'arriver légalement à Berlin, aussi van der Lubbe s'est-il rendu seul dans la capitale.

Dès son arrivée, une querelle opposait les membres de l'A.A.-U. et le « délégué hollandais » qui affirmait être le porte-parole du groupe Sirach. Van der Lubbe exigeait l'action directe avec les communistes et les sociaux-démocrates et affirmait avoir trouvé des amis résolus, disposant d'une forte organisation à travers l'Allemagne, notamment à Dusseldorf, Essen, Magdeburg, Dresde, Leipzig, Hambourg, Munich, et, bien sûr, à Berlin et qui étaient prêts à passer immédiatement à l'action.

— Nous avons tout de suite compris que van der Lubbe est allé droit dans un piège tendu par la police, qui cherchait des boucs émissaires pour une provocation quelconque.

A ma question : « Que pensez-vous de la manière dont van der Lubbe a accompli sa mission ? » Weiland répond : « Le jeune homme a été foncièrement persuadé d'agir avec des amis courageux qui l'avaient endoctriné et sûrement mis dans un état qui ne lui permettait plus de

reculer. Il est certain qu'ils lui ont donné une drogue ou de l'alcool pour qu'il ne puisse pas être capable de résister. Il est non moins certain qu'on lui avait garanti la réussite de sa mission et même promis de pouvoir sortir intact après l'accomplissement de l'action comme il était déjà sorti des trois précédentes, effectuées dans la journée du 25 février. » Weiland n'a pas essayé de nous préciser qui ont été les ravisseurs, ni la technique de l'incendie du Reichstag. D'après lui, les commissaires qui ont survécu doivent le savoir, de même que Piet van Albada sait quelque chose au sujet du départ mystérieux de van der Lubbe vers Berlin. Je me suis adressé à Albada, mais je ne l'ai jamais trouvé disposé à dire quoi que ce soit à ce sujet.

Sur les dessous de l'affaire, citons ces précieuses indications d'Otto von Heydebreck :

« Diels avait ses mouchards dans l'*Arbeiter-Union* et dans tous les cercles des chômeurs. Ernst, lui aussi, possédait son réseau de renseignement. Ses gens assistaient tout le temps aux réunions de la gauche. La décision de détruire le Reichstag a été prise par Goebbels au moment où Hitler est devenu chancelier du Reich. Deux jours avant la constitution du nouveau gouvernement, Goebbels avait dit à Ernst que le Führer avait l'intention d'organiser les élections et qu'il disposait d'un plan qui garantissait la victoire avant les élections. Immédiatement, Goebbels, avec l'accord de Daluge, chef des SS à Berlin, avait constitué un groupe de choc pour accomplir n'importe quelle mission. En premier lieu, ses gens devaient démonstrativement quitter le parti et cesser toutes relations avec les services « légaux » des SA ou SS. En cas de complication, le parti se serait désolidarisé des « individus qui n'ont rien de commun avec le parti ». Le commando secret fut entraîné pendant un mois, en vue d'une mission spéciale selon le mot d'ordre : « *Vergeltungsmassnahmen zur Sicherung des Reiches und des Führers* », donc « missions de représailles pour la protection du Führer et du Reich. »

Toujours selon Ernst, le plan prévoyait la destruction du Reichstag dans lequel on aurait trouvé des cadavres de communistes surpris sur les lieux par ce commando spécial. Mais cette opération se révélait trop difficile à réaliser, car il aurait fallu kidnapper des communistes, ou abuser des criminels, les tuer, amener leurs cadavres dans le Reichstag et, par la suite, trouver plusieurs témoins qui diraient avoir tiré sur les incendiaires. Une telle opération nécessitait le dévoilement du secret à « une unité de dix hommes » déjà choisie. Hitler s'opposait à une telle technique. D'autre part, l'incendie exécuté par des « inconnus », qu'il aurait fallu identifier, aurait provoqué des problèmes graves d'ordre criminologique et juridique. Une destruction du palais à la dynamite a été

aussi envisagée. Mais elle ne présentait pas les avantages psychologiques que recherchait le Führer. Même les Deutsch-nationaux n'auraient pas cru à une telle opération.

Puisqu'on connaissait l'existence de Dimitrov et d'autres communistes étrangers à Berlin, il fallait trouver une liaison logique entre eux et l'acte de terrorisme. Le 6 février, la nouvelle s'étant répandue en Allemagne de la révolte sur le croiseur hollandais, Goebbels considéra que la situation était très favorable pour la provocation envisagée et donna l'ordre aux orateurs nazis d'exploiter amplement cet événement. L'idée lui vint de chercher un Hollandais préconisant ouvertement la violence comme seule arme contre les nazis, et qui accepterait de commettre cet acte de terrorisme pour des raisons idéologiques et de solidarité révolutionnaire. Les hommes de liaison ne manquaient pas. Diels avait pris en main le dossier « Spartacus-Amsterdam » et celui de la filiale à Berlin, tous deux rafraîchis, l'un par le rapport de la légation allemande de La Haye concernant les activités de van der Lubbe, l'autre par les renseignements provenant de l'*Allgemeine Arbeiter-Union* sur les préparatifs clandestins pour la parution du périodique « Der Proletarier », avec Piet van Albada, l'ami de van der Lubbe, pour rédacteur en chef.

Diels décida, par l'intermédiaire de ses agents de Berlin, Dusseldorf et Aix-la-Chapelle d'amener à Berlin un ou deux Hollandais appartenant au groupe qui avait pavosé pour la mutinerie en Indonésie, et qualifié de capitulards par les partis communistes de l'Europe occidentale. C'est ainsi que deux Hollandais apparurent à Berlin, se déplacèrent en voiture et furent même interpellés par les SA d'Ernst qui ne connaissait pas les dessous de l'affaire. Un de ces Hollandais était Marinus van der Lubbe. Ernst certifia à Peter von Heydebreck qu'il s'agissait de deux Hollandais protégés par Diels et Hanke, adjoints à la propagande du parti, hommes de Goebbels. Le « chauffeur » de van der Lubbe, un agent de Diels, fut retiré de la circulation sur l'ordre du « Comité révolutionnaire suprême » afin de simplifier le pilotage de celui qui fut choisi pour accomplir la mission de confiance<sup>1</sup>.

Les notes de Heydebreck ne donnent pas la date de l'interpellation de van der Lubbe par des SA et notamment par Ernst. Cependant, plusieurs témoins certifient que le Hollandais était allé au quartier général pour le district de Berlin, à Vosstrasse ; d'autres témoins l'avaient vu à Neukölln en compagnie de SA notoires. Il existe des témoins vivants qui affirment avoir vu van der Lubbe au quartier général des SA dans la

1. Cette version explique l'insistance du procès-verbal de la police sur le fait que van der Lubbe était parti en Hollande à la fin de janvier 1933, donc avant la mutinerie à bord du croiseur « De Zeven Provinciën ». Elle explique également pourquoi les policiers affirmaient que van der Lubbe a fait le trajet de Leyde à Berlin à pied et qu'il se déplaçait dans la capitale exclusivement par ses propres moyens.

Hedemannstrasse où le Gruppenführer Ernst l'interrogeait. Un de ces témoins souligne qu'il n'avait pas eu l'impression que le Hollandais se trouvait là soit comme agent, soit comme sympathisant des nazis. Il fut arrêté par une patrouille de surveillance SA. On ne sait pas comment et pourquoi van der Lubbe n'a pas été arrêté ou expulsé de la capitale. Tous ces témoignages ne sont pas inconcevables. Même le tribunal de Leipzig a dû constater que van der Lubbe est allé le 26 février à Spandau pour assister à une manifestation des SA. Était-ce dans l'intention de s'informer sur l'état d'esprit de la base nazie ?

Comment allaient agir les troupes de choc à la nouvelle que des révolutionnaires, les vrais, étaient passés à l'action ?

Curieux révolutionnaires, Watschinski et van der Lubbe s'allongèrent ce même jour sur leurs paillasses à six heures du soir, précisément à l'heure où se tenaient les réunions électorales, où l'on collait les affiches, où l'on discutait entre camarades. Non, ces deux fanatiques préféraient aller dormir. Comment expliquer que les deux seuls individus qui aient eu recours à l'hospitalité de la police arrivèrent presque en même temps <sup>1</sup> ?

Evidemment, le chef suprême n'a pas voulu qu'un van der Lubbe au caractère bouillonnant pût provoquer des incidents et compromettre de ce fait la mission qu'il lui fallait exécuter le lendemain. Sa présence à Neukölln l'aurait incité à retrouver Bienge et Zachow qui avaient « approuvé son plan » ; les deux communistes lui auraient fait comprendre, comme l'ont fait les membres de l'Union générale des ouvriers, qu'il était tombé dans les mains de provocateurs : il fallait donc qu'il fût loin, et même « bouclé ». Van der Lube fut accompagné à l'asile de Henningsdorf par Watschinski, qui entra le premier pour rassurer van der Lubbe, et par un autre qui attendit pour être certain que le Hollandais était bien entré. Van der Lubbe devait rester sous bonne garde et discuter le coup avec Watschinski, qui devait le maintenir « sous pression ».

Conduite inexplicable : quelques jours auparavant, van der Lubbe refusait de coller, avec un groupe, des affiches à Neukölln, afin d'éviter le risque d'une rencontre avec les forces de l'ordre (acte d'accusation) qui, en l'interpellant, auraient pu gêner l'accomplissement de son dessein. Mais à la veille du grand coup, après avoir essayé de mettre le feu à trois grands bâtiments publics, cet étranger alla dormir de très bonne heure dans l'asile contrôlé par la police. Pourquoi n'est-il pas allé à Neukölln chez ses amis Bienge et Starker qui, selon l'accusation, l'avaient bien

1. L'agent Schmidt a noté que Watschinski est arrivé à 17 h 45. Adomeit, qui a relevé son collègue, a pointé van der Lubbe à 18 h 20. On constate que les deux « vagabonds » ne se sont pas présentés ensemble, mais séparément à environ une demi-heure d'écart. Il fallait que les deux hommes n'apparaissent pas aux policiers comme deux suspects, ce qui se serait produit si un Hollandais et un Allemand s'étaient présentés simultanément. Les deux hommes purent en revanche repartir ensemble sans être inquiétés, le lendemain matin à 7 h 45.

reçu et qui avaient approuvé l'emploi de la manière forte pour détruire le château et le Reichstag ? La réponse s'impose d'elle-même : Goebbels voulait être sûr que le Hollandais ne pouvait commettre de bêtise, ou renoncer, voire disparaître après avoir exécuté trois attentats successifs. En le gardant sous surveillance, on était assuré de continuer, en toute tranquillité, la mise en condition du Hollandais.

Donc Watschinski ne fut pas un fantôme commandé pour brouiller les pistes des policiers. On se serait plutôt passé de lui. Il fut indispensable pour contrôler la pensée de van der Lubbe avant le grand coup.

Il me semble utile de rapporter ici les observations que Mme Maria Giersch, docteur en médecine, a enregistrées, le 25 février 1933, à Berlin.

Ayant appris en 1967 qu'un procès en révision de la peine de mort infligée à van der Lubbe allait être entrepris, elle écrivit au procureur général de Berlin-Ouest, Hans Guenther, et au ministère des Affaires étrangères de Hollande, pour communiquer un détail qu'elle considérait comme assez frappant pour en avoir gardé le souvenir précis depuis plus de trente ans et qui concernait peut-être le séjour de van der Lubbe à Berlin.

Mme Giersch s'était aussi mise en rapport avec la représentation diplomatique hollandaise. Par cette voie, elle avait pu entrer en relation avec l'avocat Benno Wilhelm Stomps, défenseur hollandais de la famille van der Lubbe, qui m'a transmis cette déposition. J'ai voulu recueillir de la bouche de la doctoresse la confirmation de ses propos. Je les ai notés. Les voici :

— Le 25 février 1933, un samedi, vers midi et demi, je rentrais de l'hôpital de la Charité (le plus grand hôpital de Berlin) où j'étais étudiante, à mon logement, Potsdamer Strasse. Je prenais toujours par Wilhelmstrasse, Vosstrasse, Potsdamer Platz et Potsdamer Strasse. Dans Wilhelmstrasse, suivant mon habitude, je regardais descendre de leurs voitures des diplomates et des hommes d'Etat se rendant au ministère des Affaires étrangères ou à la Chancellerie et à la Présidence de la République. Ce samedi-là, la rue était déserte. Seule, dans la Vosstrasse — et cela m'a frappée — se rangeait le long du trottoir, sur le côté droit de la Vosstrasse lorsqu'on se trouve en direction de la Wilhelmstrasse vers Potsdamer Platz, une de ces petites voitures que l'on appelait alors *Kinderwagen* (voiture d'enfant). Cette voiture, de couleur grise, très sale, me frappa d'autant plus qu'elle se trouvait juste à la porte de service de la Chancellerie. Pourquoi cette voiture si médiocre était-elle parquée là ? Je me suis approchée : elle portait une immatriculation hollandaise. J'ai voulu jeter un regard à l'intérieur. Trois SS qui montaient la garde devant les portiques de l'entrée derrière la Chancellerie se ruèrent sur moi et me chassèrent en me critant : « Hors d'ici !

Allez ! Suivez votre chemin ! De quoi vous mêlez-vous ? » Le 28 au matin, le Reichstag avait brûlé. Lorsque j'ai lu dans la presse qu'un Hollandais avait été arrêté en flagrant délit, je me suis dit tout de suite que cette petite voiture avait bien pu appartenir à l'incendiaire.

La doctoresse, quoiqu'elle ne pût me donner rien d'autre que cette information, s'en montrait toute fière. Je lui posai la question qui la ramena à la réalité :

— Comment est-il possible que trente-cinq ans après cet événement, vous vous souveniez de ce détail, et pourquoi croyez-vous que cette voiture aurait pu appartenir à van der Lubbe ?

— Comment voulez-vous, répond-elle avec étonnement, que je ne m'en souviennais plus. Etudiante, je faisais partie de l'opposition. Il était donc tout à fait naturel que je regarde tout ce qui se passait durant ces jours de tension dans la Wilhelmstrasse. Même en dehors de mes tendances politiques, comment ne me serais-je pas intéressée à une voiture minable garée tout près de la Chancellerie, un samedi où ne stationnaient d'habitude que des voitures de luxe ?

« L'incident serait sûrement sorti de ma mémoire, si je n'avais eu l'occasion de l'évoquer au matin du 28, quand j'appris l'incendie du Reichstag. Cet événement m'obsède aujourd'hui encore. Pourquoi cette voiture se trouvait-elle là ? Je ne saurais l'expliquer, mais il m'a toujours paru très extraordinaire que juste deux jours avant qu'un Hollandais n'incendie le Reichstag, une voiture d'immatriculation hollandaise se soit trouvée parquée dans le quartier des ministères. »

— Vous n'allez pas supposer que si Hitler avait voulu recevoir van der Lubbe, cette voiture eût été garée à la Chancellerie.

— Non, ce n'est pas cela que je veux dire. Je n'ai pas à émettre des thèses ou des affirmations hasardeuses, mais peut-être d'autres personnes pourraient-elles donner une réponse à cette énigme. Les trois SS ?... Peut-être vivent-ils encore ?... »

On ne peut pas douter de la sincérité des déclarations de Mme Giersch, d'autant qu'elle certifie ne pas avoir informé la police le 28 de ce qu'elle avait vu le 25, car elle était convaincue — comme la majorité de la population — que l'incendie était une machination des nazis. Il est remarquable que ces informations, qui peuvent paraître fantaisistes à première vue, aient été confirmées par les témoignages de Heydebreck et de Weiland, dont Mme Giersch ignorait tout. Elle ignorait également que la voiture stationnait peut-être devant la « Gauleitung » (direction du district du parti) ayant à sa tête le Gruppenführer Ernst, et qui avait son siège vis-à-vis de la Chancellerie, dans la Vosstrasse.

Ainsi pourrait s'expliquer la rapidité avec laquelle van der Lubbe a parcouru la distance de Leyde à Berlin, et l'affirmation des policiers

situant son départ de la Hollande à fin janvier <sup>1</sup>. Explication aussi de ses « extraordinaires » qualités de marcheur qui lui permettaient de faire, dans une journée plus de quarante kilomètres à Berlin et dans sa banlieue « à pied » et toujours « seul ». On comprend très bien que les commissaires aient déclaré que cet invalide du travail possédant le « génie » de l'orientation, était un étonnant nyctalope, et que pour sa famille et ses amis politiques hollandais, son départ et son voyage soient restés des mystères. Personne n'est capable de fournir une précision, pas même son ami Albada, dont le groupe des communistes dissidents attendaient l'arrivée à Berlin.

Si l'on se fonde sur l'audition de nombreux témoins et la consultation des documents nazis, il résulte de leur analyse objective que la mise en scène fut strictement compartimentée, chaque acteur ne connaissant que son propre rôle.

Nous ne prétendons pas avoir résolu avec certitude le procédé technique employé pour incendier la grande salle des séances. Evidemment, il n'existe aucun document sur la façon dont les incendiaires ont opéré en dehors de l'action personnelle de van der Lubbe. Mais on peut prouver scientifiquement que les « révolutionnaires » qui ont abusé de la naïveté de van der Lubbe avaient opéré avec des moyens plus efficaces que des allumettes et des ligots. On n'a pas le droit de douter de la bonne foi des pompiers qui disaient avoir eu à combattre deux feux différents dans le Reichstag, pas plus que des expertises des pyrotechniciens. Après la guerre, les commissaires et leurs porte-parole ont prétendu que les experts avaient livré un travail maquillé pour les besoins du gouvernement, et que van der Lubbe avait parfaitement pu incendier tout seul le Reichstag pendant les deux ou trois minutes où il se trouvait dans la grande salle qui constituait une cheminée géante, l'idéal pour un immense incendie.

Les experts, toutefois, n'ont jamais douté de l'objectivité de spécialistes tels que le directeur des pompiers Gemppe et le professeur Josse.

Voici l'extrait du procès-verbal de l'audience de la cour, concernant l'interrogatoire du professeur Josse, spécialiste en thermologie à l'école supérieure de technique de Berlin :

« *Le professeur Josse* : Une salle de séances plénières dont la contenance dépasse 10 000 m<sup>3</sup>, ne saurait être incendiée uniquement à l'aide d'une torche. Pour parvenir au résultat, il aurait fallu employer des

1. La sentence parle aussi du « début de février ». Dans ce cas le temps se rétrécit, et il est encore plus invraisemblable que van der Lubbe ait fait le trajet à pied.

combustibles liquides<sup>1</sup>. Il est exclu que van der Lubbe ait pu, seul, provoquer l'incendie. Les préparatifs en vue de l'incendie auraient exigé un temps assez long et la participation de plusieurs personnes. Le but principal de petits foyers d'incendie, dans le restaurant et dans les couloirs attenants à la salle plénière, (qui doivent être imputés à van der Lubbe) devait être d'attirer l'attention des personnes venues éteindre l'incendie et de les empêcher de pénétrer dans la salle plénière. On peut admettre que van der Lubbe ait seul provoqué l'incendie, mais il n'aurait pas été capable de le préparer sans aide. Ces préparatifs auraient exigé la participation d'une autre personne au moins. Un minimum de vingt kilos de combustible liquide (probablement du pétrole ou du benzol) et peut-être même quarante kilos, étaient indispensables. On a sans doute utilisé des chiffons, des pellicules de film ou des mèches inflammables, afin de pouvoir relier les différents foyers de l'incendie.

*Le président* : Van der Lubbe a parlé d'un lambeau de rideau qu'il agitait en courant dans la salle. Quelle importance a dû avoir ce fait ?

*Le professeur Josse* : Absolument aucune.

*Le procureur général Werner* : Une tentative pour attirer l'attention en incendiant le restaurant paraît irrationnelle.

*Le professeur Josse* : Les intentions de l'auteur de l'incendie me paraissent énigmatiques, à moi aussi, car si je voulais provoquer un incendie, je n'irais pas me montrer sur la terrasse, une torche à la main, ni courir près des fenêtres avec une torche enflammée ; en somme, je n'aurais pas adopté un comportement aussi suspect.

*Teichert* : Combien de temps a-t-il fallu pour effectuer les préparatifs de l'incendie dans la salle des séances plénières ?

*Le professeur Josse* : Cela dépend du nombre des participants. Dix à quinze minutes auraient suffi si le matériel inflammable avait été préparé d'avance.

*Le procureur général Werner* : Torgler est sorti à 8 heures 45. (Torgler proteste : J'avais déjà quitté le Reichstag vers 8 heures 20. J'ai à ce moment aperçu Scholz, l'employé affecté à l'éclairage). Était-il possible, dans cet intervalle, d'effectuer les préparatifs ?

*Le professeur Josse* : Oui.

*Dimitrov* : Je me réjouis de voir que les experts ne croient pas que van der Lubbe ait agi seul. C'est l'unique point de l'acte d'accusation sur lequel je sois complètement d'accord. Je vais plus loin. Selon moi,

1. Ici, Josse fait rappeler les dépositions de Gempp, directeur général des sapeurs-pompiers, au sujet des traces de combustible liquide, trouvées dans la salle Bismarck.

van der Lubbe représente au procès celui que l'on peut appeler le Faust de l'incendie du Reichstag. Ce misérable Faust se trouve devant la cour, mais le Méphisto de l'incendie n'y est pas...

*Le président* : Nous n'en sommes pas aux plaidoiries.

*Dimitrov* : Van der Lubbe a-t-il pu faire en un quart d'heure le trajet à partir du lieu de ces incendies pour aller mettre le feu à la salle des séances plénières ?

*Le professeur Josse* : Au moment de son arrestation, van der Lubbe, tout en sueur, avait une respiration fort accélérée. Si l'on prend en considération son agilité, connue de gens de son entourage, il aurait bien pu dans un pareil laps de temps mettre tout seul le feu au foyer déjà préparé d'avance.

*Dimitrov* : Si j'ai bien compris, l'expert suppose la présence d'au moins deux hommes ?

*Le professeur Josse* : Oui. (Van der Lubbe s'avance et l'interprète lui rend compte brièvement de la déposition du professeur Josse).

*Le président* : Levez la tête, van der Lubbe ! Avez-vous compris ce que l'on vient de dire ? L'expert qui est un professeur intelligent, dit que vous auriez pas pu incendier le Reichstag tout seul. Qui donc a préparé l'incendie ? Répondez ! (Van der Lubbe persiste à garder le silence).

*Dimitrov* : (s'adressant à van der Lubbe, qui passe à côté de lui lorsqu'on le conduit vers son banc) : Ce misérable Faust devrait donner le nom de son Méphisto, Monsieur le Président !

*Le président* : Dimitrov, vous n'avez pas à parler tout le temps. Je ne peux autoriser qu'une unique question.

*Dimitrov* : Je vous prie de m'autoriser à poser à van der Lubbe une unique et dernière question. Comme on l'a déjà dit, il n'a pas été seul. Son comportement, son silence offrent la possibilité d'accuser avec lui des personnes innocentes. Je n'aurais rien demandé à van der Lubbe au sujet de ses complices, si son acte avait été un acte révolutionnaire. Or, cet acte est contre-révolutionnaire...

*Le président* : Assez ! Posez une seule question !

*Dimitrov* : Est-il exact qu'au moment de l'incendie van der Lubbe avait fait le trajet indiqué, oui ou non ?

*Le président* : Il l'a déjà dit cent fois.

*Dimitrov* : Van der Lubbe a-t-il tout seul mis le feu à la salle des séances plénières ?

*Le président* : Il l'a déjà dit. C'est la dernière question que j'autorise, Dimitrov. Ici même, il a dit avoir couru dans la salle en portant une matière enflammée. Est-ce ainsi ? (Le président dit à l'interprète de traduire la question à van der Lubbe).

*Van der Lubbe* : Je ne puis pas le dire avec précision <sup>1</sup>. »

Fanatique prêt aux suprêmes sacrifices, van der Lubbe aura paradoxalement rendu un triple service à Hitler. Il ne l'a pas choisi pour cible de son attentat ; il lui a permis de brandir la preuve que Moscou a déclenché une série d'actes terroristes ; enfin, il l'a libéré de la dangereuse institution parlementaire et d'un édifice qu'il abhorrait.

C'est précisément pour pallier à l'absurdité d'un terrorisme ordonné par Moscou, que Himmler fut chargé d'organiser d'autres attentats, cette fois-ci à la grenade et à la poudre, comme ce fut le cas pour la « Troïka Tchékiste » de Munich, et le « dynamitage de l'église de Potsdam » où se déroulait la cérémonie d'intronisation de Hitler comme chancelier. Le slogan « Brand, Mord, Gift » (incendie, assassinat, poison) imputé aux communistes trouvait ainsi son application.

Van der Lubbe poussa efficacement les masses allemandes, effrayées par le vandalisme, vers le nazisme « protecteur de l'ordre ». Il joua ainsi exactement le jeu exigé par Hitler pour que s'accomplît la prophétie déjà faite en 1931, qu'au plus tard dans deux ans il mettrait la bourgeoisie allemande devant l'alternative : bolchevisme ou national-socialisme. Hitler, qui ne fut pas un improvisateur, mais un planificateur par excellence, imposa cette alternative au moment de la prise du pouvoir. L'incendie du Reichstag lui était indispensable pour écraser les éléments de la bourgeoisie qui s'opposaient à sa dictature et qui voyaient dans le Reichstag le donjon de la résistance.

L'analyse objective des événements de janvier et février 1933 prouve que l'alternative bolchevisme ou national-socialisme n'existait que dans les cerveaux de Hitler, Goebbels et Goering, et pour qu'elle se manifestât pour Hindenburg et Hugenberg, von Papen et l'armée, il fallait que surgît un van der Lubbe. Le Hollandais restera ainsi le symbole éternel de la première victime abusée et assassinée par la voie d'un procès judiciaire, par une parodie de droit qui entre comme un cas unique dans l'histoire du monde civilisé.

1. Extrait du procès-verbal du 23 octobre 1933.

« Nous commémorons  
la disparition du Reichstag  
comme les Français  
la prise de la Bastille »

Ernst Oberfohren, chef du groupe parlementaire Deutsch-national, fut le premier dans les rangs des conservateurs qui ait eu le courage de relier l'incendie à la prophétie de Goebbels annonçant sept mois auparavant : « La fermeture du Reichstag était la condition *sine qua non* de la victoire finale » (14 juin 1932).

Les positions anti-Gœring prises par Oberfohren, et anti-Diels manifestées par les SA lors de l'enquête sur l'incendie du Reichstag furent connues de tous les cercles du parti nazi et de l'opposition. Les nouvelles passèrent la frontière. Les émigrés ayant cru bon de profiter de la discorde régnant entre Hugenberg et Oberfohren, les SA et Hitler fabriquèrent de toutes pièces un « mémorandum » d'Oberfohren, un « testament » du Gruppenführer Ernst et une « lettre » du chauffeur de Röhm adressée à Hindenburg. Ces « documents » visaient à expliquer comment le Reichstag avait été incendié par les nazis. Les émigrés, à cette époque, ne connaissaient pas les méthodes par lesquelles van der Lubbe avait été manipulé, ni les subtiles rivalités entre les services secrets que chacun des chefs du III<sup>e</sup> Reich aspirait à diriger. Les antihitlériens de Londres et de Paris avaient tout simplifié en démontrant que van der Lubbe était un individu à la solde de l'homosexuel Röhm. Le fait qu'on peut facilement démontrer la fausseté des documents fabriqués à l'étranger et des affirmations concernant van der Lubbe ne décharge aucunement Hitler de sa grande provocation comme le prétendent les « blanchisseurs » du nazisme.

Aujourd'hui, il est prouvé que Heydrich disposait de pleins pouvoirs pour « l'Opération Signal » dont, selon Heydebreck, il contrôlait l'exécu-

tion et protégeait les secrets. Dans l'affaire du Reichstag, Heydrich, l'ex-officier de la marine de Weimar, a su demeurer dans l'ombre, alors que Gøring, as de la Grande Guerre et président du Reichstag, a été pris à partie par l'étranger.

Heydrich connaissait parfaitement l'action d'Oberföhren, il connaissait même très bien Kiel et sa situation politique, y ayant fait ses premières armes comme candidat de l'organisation SS et de ses services secrets. N'oublions pas qu'Alfred Naujocks, son homme de main, qu'on retrouve dans toutes les provocations organisées par Heydrich, venait lui aussi de l'organisation SS de Kiel. Après la prise du pouvoir, Heydrich confie à Naujocks une fonction dans les services secrets de la capitale. Il avait l'ordre de superviser le SD et son chef von Kobilinski, qui fut bientôt liquidé par le tandem Heydrich-Naujocks. Lors de l'incendie du Reichstag, on ne trouve nulle trace de l'activité du SD à Berlin. Cela ne prouve pas que Heydrich ne fut pas présent car il était passé maître dans l'art d'agir dans l'ombre.

Pour des motifs d'opportunité politique et surtout pour rassurer le président Hindenburg, il fallait que l'enquête fût confiée à ceux des policiers ayant déjà appartenu aux services correspondants de la république de Weimar. Mais Diels et Heller voulaient profiter de l'enquête pour s'assurer une position prépondérante dans les services centraux chargés de la sécurité. On a vu à la fin du procès de Leipzig que Hitler n'avait jamais songé à confier ses services secrets aux hommes de Weimar, malgré le zèle qu'ils avaient montré pendant l'enquête et le procès. Son choix était dicté par la situation intérieure en Allemagne et les luttes intestines dans les rangs des formations paramilitaires. Himmler et Heydrich contrôlaient déjà les services secrets du parti bien avant la prise du pouvoir.

La situation intérieure en Allemagne, trois mois avant l'incendie du Reichstag, apparaît dans le grand discours prononcé par Ernst Oberföhren, président du club Deutsch-national, quatre jours après les élections du 6 novembre 1932 à la Deutsche Cesellschaft, le cercle allemand, à Berlin, discours qui représente la meilleure analyse de la situation à l'époque.

Ernst Oberföhren tirait les conséquences du dernier suffrage et demandait solennellement de se soumettre aux règles du parlementarisme. Il critiqua très violemment « Herr Hitler et son conseiller de presse », le Dr. Goebbels. Oberföhren accusa ouvertement le Reichsleiter de la propagande d'être le mauvais génie de Hitler, et reprocha notamment au « conseiller de presse » de vouloir à tout prix abolir le parlementarisme. Devant un auditoire consterné, Oberföhren citait Goebbels : « Les députés sont, ou bien des nullités choisies, ou des gens sans caractère et sans honneur. C'est pourquoi, si un jour la possibilité d'une victoire s'offrait

« No

à nou  
ReichC'é  
insuff  
procla  
son b  
nistes  
bourg  
d'autr  
et de  
comm  
et se  
d'Obe  
donc  
soum  
avaitDè  
Deuts  
électi  
Pour  
parti  
intéré  
aux  
parai  
pouv  
natioLe  
pitées  
qu'il  
celaHu  
föhre  
les inMa  
minis  
politi  
l'ingéCe  
écho  
Fred

à nous, la condition *sine qua non* serait la fermeture pure et simple du Reichstag<sup>1</sup>. »

C'était beaucoup, c'était trop ! Mais pour Oberfohren, c'était encore insuffisant. Il critiqua dans son ensemble le mouvement de Hitler, qui se proclamait socialiste et qui cependant avait complètement échoué dans son but d'affaiblir le bloc compact de la social-démocratie et des communistes. Bien au contraire, Hitler avait réussi à mécontenter la petite bourgeoisie qui, jusqu'alors, ne voulait rien savoir du socialisme. En d'autres termes, Oberfohren faisait savoir aux dirigeants de la finance et de l'industrie que Hitler, n'ayant pu ramener le prolétariat à la Nation, comme il l'avait promis, devait se contenter de devenir vice-chancelier et se conformer aux principes de la majorité parlementaire. Les propos d'Oberfohren avaient été sténographiés pour tous les bureaux politiques, donc aussi pour celui de Goebbels, lequel ne songeait nullement à se soumettre aux conseils d'un homme politique qui, pendant vingt ans, avait compté parmi ces « nullités sans honneur ».

Dès l'entrée en fonctions du nouveau cabinet, Hitler s'adressa aux Deutsch-nationaux afin que fussent organisées le plus tôt possible des élections qui assureraient au gouvernement la majorité au Reichstag. Pour éviter les élections, les Deutsch-nationaux étaient prêts à interdire le parti communiste. Mais Hitler, pour des raisons électorales, n'avait pas intérêt à supprimer le P. C. : les voix communistes s'en seraient allées aux sociaux-démocrates, et de plus la présence des communistes lui paraissait indispensable pour créer un climat de troubles. Sans eux, il ne pouvait placer la bourgeoisie devant cette alternative : bolchevisme ou national-socialisme.

Les Deutsch-nationaux allaient accepter le principe des élections précipitées par Hitler au 5 mars. Mais Hitler s'était bien gardé de leur dire qu'il pensait prendre en main tout le pouvoir, même avant cette date, et cela par un coup d'Etat bien camouflé : l'incendie du Reichstag.

Hugenberg, toutefois, homme politique averti et conseillé par Oberfohren, voyait dans la dissolution précipitée du Reichstag un danger pour les institutions républicaines.

Mais pour le malheur d'Oberfohren et de l'Allemagne entière, les ministres opportunistes n'approuvaient pas le raisonnement de l'homme politique. Pour des « raisons patriotiques » ils craignaient le scandale et l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de l'Allemagne.

Cependant les griefs qu'Oberfohren faisait aux nazis trouvaient leur écho à l'étranger. Le correspondant du « Manchester Guardian » à Paris, Frederick August Voigt, en accord avec les émigrés, faisait parvenir à

1. Au Cercle allemand de Berlin, le 10 novembre 1932.

son journal un prétendu « mémorandum d'Oberfohren », que le président du club Deutsch-national aurait rédigé de sa main. Ce mémorandum attribuait à Hitler et à Gœring la culpabilité de l'incendie du Reichstag. Dès que ce texte apparut dans le journal anglais, le 27 avril, le « Völkischer Beobachter » du 28 l'attaquait déjà comme une « falsification crapuleuse ». Il est certain que ce « mémorandum » était un faux. Il n'en reste pas moins qu'en dépit des pressions exercées sur Oberfohren pour qu'il s'opposât à la publicité faite à ses accusations, il ne voulut pas capituler. Même après la publication du mémorandum dans le « Manchester Guardian ».

Goebbels envoya Hanke à Kiel, le 4 mai 1933, pour convaincre Oberfohren de la nécessité de publier un communiqué accusant les communistes. Oberfohren s'y refusa en déclarant qu'il désirait connaître auparavant les résultats de l'enquête pour pouvoir prendre position sur l'ensemble de l'affaire. C'est ainsi qu'il signa sa condamnation.

Oberfohren, chef du groupe Deutsch-national, après avoir critiqué publiquement Hitler et Goebbels trois mois plus tôt, influençait cinquante-deux députés de son parti. Sans ce groupe, Hitler eût été isolé et serait resté minoritaire dans le Reichstag avant les élections. Oberfohren avait tout de suite compris que l'incendie du Reichstag avait été conçu comme une attaque non seulement contre les communistes, mais aussi contre le parlementarisme et le parti Deutsch-national. Il avait vu planer la menace sur le Reichstag, mais il n'avait pu prévoir la destruction du Reichstag : il s'attendait seulement à ce que Goebbels fit fermer les portes du palais par les hordes SA. Mais du jour de l'incendie, il protesta auprès de Hugenberg contre le vandalisme de cet acte que les SS n'avaient pu commettre sans l'approbation de Hitler. Il rappela à ses amis les paroles de Goebbels qu'il avait lui-même citées trois mois auparavant au Cercle allemand. Oberfohren voyait dans la stratégie politique électorale, dans le tournant effectué le 30 janvier et les paroles prononcées par Goebbels une preuve éclatante que l'incendie du Reichstag était un acte bien prémédité pour s'emparer *de facto* du pouvoir avant les élections et mettre sous tutelle policières les ministres et l'appareil de l'Etat.

Bien que le protocole officiel des deux conseils ministériels du 28 février, présidés par Hitler, fût conçu très sommairement et sûrement supervisé par le chancelier lui-même, on se rend compte qu'Oberfohren avait réussi à remuer ses amis politiques. Hugenberg laissa filtrer son scepticisme quant à la culpabilité des communistes. Il n'eut pas toutefois le courage de s'opposer à la loi d'urgence. Il croyait pouvoir atténuer son caractère draconien, influencer sur les événements et même « rééduquer » Hitler.

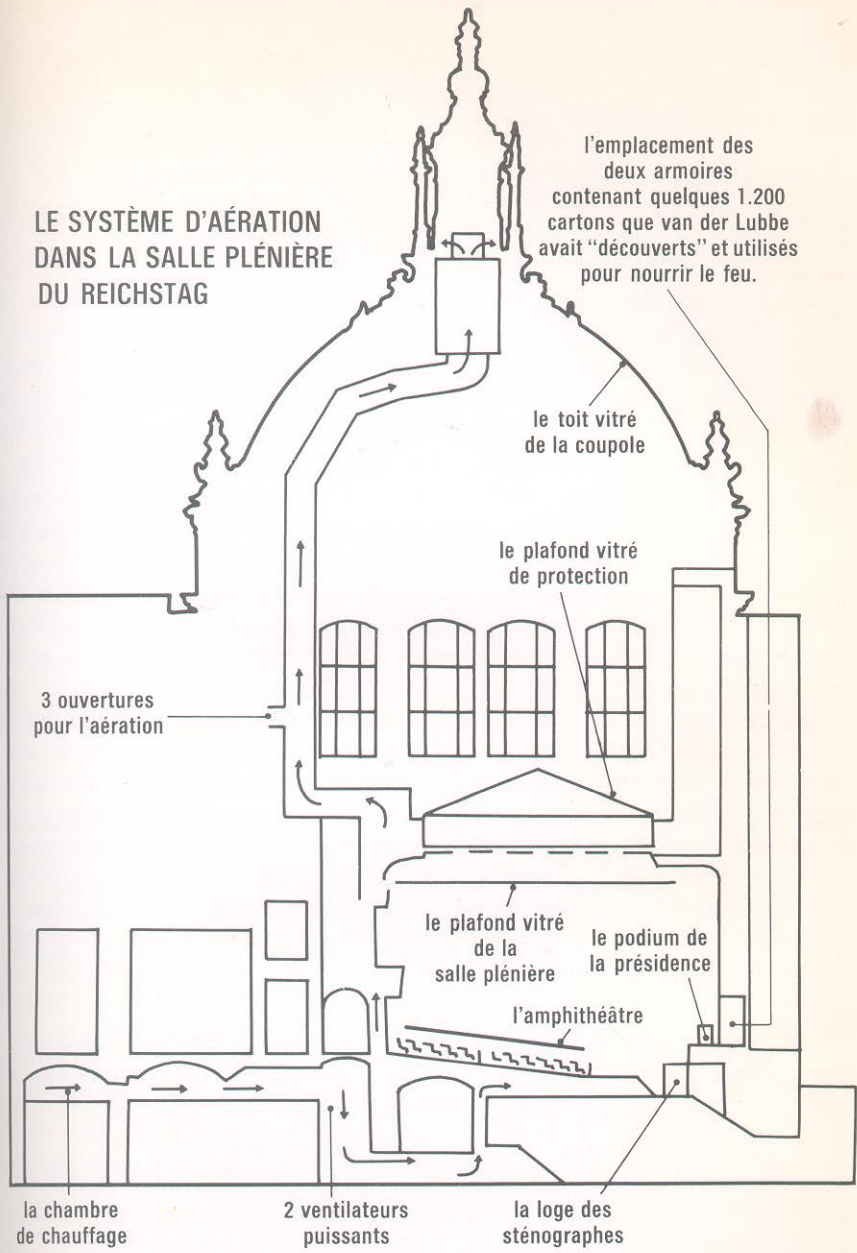
Oberfohren ne cachait pas son mécontentement. Il alla jusqu'à exiger des preuves de la culpabilité des communistes et insista sur la nomination



la ch  
de ch

Le per  
avaien  
pomp  
imméc

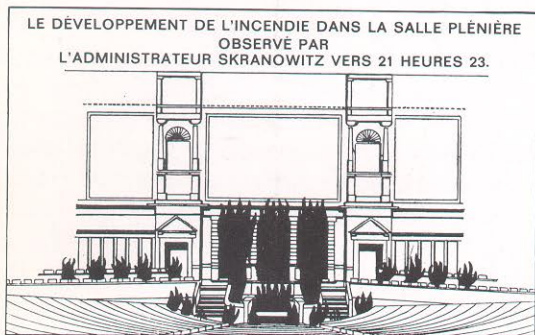
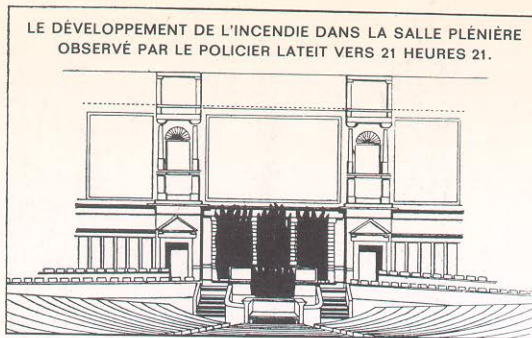
ésident  
andum  
chstag.  
Zölkis-  
n cra-  
n'en  
pour  
pas  
Man-  
aincre  
com-  
upa-  
l'en-  
critiqué  
uante-  
serait  
avait  
omme  
ntre le  
menace  
astag :  
palais  
rès de  
ent pu  
aroles  
Cercle  
dans  
ebbels  
prémé-  
e sous  
ls du  
ement  
Fohren  
er son  
tefois  
ténuer  
quer »  
exiger  
nation



**LE SYSTÈME D'AÉRATION  
DANS LA SALLE PLÉNIÈRE  
DU REICHSTAG**

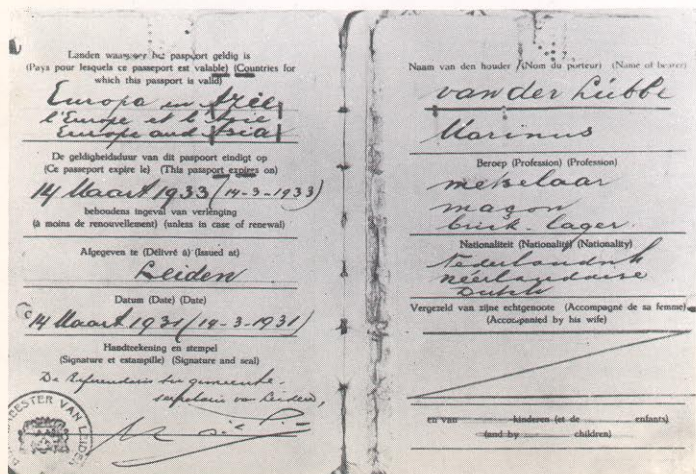
l'emplacement des  
deux armoires  
contenant quelques 1.200  
cartons que van der Lubbe  
avait "découverts" et utilisés  
pour nourrir le feu.

Le personnel responsable du chauffage et de l'aération a affirmé que les bouches d'aération avaient été fermées lors de l'incendie. La police criminelle a insisté sur ce fait. Mais les pompiers Polchow et Klotz certifièrent qu'un puissant courant d'air s'était développé immédiatement lors de leur arrivée aux portes de la salle plénière.



Ces dessins ont été réalisés par l'institut que dirigeait le professeur Josse et se trouvent conservés dans le Bundesarchiv à Coblenze.

Le passeport de Van der Lubbe. On constate que quelqu'un avait mis des guillemets sur l'u de son nom. Dans la langue néerlandaise cette voyelle n'existe pas. Il s'agissait d'une manœuvre policière pour tendre un piège aux émigrés. Les antifascistes de Londres et Paris dénoncèrent en effet le passeport de Van der Lubbe comme une falsification flagrante. Les nazis s'appuyant sur un certificat des autorités néerlandaises prouvèrent que le passeport était authentique et déclenchèrent une campagne contre les émigrés en les accusant de calomnies. Ce détail valut au gouvernement allemand un succès psychologique lors de l'ouverture du procès de Leipzig.



« No  
d'une  
A l'a  
ami,  
que  
les a  
reme  
des p  
Reich  
ment  
fallu  
tique  
grand  
comp  
Ob  
nolog  
le Re  
la nu  
comm  
« sitô  
tution  
que l  
secret  
pour  
influe  
en me  
niste,  
devait  
pu être  
nistrat  
s'agiss  
visaie

La  
les ce  
qu'Ob  
aurait  
Reich  
Ob  
cinqua  
pas au  
à se la  
vérité,  
il avai

d'une commission se composant de membres appartenant à tous les partis. A l'analyse d'Oberfohren s'ajouta encore un fait criminologique. Son ami, le docteur Späth, un savant botaniste, lui avait apporté des preuves que van der Lubbe avait été interpellé le 25 février par les SA et que les autorités étaient au courant de l'existence du Hollandais antérieurement à l'incendie. Oberfohren demanda des renseignements au chef des pompiers, Gempp, sur ce qu'il avait trouvé dans les décombres du Reichstag. Gempp fut formel : diverses matières inflammables. Autrement, pour allumer un tel feu qui s'était développé si rapidement, il aurait fallu la participation de trente ou quarante hommes. Avec son sens politique, Oberfohren comprit que jamais Hitler n'aurait osé envoyer un si grand nombre d'hommes pour commettre ce crime. Le secret d'un complot n'aurait pu être gardé.

Oberfohren affirmait à Hugenberg qu'il disposait de documents criminologiques prouvant que van der Lubbe n'avait pu, à lui seul, incendier le Reichstag. Oberfohren exigeait la libération des députés arrêtés dans la nuit et surtout celle de son collègue Torgler, président du groupe communiste. Gœring se vit contraint de promettre la libération de Torgler « sitôt que l'enquête serait terminée ». Par contre, il s'opposa à la constitution d'une commission d'enquête, composée de députés, en prétendant que les investigations policières dépendaient de son ministère et que le secret devait être maintenu comme garantie du succès. Il précisa en outre pour expliquer son refus, que l'enquête parlementaire risquait d'être influencée par la campagne déclenchée contre lui, alors qu'il se trouvait en mesure de fournir des preuves irréfutables d'une insurrection communiste, projetée pour le 28 février à l'aube, et dont l'incendie du Reichstag devait être le phare. Mais, grâce à son intervention, la révolution avait pu être étouffée à temps. Même vis-à-vis des députés, des mesures administratives impliquant la protection des secrets s'imposaient, puisqu'il s'agissait d'une grande conjuration internationale. En vérité, ces mesures visaient en premier lieu Oberfohren et Gempp.

La position prise par Oberfohren et Gempp fut si notoire que, dans les cercles de la presse et des diplomates, on parlait d'un memorandum qu'Oberfohren aurait soumis à Hindenburg et d'un rapport que Gempp aurait fait pour Hugenberg, l'un et l'autre établissant que l'incendie du Reichstag avait été une machination politique nazie.

Oberfohren, croyant pouvoir être soutenu dans son enquête par les cinquante-deux députés de son parti et par les ministres n'appartenant pas au parti de Hitler, ainsi que par le président Hindenburg, n'hésita pas à se lancer dans un combat où il risquait sa vie. Pour faire triompher la vérité, il décida de bousculer ce nid de vipères : la police secrète. Mais il avait affaire à forte partie, Heydrich et Diels étaient sur leurs gardes.

Rien n'était plus facile pour eux que de susciter des intrigues entre Hugenberg et Oberfohren, et d'intimider les opportunistes.

Gøring passa à la contre-attaque. Il tenait à montrer qu'Oberfohren, dans sa lutte contre Hugenberg, usait de moyens peu conformes aux règles du parti. Le service secret fabriqua des lettres anonymes, où l'on critiquait durement Hugenberg en le traitant de lâche. Gøring reconnut lui-même devant le tribunal de Leipzig : « Le téléphone d'Oberfohren fut branché sur la table d'écoute, et le jour où il demanda un entretien avec une dame qui se trouvait dans un hôtel, j'ai immédiatement compris qu'il avait voulu vendre par l'entremise de cette femme du matériel concernant le gouvernement ».

Selon Gøring, la police opéra une perquisition dans l'appartement d'Oberfohren, et sa secrétaire reconnut que les lettres calomnieuses adressées à Hugenberg avaient été expédiées par Oberfohren.

A la fin du mois de mars Oberfohren dut démissionner de ses fonctions de député et de président du groupe Deutsch-national. A Berlin courait le bruit qu'il avait dû abandonner sa place à la suite des accusations portées contre Gøring concernant l'incendie du Reichstag, accusations qu'il s'était refusé à démentir, comme l'a certifié le botaniste Späth, assassiné en 1942, au camp de Sachsenhausen.

Le 7 mai 1933, à Kiel, alors que Mme Oberfohren était absente, une tragédie eut lieu dans le cabinet de travail de son mari. On découvrit le parlementaire effondré sur son bureau, un revolver à la main.

Bien qu'un communiqué des autorités locales ait officiellement annoncé le suicide de M. Oberfohren, personne n'y crut. Dans toute la presse allemande, il ne parut aucune autre information que celle du communiqué. Selon certaines hypothèses, tendancieuses bien entendu, Oberfohren voulait restaurer la monarchie, et, s'étant rendu compte que sa défaite politique sapait tous ses espoirs, il se serait donné la mort.

Ce manque de précision sur la mort d'Oberfohren n'avait qu'un but : désorienter l'opinion. Des SS ont affirmé à Dimitrov que le cadavre de l'ex-président du parti Deutsch-national avait été découvert sur les rails d'une voie ferrée. Le Bulgare était si convaincu de la véracité de l'information qu'après sa libération il en a fait état dans une interview qu'il donna à Moscou à un journaliste parisien.

Les autorités compétentes s'étant enfermées dans un mutisme total sur les motifs et les circonstances de cette mort, Mme Oberfohren, pour ne pas perdre la pension du défunt, accepta la version du suicide. Après la guerre, elle ne démentit pas cette version qui, en son temps, avait constitué une capitulation devant la Gestapo. Elle répétait même à qui voulait l'entendre que son mari avait « librement choisi sa mort » après avoir mesuré la barbarie du régime qui s'était emparé de l'Allemagne. On la comprend très bien. Apolitique, elle préférait idéaliser la fin tragique de son mari,

plutôt  
des c

Ob

à sa

prop

Ober

pour

Huge

réser

ne vo

la co

12 av

festée

Ober

les dé

préfèr

il vot

frictio

ne sa

que, s

réglé

à se s

donc

le 7 m

l'inter

(22 a

cheste

Au

drieh

de la v

fohren

politi

meurt

l'incen

appliq

Cet

mond

époqu

l'incen

se déf

pour r

fohren

Torgle

plutôt que d'avouer qu'il avait été victime d'un règlement de comptes entre des chefs de partis.

Oberföhren n'a laissé, pour justifier son geste, aucun ultime message à sa femme, ni à ses amis politiques. Tous ceux qui le connaissaient propagèrent le bruit d'une vendetta organisée par Gœring et sa police. Oberföhren s'était plaint à ses amis d'être persécuté par les SS ; Hitler, pour répondre à ces rumeurs, commença à exercer une pression sur Hugenberg qui avait déjà protesté ouvertement contre le traitement réservé par la police secrète à son ancien compagnon de lutte. Hugenberg ne voulait pas annoncer le suicide, mais fit une concession pour sauver la coalition gouvernementale. Il publia une lettre d'Oberföhren datée du 12 avril, dans laquelle l'ancien député le remerciait de son estime manifestée lors de la journée des Deutsch-nationaux. Dans cette lettre, Oberföhren s'était plaint des souffrances auxquelles il avait été soumis les derniers temps et disait que s'il n'y avait pas eu sa femme, il aurait préféré mourir. Il s'était retiré de la vie politique comme tant d'autres, il voulait opérer une mise au point concernant les malentendus et les frictions qui s'étaient manifestés parmi les Deutsch-nationaux. Cette lettre ne saurait être considérée comme un adieu, puisqu'il y avait souligné que, sans sa femme, il aurait préféré mourir. Comment Oberföhren, ayant réglé son différend avec Hugenberg et s'étant retiré, a-t-il pu se décider à se supprimer sans laisser un mot à sa femme bien-aimée ? Que s'était-il donc produit entre le 12 avril, date de la lettre envoyée à Hugenberg, et le 7 mai 1933, jour où on l'a trouvé mort ? Entre-temps, il y avait eu l'interview de Gempp publiée par « la République » de Strasbourg (22 avril 1933) et le faux mémorandum d'Oberföhren dans le « Manchester Guardian » (27 avril 1933).

Aujourd'hui, nous savons qu'un commando spécial envoyé par Heydrich avec Hanke à Kiel, le 4 mai, faisait surveiller par un homme du SD de la ville le domicile d'Oberföhren. Il attendait le moment où Mme Oberföhren s'absenterait de la maison. On n'osait pas assassiner l'homme politique lors d'une sortie, car cela eût été la preuve manifeste d'un meurtre décidé en raison de la position qu'il avait prise au sujet de l'incendie du Reichstag. On préférerait la méthode du « suicide », souvent appliquée plus tard par Heydrich.

Cet assassinat provoqua la consternation en Allemagne et dans le monde, et causa un tort considérable au prestige de Gœring qui, à cette époque, aspirait au commandement suprême de l'armée. Accusé d'être l'incendiaire du Reichstag et l'assassin d'Oberföhren, Gœring crut devoir se défendre : « Aussitôt après la mort d'Oberföhren, Rœhm me téléphona pour me conseiller de répandre dans les rangs des SA le bruit qu'Oberföhren avait été mêlé à l'incendie du Reichstag, ainsi que son compagnon Torgler. Himmler se serait en tout cas engagé dans cette direction. Tous

deux, d'un commun accord, voulaient influencer Hindenburg, hésitant, et provoquer des troubles qui auraient pu faire intervenir la Reichswehr, et, par la suite, causer la chute du nouveau cabinet. Oberfohren était persuadé que Hindenburg avait hésité à nommer Hitler chancelier par un décret-loi. Le vieux président aurait préféré que Hitler reçût le pouvoir d'une coalition de la majorité parlementaire. Hitler, qui avait refusé cette fonction le 23 novembre 1932, se l'était largement assurée par l'incendie du Reichstag. Il put obtenir ainsi du président Hindenburg les lois d'urgence ; dès lors, il avait tout en main. Hindenburg s'inquiétait de ce développement de la puissance de Hitler. L'armée et la police n'étaient pas encore sous l'obédience de l'aventurier qui avait des raisons de craindre un revirement de Hindenburg, des Deutsch-nationaux, et même d'une partie des SA qui lui conseillaient de s'en tenir à la réalité politique. « Nos conseils de prudence furent interprétés par Goebbels comme les prémices d'un coup d'Etat, manigancé par le général Schleicher et Gregor Strasser. »

Ces notes d'Otto von Heydebreck sont concrètes et explicites, elles prouvent que les exigences extrêmes imposées par Hitler préoccupaient les leaders SA, mécontents, en outre, d'avoir été écartés de l'appareil du parti et de l'Etat.

Dans les cercles des SA, la version du suicide d'Oberfohren paraissait inadmissible. Le maquillage de cet assassinat persuada Hugenberg et Hindenburg de la menace que constituait Hitler pour l'Allemagne. Ils étaient loin d'approuver de telles méthodes de combat. Les nazis profitaient de la situation pour répandre la nouvelle qu'Oberfohren, ayant publié son mémorandum à l'étranger, se trouvait dans une situation difficile vis-à-vis de Hugenberg, leader de son parti, et qu'après cette « trahison », il ne lui restait qu'une issue : le suicide. C'est Goebbels qui lança la version présentant Oberfohren comme un traître à ses amis, à sa patrie. Simultanément à cette nouvelle qui circulait dans les rangs du parti, on suggéra que l'incendie du Reichstag pouvait être le résultat d'un complot tramé entre les communistes, certains Deutsch-nationaux et même avec des généraux de la Reichswehr, appartenant au clan Schleicher. Cette version eut cours jusqu'au mois d'août 1933, car on avait tout intérêt à lier la mort d'Oberfohren à un complot entre Torgler et Oberfohren au sujet de l'incendie du Reichstag dont un futur procès, astucieusement mené, prouverait la réalité.

« Soudain, cette version était rejetée au milieu du mois d'août. On ne parlait plus des preuves de la participation d'Oberfohren au complot de l'incendie. » Comment expliquer cette volte-face ? Heydebreck en ignorait les causes. Il suppose que Hitler avait jugé que cette accusation manquait de réalisme. Les conservateurs allemands seraient furieux. L'opinion mondiale se serait refusée à l'admettre. Il eût fallu en outre entre-

pren

La p

pas c

procè

du m

seur

s'ing

que l

Dimi

verne

trouv

prov

C'

invo

jurid

droit

Parle

pas e

se se

aussi

pour

pagn

son

sûren

listes

la dé

Deuts

Ma

mois

somm

naiso

juges

géolic

la vie

En

sa têt

tribun

Le

rinthe

se re

prendre la fabrication de preuves nouvelles et de documents nouveaux. La police en avait déjà trop fait. Cette opinion de Heydebreck n'est pas dépourvue de valeur. Il faut néanmoins noter que pour le succès du procès, on avait besoin de ne pas trop se mettre à dos Torgler. En effet, du moment que les chefs hitlériens avaient décidé de donner pour défenseur à Torgler, le Dr Sack, un pro-nazi, il fallait ménager l'accusé et s'ingénier à convaincre Torgler de ne pas se défendre de la même façon que Dimitrov. Le procureur avait déjà compris par les interrogatoires de Dimitrov, que le révolutionnaire entendait bien ne pas ménager le gouvernement national-socialiste, et que, au fil de ses attaques, il pourrait trouver le fondement d'un alibi. Une attitude analogue de Torgler eût provoqué de graves difficultés.

C'est pour cette raison que Torgler ne se défendit pas exclusivement en invoquant son alibi personnel. Il admettait que son acte ressortissait à la juridiction criminelle, et qu'en conséquence, le gouvernement avait le droit de l'examiner. Cette position du président du groupe communiste au Parlement représentait une grande concession au régime. On ne pouvait pas en contre-partie l'accuser d'avoir aussi comploté avec Oberfohren en se servant de documents fabriqués et de faux témoignages. Le Dr Sack, aussi politique que diplomate, ayant fait plusieurs voyages à l'étranger pour ausculter les émigrés et tenter d'amoinrir la virulence de la campagne antihitlérienne, émit en pleine connaissance de cause l'opinion que son client n'accepterait jamais l'accusation de plein gré. Il passerait sûrement à l'attaque comme Dimitrov et accuserait les nationaux-socialistes de l'incendie. Ce genre de défense de Torgler risquait de provoquer la défaite de la campagne de propagande et de nuire à l'entente des Deutsch-nationaux qui s'étaient ralliés à la politique du gouvernement.

Mais Torgler a écrit, après 1945, qu'un geôlier lui avait conseillé au mois d'août, tout à fait par hasard, de faire appel au Dr Sack<sup>1</sup>. En somme, ce geôlier serait le responsable de tout, du sabotage de la combinaison hitlérienne et des difficultés devant lesquelles se sont trouvés les juges, car une fois que Torgler eut décidé de suivre les conseils de son geôlier, les juges n'ont pu refuser le Dr Sack ! Et Torgler ne devait-il pas la vie au Dr Sack ?

En vérité, ce n'est pas à son geôlier que Torgler doit d'avoir conservé sa tête sur ses épaules, mais à la décision de Dimitrov de transformer le tribunal en une tribune politique.

Le procès dans son ensemble fut conçu comme un gigantesque labyrinthe où les nazis, possesseurs du fil d'Ariane, seraient seuls capables de se retrouver. Les sténogrammes des débats n'ont jamais été publiés in

1. « Die Zeit », 28-10-1948.

*extenso*, mais par fragments : ceux-là mêmes que Goebbels jugeait utile de faire connaître à l'étranger.

Arthur Vogt, voisin et ami du Dr Sack, m'a certifié en 1968 que le célèbre avocat avait été choisi par les nazis pour défendre le communiste Torgler parce qu'on le considérait comme un grand juriste qui avait fait preuve d'un comportement anticommuniste. Dans différents procès, il avait défendu des nationaux-socialistes<sup>1</sup>. Selon Vogt, le Dr Sack aurait accepté de défendre Torgler parce que son ami Hess le lui avait demandé. L'avocat avait vu là un grand procès international. Plus tard, il s'était persuadé que la condamnation des accusés avait été une défaite morale pour tous les juristes allemands.

Vogt déclare textuellement :

— Sack a été à la fin profondément persuadé de l'innocence de Torgler, des Bulgares et même de van der Lubbe. A plusieurs reprises, Sack m'a confié que le drame de sa vie était le procès de Leipzig.

— Peut-on comprendre une telle attitude de la part de celui qui a défendu en 1933 la cause de Gœring ? ai-je dit à Vogt.

Il répliqua avec vivacité :

— Vous ne connaissez pas la réalité de cette époque. Sack était un bon vivant. Il avait besoin de beaucoup d'argent, il ne détestait pas les belles femmes. Mais c'était un homme qui par sa prestance et sa perspicacité était capable de persuader non seulement les juges, mais aussi les hommes politiques. Gœring avait mis à sa disposition un avion privé et une puissante voiture spéciale. Sack avait fait des voyages à l'étranger et assuré les émigrés à Paris et à Londres qu'il serait dans l'intérêt de Dimitrov et des autres accusés d'arrêter la campagne contre Hitler. Lorsque le procès se déroulait à Berlin, le Dr Sack m'avait déclaré : « Dimitrov a tout foutu par terre, je l'ai dit ouvertement à Hess. Une condamnation de Torgler et de Dimitrov serait un fiasco pour la justice allemande. »

« Personnellement, poursuit Vogt, Sack était persuadé, et il me l'a dit en 1934, que van der Lubbe n'avait pas incendié le Reichstag et que son collègue, le défenseur de van der Lubbe, n'avait pas le droit de lui parler. « C'est un tonneau de poudre, ce petit Hollandais », m'avait dit Sack. »

— Quel intérêt avait le Dr Sack à vous confier un tel secret ?

— Je vous l'ai dit, nous étions des amis intimes. Il était venu de Leipzig quelques jours avant la sentence pour passer une soirée avec

1. Le Dr Sack avait en effet défendu des SA et SS accusés de brutalités dans la république de Weimar, et notamment leur chef Helldorff. De plus, il fut connu comme défenseur des groupes anticommunistes qui fabriquaient la fausse monnaie soviétique (l'affaire des tchervonets). Sur son bureau se trouvait en bonne place le portrait de Rudolf Hess, dédié « au grand juriste allemand ».

ses amis. Il nous a laissés entendre, tout fier, que les accusés seraient libérés, sauf van der Lubbe. Lorsque la sentence fut prononcée, Sack, très sombre, m'annonça que Gœring était furieux. Le ministre-président de la Prusse l'accusait de duplicité et de certaines manigances financières.

« On lui reprocha d'ailleurs d'avoir reçu pendant le procès de l'argent des communistes sans l'avoir notifié à Gœring. La police politique avait immédiatement confisqué l'avion privé du Dr Sack et même sa voiture. C'était lui, prétendait-on, qui aurait informé l'étranger de la mise en condition de van der Lubbe par la drogue et de l'isolement qui lui était imposé, au point que son avocat n'avait pu lui parler. Un commissaire de la police politique de Gœring qui plus tard fit partie de la Gestapo l'avait même interrogé à ce sujet. Hess était intervenu personnellement pour le disculper. Gœring avait perdu la partie. Mais le 30 juin 1934, le Dr Sack fut arrêté et il faillit être fusillé parce qu'il en savait trop sur les dessous de l'incendie du Reichstag. »

— Comment a-t-il pu passer ce jour-là à travers le tamis de Himmler et de Heydrich ?

— Il fut arrêté sur l'ordre de Gœring, mais une fois la liste soumise à l'approbation de Hitler, Hess avait barré son nom, car il connaissait les intrigues de quelques policiers appartenant à la clique Gœring. Après sa libération, il me confia qu'il fut longuement interrogé sur certains aspects de l'incendie du Reichstag. Mais il avait préféré se taire. Ce n'est qu'en 1944 qu'il m'a dit que van der Lubbe avait été condamné à mort, bien qu'innocent, car il fut amené au Reichstag dans un état maladif, ivre ou préparé par la drogue.

Vogt m'a amené un jour dans la maison du Dr Sack. Elle a été endommagée pendant la guerre et avec la permission des nouveaux locataires, il me montra les pièces de l'appartement qu'il avait réservées à l'exercice de sa profession. Soudain il se souvint qu'au-dessus de la porte de son bureau, le Dr Sack avait accroché une grande toile représentant le Reichstag en flammes.

— Ce panneau mesurait au moins un mètre et demi sur une hauteur d'un mètre. Il en était fier. Il m'a certifié que le peintre, je ne me souviens plus de son nom, avait été autorisé à prendre sur place des croquis pendant l'incendie. Sack, qui n'appréciait guère la qualité esthétique de cette peinture, m'assura toutefois qu'il s'agissait d'une pièce de musée, car la toile avait été destinée au Führer. Mais Hitler ne l'avait trouvée ni assez grandiose ni assez dramatique pour illustrer l'événement qui, en vérité, avait fait naître le III<sup>e</sup> Reich.

Détail intéressant, car d'autres historiens ont fait allusion à cette peinture. Otto von Heydebreck, en 1934, lorsqu'après l'exécution de son frère il était venu solliciter la protection du Dr Sack, qui d'ailleurs intervint auprès de Rudolf Hess, eut alors l'occasion de voir ce tableau.

Après la guerre, la secrétaire du Dr Sack, mort pendant la chute de Berlin, révéla que les documents détenus par l'avocat n'avaient subi aucun dommage. De l'ensemble des témoignages émanant de son entourage, il semble que l'on ne puisse mettre en doute son suicide, au moment de l'entrée des troupes soviétiques à Berlin.

Le « suicide » d'Oberföhren est un événement clé en relation avec le complexe incendie du Reichstag. Oberföhren était l'homme qui avait démasqué Goebbels et son plan déjà trois mois avant l'incendie.

Le Dr Erich Klausener, catholique militant et membre du Zentrum, avait, lui aussi, un dossier sur cet incendie. Klausener se « suicida » également sur l'ordre de Heydrich, le 30 juin 1934.

Le SS Gildisch confia en 1934 à un ami comment Heydrich lui avait donné l'ordre d'assassiner Klausener et de maquiller ce crime en suicide. Cette vantardise permit aux autorités de la République fédérale de l'arrêter après la guerre. Gildisch, devant le tribunal, nia avoir tenu de tels propos. Mais quand la veuve de Klausener fut sur le point de venir déposer sur les circonstances de l'assassinat de son mari, Gildisch demanda qu'on l'empêcha d'entrer, afin de lui épargner un grand choc. On accéda à sa demande et il déclara : « La famille a droit à la vérité ». Puis il fit posément le récit du meurtre et raconta avoir mis un revolver dans la main du mort. Par la suite, Gildisch expliqua que selon la conception des nazis de l'époque, il avait considéré qu'il abattait « un porc » et qu'il n'avait fait que son devoir. Le professeur Emil Dovifat, ami intime de Klausener, qui tenait avec lui à Berlin cinq jours avant le meurtre un grand meeting de l'Action catholique devant 60 000 fidèles, lui avait confié qu'il possédait toutes les preuves de l'incendie par les nazis. L'ancien directeur de la police de Prusse, muté par Gœring au ministère des Transports, immédiatement après la prise du pouvoir, avait gardé des amitiés parmi les hommes qui assuraient le service d'ordre dans la capitale. Le jour du meeting, Klausener avait dit à Dovifat : « Si je vidais mon sac en expliquant comment ils ont incendié l'édifice et trompé le peuple... » et la phrase en était restée là.

Dovifat est convaincu que Klausener détenait le secret dans l'espoir de pouvoir un jour l'utiliser pour démasquer la clique des chefs nationaux-socialistes. C'est ainsi que l'on peut expliquer les perquisitions simultanées que la Gestapo effectua à son domicile et au ministère des Transports, où son corps venait d'être découvert.

Klausener a été assassiné le 30 juin 1934, le jour du grand massacre des SA. Nombreux sont les Berlinoïses qui attribuent sa mort à la détention

« N

des  
SA,Le  
parv  
desso  
1936  
l'adj  
histo  
deva  
dansLe  
« su  
avait  
la sa  
contr  
de l'A  
En p  
pron  
par l  
un c  
publ  
accosocia  
qu'u  
L'int  
sans  
avait  
Allen  
Ponc  
diffé  
GemLe  
des  
plus,  
trace  
donc  
dém  
mon  
jama  
du n  
que,  
Po

des secrets du Reichstag, car il n'avait aucun lien avec Rœhm et ses SA, ceux que le Führer a liquidés ce jour-là.

Le Dr Späth ne devait être arrêté que pendant la guerre. Le bruit était parvenu à la Gestapo, par la voie de l'étranger, qu'il connaissait certains dessous de l'incendie du Reichstag. Sa secrétaire, partie à l'étranger en 1936, avait raconté aux émigrés la rencontre de van der Lubbe avec l'adjoint de Goebbels, Hanke. Que Späth ait rapporté ou non une vérité historique à Oberfohren, le fait est que le tabou de l'incendie du Reichstag devait être protégé à tout prix. Le Dr Späth fut assassiné à Sachsenhausen, dans le camp d'otages où l'on exécutait des prisonniers de marque.

Le quatrième porteur de secrets de l'incendie du Reichstag, Gempp, se « suicida », lui en 1939, dans sa cellule. Il devait mourir déshonoré. Il avait osé se présenter à Leipzig et persister dans son opinion que, dans la salle plénière, il y avait eu de l'essence et du benzol. Le procès entamé contre lui ne fut qu'une mesure destinée à diffamer un adversaire avant de l'abattre. C'était une méthode courante des nazis.

Avant de mourir, Gempp fut soumis à des pressions extraordinaires. En premier lieu, on exigea de lui qu'il démentît les paroles qu'il avait prononcées le 27 février 1933, dans la nuit de l'incendie, au micro tendu par le reporter Wulf Blei. Le « Völkischer Beobachter » n'ayant pu obtenir un démenti catégorique de la part de Gempp, devait se contenter de publier le 3 mars une prétendue interview que le chef des pompiers aurait accordée à Blei. Après avoir résilié le contrat entre la Radio et les sociaux-démocrates (après-midi du 27), aucun nazi ne s'attendait à ce qu'un reporter de la radio pût profiter de la compétence d'un Gempp. L'interview dont Rosenberg autorisa l'impression quatre jours plus tard, sans couleur et sans détails, prouve qu'il s'agit d'un faux. Quel intérêt avait Rosenberg à répéter dans son journal une information que les Allemands avaient entendue quatre jours plus tôt ? André François-Poncet déclare que les propos de Gempp diffusés à la radio étaient tout différents du texte publié dans l'organe du parti. Ce qui démontre que Gempp s'est refusé à capituler. Aussi fut-il congédié.

Le journal « la République » de Strasbourg avait publié le 21 avril des renseignements concernant les déclarations de Gempp. Une fois de plus, on parlait de ces produits inflammables dont on avait trouvé des traces dans les résidus. Les nazis durent attendre presque deux mois, donc deux mois de pressions, jusqu'à ce que Gempp se décidât à démentir les affirmations de « la République » reprises par la presse mondiale. Gempp, connaissant le sort réservé à Oberfohren nia avoir jamais parlé à un correspondant du journal alsacien. Pour ce qui était du matériel incendiaire, on exigea de Gempp un second démenti, celui que, le 14 octobre, il fit à Leipzig devant le tribunal.

Pour augmenter la confusion et désorienter l'étranger, les nazis pro-

pagèrent la nouvelle que Gempp avait subi le sort d'Oberföhren. La presse s'en empara. Lorsque Gempp se présenta devant le tribunal, l'avocat Sack posa cette question : « Je prie Monsieur le Président de faire constater si le Walter Gempp venu ici est le même que le Walter Gempp qui aurait été assassiné. » Les juges, l'auditoire et même Gempp éclatèrent de rire. Gempp devait rire jaune.

Dans la manipulation de van der Lubbe on peut relever huit épisodes qui témoignent de l'importance donnée à ce catalyseur humain :

1. — L'enlèvement par l'appât du périodique « Der Proletarier ».
2. — L'endoctrinement à Düsseldorf : explication de la situation pré-révolutionnaire en Allemagne, tracts préparés en vue de l'appel généralisé aux masses.
3. — Le pilotage vers les milieux communistes de Neukölln et de Henningsdorf.
4. — L'entraînement au programme en trois jours :
  - a) les trois incendies du 25 février 1933. Van der Lubbe les accomplit discrètement ; inaperçu, il prend le métro, sans s'occuper du résultat ;
  - b) le 26 février, repos et séquestration dans l'asile de Henningsdorf ;
  - c) le 27, il est soi-disant toute la journée dans la rue, alors qu'il y règne un froid de — 6°. Il attend la nuit qui, à cette époque tombe à 18 heures, pour incendier le Reichstag. Mais il ne pénètre dans le palais qu'à 21 heures exactement. Entre deux rondes de contrôle, une flamme à la main, il exécute un travail bien supérieur à celui qu'il avait fait le 25. On n'arrête pas les communistes qui ont tenu avec lui des conversations imprudentes.
5. — La manipulation de van der Lubbe pendant l'enquête. Le procès-verbal fabriqué, les pressions, les mauvais traitements et les promesses.
6. — La manipulation pendant le procès, les drogues.
7. — Les mêmes procédés pendant la période précédant l'exécution.
8. — Camouflage et dissimulation de son corps après la mort.

On a rarement atteint un degré aussi vil dans l'utilisation totale et impitoyable d'un être humain.

Le kidnapping de van der Lubbe et sa manipulation, ainsi que la découverte de l'inclusion de Dimitrov dans le plan « Signal » avant l'incendie du Reichstag permettent aujourd'hui d'expliquer et de comprendre toute une série de mesures prises pour exécuter le coup d'Etat et organiser minutieusement la provocation. Le kidnapping de van der Lubbe et l'inclusion planifiée de Dimitrov dans l'opération « Signal »

« N  
dém  
proc  
Il  
acti  
1  
ratic  
(Kan  
mes  
cula  
pers  
2  
« La  
disc  
laiss  
3  
Bisr  
SS  
des  
4  
mili  
et n  
5  
et H  
6  
Hau  
tion  
ann  
Goe  
pou  
7  
Rei  
Kar  
Kric  
8  
ome  
9  
l'or  
1  
Plat  
rév  
cat  
1.

démontrent que les deux parties d'une même action, l'incendie et le procès, ont bien été préméditées.

Il est aisé de retracer les points principaux de la planification des actions entreprises ou préparées avant l'incendie.

1. — Plan « Signal », choix de la date, 27 février 1933, commémoration de Schlieffen (*Schlieffentag*), et jour anniversaire du combat (*Kampftag*). Choix de l'objectif et des personnes visées, l'élaboration des mesures à entreprendre pour l'exploitation intérieure et extérieure. Spéculation sur Dimitrov et toute une série de mesures concernant sa personne.

2. — Goebbels note dans son journal le jour de la prise du pouvoir : « La révolution ne fait que commencer. » Un jour plus tard, il écrit avoir discuté avec le Führer la question des élections, et commente : « Il faut laisser s'enflammer le communisme pour l'anéantir. »

3. — Mesures policières en Prusse : secrétaire d'Etat Herbert von Bismarck, renvoi immédiat du catholique Klausener et nomination du SS Daluge, mobilisation dans les sphères supérieures, mise en alerte des SS, SA et du Stahlhelm<sup>1</sup>.

4. — Mesures militaires : coopération entre les organisations paramilitaires et l'état-major, avertissement de Blomberg à Munich le 23 février et mise à disposition de 400 véhicules.

5. — Hitler discute à Munich de l'exécution des plans avec Himmler et Heydrich, le 24 février, et de l'arrivée à Berlin du chef de la SD.

6. — Le quartier général du parti communiste dans la Liebknecht-Haus est mis à sac par la police le 24 février, anniversaire de la fondation du parti. « Des montagnes de documents » auraient été trouvées, annonçant une révolution communiste, dont la carte insurrectionnelle que Gøring a mise à la disposition personnelle des ministres, mais qui ne pouvait être publiée « pour ne pas donner des idées aux adversaires ».

7. — Abandon voulu de toutes les mesures de protection pour le Reichstag, malgré la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Karl Marx et les avertissements du personnel (témoignage du sténographe Krieger).

8. — La fabrication du premier numéro du « Proletarier ». La police omet de perquisitionner cette imprimerie connue déjà depuis 1929.

9. — « L'enlèvement » de van der Lubbe et son téléguidage sous l'ordre du « comité central révolutionnaire ».

10. — La déposition d'Arlt et de Merten sur le Russe de la Potsdamer Platz et celle d'Otto Kunzack sur ses relations avec van der Lubbe. Les révélations d'Olschowitz sur la ligne du parti. L'activité de l'agent provocateur Otto Grothe.

1. Mouvement de droite.

11. — Le choix des deux juifs Singer et Kempner, boucs émissaires supplémentaires.

11. — La « promenade » de Rosenberg, rédacteur en chef du « Völkischer Beobachter » et son rôle consistant à jouer les mal-informés auprès des journalistes. (Ses déclarations à Sefton Delmer). Etonnante promenade dans ce Tiergarten où se trouve le palais du Reichstag, alors qu'il règne un froid de — 6°.

13. — La discussion préalable du cabinet le 27 février dans l'après-midi au sujet des mesures extraordinaires en cas de troubles : la swastika pour les forces de l'ordre et la prise en main de la radio. La soirée musicale préparée avec Hanfstaengl et le discours tenu à Sefton Delmer. Hitler avait préparé son discours pour annoncer les dégâts et donna sa parole qu'il ferait reconstruire immédiatement le Reichstag. Ce qu'il ne fit jamais.

14. — Le choix calculé des personnes de Torgler et de Kœnen démontré par les agissements de Gœring au Reichstag.

15. — Le télégramme (envoyé sur ordre de Gœring) du Dr Wussmann, président de police d'Essen, sur la nouvelle ligne de conduite de Moscou, celle du terrorisme.

16. — L'envoi par Goebbels à Martin Sommerfeld, responsable de la presse du gouvernement de Prusse, du communiqué tout préparé que Gœring et Sommerfeld ne savaient dans quels termes rédiger. C'est pourquoi Arthur Nebe put s'exclamer devant Sommerfeld : « C'est une faute de mise en scène ! »

17. — L'inclusion dans l'opération de Tanev et de Popov, comme experts en terrorisme venus de Moscou.

18. — La nomination des enquêteurs triés sur le volet : Diels, Heller, Heisig, Zirpins et Braschwitz.

19. — La liste des appartements ou des lieux de séjour de Dimitrov en possession des enquêteurs au moment de son arrestation.

20. — Le choix des deux cartes postales, les croix dessinées sur le plan de Berlin « constatées » lors de la perquisition de l'appartement de Dimitrov, considérées comme « indications » de son activité de terroriste avant que Braschwitz et les policiers n'apprennent, comme il résulte du procès et des communiqués, que Georgi Dimitrov n'est pas l'homme de l'attentat de la cathédrale de Sofia.

21. — Le choix des témoins, l'agent Helmer, l'ingénieur Bogun, Drœscher, Frey, Karwahne et Kroyer, témoins prévus avant l'arrestation de van der Lubbe et de Dimitrov. Dans la soirée de l'incendie, ces témoins laissaient prévoir l'arrestation des gens qu'ils reconnaîtraient sur la base des photographies.

22. — La déclaration de Gœring affirmant avoir trouvé une carte du parti communiste dans la poche de van der Lubbe. Carte qui était

sûrement fabriquée mais qui disparut par la suite, car on aurait constaté qu'elle était fausse.

23. — Le calcul fait sur le *Schlieffentag*. Présence de Hindenburg et de von Papen au Herren-Club, dîner entre François-Poncet et Schwerin-Krosigk, le dîner du bourgmestre Sahn avec Neurath, Rundstedt et Treviranus.

24. — La conférence de presse de Gereke au *Presse-club*.

25. — Les préparatifs techniques à Berlin pour piloter van der Lubbe vers le groupe communiste afin de « construire le pont » entre le « terroriste » et le comité central.

26. — La préparation des matières inflammables et explosives dont van der Lubbe ne disposait pas pour l'équipe opérant dans la salle plénière, constat fait par les experts en 1933 et le colonel Topf après 1945. (La préparation des fauteuils avec de la poudre explosive).

27. — L'incapacité du gardien et des policiers d'alerter les pompiers.

28. — La réunion secrète des responsables dans l'appartement de Goebbels dans l'après-midi du 27 février, et la mobilisation des dispositifs pour la sécurité du trajet qu'empruntera le cortège du Führer.

29. — L'exploitation immédiate de l'événement par la propagande dans les cercles de presse. Alfred Ingemar Berndt se présente à Sommerfeld avec un communiqué préparé. Nebe définit cet incident comme « une faute de mise en scène ».

30. — Hitler décide de se rendre au Reichstag, au lieu de proclamer l'Etat d'urgence. Une décision qui ne peut avoir été prise qu'avant la nouvelle que le signal de la révolution vient d'être lancé par les communistes.

31. — La mise en alerte de l'administration et la conférence de nuit prévue pour mettre au pas le vice-chancelier von Papen en lui présentant le « décret-loi » préparé par Hans Franck et remis à Frick pour la séance du gouvernement tenue le 28 février. Ces véritables lois d'urgence n'ont pas pu être rédigées pendant la nuit.

32. — La mobilisation des Affaires étrangères et les mesures contre les citoyens soviétiques représentant le commerce extérieur.

Toutes ces mesures, notamment la mobilisation de l'appareil de répression, n'auraient pu être entreprises d'une manière automatique, surtout lorsqu'on sait que le trio Hitler - Goebbels - Gœring perdait son temps à démontrer à la presse et aux diplomates l'effet de destruction provoqué par le feu.

Pour que l'opération « Signal » pût prendre corps, de son origine à son exécution, une énorme activité compartimentée a dû être accomplie par

un puissant appareil sous le contrôle de l'Etat. Pour obtenir une telle accumulation de hasards, il eût fallu que dans le temps extrêmement court de trente jours se produisît une véritable cascade d'événements semés de coïncidences, d'illogismes et de contradictions.

Les conjurés du 20 juillet 1944 avaient l'intention de dévoiler les dessous de l'incendie du Reichstag en utilisant les révélations écrites d'Arthur Nebe et d'autres fonctionnaires du III<sup>e</sup> Reich, documents que la Gestapo avait saisis au quartier général de Zossen et dont quelques fragments avaient été trouvés dans les dossiers appartenant à des officiers de l'entourage du maréchal von Witzleben, du comte Peter von York, arrêtés et amenés à Sachsenhausen. Tous ceux qui savaient quelque chose de l'incendie du Reichstag ont été rigoureusement éliminés, et, au fil des années, ceux qui ont survécu disparaissent les uns après les autres : parmi eux Otto von Heydebreck, mort en 1959, ainsi que Mme Bünger, en 1968<sup>1</sup>.

Kempner, interrogeant Gœring à Nuremberg, avait acquis la conviction que le n° 2 du Reich avait été au courant de la machination. Pour un crime ordinaire, on prévoit des primes en vue de faciliter la découverte du criminel. Dans l'affaire du Reichstag, rien n'a été fait ; au contraire, on a toléré la propagation du mensonge et la falsification de l'histoire. On admet également que de hauts fonctionnaires abusent de leur pouvoir pour accuser à nouveau van der Lubbe, et exercer un chantage sur tous ceux qui osent témoigner dans un autre sens ; de nombreux geôliers, greffiers, pompiers et même des médecins, dont les déclarations faites à l'époque prouvent qu'ils se trouvaient sous la contrainte des commissaires vivent encore. Ils savent comment Hitler avait interdit tout contact entre van der Lubbe et les membres de sa famille, même après la sentence. Van der Lubbe devait mourir sans avoir pu dire à son frère comment il avait été attiré dans le piège des services nazis.

Jamais dans l'histoire du monde, les provocations n'ont été aussi nombreuses et aussi spectaculaires que celles qui se déroulèrent de 1933 à 1941, sans parler des pratiques criminelles appliquées pendant la conduite de la guerre. Pour que tant de provocations et de cas extraordinaires se présentent aux historiens dans un laps de temps de neuf ans, il a fallu que quelqu'un favorisât les crimes et la violence. Pour ceux qui connaissent bien la doctrine nazie, ce n'est pas un secret que Hitler, Goebbels et Himmler considéraient la provocation comme le moyen le plus efficace pour accélérer les événements historiques. Tous les plans de leurs provocations ont été rédigés de la même plume. Même cynisme,

1. Mme Bünger nous a révélé les pressions exercées sur son mari lors du procès.

même brutalité, même emploi de repris de justice. Qu'il s'agisse de l'incendie du Reichstag, du déclenchement de la nuit des Longs Couteaux, des prétendues orgies dans les monastères, de l'affaire Grynszpan, prétexte pour l'incendie des synagogues, de l'immoralité des officiers (Fritsch - Blomberg), de l'agressivité attribuée aux Tchèques et aux Polonais (crise des Sudètes et Gleiwitz), du faux attentat contre Hitler à Munich, de l'enlèvement des officiers britanniques à Venlo. Ce ne sont là que des provocations bien connues, mais les annales de la Gestapo et de la justice de la période hitlérienne prouvent que la petite et la moyenne provocation furent pratique courante pour l'appareil d'Etat, et elles se chiffrent à des dizaines de milliers d'exemples. Faut-il croire que cette philosophie de brigands et son exploitation ont été inspirées à Hitler par van der Lubbe ? Que l'incendie du Reichstag a servi de modèle ? Si les autres provocations n'ont pas eu de suites judiciaires, ce fut parce que le procès de Leipzig avait été pour Hitler une fâcheuse expérience et que, son pouvoir consolidé, il n'avait plus de comptes à rendre à qui que ce fût.

Hitler avait prédit la première de ces provocations le 27 février 1932, donc exactement un an auparavant.

Le 26 février 1932, Hitler, citoyen autrichien, devenait Allemand *de jure*. Dans la légation du Brunswick, à Berlin, il prêtait serment à la Constitution de Weimar, et était nommé par le « gouvernement » de ce Land *Oberregierungsrat*, conseiller supérieur du gouvernement. Fort de sa nationalité allemande, il annonça le lendemain, le 27, son dessein de poser sa candidature aux élections présidentielles qui devaient avoir lieu au printemps. Devant 25 000 SA et SS, rassemblés au Sportpalast de Berlin, il prophétisait sa victoire imminente.

Beaucoup de ses lieutenants redoutaient que, par cette action, l'on ne provoquât l'hostilité de Hindenburg, et plus grave encore, celle de l'armée. Mais le Führer leur répondit qu'il marquait cette date où il avait posé sa candidature : « C'est le vrai début de l'assaut vers le pouvoir. Dans un an au plus tard, j'aurai conquis le pouvoir ! »

Hitler ne déposa sa candidature, vingt-quatre heures après avoir prêté serment à la Constitution de Weimar, que pour exercer une pression sur Hindenburg et lui montrer que lui, Hitler, pouvait grouper sur son nom 30 % des voix des électeurs, voix nationalistes, et que lui, Hindenburg, ne pouvait être élu qu'avec l'apport des voix marxistes. L'armée et le vieux président ne pourraient se faire les protecteurs du marxisme et combattre les nationaux.

Hitler a usé d'une excellente tactique. Le 30 janvier 1933, il était

nommé légalement « chancelier » par le même Hindenburg, mais il ne disposait ni de la totalité des pouvoirs, ni de la majorité au Parlement.

Le 27 février 1933, anniversaire de sa prophétie de 1932, c'était l'incendie du Reichstag ! Il éliminait ses adversaires et mettait au pas les ministres de sa coalition.

Ainsi « préfacé » le 27 février 1932, l'incendie du Reichstag eut aussi son épilogue le 27 février 1934.

Un épilogue triomphant, selon les principes classiques de la rhétorique. Le 27 février 1934, la veille du centenaire de la naissance de Schlieffen, père de la théorie de la guerre éclair et préventive, fut pour Hitler un jour de victoire. Un an après l'incendie du Reichstag, le Führer et chancelier du Reich proclame, par une loi spéciale, le 27 février « jour férié » : le *Heldengedenktag* (jour à la mémoire des héros). Auparavant, l'Allemagne commémorait les morts de la guerre, le *Volkstrauertag* (jour de deuil national). Cette fête tombait dans la quinzaine de Pâques, elle était caractérisée par de nombreux services religieux. Mais selon Hitler, un Germain ne pleure pas ses morts tombés pour la patrie. Les héros ne sont-ils pas conduits par la Walkyrie dans le Walhalla ? Le 27 février, on honorerait, certes, les morts tombés au champ d'honneur, mais aussi, et surtout, ceux qui avaient livré aux adversaires politiques des batailles rangées dans les rues des villes allemandes. C'est à eux que Hitler donnait la primauté, car c'étaient eux qui avaient frayé la voie à « la révolution », au pouvoir personnel. Mais cette date était aussi l'anniversaire de l'incendie du Reichstag, la destruction d'un symbole, le palais de la trahison aux yeux de Hitler, sommet de la laideur architecturale et de la bassesse morale, un foyer d'infection que seul le feu avait pu purifier. Les ruines de ce temple resteraient un monument de l'abaissement national. C'est cette action qui a permis le déchaînement des foules et la supercherie de la loi d'urgence, le coup d'Etat parfait.

Le premier *Heldengedenktag*, le 27 février 1934, fut fêté solennellement à l'Opéra de Berlin, Unter den Linden. Le Führer, assis dans la loge présidentielle, en frac, se tenait modestement à côté du président von Hindenburg, portant pour sa part l'uniforme de parade d'un Generalfeldmarschall.

Le lendemain, 28 février 1934, Hitler rassembla au ministère de la Reichswehr les généraux, les amiraux, les grands officiers des SA et SS, pour leur faire un discours sur les théories de von Clausewitz et de von Schlieffen et sur l'organisation de la future armée allemande, afin de commémorer le 101<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de von Schlieffen. Hitler, en uniforme de Feldgrau, décoré de la croix de fer qu'il avait obtenue pendant la Grande Guerre, déclara :

« Il y a un an, le président Hindenburg a signé le décret d'urgence, cet acte historique, qui a permis d'extirper définitivement le communisme

en Allemagne. Grâce aux conditions favorables, créées dans le pays et à l'étranger, dues à la résurrection nationale, j'ai décidé de doter le Reich d'une grande armée populaire, disposant du matériel de guerre le plus moderne, instrument de la force qui peut nous garantir la puissance politique sur le continent et assurer pour toujours l'espace vital nécessaire à la Nation. »

Hitler ne pouvait, un an après la destruction du Reichstag, célébrer ouvertement ce crime qu'il avait stigmatisé comme l'une des plus grandes profanations des lieux sacrés de la Nation. Il ne pouvait fêter la destruction de l'édifice, comme le font les Français lorsqu'ils commémorent la prise de la Bastille. Mais Hitler et Goebbels, pour leur propre compte, se réjouissaient du premier *Heldengedenktag*. Cyniquement, ils constataient que les vœux des généraux et des hommes politiques les avaient aidés à accomplir le coup d'Etat dont ils étaient très fiers.

Pour Hans-Peter von Heydebreck, ce n'était pas un secret, surtout dans les rangs des *Gruppenführer* et *Obergruppenführer* SA et SS, que le 27 février serait le jour destiné à commémorer les héros tombés dans la lutte contre le système weimarien, les partis politiques et le Parlement. Dans ses notes, on lit ces mots du Führer : « Les Français fêtent la prise de la Bastille, symbole de la féodalité, nous commémorerons les combattants pour la disparition du Reichstag, symbole de la ploutocratie et de la juiverie, mais le temps n'est pas venu d'annoncer cette vérité au peuple, pour des raisons politiques. C'est une question de cœur et de sang, une fête de nos élites. »

Dans son impulsion victorieuse, Hitler ordonnait la signification rituelle de l'incendie. C'était la fête des plus fidèles, de ceux qui portaient sur leurs manches le ruban noir à l'inscription « *Unsere Ehre heisst Treue* » (notre honneur s'appelle fidélité). Paraphrase des mots prononcés et écrits par Hitler lorsque Dalugee avec ses SS écrasa la révolte des SA sous la conduite du capitaine Stennes, en avril 1931. Honneur signifiant accomplir n'importe quelle besogne. Le crime le plus ignoble perpétré pour le Führer est une expression sublime de la fidélité.

Avant l'incendie du Reichstag, les nazis fêtaient exclusivement deux anniversaires : le 24 février 1920, la proclamation du programme en 25 points des nationaux-socialistes, c'est-à-dire la naissance du mouvement, et sa mise au point par Adolf Hitler, et le 9 novembre 1923, date du putsch manqué à Munich où tombèrent 18 « héros du parti ».

A partir de 1934, ce fut le *Heldengedenktag* qui prit la primauté dans le cérémonial des fêtes commémoratives. Chaque année, à cette date, Hitler appuyé par le parti et l'armée, provoquait des événements qui, à ses yeux, n'étaient que les grandes étapes vers la création du Reich éternel. Le 27 février 1935, après avoir écrasé l'opposition SA et « discrédité » les ecclésiastiques, sous le signe de l'unité du Reich et de

l'Eglise, il reçut en grande pompe le *Reichsbischof* (évêque du Reich) Müller, ancien aumônier militaire devenu en quelque sorte le primat de l'Eglise protestante. Le 28 février, il fêta avec les dignitaires de la propagande extérieure le retour par plébiscite de la Sarre dans les frontières du Reich. Le 27 février 1936, visitant, tard dans la nuit, le Salon de l'automobile, il déclara à ses techniciens : « La future guerre sera une guerre motorisée. »

En 1937, le *Heldengedenktag* donna lieu à une impressionnante revue de troupes. En 1938, pour la fête des héros, il inaugura la nouvelle maison des *Führers* à Munich, éleva les commandants de l'Armée et de la Marine, Brauchitsch et Raeder, au rang de ministres et nomma Göring maréchal de l'Air. Puis il entra à Vienne avec Himmler, Heydrich et Daluge pour pouvoir fêter le 16 mars, de retour à Berlin, son entrée triomphale dans la capitale du GrossReich. C'était le cinquième anniversaire de l'approbation du plan de réarmement, voté quinze jours après l'incendie du Reichstag, à la faveur de l'émotion suscitée par l'attentat.

Pour le 28 février 1939, Hitler convoqua le corps diplomatique dans la nouvelle chancellerie. Nombre de diplomates s'interrogèrent sur cette date, qui commémorait en fait le sixième anniversaire du coup d'Etat de 1933. Hitler se trouvait à Munich lorsque Himmler lui communiqua les bruits qui circulaient dans le corps diplomatique. Hitler n'attendit pas pour revenir à Berlin et proclamer une nouvelle loi. Le 25, à Munich, il décréta que le Reich n'avait que deux fêtes nationales, celle du parti le 9 novembre, et celle de l'armée, le 16 mars, c'est-à-dire le jour de l'introduction du service militaire obligatoire.

De cette chronologie concernant le rituel commémoratif, il résulte que Hitler a donc fêté régulièrement l'incendie du Reichstag jusqu'en 1939, bien que d'une manière dissimulée. Par la suite, l'invasion à l'ouest et l'océan de flammes en Russie lui imposa la commémoration d'un anniversaire, glorifiant l'action militaire.

Le déferlement sur l'Europe des 300 divisions de l'armée hitlérienne et le génocide qui allait les accompagner, rejetteraient bientôt dans l'ombre l'incendie du Reichstag et sa lugubre poignée de fidèles. Le « signal de la victoire » finirait par se révéler celui d'une défaite lamentable. Et à l'heure ultime Hitler et Goebbels furent incinérés à proximité du Reichstag, dans une capitale transformée en un océan de décombres...

Tout avait commencé par le feu. Inexorablement la *Gaetterdaemmung* était vouée à se terminer dans les cendres.

AND  
BLA  
PAU  
FRA  
SEFT  
ERNS  
RICH

M<sup>me</sup>  
OTTO

M<sup>me</sup>

ERIC  
HEIN  
OTTO  
EMIL  
GOL  
EDMO  
CARI  
FRIE  
ARNO  
LUDV  
ERW  
M<sup>me</sup>

# Documentation et Bibliographie

## A. — TEMOIGNAGES ECRITS ET ORAUX

*fournis à l'auteur par :*

- ANDRÉ FRANÇOIS-PONCET, ambassadeur de France, Paris.  
BLAGOI POPOV, ministre plénipotentiaire, Sofia.  
PAUL LÖBE, ancien président du Reichstag, Berlin.  
FRANZ VON PAPEN, ancien chancelier du Reich, Obersasbach.  
SEFTON DELMER, écrivain, Lamarsh, Angleterre.  
ERNST HANFSTAENGL, écrivain, Munich.  
RICHARD BRETTING, ancien rédacteur en chef du « Leipziger Neueste Nachrichten », Leipzig.  
M<sup>me</sup> EMMA BREITING, veuve de Richard Breiting, Leipzig.  
OTTO VON HEYDEBRECK, ancien correspondant du « Basler Nachrichten », Bad Honner-Bonn.  
M<sup>me</sup> DORIS HERTWIG-BUNGER, veuve du président du Sénat du Reichsgericht, Wilhelm Bünger, Radebeul.  
ERICH KLAUSENER, ecclésiastique catholique, Berlin.  
HEINRICH GRUBER, ecclésiastique protestant, Berlin.  
OTTO STRASSER, écrivain, Munich.  
EMIL DOVIFAT, professeur du publicisme à l'université de Berlin.  
GOLO MANN, historien, Zurich.  
EDMOND FORSCHBACH, haut fonctionnaire, Bonn.  
CARLO SCHMID, ministre de la R.F.A., Bonn.  
FRIEDRICH ZIPFEL, Meinecke-Institut, Berlin.  
ARNO SCHOLZ, directeur du « Telegraf », Berlin.  
LUDWIG KRIEGER, ancien chef du bureau sténographique du Reichstag, Bonn.  
ERWIN SCHULZE, peintre en bâtiment, Berlin.  
M<sup>me</sup> ANNECORE LEBER, veuve du martyr national, Berlin.

- JEF LAST, sociologue hollandais, Amsterdam.
- HANS-BERND GISEVIUS, ancien fonctionnaire de la Sécurité du Reich et diplomate suisse, Saint-Légier.
- GOTTFRIED REINHOLD TREVIRANUS, ancien ministre du Reich, Palerme.
- WILHELM ROSENBERGER, ancien secrétaire général du « Herrenclub » à Berlin, Munich.
- FRITZ POLCHOW, ancien directeur des pompiers de Berlin-Ouest, Berlin.
- M<sup>me</sup> MARIA GIERSCH, médecin, Berlin.
- HEINRICH JURGES, fonctionnaire retraité, Bad Godesberg.
- ALFRED WEILAND, ancien syndicaliste, Berlin.
- SIEGFRIED TEUSCHER, ancien stagiaire judiciaire à Leipzig, Berlin.
- RUDOLF BERNSTEIN, accusé du complot contre le Reich en 1933, Berlin.
- GEORG KÖPPEN, boulanger, Berlin.
- JOHANNES MARKUS VAN DER LUBBE, frère de Marinus, exécuté à Leipzig, Amsterdam.
- LEO HORNSTRA, psychiatre, La Haye.
- JÖRG ZUTT, professeur de psychiatrie, Francfort-sur-Main.
- BENNO WILHELM STOMPS, avocat de la famille van der Lubbe, Haarlem.
- ARTHUR BRANDT, avocat de la famille van der Lubbe, Berlin.
- FRITZ TOBIAS, fonctionnaire de la Sûreté d'Etat, Hanovre.
- HANS MOMMSEN, professeur d'histoire, Bochum.
- HELMUT KRAUSNICK, directeur de l'Institut d'histoire contemporaine, Munich.
- KARL DIETRICH BRACHER, professeur d'histoire à l'université de Bonn.
- EUGEN KOGON, professeur de sciences politiques à l'Ecole des hautes études techniques de Darmstadt.
- HANS-JOACHIM KAUSCH, rédacteur du journal « Die Welt », Berlin.
- KARL SCHAEFER, ancien directeur des pompiers, Mayence.
- HANS SCHNEIDER, professeur d'histoire, Freudenstadt.
- ERWIN TOPF, colonel en retraite, Hambourg.
- HARRY SCHULZE-WILDE, écrivain, Munich.
- ROBERT M. W. KEMPNER, ancien procureur général adjoint américain au procès des criminels de guerre à Nuremberg, Francfort.
- HANS ROTHFELS, professeur d'histoire à l'université de Tubingen.
- ERNST SCHNELLER, ancien député au Reichstag, assassiné à Sachsenhausen.
- MARTIN LUTHER, sous-secrétaire aux Affaires étrangères (Auswärtiges Amt), détenu comme prisonnier politique au camp de Sachsenhausen.
- JOSEF WULF, historien et expert de documents nazis, Berlin.
- HEINZ HILDEBRANDT, responsable du service photographique de la Direction des pompiers de Berlin.
- THEO HESPER, leader de la jeunesse catholique, détenu à la Reichssicherheitshauptamt, puis assassiné à Plötzensee.
- CARL LEHN, propriétaire d'hôtel en 1940 à Berlin.
- JENS JESSEN, professeur d'économie politique, assassiné lors de la conspiration du 20 juillet 1944.
- HANS UEBERSBERGER, professeur d'histoire à l'université de Berlin en 1940.

- FRANZ KNOSPE, ancien gradé des troupes de choc, Berlin.  
 ANTON KOLENDIC, ministre plénipotentiaire, Belgrad.  
 JOHANNES ALLENDORF, ecclésiastique catholique, Berlin.  
 STOINE KRSTEV, directeur de la B.T.A., Sofia.  
 TOR HALVORSEN, physicien, Kirouna (Norvège).  
 « NIKOLAUS ACKERMANN », provocateur qui se proposa en 1939 de commettre des attentats contre les dirigeants nazis.  
 JOSEPH KOGETSKI, journaliste tchèque, assassiné à Sachsenhausen.

Les témoins principaux qui innocentent les nationaux-socialistes pour l'incendie du Reichstag, tels que Ferdinand Grimm (juriste nazi), Ludwig Grauert (secrétaire d'Etat de Gœring), Paul Vogt (juge d'instruction du procès de Leipzig), Rudolf Braschwitz (commissaire de la criminalité nazie), Walter Zirpins (commissaire de la criminalité, instructeur des écoles spéciales de Heydrich et persécuteur des juifs dans le getto de Lodz) n'ont pas été interrogés au cours de cette recherche vu leur position prise en 1933-1934 et leurs déclarations contradictoires faites après 1945. Nous avons tenu compte de leurs opinions en citant Fritz Tobias.

#### B. — BIBLIOGRAPHIE

- ABUSCH, ALEXANDER : Das Braunbuch über den Reichstagsbrand, « Die Weltbühne » (Berlin), 1947.  
 ABUSCH, ALEXANDER : Ein Held unserer Tage, « Sonntag » (Berlin), 1953, Nr. 39.  
 ARETIN, K.O. FREIHERR v. : Zeitgeschichtliche Aufklärung von Legendenbildungen um Ereignisse von 1933, « Frankfurter Hefte » (Frankfurt/M.), 1964.  
 AUGSTEIN, RUDOLF : Editorial sur l'incendie du Reichstag et la polémique avec Fritz Tobias, « Der Spiegel », (Hambourg), 1960, n<sup>os</sup> 3 et 18.  
 BARTEL, WALTER : « Ich verteidige den Sinn und den Inhalt meines Lebens » 80<sup>e</sup> anniversaire de Dimitrov, « Tribune » (Berlin), 16-6-1962.  
 BECHER, JOHANNES R. : Dimitroffs Schlacht in Leipzig, pages V-XV (Moscou), 1942.  
 BENJAMIN, HILDE : Vor 17 Jahren. Zum 27. Februar 1933. « Neue Justiz » (Berlin) 1950, Nr. 2.  
 BIERNAT, KARL-HEINZ : Der Reichstag brennt (Berlin) 1960.  
 BLAGOJEWA, S. : Georgi Dimitroff (Berlin) 1954.  
 BLEY, WULF : Hörbericht aus dem verwüsteten Plenarsaal. Rundfunksendung « Völkischer Beobachter » (Berlin/München) 3-3-1933.  
 BONHEFFER KARL et ZUTT JURG : Über den Geisteszustand des Reichstagsbrandstifters Marinus van der Lubbe. « Monatsschrift für Psychiatrie und Neurologie » (Berlin) 1934.  
 BORCHMEYER, W. : Hugenberg's Ringen in deutschen Schicksalsstunden, 1949.  
 BRANDT, ARTHUR : Van der Lubbe ist unschuldig, « Weltwoche » (Zurich), 1966.  
 BRACHER, KARL DIETRICH : Stufen totalitärer Gleichschaltung « Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte » (Stuttgart), 1956, n<sup>o</sup> 1.

- BRACHER, KARL DIETRICH : Die Auflösung der Weimarer Republik (Stuttgart/Düsseldorf), 1955.
- BRACHER, KARL DIETRICH : Adolf Hitler (Munich), 1964.
- BRANTING, GEORG : Bruna Boken om Riksdagsbrand och Hitler-terror (Stockholm), 1933.
- BROSZAT, MARTIN : Zum Streit um den Reichstagsbrand « Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte » (Stuttgart), 1960, p. 277.
- BRUGSMA, W. L. : Discussion sur l'incendie du Reichstag avec la participation de MM. Benno Wilhelm Stomps, Jef Last, Arthur Lehnig, M<sup>me</sup> Sirach, Leo Hornstra, Jakob Vink et Edouard Calic, « Nederlandse Cristelijke Radio Vereniging » (Bussum), 17-4-1967.
- BULLOCK, ALLAN : Hitler (Düsseldorf), 1957.
- CACHIN, MARCEL : Retten wir die durch Hitler mit dem Tode bedrohten Vorkämpfer, « Rundschau » (Bâle), 1933, n° 8.
- CALIC, EDOUARD : Himmler et son Empire (Paris), 1966.
- CALIC, EDOUARD : Ohne Maske (Francfort), 1968.
- CALIC, EDOUARD : Hitler n'est pas mort, « Combat » (Paris), 23-11-1966.
- CALIC, EDOUARD : Oswald ist kein van der Lubbe, « Luxemburger Wort » (Luxembourg), 15-6-1968.
- CALIC, EDOUARD : Noch einmal van der Lubbe, « Die Welt » (Hambourg), 18-5-1967.
- CALIC, EDOUARD : Der Reichstagsbrand in völlig neuem Licht (interview avec Klaus Mügge) « Telegraf » (Berlin), 23-12-1966.
- CALIC, EDOUARD : Van der Lubbes Alleintäterschaft nicht erwiesen « Die Welt » (Hambourg), 20-4-1967.
- CALIC, EDOUARD : Nazi's stichten Reichstagsbrand, « Eindhoven dagblad » (Eindhoven), 22-12-1966.
- CALIC, EDOUARD : Conférence de presse sur l'incendie du Reichstag à Haarlem avec M<sup>e</sup> Stomps et J.-M. van der Lubbe, « De Courant Niews van de Dag » (Amsterdam), 10-2-1967, « De Telegraaf » (Amsterdam), 11-2-1967, « Trouw » (Amsterdam), 11-2-1967.
- CALIC, EDOUARD : Interview sur l'interprétation de l'histoire contemporaine avec Simon Wiesenthal et Jean Prastau, « Télévision Française », (à la « Vitrine du Libraire »), 14-10-1967.
- CHRISTOV, CHRISTO : Lajpcigskijat proces i otzvukut mu v Bulgarija, « Istorieski pregled » (Sofia), 1953, n° 2.
- CRANKSHAW, EDWARD : Die Gestapo (Berlin), 1959.
- CZECH-JOCHBERG, ERICH : Hitler, eine deutsche Bewegung (Oldenbourg), 1930.
- DAHLEM, FRANZ : Weg und Ziel (Berlin), 1952.
- DE JONG, G. T. J. : De Brand (Amsterdam), 1934.
- DELMER, SEFTON : Die Deutschen und ich (Hambourg), 1962.
- DIELS, RUDOLF : Lucifer ante portas (Stuttgart), 1950.
- DIMITROV, GEORGI : Anklagerede vor dem Reichsgericht in Leipzig, 16-12-1933 « Tass » (Moscou), 1934.
- DIMITROV, GEORGI : Zakljucitelna rec pred Lajpcigskija sud (Sofia), 1950.
- DIMITROV, GEORGI : Briefe und Aufzeichnungen aus der Zeit der Haft (Paris), 1935.

- DIMITROV, GEORGI : Reichstagsbrandprozess. Dokumente, Briefe und Aufzeichnungen (Moscou), 1942.
- DIMITROV, GEORGI : Le procès de Leipzig (Sofia), 1964.
- DOMARUS, MAX : Hitler — Reden und Proklamationen (Würzburg), 1962.
- DOVIFAT, EMIL : Allgemeine Publizistik, I. (Berlin), 1968.
- DOVIFAT, EMIL : Praktische Publizistik (Berlin), 1968.
- DOVIFAT, EMIL : Erich Klausener — ein Blutzuge der Katholischen Aktion, « Bayrischer Rundfunk » (Munich), 18-6-1967.
- DOVIFAT, EMIL : Expertise sur l'incendie du Reichstag, « Symposium International » (Luxembourg), 1968.
- DUCLOS, JACQUES : Le 30<sup>e</sup> anniversaire du procès de Leipzig, « Cahiers du Communisme », (Paris), 1964, n° 1.
- DUESTERBERG, THEODOR : Der Stahlhelm und Hitler (Wolfenbüttel), 1949.
- EFFENBERGER, GUSTAV : Welt in Flammen (Hannover), 1913.
- ERNST, FRANZ J. : Der Reichstagsbrand (Würzburg), 1948.
- ESCHENBURG, THEODOR : Staat und Gesellschaft in Deutschland (Stuttgart), 1956.
- EHRT, ADOLF : Bewaffneter Aufstand! (Berlin/Leipzig), 1933.
- FISCHER, ERNST : Das Fanal (Wien), 1946.
- FLECHTHEIM, OSSIP : Die K.P.D. in der Weimarer Republik (Offenbach), 1948.
- FOTH : Der Brand im Reichstagsgebäude, « Feuerschutz » (Berlin), mars 1933.
- FRAENKEL, HEINRICH : Zu viel und zu wenig, « Der Monat », (Berlin), mai 1962.
- FRAENKEL, HEINRICH : Reichstagsbrand (Brief), « Der Monat », (Berlin), juillet 1962.
- FRANÇOIS-PONCET, ANDRÉ : Als Botschafter in Berlin (Mayence), 1948.
- FREI, BRUNO : Hanussen (Strasbourg), 1934.
- FRIEDRICH G., LANG F. : Vom Reichstagsbrand zur Entfaltung des Weltkrieges (Paris), 1938.
- FRÖHLICH, PAUL : Georgi Dimitroff, « Einheit », (Berlin), 1962, n° 7.
- GATTERMANN, RUDOLF : Die Verschwörung des 30. Januars (Nürnberg), 1946.
- GEORGIEV, D. : Lajpcigskijat proces e i nogovoto znacenie zamezdunarodnoto rabotnicesko dvizenie, « Novo vreme » (Sofia), 1958, n° 12, page 13.
- GISEVIUS, HANS-BERND : Bis zum bitteren Ende (Zurich), 1946.
- GISEVIUS, HANS-BERND : Adolf Hitler (München-Zürich), 1967.
- GISEVIUS, HANS-BERND : Reichstagsbrand im Zerrspiegel, « Die Zeit » (Hamburg), 1960.
- GOEBBELS, JOSEPH : Vom Kaiserhof zur Reichskanzlei (Munich), 1934.
- GÖRLITZ, WALTER ; QUINT, HERBERT : Adolf Hitler (Paris), 1953.
- GRIMM, FRIEDRICH : Politische Justiz (Bonn), 1953.
- GRIMM, FRIEDRICH : Préface au livre de Sack (Reichstagsbrandprozess), (Berlin), 1934.
- HAHN, SEPP : Der Insasse von Zelle 5 In der Prinz-Albrecht-Strasse, « Neues Deutschland » (Berlin), 27-2-1959.
- HAMMERSTEIN, KUNRAT FREIHERR V. : Schleicher, Hammerstein und die Machtübernahme 1933, « Frankfurter Hefte » (Frankfurt), 1/1956 - 3/1956.

- HANFSTAENGL, ERNST : Unheard Witness (Philadelphia), 1957.
- HANFSTAENGL, ERNST : Hitler — les années obscures (Paris), 1967.
- HAYS, ARTHUR GARFIELD : City Lawyer (New York), 1942.
- HEIDEN, KONRAD : Geburt des Dritten Reiches (Zurich), 1934.
- HESSLEIN, PABLO : Ich war im brennenden Reichstag, « Stuttgarter Zeitung », 27-2-1953.
- HITLER, ADOLF : Mein Kampf (München), 1925.
- HORNSTRA, LEO : Van der Lubbe tat es doch allein, « Haagse Post » (La Haye), 17-4-1967.
- HOFER, WALTHER : Der Nationalsozialismus. Dokumente 1933 et 1945 (Frankfurt), 1957.
- HOFER, WALTHER : Lettre au « Spiegel » concernant l'incendie du Reichstag, « Der Spiegel » (Hambourg), n° 7/1960.
- HORKENBACH, CUNO : Das Deutsche Reich von 1918 bis heute (Berlin), 1933 et 1934.
- JACOB, BERTHOLD : Wer ? Aus dem Arsenal der Reichstagsbrandstifter (Strasbourg), 1934.
- LISSIGKEIT, RUDOLF : Der Reichstag brennt ! « Telegraf » (Berlin), 27-2-1963.
- KALBE, ERNSTGERT : Freiheit für Dimitroff (Berlin), 1963.
- KALBE, ERNSTGERT : Der internationale Kampf gegen die provokatorische Reichstagsbrandstiftung und den Leipziger Prozess (Leipzig), Dissertation, octobre 1960.
- KALBE, ERNSTGERT : Die Rolle der Reichstagsbrandprovokation bei der Konsolidierung der faschistischen Diktatur in Deutschland « Zeitschrift für Geschichtswissenschaft » (Berlin), 1960.
- KANTOROWICZ, ALFRED : Der Reichstagsbrand — Auftakt zur Weltbrandstiftung, « Aufbau » (Berlin), 1947, n° 2.
- KANTOROWICZ, ALFRED : Deutsches Tagesbuch (München), 1959.
- KANTOROWICZ, ALFRED : « Wir zweifeln nicht an Hitlers Schuld », « Der Spiegel », 16-12-1960 (Hambourg).
- KAUSCH, HANS-JOACHIM : Der Saal brannte wie Zunder, « Der Spiegel », 2-12-1960, (Hambourg).
- KEMPNER, ROBERT M. W. : SS im Kreuzverhör (Munich), 1964.
- KEMPNER, ROBERT M. W. : Das Geheimnis des Reichstagsbrandes gelüftet, « Nationalzeitung » (Bâle), 12-2-1956.
- KEMPNER, ROBERT M. W. : Lettre au « Spiegel » concernant l'incendie du Reichstag, « Der Spiegel » (Hambourg), n° 7/1960.
- KIAULEHN, W. : Der Reichstagspräsident befindet sich am Tatort, « Münchner Merkur » (Munich), 27-2-1953.
- KJULOVSKI, I. : Pobedata na Georgi Dimitrov nad fasizma v Lajpcig, « Novo vreme » (Sofia), 1953, n° 12.
- KOGON, EUGEN : Die neue Argumentation in Sachen Reichstagsbrand, « Frankfurter Hefte » (Frankfurt) 1960, n° 5 et 6.
- KOGON, EUGEN : Reichstagsbranddiskussion (avec Karl Dietrich Bracher, Edouard Calic, Helmut Krausnick et Hans Mommsen) « Hessischer Rundfunk », Francfort-sur-Main, 6-3-1967.
- KOLAROW, W. : Der faschistische Galgen bedroht die Genossen Torgler, Dimitrow, Popow und Tanew, « Rundschau » (Bâle), 1933, n° 21.

- KOLJCOV, MICHAIL : Dimitrov obvinjava (Sofia), 1963.
- KRAMER, THEODOR : Blut-März 1933 (Luxembourg), 1934.
- KUGLER, FERD (INAND) : Das Geheimnis des Reichstagsbrands (Amsterdam), 1936.
- KURELLA, ALFRED : Dimitroff contra Gøring (Berlin), 1964.
- KUTTNER, ERICH (JUSTINIAN) : Der Reichstagsbrand (Karlsbad), 1934.
- LAST, JEF : Kruisgang der Jeugd (Rotterdam), 1939.
- LAST, JEF : Rinus van der Lubbe, doodstraf voor een provo (Dinxperlo), 1967.
- LEBER, ANNECORE : Das Gewissen steht auf (Berlin), 1956.
- LÖBE, PAUL : Erinnerungen eines Reichstagspräsidenten (Berlin), 1949.
- LÖBE, PAUL : Der Weg war lang (Berlin), 1954.
- LUDWIG : Der Reichstagsbrand, « Défense » (Paris), 1934.
- MALRAUX, ANDRÉ : Antimémoires (Paris), 1967.
- MANTELL, FERDINAND : Der Reichstagsbrand in anderer Sicht, « Neue Politik » (Zurich), 18-3-1949.
- MANSFELD, MICHAEL : Der Reichstagsbrandprozess (Eine szenische Dokumentation) avec la collaboration de Klaus Kreimeier, Bert Rhotert et Karlheinz Dobbert. Film télévisé, « Hessischer Rundfunk », Francfort-sur-Main, les 21 et 23-2-1967.
- MEISSNER, HANS OTTO et WILDE, HARRY : Die Machtergreifung (Stuttgart), 1958.
- MICHAILOV, VASIL : Dvuboj na epockata (Sofia), 1966.
- MILHAUD, E. : Les dessous du Procès de Leipzig, « La Revue mondiale », 22/23-10-1933.
- MOMMSEN, HANS : Der Reichstagsbrand und seine politischen Folgen, « Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte » (Stuttgart), 1964, pages 351-414.
- MORO-GIAFFERRI, VINCENT : Gøring, l'incendiaire c'est toi ! (Paris), 1933.
- MULLER, KARL-HEINZ : Die Mahnung einer Brandstiftung, « Neues Deutschland » (Berlin), 27-2-1958.
- NEDEV, NEDJU T. : Otrazenie na Lajpcigskija proces v Bulgarija (Sofia), 1962.
- MISCH, CARL : Deutsche Geschichte im Zeitalter der Massen (Stuttgart), 1952.
- NIEKISCH, ERNST : Das Reich der niederen Dämonen (Hambourg), 1953.
- OBERFOHREN, ERNST : Rede in der Deutschen Gesellschaft Berlin, novembre 1932.
- OBBERGEN, PAULUS VAN : Vom Reichstagsbrand zum Untergang des Reiches, « Der Weg » (Buenos Aires), 1954.
- OTTO, JOHANNES : Die Feuerwehrmänner wurden nicht gefragt, « Morgenpost » (Berlin), 27-2-1958.
- PAPEN, FRANZ V. : Der Wahrheit eine Gasse (Munich), 1952.
- PAPEN, FRANZ V. : Mémoires (Paris), 1953.
- PAPEN, FRANZ V. : Vom Scheitern einer Demokratie (Mayence), 1968.
- PRITT, D. N. : Der Reichstagsbrand (Berlin), 1959.
- PRITT, D. N. : Fascism : The Reichstag Fire (London), 1965.
- RACHMANOVA, I. P. : Georgij Dimitrov na lajpcigskom processe, « Novaja i novejsaja istorija » (Moscou), 1957.

- RAUSCHNING, HERMANN : Gespräche mit Hitler (Zurich), 1940.
- REBER, CHARLES : Toxikologisches zum Fall van der Lubbe, « Neues Tagebuch » (Paris), 1933.
- REED, DOUGLAS : The Burning of the Reichstag (London), 1934.
- REED, DOUGLAS : Fire and Bombs (London), 1940.
- REITLINGER, GERALD : The SS (Londres), 1956.
- RICHTER, P. : Der Reichstag brennt (Moscou-Leningrad), 1933.
- SACK (ALFONS) : Der Reichstagsbrandprozess (Berlin), 1934.
- SCHMIDT, J. : Van der Lubbe. Weihnachtsschlagzeile 1933, « Süddeutsche Zeitung » (München), 23-12-1953.
- SCHOLZ, ARNO : Null Vier (Berlin), 1962.
- SCHULZE-WILDE, HARRY : Der erste Schauprozess, « Politische Studien », (Munich), 1958.
- SCHULZE-WILDE, HARRY : Van der Lubbes Rolle beim Reichstagsbrand, « Süddeutsche Zeitung » (Munich), 25-26 février 1956.
- SCHULZE-WILDE, HARRY : Rudolf Diels — Porträt eines verkannten Mannes, « Politische Studien » (Munich), 1958.
- SCHUTZINGER, HERMANN : Der Reichstag brennt, « Neuer Vorwärts », (Bad Godesberg), 1953.
- SOMMERFELDT, MARTIN H. : Ich war dabei (Darmstadt), 1949.
- SOMMERFELDT, MARTIN H. : Kommune (Berlin), 1934.
- STAMPFER, FRIEDRICH : Die ersten vierzehn Jahre der Weimarer Republik (Hamburg), 1953.
- STAMPFER, FRIEDRICH : Die Nacht des Reichstagsbrandes, « Vorwärts » (Bad Godesberg), 1957.
- STECHERT, KURT : Wie war das möglich ? (Stockholm), 1945.
- STEIN, ADOLF : Gift, Feuer, Mord ! (Berlin), 1934.
- STOJANOV, PETAR : Germanskijat fasizum i Lajpciskijat proces (Sofia), 1949.
- STOJANOV, PETAR : Reichstagsbrand, die Prozesse in London und Leipzig (Wien, Frankfurt, Zurich), 1966.
- TAYLOR, ALAN JOHN PERCIVAL : Who burnt the Reichstag ? « History today » (London), 1960.
- TOBIAS, FRITZ : « Stehen Sie auf, van der Lubbe ! », « Der Spiegel » (Hambourg), 1959-60, n<sup>os</sup> 43-52, 1960 n<sup>o</sup> 1 et 2.
- TOBIAS, FRITZ : Noch einmal Reichstagsbrand (lettre) « Der Monat » (Berlin), juillet 1962.
- TOBIAS, FRITZ : Der Reichstagsbrand (Rastatt), 1962.
- TOBIAS, FRITZ : Das Geheimnis des Reichstagsbrandes (interview), « Deutsche National-Zeitung und Soldaten-Zeitung » (Munich), 1<sup>er</sup>-3-1963.
- TOBIAS, FRITZ : Van der Lubbes Alleintäterschaft doch erwiesen ? (lettre), « Die Welt » (Hambourg), 28-4-1967.
- TOBIAS, FRITZ : Warum schweigt van der Lubbe ? « Deutschlandfunk » (Cologne), 12-9-1967.
- TOBIAS, FRITZ : Témoignage devant l'Amtsgericht à Hanovre, 6-7-1961. Dossier 87 AR 757/61.
- TOPF, ERWIN : Pulver in alten Möbeln I et II, « Mannheimer Morgen », (Mannheim), 14-15 juin 1967.

- TORGLER, ERNST : Der Reichstagsbrand und was nachher kam, « Die Zeit » (Hambourg), 10-11 novembre 1949.
- TRACHTENBERG, JAKOW : Gegen das Braunbuch (Rotbuch), (Berlin), 1934.
- TREVIRANUS, GOTTFRIED REINHOLD : Das Ende von Weimar (Düsseldorf), 1968.
- WALLOT, PAUL : Das Reichstagsgebäude in Berlin (Leipzig), 1899.
- WEILAND, ALFRED : Der Reichstagsbrand (lettre), « Der Monat » (Berlin), octobre 1962.
- WEILAND, ALFRED : « Es gibt eine Antwort zur Problematik des Reichstagsbrandes », « Recht und Freiheit » (Düsseldorf), mai 1957.
- WILAMOWSKI, ZBIGNIEW : Reichstag w plomienieach (Varsovie), 1960.
- WILLARD, MARCEL : La bataille de Leipzig, « La Défense accuse », (Paris), 1955.
- WOLFF, RICHARD : Der Reichstagsbrand 1933, « Das Parlament », 1956.
- ZIPFEL, FRIEDRICH : Der Fall « Reichstagsbrand » — ein Wissenschaftsskandal? « Neue politische Literatur » (Villingen), 1963, n° 5 et 6.
- ZIRPINS, WALTER : Das Getto von Litzmannstadt, kriminalpolizeilich gesehen, « Kriminalistik » (édité par Reinhard Heydrich), septembre-octobre 1941.

## C. — DOCUMENTS ET ARCHIVES

- Procès-verbaux du procès de Leipzig (21-9-1933 — 23-12-1933).
- Dossier du ministère de l'Intérieur de Prusse concernant l'incendie du Reichstag, musée Dimitrov à Leipzig.
- Procès-verbaux du gouvernement du Reich, Public Record Office, Londres.
- Les expertises juridiques concernant la Lex van der Lubbe, dossier du ministère de la Justice du Reich, Bundesarchiv, Coblenz.
- Le dossier des experts des questions caloriques concernant l'incendie du Reichstag, Bundesarchiv, Coblenz.
- Dossier concernant l'incendie du Reichstag, Direction des pompiers de Berlin, Institut pour l'Histoire contemporaine de Munich.
- Dossier concernant la révision de la peine infligée à van der Lubbe, procureur général auprès du Kammergericht à Berlin.
- Archives de l'Allgemeine Arbeiter-Union, Alfred Weiland, Berlin.
- Archives concernant l'incendie du Reichstag et la personnalité de van der Lubbe, Institut pour l'Histoire sociale, Amsterdam.
- « Grundprinzipien Kommunistischer Produktion und Verteilung », édité par Allgemeine Arbeiter-Union, Berlin, 1930.
- La collection du périodique « Spartacus », l'organe de la « Van de linksche Arbeidern oppositie in Nederland », 1932-33.
- « Bløed Honden maken pogrom », Amsterdam (sans indication de l'année d'édition).
- « Eenheidsbesef en Klassenstrijd », Amsterdam, 1931.
- « Der Proletarier », édité par Piet van Albada, Berlin, février 1933.
- Der Spruch von London, Prague, 1933.
- Der Leipziger Skandal der Mordjustiz, Internationale Gewerkschaftspressekonferenz, 1933.

- Roodboek. Van der Lubbe en de rijksdagsbrand, Amsterdam, 1933.
- Der Reichstagsbrand. Information des Untersuchungs-Ausschusses zur Aufklärung des Reichstagsbrandes, Amsterdam, 1933.
- Der Reichstagsbrandprozess, Dokumentation der Zeit, 1954.
- Die Reichstagsbrandstiftung, Rundschau für Politik, Bâle, 1933.
- Informationsmaterial über den Reichstagsbrand, Berlin, 1933.
- Erklärung zum Reichstagsbrand und zur Eröffnung des Reichstages. Erklärung der Kommunistischen Reichstagsfraktion, Rundschau für Politik, Bâle, 21-3-1933.
- Braunbuch über Reichstagsbrand und Hitler-Terror, 1933.
- Braunbuch über Reichstagsbrand und Hitler-Terror, Bâle, 1933.
- Dossier judiciaire d'Erwin Schulze, Landgericht Berlin (1950. Entsch. 167/56).
- Collection du « Völkischer Beobachter », Berlin, 1933-34.
- Collection de l' « Angriff », Berlin, 1933-34.
- Collection « Leipziger Neueste Nachrichten », Leipzig, 1933-34.
- Collection « De Telegraaf », Amsterdam, 1933-34.
- D<sup>r</sup> Paul Schmidt, alias Paul Carell, proposition écrite pour l'organisation d'une provocation contre les juifs de Budapest, mai 1944, Staatsarchiv Nuremberg.
- Weissbuch über die Erschiessungen des 30. Juni 1934, Paris, 1934.
- Wer ist van der Lubbe ? édité par le Comité van der Lubbe et F. C. Peute, Dordrecht (sans indication de l'année d'édition).
- Braunbuch II : Dimitrov contra Gøering, Paris, 1934.
- Discours de Golo Mann à la rencontre de Luxembourg, 1968, « Littérature en exil ».
- Témoignage de Heinz Georg Gewehr dans le procès contre Hans Bernd Gisevius (Landgericht de Hanovre, 87 AR 757/61).
- Témoignage de Rudolf Braschwitz et Walter Zirpins dans la même affaire.
- Dossier Heinz Georg Gewehr contre Hans Gisevius, Bundesgerichtshof, Karlsruhe.
- Dossier privé de la famille Gempp-Schaefer, Mayence (lettre adressée au « Spiegel » par Mme Milly Gempp et la réponse du magasin, 1959).
- Dossier judiciaire Gunsenheimer et autres (Gempp), archives du procureur général auprès du Landgericht, Berlin.
- Archives photographiques concernant l'incendie du Reichstag Museum für die deutsche Geschichte, Berlin.
- Archives photographiques concernant l'incendie du Reichstag, Direction des pompiers, Berlin.
- Wegweiser durch das Reichstagsgebäude für Abgeordnete (édité par le Bureau du Reichstag), Berlin, mai 1924.
- Nachtrag zum Reichstags-Handbuch, Berlin, 1896.
- Reichstags-Handbuch (VIII Wahlperiode), Berlin, 1933.
- Reichstags-Handbuch (IX Wahlperiode), Berlin, 1933.
- Collection du journal « Die rote Fahne », Berlin, 1932-33.
- Collection du journal « Daily Express », Londres, 1932-33.
- Protestations et discussions au sujet du film télévisé, « documentation scénique », sur l'incendie du Reichstag (Hessischer Rundfunk, 21/23-2-1967).

- MOMMSEN, HANS : Eine Dokumentation ? Reichstagsbrandprozess, « Frankfurter Allgemeine Zeitung », 17-5-1967.
- STOMPS, BENNO WILHELM : Nazistische Quellen und Fälschung der Geschichte, « Telegraf » (Berlin), 8-1-1967.
- LAZIC, VOJA : Rehabilitiraju Hitlera, « Borba » (Belgrade), 15-1-1967.
- KORAB, ALEXANDER : Die Wiederholung des Reichstagsprozesses, « Nationalzeitung » (Bâle), 29-12-1966.
- PROTESTEGEGEN FERNSEHDOKUMENTATION, « Die Welt » (Hambourg), 13-2-67.
- BRACHER, KARL DIETRICH : Expertise sur la falsification de l'histoire (archives de M. Dolf Weber, Francfort-sur-Main).
- RESSING, GERD : Der Aerger mit der Zeitgeschichte, « Rheinischer Merkur », (Düsseldorf), 8-2-1967.
- DELCOUR, ROLAND : La culpabilité des seuls communistes s'impose aux spectateurs moyens, dans l'incendie du Reichstag, « Le Monde » (Paris), 25-2-1967.
- GÆRLITZ, WALTER : Dimitroff als Bildschirmheld, « Die Welt » (Hambourg), 25-2-1967.
- FROMM, ERNST-ULRICH (E.U.F.) : Reichstagsbrand : Diskussion ohne Antwort « Die Welt » (Hambourg), 8-3-1967.
- WULF, JOSEF : Reichstagsbrand, « Die Welt », 13-4-1967.
- MEYER, KLAUS : Der Streit wird weitergehen, « Hannoversche Allgemeine Zeitung » (Hanovre), 25/26-2-1967.
- CALIC, EDOUARD : Keine Belege angekündigt, « Frankfurter Allgemeine Zeitung » (Francfort), 7-7-1967.
- MANSFELD, MICHAEL : Alleintäter, « Die Welt » (Hambourg), 7-4-1967.
- J. P. : Les néo-nazis veulent innocenter Gœring de l'incendie du Reichstag, « Combat » (Paris), 28-11-1966.
- KEMPNER, ROBERT M. W. : Reichstagsbrand, « Die Welt » (Hambourg), 18-3-1967.
- CHALUPA, GUSTAV : Schatten des Kreml über Sofia, « Der Tagesspiegel », (Berlin), 16-3-1967 (l'incendie du Reichstag et le film télévisé).
- H. L. : Gespräch über den Reichstagsbrand, « Münchner Merkur » (Munich), 8-3-1967.
- Archives de presse concernant l'incendie du Reichstag, « Figaro », « Monde », « Combat » et Radio Télévision Française (O.R.T.F.).
- Archives de presse concernant Dimitrov et l'incendie du Reichstag B.T.A., Sofia.
- Dossier des protestations des pays socialistes contre la documentation scénique (Hessischer Rundfunk) B.T.A., Sofia.
- Document Center Berlin.
- Dokumentationszentrum Wien (Simon Wiesenthal).

## TABLE DES MATIERES

	Pages
Introduction .....	7
I Ce soir-là, le 27 février 1933... ..	11
II Le Führer contemple « le signal de la révolution mondiale » .	33
III Le « Palais de la honte » voué à la destruction .....	57
IV Le chrétien von Papen, un paravent pour l'exploitation de l'incendie .....	67
V Hitler : « Boycottez les juifs, défenseurs des incendiaires » .	81
VI Van der Lubbe « avoue » son crime .....	101
VII Itinéraire d'un idéaliste .....	113
VIII Dimitrov attendait le déclenchement du pogrome .....	125
IX La mise en condition des accusés .....	143
X La technique du coup d'Etat « légal » .....	169
XI La sentence à double tranchant .....	193
XII La décapitation de van der Lubbe et l'expulsion des Bulgares	219
XIII Le complot des commissaires .....	233
XIV Le piège ou tomba van der Lubbe .....	249
XV « Nous commémorons la disparition du Reichstag comme les Français la prise de la Bastille » .....	269

21,50

MP

ACHEVÉ D'IMPRIMER  
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE WALLON  
A VICHY  
LE 10 JANVIER 1969

POUR LE COMPTE DES ÉDITIONS STOCK,  
6, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, PARIS-VI<sup>e</sup>

57073

943  
CAL  
R

CALIC Edouard

Le Reichstag brûle!

D.L., 1<sup>er</sup> tri

12.

Le 27 février 1933, un immense incendie ravageait l'édifice du Reichstag à Berlin. Cinq hommes furent accusés d'avoir mis le feu au palais du Parlement allemand et traduits en justice. Le jeune maçon hollandais Marinus van der Lubbe, considéré comme le principal responsable, périt sous la hache du bourreau. Les autres accusés, de nationalité bulgare, furent expulsés. Ce sont là les faits officiels. En réalité, le procès de Leipzig ne fut qu'une parodie de procès, destinée à masquer les véritables incendiaires. Les nazis voulaient rejeter leur propre responsabilité sur d'autres. Mettre à jour les véritables criminels, les instigateurs de l'incendie, les exécutants de ses préparatifs et les complices obscurs allumant simultanément les foyers qui en quelques minutes devaient transformer le Reichstag en un brasier gigantesque - bref, rétablir la vérité sur l'affaire du Reichstag, telle est la tâche qu'Edouard Calic s'est fixé dans ce livre. Pour l'écrire il a compulsé plus de 30 000 pages de documents et de procès-verbaux, une bibliographie considérable, il s'est entretenu avec une centaine de témoins et d'experts qui vivent encore et qui ont de plus ou moins près connu ce drame, ses origines, son déroulement, ses conséquences. Le résultat est un livre fascinant, où l'on retrouve tout le talent de l'auteur de **HIMMLER ET SON EMPIRE** - un livre indispensable à la connaissance de cette période, un livre définitif sur la question.